This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

D 1,197,349

Digitized by Google

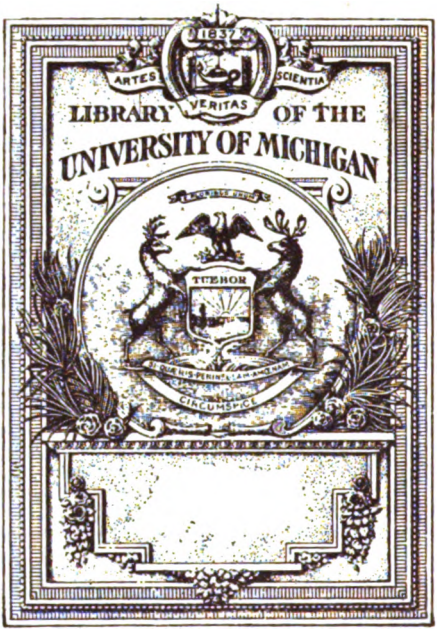

Digitized by Google

II
1
.R6

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE.

TOME CENT QUARANTE ET UNIÈME

Septembre-Décembre 1922.

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1922

Digitized by Google

Student
6-28-1923

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS

CH. BÉMONT
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES
DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES
MEMBRE DE L'INSTITUT

CHR. PFISTER
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MEMBRE DE L'INSTITUT

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

47e ANNÉE. — TOME CXLI.

I. — Septembre-Octobre 1922.

SOMMAIRE.

	Pages
Inna Lubimenko. Les marchands anglais en Russie au XVIIe siècle.	1
Pierre Bertrand. Les vrais et les faux Mémoires du cardinal de Richelieu *(1er article)*	40
Bulletin historique. Histoire de Grande-Bretagne *(suite et fin)*, par Ch. BÉMONT	66
Comptes-rendus critiques. *(Pour le détail, voir au verso)*.	87
Notes bibliographiques	105
Recueils périodiques et sociétés savantes	126
Chronique	153

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

280

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

	Pages
Charles Guignebert. La vie cachée de Jésus **(Prosper Alfaric)**	87
Théodore Reinach. Un code fiscal de l'Égypte romaine : le gnomon de l'idiologue **(Pierre Jouguet)**	89
Edmund Stengel. Nova Alemanniae **(Georges Lizerand)**	91
Édouard Rott. Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, t. VII, 1663-1676 **(Henri Hauser)**	94
Joseph Reinach. Les commentaires de Polybe **(Louis Eisenmann)**	97
Jean Brunhes et Camille Vallaux. La géographie de l'histoire **(Henri Hauser)**	99
Wilhelm Bauer. Einführung in das Studium der Geschichte **(L. Halphen)**	101

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Pierre Bertrand. Les vrais et les faux Mémoires du cardinal de Richelieu.
Marc Bloch. Le capitulaire de Villis.
G. Bourgin. Le Comité central de 1871.
Ferdinand Boyer. Lettres inédites de la princesse des Ursins.
Fr. Brœsch. La pétition du 17 juillet 1791.
Gaston Cahen. Les Mongols dans les Balkans.
Paul Cloché. Les dernières années de l'athénien Phocion, 322-318 av. J.-C.
Colonna de Cesari Rocca. Les sources de l'*Histoire de la Corse* de Filippini et de la *Cronica corsesca* de Giovanni Della Grossa.
B. Combes de Patris. Une victime de la diplomatie pontificale au XVI^e^ siècle : Guillaume de Patris, abbé de la Grasse (1535-1580).
L.-A. Constans. La route d'Annibal du Rhône aux Alpes.
Abbé **A. Degert.** Le mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine.
A. Faure. Une expédition française en Gambie au secours des Anglais (1831).
Ch. Filiâtre. Gerberon, bénédictin janséniste du XVII^e^ siècle.
Émile Gabory. Les patriotes réfugiés de la Vendée.
Paul Gaffarel. L'alliance turco-française et l'intervention turque en Provence, 1541-1544.
J.-C. Gerock. Les lignes de Wissembourg sur la Lauter et la frontière septentrionale de l'Alsace.
Léon Homo. Les documents de l'Histoire Auguste et leur valeur historique.
L. Lévy-Schneider. L'autonomie administrative de l'épiscopat français à la fin de l'Ancien régime.
Georges Lizerand. Philippe le Bel et l'Empire au temps de Rodolphe de Habsbourg.
Marcel Marion. Les fugitifs alsaciens sous la Révolution.
Paul Marmottan. La grande-duchesse Élisa et Fouché.
René Puaux. Boissy d'Anglas. Lettres inédites sur la Révolution française.
A. Rebillon. Les États de Bretagne au XVIII^e^ siècle; organisation et fonctionnement.
Paul Robiquet. Un sauveur de Louis XVI dans la journée du 20 juin 1792 : le chevalier Jean de Canolle.
Édouard Rott. Le secret de l'Empereur (fin du XVII^e^ siècle).
Henri Sée. Bossuet et la doctrine de l'autorité souveraine.
Pierre Waltz. Les artisans et leur vie en Grèce, des temps héroïques à l'époque classique. I. Les corps de metiers.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

BIMESTRIELLE

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :
A partir de 1922, les prix sont ainsi modifiés :
Un an, France et Colonies : 45 fr. — Union postale : 53 fr.
Le numéro : 9 fr.
Les années écoulées se vendent également aux nouveaux prix.

AVIS IMPORTANT.

Les demandes en duplicata de numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans les quinze jours qui suivront la réception du numéro suivant.

Digitized by Google

LES

MARCHANDS ANGLAIS EN RUSSIE

AU XVII[e] SIÈCLE[1]

Le XVI[e] et le XVII[e] siècle constituent, dans l'histoire des relations anglo-russes, deux époques différentes, puisque les premières années du XVII[e] siècle ouvrent une nouvelle période, pour l'Angleterre comme pour la Russie. La mort de la reine Élisabeth, en 1603, marque la fin non seulement d'un règne personnel glorieux, mais encore d'une dynastie; et, si l'Angleterre s'était élevée sous les Tudors à un rôle prépondérant en Europe, quelle déchéance, politique et économique, n'eut-elle pas à subir dans les cinquante années du règne des premiers Stuarts! La Russie, de son côté, à la mort en 1606 du tsar Boris, entrait dans une des périodes les plus tourmentées et les plus dangereuses de son histoire, la « Smouta », pour en sortir en 1613 par l'élection d'une nouvelle dynastie, les Romanovs, à qui incomba la lourde tâche d'effacer peu à peu les traces de la terrible tempête, de garantir au pays l'indépendance à l'extérieur, d'amener l'apaisement à l'intérieur et de préparer les esprits à la grande réforme de Pierre le Grand. C'est pendant cet intervalle de cent années que nous nous proposons d'étudier les relations anglo-russes et de montrer l'activité des marchands anglais dans l'empire des tsars.

Nous avons déjà exposé dans un précédent article[2] les initia-

1. La *Revue historique* a reçu le manuscrit de M[me] Lubimenko avant la guerre, qui vint ensuite rendre très difficiles, puis impossibles, les relations avec la Russie, où elle est professeur. Elle n'a donc pu revoir elle-même les épreuves de son article. Nous croyons cependant devoir le publier maintenant, au moment où l'Angleterre paraît sur le point d'entretenir avec les Soviets des rapports réguliers. Il redevient d'actualité. [NOTE DE LA RÉDACTION.]

2. *Les Marchands anglais en Russie au XVI[e] siècle* (*Rev. histor.*, t. CIX, année 1912, p. 1-26).

428556

Digitized by Google

tives prises par les marchands anglais au XVI^e siècle : le tsar Ivan IV avait protégé ces commerçants, leur avait accordé d'importants privilèges, les avait exemptés de tous droits; les Anglais étaient considérés comme la nation la plus favorisée.

Après la mort du tsar Boris, qui avait continué la politique d'Ivan IV, les relations anglo-russes prennent un autre caractère. Sans doute, les marchands anglais déploient toujours la même activité; les Russes sont encore incapables de leur faire concurrence. Mais si les Anglais demeurent encore en droit la nation privilégiée, en fait leurs affaires sont moins brillantes et déjà le commerce hollandais l'emporte sur le commerce anglais.

L'histoire des marchands anglais en Russie au XVI^e siècle a pu être étudiée avec des documents en grande partie déjà publiés. Il n'en va pas de même pour le XVII^e siècle. Aucun recueil de textes, équivalant à Hakluit ou même à Tolstoy[1], n'existe pour cette époque; la grande masse des *Royal Letters* et *State Papers Russia* au « Public Record Office », ainsi que des *Chartes anglaises*, *Affaires anglaises*, *Traités anglais* et *Livres anglais* dans les « Archives principales du ministère des Affaires étrangères » à Moscou n'ont encore tenté aucun éditeur[2]. Certains voyageurs anglais en Russie ont publié au XVII^e siècle leurs mémoires[3], mais ces mémoires sont beaucoup moins importants que les œuvres de Fletcher et de Horsey. On y trouvera surtout des appréciations sur le pays et son histoire; encore sont-elles souvent erronées; les renseignements sur le commerce anglais y font presque complètement défaut. Heureusement les matériaux d'archives sont nombreux et fort instructifs; ils nous permettront d'étudier d'abord l'organisation de la « Muscovy Company » au XVII^e siècle, les modifications qu'elle

1. *The first fourty years of entercourse between England and Russia;* voir aussi le vol. 38 de la grande *Coll. de la Soc. hist. impér. russe* (*Sbornik Imp. Russkago Istoritcheskago Obtchestva*).

2. Quelques renseignements sont donnés par Hamel dans son livre *England and Russia*, déjà très vieilli; le bel ouvrage de M. Scott, *Joint-Stock Companies to 1720*, éclaire d'une manière fort instructive l'organisation financière de la Compagnie. Les *Calendars of State Papers, Domestic* ont été consultés avec fruit.

3. Citons : *Sir Thomas Smithes voiage and entertainment in Russia* (London, 1605); *The Reporte of a bloudie and terrible massacre in the cilty of Mosco* (London, 1607); Henry Brereton, *Newes of the present miseries of Russia* (London, 1614); Carlisle, *Relation de trois ambassades* (Amsterdam, 1672). C'est encore le livre, d'ailleurs très fantaisiste, du médecin anglais Collins, *The present state of Russia* (London, 1671), qui nous donne le plus de renseignements.

Digitized by Google

subit, la conduite du gouvernement des Stuarts envers elle; puis, passant d'Angleterre en Russie, nous retracerons les relations de la Compagnie avec les tsars; nous signalerons les privilèges russes qu'elle obtint; nous ferons un tableau de son activité sur les marchés moscovites; enfin nous montrerons comment la Hollande entra en concurrence acharnée avec l'Angleterre et finit, en Russie aussi, par l'emporter sur elle.

I.

On sait comment, à l'origine, était composée la « Muscovy Company ». D'après la charte de 1566, son comité directeur comprenait un ou deux gouverneurs, quatre consuls et vingt-quatre assistants siégeant dans les *courts of assistants*, probablement à Londres. Les élections se faisaient annuellement dans une *general court*, à laquelle tous les membres devaient assister. La charte, confirmée en 1566 par le Parlement, ce qui n'avait encore jamais eu lieu pour une compagnie de commerce, fut conservée intacte par les Stuarts[1]. L'organisation fut donc identique dans les deux périodes, si l'on néglige quelques détails. Pour le XVI^e siècle, nous avons constaté que, depuis la mort du premier gouverneur Sébastien Cabot, deux gouverneurs sont placés simultanément à la tête de la Compagnie[2]; au XVII^e, nous n'en trouvons toujours plus qu'un seul[3]. Le changement s'explique parce que le rôle du gouvernement perdit de plus en plus, comme on verra, de son importance. Il n'était plus besoin de deux chefs, l'un surveillant l'autre.

Quel fut le nombre des membres de la Compagnie au

1. Les archives nous ont conservé, par exemple, deux confirmations successives par Jacques I^er : l'une de 1614, dans *Patent Roll*, 11 James I, p. 15, et l'autre de 1621 ou 1622, dans *Sign. Manual*, James I, n° 6, sans date précise, dans un cahier de documents écrits entre le 24 novembre 1621 et le 15 juillet 1622.

2. Inna Lubimenko, *Histoire des relations commerciales de la Russie avec l'Angleterre* (*Istorija torgovyk snocheniy Rossii s Angliey*), t. I, p. 11.

3. Dans les premières années du XVII^e siècle, c'est le grand navigateur Francis Cherry qui était le gouverneur; en 1607, il fut remplacé par Thomas Smith, personnage influent et gouverneur de la « East-India Company » pendant une série d'années; en 1620, Hammersly est nommé à sa place, pour être remplacé en 1627 par John Merrick, un des membres les plus actifs au XVII^e siècle; en 1644, nous trouvons à la tête de la Compagnie Garroway, qui fut dans la suite accusé d'abus et emprisonné; sa place fut occupée par Hammersmith.

Digitized by Google

XVII^e siècle? Nous savons qu'à l'époque la plus prospère, vers 1570, il était monté jusqu'à quatre cents, mais pour peu d'années seulement, et que ce chiffre diminua rapidement dans les dernières années du règne d'Élisabeth. Malheureusement aucune liste exacte n'a été retrouvée jusqu'à présent pour l'époque des Stuarts[1]. Hervins en compte cent soixante pour les premières années du XVII^e siècle[2], mais la baisse continua, et en 1654 il ne constata qu'une cinquantaine de membres; il est vrai qu'une autre cinquantaine avait formé la « Greenland Company », qui s'était séparée de la Compagnie moscovite. Mais la diminution ne semble pas en être restée là. Cependant les chiffres minimes, donnés par certains historiens, de quinze, quatorze et douze membres[3], nous semblent être erronés.

A examiner les choses de près, on constate que, depuis la fin du XVI^e siècle, une nouvelle administration se superposa à l'ancienne. A côté de la « court of assistants », nous trouvons un « committee », où le rôle prépondérant est joué non pas par le gouverneur et les consuls, mais par des *directeurs*. Mention de treize de ces personnages est déjà faite dans un document de 1598, privilège du tsar Boris à la Compagnie[4], non pas que les directeurs ne fussent que treize : car il semble bien que tous les directeurs ne sont pas mentionnés ici. Ces directeurs, pris parmi les jeunes gens qui avaient été en Russie et connaissaient bien les affaires[5], accaparèrent peu à peu tout le commerce; et voilà pourquoi on put parler au Parlement de 1604 de « honteux monopole ». Cependant cette nouvelle administration se maintint. Au XVII^e siècle, dans ses séances siègent, à côté des directeurs, quelques autres membres chargés de débrouiller la situa-

1. Un document de 1632 au Publ. Record Office donne plusieurs listes de membres qui avaient assisté à des cours générales de 1630-1631, mais elles semblent être incomplètes, mentionnant surtout les personnages de l'administration : *State Papers Russia*, II, endorsed : « Record April 1632. The certificate of the Muscovia Company. » Il est intéressant de constater que nous trouvons ici trois cours générales pour chaque année, ce qui semble contredire l'opinion assez répandue que cette cour ne se tenait qu'une fois l'an.

2. *English Trade and Finance*, p. 34. Cependant, Cherry n'en comptait que quatre-vingts pour les années précédentes : *Cal. of the Mss. of the Marq. of Salisbury*, t. V, p. 462-463, ann. 1595.

3. Voir par exemple Scott, *op. cit.*, t. II, p. 68.

4. Voir Inna Lubimenko, livre russe cité plus haut, documents inédits, n° 16.

5. *Cal. Salisb. Mss.*, t. VI, p. 511.

Digitized by Google

tion économique[1] et les finances piteuses de la Compagnie. Mais le remède fut peu efficace; peut-être même augmenta-t-il le mal, car cette jeunesse aventureuse, sortie des rangs des agents et « stipendaries » en Russie, n'était pas précisément un modèle d'honnêteté.

Le privilège du tsar Michel de 1628[2] ne mentionne que vingt-trois membres de la Compagnie; cependant on ne peut douter qu'il n'y en eut davantage à cette époque, mais, comme le gouvernement russe s'avisait déjà de diminuer le nombre des Anglais privilégiés en Russie, la Compagnie n'en faisait inscrire qu'une partie, laissant aux autres le droit de commercer clandestinement[3]. Les marchands russes avaient donc en partie raison de se plaindre au tsar de ce que les Anglais étaient en réalité de soixante à soixante-dix personnes[4]; il est vrai que ces derniers pouvaient bien être en partie des facteurs, mais, comme il était plutôt d'usage qu'un facteur s'occupât des affaires de plusieurs membres[5], le nombre de ces derniers ne devait pas être inférieur à celui des facteurs en Russie.

Les derniers travaux ont suffisamment démontré que la « Muscovy Company » avait commercé pendant tout le XVI[e] siècle sur le principe du « joint-stock[6] », c'est-à-dire que son organisation financière se rapprochait de la société moderne par actions, tous les capitaux étant mis en commun. Les premières actions avaient été fixées en 1553 à 25 livres sterling; en 1564 son capital était évalué à 48,000 livres et en 1617 à 64,687 livres[7]. Ce chiffre

1. « For the better government of the trading affairs. »

2. Archives de Moscou, *Affaires anglaises*, 1628, n° 2.

3. Ce fait est clairement démontré par les pétitions de certains membres sollicitant leur inscription sur le privilège russe à la place d'autres décédés. Voir par exemple dans *State Papers Russia*, II, la pétition du marchand Cartwright du 25 mai 1632 «... Whereas the Emperour hath given the Russia Company of English marchants leave to trade in his country free of custome (whereof I am a member), and hath specified certaine of the said Company in that priviledge, in whose name and under whose proteccion the rest of the said fellowship freely trade... »

4. *Collection de Chilkov* (*Sbornik Chilkova*), pétition de 1649.

5. Cet usage causait souvent de graves inconvénients; voir par exemple la lettre de l'agent Digby écrite à Arkhangel le 7 septembre 1640 (*State Papers Russia*, III) et le serment du marchand Henry Twentyman (*Ibid.*).

6. A. Gerson, *The Organization and early History of the Muscovy Company*, p. 37-40; Scott, *op. cit.*, t. II; Inna Lubimenko, livre russe cité, t. I, p. 27-30, et au t. CIX de la *Rev. histor.*, p. 7.

7. Scott, *op. cit.*, t. II, p. 52.

Digitized by Google

XVII^e siècle? Nous savons qu'à l'époque la plus prospère, vers 1570, il était monté jusqu'à quatre cents, mais pour peu d'années seulement, et que ce chiffre diminua rapidement dans les dernières années du règne d'Élisabeth. Malheureusement aucune liste exacte n'a été retrouvée jusqu'à présent pour l'époque des Stuarts[1]. Hervins en compte cent soixante pour les premières années du XVII^e siècle[2], mais la baisse continua, et en 1654 il ne constata qu'une cinquantaine de membres; il est vrai qu'une autre cinquantaine avait formé la « Greenland Company », qui s'était séparée de la Compagnie moscovite. Mais la diminution ne semble pas en être restée là. Cependant les chiffres minimes, donnés par certains historiens, de quinze, quatorze et douze membres[3], nous semblent être erronés.

A examiner les choses de près, on constate que, depuis la fin du XVI^e siècle, une nouvelle administration se superposa à l'ancienne. A côté de la « court of assistants », nous trouvons un « committee », où le rôle prépondérant est joué non pas par le gouverneur et les consuls, mais par des *directeurs*. Mention de treize de ces personnages est déjà faite dans un document de 1598, privilège du tsar Boris à la Compagnie[4], non pas que les directeurs ne fussent que treize : car il semble bien que tous les directeurs ne sont pas mentionnés ici. Ces directeurs, pris parmi les jeunes gens qui avaient été en Russie et connaissaient bien les affaires[5], accaparèrent peu à peu tout le commerce; et voilà pourquoi on put parler au Parlement de 1604 de « honteux monopole ». Cependant cette nouvelle administration se maintint. Au XVII^e siècle, dans ses séances siègent, à côté des directeurs, quelques autres membres chargés de débrouiller la situa-

1. Un document de 1632 au Publ. Record Office donne plusieurs listes de membres qui avaient assisté à des cours générales de 1630-1631, mais elles semblent être incomplètes, mentionnant surtout les personnages de l'administration : *State Papers Russia*, II, endorsed : « Record April 1632. The certificate of the Muscovia Company. » Il est intéressant de constater que nous trouvons ici trois cours générales pour chaque année, ce qui semble contredire l'opinion assez répandue que cette cour ne se tenait qu'une fois l'an.

2. *English Trade and Finance*, p. 34. Cependant, Cherry n'en comptait que quatre-vingts pour les années précédentes : *Cal. of the Mss. of the Marq. of Salisbury*, t. V, p. 462-463, ann. 1595.

3. Voir par exemple Scott, *op. cit.*, t. II, p. 68.

4. Voir Inna Lubimenko, livre russe cité plus haut, documents inédits, n° 16.

5. *Cal. Salisb. Mss.*, t. VI, p. 511.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION
*5, Quai Malaquais, Paris, VI*e

LES CLASSIQUES
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE
AU
MOYEN AGE

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE
LOUIS HALPHEN
PROFESSEUR
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

Il nous manquait une collection de format commode et de prix abordable réunissant tous les textes capitaux sur lesquels est fondée la connaissance de notre passé historique durant les siècles féconds du moyen âge où la France s'est réellement faite. C'est cette collection que la librairie Édouard Champion se propose de publier et dont elle a confié la direction à M. Louis Halphen, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux.

Les noms des savants de valeur qui ont bien voulu dès le premier moment répondre à leur appel sont le plus sûr garant de la haute tenue scientifique de l'œuvre entreprise. Les textes seront édités suivant toutes les

pany, p. 37-40; Scott, *op. cit.*, t. II; Inna Lubimenko, li
p. 27-30, et au t. CIX de la *Rev. histor.*, p. 7.
7. Scott, *op. cit.*, t. II, p. 52.

Digitized by Google

XVII[e] siè
1570, il
nées seu
les dern
aucune
l'époque
les prem
et en 16
est vrai
Compan
Mais la
les chiffr
quatorze
A exa
du XVI[e]
cienne.
un « co
le gouv
de treiz
1598, I
directeu
directeu
parmi l
bien les
voilà pc
monopc
tint. Ai
teurs, (

Helgaud, *Vie de Robert le Pieux*, publiée par E. MARTIN-CHABOT, archiviste aux Archives nationales.

Fulbert de Chartres, *Correspondance*, publiée par R. MERLET, archiviste honoraire du département d'Eure-et-Loir.

Adémar de Chabannes, *Chronique*, publiée par J. DE FONT-RÉAULX, archiviste du département de la Drôme.

Les Miracles de saint Benoît, publiés par R. FAWTIER.

Les historiens de la première croisade, publiés par L. BRÉHIER, professeur à la Faculté des lettres de Clermont.

Baudri de Bourgueil, *Œuvres choisies*, publiées par l'abbé F. DUINE.

Dudon de Saint-Quentin, *Histoire des premiers ducs de Normandie*, publiée par .H. PRENTOUT, professeur à la Faculté des lettres de Caen.

Guillaume de Poitiers, *Histoire de Guillaume le Conquérant*, publiée par H. PRENTOUT.

Orderic Vital, *Histoire de Normandie*, publiée par H. OMONT, membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Suger, *Vies de Louis VI et de Louis VII*, publiées par H. WAQUET, archiviste du département du Finistère.

Guibert de Nogent, *Mémoires*, publiés par L. HALPHEN.

Ive de Chartres, *Correspondance*, publiée par A. FLICHE, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

Les recueils épistolaires de Saint-Victor de Paris, publiés par J. PORCHER, membre de l'École française de Rome.

Geoffroi de Vigeois, *Chronique*, publiée par E. MARTIN-CHABOT.

Villehardouin, *La conquête de Constantinople*, publiée par H. LEMAÎTRE, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale.

Pierre des Vaux-de-Cernay, *Histoire de la croisade des Albigeois*, publiée par J. CALMETTE, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.

1. Un
membre
semblen
tration
cate of
vons ici
l'opinio
2. *En*
quatre-
Salisbu

3. Voir par exemple Scott, *op. cit.*, t. II, p. 66.

4. Voir Inna Lubimenko, livre russe cité plus haut, documents inédits, n° 16.

5. *Cal. Salisb. Mss.*, t. VI, p. 511.

Digitized by Google

LES CLASSIQUES
DE L'HISTOIRE DE FRANCE AU MOYEN AGE
PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE L. HALPHEN, PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souscris aux **Classiques de l'Histoire de France au moyen âge,** *dont il paraîtra quatre à cinq volumes par an, pour* ..... *exemplaire , à m'envoyer brochés — reliés — directement —*

Nom : .....

Adresse : .....

.....

Biffer les indications inutiles et adres

5, quai Malaquais, Paris, 6e.

ns, tous
avaient
tal était
e chiffre

nbres sol-
. Voir par
Wright du
mpany of
reof I am
rivilege,
ellowship

iemple la
e Papers

pany, p. 37-40; Scott, *op. cit.*, t. II; Inna Lubimenko, livre russe cité, t. I, p. 27-30, et au t. CIX de la *Rev. histor.*, p. 7.
7. Scott, *op. cit.*, t. II, p. 52.

Digitized by Google

XVIIe siècl
1570, il é
nées seul
les derniè
aucune li
l'époque
les premi
et en 165
est vrai q
Company
Mais la d
les chiffre
quatorze

A exar
du XVIe s
cienne.
un « con
le gouve
de treize
1598, pr
directeu
directeu
parmi le
bien les
voilà po
monopo
tint. Au
teurs, q

1. Un
membres
semblent
tration :
cate of t
vons ici
l'opinion
2. *Eng*
quatre-v
Salisbur

3. Voir par exemple Scott, *op. cit.*, t. II, p. 66.

4. Voir Inna Lubimenko, livre russe cité plus haut, documents inédits, n° 16.

5. *Cal. Salisb. Mss.*, t. VI, p. 511.

Digitized by Google

Guillaume de Puylaurens, *Histoire de la c*
Albigeois, publiée par J. CALMETTE.

Chanson de la croisade albigeoise, publiée par
CHABOT.

Geoffroi de Beaulieu, *Vie de saint Louis*, p
M. BLOCH, professeur à la Faculté des lettre
bourg.

Sermonnaires français des XII^e-XIII^e siècles,
M. BLOCH.

Enquêtes et documents sur la société française au
publiés par A. DE BOÜARD, archiviste aux Arch
nales.

Textes relatifs à la politique religieuse de Philip
à l'affaire des Templiers, publiés par G. LIZI
fesseur au lycée Michelet.

Bernard Gui, *Guide de l'inquisiteur*, publié
G. MOLLAT, professeur à la Faculté de théol
lique de Strasbourg.

Froissart, *Chroniques*, publiées par H. LEMAÎT

Jean de Venette, *Chronique*, publiée par
BRENTANO, secrétaire général de la Bibliothèq
senal.

Jouvenel des Ursins, *Chronique*, publiée par
archiviste aux Archives nationales.

Monstrelet, *Chronique*, publiée par L. CELIER
aux Archives nationales.

Chastellain, *Chronique*, publiée par H. STEIN, c
aux Archives nationales.

Thomas Basin, *Histoire de Charles VII et de*

Commynes, *Mémoires*, publiés par J. CALMETTE

Pamphlets et libelles de la guerre de Cent ans,
L. MIROT.

Recueil de traités et documents diplomatiques
XIV^e et XV^e siècles; 1re série (1259-1380), pa

ovy Com-
pany, p. 37-40; Scott, *op. cit.*, t. II; Inna Lubimenko, livre russe cité, t. I, p. 27-30, et au t. CIX de la *Rev. histor.*, p. 7.

7. Scott, *op. cit.*, t. II, p. 52.

Digitized by Google

XVII[e] siècl
1570, il
nées seul
les derni
aucune
l'époque
les premi
et en 16
est vrai
Company
Mais la
les chiffr
quatorze
A exa
du XVI[e]
cienne.
un « co
le gouve
de treize
1598, p
directeu
directeu
parmi le
bien les
voilà po
monopo
tint. Aù
teurs,

1. Un
membres
semblen
tration
cate of
vons ici
l'opinio
2. *En*
quatre-
Salisbu

3. Voir par exemple Scott, *op. cit.*, t. II, p. 68.
4. Voir Inna Lubimenko, livre russe cité plus haut, documents inédits, n° 16.
5. *Cal. Salisb. Mss.*, t. VI, p. 511.

conservateur-adjoint aux Archives nationales; — 2[e] série (1380-1422), par L. MIROT.

D'autres volumes sont promis, notamment par M. Henri PIRENNE, professeur à l'Université de Gand; par Mgr LESNE, recteur des Facultés catholiques de Lille; par MM. P. ALPHANDÉRY, directeur d'études à l'École des hautes études, F. BENOÎT, membre de l'École française de Rome, C. BRUNEL, professeur à l'École des chartes, Pierre CHAMPION, A. DUMAS, professeur à la Faculté de droit d'Aix, G. DUPONT-FERRIER, professeur à l'École des chartes, G. HUISMAN, professeur à l'École alsacienne, etc.

On souscrit dès maintenant à la librairie ÉDOUARD CHAMPION, 5, quai MALAQUAIS, Paris (VI[e]).

LES CLASSIQUES FRANÇAIS
DU
MOYEN AGE

COLLECTION DE TEXTES FRANÇAIS ET PROVENÇAUX ANTÉRIEURS A 1500

FONDÉE EN 1910 PAR

MARIO ROQUES

Directeur à l'École pratique des Hautes Études

1**. — LA CHASTELAINE DE VERGI, poème du XIII[e] siècle, éd. par GASTON RAYNAUD, 3[e] éd. revue par LUCIEN FOULET. VII-35 pages . . . . . 2 fr.

2*. — **François Villon**, ŒUVRES, éd. par AUGUSTE LONGNON, 2[e] éd. revue par LUCIEN FOULET; XVII-132 p. . 3 fr.

Digitized by Google

3*. — Courtois d'Arras, jeu du XIIIe siècle, 2e éd. revue par Edmond Faral; VII-37 pages. . . . . 2 fr. »
4**. — La Vie de saint Alexis, poème du XIe siècle, texte critique de Gaston Paris; VI-50 pages . . . 3 fr. »
5*. — Le Garçon et l'Aveugle, jeu du XIIIe siècle, 2e éd. revue par Mario Roques; VII-18 pages . . . 1 fr. 50
6. — **Adam le Bossu**, trouvère artésien du XIIIe siècle, Le Jeu de la Feuillée, éd. par Ernest Langlois; XIV-76 p. 3 fr. »
7. — Les Chansons de **Colin Muset**, éd. par Joseph Bédier, avec la transcription des mélodies par Jean Beck; XIII-44 pages . . . . . 2 fr. 25
8*. — **Huon le Roi**, Le Vair Palefroi, avec deux versions de la Male Honte, par **Huon de Cambrai** et par **Guillaume**, fabliaux du XIIIe siècle, 2e éd. par Artur Långfors; XV-68 pages. . . . . 3 fr. 50
9. — Les Chansons de **Guillaume IX**, duc d'Aquitaine (1071-1127), éd. par Alfred Jeanroy; XIX-46 pages. . 2 fr. 25
10. — **Philippe de Novare**, Mémoires (1218-1243), éd. par Charles Kohler; XXVI-173 pages, avec 2 cartes. 5 fr. 25
11. — Les Poésies de **Peire Vidal**, éd. par Joseph Anglade; XII-188 pages . . . . . 5 fr. 25
12. — **Béroul**, Le Roman de Tristan, poème du XIIe siècle, éd. par Ernest Muret; XIV-163 pages . . . 4 fr. 50
13. — **Huon le Roi de Cambrai**, Œuvres, t. I : Abecés, *Ave Maria*, Descrissions des Relegions, éd. par Artur Långfors; XVI-48 pages. . . . . 2 fr. 65
14*. — Gormont et Isembart, fragment de chanson de geste du XIIe siècle, 2e éd. revue par Alphonse Bayot; XIV-71 p. 4 fr. »
15. — Les Chansons de **Jaufré Rudel**, éd. par Alfred Jeanroy; XIII-37 pages. . . . . 1 fr. 50
16. — Bibliographie sommaire des Chansonniers Provençaux (manuscrits et éditions), par Alfred Jeanroy; VIII-89 pages . . . . . 3 fr. 40
17. — **Bertran de Marseille**, La Vie de Sainte Enimie, poème provençal du XIIIe siècle, éd. par Clovis Brunel; XV-78 pages . . . . . 3 fr. »
18. — Bibliographie sommaire des Chansonniers Français du moyen age (manuscrits et éditions), par Alfred Jeanroy; VIII-79 pages. . . . . 3 fr. 40
19. — La Chanson d'Aspremont, chanson de geste du XIIe siècle, texte du manuscrit de Wollaton Hall, éd. par Louis Brandin; t. I, vv. 1-6156; IV-196 pages . 5 fr. 85
20. — Gautier d'Aupais, poème courtois du XIIIe siècle, éd. par Edmond Faral; X-32 pages . . . . . 1 fr. 95
21. — Petite syntaxe de l'ancien français, par Lucien Foulet; X-287 pages . . . . . 9 fr. 10

ovy Com-

pany, p. 37-40; Scott, *op. cit.*, t. II; Inna Lubimenko, livre russe cité, t. I, p. 27-30, et au t. CIX de la *Rev. histor.*, p. 7.

7. Scott, *op. cit.*, t. II, p. 52.

Digitized by Google

22. — Le Couronnement de Louis, chanson de geste du XIIe siècle, éd. par Ernest Langlois; XVIII-169 pages. . . . . 6 fr. »
23. — Chansons satiriques et bachiques du XIIIe siècle, éd. par Alfred Jeanroy et Artur Långfors; XIV-145 pages. . . . . 7 fr. 50
24. — Les Chansons de **Conon de Béthune**, éd. par Axel Wallensköld; XXIII-39 pages . . . . . 3 fr. »
25. — La Chanson d'Aspremont, éd. par Louis Brandin; t. II, vv. 6155-11376; II-216 pages. . . . . 10 fr. »
26. — Piramus et Tisbé, poème du XIIe siècle, éd. par C. de Boer; XII-55 pages . . . . . 3 fr. »
27. — Les poésies de **Cercamon**, éd. par Alfred Jeanroy; VIII-60 pages . . . . . 2 fr. 50

Pour paraître en 1922 :

Première série : Textes.

La Queste del Saint-Graal, éd. par Albert Pauphilet.
Chrétien de Troies et ses continuateurs, Perceval, éd. par Mary Williams : la continuation de **Gerbert de Montreuil.**
Galeran de Bretagne, éd. par Lucien Foulet.
Le roman de Troie en prose, éd. par Léopold Constans.
Renaut de Beaujeu, Le Bel Inconnu, éd. par G. Perrie Williams.
Alain Chartier, Le Quadrilogue invectif, éd. par Eugénie Droz.
Charles d'Orléans, Poésies, éd. par Pierre Champion.
Maître Pierre Pathelin, éd. par R. T. Holbrook.
Le Poème de Sancta Fides, éd. par Antoine Thomas.

Deuxième série : Manuels.

Petite syntaxe du moyen français, par Lucien Foulet.
La musique du moyen âge, par Th. Gerold.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPR. DAUPELEY-GOUVERNEUR.

3. Voir par exemple Scott, *op. cit.*, t. II, p. 66.
4. Voir Inna Lubimenko, livre russe cité plus haut, documents inédits, n° 16.
5. *Cal. Salisb. Mss.*, t. VI, p. 511.

Digitized by Google

tion économique[1] et les finances piteuses de la Compagnie. Mais le remède fut peu efficace; peut-être même augmenta-t-il le mal, car cette jeunesse aventureuse, sortie des rangs des agents et « stipendaries » en Russie, n'était pas précisément un modèle d'honnêteté.

Le privilège du tsar Michel de 1628[2] ne mentionne que vingt-trois membres de la Compagnie; cependant on ne peut douter qu'il n'y en eut davantage à cette époque, mais, comme le gouvernement russe s'avisait déjà de diminuer le nombre des Anglais privilégiés en Russie, la Compagnie n'en faisait inscrire qu'une partie, laissant aux autres le droit de commercer clandestinement[3]. Les marchands russes avaient donc en partie raison de se plaindre au tsar de ce que les Anglais étaient en réalité de soixante à soixante-dix personnes[4]; il est vrai que ces derniers pouvaient bien être en partie des facteurs, mais, comme il était plutôt d'usage qu'un facteur s'occupât des affaires de plusieurs membres[5], le nombre de ces derniers ne devait pas être inférieur à celui des facteurs en Russie.

Les derniers travaux ont suffisamment démontré que la « Muscovy Company » avait commercé pendant tout le XVI[e] siècle sur le principe du « joint-stock[6] », c'est-à-dire que son organisation financière se rapprochait de la société moderne par actions, tous les capitaux étant mis en commun. Les premières actions avaient été fixées en 1553 à 25 livres sterling; en 1564 son capital était évalué à 48,000 livres et en 1617 à 64,687 livres[7]. Ce chiffre

1. « For the better government of the trading affairs. »

2. Archives de Moscou, *Affaires anglaises*, 1628, n° 2.

3. Ce fait est clairement démontré par les pétitions de certains membres sollicitant leur inscription sur le privilège russe à la place d'autres décédés. Voir par exemple dans *State Papers Russia*, II, la pétition du marchand Cartwright du 25 mai 1632 «... Whereas the Emperour hath given the Russia Company of English marchants leave to trade in his country free of custome (whereof I am a member), and hath specified certaine of the said Company in that priviledge, in whose name and under whose proteccion the rest of the said fellowship freely trade... »

4. *Collection de Chilkov* (*Sbornik Chilkova*), pétition de 1649.

5. Cet usage causait souvent de graves inconvénients; voir par exemple la lettre de l'agent Digby écrite à Arkhangel le 7 septembre 1640 (*State Papers Russia*, III) et le serment du marchand Henry Twentyman (*Ibid.*).

6. A. Gerson, *The Organization and early History of the Muscovy Company*, p. 37-40; Scott, *op. cit.*, t. II; Inna Lubimenko, livre russe cité, t. I, p. 27-30, et au t. CIX de la *Rev. histor.*, p. 7.

7. Scott, *op. cit.*, t. II, p. 52.

Digitized by Google

semble assez modeste pour l'époque des Stuarts. La Compagnie des Indes orientales, qui avait commencé son premier voyage avec un capital de 55,000 à 60,000 livres, l'avait déjà porté en 1617 à 1,629,000 livres[1]. Le commerce russe jouait donc un rôle modeste dans la vie économique de l'Angleterre en comparaison du commerce de l'Inde; d'autre part les capitaux dont disposaient les compagnies de la Guinée et du Levant étaient assez voisins de ceux de la Compagnie moscovite. Comme le nombre des membres de la Compagnie diminuait alors que le capital augmentait, les parts de chacun augmentaient beaucoup et la Compagnie, en réalité, jouissait d'un véritable monopole.

L'époque de 1566 à 1581 avait été la plus brillante, grâce au commerce avec la Perse; une seule expédition dans ce pays, de 1568 à 1573, avait apporté 40,000 livres de profit net. Les vieilles dettes ayant été payées, le dividende après la dernière expédition était monté jusqu'à 108 %. Mais cette situation favorable ne dura pas; les voyages en Perse à travers la Russie furent interdits par le gouvernement russe et à la fin du XVI^e^ siècle Cherry se plaignait déjà amèrement de déboires financiers. Il est probable cependant que ses plaintes tombaient à faux et étaient prématurées; en 1608 le dividende fut fixé à 40 % et en 1611-1612 à 90 %. C'était cependant l'époque des troubles en Russie, qui devait sensiblement réagir sur les relations commerciales. Le résultat se manifesta un peu plus tard; en 1617 le dividende ne fut porté qu'à 28 %, et encore ces chiffres ne semblent avoir existé que sur le papier. Les documents parlent du commerce russe comme se trouvant en complète décadence; les chasseurs de baleine en Groenland s'étaient séparés de la vieille Compagnie, les dettes augmentaient, la situation devint intenable et en 1644 le gouverneur Garroway fut arrêté et emprisonné par le gouvernement.

Pour parer aux difficultés de plus en plus sérieuses, on avait essayé en 1623 de transformer le système du commerce, pratiqué depuis soixante-dix ans, en abandonnant le principe du « joint-stock » pour revenir aux plus anciennes pratiques de la « regulated company », où chaque membre, moyennant le payement d'un droit d'entrée et en se conformant aux règles éla-

1. Scott, *op. cit.*, t. II, p. 52, et Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, t. II, p. 203.

Digitized by Google

borées par la Société, conduisait ses affaires avec son capital particulier[1]. La discussion à la cour générale fut très vive. John Merrick et l'agent Fabian Smith protestèrent avec énergie, traitant le nouveau système de *rash and inconsiderate proceeding*. Mais le parti contraire l'emporta ; il avait prévalu, assuraient ses adversaires, par des moyens illégaux[2], sous l'influence des *interlopers*[3] qui, ayant jusqu'ici trafiqué illicitement en Russie, voulaient profiter de l'occasion pour se faire reconnaître par la nouvelle « regulated company ». Mais le gouvernement russe refusa nettement de sanctionner cette organisation, craignant de voir s'introduire sur ses marchés de nouveaux Anglais privilégiés[4]. La Compagnie cependant n'avait pas attendu sa permission, et en 1625 les Anglais étaient venus s'établir à Moscou dans différentes maisons, au lieu de vivre en commun dans la maison anglaise[5]. Mais de chacun d'entre eux le tsar exigea les droits imposés à la Compagnie tout entière ; il

1. *Affaires anglaises*, 1623, n° 1, novembre ; *State Papers Russia*, II, sans date, endorsed : « The Emperors and the Lords answer delivered to me in writinge the 3d of Maye in Musco », et *ibid.*, lettre de Christophe Cox, de Moscou, du 20 mai 1624. La demande de Jacques I[er] à ce sujet est nettement formulée dans sa lettre au tsar du 3 mai 1623 (*Chartes anglaises*, n° 34) : « ... Wee haue for divers reasons of state and particulary for better increase of trade and commerce betwene both Our Kingdoms and people taken into Our Princely consideracion, *that the trade which heretofore hath bene caried iointly in one common stock within Your Majesties Kingdomes*, aswell for ventinge the comodities of our Kingdome as for buying upp the comodityes of Your Majesties dominions, *shall now be caried and managed* (in all these parts of Your Majesties dominions, wherinto Our marchants are licensed to trade) by all those of Our marchants which are named in Your Majesties gratious priviledges and licensed by Us, and by all such their fellowes, associates successors and factors (as are capable thereof) *in a severall and particular trade every man for himselfe...* »

2. Le parti de Merrick dressa un acte en règle, dans lequel il protestait contre les menées de ses adversaires, *State Papers Russia*, III : « The opinione and advice of Sir John Merricke and some other brethren of the Muscovia Company concerning the trade of Russia. »

3. C'est ainsi seulement qu'on peut expliquer le choix de Cox pour remplir une mission fort délicate en Russie, car ce dernier est caractérisé par un document de l'époque comme « a brother of the greatest Interlopers of our nacyon alwaies opposite to us in our trade... » (*Ibid.*)

4. Dans sa réponse de juin 1624, le tsar formula une série de questions : Ne seraient-ce que les mêmes marchands qui viendraient en Russie et pourquoi ce changement dans leur commerce ? Auraient-ils, comme auparavant, un agent à leur tête et à quel chiffre seraient évaluées leurs affaires ? (*Royal Letters*, 49).

5. *Affaires anglaises*, 1625, n° 1, fol. 120.

Digitized by Google

finit pourtant par s'adoucir, permit aux Anglais de commercer librement, sans acquitter de nouveaux droits, exigeant toutefois qu'ils continuassent d'habiter en commun et en même nombre qu'auparavant. Il en résulta que la Compagnie revint dès 1635 à ce principe du « joint-stock » et la réforme échoua.

Cependant les finances de la Compagnie s'embrouillaient de plus en plus. En 1621 la Compagnie refusait de payer au gouvernement anglais un nouveau surcroît de droits de 1 °/₀[1], en prétextant les charges excessives qu'elle supportait pour les ambassades[2]. A chaque fois que les autres compagnies de commerce armèrent contre les pirates, elle s'abstint de participer à ces entreprises générales[3]. Cependant en certains cas elle trouvait bon de s'exécuter. C'est ainsi qu'en 1618, le tsar Michel ayant demandé un prêt au gouvernement anglais, la Compagnie fit mille efforts pour le contenter. Après s'être endettée auprès de différentes personnes, elle passa un contrat avec la Compagnie des Indes, qui consentit à lui fournir une partie de la somme, à condition de prendre part aux bénéfices du commerce russe pendant huit ans[4]. On rassembla ainsi la somme de 200,000 livres (100,000 roubles) et on l'expédia sous forme de prêt, du roi d'Angleterre bien entendu, en Russie; cependant, ce fut le vrai créancier, la « Muscovy Company », qui en fixa les conditions : 1° permission de trafiquer par la Volga avec la Perse; 2° conclusion de contrats avantageux pour l'achat du lin et du chanvre et l'exportation des câbles; 3° refus aux Hollandais de privilèges semblables à ceux des Anglais; 4° établissement d'une date fixe pour le remboursement de la dette[5]. Par suite de circonstances tout à fait exceptionnelles, le tsar ne

1. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1619-1623, ann. 1621, p. 302, 25 octobre.

2. En deux ou trois ans, elle avait dépensé 9,000 livres; voir aussi *Lansd.*, 100, n° 14.

3. *Cal. State Pap. Dom.*, t. 1619-1623, ann. 1619, 17 novembre, p. 96; ann. 1621, 5 octobre, p. 296, et 25 octobre, p. 302; ann. 1622, 23 janvier, 338; t. 1633-1634, ann. 1633, 19 juillet, p. 147.

4. *Ibid.*, t. 1611-1618, p. 532, 1 april 1618 «... The East-India Company helps the Muscovy Company with the loan to the Emperor of Russia, on condition of sharing their profits for 8 years. » Aussi *Ibid.*, p. 533.

5. Archives de l'Académie des sciences à Petrograd, *Mss. de Hamel*, t. XXXIII, 3440, et un document extrêmement curieux dans les *State Papers*, II, fol. 257, intitulé : « Reasons to induce his Majestie to the loane of monie unto the greate Emperor of Russia, now required by his Ambassador Alexey Evanove. »

Digitized by Google

reçut que 20,000 roubles[1], qui étaient remboursés déjà en 1621[2].

La Compagnie était de plus en plus assiégée par ses créanciers; ceux-ci se plaignaient au gouvernement anglais qu'elle n'acquittât pas les acomptes de sa dette, et qu'en certains cas elle refusât même tout payement[3].

M. Scott a très nettement démontré ce que fut l'organisation financière de la « Muscovy Company ». Tout en existant pendant une longue période sous le même nom et munie des mêmes droits et privilèges, elle avait trouvé bon d'ouvrir un compte spécial pour chacun de ses voyages en Russie, marqués dans ses livres par les lettres successives de l'alphabet A, B, C, etc. Chaque fois, un certain nombre de membres se présentaient et le capital était fixé. Cependant la question de savoir si chaque entreprise devait être considérée comme une affaire absolument indépendante avait reçu déjà au XVII^e siècle des réponses contradictoires à la cour de l'Échiquier[4]. Les faits semblent indiquer qu'une certaine dépendance financière entre les voyages consécutifs se maintint, puisque maintes fois les membres d'une nouvelle entreprise furent appelés à répondre pour les dettes et malversations des entreprises précédentes[5].

Si chaque nouveau voyage entraînait ouverture d'un crédit spécial et était marqué par une lettre de l'alphabet, nous assistons en outre de temps à autre à un changement plus capital,

1. *Affaires anglaises*, 1618, n° 2, 2 juillet, et Inna Lubimenko, *la Correspondance et les relations diplomatiques des premiers Romanovs avec les premiers Stuarts* (en russe), *Journal du ministère de l'Instruction publique*, juillet 1915, p. 79-80.

2. *Royal Letters*, 49, et *State Papers Russia*, I, fol. 111, lettre de Michel à Jacques I^er du 17 août 1621; Merrick avait dû insister sur la nécessité de rendre l'argent aux Anglais, sous prétexte que Jacques I^er en avait besoin pour aider son gendre, Frédéric le Palatin.

3. Par exemple dans *State Papers Russia*, II : « To the Right Honorable the Lords and others of his Majesties most honorable Privie Councill, the humble answere of the Muscovia Companie unto the peticion of M^rs Ann Place. » Sur le rôle du Privy Council dans les relations anglo-russes, voir un article d'Alexandrenko dans *le Journal du ministère de l'Instruction publique*, 1889, décembre, p. 266-279.

4. *Exchequer, King's Remembr.*, Interrogatories, 22 James I, Hil., n° 1.

5. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1611-1618, p. 549; t. 1629-1631, ann. 1631, p. 479, 9 janvier, demande adressée à Sir William Russel, trésorier de la flotte anglaise, ancien directeur de la Compagnie; voir aussi *Ibid.*, t. 1619-1623, ann. 1622, novembre, p. 461; t. 1623-1625, ann. 1624, 17 juin, p. 276; t. 1625-1649, add., ann. 1638, p. 600, 65; t. 1638-1639, ann. 1638, p. 245.

Digitized by Google

lorsqu'une nouvelle société, toujours sous le même nom et avec les mêmes droits, se substituait à la dernière, avec une nouvelle administration et une nouvelle comptabilité, marquée par une nouvelle série des lettres de l'alphabet. De tels changements se produisirent par exemple en 1607 et en 1620[1]; quelquefois ils eurent pour suite la confirmation de la charte de la Compagnie par le roi et de ses privilèges par le tsar.

Une telle organisation, qui manquait complètement d'unité, fut peu favorable au bien-être général de la Compagnie. Chaque entreprise voulait constituer à elle seule un succès, payait de hauts dividendes et négligeait les dettes; chaque membre, peu intéressé à la conduite générale des affaires, ne pensait qu'à recevoir sa part des profits et à retirer à temps son épingle du jeu. Le crédit de la Société devenait donc de plus en plus instable, et en 1631 le trésorier de la flotte déclara ouvertement que son sceau ne constituait plus une réelle garantie.

Il faut cependant reconnaître qu'elle n'était pas la seule à se débattre dans des difficultés de ce genre. On sait que l'état financier de toutes les compagnies de commerce de l'époque, aussi bien en Angleterre que dans d'autres pays, était lamentable[2]. En Russie cependant certaines causes spéciales étaient venues s'ajouter à ses déboires; si la période des troubles avait déjà fait perdre aux Anglais, d'après les calculs de Merrick, 144,000 roubles, plus tard l'altération de la monnaie russe fut une cause de pertes nouvelles. Pour se rendre un compte exact de ces difficultés, il est indispensable de voir de près les conditions du commerce des Anglais en Moscovie au XVII[e] siècle.

II.

Pendant la « Smouta », beaucoup d'étrangers avaient quitté le pays et arrêté leurs affaires. Mais la « Muscovy Company », malgré toutes les difficultés, trouva bon de se maintenir dans la situation acquise, en faisant confirmer successivement ses privilèges par tous les tsars de cette époque[3]; elle lutta de pied

1. Scott, *op. cit.*, t. II, p. 52 et 57.

2. Voir par exemple pour les compagnies françaises : Chailley-Bert, *les Compagnies de colonisation*, p. 165-175, et Bonassieux, *les Grandes compagnies de commerce*, p. 495.

3. Une lettre de John Merrick du 11 janvier 1605, *State Papers Russia*, I, fol. 192, nous renseigne sur les démarches de cet agent anglais auprès du tsar

Digitized by Google

ferme contre les Polonais, les Suédois, tous ceux qui, avec l'appui des hommes politiques de l'empire moscovite, cherchaient à développer leur commerce. Les succès de la Compagnie dans cette lutte difficile semblent en grande partie dus à l'énergie et au tact de l'un de ses agents, John Merrick.

. Fils de William Merrick, agent de la Compagnie, John avait commencé par être en 1584 agent à Yaroslav, puis en 1592 à Moscou. A la fin du règne de Feodor il avait été élu membre de la Compagnie; en 1598 il en était un des directeurs. Depuis il fit maint voyage en Russie, s'acquittant avec succès de missions diplomatiques et commerciales. En 1615-1617 il avait été le médiateur heureux entre les Russes et les Suédois en leur faisant conclure la paix de Stolbovo, ce qui lui valut l'octroi d'un médaillon avec le portrait du tsar[1]. En 1626 il fut élu gouverneur de la Compagnie[2]. Il était marié à la fille d'un autre membre actif de cette Compagnie, Francis Cherry[3].

Cet Anglais se distinguait nettement de ses prédécesseurs par tous ses procédés et la manière de se conduire envers les Russes. La Compagnie avait employé dès son début des personnages remarquables, tels que le célèbre explorateur Jenkinson, et des diplomates habiles, tels que Randolph et Fletcher; mais ceux-ci étaient venus en Moscovie comme des étrangers. Tout en en imposant à la cour par leur énergie et leur dignité, ils se tenaient à l'écart de la vie russe, ne connaissant ni la langue ni les mœurs du pays. Ce n'est que vers la fin du XVI[e] siècle qu'apparaissent en Russie les représentants d'une nouvelle génération d'Anglais, à laquelle nous devons rattacher Merrick; ces jeunes gens avaient vécu dès leur enfance dans la « maison anglaise » de Moscou et connaissaient à fond la langue et les coutumes du pays[4]. Se mêlant de près à la vie russe, ils pou-

Dimitry : « Nor have I at any time made request unto this noble Emperor in behalfe of the Russia Company, whereto hee did not presently condiscend... » Le commerce en Perse fut même autorisé. Sur le privilège du tsar Visily Chouisky de 1607, voir *Coll. de Chilkov*, pétition de 1649, déjà mentionnée.

1. *Coll. de la Soc. hist. impér. russe*, t. XXIV; Lygin, *la Paix de Stolbovo* (Stolbovsky dogovor); Massa, *Histoire des guerres de la Moscovie*, t. II; Inna Lubimenko, article russe cité, dans le *Journal du ministère de l'Instruction publique*, juillet 1915, p. 71-76.

2. *Chartes anglaises*, n[os] 37 et 38.

3. Sur son activité commerciale au XVII[e] siècle, voir dans les archives de « Guildhall », *Remembrencia*, III et IV.

4. Nous retrouvons même parfois dans leur anglais des mots et des expres-

Digitized by Google

vaient avoir une influence plus grande sur le tsar et sur les boïars, et c'est grâce à eux que la Compagnie put maintenir ses privilèges pour une autre cinquantaine d'années.

Le privilège du tsar Feodor de 1586[1], confirmé par Boris et plus tard par tous ses successeurs de la « Smouta », fut maintenu, grâce aux efforts de Merrick, par la nouvelle dynastie des Romanovs. Sa première confirmation par Michel date de 1617[2] et peut être considérée comme la récompense de la paix conclue par les efforts de Merrick avec la Suède, dont la Compagnie retirait ainsi le bénéfice. D'autres confirmations sous le même règne ont été données : en 1621 à l'occasion d'un changement dans l'administration de la Compagnie[3], en 1625 à la mort de Jacques Ier, et en 1628 lorsque le privilège fut recopié au nom de vingt-trois personnes[4] pour être maintenu durant tout le règne de Michel, qui mourut en 1645.

Ce succès était important, les Anglais l'ayant obtenu gratis, tandis que leurs concurrents les Hollandais s'étaient montrés prêts quelques années auparavant à payer un pareil privilège au taux de 60,000 livres par an[5] et faisaient mille efforts pour plaire à Michel[6].

sions moscovites; quelques-unes de leurs lettres ont été publiées dans mon livre russe *Histoire des relations commerciales de l'Angleterre avec la Russie*, I, Appendice, nos 22 et 23.

1. L'original russe de ce document a été publié dans la *Coll. de la Soc. hist. impér. russe*, t. XXXVIII, p. 176-179; en anglais on le retrouve dans les *State Papers Russia*, I. Le privilège de Boris de 1598, répétant celui de Feodor, n'est connu que par une traduction anglaise, publiée dans mon livre, au n° 16 des documents inédits.

2. *State Papers Russia*, II, fol. 253, et *Traités anglais*, n° 6. La charte fut donnée « sous le grand sceau d'or du tsar ».

3. *Traités anglais*, n° 7.

4. *Affaires anglaises*, n° 2, 12 juin. Merrick est nommé comme gouverneur le premier. En 1617, lorsque le privilège avait été donné au nom de dix-sept personnes, Merrick était nommé à la troisième place.

5. Ces conditions avaient été offertes sous la « Smouta » au prétendant au trône de Russie, prince Vladislas de Pologne, *State Papers Russia*, II, fol. 257, mars 1618; « For they [the Hollanders], conceaveinge the Pole likely to prevaile in Russia, wrought with him and proffered 60,000 liv. per annum for sole trade... » Il est peu probable que les Hollandais comptaient être les seuls à commercer, plutôt les seuls privilégiés.

6. Voir par exemple une lettre de John Merrick d'Arkhangel, *State Papers Russia*, II. Ils avaient aussi offert leur concours dans les pouparlers russo-suédois, mais s'étaient vite fatigués des difficultés et retirés, jugeant la cause désespérée.

Digitized by Google

Il faut étudier de près ce privilège qui régla le commerce anglais en Russie pendant la première moitié du XVII[e] siècle. Tout en maintenant les principaux droits acquis par la Compagnie dès 1555, il était cependant beaucoup moins avantageux que le privilège de 1569, conféré par le tsar Ivan[1], puisqu'il n'y était plus question du commerce en Perse ni de l'exploitation des mines de fer et ne garantissait plus aux Anglais le droit exclusif du commerce par la route du Nord; en outre, il contenait quelques interdictions, reconnues contraires à la bonne conduite des affaires, telles que l'interdiction de sortir de la Russie sans passeport et de faire entrer ou sortir des marchandises sans les laisser inscrire sur les registres de la douane[2].

Les principaux droits dont il laissait la jouissance peuvent être résumés comme suit : 1° la permission d'aborder au port de la Dvina et de transporter de là les marchandises dans l'intérieur du pays en trafiquant librement par toute la Russie; 2° l'exemption de tous droits à payer sur les marchandises vendues ou achetées; 3° la libre jouissance des maisons anglaises à Moscou, Yaroslav, Vologda, Kolmogory et Arkhangel, sans taxes ni corvées; 4° l'autorisation de ne pas ouvrir leurs ballots à la douane, qui devait se contenter des listes des marchandises importées et exportées pour les inscrire sur ses registres; 5° le droit, pour les membres de la Compagnie, d'être jugés seulement à Moscou dans le « Posolsky Prikaz ». Tout cela sous condition de ne pas faire le commerce de détail ni d'apporter des marchandises d'autres étrangers, ni de charger les Russes de trafiquer à leur place. La Compagnie était aussi censée apporter à prix raisonnables au trésor du tsar les marchandises précieuses dont il avait besoin, et se charger de vendre à l'étranger certaines marchandises du tsar.

L'autorisation de débarquer au port de la Dvina et de transporter de là leurs marchandises à l'intérieur ne fut jamais contestée aux Anglais jusqu'en 1649. Mais quel était l'endroit précis où le débarquement devait avoir lieu? En 1553, Chancelor avait abordé dans une île près du monastère de Saint-

1. Il a été longuement analysé par nous dans notre article de la *Rev. histor.*, t. CIX, p. 11-13.

2. Voir la comparaison des deux privilèges faite par les Anglais au XVI[e] siècle dans *State Papers Russia*, I, fol. 137 : « A comparison of the two priviledges graunted to the Companie of Muscovia... »

Digitized by Google

Nicolas, appelée dans la suite « Rose Island », et c'est là que furent construits les premiers dépôts, quoique ce port eût l'inconvénient d'être trop ouvert aux vents. C'est probablement pour ce motif que les Hollandais, arrivés en Russie à la suite des Anglais, préférèrent aborder à quinze kilomètres d'eux. Lorsque peu après furent aménagés, à quarante kilomètres de « Rose Island », la ville et le port d'Arkhangel, les Anglais y transportèrent bien leurs dépôts en 1591, mais gardèrent, pour des raisons inconnues, leur ancien port de débarquement à l'embouchure « Poudozemsk » de la Dvina. Leur port et leurs dépôts se trouvèrent donc séparés par une distance de quarante kilomètres, ce qui leur causa de graves inconvénients et un surcroît de dépenses pour le transport des marchandises[1]. Mais, ce qui était plus grave, c'est que l'embouchure de Poudozemsk s'ensablait et devenait impraticable aux grands bateaux qui devaient s'arrêter en pleine mer. La Compagnie, comprenant trop tard son erreur, adressa au gouvernement russe des pétitions de plus en plus pressantes — et les Hollandais en firent autant de leur côté — pour obtenir la permission de faire passer ses bateaux par une autre embouchure, celle de Berezovo[2], et le roi Charles, dès 1629, appuya cette demande par plusieurs lettres qu'il adressa au tsar et au patriarche[3]. La cour russe tarda d'abord à répondre, puis Michel opposa au roi un refus

1. Le privilège de 1617 stipule clairement que les Anglais doivent faire ce transport par leurs propres moyens.

2. Celle-ci avait déjà attiré au XVI^e siècle l'attention de l'explorateur anglais Stephan Borrow, qui avait mesuré sa profondeur en 1557.

3. *Chartes anglaises*, n° 42, 23 avril 1629; n^os 45 et 46, 5 janvier 1630, et *Affaires anglaises*, 1631, 14 juin, n° 2; *Chartes anglaises*, n° 58, 20 mai 1631. Nous lisons par exemple dans la lettre de 1629 : «... In one thing we thinck fit to moue your Majestie our good Brother on the behalfe of our said marchants, who by reason of the troubles of theis parts of Christendome at this tyme, are compelled for their better safetie to send into your Majesties dominions shipps of greater force and burthen then heeretofore they haue vsed, which by reason of the shallownesse of the water uppon the barre of Podezemsc, are forced to ride in open sea and there to lade and vnlade their goods in boats and small vessels, to their great danger, trouble and charges, beside their losse of much time. Wee doe therefore pray your Majestie that for our sake you wilbe pleazed to permitte them to take the benefitt of another passage already knowne by the barrs of Murmensky and Beresovo Oust, which wee assure ourselfe may safely be done without any preiudice at all to your Majestie. »

Digitized by Google

formel[1]. D'autres demandes n'eurent pas de suite plus heureuse[2]. Enfin, l'agent de la Compagnie, Simon Digby, essaya d'user de son influence directe en Russie[3]; après avoir distribué des cadeaux importants aux fonctionnaires russes, il obtint enfin une concession à l'embouchure de Berezovo, mais à condition de payer de nouveaux droits[4], ce que les Anglais et les Hollandais refusèrent carrément. L'embouchure de Poudozemsk leur resta donc seule accessible jusqu'en 1656, lorsque enfin le gouvernement russe voulut bien la reconnaître comme impraticable; mais à cette date les bateaux anglais ne formaient plus qu'une part minime de la flottille commerciale qui mouillait tous les ans près d'Arkhangel.

Le second point important du privilège était l'exemption de tout droit sur les marchandises importées et exportées; les Anglais considéraient ce privilège comme la « conditio sine qua non » de leur commerce en Russie. Cependant, au moment de sa fondation, la Compagnie n'avait point pensé se soustraire à la nécessité de payer des droits au gouvernement russe, de même qu'elle en payait au gouvernement anglais; elle fut agréablement suprise par la largesse du tsar Ivan. Il est assez curieux de constater qu'une compagnie anglaise ait joui pendant tout un siècle d'une situation plus privilégiée auprès des tsars qu'auprès des rois d'Angleterre[5], d'autant plus que les

1. *State Papers Russia*, II, fol. 279-283.

2. On avait signalé au tsar la perte de bateaux occasionnée par le mauvais état de l'embouchure : *Chartes anglaises*, n° 61; *State Papers Russia*, II, fol. 138-140 (faussement datée) et fol. 142-144; dans cette dernière lettre du 12 juin 1632, le roi écrivait : « Wee also by our letter sent the former yeare both to you, our deare brother, and to the Patriarch, our deare cosen, desired leave for our merchants and marinars to pas with their ships over the new discovered barre to Archangel, because in going over the old barre, by the shalowness of the water, a ship of theirs was cast away. And no answer being then given by your Majestie, another ship by striking uppon the olde bar did since receave such a blow, that shee perished at the sea with losse of men and goods. »

3. Voir les lettres de Digby : d'Arkhangel, le 2 septembre 1636, et de Moscou, le 30 mars 1637, *State Papers Russia*, III.

4. Lettre du tsar à Charles I[er] du 31 mai 1637 (*Royal Letters*, 49, et *State Papers Russia*, III, fol. 271-273), traduction anglaise. Le 7 décembre 1637, Digby écrivit en Angleterre pour informer de l'insuccès de sa démarche : *State Papers Russia*, III. En 1646, le parlement anglais s'adressa au tsar Alexis avec la même demande (*Chartes anglaises*, n° 78), mais n'obtint aucune réponse.

5. Voir dans *Lansdowne*, 112, n° 32 : « Instructions for our governor at his

Digitized by Google

autres étrangers payaient en Russie des droits qui, sans cesse, étaient augmentés[1]. Le tsar Michel, toujours à court d'argent, vit dans le privilège anglais une cause de perte pour son trésor et fut, pour ce motif, enclin à favoriser le commerce des autres étrangers. La Compagnie, néanmoins, résistait chaque fois que le tsar voulait l'imposer.

Le traité confinait ensuite les maisons anglaises dans cinq villes : Moscou, Arkhangel, Yaroslav, Vologda et Kolmogory. Sous le règne d'Ivan, les Anglais avaient encore eu des maisons à Narva, Kazan, Astrakan et dans quelques autres villes; mais Narva n'appartenait plus au XVII[e] siècle à la Russie; quant à Kazan et Astrakan, elles avaient perdu leur importance depuis que la route vers la Perse était barrée aux étrangers.

A Moscou, la « maison anglaise » restait à l'endroit qu'elle occupait depuis 1556, sur la Varvarka, au Kitaïgorod[2]; mais beaucoup d'Anglais, dont le grand médecin Arthur Dee[3], y avaient des maisons particulières. Au milieu du XVII[e] siècle, tous les étrangers furent relégués dans le « faubourg allemand[4] ». Là ils pouvaient s'installer selon leurs goûts et étaient moins exposés aux incendies; si les militaires et les médecins se montrèrent satisfaits du changement, les marchands, au contraire, se plaignirent d'être trop loin de leurs affaires.

going to the court »; prière de la Compagnie au gouvernement anglais de la libérer des droits à payer sur les marchandises vendues à la couronne. Sous le règne de Jacques II toutes les compagnies durent se déclarer prêtes à continuer le payement de droits; quelquefois les taxes étaient levées pour des raisons spéciales à l'égard de certaines marchandises; par exemple *State Papers Russia*, II, « John Cartwright's remembraunce for Muscovia, 35 may 1632 ».

1. Kozlowsky, *Kratky otcherk torgovli*, Kiev, 1898, p. 44; Ogorodnikov, *Otcherk istorii goroda Arkangelska*, Morskoy Sbornik (Collection maritime), t. X, p. 133 et d'autres. Les listes de la douane d'Arkhangel sont intéressantes à consulter; archives de Moscou, fonds *Prikaznya Dela*, 71, 29, 1621, 2 mai-9 août, et d'autres.

2. L'ancienne maison semble avoir souffert par des incendies, surtout à l'époque des troubles; elle fut probablement reconstruite, mais à la même place. Dès 1624, la Compagnie avait projeté d'élever de nouvelles maisons, vu l'élargissement projeté du commerce; mais nous avons vu que ce projet échoua; *State Papers Russia*, II, « Copy of a lettre to the L. Chauncellor, the 14 August 1624 from Archangel ».

3. Un document dans *State Papers Russia*, III (sans date, vers 1634), raconte qu'un incendie à Moscou brûla toutes les maisons anglaises, sauf celle de l'agent, de l'apothicaire et d'un marchand.

4. Le mot « allemand » est souvent employé dans les documents comme synonyme d'étranger.

Digitized by Google

Le privilège portait ensuite défense aux fonctionnaires de la douane russe d'ouvrir les ballots de la Compagnie, qui devait présenter les listes des marchandises importées ou exportées. A maintes reprises, les Anglais furent accusés de frauder[1] et ces plaintes des Russes semblent avoir été fondées; la Compagnie, de son côté, considérait cette déclaration comme vexatoire et inutile et s'en plaignait amèrement. On peut se demander à quoi lui servait de dissimuler des marchandises, sur lesquelles elle ne payait pas de droits. La raison en est bien simple : elle apportait en fraude les marchandises d'autres pays, puis elle cachait les meilleurs articles pour ne pas les vendre à la couronne russe au prix fixé; mais surtout elle craignait que ces listes ne servissent à lui extorquer un jour ou l'autre des droits, malgré le privilège, et le fait s'était présenté maintes fois[2].

Le privilège réglait enfin la situation juridique des Anglais en Russie. Le droit qui leur avait été reconnu en 1569 de vivre en Russie « d'après leur loi » et sous la juridiction directe de l'agent n'est plus mentionné ici, et il semble peu probable qu'il ait été longtemps appliqué. Ce qui est confirmé, c'est le droit de n'être jugé dans leurs conflits avec les Russes qu'à Moscou, à la cour du « Posolsky Prikaz[3] », qui avait remplacé pour eux la cour de l' « Opritchina » du Terrible. Ils étaient, de la sorte, libérés des tracasseries, lenteurs et abus des « diaks » de province, souvent hostiles aux étrangers. Cependant, ils ne semblent pas avoir été entièrement satisfaits de cette situation; du moins, en 1620, Merrick essaya d'obtenir un protecteur spécial pour les Anglais, choisi parmi les boïars, mais il essuya un refus[4]. Ils avaient aussi été libérés du payement de toute taxe législative. Cependant, cette clause fut enfreinte comme les autres : en 1633, l'agent Wich en fut réduit à adresser une pétition, demandant que les marchands anglais fussent jugés au « Posolsky Prikaz[5] »,

1. Les Russes assuraient que les Anglais ne déclaraient que 1 °/. de leurs marchandises.

2. Voir par exemple *Royal Letters*, 49, 13 février 1628.

3. Cette institution avait comme fonction spéciale de s'occuper des affaires des étrangers.

4. Soloviev, *Histoire de Russie* (en russe), t. IX, p. 170. Les Anglais expliquaient qu'ils trouvaient plus commode de payer la protection d'un seul boïar que de donner de l'argent à droite et à gauche.

5. *Affaires anglaises*, 1633, n° 3, février.

Digitized by Google

et, en 1640, le tsar dut donner ordre formel de ne pas exiger d'eux des taxes judiciaires[1].

Un projet d'alliance anglo-russe signé en 1623 par Jacques Ier avait stipulé que les Anglais ne pourraient être mis à la torture ni punis de la peine capitale, même en cas de meurtre, sans l'autorisation de leur roi[2]. Ce traité ne fut pas conclu, mais, même à l'époque du Terrible, on ne peut citer aucun cas d'exécution d'un Anglais, sauf le châtiment de Bomely, personnage fort suspect, déjà interné en prison anglaise et ayant une fort mauvaise réputation auprès de tous les autres Anglais en Russie[3]. On connaît aussi les noms de quelques Anglais soupçonnés de trahison et mis à la torture sous le tsar Ivan, mais ils furent libérés et, à l'époque des Romanovs, les cas de ce genre ne se répétèrent plus.

Les Anglais prenaient de plus en plus l'habitude de venir en Russie; si, dans les premiers temps, les membres de la Compagnie et de son administration étaient restés en Angleterre et se contentaient d'envoyer sur place des agents et des facteurs auxquels ils donnaient des instructions détaillées, ce procédé fut bientôt reconnu peu profitable et lorsque, à la fin du règne d'Élisabeth, de jeunes directeurs assumèrent la conduite des affaires, beaucoup d'entre eux avaient eux-mêmes travaillé en Russie, ainsi Merrick, Cherry, Thomas Smith et d'autres. Au XVIIe siècle, il y eut même des assemblées de la Compagnie tenues non pas à Londres, mais à Moscou, probablement dans la maison anglaise, et s'occupant d'affaires qui étaient de la compétence de la « general court », telles que, par exemple, la nomination d'un nouveau membre[4].

L'analyse du privilège anglais semble indiquer que la situa-

1. *Affaires anglaises*, 1640, n° 3, juillet. Voir des détails curieux sur une affaire de succession anglaise en Russie, *Ibid.* et *Chartes anglaises*, n° 109, 1679, avril.

2. Voir à ce sujet mon article russe, *les Projets d'alliance anglo-russe aux XVIe et XVIIe siècles*, dans *Istoritcheskija Izvestia* (*Nouvelles historiques*), 1916, nos 3-4, p. 29-53.

3. Il avait été convaincu du crime de haute trahison et de relations secrètes avec la Pologne.

4. *State Papers Russia*, III, endorsed : « Declaration of the Companie in Mosco against Colonel Lesley. » Les signatures du document, au nombre de vingt-deux, ainsi que la mention de cinq membres qui ne signèrent pas, portent le nombre des Anglais qui assistèrent à cette séance à vingt-sept au minimum. Le document montre en plein la vie et les luttes de partis dans la société russe.

Digitized by Google

tion en Russie restait, au XVII^e siècle, favorable à la Compagnie. Les Anglais y étaient encore « de jure » la nation favorisée par excellence, trafiquant partout, libre de tout impôt, possédant des maisons dans les principaux centres commerciaux et jouissant d'une juridiction privilégiée. Cependant, nous avons constaté que leur commerce était en décadence; les Russes se plaignaient de ce qu'ils n'apportaient que peu de marchandises et d'un choix fort limité, de ce qu'ils n'avaient aucun égard au goût russe et ne fournissaient pas suffisamment le trésor d'articles de luxe : soieries, velours, étoffes brochées d'or, pierres précieuses, etc. Qu'en était-il au juste?

III.

Dès ses débuts, la Compagnie avait surtout importé en Russie le drap « broadcloth » et « kersey » (créseau) apprêté et teint[1]; on mentionne aussi des cotonnades que les Anglais appelaient « les produits naturels de leur pays[2] »; des métaux, tels que le cuivre, le plomb. Ils fournissaient aussi la Russie d'armes et de monnaie, quoique l'exportation du « bullion » eût été défendue en Angleterre[3].

Au XVII^e siècle, le drap conserva sa première place parmi les articles d'importation. Les Russes avaient porté du drap anglais longtemps avant la formation de la « Muscovy Company », car déjà la Hanse l'apportait à Novgorod comme article de commerce ou comme cadeau précieux au tsar[4]. L'acheteur russe était extrêmement conservateur dans ses goûts. Les Anglais assurent que sa couleur préférée était le bleu, ce qui contredit singulièrement l'idée qu'on s'est faite depuis longtemps sur le rouge comme couleur nationale. Quant aux documents russes, ils mentionnent des draps de nuances très variées et de qualités très différentes, mais surtout le « lundish cloth » et le drap de Strafield, dont le prix, sous le règne de Michel, était de un à deux roubles l'archine[5]. La Compagnie assure avoir importé

1. Voir notre article dans *Rev. histor.*, t. CIX, 1912.

2. Hakluit, t. III, p. 197-200, et *Mss. de Hamel*, t. XXXIII, 3692-3695.

3. La Compagnie avait obtenu des permissions spéciales, par exemple *Ashmol.*, 1729, fol. 23, et *State Papers Russia*, I, fol. 50.

4. Berejkov, *O torgovli Russi s Ganzoy* (*Sur le commerce de la Russie avec la Hanse*), p. 159 et 261.

5. Zabeline, *Dopolnenija k dvortsovym razriadam.* Tchtenia Obtchestva Istorie i Drevnostey (Lectures de la Soc. d'hist. et d'ant.), 1883, t. II.

Digitized by Google

surtout du drap de Suffolk et, lorsqu'elle essaya de varier sa marchandise en apportant 226 pièces de drap plus ordinaire de Gloucester, celui-ci ne put être vendu en l'espace de quatre ans[1].

La quantité de draps importée subit de grandes fluctuations. D'une part, en 1621, la Compagnie assurait qu'elle vendait en Russie plus de draps que les Anglais n'en exportaient dans d'autres pays[2]; mais il y a là sans doute une exagération[3]. D'autre part, sous Charles Ier, la Compagnie essaya de passer un contrat avec le tsar, qui lui aurait permis de fournir tous les ans 100,000 pièces de draps, payées moitié en marchandises et moitié en argent[4]. En même temps, elle voulait augmenter le prix de chaque pièce de 20 shillings pour payer une nouvelle taxe supplémentaire au roi Charles[5]. Mais le tsar ne consentit pas et, en 1642 seulement, fut passé un contrat, d'ailleurs très modeste, stipulant que la Compagnie fournirait annuellement 900 demi-pièces de drap aux Russes[6].

Les affaires semblent avoir été contrecarrées par l'importation de la camelotte hollandaise qui remplaçait de plus en plus le drap et évinçait aussi les cotonnades anglaises; celles-ci ne sont presque plus mentionnées comme article d'importation au XVIIe siècle. Le drap hollandais, de qualité inférieure, mais beaucoup meilleur marché, à ce qu'assurait la Compagnie, fut aussi un concurrent dangereux[7].

Si nous passons aux métaux, nous voyons que la Suède fournissait au XVIIe siècle la plus grande quantité de fer, tandis que les Anglais vendaient encore du plomb, du cuivre et de l'étain[8]. Comme l'armée russe avait été réformée sous Michel et

1. *State Papers Russia*, II, sans date, commençant par les mots : « The Company of Muscovia to make tryall of the vent of ordynarie packe clothes made white... »

2. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1580-1625, Adden., ann. 1621, p. 639, 69.

3. Voir une constatation plus modeste dans *State Papers Russia*, II, fol. 257.

4. *Catalogue des Royal Letters*, t. XVIII, p. 293. Elle comptait que 25,000 pièces de drap fin seraient enlevées par les boïars, 25,000 de qualité secondaire par les classes moyennes et le reste, plus ordinaire, par le peuple et les Tatars de Crimée.

5. En 1634, les trois compagnies de Moscovie, des Indes orientales et de Turquie entraient en pourparlers pour régler le commerce des draps : *Cal. State Papers Dom.*, t. 1633-1634, ann. 1634, p. 577.

6. *Chartes anglaises*, n° 1642, 1er juin.

7. Collins, *The present state of Russia*, III, p. 38.

8. Voir les permissions spéciales données à la « Muscovy Company » pour

Digitized by Google

renforcée de bataillons et d'officiers étrangers[1], le tsar dut aussi augmenter les achats d'armes; c'est ainsi que l'Angleterre fournit, en 1630, 2,000 mousquets[2] et, en 1632, 5,000 épées[3]. Elle envoyait aussi de la poudre et d'autres provisions de guerre[4].

Comme la Russie fit, au XVII^e siècle, de grands progrès, les étrangers importèrent de plus en plus de nouvelles marchandises, dont le besoin ne se faisait pas sentir auparavant. C'est ainsi que, depuis l'arrivée à Moscou du pharmacien anglais Freneham, à la fin du XVI^e siècle, les Russes s'étaient habitués à employer des médicaments[5], exportés surtout de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Allemagne, d'où étaient venus aussi les premiers médecins[6]. En 1662, par exemple, l'ambassadeur John Hebdon acheta en Angleterre 542 livres de médicaments, expédiés à Arkhangel en onze ballots; la dépense était montée à 1,375 roubles[7]. Les vases pharmaceutiques et les instruments de chirurgie furent aussi importés de l'étranger.

Plusieurs documents anglais mentionnent encore le tabac, quoique son usage eût été à plusieurs reprises défendu en Russie. Le marchand anglais Cartwright en reçut même du tsar pour 8,000 roubles en payement de ses marchandises, mais à condition de ne pas le vendre en Russie, ce qui lui causa plus tard de graves ennuis[8]. On importait aussi des produits coloniaux que la « Muscovy Company » achetait à la Compagnie des Indes[9].

exporter du cuivre (*Cal. State Papers Dom.*, t. 1603-1610, p. 437,-1608, 6 juin) et de l'or (*Affaires anglaises*, 1697, n° 5, 20 août).

1. Voir mon article dans *Journal du ministère de l'Instruction publique*, juillet 1915, p. 81-82, et *Mss. de Hamel*, t. XXXII. En 1631, le tsar envoya avec le colonel écossais Alexandre Lesly une lettre à Charles, demandant de fournir officiers, soldats et armements (*State Papers Russia*, II, fol. 193-199, 29 janvier 1631, traduction anglaise).

2. *Royal Letters*, 49, 29 novembre 1630.

3. *Ibid.*, 4 janvier 1632, et *Chartes anglaises*, n° 61, 18 juin 1632.

4. *State Papers Russia*, II, sans date.

5. Tkechelachvili, *Russkaia Farmacija* (*la Pharmacie russe*), Moscou, 1902.

6. Novombergsky, *Vratchebnoe Stroenie v do-Petrovskoy Russia* (*l'Organisation médicinale russe avant Pierre le Grand*), Tomsk, 1907, et Inna Lubimenko, *la Médecine et la pharmacie en Russie avant Pierre le Grand*, Ruskiy Istoritcheskiy Journal (Revue historique russe), 1917, liv. 2.

7. En 1671, une nouvelle provision fut achetée en Angleterre par l'apothicaire Binian.

8. *Chartes anglaises*, n° 72, 12 décembre 1636, et n° 75, 4 juin 1641; *Affaires anglaises*, 1637, n° 2, et *Royal Letters*, 49, 31 mai 1638.

9. *Cal. State Papers East India*, t. 1613-1616, n° 739, 20 juin 1614, achat d'une grande livraison de poivre.

Digitized by Google

L'importation de marchandises anglaises semble avoir donné moins de profits à la Compagnie que l'exportation de matières premières russes, dont les documents parlent beaucoup plus en détail. Au XVI^e siecle, les principaux articles d'exportation étaient le beurre, la graisse, la cire, les fourrures bon marché, le lin, le chanvre, la viande salée et surtout les câbles faits à Vologda et à Kolmogory dans des fabriques anglaises, subventionnées par le tsar Ivan ; en 1582, ces câbles avaient été reconnus comme les meilleurs par le trésorier de la flotte anglaise[1]. Au XVII^e siècle, les bateaux de commerce qui stationnaient dans le port de Saint-Nicolas étaient chargés de froment, beurre, graisse, huile, cire, lin, chanvre, cuir, fourrures, résine, goudron, cendre, duvet, savon, poisson, viande de porc, etc. En 1612, les Anglais mentionnaient encore : câbles, mâts, caviar, feutre pour chapeaux, etc.

Le commerce des câbles était fort important pour l'Angleterre et le Parlement de 1604, malgré toutes les critiques qu'il adressa à la Compagnie, la loua d'avoir fourni la flotte anglaise de câbles de Russie[2]. Sous le règne d'Élisabeth, elle en avait importé pour 13,500 livres en une seule année[3]. Quand, plus tard, ses affaires furent moins florissantes, elle importa, surtout de Prusse, le chanvre brut et la résine. En 1630, plusieurs Anglais avaient essayé d'obtenir à son détriment un privilège pour l'importation en Angleterre du chanvre et la fabrication de câbles ; ils se heurtèrent à un refus[4] et la Compagnie continua de fournir la couronne et la Compagnie des Indes orientales de câbles russes[5]. En 1634 elle avait, en Russie, une provision de 152 tonnes de câbles et 116 tonnes de chanvre, mais ces quantités étaient loin de suffire à l'Angleterre[6] qui sentait de plus en plus la nécessité de fabriquer elle-même des câbles[7].

Lorsque, après 1649, la Compagnie dut abandonner ses affaires dans l'intérieur de la Russie, ses fabriques furent pro-

1. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1580-1590, p. 74.
2. *Ibid.*, t. 1603-1610, p. 463.
3. *Ibid.*, t. 1520-1590, p. 467.
4. *Ibid.*, t. 1629-1631, p. 448.
5. En 1610, le trésorier lui avait payé pour les câbles 8,476 livres 9 shillings : *Ibid.*, t. 1603-1610, p. 610, et, en 1615, John Merrick avait proposé à la « East India Company » de lui vendre 150 tonnes : *Cal. State Papers East India*, t. 1613-1616, n° 1048.
6. *Cal. State Papers Dom.*, ann. 1637, p. 35, 29 avril.
7. *Ibid.*, t. 1633-1634, p. 265, ann. 1633, 21 octobre.

Digitized by Google

bablement liquidées ou passèrent en d'autres mains; du moins, nous voyons qu'elle se contenta dès lors d'acheter le chanvre brut[1] dont elle ne trouvait encore pas toujours des quantités suffisantes[2], ce qui augmenta l'importation en Angleterre du chanvre de Riga apporté par la Baltique[3]. Mais le conflit avec le Danemark en 1666 ayant fait craindre la fermeture des détroits du Sund, on chargea l'ambassadeur Hebdon, qui partait pour la Russie, d'y acheter du chanvre, de la résine et des mâts[4]; comme les câbles ne sont pas mentionnés dans cette commission, nous pouvons supposer que leur fabrication en Russie avait cessé à cette époque[5]. L'Angleterre en fabriquait déjà avec succès en employant par moitié le chanvre de Russie et celui de Riga[6].

Le premier privilège du tsar Michel donnait à penser que la Compagnie conserverait le droit exclusif à l'exportation de la résine[7], si nécessaire pour les câbles; mais elle fut bientôt évincée par les Hollandais et dut chaque fois humblement implorer la permission d'acheter cet article[8]. C'est que les Anglais ne s'entendaient pas entre eux; pendant que l'ancien agent Wich cherchait à obtenir pour lui-même un privilège du tsar[9], Charles I[er] recommandait un autre personnage qui voulait exporter pendant sept ans de 3,000 à 4,000 tonneaux de résine sans payer de droits[10]. Le résultat fut que le monopole resta aux

1. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1661-1662, p. 190, ann. 1661, 24 décembre.

2. En 1663, 436 paquets avaient été envoyés de la Russie; la dépense, y compris emballage et transport, avait monté à 213 livres : *Ibid.*, ann. 1663-1664, p. 271, 14 septembre.

3. *Ibid.*, ann. 1666-1667, p. 299, 29 novembre 1666.

4. *Ibid.*, t. 1665-1666, p. 392, ann. 1666, 11 mai et ann. 1666-1667, p. 337, ann. 1666, 11 décembre.

5. Pour la seconde moitié du XVII[e] siècle, nous n'avons trouvé dans les *Cal. State Dom.* qu'une seule mention de câbles apportés de la Russie en 1665.

6. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1661-1662, p. 243, ann. 1662, 15 janvier.

7. *State Papers Russia*, II, fol. 255-256.

8. Première demande en 1623 : *Affaires anglaises*, 1623, novembre, n° 1. En 1625, pétition de l'agent Fabian Smith : *Ibid.*, 1625, 16 mars, n° 4; en 1627, *Ibid.*, 27 mai, n° 1, le gouvernement russe autorisait les Anglais d'acheter de la résine à Kolmogory; en 1630, Charles I[er] adressait au tsar une prière spéciale de lever pour les Anglais sa défense à acheter la résine dans son pays : *Chartes anglaises*, n° 46, et *Affaires anglaises*, 1636, janvier-juin, 1643, n[os] 1-6.

9. *State Papers Russia*, II, « To the King's most Excellent Majestie the humble peticion of Thomas Wyche... », sans date, probablement de 1636.

10. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1636-1637, p. 302, ann. 1636; *Chartes anglaises*,

Digitized by Google

mains des Hollandais[1], et les Anglais durent se contenter de permissions spéciales[2] ou acheter leur résine à Stockholm[3]. En 1663, Charles II demanda au tsar Alexis de ne pas fournir ses ennemis les Hollandais de mâts et de résine, en laissant le monopole de ces articles aux seuls Anglais[4]; mais le tsar en fit défendre l'achat aux deux peuples[5].

Une autre occupation importante de la « Muscovy Company » était la chasse à la baleine et la vente de l'huile, dont les fabriques de savon faisaient grande consommation. Un privilège de 1577 lui en avait déjà octroyé le monopole[6], mais c'est seulement au XVII[e] siècle qu'elle en profita pleinement. Dès 1608, trente et une tonnes d'huile avaient été obtenues et le monopole fut confirmé par Jacques I[er] en 1613[7], avec défense formelle à d'autres d'importer l'huile en Angleterre[8]. Mais, la Compagnie ayant expédié en 1614 quinze bateaux pour le Groenland[9], ceux-ci rencontrèrent sur leur route des bateaux hollandais et, dès lors, commença une concurrence acharnée entre les deux nations sur cet article[10].

n° 71, 1636, 25 mars, et *Affaires anglaises*, 1636, n° 2, 27 juin-11 janvier 1637. Une lettre de l'agent Digby nous montre que cette pétition avait produit un effet défavorable à la cour russe. Plus tard, lorsque le roi pétitionna en faveur de Wich (*Chartes anglaises*, n° 73, 1638, 3 décembre), Digby, qui avait ambitionné pour lui-même ce privilège, proposa à ce dernier d'intercéder en sa faveur, mais sous condition d'en être payé au taux de 5,000 roubles par an (*State Papers Russia*, III, fol. 54, lettre de Digby, d'Arkhangel, datée du 5 septembre 1639). Voici dans quels termes Thomas Wich parle de cette affaire : « Most humbly shewing unto your Majestie that in the Empire of Russia there is made great store of good tarrr, wich for divers yeares hath bine ingrossed by a Hollander... by wich meanes, if the English will have any, they must buy it at the second hand, and this comodity being soe necessary and usefull for shipping and such great plenty to be hade in Russia and at easy rates... » : *State Papers Russia*, II.

1. *Ibid.*, fol. 289-291.

2. Par exemple *Affaires anglaises*, 1645, n° 1.

3. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1663-1664, ann. 1664, p. 530, 26 mars.

4. *Chartes anglaises*, n° 97, 29 décembre 1663. Il est à remarquer que les câbles ne sont pas mentionnés ici.

5. *Affaires anglaises*, 1666, 21 mars-15 novembre, et *Chartes anglaises*, n° 98, 1666, 25 janvier.

6. C. T. Carr, *Select charters of Trading Companies*, p. 28-30.

7. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1615-1625, Adden., ann. 1613, p. 546, et Scott, *op. cit.*, t. II, p. 53.

8. *Ibid.*, t. 1611-1618, ann. 1614, p. 252, 11 septembre, et *Patent Roll*, 11 James I, part 15. Voir aussi sur cette industrie *Exchequer*, *King's Remembr.*, ann. 6, Charles I[er], et *Landsdowne*, 142, fol. 391.

9. *Mss. de Hamel*, t. XXXI, 1378.

10. *Add. Mss.*, 33837, fol. 76.

Digitized by Google

Pour parer plus facilement aux empiétements des Hollandais et à ceux de certains Écossais à qui Jacques I[er] avait octroyé un privilège, la « Muscovy Company » décida de se rattacher à la « East India Company »; mais, comme celle-ci ne tenait pas à répondre des vieilles dettes de sa nouvelle alliée, on fonda, en 1620, une nouvelle compagnie — la « Greenland Company » — qui compta une cinquantaine de membres, disposa d'un capital de 20,000 livres et fit confirmer son monopole en 1622[1], lorsqu'elle importa 1,300 tonnes d'huile. Mais elle eut aussi à lutter avec des concurrents qui ne cessaient d'enfreindre son privilège, prétendant qu'elle ne pouvait suffire à toute la consommation d'huile en Angleterre[2]. C'est que la chasse à la baleine ne pouvait être faite régulièrement; plusieurs années de suite les affaires périclitaient, puis, tout à coup, la baleine se montrant en grandes masses, on obtenait en une saison de 3,000 à 4,000 tonnes d'huile, plus que la Compagnie ne pouvait apporter en une fois. En 1653, sur 3,000 tonnes importées, 1,600 appartenaient à cette dernière, le reste à ses concurrents. Mais, dès l'année suivante, elle éprouva plusieurs échecs sérieux et ses affaires s'embrouillèrent, ce qui donna prétexte à la Chambre des Communes d'annuler, en 1672, son privilège et de déclarer la chasse à la baleine libre à tous. L'activité de la « Greenland Company », qui avait duré pendant un demi-siècle, avait été, somme toute, utile à l'Angleterre, car elle augmenta l'importation non seulement de l'huile, mais encore de la baleine dont le prix baissa de douze points[3]. Quoique le privilège de 1577 ait libéré la « Muscovy Company » de tous droits sur ses marchandises, cet avantage ne se maintint pas et, au XVII[e] siècle, la « Greenland Company » payait au gouvernement anglais 6 shillings pour une tonne d'huile[4] et 2 deniers pour une livre de baleine[5].

Les documents ne nous donnent presque pas de renseignements sur l'achat du poisson, par contre nous sommes assez

1. *Sign. Manual*, James I, n° 6, 24 novembre 1621-15 juillet 1622. Les documents ne distinguent pas toujours entre les affaires de la « Greenland » et de la « Muscovy Company. »

2. En certains cas le roi leur défendait la vente (*Cal. State Papers Dom.*, t. 1628-1629, ann. 1628, 19 march, p. 26); en d'autres, il la favorisait (*Ibid.*, t. 1628-1629, ann. 1629, p. 501, 22 mars, et t. 1637, p. 30).

3. De 2 shillings il était tombé à 2 deniers : *Cal. State Papers Dom.*, t. 1623-1625, ann. 1624, p. 342, 21 septembre.

4. *Acts of the Privy Council, Colonial*, I, n° 2199.

5. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1623-1625, ann. 1624, 21 septembre.

Digitized by Google

bien renseignés sur le commerce du caviar; ce commerce était considéré comme très avantageux et se faisait régulièrement à cette époque entre Arkhangel et Livourne[1]. Les Anglais, les Allemands et les Hollandais se faisaient une concurrence acharnée pour l'exploiter. Les premiers l'avaient d'abord tenu en leurs mains[2], puis avaient dû l'abandonner au profit des Hollandais qui obtinrent un monopole et en retirèrent de grands profits. Un essai fait par l'agent de la Compagnie en 1636 pour reconquérir ce droit à l'échéance du monopole hollandais échoua auprès du tsar[3].

Le blé était pour la Russie un autre article d'exportation. Au XVI[e] siècle, on n'en parle que peu; mais, à l'époque des premiers Stuarts, seize lettres furent échangées entre les deux cours à ce sujet. C'est que le commerce du blé en Russie, ainsi que de bien d'autres marchandises à cette époque, était le monopole de la couronne[4]; et, comme dès 1628 toute l'Europe occidentale connut une longue période de famine[5], il était naturel que le roi d'Angleterre cherchât à acheter du blé dans ce pays[6]. Malheureusement, il songea plus en cette occasion à favoriser certains personnages suspects qui voulaient s'enrichir par ce commerce[7] qu'à préserver son peuple de la famine; du moins l'agent Fabian Smith l'en accusa amèrement et fit même comprendre au tsar que la Compagnie ne pouvait appuyer les demandes du roi[8]. Des faits de ce genre n'étaient pas de nature à raffermir le

1. Brückner, *Kulturhistorische Studien*, I, p. 47.

2. *State Papers Russia*, III, lettre de Coke à Digby, 27 mars 1636.

3. *Ibid.* et une autre lettre écrite par Digby d'Arkhangel le 2 septembre 1636.

4. Soloviev, *op. cit.*, IX, p. 307; Kilbourger, *op. cit.*, p. 59.

5. Rogers, *Agriculture and Prices of England*, t. V, et Naudé, *Die Getreidehandelspolitik der europäischen Staaten vom 13 bis zum 18 Jahrhundert*, Berlin, 1896. En Hollande le prix du blé avait monté en quelques années de 44 à 420 florins.

6. Le 12 avril 1628, il demandait la permission pour Robert Siem d'acheter six à sept bateaux de blé : *Chartes anglaises*, n° 40, et *State Papers Russia*, III. En 1630, un autre personnage voulait recevoir quatorze bateaux de blé : *Chartes anglaises*, n° 54, 30 septembre 1630. Le 31 octobre 1629, Charles avait intercédé pour Wich, nommé facteur principal pour l'achat du blé en Russie : *Ibid.*, n°s 44 et 45.

7. Par exemple, en 1630, quatre personnages de ce genre sont mentionnés dans les documents; voir *Chartes anglaises*, n°s 48, 49 et 52, et *State Papers Russia*, II, lettre de Chamberlain du 31 juillet; aussi *Affaires anglaises*, n° 1, 1630, 12 novembre; 1631, 11 avril.

8. Lettre de Smith au secrétaire Cook, datée d'Arkhangelsk, le 24 août 1629,

Digitized by Google

prestige, déjà très compromis, des Anglais à la cour russe, et on ne peut s'étonner que Michel fît longtemps la sourde oreille aux pétitions de Charles; il finit seulement par lui octroyer 30,000 chetverts[1] sur 100,000 demandés, en alléguant le manque de grain en Russie; cependant, les Anglais étaient sûrs du contraire et nous savons en vérité que d'autres étrangers étaient mieux fournis à cette époque[2].

Beaucoup plus tard, en 1646, Charles renouvela sa demande, la portant jusqu'à 300,000 chetverts, dont Alexis octroya 30,000[3]. Après la révolution de 1649, pour montrer sa sympathie au jeune prince exilé, le tsar lui accorda un prêt de 40,000 ruidollers, fourni en grain et fourrures[4]. On trouvait en Angleterre que le grain russe, qui avait été séché dans des hangars chauffés afin de pouvoir supporter le long transport maritime, n'avait pas bon goût[5]. Mais, comme les années de famine ne permettaient pas le choix, toute l'Europe demandait du pain aux vastes domaines agricoles du tsar.

En 1614, Merrick avait essayé d'obtenir pour les Anglais la permission de cultiver le lin dans les environs de Vologda; cependant, plus tard, la Compagnie abandonna ce projet, prétextant que le roi d'Angleterre avait trouvé peu convenable pour ses sujets de labourer la terre étrangère. Il est peu probable qu'elle eût pu organiser au XVII[e] siècle, lorsque sa décadence se

State Papers Russia, II : « ... This state taking the matter into consideration and discovering from the partie himselfe, that this exporting of corne meerly tended to the benefit of some particular men, called me before the Lords of the Councell, by whom after they had intimated unto me the Emperors desire to satisfie his Magesties in all reall curtesies..... yt was required of me (as I was his Magesties minister in this place) whether I had any particular commission concerning this busines, whereunto, when I could not in my due respect of his Magesties honor otherwise answere (then as in truthe yt was), that I had noe commission, the state held themselves satisfied, and returned the messenger with an answere suteable to the disposition of the times... »

1. Le chetvert correspondait à peu près à une tonne. Charles remercia le 20 mai 1631 : *Chartes anglaises*, n° 57.

2. En 1630, on avait exporté du blé en Hollande, en Suède et en Danemark : *Affaires anglaises*, 1630, n° 4, 14 mai; la Suède, par exemple, obtint d'abord 79,000 chetverts et, l'année suivante, encore 50,000, c'est-à-dire quatre fois plus que l'Angleterre.

3. *Chartes anglaises*, n° 79, février 1646; *Affaires anglaises*, 1648, n° 4, 16 juillet-mars 1649, et *Chartes anglaises*, n° 81, 1er juin 1648.

4. *Chartes anglaises*, n° 82, 16 décembre 1648, et n° 85, 30 juin 1655; lettre de remerciement du prince écrite plusieurs années plus tard en Cologne.

5. *Cal. State Papers Dom.*, ann. 1640, p. 354.

Digitized by Google

précipita de plus en plus, des colonies agricoles. Elle se contenta donc d'acheter du lin aux Russes; en 1619, par exemple, Smith s'en procurait à Pskov[1].

Quoique certains historiens russes aient affirmé que les Anglais savaient mieux que les autres étrangers obtenir des concessions de mines en Russie, nous ne croyons pas que les essais de ce genre aient été très fructeux. Il ne faut pas oublier que ce métier était pour eux assez nouveau, puisque, en 1561 et 1564 encore, des concessions avaient été données en Angleterre aux Allemands, comme plus experts[2]. En 1617, Merrick avait bien demandé et obtenu pour la Compagnie le droit de chercher du fer et de l'étain sur les bords de la Soukona et, en 1624, il avait loué des ouvriers en Angleterre[3]. Cependant, les grandes usines de Toula furent installées au XVII[e] siècle par des Hollandais[4]. Parmi les artisans appelés pour chercher des métaux précieux et des pierres précieuses, on signale aussi quelques Anglais, par exemple John Bulmer en 1626[5] et Cartwright avec dix ouvriers en 1640[6].

Les documents nous fournissent quelques renseignements sur les prix de certaines marchandises en Russie. Au milieu du XVII[e] siècle, les cotonnades étaient vendues de 1 rouble 50 copeks à 3 roubles par pièce; le cuivre 4 roubles 50 à 6 roubles le poud[7]; l'étain anglais 5 roubles à 7 roubles 50; le poivre 5 à 8 roubles; le raisin sec 80 copeks à 2 roubles. Il ne faut pas s'étonner de ce bon marché apparent de la marchandise étran-

1. Archives princ. du minist. des Aff. étr. à Moscou, fonds des *Départs*, contenant des détails sur les arrivées et les départs des étrangers venus en Russie; 1619, 25 novembre, n° 3.

2. Scott, *op. cit.*, t. I, p. XCIV.

3. Voir aussi *Départs*, 1641, n° 2, 28 décembre.

4. *Affaires hollandaises* (archives du minist. des Aff. étr. à Moscou), 1636, 9 février, n° 2, et 1646, n°s 1-6, 9 juillet et n° 4; *Livres hollandais* (*Ibid.*), n° 2, 1645. Pierre Marselis et André Vinius étaient des Hollandais, mais Philémon Akema, quoique sujet hollandais, devait être danois ou allemand d'origine.

5. *Départs*, 1626, n° 7, 8 décembre; voir aussi *Chartes anglaises*, n° 39, 2 juin 1627.

6. *Affaires anglaises*, 1643, 2 septembre. Comme ils ne trouvèrent rien, le gouvernement russe les accusa de chantage et leur fit payer les frais de leurs recherches. Voir la mention de bijoutiers anglais à Moscou dans les *Départs*, n° 6, 1642, 24 août, et *Affaires anglaises*, 1647, mars, n° 2.

7. Le poud = 40 livres russes. Une livre française correspond à peu près à 1 1/4 de livre russe.

Digitized by Google

gère, car la valeur de l'argent à cette époque était fort différente de la nôtre. Comme les historiens russes ne sont pas d'accord pour la définir, il semble plus prudent d'en juger d'après le prix des marchandises russes : le blé ne coûtait que 60 à 70 copeks le chetvert ; le caviar se vendait à Moscou 2 3/4 à 4 copeks la livre ; une poule coûtait 2-3 copeks ; les garnitures de zibeline de 18-20 gueux, 5 roubles 50 à 6 roubles ; un manteau de gros feutre 70 copeks à 1 rouble 50 copeks[1].

Nous avons tâché de nous tenir aux prix moyens, mais il faut remarquer que les marchandises étrangères, qui ne pouvaient être apportées qu'une fois par an, variaient beaucoup de prix d'une année à l'autre. Quelquefois, pour faire monter démesurément son prix, la Compagnie s'abstenait d'importer une marchandise. Les Russes se sont souvent plaints de cette manœuvre et on comprend que les « interlopers », qui n'entraient pas dans ces intrigues, leur rendaient dans ces cas de grands services et gagnaient leur sympathie.

IV.

On a vu les difficultés que la Compagnie rencontra en Angleterre comme en Russie et qui lui rendirent plus redoutables les concurrents qu'elle eut à combattre sur les marchés moscovites. Ceux-ci étaient de trois genres différents : 1° les Russes eux-mêmes, qui commençaient à s'éveiller de leur long sommeil oriental ; 2° les « interlopers » anglais, qui leur avaient déjà donné bien des soucis au siècle précédent ; 3° les autres étrangers venus en Russie, parmi lesquels les Hollandais occupaient la première place.

En ce qui concerne les Russes, nous avons déjà dit qu'étant encore incapables de prendre en propres mains le commerce étranger, ils laissaient aux Anglais le rôle actif. Cependant, les conditions du commerce anglais étaient devenues beaucoup moins favorables après la « Smouta » ; les marchandises les plus avantageuses, telles que blé, cire, cendre, goudron, fourrures et beaucoup d'autres, devenues le monopole de la couronne, ne pouvaient plus être achetées sans autorisation spéciale. Un chroniqueur de l'époque appelle le tsar le premier commerçant de

1. Pour comparer, disons qu'en 1914 une poule coûtait à Moscou 1 rouble à 1 rouble 50 cop. et une livre de caviar de 4 à 7 roubles.

Digitized by Google

son empire[1]; c'est lui aussi qui achetait les articles provenant de la Sibérie et de la Perse. On sait combien le commerce avec ce dernier pays avait enrichi la Compagnie au XVI^e siècle, mais tous les efforts faits pour reconquérir ce marché restèrent vains sous les Romanovs. Les monastères faisaient aussi un commerce important[2] et les églises étaient souvent employées comme dépôts pour les marchandises. Les gros marchands russes détestaient les Anglais et, ne pouvant sérieusement rivaliser avec eux dans les affaires, ne perdirent jamais l'occasion de leur nuire auprès des tsars; cependant, leur influence dans le pays était devenue beaucoup plus considérable après la « Smouta » et surtout après la mort de Michel, qui avait été, somme toute, favorable aux Anglais.

Les « interlopers » constituaient le second danger pour la Compagnie, d'autant plus sérieux qu'en Angleterre les ennemis des monopoles et des compagnies privilégiées devenaient de plus en plus nombreux. D'ailleurs, Jacques I^er, perpétuellement à court d'argent, était toujours prêt à donner de nouveaux privilèges qui, parfois, étaient en contradiction flagrante avec les monopoles de ses prédécesseurs qu'il avait lui-même confirmés; ainsi il accorda une patente à une compagnie écossaise pour la chasse à la baleine, ce qui fut une cause de pertes sérieuses pour la « Greenland Company » et donna lieu à des procès interminables entre les deux concurrents[3]. Le gouvernement russe, que les Stuarts mettaient souvent en garde contre les « interlopers », pouvait alléguer que parfois quelques-uns d'entre eux venaient en Russie[4] avec des recommandations de la cour anglaise; il s'accommodait d'eux, interdisant officiellement leur commerce[5], tout en en profitant largement à l'occasion. Mais ce qui de tout temps avait été le plus dangereux, c'était l'entente entre les « interlopers » et les agents de la Compagnie; on sait qu'en 1623 certains des membres de la Compagnie avaient insisté pour envoyer un des

1. P.-M. de La Martinière, *Voyage des pays septentrionaux*, Paris, 1617, t. I, p. 184-185. Voir aussi *Cal. State Papers Dom.*, t. 1634-1635, ann. 1635, p. 68 et 99, 8 juin.

2. *Relation curieuse de l'estat présent de la Russie*, p. 47, et Pokrovsky, *Histoire de Russie*, t. II, p. 71.

3. *Cal. State Papers Dom.*, série de documents de 1623 à 1652, ann. 1623, p. 569; ann. 1627, p. 10, 40, 113 et 125; ann. 1629, p. 511; ann. 1630, p. 394; ann. 1631, p. 42, 163 et 201, etc.

4. *Chartes anglaises*, n° 37, 5 février 1627, et n° 74, 17 décembre 1639.

5. *Affaires anglaises*, 1616, n° 2, 1^er septembre.

Digitized by Google

principaux « interlopers », Cox, à la cour de Russie. Une fois qu'un personnage de ce genre s'immisçait dans les affaires de la Société, on pouvait être sûr d'avance qu'elle en souffrirait cruellement un jour ou l'autre. Mais les « interlopers » firent pis; ils s'allièrent aux plus dangereux ennemis des Anglais, les Hollandais, les initiant aux secrets du commerce et les guidant dans leurs relations avec les Russes.

Presque dès le début, la « Muscovy Company » avait trouvé sur son chemin des marchands d'autres nations; c'était le troisième danger pour elle, et le plus grand. Les Hollandais avaient suivi la nouvelle route dès 1565; les Français étaient venus presque en même temps, mais leur activité ne dura pas[1], parce que, depuis le conflit avec la Pologne pendant la « Smouta », les Russes étaient fermement décidés à ne pas souffrir chez eux de catholiques. Ce fut donc surtout aux peuples protestants, Allemands, Hollandais, Danois et autres, que les Anglais se heurtèrent sur les marchés moscovites au XVII[e] siècle.

Les Danois et les Suédois[2], dont le commerce se faisait par la Baltique ou les frontières de terre[3], eurent des conflits moins fréquents avec la Compagnie que les peuples qui suivaient la route du Nord. Nous trouvons peu de plaintes à leur sujet dans les documents anglais, quoique les Suédois, par exemple, aient eu en Russie une situation très avantageuse. La Compagnie commença de s'alarmer lorsque des combinaisons politiques, telles que le projet de mariage entre un prince danois et la fille de Boris ou l'arrivée à la cour russe du prince Valdemar, menacèrent de donner aux peuples du Nord la prépondérance.

Pour ce qui est des Allemands, on sait le rôle important de la Hanse en Russie; mais, depuis 1494, elle ne put se relever du coup qui lui avait été porté à Novgorod; l'élément allemand fut dès lors surtout représenté par des prisonniers de guerre faits pendant la lutte avec l'Ordre teutonique; il est vrai que sous

1. Voir un livre intéressant, mais contenant beaucoup d'erreurs, sur l'histoire de Russie, par L. Delavaud, *les Français dans le Nord*, Rouen, 1911.

2. Voir un article de Tsvetaev dans Russky Vestnik (Mercure russe), t. CLXXVII, 1885, juin, p. 812-822 et 823-824; Fechner, *Chronik der evangelischen Gemeinden in Moskau*, I, p. 4 et 15; Soloviev, *op. cit.*, t. IX, p. 176 et 277; *Acty Archeographitcheskiya* (*Actes archéographiques*), t. III, n° 200, et *Cal. State Papers Dom.*, t. 1619-1623, ann. 1619, p. 2.

3. Voir des détails intéressants sur les efforts des Suédois pour faire dévier le commerce avec la Russie par la route Baltique, dans *Communications de Rodès*, Chtenia Obtch. Istor. i Drevn. (Lect. de la Soc. d'hist. et d'antiq.).

Digitized by Google

Michel des Allemands étaient aussi venus librement de leur pays, mais ils ne jouissaient plus des vastes privilèges et de l'organisation formidable de la Hanse; cependant, en 1634, il s'en fallut de peu qu'ils n'obtinssent pour dix ans le privilège du commerce avec la Perse[1]. A la fin du XVII[e] siècle on signale jusqu'à 18,000 Allemands en Russie.

Le vrai danger pour les Anglais était les Hollandais, et la lutte anglo-hollandaise sur les marchés moscovites pendant le règne de Michel mériterait une étude spéciale. La concurrence hollandaise a généralement été signalée comme la cause de la décadence du commerce anglais en Russie, mais cela n'est qu'en partie exact, car nous avons déjà vu combien de causes diverses y contribuaient. D'ailleurs, il ne suffit pas de signaler simplement cette concurrence; la vraie question est de savoir pourquoi l'Angleterre a dû battre en retraite devant la Hollande sur les marchés moscovites. Les adeptes de la liberté du commerce ont essayé d'attribuer la victoire des Hollandais à leur haine pour le monopole, le protectionnisme et la réglementation du commerce[2]; les républicains y ont voulu voir l'avantage, sur une monarchie vénale, d'un État libre, capable de se faire représenter par des personnages de haute qualité[3].

Mais ne serait-il pas dangereux de prendre ces explications à la lettre? Le fait est que la Hollande n'a pas toujours été ennemie du monopole; une compagnie hollandaise privilégiée, et gouvernée tyranniquement par son général, a exploité le commerce des Indes orientales et laissé un souvenir assez funeste dans

1. Tsvetaev, *op. cit.*, p. 831; Brückner, *Kulturhistorische Studien*, II, 19; Soloviev, t. IX, p. 237, et Fechner, *op. cit.*, I, p. 219.

2. Voir par exemple l'introduction au t. CXVI du *Sbornik Imp. Ist. Obtch.* (*Collection de la Soc. hist. impér. russe*), p. VII et VIII.

3. *Vestnik Evropy* (*le Messayer de l'Europe*), 1868, janvier, *op. cit.*, et Aug. Lüder, *Geschichte des Holländischen Handels*, p. 628; aussi Hendr. Diferee, *De Geschiedenis van den Nederlandschen Handel*, Amsterdam, 1908. Il est intéressant de constater que les membres de la « Muscovy Company » eux-mêmes étaient enclins à partager cette opinion; un document de 1612 permet de faire remonter leurs sympathies républicaines jusqu'à cette époque; voir notre article dans *Engl. Hist. Rev.*, avril 1914, p. 251 : « ... Popular states, we know, are commonly adverse to monarchies, and by reason their bodie never dieth, which preserveth them from any sensible chainge, their councells are ever uniforme, and their pursuits constant : which is the reason, that such estates have over growen by the defects and oversights of their neighbours, upon which they attend and watch diligently to take all advantages that be offered them... »

Digitized by Google

l'histoire[1]. Voulant compenser la dépense de 25,000 livres payées au gouvernement pour son monopole, elle entra dans une lutte acharnée et presque sauvage contre les autres nations, surtout les Anglais. En général, les Hollandais ont souvent compris la liberté d'une manière égoïste et mesquine; n'avaient-ils pas demandé au Danemark de fermer les Sunds aux bateaux anglais et bloqué pendant tout un siècle la côte flamande?

Il est vrai qu'en Russie ils n'arrivèrent pas à former une grande compagnie privilégiée; cependant, des essais de ce genre peuvent être signalés à plusieurs reprises; un groupe de marchands d'Amsterdam, par exemple, pétitionna pour obtenir un monopole pour l'exportation du blé[2].

D'ailleurs, la question de savoir si le monopole à cette époque avait été utile ou nuisible au commerce n'a pas encore été résolue; il suffit d'indiquer qu'un historien moderne de premier ordre, tel que le professeur Scott, s'est prononcé en faveur des « Joint-Stock Companies » en général, du moins pour l'époque des XVI^e et XVII^e siècles[3]. Quant à la « Muscovy Company » en particulier, sa formation a certainement facilité aux Anglais l'établissement de leur commerce en Russie. Le maintien des relations diplomatiques, qui avait sérieusement favorisé les relations commerciales[4], n'aurait probablement pas pu être obtenu par des marchands isolés et, puisque le gouvernement anglais ne voulait pas prendre sur lui l'initiative et les dépenses en cette occasion, il était probablement nécessaire qu'un corps organisé le remplaçât. L'exemple de la Hollande même montre à quel point des marchands isolés étaient peu capables de remplir une mission de ce genre, puisque, de 1565 à 1629, les Hollandais ne surent trouver ni l'argent ni les hommes nécessaires pour envoyer une ambassade en Russie. Heureusement pour eux, au

1. *Collection de la Soc. hist. impér. russe*, t. CXVI, p. CCVI-CCVII, et Massa, *op. cit.*

2. Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, p. 417; Chailley-Bert, *les Compagnies de colonisation sous l'Ancien régime*, p. 14-15; Pringsheim, *Beiträge zur wirtschaftlichen Entwickelungsgeschichte der Vereinigten Niederlanden im 17 und 18 Jahrhundert;* Lüder, *op. cit.*, p. 105; Treitschke, *Die Republik der Vereinigten Niederlanden*, p. 575.

3. Cunningham est aussi plutôt favorable au monopole pour cette époque.

4. Inna Lubimenko, *The Correspondence of Q. Elizabeth with the Russian tsars*, dans Americ. Hist. Rev., avril 1914, et *les Relations diplomatiques de la Russie au XVI^e siècle*, dans *Rev. histor.*, t. CXXI, 1916.

Digitized by Google

XVII[e] siècle cela devenait moins nécessaire, car les Russes avaient déjà appris à envoyer de leur propre initiative des ambassadeurs en pays étrangers.

Il est aussi intéressant de constater que les Hollandais ont été influencés par l'organisation et le commerce de la « Muscovy Company », qu'ils mentionnent souvent comme un exemple digne d'être imité[1]. Quant aux qualités supérieures des marchands républicains, il est permis d'en douter, puisque leur résident en Russie, Isaac Massa, mentionna lui-même des exemples de leurs intrigues, de leurs fraudes et surtout de leur haine réciproque. Dans les Indes, l'infidélité et la mauvaise conduite de leurs serviteurs ont été signalées maintes fois[2]. En Hollande, tout aussi bien qu'en Angleterre, on se plaignait de prix démésurés et de maints abus des marchands[3]. C'est que pour mener à bien des voyages dangereux et des entreprises audacieuses, il a fallu dans tous les pays des aventuriers sans foi ni loi[4].

En Russie comme ailleurs, les deux nations profitèrent de toute occasion pour se nuire mutuellement. Les Anglais s'efforçaient de persuader au tsar Michel que les États-Généraux avaient intrigué contre la Russie en Suède et en Pologne[5]. Ils comparaient les Hollandais à une volée de sauterelles s'abattant sur le pays pour manger le pain d'autrui[6]. Les Hollandais, de leur côté, se moquaient de l'affaiblissement politique de l'Angleterre; une de leurs caricatures représentait ce royaume sous la forme d'un lion avec trois couronnes renversées[7]; les Anglais répondaient en les accusant de marquer frauduleusement leurs plus mauvais draps de manière à jeter le discrédit sur les marchandises anglaises[8]. Malheureusement cette lutte devenait de plus en plus inégale[9]; c'est que, pendant que l'Angleterre, sous

1. *Collection de la Soc. hist. impér. russe*, t. CXVI, p. lix, note 5, et p. 86, ainsi que plusieurs constatations chez Massa, *op. cit.*

2. Par exemple Raynal, *op. cit.*, p. 435.

3. Lüder, *op. cit.*, p. 124-125; *Messager de l'Europe*, août 1868, p. 809-810; Fechner, *op. cit.*, I, p. 186.

4. *Ibid.*, p. 104.

5. *Messager de l'Europe*, 1868, août, p. 809-810; Fechner, I, p. 186.

6. Brückner, *Kulturhistorische Studien*, II, p. 59.

7. Samuel Collins, *The Present State of Russia;* comparer *Cal. State Papers Dom.*, t. 1649-1650, ann. 1649, march, p. 64.

8. *Ibid.*

9. Il est intéressant de constater qu'en 1612 déjà la Compagnie s'était rendu parfaitement compte du grand danger qui la menaçait si la Hollande s'affer-

Digitized by Google

les premiers Stuarts, subissait une déchéance politique et économique, la Hollande, au contraire, traversait la période la plus brillante de son histoire. Comme les recommandations de Jacques I^er^ et surtout de Charles I^er^ se trouvaient de plus en plus discréditées en Russie, la Compagnie affaiblie restait seule et sans soutien en face de la cour russe, qui ne lui maintenait plus qu'à contre-cœur ses privilèges.

Lorsque, en 1645, mourut le tsar Michel, son héritier, Alexis, se montra encore beaucoup moins favorable aux Anglais; il s'abstint de confirmer leur privilège et les força, en 1646, de payer des droits sur leurs marchandises. La révolution anglaise empira encore la situation. Lorsque l'ambassadeur russe, parti pour l'Angleterre, revint en apportant la nouvelle alarmante que le roi avait été chassé de Londres et le parlement mis à sa place, le mécontentement contre les Anglais révolutionnaires devint très sérieux à la cour, d'autant plus que les membres de la Compagnie ne cachaient pas leurs sympathies pour le parlement. Cependant, le moment était fort mal choisi pour mécontenter le tsar, car, depuis quelque temps, l'effervescence contre les étrangers en Russie devenait de plus en plus grande. La bourgeoisie russe, influencée par les gros marchands de Moscou, avait déjà adressé au nouveau tsar plusieurs pétitions pour l'abolition des privilèges étrangers[1]. Lorsque éclata en Angleterre le coup terrible de 1649, ce fut la débâcle; et, comme le jeune prince Charles avait lui-même demandé au tsar la suppression du privilège de la Compagnie comme punition de sa trahison envers la dynastie, Alexis s'empressa de satisfaire tout ensemble le prince déchu et les marchands russes, en déclarant les Anglais bannis de la Moscovie, « parce qu'ils avaient fait avec tout leur

missait sur les marchés russes : « ... And yf the States should obtaine that trade from us, either at the King of Polands hands, or by undertaking the protection of that people upon our refusall (as questionles they will, and doe allready take yt into their thoughts), doe not wee thinke, that they, beeing a politike and industrious state, will make som notable use of yt for the strengthening of their owne navy and infeebling of ours (who now only stand in competicion with them for strength of shipping), that so they may becom sole arbiters and masters of the sea? And yf they can by this meanes allso draw unto them that wealthy trade of the East, will not so much riches and so much power, accompanid with such active vigilancy, becom formidable and dangerous in a short time to all their neighbours?... » Document publié dans notre article de l'*Engl. Hist. Rev.*, avril 1914.

1. Voir la plus intéressante de 1649 dans la *Collection de Chilkov.*

Digitized by Google

pays un grand crime, ayant mis à mort leur roi Charles[1] ». Leurs privilèges furent abolis et leurs maisons confisquées.

Cependant, la Compagnie continua d'exister et son commerce en Russie ne cessa pas complètement. Si elle avait perdu le droit de venir librement dans toutes les villes russes, elle pouvait toujours apporter ses marchandises à Arkhangel et elle parvint même à recevoir des permissions spéciales pour certains de ses facteurs de se rendre à Moscou ; mais il fallait désormais payer des droits pour toutes les marchandises anglaises. Un moment, elle eut l'idée de diriger son commerce vers Narva et Reval ; se mettant sous la protection de la Suède, elle comptait envoyer ses facteurs en Russie avec les marchands suédois, très favorisés dans le pays[2]. Mais ce projet fut bientôt abandonné, probablement parce que la Compagnie n'avait jamais eu que le monopole de la route du Nord, la route de la Baltique étant exploitée par la « Eastland Company[3] ». Puis, tout au fond, les Anglais gardaient l'espoir de reconquérir leur ancien privilège. Après la restauration, la Compagnie fut soutenue par les rois d'Angleterre, qui, dans leurs lettres à la cour russe, revenaient constamment sur ce sujet[4]. Puisque le tsar avait puni la Compagnie pour son manque de loyauté envers le roi, raisonnaient-ils, ne serait-il pas naturel qu'il pardonnât, maintenant qu'elle était revenue à l'obéissance? Mais Alexis présenta des prétextes de tout genre, des affaires urgentes, des guerres, etc., et, tout en répondant par des lettres aimables, se garda bien de faire ce qu'on lui demandait. Les Anglais durent donc se contenter, la mort dans l'âme, de quelques permissions données à certains marchands de venir avec leurs marchandises à Moscou et dans d'autres villes[5]. En 1682, ils se plaignaient encore qu'il ne leur fût plus permis de faire leur commerce à Arkhangel, que, pour venir à Moscou, il fallût recevoir un passeport spécial, qu'on les forçât à payer de nouveaux droits et qu'on leur extorquât de

1. *Sobranie Gosoudarstvennik Gramot i Dogovorov* (*Collection des chartes et traités d'État*), III, n° 138, p. 455-456.

2. Rapports de Rodès, *Lect. de la Soc. d'hist. et d'antiq.* à Moscou, 1915, t. II, p. 13.

3. Voir par exemple Neva R. Deardorff, *English Trade in the Baltic during the Reign of Elizabeth*.

4. *Chartes anglaises*, n° 102, 15 janvier 1668; n° 104, 9 avril 1673, et *Affaires anglaises*, à la même date.

5. *Affaires anglaises*, 1659, 18 juin; 1678, n°s 2 et 3, et *Départs*, n° 8.

Digitized by Google

l'argent[1]. Comme les ambassades spéciales à la cour russe n'avaient pas eu plus de succès, en 1669, le dernier « joint-stock » de la Compagnie fut liquidé, et elle continua dès lors son activité amoindrie, comme une « Regulated Company[2] ».

V.

Récapitulons. On a vu qu'au XVII^e siècle l'organisation de la « Muscovy Company » était restée la même dans ses grandes lignes; mais, si la vieille administration subsista, dépourvue seulement du second gouverneur, elle semble avoir perdu une partie de ses pouvoirs au profit du « committy » des directeurs, qui s'occupa surtout des affaires commerciales et financières. C'est dans ce milieu probablement que fut élaboré, vers 1623, le projet d'abandonner le principe du « joint-stock » pour lui substituer une « Regulated Company »; mais l'opposition du gouvernement russe, ainsi que le manque d'unanimité parmi les membres sur ce point, fit revenir, après un essai infructueux de quelques années, à la vieille organisation, qui persista jusqu'en 1669.

Au commencement, l'administration avait dirigé de Londres toutes les affaires en donnant aux agents qui la représentaient en Russie des instructions détaillées; plus tard, les affaires devenant plus considérables, il fallut transporter en partie l'activité de la Compagnie d'Angleterre en Russie[3]; on a vu qu'au XVII^e siècle certaines séances de la Compagnie furent tenues à Moscou, où résidaient beaucoup plus de membres qu'auparavant. Les gouverneurs de cette époque, tels que Thomas Smith et surtout John Merrick, connaissaient à merveille le pays; quant aux directeurs, ils furent pris en grande partie parmi la jeunesse des « maisons anglaises », qui avait fait son apprentissage des affaires sur place. Tout cela aurait dû améliorer la situation; malheureusement pour la Compagnie, ses

1. *Affaires anglaises*, 1683, n^os 1 et 2; voir aussi une pétition de la cour anglaise à la cour russe, *Chartes anglaises*, n° 111, 12 avril 1682.

2. Scott, *op. cit.*, II, p. 67.

3. Il est intéressant de remarquer que pour le XVI^e siècle on trouve, parmi les documents, des instructions du gouvernement à ses agents, tandis que pour le XVII^e les relations entre ces deux pouvoirs sont surtout représentées par des lettres des agents aux gouverneurs.

Digitized by Google

chefs recherchèrent les profits particuliers au détriment des intérêts généraux.

Dès 1617, le premier Romanov avait confirmé le privilège de Feodor de 1586, qui garantissait à la Compagnie le libre commerce dans tout le pays. Néanmoins, l'attitude du gouvernement russe à son égard était devenue beaucoup moins favorable qu'auparavant et une série de ses demandes fut refusée. On a vu, par exemple, les difficultés faites au sujet de la « Regulated Company » en 1623, précisément au moment où les négociations d'une alliance anglo-russe semblaient toucher à leur fin. Plus tard, des demandes très justifiées pour le passage des bateaux anglais par la nouvelle barre de Berezovo essuyèrent également un refus. Au moment du manque de blé en Angleterre, le tsar se fit longtemps prier en vain d'envoyer des secours. On refusa aux Anglais le commerce de la résine, du caviar et d'autres marchandises, parce que le monopole en avait été concédé aux Hollandais.

Cette décadence s'explique surtout par l'affaiblissement général du commerce anglais à cette époque. La Compagnie importait encore du drap, mais la camelotte et le drap hollandais lui faisaient une concurrence très sérieuse. Pour les métaux, la Suède tenait la tête dans le commerce du fer, les Anglais livrant encore du plomb, du cuivre et du lin. Leur importation de marchandises précieuses, très importante pour la cour russe, était insuffisante, probablement parce que la Compagnie, déjà très appauvrie, ne trouvait pas de profit à vendre ces articles très cher à des prix fixes. C'était plutôt l'exportation des matières premières russes qui la préoccupait, mais le tsar n'y était aucunement intéressé; s'occupant lui-même de la vente de beaucoup de marchandises russes, il trouvait peu de profit à les céder aux Anglais qui ne lui payaient pas de droits.

Cette exemption des droits à payer au trésor était certainement le grand défaut de la Compagnie aux yeux du tsar et, s'il l'avait lui-même octroyée au commencement de son règne, il n'avait depuis cessé de le regretter. La Compagnie, au contraire, s'y cramponnait, se refusant à l'abandonner au moment précis où ses finances devenaient de plus en plus précaires. C'eût été cependant peut-être le seul moyen efficace de gagner les sympathies de la cour, de briser la concurrence hollandaise et d'éviter la catastrophe finale. Les Hollandais, quoique n'ayant

Digitized by Google

pas montré, en Russie comme ailleurs, les qualités supérieures dont on les a trop souvent parés, avaient le grand avantage d'appartenir à un pays qui se trouvait à l'apogée de sa fortune politique et économique, d'être riches, influents et de payer sans broncher au trésor russe les droits sur leurs marchandises. Très experts dans les questions de commerce, initiés par les « interlopers » anglais aux secrets de la Compagnie, ils profitèrent volontiers de la longue expérience de celle-ci en Russie pour l'imiter sur beaucoup de points.

Pendant ce temps, le gouvernement anglais, de plus en plus discrédité par des manœuvres maladroites, par des lettres de recommandation trop fréquentes et par les nouvelles alarmantes de la guerre civile, laissait la Compagnie seule et sans soutien. La catastrophe de 1649 lui porta le dernier coup, le jeune tsar Alexis jugeant le moment propice pour lui enlever son privilège, qu'il n'avait pas encore confirmé. Le rôle prépondérant des Anglais en Russie touchait à sa fin.

Inna LUBIMENKO.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES VRAIS ET LES FAUX MÉMOIRES DU CARDINAL DE RICHELIEU

Le cas de l'ouvrage qui porte le titre de *Mémoires du cardinal de Richelieu* est bien singulier. Ces *Mémoires* ne sont pas entièrement l'œuvre du Cardinal, d'après son propre témoignage que personne ne récuse, et pourtant ils ne sont pas apocryphes, en ce sens que l'on sait qu'ils sont composés avec des pièces qui faisaient partie de son cabinet et que l'on en connaît l'auteur ou plutôt les auteurs. Ils n'offrent à la lecture que peu d'intérêt, au moins dans leur plus grande partie, et leur style est souvent indigne du grand Cardinal, car il est parfois d'une platitude, d'une naïveté, même d'une niaiserie inexplicables; cependant, ils en sont à leur troisième édition. Leur ton d'apologie et leur composition un peu décousue ont toujours inquiété et mis en défiance ceux qui ont voulu s'en servir pour l'histoire du règne de Louis XIII, et, néanmoins, ils sont l'histoire de ce temps présentée, mais incomplètement, à l'aide des documents les plus authentiques. Vingt anciens élèves de l'École des chartes ont été ou sont encore chargés de préparer l'édition de ces *Mémoires* dont, depuis quelques années, la Société de l'histoire de France poursuit l'impression[1], et aucun d'eux n'a dégagé scientifiquement, d'une manière indiscutable, l'origine du texte et l'attribution définitive de ses divers éléments: ils sont restés à la surface de l'œuvre, malgré de très louables, de très consciencieux efforts et des études ingénieuses, ils n'ont pu pénétrer jusqu'au fond parce que leurs travaux se poursuivaient en porte à faux. Enfin, pour l'édification du public, deux érudits qualifiés, M. Robert Lavollée et M. Louis Batiffol, sont en désaccord absolu sur l'époque où les

1. *Mémoires du cardinal de Richelieu*, publiés d'après les manuscrits originaux pour la Société de l'histoire de France, sous les auspices de l'Académie française. Paris, Raynouard, 1907-1921, 5 vol. in-8°, seuls parus.

Digitized by Google

Mémoires auraient été composés, M. Lavollée affirmant, sans fournir de preuves décisives et à l'aide de raisonnements contestables, qu'ils ont été préparés du vivant du Cardinal, M. Batiffol soutenant, également sans preuves irrécusables, qu'ils ont été rédigés après la mort de Richelieu sous leur forme actuelle, celle qui est imprimée[1].

M. Batiffol n'avait pas à prouver que les *Mémoires de Richelieu* ne sont pas de celui-ci, il pouvait se contenter de l'affirmer comme une opinion personnelle, tandis que M. Lavollée, en tant qu'éditeur des *Mémoires*, avait pour obligation stricte de fournir des preuves absolues que le texte qu'il publiait était l'œuvre de Richelieu. Or, le premier soin qu'il prit fut, précisément, de démontrer, en apportant des preuves indiscutables du fait, que les *Mémoires* sont l'œuvre d'un autre que le Cardinal. Il est vrai qu'il affirme qu'ils ont été composés du vivant de Richelieu, avec son approbation, sous sa direction, mais, ceci, il l'affirme et ne le prouve pas, ce qui est grave. Il n'en apporte, en effet, ni une preuve matérielle absolue, ce qui indique qu'il n'en existe pas, ni une preuve morale, ainsi qu'on le verra plus loin.

Pendant longtemps j'avais cru, comme tout le monde, n'ayant pas étudié particulièrement ce point d'histoire, que les *Mémoires de Richelieu* étaient son œuvre personnelle ; mais du jour où M. Lavollée, reprenant d'ailleurs et justifiant définitivement une opinion déjà exprimée au XVII^e^ siècle, eut démontré que ces *Mémoires* n'avaient pas été composés par le Cardinal, mais par Harlay de Sancy, évêque de Saint-Malo[2], je pensai que ce qu'on publiait sous

1. *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires de Richelieu*, préparée pour la Société de l'histoire de France, sous la direction de MM. Jules Lair, baron de Courcel, Louis Delavaud. Paris, 1905-1922, t. I à III. — R. Lavollée, article publié par la *Revue des Études historiques*, 1904. — L. Batiffol, *les Faux Mémoires du cardinal de Richelieu; Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1921. — L. Batiffol, *la Question des Mémoires de Richelieu*, dans *Rapports et notices*, etc., t. III. — R. Lavollée, *les Mémoires de Richelieu sont-ils faux?; Correspondant* du 25 juillet 1921. — L. Delavaud, *Quelques remarques sur l'authenticité des Mémoires de Richelieu*, dans *Rapports et notices*, t. III. — R. Lavollée, *De l'authenticité des Mémoires du cardinal de Richelieu*, dans *Rapports et notices*, t. III.

2. Vittorio Siri, qui eut communication des papiers de Richelieu par la duchesse d'Aiguillon, en 1649 et 1650, pour ses *Memorie recondite*, publiés en 1679, cite une *Historia manoscritta del Vescovo di S. Malo* parmi ses sources manuscrites, et M. Hanotaux a établi que ce document est le manuscrit des *Mémoires de Richelieu* (voir *Rev. histor.*, t. VII, p. 411-443, et *Memorie recondite*, t. VII, p. 586). Il semble bien que Siri n'a pas parlé à la légère, puisqu'il fut en relation avec la nièce de Richelieu et avec Charpentier, le

Digitized by Google

le nom de Richelieu devait être considéré comme des *Mémoires* attribués faussement à ce dernier, et cela est l'évidence même. Aussi, lorsque je vis la Société de l'histoire de France enregistrer l'aveu de M. Lavollée et continuer imperturbablement la publication, sous le nom de Richelieu, de *Mémoires* qui ne sont pas de lui, au moins pour une grande partie, je n'y compris rien et je ne fus pas seul à n'y rien comprendre.

C'est à ce que je viens d'exposer que se résume la question des *Mémoires de Richelieu*. On le voit, sur tous les points, on constate des contradictions. Tout le débat est dominé par des hypothèses plus ou moins plausibles, et, en histoire comme en tout, il n'y a que le fait évident qui soit démonstratif. Où donc est la vérité; comment peut-on dégager toutes les inconnues du problème; où donc peut-on découvrir le fait démonstratif nécessaire? Je vais essayer de l'indiquer.

I.

Tout d'abord, il faut dire ce que sont les *Mémoires de Richelieu* tels qu'ils ont été publiés : un récit incomplet, sans unité, que l'on peut diviser en quatre parties très distinctes par leur caractère, leur composition, leur style même.

1° La première comprend les années 1600 à 1610, elle ne contient que des faits et des anecdotes rapportés de seconde main et Richelieu y parle à la première personne. On ne connaît pas de manuscrit original pour cette première partie, mais seulement deux copies, l'une qui fut trouvée dans les papiers de Mézeray, et qui est conservée à la Bibliothèque nationale, et une seconde, qui est une copie de la première, elle appartint à M. Monmerqué; aujourd'hui elle est la possession de M. Hanotaux.

secrétaire du Cardinal, lorsqu'il eut communication des *Mémoires;* il n'a pas inventé le nom de Sancy, on le lui a dit, c'est évident. Une des copies fragmentaires que possède la Bibliothèque nationale fait partie du fonds Dupuy (vol. 767[4]). Elle est de la main de J. Dupuy, contemporain de Richelieu, et il signale ce document comme ayant été composé « par le *commandement* du Cardinal ». Une autre copie des *Mémoires*, qui est à la Bibliothèque nationale (fonds français 15624), est intitulée : *Journal des Mémoires de M. de Saint-Malo.* Le manuscrit 762 du fonds Leber de la bibliothèque de Rouen, qui est une copie de la copie de Dupuy, est également attribué à Achille de Harlay, évêque de Saint-Malo. Enfin, Tallemant des Réaux lui-même dit « que l'évêque de Saint-Malo travailloit à l'histoire sur les *Mémoires du Cardinal* ». L'expression *travailloit*, employée par Tallemant, indique qu'il écrivait avant la mort de Sancy, survenue en 1646 (*Historiettes*, t. II, p. 51, édition Monmerqué et Paulin Paris).

Digitized by Google

2° La seconde partie des *Mémoires* va de 1610 à 1624. La période de 1610 à 1619 se trouve également dans les deux copies dont il vient d'être question, mais, pour cette période, ces deux copies reproduisent exactement le texte de l'un des deux manuscrits des *Mémoires* qui existent aux archives des Affaires étrangères, dit manuscrit B, pour le distinguer d'un second manuscrit, dit manuscrit A, dont nous allons parler. Enfin, l'ensemble des deux parties de 1600 à 1619 a été publié en 1730 sous le titre d'*Histoire de la Mère et du Fils*, et attribué à Mézeray, parce que la publication était faite d'après la copie trouvée dans ses papiers. La période de 1619 à 1624 se rattache aux deux premières parties et sa seule source manuscrite est le manuscrit B. On peut croire que Richelieu eut une grande part dans la rédaction de ces deux premières parties, dont les récits sont intéressants, mais rien ne le prouve. Du reste, ce n'est pas à l'histoire antérieure à son arrivée au pouvoir, en 1624, que le Cardinal attachait le plus de prix. On a la preuve de ce fait dans la *Succincte narration des grandes actions du roi*, qui est incontestablement son œuvre et le résumé magistral de l'*Histoire* qu'il projetait d'écrire. Elle est placée en tête du *Testament politique*, offert par Richelieu à Louis XIII en 1641 ; elle commence en 1624, parce que, aux yeux du Cardinal, l'*Histoire* du roi Louis XIII ne commençait qu'à l'époque où lui-même était devenu premier ministre.

3° La troisième partie des *Mémoires* va de 1624 à 1630. Elle a trois sources manuscrites de caractère différent : la première consiste dans les documents de toute origine qui faisaient partie du cabinet de Richelieu et qui ont été utilisés pour la rédaction des *Mémoires;* la seconde source est le manuscrit des Affaires étrangères dénommé manuscrit A, qui forme un premier texte de l'histoire de 1624-1630, lequel, on le verra plus loin, fut certainement établi du vivant de Richelieu, sans pourtant que la direction du Cardinal y apparaisse d'une manière incontestable; la troisième source est le manuscrit B, pour lequel le manuscrit A fut mis à contribution et qui a fourni la rédaction des *Mémoires* que l'on imprime aujourd'hui pour la troisième fois.

4° La quatrième partie des *Mémoires* a deux sources manuscrites, la première constituée par les documents originaux qui ont été employés pour établir le texte que l'on trouve dans le manuscrit B, lequel constitue la seconde source de cette partie, qui se rapporte à la période de 1630-1638, et d'après laquelle les *Mémoires* sont imprimés.

C'est surtout à propos des deux dernières parties des *Mémoires*,

Digitized by Google

qui comprennent l'histoire des années 1624 à 1638, que la question de l'origine du texte est posée devant la critique, les éléments de discussion, d'étude et de contrôle faisant à peu près complètement défaut pour tout ce qui précède 1624, la constitution du récit étant même assez différente. Au contraire, à partir de 1624, on a d'abord les manuscrits A et B, dont l'examen et la composition suggèrent bien des doutes, puis les documents originaux qui ont servi à établir le texte de ces deux manuscrits et qui portent aussi les traces d'un travail préalable considérable. Il en est certains qui ont été, sans contestation possible, dictés par Richelieu à ses secrétaires, tandis qu'il en est d'autres de la main des mêmes secrétaires qui ne doivent rien au Cardinal. Le départ entre eux est très délicat à établir, d'autant plus que des faits matériels, non signalés jusqu'ici, sont de nature à justifier l'opinion qui place une grande partie du travail de préparation, ainsi que la constitution du manuscrit B, après la mort du Cardinal.

L'existence de ce qu'on appelle les *Mémoires de Richelieu* n'a été connue de certains des contemporains du Cardinal que plusieurs années après sa mort et du grand public que cent ans plus tard. Il fallut attendre encore près d'un siècle pour que le texte en fût imprimé. Entre temps, une légende s'était formée pour attribuer la composition de ce récit à Richelieu, légende acceptée, amplifiée par les historiens, qui se sont efforcés de la justifier, sans jamais, du reste, apporter une preuve matérielle, même très faible, à l'appui de leur opinion. Cependant, on l'a vu plus haut, déjà au XVII^e^ siècle on attribuait la paternité des *Mémoires* à un autre que Richelieu.

On n'a trouvé ni une lettre ni une note de Richelieu adressées à quelqu'un au sujet du texte de ses *Mémoires*, ni en faisant mention. On n'a trouvé ni une lettre, ni une note, ni aucun document adressés au Cardinal à propos de la composition de ses *Mémoires*. Son écriture ne se remarque nulle part dans le manuscrit que l'on a copié pour l'impression, lequel pourtant comporte bien des corrections, mais aucune de sa main. Son intervention dans la composition, la rédaction, la copie de ce manuscrit n'a donc laissé aucune trace matérielle. Il y a mieux. On ne voit pas, dans sa correspondance, à laquelle ses deux secrétaires, Charpentier et Cherré, travaillaient chaque jour avec lui, qu'ils aient été distraits un seul jour de cette occupation pour préparer les *Mémoires*, et ce sont eux, cependant, qui les ont préparés, surtout Charpentier. Il y a mieux encore. Les preuves que l'on prétend tirer de certains papiers d'archives pour attribuer la paternité des *Mémoires* au Cardinal sont extrêmement faibles. Il en est même qui paraissent démontrer le contraire de ce qu'on leur fait dire.

Digitized by Google

Je prendrai seulement, à cet égard, un exemple fourni par Avenel, le savant éditeur des *Lettres et papiers d'État* de Richelieu[1]. Il cite une lettre de Bouthillier, secrétaire d'État et surintendant des finances, datée de 1630, adressée à Richelieu, dont voici le passage intéressant : « Cette lettre [du 19] est d'importance et mérite d'être cousue en original, en son ordre, avec celles qui vous composent la suite des choses[2]. » On en a conclu que la lettre devait figurer dans les *Mémoires;* mais Bouthillier dit *cousue en original* et non *copiée*. On constituait donc alors dans le cabinet de Richelieu des liasses de papiers utiles, et ce que Bouthillier appelle *la suite des choses*, ce sont les dossiers d'affaires qui formèrent le cabinet du Cardinal et dont on connait le classement méthodique, parce qu'il est venu jusqu'à nous, et non les *Mémoires*.

Lorsqu'on eut connaissance, en 1764, de ce que l'on appelle les *Mémoires de Richelieu*, on chercha si le Cardinal n'en avait jamais rien dit, et l'on découvrit dans sa lettre au roi en dédicace de son *Testament politique* le passage suivant : « J'estimai que les glorieux succès qui sont arrivés à V. M. m'obligeaient à lui faire son histoire, tant pour empêcher que beaucoup de circonstances dignes de ne mourir jamais dans la mémoire des hommes ne fussent ensevelies dans l'oubli, par l'ignorance de ceux qui ne les peuvent savoir comme moi, qu'afin que le passé servit de règle à l'avenir. Peu de temps après avoir eu cette pensée, je me mis à travailler, croyant que je ne pouvais commencer trop tôt ce que je ne devais finir qu'avec ma vie. J'amassai non seulement avec soin la matière d'un tel ouvrage, mais, qui plus est, j'en réduisis une partie en ordre et mis le cours de quelques années quasi en l'état auquel je prétendais le mettre au jour. J'avoue qu'encore qu'il y ait plus de contentement à fournir la matière de l'histoire qu'à lui donner la forme, ce ne m'était pas peu de plaisir de représenter ce qui ne s'était fait qu'avec peine. Comme je goûtais la douceur de ce travail, les maladies et les incommodités auxquelles la faiblesse de ma complexion s'est trouvée sujette, jointes au faix des affaires, me contraignirent à l'abandonner pour être de trop longue haleine. »

Voilà l'unique document dans lequel Richelieu parle de ses *Mémoires*. Avenel a voulu y trouver la preuve qu'ils sont authentiques et qu'ils sont de lui[3]. Or, les *Mémoires* publiés racontent l'histoire depuis 1610 jusqu'à 1638, et le Cardinal dit, dans sa lettre, *qu'il mit au point quelques années*. Quelques années, cela ne

1. Publiés dans la collection des *Documents inédits de l'histoire de France*, en 8 vol. in-4°. Paris, 1853-1877.

2. Avenel, *Journal des savants*, mars 1858, p. 158.

3. *Ibid.*, p. 156.

Digitized by Google

peut pas vouloir dire vingt-huit ans. Avenel croit aussi que le terme de « quelques années » peut s'appliquer particulièrement à la période qui va de 1610 à 1624, dont une partie a été attribuée à Mézeray et publiée sous le titre d'*Histoire de la Mère et du Fils*[1]. Cela ferait encore quatorze ans et il semble aussi que ce soit un bien long terme. Il s'agit donc d'autre chose que de l'ensemble que l'on appelle les *Mémoires* ou même seulement de leur première partie, puisque, d'après le témoignage du Cardinal lui-même, il n'a jamais écrit ni dirigé la composition d'un aussi long travail. Il parle de quelques années seulement. Il faut chercher à quel document pourraient s'appliquer justement les termes de sa lettre. Si ce dernier peut être déterminé, on sera bien obligé de rejeter celui que le silence même de Richelieu a repoussé.

Bien longtemps avant son arrivée aux affaires, Richelieu avait pour habitude de recueillir les papiers, les mémoires, lettres, documents dont il croyait pouvoir tirer parti pour se conduire ou s'avancer. Tout lui était bon, et c'est ainsi que des maximes écrites par lui-même, que l'on crut tout d'abord l'expression de sa pensée, se sont trouvées, après examen, n'être que des copies empruntées aux auteurs de son temps. Néanmoins, il constituait peu à peu, à l'exemple des ministres et ambassadeurs appartenant à la génération précédente, un cabinet où il comptait pouvoir puiser des renseignements utiles pour se conduire dans les affaires, ou, le cas échéant, des armes pour se défendre ou pour attaquer. Il avait sans doute compris l'avantage de ces réunions de documents en voyant Denis Bouthillier, le célèbre avocat, dans la maison duquel, tout jeune, il vécut, utiliser pour ses plaidoyers ses livres et ses liasses de papiers.

Dès qu'il fut au pouvoir, Richelieu augmenta son cabinet considérablement, par le soin qu'il prit de faire classer minutieusement ses minutes et toutes les lettres qu'il recevait, ainsi que tous les documents qu'il acquérait ou se faisait donner. Tout cela était réparti en dossiers d'affaires, comme on le faisait chez les gens de loi et comme nos administrations publiques le font encore de nos jours. Certains de ces papiers portent une annotation de ce genre : « A mettre avec tel cahier, tel journal », journal signifiant ici dossier d'affaires ou de personnes, comme on l'entendait à cette époque. Tous ces cahiers, ces journaux, ces liasses avaient des couvertures, des chemises portant une date, un numéro d'ordre et le sommaire des pièces qu'elles contenaient, ce qui rendait les recherches commodes et rapides[2].

1. Avenel, *Journal des savants*, mars 1858, p. 172.
2. M. Batiffol a signalé l'existence aux Archives nationales (KK 1215) d'un

Digitized by Google

Rien de tout cela n'était inutile. C'est que, si le travail de Richelieu, ministre et administrateur, consistait sans doute avant tout à étudier des questions très diverses, à conduire des négociations, à résoudre des difficultés, il lui fallait aussi lutter contre les intrigues formées contre lui autour du roi et de la reine-mère, déjouer les cabales et les conspirations, et, pour tout cela, il avait besoin de pouvoir consulter à tout instant les rapports qui lui étaient fournis par les uns et les autres, rapports d'espions bien souvent, qui lui rappelaient utilement ce qui avait été fait, dit, convenu dans des circonstances déterminées. Il avait besoin de pouvoir compulser ce que nos administrations appellent « les précédents » et « les dossiers ». Aussi demande-t-il sans cesse au secrétaire chargé de la guerre, aux surintendants des finances et à d'autres, des copies de pièces, comme nos ministres le font chaque jour entre eux. Car, et on l'oublie un peu quand on parle de lui et de ses papiers, ses commis constituaient un ministère, moins considérable que les nôtres, mais remplissant la même tâche, ses papiers n'étaient pas autre chose que des documents politiques et administratifs. Ils ne devaient devenir des documents historiques que pour la postérité.

Qu'en outre et par surcroît il ait conçu le projet de se servir des documents de son cabinet pour écrire l'*Histoire*, projet dont il parlait volontiers, c'est évident, et l'on en trouve mainte preuve. Il était d'ailleurs trop prévoyant pour ne pas en avoir la pensée; mais la réalisation de ce projet était renvoyée à plus tard et, s'il faisait classer ses papiers avec tant de soin, c'était surtout dans l'intérêt immédiat et plus pressant que tout pour lui, qu'il trouvait à pouvoir y puiser des arguments et des armes pour sa lutte de chaque jour contre les favoris et les conspirateurs au dedans, contre la maison d'Autriche au dehors. Sans doute, son ferme esprit songeait à l'histoire, mais il songeait aussi aux « six pieds carrés du cabinet du roi », il songeait aussi à la poursuite de sa grande politique. Tout cela était au premier plan de ses préoccupations journalières, les travaux d'érudition pure le font trop souvent oublier.

Il puisait de même dans ses liasses et ses cahiers les éléments des récits qu'il faisait répandre dans le public sous forme de petits livrets. Il y puisait encore mille détails qu'il fournissait aux auteurs des pamphlets dont son temps fut prodigue et auxquels il accordait tant d'importance qu'il ne dédaigna pas d'en écrire lui-même quelques-uns, comme il fit, d'ailleurs, pour plus d'un des petits livrets historiques. Car le Cardinal connaissait la puissance de la

dossier provenant de la famille de Richelieu et contenant un grand nombre de ces chemises de cahiers (*Rapports et notices*, etc., t. III, p. 34).

Digitized by Google

presse et il s'en servait autant pour poursuivre ses ennemis personnels que pour combattre ceux du pays[1].

Il n'est pas jusqu'aux récits sommaires des événements que Richelieu demandait à ceux qui y avaient été mêlés, pour servir à l'*Histoire*, disait-il, qui ne fussent, en outre et peut-être avant tout, pour son esprit soupçonneux, comme une garantie et une arme à employer, le cas échéant, contre leurs auteurs, ou contre d'autres. Du reste, on en a des exemples, et le *Journal de Monsieur le cardinal de Richelieu qu'il a fait durant le grand orage de la cour tiré de ses mémoires qu'il a écrits de sa main*[2], contient plus d'un témoignage utilisé de cette façon. Néanmoins, les récits qu'il demandait aux uns et aux autres étaient aussi pour lui des résumés des événements ou des affaires qui lui permettaient d'en retrouver rapidement la suite et l'objet.

Si j'insiste autant sur ces considérations, c'est que je ne vois nulle part ceux qui s'occupent des *Mémoires* les placer au premier rang. Dominés par leur sujet, ils y rapportent volontiers toutes les annotations de Richelieu qu'ils trouvent sur les documents. Pour eux, ces annotations s'appliquent toutes au projet d'*Histoire*. Il faudrait, au contraire, peut-être en faire le départ et distinguer celles qui avaient la politique pour objet. Toutes les notes relatives au classement ne se rapportent pas à l'*Histoire*, bien évidemment, elles sont aussi inspirées par les mille intrigues, les mille difficultés au milieu desquelles Richelieu se débattait. Que l'on en tienne compte, que l'on remette ou même qu'on laisse chaque chose à sa place et à son plan et tout le monde verra bientôt un peu plus clair dans la question qui nous occupe.

Cependant, Richelieu songeait certainement à réunir les éléments nécessaires pour écrire l'*Histoire*, non la sienne, il était trop prudent pour le dire, mais l' « Histoire des grandes actions du roi », comme il s'exprime dans le titre de la *Succincte narration*, placée en tête de son *Testament politique*. On le voit par ce titre même, il songeait surtout à prouver au roi qu'il était un grand roi, dont lui, Richelieu, servait et admirait humblement la gloire. Il voulait donc réellement écrire cette histoire lorsqu'il en aurait le loisir.

Mais ce loisir, il ne l'eut jamais. Il parlait sans cesse de son projet; ses familiers, ses secrétaires, tout le monde, même ses ennemis,

1. On trouvera d'amples détails sur cette action de Richelieu par la presse dans trois ouvrages très importants : 1° Louis Delavaud, *Quelques collaborateurs de Richelieu*, dans *Rapports et notices*, t. II; 2° Maximin Deloche, *Autour de la plume du cardinal de Richelieu*, Paris, 1920, in-8°; 3° G. Fagniez, *Fancan et Richelieu* (*Rev. histor.*, 1911).

2. 1648-1649, 2 tomes in-12.

Digitized by Google

en avaient connaissance. Souvent, il écrivait quelques pages à propos d'une affaire, et beaucoup de ces fragments se sont retrouvés dans ses papiers. Mais un fait singulier, c'est qu'aucun de ces fragments ne se rapporte aux actes les plus importants de sa vie. Il est vrai que pour ceux-ci il prenait soin d'en écrire ou d'en faire écrire l'apologie, qu'il publiait ensuite dans le *Mercure français* ou dans la *Gazette de France*. Chacun l'y aidait et le roi lui-même publiait dans la *Gazette* des récits dont les manuscrits originaux, entièrement de la main de Louis XIII, existent encore et sont conservés à la Bibliothèque nationale[1]. Du reste, on peut croire, sans que la preuve en soit faite, que, dans la pensée du Cardinal, tous ces récits devaient entrer à leur place dans le corps de l'*Histoire*. Publiés à l'avance, ils étaient destinés à instruire l'opinion publique et à la porter à soutenir la politique royale. Plus tard, dans l'*Histoire*, ils contribueraient à former l'opinion de la postérité.

Pour la commodité de son travail journalier, il faisait aussi faire par l'un de ses secrétaires intimes des tables chronologiques des documents formant les cahiers, de sorte qu'il pouvait rapidement revoir l'ensemble et la suite d'une affaire. Ces tables reproduisaient pour chaque chose ce qu'il appelait proprement le *journal* d'une affaire, lequel comprenait la collection des cahiers contenant les documents relatifs à une question, à une personne ou même à une année. Dès lors, on comprend la signification des mots *cousue* et *suite des choses* employés par Bouthillier dans sa lettre de 1630, citée plus haut. Mais les éditeurs des *Mémoires* ont cru trop facilement que tout cela se faisait uniquement en vue de réunir les éléments de l'*Histoire* et de préparer celle-ci, dont les tables n'auraient été que le canevas. Ils n'ont oublié que la politique et c'était celle-ci, on peut bien le croire, qui était le principal souci du Cardinal, « le faix des affaires », lorsqu'il faisait classer et cataloguer les documents de son cabinet.

C'était cette politique, dont il était à la fois le directeur, l'esclave et la victime, qui lui faisait accorder tant d'importance aux récits qu'il donnait au public, soit directement, soit par le moyen des publications périodiques qu'il inspirait et subventionnait. Si l'on tient compte du développement que prit le *Mercure français* après l'arrivée de Richelieu au pouvoir, si l'on tient compte aussi que la *Gazette de France* fut fondée en 1631, après la « Journée des Dupes », lorsqu'il fut le maître incontesté, on aperçoit tout de suite le ferme dessein qui le guidait dans tous ses actes. Poursuivant sans

1. Dans le fonds français n° 3840.

Digitized by Google

arrêt l'exécution de ses plans, il tenait à en exposer les résultats au public, à les justifier auprès de lui, à le convaincre de leur utilité. pour obtenir sa confiance et son concours comme il avait déjà obtenu ceux du roi en ne lui cachant rien de ce qui s'exécutait, en l'y associant, mais aussi en lui faisant connaître les raisons qui l'avaient conduit. Le *Mercure*, la *Gazette*, en racontant les événements de chaque jour, en reproduisant les harangues des magistrats municipaux des villes où passait le roi, en mettant en relief les actions des gens de guerre, en louant les administrateurs, faisaient publiquement de ceux-ci les collaborateurs de la politique royale dont, après cela, ils devenaient naturellement les partisans et les défenseurs. L'*Histoire*, dans la pensée de Richelieu, devait être le *Mercure* et la *Gazette* des choses secrètes, des raisons cachées ; destinée à la postérité, elle serait, plus tard, sa justification définitive et la glorification du roi qu'il servait.

II.

On voit quel caractère et quel objet devait avoir l'*Histoire*. Cependant, Richelieu renonça à l'écrire, ainsi qu'il le dit dans sa lettre au roi mise en tête du *Testament politique* et citée plus haut, se contentant du résumé, magnifique d'ailleurs, que contient la *Succincte narration*. C'est qu'avant de songer à l'avenir, il lui fallait vivre chaque jour et qu'il était accablé par « le faix des affaires » et par sa mauvaise santé. Néanmoins, ses papiers étaient exactement classés au moment de sa mort, c'est un fait assuré ; mais la rédaction de l'*Histoire* elle-même avait-elle reçu un commencement d'exécution ? On verra plus loin ce qu'il est possible de supposer, mais c'est précisément l'objet qui divise les érudits. Il n'est qu'un point sur lequel ils sont d'accord, c'est que les *Mémoires* ont été composés, dans leur ensemble, par un autre que lui. Ils en ont fourni tant de preuves formelles que le fait est évident pour tout le monde maintenant et accepté comme incontestable par la critique historique.

M. Lavollée, très engagé par ses premiers travaux, assure encore néanmoins, mais, maintenant, avec quelques réticences, car sa bonne foi est au-dessus de tout soupçon, que le Cardinal, bien que celui-ci n'en ait jamais rien dit, ni dans une lettre, ni dans aucun document, a guidé le rédacteur des *Mémoires*. « Il faut avouer », dit M. Lavollée, « que rien n'indique que Richelieu ait revu le manuscrit B. » — « Il est vraisemblable, il est même logique, que les *Mémoires* aient été rédigés dans le plus grand secret possible. » —

Digitized by Google

« On est amené logiquement à supposer que les *Mémoires* ont été rédigés pour ainsi dire en cachette. » — « Il est surprenant, au premier abord, qu'on ne puisse trouver dans la correspondance du Cardinal ou dans celle de Sancy un seul mot relatif au rôle que Sancy a joué dans la mise sur pied des *Mémoires*. Mais il importe de remarquer, et le fait mérite d'être souligné, qu'on n'y relèvera aucune phrase dont les termes puissent aller directement à l'encontre de la thèse de l'authenticité. » — Naturellement, puisqu'on n'en parle pas. — « Si la correspondance ne permet pas de conclure à la collaboration de l'évêque de Saint-Malo aux *Mémoires*, du moins elle n'établit pas le contraire[1]. » Dans toutes ces citations, la conscience de M. Lavollée se montre tout entière. Il est évident qu'il commence à douter. Son esprit réfléchi, la connaissance qu'il possède des documents, le conduiront, il n'en faut pas douter, à la découverte que nous souhaitons tous, au grand avantage de la vérité historique, et chacun de nous s'en félicitera.

Pour le moment, il n'y est pas encore. Pour soutenir sa thèse de la direction du travail de Sancy par Richelieu, il continue à faire des rapprochements de mots, des rapprochements de dates qui n'ont pas l'importance qu'il leur attribue et que l'on peut contester. En fait, il n'apporte pas un seul témoignage indiscutable émané du Cardinal, seul témoin qualifié, de sorte que son raisonnement pèche par la base, et il en souffre certainement. Mais le fait qui domine tout, c'est que M. Lavollée a déclaré dès le premier jour que les *Mémoires* sont l'œuvre d'un autre que Richelieu[2]. Il a même trouvé son nom. Il a fait, et il fait encore, grand état de cette découverte et on l'en a loué[3], bien que le fait fût connu dès le XVII^e^ siècle, ce que ne nie pas M. Lavollée. Et il semble que ni lui ni ses approbateurs n'aient vu que, dès lors, il n'y avait plus de *Mémoires de Richelieu*, mais ceux d'un quidam. Est-ce le lieu de compléter les aveux récents de M. Lavollée en rappelant qu'Avenel a écrit ceci : « Le Cardinal n'a lu ni l'un ni l'autre des deux originaux que nous avons aux Affaires étrangères, et l'on peut considérer comme un fait incontestable qu'il n'y en a jamais eu d'autre écrit sous ses yeux[4]. » Cette déclaration péremptoire est bien gênante et on conçoit que M. Lavollée ait négligé de s'y arrêter, bien qu'elle lui soit connue.

Comment l'*Histoire* que projetait d'écrire Richelieu s'est-elle

1. *Rapports et notices*, t. III, p. 337, 340, 348, 351, 355.
2. Dans *Rapports et notices*, t. I.
3. Jules Lair, Troisième rapport, dans *Rapports et notices*, t. I, p. 67.
4. *Journal des Savants*, février 1859, p. 124.

Digitized by Google

muée en *Mémoires?* Sauf M. François-L. Bruel, dans une notice écrite pour la Société de l'histoire de France[1], personne jusqu'ici n'avait abordé ce point d'histoire documentaire; mais M. Bruel avait dévié dans sa recherche et n'avait pas abouti. M. Batiffol, plus attentif que ses prédécesseurs, a dégagé le fait, montré comment l'*Histoire* est devenue les *Mémoires* et, qui plus est, les *Mémoires de Richelieu.*

Voltaire, qui attaqua tant de choses dans sa vie, écrivit un jour pour contester l'authenticité du *Testament politique* de Richelieu. Un membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Foncemagne, crut pouvoir soutenir contre le redoutable polémiste la thèse opposée. Pour se documenter, Foncemagne eut naturellement l'idée de faire des recherches dans les papiers laissés par le Cardinal, ce que Voltaire avait négligé. Ces papiers légués par Richelieu à sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, et par celle-ci à sa propre nièce, avaient, à la mort de cette dernière, été réclamés comme papiers d'État par Torcy, ministre des Affaires étrangères, et, au début du XVIII^e^ siècle, ils étaient réunis au Louvre dans ce qu'on appelait le Dépôt des Affaires étrangères.

Foncemagne exposa le résultat de ses recherches dans une longue lettre fortement motivée et documentée où il réduisit à néant toute l'argumentation de Voltaire. Celui-ci, on le pense bien, ne se tint pas pour battu, mais le public fut convaincu par Foncemagne, et cela suffit[2].

En compulsant les papiers de Richelieu, « un heureux hasard », dit Foncemagne dans sa lettre à Voltaire, « me fit tomber sur un manuscrit que j'oserais presque vous annoncer comme l'original complet de cette histoire (celle de Louis XIII par le cardinal de Richelieu). L'écriture est d'un copiste, mais, dans les corrections marginales et interlinéaires qui sont en assez grand nombre, j'ai cru reconnaître celle du Cardinal... ce manuscrit est en huit volumes in-folio, reliés en veau. On lit au dos, en caractères imprimés : « Histoire du cardinal de Richelieu. »

Voilà comment, en 1764, il est parlé pour la première fois du manuscrit des *Mémoires de Richelieu.* Mais cette œuvre porte encore à cette époque le titre d'*Histoire.* Pas pour longtemps. L'opinion de Foncemagne, acceptée sans doute avec joie par les conserva-

1. *Rapports et notices*, t. I, p. 250-251.

2. *Lettre sur le testament politique du cardinal de Richelieu*, imprimée pour la première fois en 1750 et considérablement augmentée dans cette édition. Paris, 1764, 143 p. A la suite des *Maximes d'État d'Armand du Plessis, cardinal de Richelieu.* Paris, 1764, in-8°.

Digitized by Google

teurs du Dépôt, les conduisit bientôt à mettre en tête du manuscrit une feuille portant ce titre nouveau : *Mémoires historiques sur le ministère du cardinal de Richelieu, avec des corrections de la main de Son Éminence*, et au dos : *Mémoires de Richelieu.*

Le Dran, qui fut garde des archives des Affaires étrangères de 1720 à 1763, était bien convaincu, a la fin de sa vie, qu'il conservait les *Mémoires* du Cardinal, et cette opinion s'accrédita d'autant plus fortement dans le public savant qu'une consigne absolue faisait refuser toute communication du manuscrit aux personnes étrangères au Dépôt. En fait, jusqu'à la Restauration, nul ne put entrevoir le précieux document, et ce mystère même contribuait à établir son incontestable authenticité comme œuvre de Richelieu.

Enfin, en 1823, Petitot obtint l'autorisation de le copier pour le publier dans sa collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France sous le titre de *Mémoires de Richelieu.* Dès lors, la mutation était accomplie, l'*Histoire* était devenue les *Mémoires*, et personne ne douta que ces mémoires ne fussent l'œuvre personnelle du Cardinal. Lorsqu'en 1837 Michaud et Poujoulat publièrent de de nouveau les *Mémoires* dans leur grande collection, la tradition était établie, si bien qu'Avenel publiant, en 1858-1859, dans le *Journal des savants*, son étude sur les *Mémoires* en accepta sans hésiter l'authenticité. Il la défendit même contre Champollion-Figeac, lequel avait émis des doutes à cet égard dans l'introduction aux *Mémoires de Mathieu Molé.* Après Avenel, dont l'autorité en la matière était reconnue par tout le monde, nul n'aurait osé discuter. Aussi la Société de l'histoire de France ayant décidé en 1903 d'imprimer une troisième fois les *Mémoires*, le projet ne provoqua aucune objection.

Il est peut-être intéressant de raconter comment la Société de l'histoire de France fut amenée à entreprendre la publication d'une troisième édition des *Mémoires*, puisque cela nous conduira naturellement à l'examen de la question telle qu'aujourd'hui elle est posée devant le public.

III.

Vers le milieu de septembre 1895, le ministre des Affaires étrangères fit prévenir le service des Archives qu'ayant à recevoir prochainement, à Paris, le chancelier de Russie, prince Labanov, qu'il savait s'intéresser aux questions d'histoire, il désirait le faire assister à une séance de la Commission des Archives, et qu'il serait utile de réserver, pour cette séance, un sujet ayant un caractère

Digitized by Google

général. Précisément, depuis longtemps M. de Beaucaire, secrétaire d'ambassade, négociait avec la Société de l'histoire de France en vue de publier, sous son patronage, une nouvelle édition des *Mémoires de Richelieu*. Il parut au service des Archives que, Richelieu étant un de ces personnages qui sont connus de tout le monde, la question pourrait ne pas déplaire au prince Labanov. M. de Beaucaire fut invité à présenter sa demande de communication du manuscrit des *Mémoires*, et la Commission des Archives fut convoquée pour le 3 octobre.

En dehors du ministre, aucun membre de la Commission n'était en mesure de traiter la question historique avec compétence. Il y avait là M. Cavaignac, M. Léon Say, M. de Courcel, M. Pallain, M. Spuller, M. Frédéric Masson, M. Hauréau et beaucoup d'autres qui, tous, avaient bien entendu parler des *Mémoires de Richelieu*, mais, heureusement pour eux, n'en avaient jamais lu une ligne. Aussi, la question de principe ne pouvait-elle être abordée. Mais il s'agissait d'une édition nouvelle et, dès qu'on allait parler d'imprimer quelque chose, le sujet n'était étranger à personne. Le ministre s'adressant à M. Léopold Delisle, qui était président de la Société de l'histoire de France, lui demanda si cette Société comptait entreprendre la publication dont M. de Beaucaire allait préparer les éléments. M. Delisle objecta bien qu'il s'agissait d'imprimer peut-être vingt volumes, que ce serait là une lourde charge, mais, finalement, il ne refusa pas d'engager la Société à étudier le projet. Le ministre fit observer que l'Académie française ne demeurerait pas indifférente à la publication de l'œuvre de son fondateur, et que l'Institut tout entier viendrait sans doute en aide à la Société. M. Charmes, parlant au nom du ministre de l'Instruction publique, promit d'accorder à l'entreprise une souscription utile. En entendant ces belles promesses, les financiers présents sourirent sans protester, les diplomates et les historiens s'inclinèrent en souriant; puis on parla du cardinal de Richelieu, qui fut un grand ministre, ce qui mit un peu de gaîté dans les yeux des anciens ministres qui étaient là, on rappela le mot de Pierre le Grand, ce qui dérida le prince Labanov et, à l'unanimité, M. de Beaucaire fut autorisé à publier une troisième fois les *Mémoires du cardinal de Richelieu;* après quoi, le ministre conduisit les membres de la Commission dans la salle à manger où ils déjeunèrent, sans s'inquiéter davantage de Richelieu et de ses *Mémoires*, satisfaits qu'ils étaient de contribuer à resserrer l'alliance franco-russe.

La Société de l'histoire de France hésitait à publier une nouvelle édition des *Mémoires*, à raison de la dépense considérable qui en

Digitized by Google

résulterait. Mais M. de Beaucaire avait pris l'affaire au sérieux, et sa persévérance sut trouver des alliés au sein même du comité de la Société. Il fit si bien que celle-ci finit par accepter le mandat que lui proposa l'Académie française, laquelle s'engageait à couvrir la moitié des frais de l'édition à l'aide des fonds dont elle dispose. Du reste, l'Institut tout entier se joignit à l'Académie française pour seconder la Société dans l'exécution de la tâche qu'elle acceptait.

Le premier rapport au comité de la Société, fait par M. Jules Lair, choisi comme directeur de la publication projetée, étant du 5 janvier 1904, on voit qu'il avait fallu près de dix ans pour surmonter les difficultés préalables et arriver à pied d'œuvre. Mais rien n'était commencé. M. Lair déclarait seulement qu'il avait choisi quelques jeunes gens, tous anciens élèves de l'École des chartes, qui allaient se mettre au travail, et il établissait le plan, d'ailleurs excellent en principe, dont ceux-ci devraient s'inspirer constamment.

Un seul des collaborateurs de M. Lair avait déjà une certaine connaissance des papiers de Richelieu. C'était M. Robert Lavollée. Quant aux autres et à M. Lair lui-même, ils n'en connaissaient rien et ils croyaient naïvement que leur tâche serait commode et ne leur demanderait que du travail et de l'intelligence. Ils étaient loin de compte, et ils allaient bientôt marcher d'étonnement en étonnement, de surprise en surprise, et s'égarer sans cesse dans un dédale aux mille détours, si bien qu'après des années de travail plusieurs sont morts[1] et les survivants qui croyaient s'approcher de la lumière s'aperçoivent qu'ils en sont peut-être aussi éloignés qu'au début[2]. Certains se sont rebutés et ont été remplacés par de plus jeunes qui sont inexpérimentés et suivront l'exemple de leurs aînés.

Cela était inévitable, parce que M. Lair n'avait pas compris tout de suite qu'il leur fallait commencer par apprendre l'histoire des manuscrits qu'ils avaient à consulter et connaître les vicissitudes par lesquelles ces papiers avaient passé. S'ils l'avaient fait, ils se seraient rendu compte qu'un premier travail s'imposait à eux, celui de reclasser en esprit ces papiers pour leur usage et de les regrouper comme ils l'étaient dans le cabinet de Richelieu lorsque celui-ci s'en servait. Cette histoire des papiers, histoire qu'il fallait étudier au préalable, je vais l'exposer telle que je la connais.

A la mort de Richelieu, l'ensemble de ses papiers était encore complet. Mais la nièce du Cardinal, la duchesse d'Aiguillon, qui voulait servir la gloire de son oncle, prêta volontiers, à tous ceux qui

1. M. Lair tout d'abord; puis MM. François-L. Bruel et d'Échérac; la collaboration de ce dernier, mort très jeune, fut de courte durée.

2. *Rapports et notices*, etc., t. I, p. 45; t. II, p. 213, 309.

Digitized by Google

lui en demandaient, les documents dont elle avait hérité. On pense bien que ces documents ne revinrent plus à leur place primitive. Ceux qui avaient été prêtés à Mazarin furent vendus pendant la Fronde et sont aujourd'hui, avec les papiers de Mazarin lui-même, à Berlin. De ceux qui avaient été prêtés à d'autres personnes, certains sont venus à la Bibliothèque nationale, où, après des recherches bien dirigées, on peut les retrouver dans divers fonds ; les collections particulières en possèdent et on en voit souvent passer en ventes publiques ; d'autres sont perdus.

Lorsque Torcy fit entrer au Dépôt des Affaires étrangères ce qui restait des papiers de Richelieu, avant de les faire répartir dans les fonds géographiques, il chargea l'abbé Le Grand d'en rédiger un inventaire liasse par liasse. Ce travail, qui fut exécuté après 1710, se trouve en grande partie aux Affaires étrangères, en fragments à la Bibliothèque nationale. Avenel, l'éditeur des *Lettres de Richelieu*, en avait parlé, dès 1858, dans le *Journal des savants* ; Armand Baschet en a fait mention dans son *Histoire du Dépôt des Affaires étrangères* ; M. Hanotaux les a cités dans la notice préliminaire de ses *Maximes d'État et fragments politiques du cardinal de Richelieu*.

Si les nouveaux éditeurs avaient connu et lu tout cela, ils n'auraient pas eu l'illusion, en découvrant les inventaires de l'abbé Le Grand, qu'ils se trouvaient en présence d'un travail préalable à la rédaction des *Mémoires*, illusion que l'admirable et modeste savant qu'est M. Lecestre a dû prendre la peine de détruire[1].

Dès que l'abbé Le Grand eut terminé ses inventaires, lesquels ne représentaient pas la collection telle qu'elle existait au temps du Cardinal, mais telle qu'elle était parvenue au Dépôt des Affaires étrangères, Torcy fit démembrer les cahiers et les papiers furent distribués dans les fonds géographiques en formation, de sorte que le lien qui les unissait jusque-là fut rompu.

Les papiers relatifs aux affaires intérieures restèrent en liasses, mais il leur arriva des malheurs. Au XVIII^e^ siècle, certains furent empruntés, si l'on peut s'exprimer ainsi. En 1830, un haut fonctionnaire du ministère étant mort pendant les journées de Juillet, il fut enterré dans le jardin et, lorsque après la révolution ses parents firent enlever son corps et déménager ses meubles, on emporta en même temps les manuscrits qui se trouvaient dans son appartement, sans doute par mégarde. Plus tard, la famille crut pouvoir disposer

1. *Rapports et notices*, etc., t. I, p. 309.

Digitized by Google

des papiers qu'elle recevait par héritage, et c'est pourquoi le duc d'Aumale put racheter beaucoup de pièces manuscrites ayant appartenu à Richelieu et à Mazarin, lesquelles se trouvent aujourd'hui à Chantilly. Au début du Second Empire, un collectionneur d'autographes qui avait accès aux archives emprunta des papiers que sa famille fit vendre à Londres et à Paris, ainsi que les catalogues en font foi. Ils sont donc aujourd'hui dans les collections publiques et particulières, en France et à l'étranger, il y en a notamment dans la magnifique collection Morrisson, dont le catalogue a été imprimé.

Mais il existait aux Affaires étrangères un sous-directeur des Archives, M. Dumont, que cette dispersion des documents désolait. Il entreprit d'y mettre fin en faisant relier ce qui était encore en liasses, et il se mit à classer les papiers selon un ordre qui n'avait rien de commun avec le classement du cabinet de Richelieu. Pour l'époque de Louis XIII, il n'avait pas seulement devant lui les papiers du Cardinal, il avait en outre ceux de d'Avaux, ceux des Noailles, d'autres encore, surtout la masse énorme de ceux des Bouthillier de Chavigny, qui étaient entrés au Dépôt en 1732. Or, Claude Bouthillier, non seulement était surintendant des finances sous Louis XIII, mais il était l'ami de jeunesse de Richelieu, dont il connaissait tous les secrets; en outre, le Cardinal lui avait confié la direction des négociations avec les princes d'Allemagne et les cours du Nord, en même temps que son fils, Léon Bouthillier de Chavigny, concentrait les négociations en Italie, en Espagne et au Levant. Leur cabinet, entièrement indépendant de celui de Richelieu, était considérable, puisque le P. Le Long, qui en mentionne l'inventaire, parle de 270 volumes[1]. Il est vrai qu'il est permis de supposer qu'il s'agit de 270 liasses, dont beaucoup devaient être minces.

M. Dumont dispersa tous ces manuscrits dans des fonds divers. Il fit plus. Empruntant aux volumes qu'avait fait relier Torcy une masse de pièces, il les mélangea avec celles des liasses, et c'est pourquoi on trouve aux Affaires étrangères des volumes d'ancienne reliure dont un quart, parfois la moitié, a été enlevé. On peut croire à un vol, c'est simplement le travail de M. Dumont.

Pour donner un exemple de ce que fit M. Dumont, je prendrai la collection *France* qui contenait beaucoup de papiers venant de Richelieu. Au début du Second Empire, cette collection se composait de vingt-neuf très gros volumes cartonnés et décousus pour la plupart. M. Dumont les dérelia, enleva des pièces, en ajouta

1. *Bibliothèque historique de la France*, n° 15944.

Digitized by Google

d'autres, en fit deux collections nouvelles composées de volumes plus minces, mais plus nombreux, puisque l'une en compte quatre-vingt-un et l'autre quarante-cinq[1]. M. Dumont ne s'en tint pas à ces bouleversements de collections. Il fit remplacer d'anciennes reliures, excellentes, par des nouvelles aux armes impériales. C'est ainsi que le manuscrit des *Mémoires de Richelieu* qui avait jadis une reliure en basane aux armes de Torcy, qu'Avenel vit encore au début de l'Empire[2], reçut, quelques années plus tard, une reliure de chagrin vert. C'est celle que nous lui voyons aujourd'hui, elle date de 1856 ou 1857.

Je n'ai, heureusement, plus rien à dire. Mais on comprend bien, après tout cela, qu'il faut un long commerce avec les documents des Affaires étrangères pour y découvrir la vérité des faits documentaires, d'autant plus que les papiers de Richelieu, ce qui en reste, bien entendu, se composent, pour la plus grande partie, de minutes de diverses mains, et qu'il y faut découvrir si elles sont autographes ou dictées, et par qui. C'est dans des papiers qui ont subi tous les transbordements que je viens de dire, que M. Lair et ses collaborateurs croyaient trouver la pie au nid. Ils se sont trompés et tout est à reprendre. Pour se mouvoir avec compétence dans les papiers de Richelieu, il faut de longues années d'étude préalable.

Il n'y a qu'un homme qui ait vraiment connu les papiers de Richelieu, c'est Avenel. Bien qu'il eût consacré plus de trente ans à leur étude, il lui est arrivé de commettre des erreurs fondamentales, inexplicables, au sujet des *Mémoires*, que nul, cependant, n'a plus complètement étudiés que lui. C'est pourtant toujours à lui qu'il faut revenir, lui qu'il faut consulter au sujet de cette époque, à condition de vérifier ses dires, bien entendu. On voit, par son exemple, qu'une étude prolongée, de la prudence et des méditations ne sont pas inutiles. M. Lair ne s'en doutait pas ; il a travaillé et fait travailler trop rapidement. Cette faute capitale en a entraîné d'autres, et elle est la cause initiale de l'embarras où se trouve aujourd'hui la Société de l'histoire de France. Le cas de M. Lair montre qu'il est préférable de ne jamais s'occuper des choses dont on ignore tout.

Lorsque Avenel publia, en 1858, dans le *Journal des savants*, les quatre articles relatifs aux *Mémoires de Richelieu* sur lesquels vivent, depuis, tous ceux qui s'occupent de ces *Mémoires* et qu'ils exploitent comme on exploite une mine très riche, mais géné-

1. Avenel, *Lettres et papiers d'État de Richelieu*, t. VIII. Avis au lecteur, p. VI.

2. *Journal des Savants*, août 1858, p. 497.

Digitized by Google

ralement sans rien vérifier, il y avait déjà plus de quinze ans qu'il travaillait à la publication des *Lettres et papiers d'État* du Cardinal, dont il venait de faire paraître le troisième volume. Son étude révèle un soin, une attention, une sagacité qui inspirent confiance. Toutefois, victime de la légende qui attribuait à Richelieu la paternité des *Mémoires*, il l'accepta sans objection.

S'il avait eu la liberté d'étudier longuement le manuscrit et ses entours, il est à croire qu'il aurait approché de la vérité. Mais, de son temps, les archives des Affaires étrangères n'étaient pas aussi accessibles qu'elles le sont aujourd'hui. On n'y pénétrait que d'une manière précaire, dans une mauvaise installation, pendant quelques instants accordés irrégulièrement, par faveur, car tout le monde n'était pas admis. Pour Avenel, très petit personnage, il y fallut la croix et la bannière. Cependant, il avait des titres de tout genre. Mais c'était un modeste, fuyant le bruit, l'intrigue et la violence.

Ce modeste, grâce à un travail persévérant, a élevé à la gloire de Richelieu un magnifique monument. L'*Histoire* que le Cardinal projetait d'écrire aurait été jugée comme une apologie rebutante, tandis que ses *Lettres et papiers d'État*, publiés par Avenel, le montrent si ferme, si grand, si habile, que chaque page le fait admirer davantage.

J'ai connu ce bon Avenel lorsqu'il avait quatre-vingt-cinq ans. Il était encore conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève et, entré tardivement dans l'administration, il attendait sa retraite ou autre chose; mais il travaillait toujours à sa grande publication qu'il eut la joie de pouvoir achever. C'était un homme de petite taille, à la parole courtoise et simple, au regard droit, au visage entièrement rasé, à l'ancienne mode, à l'allure encore vive, la tête droite sous sa petite calotte.

S'il avait été ambitieux, Avenel aurait occupé des postes plus en vue que celui de conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui fut le sien pendant trente ans, car il avait été l'un des signataires de la protestation des journalistes contre les ordonnances de Charles X en juillet 1830. Ayant joué sa tête, ou tout au moins sa liberté, il aurait pu, comme Thiers et Mignet dont les signatures voisinaient avec la sienne, se pousser plus haut après le triomphe. Ce ne fut que beaucoup plus tard que Villemain, qui avait été un peu son complice en 1830, ayant signé l'adresse des 221, le plaça à Sainte-Geneviève lorsqu'il devint ministre de l'Instruction publique, et le chargea de publier la correspondance de Richelieu. Avenel prit ses deux tâches au sérieux et il y consacra sa vie. N'ayant jamais

Digitized by Google

brigué les honneurs, il ne fut ni membre de l'Institut ni décoré. Il eut mieux : son nom est attaché à jamais, et très justement, à celui de Richelieu. C'est une gloire suffisante et méritée.

Il est resté le guide le plus sûr pour qui veut étudier le règne de Louis XIII. Il a tout vu, tout vérifié. M. Lavollée l'a reconnu de bonne heure. Aussi, pressé par M. Lair d'aboutir rapidement, il accepta d'emblée toutes les opinions d'Avenel. Il fit bien d'une manière générale. Son erreur fut seulement de ne pas imiter Avenel qui vérifiait tout, de ne pas vérifier à son tour et d'accepter aussi comme complètement exacte la légende qui donnait Richelieu comme ayant dirigé lui-même la rédaction de ses *Mémoires*.

IV.

Avenel avait étudié minutieusement le mode de composition des *Mémoires* et il avait reconnu qu'un personnage qu'il ne pouvait pas identifier, parce que ce n'était pas un familier de Richelieu, avait accompli une partie du travail préparatoire qui a conduit au texte définitif. Or, Avenel constatait que l'écriture de ce personnage ne se retrouvait nulle part dans l'ensemble des papiers de Richelieu, ni dans les minutes, ni dans les copies, ni dans les notes ou dans les rapports. Lui, qui avait étudié tant de documents, ne la reconnaissait pas comme celle d'un collaborateur du Cardinal. Faute de renseignements, il dénomma ce personnage inconnu « le secrétaire des *Mémoires* », ce qui, provisoirement, était très juste, puisqu'il ne le trouvait attaché qu'à ce seul travail. Chacun, ensuite, désigna l'inconnu, à l'exemple d'Avenel, sous le nom de « secrétaire des *Mémoires* ». Mais Avenel ne songea pas à remarquer ce qu'il y avait d'extraordinaire dans le cas de ce personnage à qui Richelieu aurait donné cette mission de confiance de préparer l'*Histoire*, alors qu'il paraissait bien ne lui avoir jamais demandé aucune autre collaboration, ni l'avoir jamais admis dans son intimité. Or, Avenel savait bien que le Cardinal avait pour habitude de conserver constamment sous sa main, dans une étroite dépendance, ceux dont il se servait, quitte, au moindre doute sur leur fidélité, à les briser, même à les envoyer mourir à la Bastille, comme il fit, en 1627, pour le malheureux Fancan, qui avait été son homme de confiance, son instrument en Allemagne, son porte-plume pour quantité de pamphlets[1].

1. Voir Maximin Deloche, *Autour de la plume du cardinal de Richelieu*. Paris, 1920.

Digitized by Google

Non, sans réfléchir à tant et de si fortes contradictions, Avenel admit que le « secrétaire des *Mémoires* » avait travaillé sous la direction de Richelieu, il l'admit sans preuves et ne songea pas que le travail aurait pu aussi bien être fait en dehors du Cardinal et même après sa mort, et que la carence qu'il constatait rendait le fait vraisemblable.

M. Lavollée, guidé par la note des *Memorie recondite* de Vittorio Siri relative à une histoire manuscrite, par l'évêque de Saint-Malo, que M. Hanotaux, dès 1878, avait identifiée avec les *Mémoires*, rechercha l'écriture de cet évêque et, la confrontant avec celle du « secrétaire des *Mémoires* », il reconnut que ce dernier était bien l'évêque de Saint-Malo, Harlay de Sancy, justifiant ainsi l'observation faite par M. Hanotaux. Poursuivant ses recherches, mais, cette fois, avec peut-être un peu de parti pris, M. Lavollée s'efforça de démontrer que Sancy était sans cesse à Paris pendant la vie de Richelieu, au lieu de résider dans son diocèse, comme c'était son devoir, afin de pouvoir affirmer que c'était pendant ces séjours prolongés à Paris que Sancy avait accompli le travail de préparation des *Mémoires* sous la direction de Richelieu. C'est ici que, dans ces derniers temps, M. Batiffol a contredit M. Lavollée, en essayant de démontrer à son tour que l'évêque de Saint-Malo n'avait pu accomplir ce travail préparatoire qu'après la mort du Cardinal.

Bien que la thèse de M. Batiffol paraisse beaucoup plus plausible que celle qu'il contredit, elle n'est que vraisemblable, et M. Batiffol ne l'appuie pas de preuves assez fortes pour l'imposer. Pourtant, les deux érudits, tout en étant en désaccord apparent, approchent tous deux de la vérité. Si l'on écarte toute leur polémique, on en approchera davantage encore. Examinons donc les faits eux-mêmes et indépendamment de tout ce qui peut en obscurcir la claire vision.

Les *Mémoires* ont été, pour la période de 1624 à 1630, si l'on peut ainsi dire, composés en trois étapes. Tout d'abord, il y a eu des morceaux dictés par Richelieu que, sur son ordre et avec ou sans sa direction, son secrétaire Charpentier a complétés par des pièces puisées dans la masse des papiers du Cardinal, minutieusement classés, comme on le sait. Puis Charpentier a fait copier ces dictées et ces pièces en tout ou en partie à la suite les unes des autres pour en faire une sorte de monstre chronologique, chaque affaire y venant à son tour et à sa date. Ce premier travail a constitué ce qu'Avenel a appelé, et tous les travailleurs après lui, le manuscrit A, lequel semble n'avoir jamais compté que les neuf

Digitized by Google

volumes que l'on possède, la suite n'ayant pas été entreprise sous cette forme[1].

C'est sur cette première rédaction que le « secrétaire des *Mémoires* » est venu travailler, car elle est bien antérieure à son intervention, ce qu'il est important de constater; c'est là que l'évêque de Saint-Malo a barré, rogné, analysé, annoté, ajouté, réduisant en somme le premier travail, et c'est ce travail transformé qui, copié à nouveau, complété pour les deux périodes de 1610 à 1624 et de 1630 à 1638, forme le manuscrit en huit volumes qu'a vu Foncemagne et qu'Avenel, et tout le monde après lui, a dénommé le manuscrit B, lequel est le texte même des *Mémoires* tel qu'on le connaît, tel qu'il a déjà été imprimé deux fois et que la Société de l'histoire de France l'imprime de nouveau.

C'est uniquement à propos de ce dernier texte que se déroule la polémique. Il paraît infiniment probable que réduite à cela c'est la thèse de M. Batiffol qui est la bonne[2] et qu'en effet l'évêque de Saint-Malo, simple reviseur d'un texte déjà établi, n'a jamais reçu les instructions du Cardinal.

Néanmoins, examinons rapidement les arguments apportés de part et d'autre. M. Lavollée, ayant retrouvé quelques lettres de Sancy à Richelieu, en conclut que l'évêque était en relations étroites avec le Cardinal. Mais, si on lit les lettres, on s'aperçoit que ce sont des lettres cérémonieuses dont le ton n'a rien de commun avec la confiance affectueuse qui aurait dû exister entre Richelieu et celui auquel il aurait confié le travail de préparation de l'*Histoire*. C'est celui d'un solliciteur.

M. Lavollée assure que Sancy était très souvent auprès de Richelieu, que beaucoup de ses lettres sont datées de Rueil, séjour fréquent du premier ministre. Cela ne signifie pas qu'il habitait le château, où le Cardinal ne logeait ordinairement, on le sait, que de très grands personnages. Sancy, qui avait des procès, avait trop intérêt à laisser supposer en Bretagne qu'il était reçu dans l'intimité du puissant ministre, pour ne pas risquer l'équivoque de dater ses lettres de Rueil, tout en logeant dans le village. Du reste, M. Lavollée nous apprend qu'il correspondait très affectueusement

1. Avenel et M. Lavollée ont affirmé que ce manuscrit est incomplet. On verra plus loin les raisons qui ne permettent pas d'admettre cette opinion.

2. Voici ce qu'en a dit M. L. Delavaud : « Du travail de M. Batiffol se dégage cette conclusion que la rédaction des *Mémoires* n'est que l'œuvre de l'évêque de Saint-Malo. Richelieu ne l'a pas revisée et n'en a rien connu... La rédaction du manuscrit B n'a été faite qu'après sa mort » (*Rapports et notices*, etc., t. III).

Digitized by Google

avec Charpentier, le secrétaire du Cardinal, « qu'il fréquentait l'entourage immédiat de Richelieu, ses secrétaires Cherré et Martin, ainsi que le chirurgien Citoys... il était dans l'intimité de tout ce petit monde de médiocre condition ». Tout cela, malheureusement, va contre la thèse, car, si Sancy avait été reçu dans l'intimité du cabinet, il n'aurait pas recherché celle des domestiques. S'il s'était agi des Bouthillier, à qui on donnait du Monseigneur, passe encore, mais Charpentier et les scribes subalternes, cela n'est pas dans le ton.

Et puis, il y a ses lettres à Charpentier. On les connaît. Sancy n'y fait jamais allusion à la préparation de l'*Histoire*, elles ont surtout pour objet de prier Charpentier de le maintenir en bons termes avec le Cardinal, et c'est, avoue M. Lavollée, « une constatation troublante[1] ».

M. Batiffol relève les mêmes faits pour en tirer des conclusions tout opposées ; mais il en apporte une foule d'autres qui, eux aussi, sont bien troublants. Il constate, par exemple, qu'aucun contemporain du Cardinal ni aucun de ses familiers ne paraît avoir eu connaissance de la mission confiée à Sancy. C'est, répond à cela M. Lavollée, que la « rédaction des *Mémoires* se faisait dans le plus grand mystère[2] ». Il n'y a jamais de mystère complet. On se fût étonné du séjour de Sancy dans une intimité de plusieurs heures par jour dont on n'aurait pas connu le motif. Cela eût excité au moins la curiosité. De cet étonnement, de cette curiosité il n'est resté aucun témoignage. D'ailleurs, y aurait-il eu mystère pour le P. Joseph, pour les Bouthillier, qui étaient au courant des secrets de l'État et possédaient l'affectueuse confiance du Cardinal? Dans les papiers venus d'eux, il n'est jamais question de Sancy ni de son mystérieux travail.

A quelle époque Sancy aurait-il travaillé? En 1637, Richelieu demande à Avaux de lui faire un résumé de ses négociations depuis onze ans, c'est-à-dire depuis 1626, pour servir à l'*Histoire*[3]. Donc, en 1637, rien n'était achevé pour cette longue période. Et ce n'est certainement pas dans les années de 1637 à 1642 que Richelieu eut loisir de faire rédiger le texte des *Mémoires*. Ici, la *Succincte narration* intervient; elle est de 1641 au plus tard, et le Cardinal dit formellement dans sa lettre au roi qu'il a renoncé à

1. ***Rapports et notices***, etc., t. II, p. 341.
2. ***Ibid.***, p. 344.
3. Voir ***Correspondance inédite du comte d'Avaux avec son père***, publiée par A. Boppe. Paris, 1887, p. 124.

Digitized by Google

écrire l'*Histoire*. Alors? Alors, on place quand même la composition des *Mémoires* entre 1631 et 1634. Belle époque et bien choisie! En 1631, il y a le grand orage, au cours duquel il s'agissait pour Richelieu de vaincre ou de mourir; en 1632, c'est la révolte de Montmorency et de Gaston, qui coupe la France en deux parties ennemies; en 1633, la campagne de Lorraine occupe peut-être un peu le Cardinal; en 1634, il est tout entier à la préparation de la guerre contre l'Espagne, qui fut déclarée en 1635. Vraiment, Richelieu eut-il alors de grands loisirs? On peut en douter, d'autant plus que sa correspondance est là qui atteste qu'il n'en eut pas. Car M. Lavollée se préoccupe de démontrer que Sancy était à Paris pendant ce temps et qu'il a pu y travailler aux *Mémoires*, mais il ne s'inquiète pas de savoir si Richelieu avait aussi le temps de le faire.

Le procédé de M. Batiffol a été très différent de celui de M. Lavollée. Celui-ci a surtout cherché ses arguments dans les manuscrits, dans leurs annotations plutôt que dans leur texte. M. Batiffol a fait son enquête auprès des contemporains. Délaissant un peu les manuscrits, qu'il semble, du reste, avoir parcouru hâtivement, parfois même sans les comprendre, comme cela lui est arrivé pour le manuscrit A, il a consulté les imprimés. Sa moisson est considérable, et le grand nombre de faits et d'opinions qu'il a réunis est de nature, sinon à démontrer absolument qu'il a raison, du moins à impressionner en sa faveur. Pour qui ne connaît pas les documents de l'époque, la lecture de son livre apporte la conviction. Mais la vivacité, le charme et l'abondance d'un écrivain ne valent pas, dans l'espèce, une preuve topique, et bien des arguments de M. Batiffol, que son ardeur grossit, ne résisteraient pas à un examen critique. Je n'en relèverai qu'un, à titre d'exemple. M. Batiffol tire du fait que Sancy n'a pas été inscrit dans le testament civil de Richelieu la conséquence qu'il n'a pas travaillé aux *Mémoires*[1]. Je suis bien obligé d'en conclure que M. Batiffol n'a pas lu le testament avec attention. Dans le cas contraire, il y aurait vu que le Cardinal n'y fait de legs qu'au roi, à ses parents et à ses domestiques, depuis son aumônier jusqu'à ses valets de pied; aucun de ses amis n'y est mentionné, ses secrétaires eux-mêmes ne reçoivent rien. On ne peut pas dire pourtant que l'évêque de Saint-Malo devait être traité comme un domestique. Donc l'argument n'a pas de valeur. Il y en a bien d'autres qui sont dans le même cas. Si dans cette querelle le nombre des arguments compte pour quelque chose, leur qualité, leur solidité seraient quand même préférables, et ils en manquent un peu.

1. *Rapports et notices*, t. III, p. 147.

Digitized by Google

Du reste, tous ces arguments de polémique se valent et ne prouvent rien. Il n'a été apporté ni d'un côté ni de l'autre aucun fait probant.

C'est ailleurs qu'il faut chercher. Il faut abandonner ce qu'on appelle la critique interne du manuscrit B, qui n'a rien donné de sérieux, et s'occuper davantage du manuscrit A, qui paraît être la pièce principale. Ce n'est pas Sancy qui a fait établir ce manuscrit, puisqu'il l'a revisé, ou plutôt saccagé. Par qui donc, et à quelle époque, ce manuscrit a-t-il été composé? C'est dans la réponse à cette question que se trouvera peut-être la solution du problème. Si M. Batiffol et M. Lavollée unissaient leurs efforts pour rechercher cette solution, ils s'accorderaient, sans doute, dans la joie d'une heureuse découverte qui fixerait le point d'histoire documentaire sur lequel ils sont divisés.

Pour que cette collaboration puisse s'établir, il est nécessaire que la question relative à l'évêque de Saint-Malo soit résolue. Il y a peut-être un moyen très simple d'obtenir ce résultat.

Pierre BERTRAND.

(Sera continué.)

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE

(Suite et fin[1].)

HISTOIRE PAR ÉPOQUES. — On ne s'ennuie pas à lire l'ouvrage de M. BAYLEY sur les origines préhistoriques de l'Angleterre[2]; c'est, nous dit le sous-titre, « un essai pour déchiffrer cette préhistoire à l'aide des monuments mégalithiques, des tumuli, des coutumes, des monnaies, des noms de lieu, des superstitions populaires ». Vaste programme, exécuté avec toutes les ressources d'une érudition enthousiaste et débordante, qui multiplie les rapprochements inattendus entre les notions les plus disparates et déconcerte par la confiante hardiesse de l'auteur dans l'évidence de ses conclusions. Son objet principal est de montrer que, bien avant les invasions germaniques et J. César, la Bretagne celtique et préceltique avait atteint à un haut degré de culture et que cette culture lui avait été apportée directement des contrées que baigne la mer Égée : Crète, Troie, à moins encore qu'elle ne soit venue de l'Atlantide. En tout cas, il faut recueillir pieusement les légendes sur l'histoire de Brutus, le héros éponyme de la Bretagne, et sur l'origine troyenne de Londres (Trinovantum); il faut noter les étroits rapports du gallois avec l'hébreu et d'une façon générale du celtique avec les langues sémitiques de l'Orient. Les Hébreux, les Ibères, les Bretons ou « Kimbry » étaient à l'origine un seul peuple. Les philologues disent que le mot trouvère ou troubadour vient du mot trouver; mais le sens fondamental leur échappe s'ils ne voient pas que les trouvères étaient les mystiques de l'amour et qu'ils descendaient d'ancêtres troyens, ces pieux marchands, missionnaires de la plus ancienne civilisation connue. Quant à l'élément anglo-saxon, il est entré pour peu de chose dans la formation du peuple anglais; la plupart des noms de lieu ont une

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXL, p. 218-232.

2. Harold Bayley, *Archaic England. An essay in deciphering prehistory from megalithic monuments, earthworks, customs, coins, place-names and faerie superstitions.* Londres, Chapman et Hall, 1919, in-8°, 894 p. et environ 600 illustrations; prix : 25 sh.

Digitized by Google

racine celtique et non germanique. C'est qu'il ne suffit pas d'éplucher les mots et d'étudier la transformation des sons; la philologie à la mode allemande est une science tout en surface; ce qui importe, c'est de découvrir le sens du radical. C'est alors qu'il faut appeler à son aide une autre faculté que celle de prendre et de classer des fiches, l'imagination; les mots ont leur origine dans les mystères, dans le symbolisme. M. Bayley reproduit alors, en les affirmant avec une force toujours plus grande de conviction, les arguments déjà présentés dans son ouvrage : *The lost language of symbolism* (1912). Il montre enfin tout ce que la connaissance du plus lointain passé de la race anglaise peut attendre d'une étude méthodique de l'archéologie préhistorique, l'Angleterre étant le pays le plus riche du monde en témoins de cette espèce.

L'imagination, la fantaisie n'ont aucune place dans les études de M. Chambers sur Beowulf[1]. Avec lui, nous ne quittons pas le domaine nettement circonscrit de l'érudition pure. Comment propose-t-il de résoudre les nombreuses énigmes soulevées par ce poème, le plus ancien qui ait été écrit en langue anglaise? Tout d'abord il importe de distinguer dans le héros du poème deux personnages distincts. Le premier Beowulf est un prince des Geatas, c'est-à-dire des Goths de la Scanie suédoise; il figure dans une expédition conduite par le roi Hygelac (que Grégoire de Tours connaît sous la forme latinisée de Chochilaicus) contre les Chaturii du Rhin inférieur. Après avoir ravagé le pays, ce roi fut attaqué par les Francs de Théodoric et de son fils Teudebert; il fut tué et son butin repris par le vainqueur. M. Chambers place cet événement, auquel est faite mainte allusion dans le poème, vers l'année 530 (voir l'appendice, p. 381). C'est le seul épisode où les Geatas soient mis en contact avec des peuples hors de la Scandinavie; partout ailleurs on nous parle des luttes de ces Goths, amis des Danois, contre leur ennemi commun, les Suédois. Une seule référence est faite à un roi anglo-saxon, Offa I[er]; mais cet Offa, fils de Warmund, roi des Angles du Slesvig, a été confondu plus tard dans les « Vitae duorum Offarum » avec Offa II qui régna réellement en Angleterre. Le second Beowulf est un héros purement mythologique, mentionné dans une généalogie des rois de Wessex. Là, il est d'ordinaire appelé Beow (mot qui signifie le grain), fils de Scyld ou Sceaf (qui signifie la gerbe); c'est en

1. R. W. Chambers, *Beowulf; an introduction to the study of the poem, with a discussion of the stories of Offa and Finn.* Cambridge, at the University Press, 1920, in-8°, XII-417 p. et 8 planches reproduisant d'intéressantes miniatures; prix : 30 sh. Notons la savante bibliographie qui remplit les pages 386-413.

Digitized by Google

réalité une divinité du blé et non de la guerre. Vrais ou légendaires, les récits combinés dans le poème ont passé sans doute des Goths aux Danois, puis aux Angles continentaux, qui les transportèrent enfin dans cette partie de la Bretagne à laquelle ils devaient donner leur nom. Le poème n'est pas une traduction d'un original scandinave; il fut exécuté sans doute au début du VIII[e] siècle, dans l'Angleterre devenue chrétienne, mais encore tout imbue des idées et des superstitions payennes; il appartient à cette époque primitive de l'établissement anglo-saxon où survivaient encore, au moins dans le souvenir, des traces de cette générosité, de cette large humanité qui est un des traits caractéristiques du poème, époque appelée parfois l'âge d'or de l'heptarchie, si différente de celle que nous fait connaître la Chronique anglo-saxonne.

Au poème de Beowulf se rattache un fragment qui nous a été conservé sur une peau de parchemin dont la trace est perdue depuis au moins deux siècles : c'est l'attaque du château de Finnsburg, forteresse appartenant à un roi des Frisons appelé Finn, par des sujets rebelles, les *Eoten* (que M. Chambers identifie avec les Jutes; appendice, p. 333), dont le chef, Garulf, est tué. M. Chambers consacre la troisième partie de son livre à l'examen des problèmes nouveaux posés par ce fragment et de ses rapports, incontestables d'ailleurs, avec le Beowulf.

Cette brève analyse ne donnerait qu'une idée incomplète du livre si l'on n'ajoutait qu'il est riche d'informations de toute nature sur l'histoire, la mythologie, l'archéologie de la Scandinavie et de l'Angleterre anglo-saxonne. On appréciera en particulier la seconde partie, où sont reproduits dans leur texte original (latin et scandinave) les documents qui nous renseignent sur les histoires contées dans le Beowulf et sur la légende d'Offa. Quelque opinion qu'on ait sur les conclusions auxquelles est arrivé M. Chambers dans un aussi difficile sujet, personne ne contestera l'excellence de sa méthode et l'intérêt historique de ses résultats[1].

J'aurais voulu pouvoir parler aussi avec quelque détail du récent volume de M. BROWN sur les arts dans l'Angleterre primitive[2]; il y étudie les croix de Ruthwell et de Bewcastle, le manuscrit des évangiles de Lindisfarne et autres monuments chrétiens de la Northumbrie. Ce qui a déjà été dit ici des précédents volumes[3] permet de

1. Rappelons que M. Chambers a donné en 1914 une nouvelle édition, avec une introduction et des notes, du *Beowulf, with the Finnsburg fragment*, par A. J. Wyatt.

2. G. Baldwin Brown, *The arts in early England*, t. V. Londres, Murray; prix : 30 sh.

3. Cf. *Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 94.

Digitized by Google

croire que le tome V apporte d'intéressantes observations sur la civilisation anglo-saxonne dans une de ses manifestations les plus originales ; mais l'ouvrage ne nous est pas parvenu[1].

Le Rév. J. Armitage Robinson, doyen du chapitre de Wells au comté de Somerset, consacre ses loisirs à l'histoire de ce comté et des maisons religieuses qui en sont l'ornement : Wells, Bath, Glastonbury, etc. Membre de la « British Academy », il a déjà publié dans les Mémoires de cette société savante en 1918 une étude sur les évêques saxons de Wells au x[e] siècle et en 1919 une autre sur saint Oswald et la cathédrale de Worcester. Dans un récent volume[2], il a réuni plusieurs dissertations critiques sur l'histoire du Somerset. Si on laisse de côté, à cause de leur intérêt surtout local, ce qu'il dit sur les abbés saxons de Glastonbury, sur les premiers doyens de Wells et sur les plus anciens archidiacres de Somerset, on s'arrêtera devant deux grands noms de la littérature latine au xii[e] siècle : Guillaume de Malmesbury et Pierre de Blois. A l'auteur célèbre des Histoires de l'Église et des rois d'Angleterre, qui jouissent d'un si haut crédit, on a reproché son *De antiquitate Glastoniensis ecclesie* comme une œuvre indigne de lui, tant elle est dénuée de tout sens critique en ce qui concerne l'introduction du christianisme en Bretagne; mais, si on la dégage des interpolations nombreuses qui l'encombrent, si on la compare à ce qu'en dit Guillaume lui-même dans la rédaction définitive de ses *Gesta regum*, on n'y voit plus qu'une œuvre consciencieuse, fondée sur les chartes mêmes de l'abbaye (qui, en réalité, sont loin d'être toutes authentiques). S'il a manqué d'esprit critique, n'est-ce pas encore plus la faute de son temps que de son infirmité intellectuelle? Quant à Pierre de Blois, M. Robinson s'est ingénié à tirer de sa correspondance une biographie où sont précisés plusieurs points intéressants; la familiarité dans laquelle il a vécu avec le célèbre épistolier l'a convaincu de l'authenticité de cette correspondance; il refuse d'admettre qu'il y ait eu à la même époque deux écrivains appelés Pierre, dont l'un serait le personnage historique dont il vient de fixer le *curriculum vitae* et dont l'autre aurait écrit les lettres; mais il faudra bien qu'un jour on reprenne, comme avait déjà commencé de le faire

1. Il rentre à peine dans le cadre de ce Bulletin de mentionner l'ouvrage de Sir Henry Howorth, *Harald Fairhair and his ancestors* (University of London, Viking Society for Northern resarch, 252 p.). C'est l'histoire de Harald à la Belle chevelure, fondateur du royaume de Norvège, une des figures les plus héroïques (avec Otton le Grand) de l'histoire européenne au x[e] siècle.

2. J. Armitage Robinson, *Somerset historical Essays*. Londres, Humphrey Milford (publications de la British Academy), 1921, in-8°, vii-160 p.; prix : 10 sh. 6 d.

Digitized by Google

M. Searle[1], l'étude critique de la correspondance pour déterminer la part de rhétorique et de vérité qu'elle contient; en tout cas, on ne pourra plus parler de Pierre de Blois sans tenir compte de ce travail[2].

Voici, d'autre part, un chroniqueur du même temps que M. Powicke a fait sortir de l'ombre[3], c'est Walter Daniel, biographe d'Ailred, abbé de Rievaulx. Ce Daniel était connu comme auteur d'un recueil assez médiocre de sentences morales intitulé *Centum sententiae;* en outre, Th. D. Hardy l'avait placé dans son *Descriptive catalogue* parmi les biographes d'Ailred; mais ce fut presque une découverte quand on retrouva son ouvrage dans un manuscrit conservé aujourd'hui à la bibliothèque John Ryland de Manchester. Daniel paraît avoir beaucoup écrit; du moins Leland et Bale ont-ils donné une liste assez longue de ses ouvrages, où d'ailleurs, chose curieuse, la *Vita Ailredi* ne se trouve pas. M. Powicke est le premier qui nous renseigne à la fois sur Daniel et sur ses œuvres. Il fut moine au monastère cistercien de Rievaulx, où il entra vers 1150, alors qu'Ailred en était abbé depuis trois ans; il vécut, semble-t-il, dans l'intimité de ce prélat, connu par ses rapports avec le roi d'Écosse David Ier et avec les rois d'Angleterre Étienne et Henri II; connu aussi par des œuvres historiques telles que son récit de la bataille de l'Étendard en 1138. De la vie d'Ailred, Daniel a retenu surtout les pieuses actions, et c'est dans l'espoir de voir canoniser son ami et protecteur qu'il entreprit le récit de ses miracles. Dans cette œuvre hagiographique, l'historien trouvera d'utiles renseignements sur les origines du mouvement cistercien dans le nord de l'Angleterre; mais pour connaître le vrai Ailred, il faut en demander le détail à M. Powicke, qui a savamment mis en œuvre toutes les sources connues. En appendice, il a publié d'importants fragments de la *Vita Ailredi;* on y remarquera l'introduction, qui est une lettre adressée par Daniel à un certain Maurice en réponse à des critiques qui avaient été adressées à la *Vita* par des adversaires

1. Les matériaux considérables que feu G. W. Searle avait réunis sur Pierre de Blois sont aujourd'hui déposés à la bibliothèque de l'Université de Cambridge.

2. Notons encore dans le volume de M. Robinson quelques dissertations spéciales sur les deux plus anciennes chartes de Glastonbury, 677 et 680, et qui sont probablement authentiques, sur la carrière de John Cumin avant son élection à l'évêché de Dublin, sur la vie et la famille de Jocelin, évêque de Wells, et les raisons pour lesquelles il resta fidèle au roi Jean, même après que celui-ci eut été frappé par Innocent III de la sentence d'interdit, etc.

3. F. N. Powicke, *Ailred of Rievaulx and his biographer Walter Daniel.* Manchester, at the University Press. Extrait du Bulletin de la « John Rylands library », 1921-1922, in-8°, 112 p.; prix : 3 sh.

Digitized by Google

d'Ailred, et où on lui reprochait d'avoir faussé la vérité en voulant faire passer Ailred pour un saint.

Le tome IV, 1re partie, de la biographie de Philippe-Auguste par M. A. CARTELLIERI[1] touche de très près à l'histoire d'Angleterre, puisqu'il traite des années 1199 à 1206, période critique où se décida le sort de l'empire angevin. Le traité du Goulet (1200) sembla d'abord consolider la situation de Jean sans Terre en France; ses fautes, habilement mises à profit par son astucieux adversaire, le perdirent : lorsqu'il conclut la trêve de Thouars (octobre 1206), il avait perdu la Normandie, l'Anjou, le Maine et une partie de la Touraine. Les événements politiques et militaires qui aboutirent à ce résultat ont été exposés par M. Cartellieri avec une parfaite connaissance des sources. Sur la question, si discutée, de la condamnation du roi d'Angleterre, il estime, avec M. Powicke, qu'il y eut un double procès et une double condamnation : la première (p. 105) en avril 1202, à cause du retard que ce prince avait apporté à remplir ses devoirs de vassal envers son suzerain lors de son avènement au trône; la seconde (p. 182, 189) en 1204, à cause de l'assassinat d'Arthur de Bretagne; mais il reconnaît lui-même qu'il reste encore bien des points obscurs dans l'affaire, et sans doute le débat n'est-il pas définitivement clos. Les raisons par lesquelles dans sa conclusion finale (p. 249-255) l'auteur explique le triomphe de Philippe-Auguste, si elles ne sont pas nouvelles, sont bien groupées et devront être prises en sérieuse considération.

On trouvera d'utiles indications sur les rapports du même roi Jean avec les églises de Normandie dans une brochure de M. PACKARD[2], et des rapprochements suggestifs entre le principe affirmé par Édouard Ier en 1295, « ut quod omnes tangit ab omnibus approbetur », et certaines théories politiques répandues en Italie à la même époque, dans une communication faite par M. LEICHT à l'Académie des « Lincei[3] ».

Une analyse très minutieuse du célèbre poème de William Langland intitulé *Piers Plowman* a permis à Miss D. CHADWICK[4] de tracer un tableau animé de la vie sociale en Angle-

1. Alexander Cartellieri, *Philipp II August, König von Frankreich.* Bd. IV, 1 Theil : *Philipp August und Johann ohne Land, 1199-1206.* Leipzig, Dyk, 1921, in-8°, 255 p.; prix : 25 m. La seconde partie du tome IV terminera l'ouvrage.

2. Sidney Raymond Packard, de Smith College, *King John and the Norman church.* Tirage à part de la « Harvard theological Review », janvier 1922, in-8°, 40 p.

3. P. S. Leicht, *Un principio politico medievale.* Extrait du t. XXIX des « Rendiconti » de la « R. Accademia nazionale dei Lincei », in-8°, 16 p.

4. D. Chadwick, *Social life in the days of Piers Plowman.* Cambridge, at

Digitized by Google

terre dans le troisième quart du XIVe siècle. On y voit défiler, sous les traits grossis sans doute par le pessimisme mystique de l'auteur : le clergé régulier et séculier, le personnel gouvernemental et administratif, la vie provinciale et les méthodes d'agriculture, la vie urbaine, les réjouissances publiques, les mendiants et les voleurs, les riches et les pauvres, la vie religieuse du peuple, la femme au moyen âge. Le tout, illustré par de nombreuses citations tirées du poème de Langland et de quelques autres sources contemporaines, fait honneur à l'enseignement dirigé par M. Coulton.

La biographie de Henri VI par Miss CHRISTIE[1] n'apporte peut-être aucun fait nouveau, mais on y distingue de sérieuses qualités : une connaissance étendue des sources, un esprit judicieux, un réel talent de composition et d'exposition; le chapitre IV, où l'auteur étudie le caractère du touchant et infortuné monarque, sera particulièrement apprécié.

Il n'y a pas beaucoup de considérations originales dans l'ouvrage de M. EINSTEIN[2] sur les idées politiques, sociales et morales qui se manifestèrent ou qui dominèrent en Angleterre au siècle des Tudors; mais l'auteur a su les présenter de la manière la plus satisfaisante. Sur le gouvernement, les individus, les règles de la pensée et de la conduite, l'enrichissement de la vie par la renaissance des lettres, où se révélait la grâce du génie grec et latin, et par la découverte de mondes insoupçonnés qui ouvrait de si vastes horizons à l'esprit d'entreprise, il a condensé en de brefs chapitres beaucoup de faits caractéristiques d'une époque féconde en contrastes de toute sorte. Il ne scrute pas en philosophe les causes des grands changements intervenus alors dans la conception et l'exercice de l'autorité royale, dans la transformation des classes sociales et de la religion, il se contente de prendre les traits les plus significatifs dans les ouvrages de seconde main d'un caractère général (il paraît mieux renseigné sur Henri VIII que sur Élisabeth) et dans les écrits du temps, surtout les œuvres des littérateurs et des moralistes. Nul pédantisme d'ailleurs : les références, peu nombreuses cependant, sont renvoyées à la fin du volume. Le modèle que M. Einstein s'est proposé de suivre, il le dit lui-même, est l'ouvrage de Burckhardt sur la civilisation de l'Italie au

the University Press, 1922, in-8°, XIII-125 p.; prix : 10 sh. 6 d. Collection des « Cambridge studies in medieval life and thought », dirigée par G. G. Coulton.

1. Mabel E. Christie, *Henry VI.* Londres, Constable, 1922, in-8°, 419 p. Plusieurs portraits et deux cartes. En appendice, un itinéraire très minutieux de Henri VI (p. 374-389), une note sur l'art culinaire appliqué surtout au service de la table royale des grands jours et une utile bibliographie.

2. Lewis Einstein, *Tudor ideals.* Londres, Bell et fils, 1921, in-8°, XIII-366 p.; prix : 14 sh.

Digitized by Google

temps de la Renaissance. Mais si l'Angleterre a réellement subi l'influence italienne au point que le dit M. Einstein, n'en a-t-elle pas subi d'autres encore, et pourquoi n'a-t-il pas essayé de montrer par quelles voies elle a pénétré?

Sur Élisabeth, on apprendra beaucoup dans le livre de M. CHAMBERLIN[1]; non point sur la reine, mais sur la femme. Il estime qu'on a calomnié son caractère, sa vie privée, et il s'est institué son défenseur[2]. On nous la peint d'ordinaire comme douée d'un tempérament robuste, comme passionnée pour tous les plaisirs, y compris ceux de l'amour, pour tous les divertissements, même les plus fatigants : les voyages, la danse, la chasse. Erreur. La fille de Henri VIII tenait de son père un sang corrompu, une hérédité morbide qui produisit chez elle les désordres les plus graves : hydropisie, jaunisse, ulcères, etc. Ces maux l'assaillirent dès le moment de la puberté et il est permis de croire que les licences que prit avec elle, quand elle était à peine nubile, le frère du Protecteur, Thomas Seymour, mirent ses nerfs dans l'état le plus douloureux. Depuis lors elle a toujours été mal portante, avec des périodes plus ou moins longues de rémission; mais M. Chamberlin oublie de dire que les nerveux trouvent dans leurs nerfs, même malades, de singuliers ressorts d'énergie. Il a rédigé avec le plus grand soin le journal de la santé d'Élisabeth de 1547 jusqu'à sa mort; puis il l'a soumis à plusieurs médecins qui sont tombés d'accord pour considérer le sujet comme une malade chronique, martyre à la fois de la saignée et du corset. Un d'eux, le Dr Keith, a formulé son opinion en disant, après un long examen des symptômes, qu'Élisabeth « au point de vue médical était insexuée; qu'elle n'était faite ni pour l'amour ni pour la maternité »; si elle fut coquette, ce fut uniquement par jeu, « mais on ne peut concevoir qu'elle soit allée plus loin ». Elle fut donc et resta la Reine Vierge. M. Chamberlin a dressé d'après les documents contemporains la liste de toutes les accusations d'immoralité portées contre elle avant et après son avènement au trône, et il faut reconnaître que sa critique en affaiblit considérablement la portée; mais ne franchit-il pas les bornes de la vraisemblance quand il nie même qu'Élisabeth ait pu avoir des faiblesses, des curiosités malsaines, qu'elle ait jamais été autre que chaste et pure? Élisabeth est à ses yeux presque un des grands génies de l'humanité; en tout cas, ce

1. Frederick Chamberlin, *The private character of Queen Elizabeth*. Londres, John Lane, 1921, in-8°, XXI-334 p., avec de nombreux portraits et des fac-similés de l'écriture de la reine; prix : 18 sh.

2. Un petit nombre de biographies d'Élisabeth ont trouvé grâce devant ses yeux; c'est, avec celle d'Agnès Strickland, le *Queen Elizabeth* d'Edward Spencer Beesly (1903). Lingard et Froude sont ses bêtes noires.

Digitized by Google

qu'on lui accordera plus volontiers, un des plus grands souverains de l'Angleterre; elle fut grande par la haute culture de son esprit[1], par son courage moral, par la conscience avec laquelle elle remplit ses devoirs de reine, par l'heureux choix de ses conseillers. Or, parmi ceux-ci, qui faut-il mettre au premier plan? Précisément les prétendus amants de la reine et, avant tous les autres, Leicester. Tandis que Cecil (Lord Burghley) fut l'homme de toutes les prudences, qui aurait laissé fuir les bonnes occasions, Leicester fut celui de toutes les audaces fécondes qui ont jeté les fondements de l'empire britannique. A deux reprises, M. Chamberlin soutient cette thèse et il se propose de la démontrer dans un nouvel ouvrage qu'on lira sûrement avec intérêt, mais qui sans doute ne présentera pas l'attrait inattendu et la nouveauté du présent livre.

M. Mumby, qui nous avait déjà entretenus de la jeunesse d'Élisabeth, entreprend maintenant de nous raconter la chute de Marie Stuart[2]. Entendons qu'il s'agit ici de la « chute morale » de la reine d'Écosse, car l'auteur commence son récit à la mort de Darnley. Ce récit, il l'a composé sur le même plan que la jeunesse d'Élisabeth, c'est-à-dire qu'il s'est donné la peine de reproduire en style moderne les lettres des contemporains qui nous renseignent sur les faits et les intentions de la malheureuse reine, en les reliant par un commentaire généralement bref et bien informé.

Après avoir consacré déjà de nombreux ouvrages à Shakespeare, M^me^ Stopes a entrepris d'écrire la biographie du comte de Southampton, le « patron » du poète[3]. Des recherches étendues au British Museum, au P. Record Office, dans les archives des Salisbury à Hatfield, lui ont fait découvrir un assez grand nombre de documents nouveaux; elle les a reproduits intégralement, en les enchâssant dans un récit très circonstancié, compact, mais

1. On annonce que M. Chamberlin a déjà réuni les matériaux pour un volume intitulé : *The sayings of Elisabeth*, où l'on trouvera un choix de ses lettres et discours les plus caractéristiques. — Nous n'avons pas reçu : *Queen Elizabeth's maids of honour and ladies of the privy chamber*, par Violet A. Wilson. Londres, John Lane; prix : 15 sh.

2. Frank Arthur Mumby, *The fall of Mary Stuart; a narrative in contemporary letters*. Londres, Constable, 1921, in-8°, XIV-358 p. et 9 portraits; prix : 18 sh.

3. Charlotte Carmichael Stopes, *The life of Henry, third earl of Southampton, Shakespeare's patron*. Cambridge, at the University Press, 1922, in-8°, x-544 p., illustrations; prix : 42 sh. Dans sa préface, l'auteur écrit qu'elle avait l'espoir « de trouver plus de nouveau au sujet de Shakespeare, espoir qui n'a pas été réalisé ». Rappelons seulement qu'elle a donné des sonnets du poète une édition où elle montre les traces des relations entre Shakespeare et son patron dès 1592.

Digitized by Google

bien distribué en somme et où l'on apprend beaucoup de menus faits. Cette biographie n'intéresse d'ailleurs l'histoire générale que sur un petit nombre de points, car le comte de Southampton[1] n'y joua qu'un rôle effacé. Ami et parent du comte d'Essex, un des « amants » de la reine, un des héros (avec Leicester) de M. Chamberlin, il le suivit dans l'expédition d'Irlande (1599) et s'associa encore à sa fortune quand Essex prit les armes contre sa souveraine. Arrêté avec les autres conjurés et enfermé à la Tour, il obtint sa liberté de Jacques Ier, dont la faveur lui fut fidèle[2]. Ajoutons qu'il prit une part active à la fondation de la colonie de Virginie en 1606. Ce qui le recommande surtout au regard de la postérité, ce sont ses rapports avec Shakespeare, que l'auteur avait déjà mis en lumière. N'est-ce même pas Southampton qui, dès 1591, suggéra au poète, qui s'ignorait encore, l'idée de ses sonnets? *Vénus et Adonis*, publié en 1593, est dédié au comte; c'est sans doute à l'occasion du mariage de la mère du comte avec Sir Thomas Heneage[3] (1594) que Shakespeare compose le *Songe d'une nuit d'été*, et c'est aussitôt après qu'on rencontre la première mention authentique de Shakespeare jouant devant la cour (28 décembre 1594). Les drames de *Richard II* et de *Henri IV* se rattachent étroitement aux aventures du comte d'Essex. Mais comment expliquer la brusque et complète interruption de leurs rapports? Mme Stopes se contente de poser la question. Le comte survécut huit ans au poète; il mourut de la peste aux Pays-Bas, peu de jours après son fils aîné, en novembre 1624.

Une biographie très fouillée d'Antoine Hamilton, l'auteur des *Mémoires du chevalier de Grammont*, par Miss Clark[4], nous renseigne abondamment sur le héros de ces fameux mémoires; la seconde moitié du volume est, en outre, remplie par une étude sur

1. Henry Wriothesley, né le 6 octobre 1573, fut le seul fils de Henry, deuxième comte de Southampton, et le petit-fils de l'auteur [anonyme] de la « Wriothesley Chronicle », intéressante pour le règne de Henri VIII.

2. Ce qu'on appelle la « conspiration » d'Essex se trouve raconté avec beaucoup de détails dans une lettre de l'ambassadeur de France (M. de Boissise) à Rohan; on en lira le texte original et français pages 214-218, d'après les mémoires de Winwood.

3. Le père de Southampton était mort en 1581. Après la mort de Sir Thomas Heneage (1595), la comtesse douairière épousa en troisièmes noces Sir William Harvey (1599). Quant au troisième comte, il épousa Élisabeth Vernon, une des dames d'honneur de la reine, mais sans l'assentiment de celle-ci, union qu'Élisabeth ne lui pardonna pas. On trouvera en appendice beaucoup de renseignements sur les ascendants du comte en ligne paternelle et maternelle.

4. Ruth Clark, *Antony Hamilton (author of Memoirs of count Grammont); his life and work and his family*. Londres, John Lane, 1921, in-8°, XIII-362 p. et 2 portraits; prix : 21 sh.

Digitized by Google

les œuvres de Hamilton, ce littérateur extraordinaire qui, né en Irlande d'une famille écossaise, en est arrivé à écrire en français avec autant de correction que d'esprit et de grâce[1].

HISTOIRE DES INSTITUTIONS. — Dans son étude sur la constitution anglaise, M. ADAMS[2] se distingue très nettement, par exemple, de Stubbs et de Medley. Stubbs a creusé cette histoire en érudit consommé qui, des textes, sait dégager une doctrine; Medley en a dressé le tableau en accumulant, sous forme d'aide-mémoire, les faits et les dates; c'en est le commentaire que M. Adams s'est proposé d'écrire à l'usage des étudiants américains. Disons tout de suite que ce commentaire, dépouillé de tout appareil d'érudition, où les références sont rares et renvoient surtout aux principaux textes publiés dans les recueils les plus usuels, est présenté avec une intelligence et une lucidité peu communes. On y constate à chaque page, mais de préférence encore pour les époques anciennes, que l'auteur connaît à fond les matières dont il parle; des documents, qui lui sont familiers, il a su dégager, sans effort apparent, le sens et la portée. Il ne discute pas les opinions des auteurs qui l'ont précédé, il dit simplement comment il faut entendre ou comment il se représente les faits et leur développement historique; son opinion, très réfléchie, est judicieuse et souvent personnelle. Voyez, par exemple, avec quelle pondération il apprécie la valeur de la Grande Charte. Chacun pourra trouver qu'il passe trop vite sur tel ou tel fait; j'estime, par exemple, qu'il n'a pas tiré des ouvrages récents de M. Tout tout l'enseignement qu'ils comportent; mais c'est une affaire de mesure ou d'appréciation, et il vaut mieux savoir gré à l'auteur de nous faire si bien comprendre l'originalité des institutions anglaises. Les étudiants américains ne seront pas les seuls à l'en remercier.

A la fin de sa préface, M. Adams s'excuse de n'avoir pu encore utiliser l'ouvrage de M. POLLARD sur le Parlement[3], qui n'a, en effet, été mis en vente qu'après l'apparition du sien. M. Pollard part d'une idée très juste, dont le développement logique mène à des conclu-

1. Antoine Hamilton et son frère Richard jouèrent un rôle important dans la guerre d'Irlande au service de Jacques II en 1685-1692. On trouvera en appendice toute une série de billets adressés par le roi Jacques à Richard devant Londonderry en 1689 (p. 285-296). P. 112, n., l'éditeur des *Archives de la Bastille* s'appelait Ravaisson, non Ravaillon.

2. George Burton Adams, *Constitutional history of England*. New York, Henry Holt et C^ie^, 1921, in-8°, x-518 p.

3. A. F. Pollard, *The evolution of Parliament*. Londres, Longmans, 1920, in-8°, xi-397 p.; prix : 21 sh.

Digitized by Google

sions parfois inattendues ou subtiles, mais en général inattaquables. Le Parlement, répète-t-il avec insistance, a toujours été une cour suprême de justice. C'est la *curia regis* qui, conformément aux idées féodales, agit au nom du roi, source de toute justice, au moyen de conseillers qui sont aussi (ecclésiastiques et laïques) des vassaux directs de la couronne. C'est pourquoi au XIII^e^ siècle le Parlement est si souvent assemblé, même plusieurs fois par an, et pourquoi ceux que le roi y appelle sont tenus d'y venir. Le service de cour a d'abord primé tous les autres; le vote des subsides n'apparaît qu'en second lieu dans le temps[1]. Dans cette cour de justice, ce sont les conseillers de la couronne : prélats, comtes et barons, juges, qui discutent et qui, avec le roi, décident; ils constituent le « parliament chamber »; les Communes sont appelées à la barre de cette Chambre pour donner leur avis par la voix de l'orateur (speaker) qui a seul la parole. La principale affaire du Parlement est d'ouïr les pétitions qui lui sont adressées par les individus pour obtenir justice; dans la procédure parlementaire, si les Lords sont les juges, les Communes n'ont d'abord été guère plus qu'un grand jury d'enquête. D'ailleurs, les députés n'étaient-ils pas élus ou nommés dans les cours de comté où ils remplissaient l'office de jurés, situation qu'ils continuent d'occuper dans la cour de Parlement? Ces députés ne commencèrent à s'occuper régulièrement des affaires de l'État que quand se multiplièrent les « pétitions communes », c'est-à-dire celles qui touchaient à l'intérêt général, et ils ne formèrent un corps constitué que du jour où ils lièrent partie avec les chevaliers de comté, petite noblesse séparée de la haute quand s'organisa, par une lente usurpation, la pairie héréditaire. Alors seulement on peut parler des deux chambres du Parlement, expression qui d'ailleurs n'est réellement conforme à la réalité qu'à partir des Tudors. C'est Henri VIII qui, pour réorganiser le gouvernement et fortifier son autorité après sa rupture avec le Saint-Siège, impose au Parlement sa forme moderne; c'est avec l'appui de ce Parlement, représentation plus ou moins fidèle de la nation, qu'il forge les instruments du despotisme, reprenant la tradition médiévale d'après laquelle le roi était un des organes essentiels de la haute cour de justice, mais en lui imprimant un esprit nouveau. Aujourd'hui encore, les lois ne doivent-elles pas être revêtues de la formule : « Le roi le veut », formule proclamée solennellement devant les Communes appelées à la barre de la « Parliament Cham-

1. M. Pollard ne mentionne même pas la thèse soutenue par L. Riess, qui trouve l'origine de la représentation au Parlement dans la nécessité qui s'imposait à la royauté de surveiller l'administration des shérifs.

Digitized by Google

ber » ? Serait-ce un paradoxe absurde de prétendre qu'il n'y a encore légalement qu'une Chambre, et que c'est la Chambre des lords? On trouverait dans l'ouvrage de M. Pollard beaucoup d'autres affirmations d'apparence aussi téméraire, mais que l'histoire correctement interprétée justifie. Il faut lire les chapitres si pleins de faits et d'idées sur la séparation des pouvoirs (principe qui n'a jamais pénétré profondément dans la constitution anglaise), sur la place de la Couronne, du Conseil, des Pairs, des Communes dans le Parlement, à la fois pour avoir une intelligence exacte du passé et ne s'étonner point des changements qui s'opèrent sous nos yeux[1].

Puisque l'ouvrage de M. Pollard expose l'évolution entière du Parlement jusqu'à nos jours, il laisse beaucoup de questions à examiner dans le détail. C'est ainsi qu'il traite en quelques pages seulement des privilèges derrière lesquels se sont abrités les membres du Parlement, tant que dura l'inévitable conflit entre eux et la couronne; à ce sujet, M. Wittke consacre tout un livre où il expose les efforts que les députés ont dû accomplir pour avoir le droit de parler librement, pour n'être ni arrêtés ni molestés à cause de leur attitude ou de leurs opinions, etc.[2].

La réforme électorale a été étudiée par deux autres érudits américains : M. Park s'est occupé du « Reform Bill » de 1867[3]; M. Morris de l'extension du suffrage à la fois pour les femmes et pour les hommes de 1885 à 1918[4]. On peut mesurer exactement dans ces consciencieux travaux les formidables progrès accomplis par l'idée démocratique en Angleterre depuis un demi-siècle.

Le détail de l'administration nous arrêtera peu. Les finances, de l'avènement de Henri VII à celui d'Élisabeth, ont été étudiées de très près par M. Dietz[5]. Il faut dans cette période distinguer trois

1. Signalons un intéressant appendice (p. 380-386) où l'auteur énumère et commente les peintures qui représentent la distribution des sièges dans le Parlement. On trouvera en regard de la page 333 un plan du Parlement à Westminster dressé juste avant l'incendie qui dévora les vieux bâtiments du moyen âge le 16 octobre 1834.

2. Carl Wittke, *The history of english parliamentary privilege*, publ. par l'Université d'Ohio à Columbus (Contributions in history and political science, n° 6), in-8°, 1921, 212 p. Il est regrettable que les ouvrages mentionnés dans la bibliographie ne soient pas datés.

3. Joseph H. Park, *The english reform bill of 1867*. New York, Columbia University (Studies in history, economics and public law, vol. XCIII, n° 1), in-8°, 285 p.; prix : 3 dol.

4. Homer Lawrence Morris, *Parliamentary franchise reform in England from 1885 to 1918* (Ibid., vol. XCVI, n° 2), 1921, 208 p.; prix : 2 dol. 25 c.

5. Frederick C. Dietz, *English government finance, 1485-1558*, publ. par l'Université d'Illinois (University of Illinois studies in the social sciences,

Digitized by Google

phases : la première est celle où Henri VII affermit la paix intérieure et restaure les finances bouleversées par la guerre civile. L'histoire a été sévère pour les principaux instruments de sa fiscalité : Dudley et Empson. Il est vrai que, devenus impopulaires, ils payèrent de leur vie l'emploi de moyens peu scrupuleux ; mais leur mémoire n'a-t-elle pas été noircie plus que de raison par la légende? C'est à peine si les contemporains ont parlé d'eux ; les détails circonstanciés sur leurs procédés et leur chute se trouvent dans l'*Historia anglicana* de Polydore Vergil (1534), puis embellis encore dans la chronique d'Edward Hall (1542) ; et ces auteurs n'ont fait que recueillir des bruits non contrôlés. D'autre part, nous avons le livre de comptes de Dudley pour les années 1504-1508 et chaque mention de sommes portées sur ce registre est contresignée par le roi. Henri VII approuvait donc une gestion dont il était le premier à bénéficier. La deuxième période se rapporte au règne de Henri VIII ; son ambitieuse politique fut onéreuse pour le trésor royal, et c'est pour remplir ses coffres que ce roi voulut mettre la main sur les biens du clergé régulier. Sans doute ; mais accordera-t-on à M. Dietz que tel fut son principal mobile et qu'il faut attacher une médiocre importance au désir qu'il avait d'affermir sa suprématie en détruisant les ordres religieux qui étaient la milice du Saint-Siège? Quoi qu'il en soit des véritables intentions du souverain, l'opération paraît avoir été fructueuse. M. Dietz hésite à se prononcer catégoriquement ; cependant, après avoir cherché à établir le budget des recettes avant et après l'opération conduite par Thomas Cromwell, il conclut que les revenus de la royauté furent à peu près doublés. Mais de grosses dépenses somptuaires, par exemple pour les bâtiments, la guerre avec l'Écosse et la France, ne tardèrent pas à vider les coffres de la royauté et pour les remplir il fallut recourir à des expédients détestables, comme l'altération des monnaies. La détresse financière s'aggrava encore sous Édouard VI. Par contre, le règne de Marie Tudor (et ceci est la troisième période) a été à cet égard bienfaisant ; l'auteur rend à la fille de Henri VIII cette justice qu'elle travailla non sans succès à « reconstruire »[1] l'édifice compromis par son père et par son frère.

Dans un ouvrage composé à l'aide d'un grand nombre de documents imprimés et manuscrits, M. Reid[2] a exposé les mesures

vol. IX, n° 3). Urbana, in-8°, 246 p. ; prix : 2 dol. 25 c. — M. Dietz, généralement bien informé, ne semble pas avoir connu l'ouvrage de G. Jacqueton sur la *Politique extérieure de Louise de Savoie*, qui lui aurait fourni des chiffres intéressants pour son chapitre VIII.

1. Le chapitre XVI est intitulé : « Reconstruction under Mary ».

2. R. R. Reid, *The king's council in the North*. Londres, Longmans, 1921, in-8°, x-532 p. ; prix : 28 sh.

Digitized by Google

prises par le gouvernement pour protéger les comtés du Nord, au delà de la Trent, contre les incursions des Écossais, les pouvoirs extraordinaires concédés pendant le XV^e^ siècle aux grandes familles féodales de Northumberland et de Cumberland, les Percy, les Neville, puis la réorganisation administrative de cette contrée encore à moitié sauvage qui fut entreprise avec succès par Henri VII et Henri VIII et qui aboutit à l'établissement (1537) du Conseil du Nord. C'est à ce Conseil, composé désormais de fonctionnaires royaux, qu'appartint toute l'autorité exécutive; mais c'était aussi un tribunal investi d'une autorité souveraine en matière de justice criminelle et d'équité, ainsi que de tous les pouvoirs qui appartenaient au roi en qualité de seigneur possédant de nombreux honneurs et baronnies. Son pouvoir s'étendait sur les cinq comtés du Nord, aussi bien sur les terres d'immunité (liberties) que sur les autres. Le chapitre III tout entier est un tableau de son organisation, de sa compétence et de sa procédure. Le plus illustre des présidents de ce Conseil fut Wentworth, nommé en décembre 1628 et tout de suite impopulaire, parce qu'il représentait le régime arbitraire de Charles I^er^; aussi fut-il la première victime des représailles excercées en 1640, et le Conseil du Nord fut supprimé aussitôt après sa chute (1^er^ août 1641). L'appendice I, où sont indiquées avec une grande précision les sources et la bibliographie, sera fort apprécié des travailleurs, qui apprendront beaucoup à la lecture de cette importante monographie.

COMMERCE ET COLONIES. — L'expansion commerciale et coloniale de l'Angleterre a été présentée par M. WILLIAMSON dans un ouvrage dont le titre est trompeur[1], mais qui est un résumé intelligent et bien informé. Ouvrir des débouchés aux industries et aux manufactures, fonder des colonies productrices de matières premières, assurer le ravitaillement ininterrompu d'une population qui croît sans cesse et qui déserte peu à peu l'agriculture, telle fut la préoccupation constante des gouvernements britanniques qui se sont succédé depuis le XIV^e^ siècle. Les chapitres de cet ouvrage, qu'on lira avec le plus de curiosité et de fruit, sont sans doute les derniers (ch. VIII du livre V consacré au « Commonwealth » britannique), où se pose le

1. James A. Williamson, *A short history of British expansion*. Londres, Macmillan, 1922, in-8°, XXV-647 p.; prix : 25 sh. L'ouvrage est divisé en cinq sections : 1° le commerce maritime au moyen âge, 1066-1485; 2° période des Tudors, découvertes et colonies; 3° fondation de l'empire commercial sous les Stuarts; 4° grandeur et décadence de ce « mercantile empire » au XVIII^e^ siècle; 5° le « Commonwealth » britannique de 1783 à l'époque actuelle (21 cartes et un bon index).

Digitized by Google

problème du nouvel impérialisme, au baptême duquel a présidé Disraeli, que la Grande Guerre a soumis à une véritable épreuve et qui cherche encore une forme constitutionnelle assez souple pour régler d'une façon durable les rapports de l'Angleterre avec ses anciennes colonies et dépendances désormais émancipées. — Ce problème, que M. Williamson a voulu seulement esquisser, M. KEITH, spécialiste bien connu par ses travaux sur les institutions que se sont données ces États indépendants nés sur les ruines de l'ancien système colonial, s'est efforcé de montrer comment, en fait, il a été résolu depuis la fin de la guerre au Canada, en Australasie, dans l'Afrique méridionale et aux Indes. C'est un livre dont la lecture s'impose encore plus à l'homme d'État et au jurisconsulte qu'à l'historien[1].

HISTOIRE RELIGIEUSE. — La suppression du clergé régulier par Henri VIII est-elle justifiée aux yeux de l'histoire impartiale? Je ne pense pas qu'on puisse avoir confiance dans les rapports adressés à Thomas Cromwell par ses agents; ceux-ci se sont en effet acquittés de leur tâche avec une hâte et une partialité qui affaiblissent singulièrement la portée de leur témoignage. Les visites pastorales faites par les évêques méritent créance davantage; c'est dans ces documents que M. COULTON a puisé la plupart des faits qui lui ont permis d'affirmer, à l'encontre du cardinal Gasquet par exemple, que la situation morale et sociale du clergé au XV^e^ siècle était assez basse pour justifier la réforme du XVI^e^. Une vive polémique s'est livrée autour de cette question; je ne puis que l'indiquer, parce que je connais seulement quelques-unes des brochures de M. COULTON[2] et que je n'ai pu consulter les réfutations publiées dans certaines livraisons de la revue catholique *The Month*, périodique qui est absent de la plupart de nos grandes bibliothèques parisiennes. Encore faut-il savoir que la question est posée et discutée avec ardeur de part et d'autre.

La lutte contre le clergé catholique, poussée à son point extrême, a conduit au puritanisme, qui fut moins encore une doctrine théologique qu'une discipline morale. Quelles en ont été les causes et quelle influence a-t-il exercée sur les idées politiques, sur la vie reli-

1. Arthur Berriedale Keith, *War government of British dominions*. Oxford, at the Clarendon Press (Carnegie Endowment for international peace. Division of economics and history), 1921, in-8°, XVI-353 p.; prix : 10 sh. 6 d.

2. G. G. Coulton, *Medieval studies*, n° 15. *More roman catholic history*. Londres, Simpkin, Marshall et C^ie^, 1921, in-8°, 20 p.; prix : 1 sh. 6 d. M. Coulton y répond aux critiques présentées par un correspondant anonyme des *Tablet* et par M. Beck dans *The Month* (août 1921).

Digitized by Google

gieuse, sur l'art et la littérature, en un mot sur le caractère du peuple anglais? M. Flynn étudie ce problème si important en un livre qui ne prétend pas à l'érudition, mais qu'on peut lire avec fruit[1]. C'est d'ailleurs l'apologie d'un mouvement auquel l'Angleterre doit en définitive « la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté politique » (p. 9), libertés qui reposent sur un double fondement : la Bible et l'observation du dimanche (sabbath). Les immenses progrès de l'industrie et du commerce en ont enrayé les progrès au XIX^e^ siècle; M. Flynn le constate, mais il ne désespère pas de l'avenir. « Aux yeux de beaucoup de personnes », dit-il (p. 246), « le puritanisme est le seul pouvoir capable de remplacer Cromwell, mais sur une plus vaste échelle, et à condition de faire de la nation tout entière une armée de Nouveau Modèle pour la création d'une Angleterre prospère, en paix avec elle-même. » L'avenir dira ce que vaut ce beau rêve.

Une des sectes les plus respectables issues du puritanisme, dit M. Flynn, est celle des Quakers. J'ai déjà signalé[2] le tome I^er^ du livre si intéressant de M. Braithwaite sur la première période de son histoire; la suite a paru récemment[3]. Elle comprend trois livres : le premier raconte les violentes persécutions dirigées contre les Quakers par Charles II et Jacques II jusqu'à l'édit de tolérance, qui fut un des résultats bienfaisants de la révolution de 1688-1689; le second, l'organisation de la secte, ses idées sur le gouvernement de l'Église et le symbole de sa foi pendant la Restauration; le troisième, la condition faite à la Société des amis, leur manière de vivre, les mesures qu'ils adoptèrent pour assurer l'éducation des enfants et l'exercice de leur culte, leurs idées sur les rapports entre l'Église et l'État sous le régime libéral du « Toleration Act ». L'ouvrage, richement documenté, est sans contredit une des productions les plus importantes sur l'histoire des cultes dissidents qui aient paru dans ces derniers temps. La préface de M. Jones est une étude magistrale sur les idées du fondateur, George Fox, et du théoricien de la secte, Robert Barclay.

Nous sommes bien renseignés sur la *Renaissance catholique en Angleterre au XIX^e^ siècle* par l'excellent ouvrage de M. Paul

1. John Stephen Flynn, *The influence of Puritanism on the political and religious thouhgt of the English.* Londres, Murray, 1920, in-8°, XII-257 p.; prix : 15 sh.

2. *Rev. histor.*, t. CXXXV, p. 277.

3. William C. Braithwaite, *The second period of Quakerism*, avec une introduction par M. Rufus M. Jones. Londres, Macmillan, 1919, in-8°, XLVIJ-668 p.; prix : 15 sh.

Digitized by Google

Thureau-Dangin (3 vol., 1899-1906); mais le sujet est inépuisable; même quand on aura publié les lettres et les souvenirs de tous ceux qui, de loin ou de près, ont pris part au « mouvement d'Oxford » et à ses répercussions lointaines, il y aura toujours intérêt à essayer de pénétrer plus avant dans l'âme de ses principaux promoteurs. On n'a rien ajouté d'essentiel à la précieuse biographie du cardinal Wiseman par Wilfrid Ward (trad. fr. par l'abbé Cardon, sous la surveillance du cardinal Vaughan, 1900). Pour Newman, il faut mentionner sa correspondance avec ses chers amis Keble et autres « Tractariens », du temps où il appartenait encore à l'Église anglicane et où il s'efforçait, avec toutes les ressources de son intelligence et de son cœur, d'y ranimer la foi chrétienne[1]; mais nous n'avons pas encore le recueil complet de sa correspondance pour la longue et si intéressante période de sa vie dans l'Église catholique. Qui donc peut avoir intérêt à la tenir encore secrète? Sur la pensée de Newman, deux ouvrages récents doivent être signalés : d'abord, les dernières conférences du même Wilfrid Ward sur le « génie » de Newman et les idées fausses (« misconceptions ») qu'on se fait sur lui d'ordinaire[2]; en second lieu, un livre plus modeste de M. Delattre, qui nous a présenté un tableau de la vie, de l'œuvre littéraire et philosophique, des sentiments du futur cardinal au moyen d'extraits de ses principaux écrits, d'un caractère si varié et qui nous révèlent une si belle âme[3]; ces extraits sont bien choisis et, comme le texte original est reproduit au bas des pages, on peut toujours s'assurer si le traducteur a rendu exactement la pensée souvent subtile et un peu compliquée de l'auteur. D'ailleurs, sur Newman, il sera toujours bon de se reporter aux études si pénétrantes du P. Henri Bremond[4].

1. *Correspondence of J. H. Newman with John Keble and others, 1839-1845.* Edited by the Birmingham Oratory. Londres, Longmans, 1917.

2. *Last lectures by Wilfrid Ward; being the Lowell lectures 1914 and three lectures delivered at the Royal Institution 1915*, avec une introduction biographique et bibliographique sur l'auteur par sa veuve, Mrs. Wilfrid Ward (1918).

3. Floris Delattre, *la Pensée de J. H. Newman. Extraits les plus caractéristiques de son œuvre.* Paris, Payot, 1921, in-8°, 306 p.; prix : 5 fr. On peut ajouter une œuvre posthume de M. l'abbé C. Bonnegent : *la Théorie de la certitude dans Newman;* l'ouvrage, terminé en 1914, vient d'être édité par les soins de l'abbé Boisne (Félix Alcan, 1920, in-8°, XI-208 p.; prix : 10 fr.). C'est une étude, faite exclusivement au point de vue philosophique, sur les théories exposées par Newman dans sa *Grammaire de l'assentiment* (1870). Dans une lettre-préface, feu Émile Boutroux exprime l'opinion que le travail de l'abbé Bonnegent est un « important ouvrage ».

4. Henri Bremond, *Newman, essai de biographie psychologique* (6e éd., 1913).

Digitized by Google

Manning nous est bien connu depuis la biographie que lui a consacrée PURCELL[1], ouvrage qui, en son temps, a fait quelque peu scandale[2], mais qui reste un répertoire de faits et de documents indispensables à l'intelligence du mouvement catholique pendant la seconde moitié du XIX[e] siècle. M. LESLIE[3], qui a pu connaître et utiliser des documents ignorés de Purcell, a refait la biographie du personnage sans en modifier notablement la physionomie, physionomie déconcertante et faite de contrastes assez choquants. Si Manning ne fut pas un savant théologien comme Newman, s'il n'eut pas une culture aussi profonde ni aussi raffinée, il fut, grande différence avec Newman, un ambitieux fait pour commander et peu scrupuleux parfois sur les moyens de parvenir; sa correspondance avec Mgr Talbot, le secrétaire particulier de Pie IX, en contient quelques exemples attristants; d'ailleurs, prélat d'aspect rigide, ascétique même, intransigeant en matière de dogme et de discipline, dévoué corps et âme à la politique de Pie IX (on le surnomma le « diable » du Concile) et l'un des plus fougueux partisans du principe, finalement promulgué en 1870, de l'infaillibilité pontificale, ami de Gladstone même après sa rupture avec l'Église anglicane, et adversaire de Newman qu'il desservit secrètement dans une ou deux circonstances graves. Non plus que Purcell, M. Leslie ne dissimule les faiblesses morales de son héros; mais il l'admire et il se complaît à faire ressortir les gains considérables faits par l'Église catholique pendant son long pontificat.

Si l'on veut écouter une note très différente de celle des apologistes, si l'on éprouve un malin plaisir à voir mettre à nu les fautes et les défauts de l'homme, du prêtre, de l'évêque, de l'inspirateur de Pie IX, on trouvera matière à s'instruire en souriant dans le spirituel portrait qu'a tracé de Manning M. STRACHEY[4]. En parlant de

1. Edmond Sheridan Purcell, *Life of cardinal Manning* (2 vol., 1890).

2. Il est assez piquant de relire aujourd'hui les véhémentes critiques adressées à cet ouvrage par Francis de Pressensé.

3. Shane Leslie, *Henry Edward Manning; his life and labours*. Londres, Burns, Oates et Washbourne, 1921, in-8°, XXIII-512 p.; prix : 25 sh. On peut apporter une légère correction à la p. 50. M. Leslie semble taxer Manning de sécheresse de cœur quand il constate qu'il oublia bien vite la femme qu'il avait épousée en 1833 et qu'il perdit en 1837; mais on a publié dans le *Times, Literary suplement*, 24 mars 1921, un témoignage certain que, sur son lit de mort, Manning conservait encore très vif le chagrin du deuil qui, cinquante-trois ans auparavant, l'avait plongé dans le désespoir. Il est des douleurs que certaines âmes fortement trempées aiment à dissimuler avec une farouche pudeur.

4. Lytton Strachey, *Cardinal Manning*, dans le volume intitulé *Eminent Victorians*. Londres, Chatto et Windus, 1918; nouv. éd., 1921, in-8°, x-302 p.

Digitized by Google

ce critique, on a prononcé parfois le nom de Voltaire, et l'on ne trouvera pas le rapprochement démesuré.

Il serait fort intéressant de comparer l'évolution qui s'est produite dans l'âme religieuse de Newman et de Manning, d'une part, du P. Hyacinthe, d'autre part, les raisons qui ont déterminé les deux coryphées de l'anglicanisme à quitter une croyance et un culte vides, pensaient-ils, de tout sentiment religieux profond et actif pour trouver la vérité infaillible dans l'Église romaine, tandis que l'illustre carme, qui s'est si bien raconté lui-même dans le livre de M. Albert Houtin, se détournait peu à peu de cette même Église, à laquelle il reprochait précisément sa stérilité. Le roc immuable de saint Pierre, où les transfuges de l'anglicanisme croyaient trouver enfin un fondement sûr, n'était qu'un écueil à ses yeux; la Rome de Pie IX, si vaillamment soutenue par Manning, lui paraissait un anachronisme, presque un défi, en face des idées modernes de tolérance et de liberté. Ce problème vaut qu'on le médite.

Le triomphe remporté par Wiseman et Manning eût été peut-être plus complet encore s'il avait été plus modeste, si, d'autre part, tant d'Anglais n'étaient restés fidèles par habitude et par principe à l'Église anglicane, qui fut si puissamment rivée à l'État par la législation religieuse du XVI^e^ siècle et par la réaction contre les Stuarts. En fait, cette Église, après un moment de désarroi, eut le courage de réagir, de se réformer, de s'adapter, en partie d'ailleurs à l'exemple de l'Église catholique reconstituée en 1850, aux nécessités sociales de la démocratie envahissante. De nouveaux diocèses furent établis pour assurer les besoins religieux d'une population sans cesse croissante, surtout dans les centres ouvriers; au dehors, de nombreux évêchés coloniaux furent créés à mesure que s'étendait l'Empire britannique, et l'on assiste aujourd'hui à cet étonnant spectacle des deux religions (la catholique et l'anglicane) étendant leurs réseaux aux mailles toujours plus serrées sur le Nouveau Monde comme sur l'ancien.

Dans cette lutte pour l'hégémonie universelle, l'Église catholique paraît la mieux armée, avec sa forte hiérarchie, le gouvernement autocratique de la cour de Rome, la suprématie incontestée du pape; l'Église anglicane, au contraire, qui est en un sens un régime d'opinion et qui reste dans l'étroite dépendance de l'État, présente une ossature moins solide. Elle est, en outre, divisée en elle-même et affaiblie par la tendance ritualiste qui continue de la pousser vers

L'étude sur Manning remplit les pages 1-113. Les autres essais réunis dans le volume ont pour sujet Florence Nightingale, le D^r^ Arnold (éducateur distingué qui appartenait au parti libéral et qui fut l'adversaire déclaré des « Tractarians ») et le général Gordon.

Digitized by Google

Rome. Mais le gros de la population ne semble pas s'être jusqu'ici laissé gagner par les séductions du culte catholique. D'autre part, si elle n'a pas de pape à sa tête, cette Église trouve en partie l'unité de direction dont elle sent le besoin, d'une part, dans les deux convocations ecclésiastiques de Cantorbéry et d'York, ensuite dans les synodes et surtout dans la conférence qui, depuis une cinquantaine d'années, rassemble périodiquement à Londres les prélats des deux provinces et des diocèses coloniaux. Il importe d'étudier les décisions prises dans ces « réunions[1] ». — Il est non moins curieux de constater les tentatives sans cesse renouvelées pour rapprocher l'Église nationale des églises d'Orient, qui sont censées être restées plus fidèles que l'Église catholique elle-même au christianisme primitif. Le spectacle passionne tout esprit assez hardi pour essayer de soulever le voile qui nous cache l'avenir. A tous ces points de vue, la lecture des conférences faites à Upsal par l'évêque actuel de Durham[2] est, dans sa brièveté un peu sèche, fort instructive. La lutte entre ce qu'on pourrait appeler les Églises de libre examen et l'Église d'autorité apparaît rarement au grand jour; mais elle ne cesse de se poursuivre par les voies même les plus discrètes sur tous les points du globe.

Ch. Bémont.

1. *Lambeth reunion, 1920*, par Frank Théodore, évêque de Peterborough, Frank Weston, évêque de Zanzibar, et Martin Linton Smith, évêque de Hereford. Londres, Soc. for promoting christian knowledge, 1921, in-8°, VII-115 p.; prix : 2 sh. 6 d. La première réunion eut lieu en 1867; la seconde en 1876.

2. Herbert Hensley Henson, bishop of Durham, *Anglicanism*. Lectures on the Olaus Petri foundation delivered in Upsala during september 1920. Londres, Macmillan, 1921, in-8°, xlj-267 p.; prix : 8 sh. 6 d.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Charles GUIGNEBERT. **La vie cachée de Jésus.** Paris, E. Flammarion, 1921. In-18, 211 pages. Prix : 4 fr. 50.

Dans un volume intitulé *le Problème de Jésus* et publié en 1914 pour la « Bibliothèque de culture générale », M. Guignebert a donné un aperçu très suggestif de quelques théories, soutenues pendant ces derniers temps, qui présentent l'ensemble du récit évangélique comme un simple tissu de mythes et de légendes. Tout en montrant que ces nouveautés ne sont pas aussi invraisemblables qu'elles peuvent le paraître à maints lecteurs et tout en leur faisant de larges concessions, il s'est refusé à les admettre dans leur entier et il a maintenu en substance la tradition chrétienne qui considère les Évangiles comme des documents nettement historiques.

Dans un second volume de la même collection, *la Vie cachée de Jésus*, il étudie de ce point de vue très libre, mais réservé, les premiers chapitres de Matthieu et de Luc, ceux qui ont trait à l'enfance du Christ. Les conclusions veulent se tenir également éloignées d'un traditionalisme aveugle qui croit tout ce qui est écrit et d'un rationalisme intempérant qui n'en veut rien admettre. Elles n'en sont que plus intéressantes.

Pour M. Guignebert, le nom de Jésus, comme celui du Christ, pourrait bien être une fiction intéressée des chrétiens, car il veut dire « secours de Iahvé » et il s'applique trop bien au futur « Sauveur » pour qu'on ne s'étonne pas de le lui voir donner dans sa circoncision.

La date de la nativité est aussi incertaine. L'année ne se trouve pas indiquée d'une façon bien sûre et les renseignements qui sont donnés à ce sujet se montrent d'ailleurs très tendancieux et très incohérents. Quant au jour, il n'a été fixé au 25 décembre qu'après beaucoup de tâtonnements et parce que Jésus a été identifié avec Mithra, dont on fêtait la naissance en ce même jour.

Sa patrie n'est pas mieux connue. Matthieu et Luc le font naître à Bethléem. Seulement les circonstances de leurs récits, inspirés de traditions et de tendances différentes, sont loin de concorder. L'un décrit une sombre tragédie, la solennité de l'adoration des bergers suivie par la tristesse de la fuite en Égypte et l'horreur du massacre des Innocents. L'autre, au contraire, raconte une idylle et montre le nouveau-né dans une crèche où ses parents, venus pour un recensement, ont dû se loger et où des bergers du voisinage viennent l'ado-

Digitized by Google

rer, puis dans le Temple où un bon vieillard et une prophétesse proclament la grandeur de son rôle futur. Si tous les deux sont d'accord pour le faire apparaître à Bethléem, c'est afin de montrer qu'il a vu le jour dans la ville natale de David, le grand ancêtre du Messie, là où le prophète Michée disait expressément que le Christ lui-même devait naître. Une autre tradition, qui transparaît chez Matthieu et chez Luc et qui seule a été retenue par les deux autres évangélistes, fait naître Jésus à Nazareth, localité qui ne se trouve mentionnée par aucun document antérieur et qui pourrait bien avoir été imaginée pour expliquer son surnom de Nazaréen. Le surnom en question ne peut venir de là et fait penser plutôt à la secte préchrétienne des Nazaréens, que saint Épiphane nous donne comme voisine de celle des Esséniens. On peut le rattacher au mot « nazir », qui désigne un homme faisant profession de sainteté et est traduit couramment par « hagios ».

Sur les parents de Jésus, dit M. Guignebert, nous ne savons rien de certain, sinon que sa mère s'appelait Marie; car le nom de son père paraît moins bien garanti. Nous connaissons encore moins leurs ascendants. Les deux généalogies qui se lisent chez Matthieu et chez Luc se contredisent et ont été conçues très artificiellement pour montrer que le Christ était bien, comme on croyait, le « fils de David ». En leur forme première, elles aboutissent à Joseph, non à Marie. Elles répondent donc à un état de la foi où l'on ignorait la conception virginale et que font supposer d'autres textes du Nouveau Testament.

Bien plus historiques paraissent à M. Guignebert les textes qui parlent des « frères de Jésus ». Il ne doute pas qu'on ne doive les entendre en un sens tout à fait littéral, contrairement à la tradition chrétienne la plus courante, qui considère ces frères comme de simples cousins, et aussi à la thèse mythique, qui voit en eux un groupe privilégié de croyants. Mais il ajoute que là se bornent nos renseignements directs. Peut-être Jésus a-t-il appris le métier de « charpentier », comme l'affirme une phrase de Marc. Peut-être, une fois, s'étant rendu à Jérusalem, s'est-il attardé dans le temple et y a-t-il tenu des propos dont la sagesse a surpris ses interlocuteurs, comme le raconte Luc. L'état des textes ne permet aucune affirmation bien ferme et « nous ne pouvons avoir recours qu'à des raisonnements fondés sur des analogies pour essayer de deviner quelque chose de lui au moment où commence sa vie publique ».

On voit que, tout en se prononçant très nettement contre la théorie de l'école mythique, M. Guignebert s'en rapproche beaucoup. Les concessions qu'il lui fait sont d'autant plus significatives qu'il s'applique plutôt à l'écarter. Est-il besoin de dire que le livre témoigne d'une science toujours bien informée et d'une critique très pénétrante, que le style en est vivant, alerte et plein d'entrain? Il continue excellemment la tradition de ses aînés et on ne peut qu'en souhaiter la suite très prochaine.

Prosper ALFARIC.

Digitized by Google

Théodore REINACH, membre de l'Institut. **Un code fiscal de l'Égypte romaine, le gnomon de l'idiologue.** Paris, librairie de la Société du Recueil Sirey. (Extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, 1919, pages 583-636, et 1920, pages 1-134. N'est pas dans le commerce.)

Théodore Reinach nous donne, sous ce titre, une édition française du gnomon de l'idiologue; c'est-à-dire de l'ensemble des règles que ce haut fonctionnaire devait appliquer dans son administration. Un abrégé en a été retrouvé au verso d'un long papyrus acheté au Fayoum en 1912 par le musée de Berlin; W. Schubart l'a édité dans le 1er fascicule du tome V des *Berliner Griechische Urkunden*, avec une traduction allemande. Les commentaires, juridique (Seckel) et historique (Schubart), promis n'ont pas encore paru, du moins en France; Th. Reinach n'a pu profiter que d'un travail de Lenel et Partsch (*Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie*, 3 février 1920) et, en dernière heure, de l'édition que P.-M. Meyer a donnée du document dans ses *Juristische Papyri*. Il a eu également entre les mains le mémoire de G. Plaumann (*Abhandlungen der Preussischen Akademie*, Phil. Hist. Klasse, 1918, n° 17. Berlin, 1919). Si donc pour le texte le savant français dépend de ses prédécesseurs, la traduction, dont on louera la précision technique, et le commentaire constituent une œuvre originale et souvent de toute première main. Bien qu'il soit possible, comme l'a fait P.-M. Meyer, de distribuer, dans l'ordre où il nous sont donnés, les articles du texte sous des rubriques plus générales, cet ordre ressemble assez à du désordre; aussi, renonçant à suivre le texte pas à pas, Théodore Reinach a groupé ses observations en divers chapitres répondant, autant que possible, aux divisions familières du droit romain; c'est un parti très heureux, et qui nous permet d'avoir ainsi sous une forme élégante et lumineuse un véritable petit traité sur la matière.

Après l'avant-propos et le texte accompagné de la traduction et de notes critiques, vient le commentaire du préambule, où sont brièvement, mais non pas superficiellement, traitées les questions relatives au caractère, à l'intérêt, à la date du texte; puis vient le premier chapitre sur les personnes, l'état civil, les classes de la population, chapitre riche en enseignements. Le gnomon nous a montré avant tout combien nous étions loin de nous douter de la complexité de cette division en classes, et le tableau que Th. Reinach a pu tirer du document n'exprime pas encore toute la réalité, car s'il mentionne des catégories que nous ignorions — gens de Parætonion (une cité?), gens de Krènè, insulaires, allophyles — il en omet que nous connaissions : Naucratites, Ptolémaïtes, Antinooupolites. L'absence de toute allusion aux cités du Sud, comme à tout ce qui pourrait être spécial à la Haute-Égypte, explique certaines particularités du vocabulaire, telle que la synonymie, contestable d'ailleurs, entre ἀστός et Ἀλεξανδρεύς.

Digitized by Google

Le gnomon, dit Th. Reinach, s'occupe du *plerumque fit*. Ajoutons : du *plerumque fit* dans le Delta, ce qui ne laisse pas d'étonner dans un abrégé destiné à un fonctionnaire du Fayoum et qui devait bien avoir des rapports fréquents avec les gens des Sept-Nomes. Cette prépondérance, que prend la Basse-Égypte dans les préoccupations des bureaux alexandrins, doit nous mettre en garde contre la fausse impression que nous pourrions recevoir de la masse de nos papyrus, provenant presque tous du Fayoum ou de la Haute-Égypte. Dans le détail, il y a quelques difficultés qu'on n'est pas parvenu jusqu'ici à lever. C'est ainsi qu'à l'article 61 ἐπ[ιγον]ή, proposé par Schubart et conservé, sous réserves, par Th. Reinach, ne semble guère acceptable, et je me demande comment on peut donner à ce mot le sens de *part*. D'ailleurs, est-ce bien ce sens que l'on attend? L'article 60 dit que tout propriétaire d'esclaves non déclarés en est privé. L'article 61 introduit une exception pour celui qui n'a que des esclaves : sans doute il en garde la disposition. Si ἐπ[ινο]μή était attesté dans un sens analogue à celui de νομή (possessio), c'est ce mot que je proposerais. Le chapitre II traite du droit matrimonial et nous montre avec quel soin jaloux l'administration veillait à empêcher le mélange des classes. Sont interdites ou entravées les unions entre Romains d'une part et Alexandrins ou Égyptiens de l'autre, entre Alexandrins et Égyptiens, etc. Toute cette législation est animée d'un sentiment de défiance à l'égard de l'Égyptien, qu'on laisse à son rang, le dernier, celui des *déditices*, inférieurs même, en Égypte, aux ξένοι syriens. Il est remarquable que le gnomon ne nous renseigne pas sur la situation des Hellènes des métropoles au point de vue matrimonial, et Th. Reinach ne nous en dit rien. Les familles mixtes sont en fait si nombreuses dans la χώρα, que l'on est peut-être en droit de conclure de ce silence qu'ils avaient le *conubium* avec les indigènes, et c'est sans doute par là que les Égyptiens d'origine ont pu s'insinuer dans les hautes classes. Ce serait une différence à signaler entre le statut des Hellènes et celui des gens de Krènè et de Parætonion. On voit aussi quelle fut l'originalité de la politique d'Adrien quand il donna aux citoyens d'Antinooupolis l'ἐπιγαμία avec les indigènes; ce souverain philhellène se montra peut-être, en cela, au moins autant philégyptien. Craignait-il que la population de ses νέοι Ἕλληνες ne s'étiolât à la longue? Avait-il sous les yeux l'exemple de Ptolémaïs, dont on ne parle plus guère, et qui, d'après une observation ancienne de U. Wilcken, semble bien n'avoir pas joui de l'ἐπιγαμία avec les Égyptiens?

Ce même souci de maintenir la séparation des classes, Reinach le retrouve (chapitre III) dans les articles 41 et 107 sur l'adoption, et qui, en contraste avec ce que nous savons des Égyptiens, font si peu d'honneur aux mœurs et au droit romains (voir Paul Perdrizet, *Terres cuites de la collection Fouquet*, introd.). Le chapitre IV est consacré aux *Res Religiosæ*, les chapitres V et VI au « droit successoral », matière difficile et magistralement traitée. Nous voyons, presque à chaque

Digitized by Google

article, le fisc plus rapace en Égypte que partout ailleurs. Non seulement tous les *vacantia* lui reviennent, même au temps où ailleurs ils allaient à l'*ærarium* — ce qui s'explique par le statut spécial de la province d'Égypte — mais encore le droit d'accroissement cède souvent devant ses exigences. Le chapitre VII est consacré aux contrats. (Signalons entre autres remarques où éclate l'expérience papyrologique de Reinach, la conjecture ᾽ε[ξάγει]ν à l'article 104; cependant l'observation de Schubart dans ses notes critiques pourrait faire douter de la lecture ξ). Le chapitre VIII traite de « la condition légale des militaires » et permet quelques rectifications aux opinions émises dans son *Armée romaine* par Jean Lesquier, qui n'a pas connu tous les articles du gnomon (notamment l'art. 34, sur le sens de ὀνόμασι, verbis, non nominibus), le chapitre IX du « statut des fonctionnaires », le chapitre X « des confiscations », le chapitre XI du « défaut en justice ». Ce dernier est fondé tout entier sur une interprétation originale des articles 113-115, interprétation hypothétique, mais vraisemblable. En tout cas, Reinach a raison d'écarter celle de Schubart, suivi par P.-M. Meyer. Celle de l'article 37 est suggestive; elle nous invite à constater le maintien en vigueur de certaines ordonnances fiscales des Lagides : notons que le sens donné par Reinach à l'actif πράξαντες, « pratiquer une perception », est confirmé par des textes anciens (cf. *Revenue Laws*, col. 43, l. 9, πρασσέτω). Le chapitre XII étudie les articles du document sur « les droits de police et de douane »; enfin, le chapitre XIII porte sur « la police des cultes » dont l'idiologue avait, à s'occuper en qualité d'ἀρχιερεὺς τῆς Αἰγύπτου. Les articles du gnomon qui s'y réfèrent sont parmi ceux qui attireront le plus la curiosité. Reinach donne une sobre esquisse d'un commentaire qui pourrait être facilement allongé, sans grand profit, si on ne réussit pas à lever quelques difficultés qu'il signale. Tel est le plan de ce solide et brillant mémoire écrit avec la triple compétence du juriste, de l'historien et du papyrologue.

Pierre JOUGUET.

Edmund STENGEL. **Nova Alamanniae : Urkunden, Briefe und andere Quellen, besonders zur deutschen Geschichte des 14. Jahrhunderts** (1e Hälfte). Berlin, Weidmannsche Buchhandlung. In-8°, 1921. Prix : 54 mark.

Sous le titre *Nova Alamanniae*, M. Ed. Stengel publie une série de documents extraits, pour la plupart, de deux manuscrits déposés l'un aux Archives d'État de Darmstadt, l'autre à la bibliothèque régionale de Cassel. Le premier de ces manuscrits a déjà été utilisé, mais non épuisé; le second était jusqu'à présent inconnu. Tous deux ont été compilés par Rodolphe Losse, qui, né vers 1310, mourut en

Digitized by Google

1364, doyen du chapitre de Mayence, après avoir été notaire, conseiller et official de l'archevêque de Trèves Baudoin, une des plus fortes têtes politiques du XIVe siècle. La première partie du recueil de M. Ed. Stengel, qui va de la fin du XIIIe siècle à 1339, comprend 606 numéros; la seconde, qui paraîtra prochainement, comprendra le reste des deux manuscrits, des poèmes latins et allemands du XIVe siècle, un index et une introduction qui comportera, avec une description des manuscrits, une biographie de Rodolphe Losse.

La présente publication, subventionnée par plusieurs instituts allemands, est faite avec beaucoup de soin. Des dispositions typographiques très variées permettent de distinguer dans le texte les restitutions, les suppressions, les corrections, les passages illisibles. La richesse de la technique de l'édition passerait même pour du luxe si les documents publiés n'avaient pas tant d'intérêt.

Ces documents sont de toute espèce; il y a des lettres de Louis de Bavière, des consultations de jurisconsultes sur les limites du pouvoir impérial et du pouvoir pontifical, des mémoires politiques, des lettres de cardinaux, des rapports d'agents en cour romaine et des lettres d'ecclésiastiques allemands à des agents résidant à la curie. C'est une mine très riche pour qui veut connaître le monde ecclésiastique de l'Allemagne de l'ouest, son activité politique au XIVe siècle, son rôle, surtout celui de Baudoin de Trèves, dans le conflit de Louis de Bavière avec les papes Jean XXII et Benoît XII. Le recueil contient même des lettres de Philippe VI de Valois (nos 413, 417, 477). Nous nous contenterons de relever, entre beaucoup d'autres, trois documents relatifs au règne du pape Clément V et fort instructifs (nos 67, 79, 83).

Le no 67 est une lettre de Clément V à l'archevêque Baudoin de Trèves, écrite de Carbonne (Haute-Garonne, arr. de Muret), le 11 janvier 1309, alors que le pape se rend à Avignon et qu'il n'a auprès de lui que peu de cardinaux. C'est une réponse à une lettre d'excuses de l'archevêque touchant l'élection d'Henri VII, qui avait eu lieu le 27 novembre précédent. Le pape accepte les excuses — dont nous ne connaissons pas la substance — et trouve à la conduite de l'archevêque une autre justification : celle des liens du sang, puisque le nouveau roi des Romains était le frère de Baudoin. Il ajoute d'ailleurs que dès qu'il vit Henri de Luxembourg (c'était à Lyon en 1305) il éprouva pour lui beaucoup de sympathie. Il résulte de ce document que Clément V avait recommandé un autre candidat qu'Henri à l'archevêque, puisque celui-ci croyait devoir s'excuser après l'élection. Mais il en résulte aussi que le pape ne lui garda pas rancune d'avoir voté avec indépendance et qu'il ne fut pas vraiment déçu par l'échec de Charles de Valois.

Le no 79 donne le véritable nom de Nicolas, évêque de Butrinto, auteur d'une célèbre *Relatio de itinere italico Henrici VII imp. ad Clementem Papam;* il s'appelait Nicolas de Ligny.

Digitized by Google

Le n° 83, qui est d'une espèce très rare, traite du cérémonial que l'on observera au concile de Vienne. C'est un mémoire adressé, entre 1310 et le printemps de 1311, à l'archevêque Baudoin par un anonyme (l'éditeur songe précisément à Nicolas de Ligny, qui résida à Avignon à cette époque) et qui peut servir à compléter l'*Ordo in celebratione concilii generalis* publié par dom Germain et dom Mabillon (*Museum Italicum*, t. II, 1689, p. 393-397). Voici les principaux conseils donnés à l'archevêque qui, d'ailleurs, se fit dispenser d'assister au concile : L'archevêque ne devra pas avoir moins de six ou huit chevaliers vêtus de drap, de douze compagnons vêtus de chapes de drap de même espèce, dont deux, au moins, auront des manteaux à la mode de la curie, de quatre ... clercs avec des tabards de même drap, de quarante damoiseaux vêtus de même drap... Il ne devra pas accepter les familiers des autres cardinaux. — Il devra être à la curie le premier jour du concile ou la veille, et en cas d'absence envoyer des lettres d'excuse pour éviter la peine de suspension. — Les prélats vont au concile vers le milieu de la nuit; ils sont accompagnés de deux ou trois damoiseaux et d'un chapelain. — L'archevêque devra apporter une chaire sans coussin et, dans un sac de belle toile bien blanche, un surplis, une mitre, une chape faite de drap diapré blanc sans or ni frange d'or et sans aucun autre ornement, un bâton pastoral et tel anneau qu'il lui plaira. — Quand le pape entre dans le concile et pendant qu'on lit l'évangile *Ego sum pastor bonus*, tous les prélats sont debout sans mitre; quand il s'assied, ils font de même et mettent leur mitre; mais, si le pape les interroge, ils se lèvent, ôtent leur mitre et répondent. — Il est convenable, bien plus, il est nécessaire de faire au pape et à tous les cardinaux une visite *non solum corporaliter, sed realiter cum donis :* de l'argent, des bons draps de laine pour les cardinaux, des vases d'or et d'autres beaux joyaux pour le pape (ces cadeaux devaient être fournis aussi par Henri VII). — L'archevêque ne doit pas aller souvent à cheval, surtout sur un grand cheval. Qu'il ait une selle de drap sans ornements, un frein et un poitrail de même drap ou de simple cuir avec des croix ou des ornements sans argent, un chapeau noir ainsi que c'est l'usage à la curie... — Si l'archevêque est invité à manger avec le pape, il amènera trois ou quatre damoiseaux au plus et pas de clerc. Ils porteront, dans une corbeille, deux ou trois belles nappes, dix ou vingt serviettes, du sel et des couteaux à trancher, une cruche pleine d'eau, une coupe à pied pour boire, deux ou trois autres coupes d'argent sans pied. Le damoiseau qui gardera cette vaisselle se tiendra devant l'archevêque; on lui recommandera bien, quand les tables seront levées, de tout remettre dans la corbeille parce que, si les damoiseaux du pape pouvaient mettre les mains sur la vaisselle, ils la rafleraient et on ne pourrait la ravoir honorablement. Si l'archevêque est invité par un cardinal, il emmènera deux ou trois damoiseaux et deux compagnons vêtus de manteaux et accompagnés de leurs damoi-

Digitized by Google

seaux. A table, il sera en rochet blanc avec un manteau à la mode qui est en usage à la curie.

Georges LIZERAND.

Édouard ROTT. **Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés.** T. VII, 1663-1676. Berne, Staempfli; Paris, Félix Alcan, 1921. In-8°, v-688 pages[1].

Au risque de nous répéter une fois de plus, nous dirons que tout nouveau volume du bel ouvrage de M. Rott apporte une contribution précieuse non seulement à l'histoire de la Suisse, mais à celle de la France. Celui-ci commence au lendemain de la célèbre ambassade qui solennisa le renouvellement de l'alliance perpétuelle. Il se clôt au lendemain de la foudroyante campagne par laquelle Turenne reconquit l'Alsace; disons mieux : acheva la conquête de l'Alsace.

Cette période se divise elle-même en deux temps. Si le renouvellement de l'alliance avait été un succès, ce succès menaçait d'être sans lendemain. Bien des circonstances amenaient un refroidissement entre la France et les cantons. Si le Roi très chrétien était plus redouté que jamais, il inspirait — et peut-être en raison de cela même — moins de confiance à ses voisins d'outre-Jura. Les sympathies des cantons évangéliques se tournaient du côté des protestants, victimes de la politique sournoise qui fut celle du roi à partir de 1661; les cantons catholiques restaient attachés à l'Espagne; à « l'alliance perpétuelle » renouvelée avec la France faisait équilibre l'*Erbeinung* conclue avec la maison d'Autriche. L'affaire de la Valteline s'était terminée, en fin de compte, par un succès pour la politique austro-espagnole, qui ouvrait les passages orientaux des Alpes aux deux branches de la maison de Habsbourg.

A l'heure où la diplomatie française avait besoin de toute son habileté, où elle devait exploiter sa victoire de 1663 avec modération, M. Rott nous permet de constater que le gouvernement français était très insuffisamment informé des affaires suisses. Par une fâcheuse pensée d'économie, Lionne croit pouvoir remplacer l'ambassadeur de France, dont le prestige était traditionnel, par un simple résident et choisi aussi mal que possible en la personne de Mouslier. Une maladresse de Louvois fait qu'une partie essentielle de l'action française en Suisse, à savoir le recrutement des troupes suisses, échappe au représentant du roi à Soleure pour passer, à Paris, aux mains du colonel général, le Grison Stoppa. Les Diètes de Bâden ne sont plus, comme jadis, un des terrains d'élection de notre politique helvétique.

A cette maladresse initiale s'en ajoutent d'autres. Le roi se montre

1. Les tables seront données avec le tome VIII.

Digitized by Google

mauvais payeur, débiteur retardataire, et qui essaie d'imposer aux cantons des arrangements désavantageux. D'autre part, la politique économique de Colbert, très hostile aux négociants étrangers, restreint durement les privilèges des marchands suisses en France, les soumet à mille tracasseries, les livre aux douanes de Lyon et de Valence, prétend ne leur reconnaître de franchises que pour les produits fabriqués avec des matières du cru des cantons. Les États déjà quelque peu industriels du Nord, surtout Zurich et Saint-Gall, sont cruellement atteints. Ils en veulent aussi à la France de sa politique du sel. Ils l'accusent de vouloir les réduire au sel gris de Peccais, dont les consommateurs ne veulent pas. Lorsque la France occupe la Lorraine et la Comté, ils redoutent, non sans cause, que la France ne se serve du monopole du sel dont elle dispose pour exercer sur eux une pression à laquelle ils ne pourront échapper qu'en se tournant du côté du Tyrol, c'est-à-dire de l'Autriche, et en important du sel de Venise par la Lombardie, c'est-à-dire par l'Espagne. Position des Français en Alsace, menaces contre l'évêché de Bâle et contre les villes forestières, projets sur Neuchâtel en même temps que sur la Comté, bruits d'une entente franco-savoyarde contre Genève, tout cela fait craindre aux cantons, surtout à Berne et à Zurich, de voir s'étendre à l'excès la frontière qui les sépare de leur impérieux voisin. Ils craignent l'encerclement.

Ces questions se posent d'abord à propos des « droits de la reine » en Comté. Les cantons sont dans une position fausse, entre leur alliance avec la France et les conventions sur la neutralité des Deux-Bourgognes. Or, ce sont les cantons protestants, Berne et Zurich, qui tiennent le plus à cette neutralité. Mais la politique espagnole de Watteville est annihilée par la politique incohérente du parlement de Dôle. Celle-ci est influencée par les négociations secrètes que certains des chefs de cette compagnie mènent avec la France. Il s'en fallut de peu que le roi n'obtînt dès lors dans la comté de Bourgogne les satisfactions qu'il finit par prendre en Flandre.

Cette alerte passée, au moins momentanément, c'est pour Genève que craignent les Bernois, lorsqu'en 1665 Charles-Emmanuel II procède à la dénonciation (unilatérale) du traité de Saint-Julien, et fait du port de Bellerive un point d'appui à la fois commercial et stratégique contre la petite république. M. Rott, dans un précédent volume, a établi que Richelieu lui-même avait failli céder à la tentation. On pouvait redouter le danger encore plus de Louis XIV, l'adversaire de l'hérésie. Pendant la guerre de Hollande, le bruit d'une action de la France, de compte à demi avec la Savoie ou pour son propre compte, se répandait dans les cantons. Et les sympathies des Genevois pour leurs coreligionnaires d'Amsterdam étaient habilement exploitées à Paris par la Savoie.

Au reste, dès le 4 octobre 1666, Servien n'avait-il pas écrit à Lionne, et précisément de Turin (p. 445, n. 6)? « Genève est une si

Digitized by Google

pernitieuze source de poyzon contre la religion et de sedition contre le royaume, à la faveur de nos huguenotz, que le roy, en s'ostant ceste espine du pied, ne sçauroit jamais rendre un plus signalé service à la religion que de s'y establir et en chasser l'hérézie... » Les craintes des Bernois n'étaient donc pas imaginaires. Au fond, c'est la peur de la médiation française — médiation qui menaçait d'être trop active — qui décida la Savoie à s'entendre avec les cantons.

Une seconde période s'ouvre, en 1672, avec l'ambassade du marquis de Saint-Romain.

La conquête de la Comté, faite très habilement par échelons, laisse les Suisses plus désemparés et plus divisés que jamais. Il faut reconnaître que ces petits États, avides d'argent et de facilités commerciales, sont partagés entre deux sentiments qui n'ont rien de très brillant : d'une part, nous l'avons dit, la crainte du voisinage de la France; d'autre part, ce que la langue moderne appellerait la *Realpolitik*, c'est-à-dire le culte de la force. Suivant que les armes du roi semblent ou non victorieuses, la politique helvétique oscille de l'Alliance perpétuelle à l'Union héréditaire. Saint-Romain, l'excellent diplomate qui a remplacé Mouslier, écrit très crûment à Pomponne le 30 novembre 1674 : « Tout Berne seroit autrichien, si M. de Turenne lâchoit pied ou si les alliés se rendoient maîtres de l'Alsace » (p. 607). Et Pomponne lui répond, le 23 janvier 1675, après Turckheim : « Le bonheur des armes du roy rendra les Suisses plus traitables. » Entourés de voisins puissants, bloqués pour ainsi dire par eux, habitués à louvoyer entre eux pour vivre et aussi pour s'enrichir, les cantons ne se portent pas volontiers du côté du plus faible, malgré leurs craintes d'être dominés par le plus fort. Ils se résignent à enregistrer les faits, et vont porter leurs hommages au grand roi à Brisach et à Ribeauvillé. La politique royale, devenue plus habile, sait alors les combler de prévenances et fait presque de ses alliés suisses les garants de la prise de possession définitive de l'Alsace et de l'annexion de la Comté.

On peut mesurer, par cette brève analyse, l'intérêt du volume. Il est établi, comme les précédents, sur une multitude de pièces d'archives. La France, la Suisse, Turin, Milan, Rome, Venise, Simancas ont été systématiquement explorés. On s'étonne tout d'abord de voir de si gros volumes consacrés à des périodes si courtes. On s'impatiente parfois de la marche très lente de l'auteur, on craint de se perdre dans le détail des minuscules intrigues qui se jouent à Soleure, à Berne, à Zurich; on relève d'inévitables répétitions[1]. Mais le service rendu est si grand qu'on ne voit plus que le résultat : des livres désormais indispensables à l'intelligence de la politique étrangère de

1. Quelques bizarreries chronologiques. Par exemple, c'est une note de la page 445 (note 6), relative aux événements de 1673, qui nous fait connaître une dépêche capitale de 1666. Ces retours en arrière sont fréquents.

Digitized by Google

Louis XIV. Ni Lionne ni Pomponne n'en sortent très grandis. Une seule figure émerge, celle de Saint-Romain[1].

Henri HAUSER.

Joseph REINACH. **Les Commentaires de Polybe.** Paris, Fasquelle, 1916-1919. In-12, 19 vol., x-374, VIII-378, x-353, XI-394, XI-422, XI-409, XI-423, XII-435, XII-432, x-365, XII-422, IX-399, x-383, x-403, IX-457, IX-387, x-419, XXVIII-351, x-360 pages. Prix : 5 fr. 75 chaque vol.

M. Joseph Reinach avait débuté par des études de politique étrangère; il en avait toujours gardé la curiosité, et ses voyages comme l'étendue et la qualité de ses relations lui avaient permis de se faire dans ce domaine une enviable autorité. De la politique intérieure, il avait, dans la presse et au Parlement, acquis une grande expérience. Sa formation aux côtés de Gambetta lui avait donné le sens et le goût passionné des choses militaires. Il possédait une immense lecture et un esprit singulièrement ouvert et agile. Lorsque éclata la guerre, qu'il n'avait peut-être pas prévue inévitable, mais contre le danger de laquelle il avait depuis longtemps mis son pays en garde et contribué à l'armer, il se trouva donc plus qu'aucun autre préparé à en apercevoir tous les divers aspects, à en suivre le développement sous toutes ses formes et sur tous les terrains, à en écrire la chronique ou l'histoire. Du 4 août 1914 au 12 novembre 1918, il en exposa jour par jour aux lecteurs du *Figaro* les vicissitudes, empêché souvent par une censure timorée et maladroite de dire tout ce qu'il eût jugé bon et utile, mais préservé par sa largeur de vues, sa hauteur de conscience, l'instinct de sa dignité et son sens historique de jamais dire quoi que ce fût qui ne fût pas vrai. « Il apparaîtra un jour », écrit-il dans l'avant-propos d'un de ces volumes, « que l'une de nos grandes forces aura été de vivre dans une atmosphère de vérité. » Il l'entendait par comparaison avec l'Allemagne, où la propagande officielle était, par l'excès même des ambitions et des appétits qu'elle avait au début déchaînés dans le peuple, contrainte de recourir sans cesse et de plus en plus au mensonge systématique. De quelques coups que la guerre l'eût frappé — une note discrète les rappelle qui, par une rencontre émouvante et nullement cherchée, se place au

1. Il est très rare qu'on relève des erreurs sur les institutions françaises. Cependant, p. 14 et 17 : « surintendant des finances », à une date où cette fonction a disparu. Nous avons déjà dit autrefois que, pour éviter la monotonie, M. Rott croit devoir remplacer le nom des États par des périphrases. Il ne dit presque jamais la France, l'Espagne, Berne, Lucerne, Zurich, Fribourg, Coire, etc., mais le Louvre, l'Escurial, « au pied du Gurten » ou sur « les bords de l'Aar », au pied du Pilate, sur les bords de la Limmat, de la Sarine, de la Plessur. Ces formules, à leur tour, deviennent monotones et, en outre, parfois obscures. P. 484 . « On n'était pas éloigné au Louvre d'absoudre les alliés de l'Escurial de leur condescendance aux désirs de ce dernier... »

Digitized by Google

dix-huitième volume, entre un commentaire consacré à M. Kerenski, l'un des rares hommes d'État qui aient mis en défaut la clairvoyance de Polybe, et le premier de ceux qui expliquent l'importance de l'échec de l'offensive allemande en juillet 1918 — il gardait sa foi en la victoire, son robuste optimisme, l'énergie qui lui permettait de soutenir les lourdes tâches dont il s'était volontairement chargé. Son œuvre accomplie, la fatigue et la douleur eurent raison de la force morale qui jusque-là l'avait maintenu debout et droit.

Ces *Commentaires* valaient d'être recueillis, et comme contribution à l'histoire intellectuelle et morale de la France pendant la guerre, et comme document humain. M. Reinach a eu la fierté de ne point corriger les erreurs qui avaient pu s'y glisser à la faveur d'une information inexacte ou d'un insuffisant recul; dédaignant de se poser aux dépens de la vérité en prophète infaillible, il a préféré indiquer dans des notes les points sur lesquels les faits avaient démenti ses interprétations ou ses prévisions. Quelques morceaux qui ont pris place dans les volumes sans avoir fait partie de la série du *Figaro* — articles de revue, discours, conférences — achèvent la variété des *Commentaires* sans en modifier le caractère. M. Reinach était un esprit passionné de justice et de vérité, et l'un des hommes peut-être qui chez nous ont poussé le plus loin le courage civique. Qu'à diverses reprises il prenne hardiment, presque violemment, position contre la coupable faiblesse qui hésite à s'attaquer à l'alcoolisme, ou qu'au 2 août 1918 (*Comment les politiques finissent*) il tire de certaines déclarations faites au procès de M. Malvy une leçon de méthode de politique intérieure, c'est toujours à la guerre qu'il songe, et c'est pour la résistance et la victoire, prochaines ou lointaines, qu'il veut nous armer. Insensible à l'attrait de la popularité, enclin même quelque peu à braver la foule, il reste fidèle à ses opinions, même lorsqu'elles risquent de devenir compromettantes. Parfois, ce penchant l'entraîne peut-être un peu loin; ainsi pour l'offensive du 17 avril 1917. Mais, en général, on admirera comme il a su garder la mesure, le ton et la note justes : par exemple à propos de M. Clemenceau, que plus qu'à aucun autre sans doute il lui était difficile de juger impartialement. De là vient le grand accent de sincérité par où ce livre est particulièrement sympathique.

Le risque du genre de ces *Commentaires* est la monotonie. M. Reinach y échappe, d'abord parce qu'il peut promener l'attention de ses lecteurs d'Occident en Orient, du militaire au politique, parfois du présent au passé, ensuite parce qu'il sait écrire, d'une manière peut-être un peu trop volontairement classique et parfois tendue, mais presque toujours vivante, colorée, entraînante, et enfin parce que l'évolution même de la guerre met de la variété entre les volumes qui en retracent les diverses périodes. Il s'est expliqué là-dessus dans ses avant-propos, dont la succession forme le meilleur des « sommaires », très utile, très instructif et très suggestif. Le troisième, par exemple, montre comment, au printemps de 1915, les problèmes de la guerre

Digitized by Google

de position et par suite de l'artillerie lourde dominent la stratégie; le quatrième explique et justifie la place prépondérante faite, après le débarquement à Salonique, aux questions diplomatiques, et ici l'expérience personnelle que M. Reinach avait des affaires d'Orient donne à ses considérations comme aux souvenirs dont il les entremêle une exceptionnelle valeur. Chacun de ces avant-propos a son intérêt et son prix : tous donnent à penser; certains fournissent ample matière à la réflexion, tel le dix-huitième, où M. Reinach, qui fut toujours un intrépide redresseur de torts, discute les responsabilités imputées, en mai 1918, au commandement de notre sixième armée.

Les *Commentaires* tiendront dans l'œuvre historique de M. Reinach une place honorable, à côté de l'ample, pleine et passionnée *Histoire de l'Affaire Dreyfus*, un peu en arrière de son *Histoire de douze jours*[1], où par le simple rapprochement des documents officiels, critiqués et scrutés par un esprit rompu aux méthodes exactes, a été pour la première fois mise en éclatante lumière la responsabilité de l'Allemagne dans la guerre dont Polybe s'est fait l'historien.

Louis EISENMANN.

Jean BRUNHES et Camille VALLAUX. **La Géographie de l'histoire.** *Géographie de la paix et de la guerre sur terre et sur mer.* Paris, Félix Alcan, 1921. In-8°, II-716 pages, 36 cartes ou diagrammes. Index. Prix : 40 fr.

On a toujours plaisir, un grand plaisir, à lire un livre de M. Brunhes. C'est comme si l'on conversait avec un esprit richement meublé, fécond en trouvailles heureuses. Les rapprochements, les hypothèses, les parenthèses, les vues suggestives se multiplient. On est introduit, pour ainsi dire, dans le laboratoire du professeur; on voit travailler les élèves qu'il dirige; on a l'illusion de travailler avec eux et avec lui.

Lorsqu'on s'est arraché au charme de cette causerie perpétuellement évocatrice, une inquiétude vous vient. On aimerait un plan plus rationnel, plus de rigidité, plus de sécurité aussi dans l'interprétation, parfois hasardeuse, des faits. Le style entraînant, imagé — par endroits d'une « écriture » qui sent le journal plus que le livre de science[2] — ne suffit pas à calmer cette inquiétude. Et la collaboration de M. Vallaux, spécialement chargé d'étudier en ce volume les questions démographiques, maritimes et politiques, n'enlève pas à l'ensemble ce qu'il a d'un peu imprécis et conjectural.

Il était d'ailleurs difficile à M. Brunhes, après nous avoir donné deux éditions de sa *Géographie humaine*, de reprendre ce même sujet. La *Géographie humaine*, qualités et défauts compensés, était un beau livre d'initiation suggestive; on a le sentiment que M. Brunhes

1. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXVI, p. 123.
2. Voy. notamment p. 452 et suiv.

Digitized by Google

a versé dans ce nouveau volume le résidu des fiches du premier. Ce sont de précieux copeaux d'atelier, mais cela est décevant tout de même.

L'idée fondamentale semble être que l'histoire humaine ne saurait se concevoir en dehors du déterminisme géographique et que pourtant ce déterminisme est une explication insuffisante de l'histoire, où le rôle de la spontanéité humaine reste considérable. Qu'il s'agisse du climat et des cultures, du peuplement, des migrations, de la constitution des États, de l'évolution des frontières, de la position et de la croissance des villes, tous ces faits exigent l'étude des conditions géographiques, mais ce sont « les faits psychologiques qui commandent les faits de géographie humaine ».

Les historiens seront, sur ce point fondamental, d'accord avec les auteurs, et ils leur sauront gré des analyses, souvent très fines, qu'ils leur fournissent des données géographiques de certains faits sociaux : rôle du soleil ou de l'eau, de la forêt et du steppe, de la houille ou des métaux, etc.

Dans une seconde partie (un peu plus de 200 pages) les auteurs ont voulu appliquer leur méthode à l'étude de la grande guerre. C'est ici qu'une inquiétude nous reprend. Que ces pages se lisent sans fatigue, avec un intérêt passionné, nous ne songerons pas à le nier. Mais je laisse à des géographes de décider si cela est bien de la géographie. Ce sont plutôt les causeries d'un géographe — d'un très érudit et très vivant géographe — sur la guerre. Pour de l'histoire, il y a là encore trop peu de recul, beaucoup de vues personnelles insuffisamment vérifiées, et peut-être un peu trop de politique et de polémique. Certaines pages, sur la Société des Nations par exemple, ont l'allure et le ton d'un pamphlet, d'un très généreux pamphlet.

Les historiens liront et non sans fruit (nous avons déjà dit non sans plaisir) ce très attachant volume. Ils y trouveront d'abondants matériaux très intéressants pour eux. Mais ils attendront encore le livre exact, objectif et précis qui les mettra au courant des résultats positifs, scientifiquement utilisables, obtenus par la géographie humaine[1].

Henri HAUSER.

1. Quelques chicanes pour finir : sur les phosphates (p. 103 et suiv.) comment oublier le rôle des scories de déphosphoration? — P. 284, n'est-ce pas accepter un peu vite une opinion, qui a tout l'air d'une opinion de journaliste en voyage, sur la baisse de l'énergie chez les Anglo-Saxons d'Australie? — Bien des généralisations discutables sur les capitales, p. 380-381. On augmente, en Asie, la proportion des capitales maritimes en citant Saïgon au lieu de Hanoï, qui serait « pénémaritime ». Et que fera-t-on, dans l'Europe nouvelle, de Prague et de Varsovie? J'ai bien peur qu'il n'y ait là que les jeux d'un ingénieux esprit. — Quant au report à Tanger (p. 381, n. 1) de la capitale du Maroc, voilà une hypothèse bien hasardeuse et grosse de périls. — P. 387, interprétation très contestable des événements intérieurs de 1871 et, même page, peinture un peu embellie des relations, « exemptes jusqu'ici du militarisme et des compétitions ardentes pour le territoire », entre États sud-américains. — Sur

Digitized by Google

Wilhelm BAUER. **Einführung in das Studium der Geschichte.** Tübingen, J.-C.-B. Mohr, 1921. In-8°, XII-395 pages. Prix : 96 mark.

Ce volume a été écrit à l'intention des débutants. Il est l'œuvre d'un professeur d'Université[1], habitué à s'adresser à un public de jeunes étudiants qui, abordant pour la première fois l'histoire autrement que dans des manuels élémentaires, ignorent tout encore de la technique du métier. M. Bauer n'a pas hésité à reproduire dans son livre, en partie au moins, les conseils d'ordre pratique qu'il dispense à ses élèves sur l'organisation de leur travail scolaire, le choix de leurs lectures, la manière de se servir d'un catalogue de bibliothèque, etc.; mais il conçoit en même temps son enseignement, et par suite son livre, qui n'en est qu'un résumé, comme une véritable initiation tout à la fois philosophique, méthodologique et bibliographique à l'étude de l'histoire.

Les chapitres de pure théorie (150 pages environ) ne visent pas à l'originalité. M. Bauer veut seulement donner à ses lecteurs une idée sommaire de quelques-uns des problèmes les plus discutés depuis une trentaine d'années par les philosophes et les historiens, tant en Allemagne qu'en France, en Italie et ailleurs, touchant les possibilités et les limites de la science du passé. Est-ce bien le lieu, dans un livre destiné à de simples apprentis historiens, de disserter sur l'importance relative de l' « individuel » et du « collectif » dans les faits historiques ou sur les notions de « série », de « période », de « loi » en histoire? On en peut douter. Mais, le principe une fois admis, il faut louer M. Bauer de la clarté et de la sagesse de son résumé, qui pourra, grâce aux nombreuses références dont il est accompagné, servir de guide à quiconque s'intéresse à ce genre de questions. Il y a lieu d'ailleurs d'ajouter, pour être équitable, qu'à la différence de plus d'un de ses devanciers, M. Bauer a su éviter de verser dans l'abstraction pure : historien, il parle du mécanisme de la science historique en homme qui a vu les problèmes se poser en

un point spécial, nous sommes, M. Brunhes et moi, en désaccord : celui des divisions régionales de la France. Mais ici nos auteurs se contredisent. P. 403 et encore p. 412, ils disent qu'il ne faut « guère, au lieu de quatre-vingt-trois divisions, que quinze ou seize ». Or, dans la même page 412, à la note 1, on en réclame trente à quarante. « La simplification à seize régions nous paraît une idée de géographe habitué à trancher sur le papier, qui souffre tout. » Il sera permis de répondre que le projet de 1917, loin d'avoir été construit sur le papier, est né de la collaboration des intéressés. Quant à la n. 1 de la p. 435, elle implique également une contradiction avec le texte. L'index sera précieux à consulter, encore qu'il ne soit pas un *index rerum*. Pour quelques faits essentiels, matières premières, etc., on aurait aimé à s'y reporter. Comme tout index, il a ses taches. C'est ainsi que le signataire du présent compte-rendu y figure avec renvoi à une page où il n'est pas question de lui.

1. M. Bauer est « professeur extraordinaire » à l'Université de Vienne.

Digitized by Google

fait sous ses yeux au cours de ses recherches; sa théorie de l'histoire est partout appuyée sur des exemples précis et concrets.

Mais la plus grande partie de son livre est réservée à l'étude des « instruments de travail » que le futur historien doit apprendre à connaître et au maniement desquels il doit être initié : bibliographies, revues historiques, collections et inventaires de documents, atlas, traités d'épigraphie, de paléographie, de diplomatique, de sigillographie, de numismatique, de chronologie, dictionnaires et ouvrages de références, etc. Les novices ne seront pas seuls à remercier M. Bauer de la peine qu'il a prise pour dresser ces longues listes de titres, les grouper méthodiquement et fournir quelques indications sur le secours qu'on peut attendre de la plupart des volumes cités.

Le classement n'est malheureusement pas très net, parce que M. Bauer a voulu moins écrire un traité de bibliographie que marquer les principales étapes de la recherche historique et analyser les opérations auxquelles l'historien doit se livrer pour parvenir au but. Le plan est conforme à l'ordre logique suivant : diverses sortes de documents historiques; sciences auxiliaires à posséder pour les déchiffrer, les interpréter, les critiquer, les éditer; moyen d'en tirer parti et de composer un travail historique. C'est à propos de chacune de ces questions que la bibliographie est introduite, au risque d'amener tout à la fois des redites et de la confusion.

On peut passer sur l'inconvénient des redites : il n'est pas grave; par contre, la confusion que le plan adopté entraîne est bien fâcheuse, car on ne sait jamais trop sous quelle rubrique un ouvrage doit être cherché et il risque, par suite, d'échapper. Par exemple, le *Corpus inscriptionum graecarum* et le *Corpus inscriptionum latinarum* ne figurent pas au chapitre « principales catégories de documents », mais dans un paragraphe « épigraphie » d'un autre chapitre, consacré aux sciences auxiliaires de l'histoire; la liste des grandes collections de documents est partagée entre plusieurs sections; et pareillement celle des recueils de fac-similés ou encore celle des bibliographies de « sources historiques ». L'auteur lui-même semble s'y être parfois perdu et avoir oublié d'un chapitre à l'autre quelques-unes des indications qu'il eût dû retenir : ainsi, l'excellente bibliographie de l'histoire d'Angleterre au moyen âge de Ch. Gross n'est citée qu'aux « bibliographies de documents » et est passée sous silence sous la rubrique « bibliographies historiques nationales »; les *Acta sanctorum* sont cités, p. 209, parmi les publications de documents entreprises au XVII[e] siècle, mais les travaux des Bollandistes contemporains, notamment leur *Bibliotheca hagiographica latina*, n'ont, sauf erreur, été nulle part relevés; toutes les collections conciliaires ont été omises; l'archéologie, l'histoire de l'art, l'histoire du costume ont été négligées, etc. Le coupable est évidemment le plan suivi : M. Bauer en a été lui-même victime.

En outre, les indications bibliographiques manquent parfois de précision. Comment se douter, par exemple, de l'importance et du con-

Digitized by Google

tenu véritable du *Catalogue de l'histoire de France* de la Bibliothèque nationale d'après cette brève et vague notation : « Pour les publications antérieures à 1875, voir dans le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale* un Catalogue des ouvrages relatifs à l'histoire de France » (p. 360)? Comment se douter que l'*Atlas historique de la France* d'A. Longnon, signalé (p. 164) comme suit : « Aug. Longnon, Atlas hist. de la France depuis César jusqu'à nos jours, Paris, 1884-9 » (lisez 1884-1907), s'arrête en réalité à 1380 et comprend un volume de planches et un volume de texte?

Il y a encore — on ne saurait en être surpris — bien d'autres lacunes, erreurs ou fautes de transcription[1]. Quel est le bibliographe qui peut se flatter de ne pas encourir pareil reproche? D'autre part, nous ne nous étonnons pas que M. Bauer n'ait pu avoir connaissance de livres parus hors d'Allemagne ou d'Autriche pendant la guerre, même lorsqu'ils ont l'importance du *Guide to the study of medieval history* de M. Paetow (1917) : nous ne sommes guère mieux renseignés en France sur les publications allemandes postérieures à 1914. Mais à côté de ces imperfections vénielles, il en est d'autres qui auraient pu facilement être évitées et qui sont réellement fâcheuses, parce qu'elles privent le lecteur de renseignements essentiels. Ainsi, la liste des lexiques et dictionnaires des anciennes langues romanes (p. 167) ne comporte pas un seul titre de dictionnaire provençal; le *Corpus inscriptionum semiticarum*, la petite *Collection de textes pour l'étude du christianisme* de MM. Hemmer et Lejay, les *Registres des papes* de notre École de Rome sont absents de la liste des publications de documents dues à la France (p. 212-213); énumérant (p. 173 et 244-245) les principaux recueils de fac-similés, M. Bauer a oublié les plus importants recueils français (ceux de l'École des chartes, de M. Prou, de M. Galabert, etc.); ailleurs (p. 261-263), dressant la bibliographie des procès-verbaux des assemblées délibérantes, il a omis, dans la section « France », tout ce qui concerne les États-Généraux et presque tout ce qui concerne les assemblées postérieures à 1789; parmi les périodiques réservés aux comptes-rendus critiques, il cite (p. 352) les *Göttingische gelehrte Anzeigen*, mais non le *Journal des savants*, et, mentionnant le *Bulletin critique*, il ne pense pas à dire qu'il est mort depuis pas mal d'années.

D'une manière générale, les paragraphes consacrés aux publications périodiques ne sont pas très satisfaisants : quoi qu'en dise M. Bauer, la *Revue historique* et l'*English historical Review* ne sont pas établis sur le même type et ne suivent ni l'une ni l'autre le plan de la *Historische Zeitschrift*. Une mention était due aux

1. Exemples de noms d'auteurs estropiés : « Vidal de la Blach », sans *e* final (p. 163), « Darmestetter », avec un *t* de trop (p. 167), « Capelli », avec un *p* en moins (p. 174), etc. Titres estropiés : « Dizionario *de* abbreviature » (p. 174), « Dictionnaire universal » (p. 195), « Nouv*elle* dictionnaire de géographie » (p. 347), « Early chronicles of Europa » au lieu de « chroniclers of Italy » (p. 370). Les fautes de cette espèce ne sont d'ailleurs pas très fréquentes.

Digitized by Google

« Bulletins » de la *Revue historique* et aux « Revues générales » de la *Revue de synthèse historique*, si précieuses pour l'étudiant. L'*Archivio storico italiano* ne peut être compté parmi les revues d'histoire générale. La « Revue des revues » de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* et la si utile bibliographie de la *Revue d'histoire ecclésiastique* de Louvain n'auraient pas dû être passées sous silence. La *Nouvelle revue historique de droit* devait être indiquée (p. 368) à côté des publications de la Savigny-Stiftung, etc.

Les pages relatives aux catalogues de bibliothèques et inventaires d'archives seraient également à corriger. Pour la France, M. Bauer ne cite (p. 365) ni l'*Annuaire des bibliothèques et des archives* de M. Vidier (1912), ni l'*État sommaire* des Archives nationales (1891), ni l'*État général par fonds des Archives départementales* (1903), ni l'*État sommaire des papiers de la période révolutionnaire* (1907), ni les Manuels de MM. Caron et Schmidt sur les sources de l'histoire de France depuis 1789...

Mais nous ne voudrions pas, en allongeant cette liste de corrections et *desiderata*[1], donner du livre de M. Bauer une idée fausse. M. Bauer, au besoin, nous arrêterait lui-même; car il a un chapitre cruel — à l'usage des seuls étudiants sans doute! — sur les méfaits de la critique qui se permet de juger les livres sans les avoir *bien* lus (p. 333-334). Ce chapitre nous fait frémir d'avance.

Au surplus, il est certain qu'en dépit de ses défauts, le livre de M. Bauer est de ceux qui peuvent rendre de grands services, même aux historiens de métier. S'il pouvait être donné à M. Bauer, comme nous le lui souhaitons, d'en publier une seconde édition, il lui serait facile de refondre et compléter sa bibliographie, de la disposer plus clairement, de l'alléger parfois de détails superflus, quitte à la renforcer là où elle reste un peu trop dans le vague. Quant à la partie didactique, elle pourrait être plus ramassée : elle n'en ferait, croyons-nous, que plus d'impression sur le public d'étudiants que M. Bauer veut plus particulièrement atteindre.

Louis HALPHEN.

1. Voici cependant quelques observations de détail encore. P. 174 : c'est la 2e édition (1912) et non la 1re édition du *Dizionario di abbreviature* de Cappelli qu'il eût fallu indiquer. P. 213 : la *Collection de documents sur l'histoire économique de la Révolution* n'a pas paru tout entière à Lyon, il s'en faut. P. 222 : le *Manuel de numismatique française* dont le tome I est dû à A. Blanchet comporte un tome II rédigé par A. Dieudonné. P. 223 : indiquer le *Manuel de sigillographie* de J. Roman (1913). P. 356 : parmi les directeurs de la revue *Le Moyen âge*, le nom du principal, M. Prou, a été omis; parmi les revues italiennes, ajouter maintenant la *Nuova rivista storica;* parmi les revues anglaises, *History*. P. 361 : la bibliographie de l'histoire d'Espagne de Muñoz y Romero est aujourd'hui remplacée par des œuvres dont celle de M. Ballester (1921) est la plus récente.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale. — *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, fasc. 49-50 (Paris, Letouzey et Ané, 1922). — Nous signalerons particulièrement dans cette livraison les articles suivants : *Ex-voto*, *Faillis* (ou *lapsi*, c'est-à-dire ceux qui, sous la menace des tourments, renoncèrent à la foi chrétienne), *Famille et sainte Famille*, *Fastes consulaires* (leur emploi dans l'épigraphie chrétienne et le mode de datation ; sources des fastes occidentaux et orientaux), *Faux* (actes faux de martyrs, fausses lettres et chartes, faux canons, fausses inscriptions et chroniques, etc.), *Félicité* (passion et cimetière de sainte Félicité), *Femme* (sa condition juridique et sociale dans le monde antique et barbare, avant et depuis le christianisme), *Férotin* (dom Marius Férotin, 1855-1914, et ses travaux sur les chartes et mss. de l'abbaye de Silos en Vieille-Castille), *Fêtes chrétiennes* (l'année chrétienne, catalogues et calendriers, etc.), *Fiançailles*, *Fibules*, etc. Tous ces articles ont pour auteur dom H. LECLERCQ, sauf celui des *Fêtes chrétiennes*, écrit par dom F. CABROL, qui a aussi collaboré à l'article sur dom Férotin.

— L. LECLÈRE. *La question d'Occident. Le pays d'entre-d'eux de 843 à 1921 : régions rhodaniennes, Alsace et Lorraine, Belgique et Rhénanie* (Bruxelles, Lamertin, 1921, in-8°, 218 p.; prix : 12 fr. 50). — C'est une histoire rapide, mais claire et fort bien ordonnée, de la région intermédiaire entre la France et l'Allemagne, depuis le jour où, à Verdun, les trois fils de Louis le Pieux se sont partagé le royaume de leur père, jusqu'à la signature du traité de Versailles, le 28 juin 1919. Tous les événements essentiels sont rappelés et justement appréciés. L'auteur montre comment cette partie intermédiaire s'est morcelée en trois : le royaume d'Arles, la Lorraine proprement dite, puis, au nord, l'ancien duché de Basse-Lorraine, qu'il appelle, d'un mot qui étonne un peu, le Lothier, opposé à la Lorraine. Il indique comment, au X^e^ et au XI^e^ siècle, cette région passa sous la suzeraineté de l'Allemagne, puis comment, par un effort continu, la France arriva à réunir le Dauphiné, le Lyonnais, la Provence, le duché et la comté de Bourgogne, à prendre l'Alsace, à mettre la main, au XVIII^e^ siècle, après deux occupations successives, sur la Lorraine. Les Pays-Bas et la Rhénanie n'appartinrent à la France que pendant un petit nombre d'années sous la Révolution et l'Empire; M. Leclère caractérise en excellents termes l'œuvre de la France en ces contrées. Les traités de 1815 établirent la Prusse dans les provinces rhénanes

Digitized by Google

et Talleyrand, en acceptant au Congrès de Vienne cette combinaison, commit une très grande faute. Le même Congrès rattacha la Belgique à la Hollande et créa le grand royaume des Pays-Bas qui n'eut qu'une durée éphémère. Il était tout naturel que M. Leclère insistât sur la révolution belge de 1830 et sur le traité des XXIV articles où la Belgique fut contrainte de faire le sacrifice de la partie est du Limbourg et du Luxembourg. Les réflexions qu'il présente sur la politique européenne depuis 1849 jusqu'à la guerre franco-allemande de 1870 doivent être méditées. Remercions-le des pages émues qu'il consacre à la question d'Alsace-Lorraine de 1871 à 1914. Ses appréciations sur le traité de Versailles nous paraissent très justes. Il aurait désiré que ce traité eût créé, sur la rive gauche du Rhin, une Rhénanie indépendante et neutre sur le type de l'État suisse. Ni les États-Unis ni l'Angleterre ne l'ont permis. L'auteur exprime l'espoir que les Rhénans, profitant de l'article 18 de la constitution de Weimar, demanderont eux-mêmes un jour à se séparer de la Prusse; mais il est à craindre que cet espoir ne soit déçu. Dès lors, il demande aux gouvernements français et belge, tout en affirmant leur ferme volonté de garder la paix, d'empêcher le retour du militarisme allemand, et il conclut : « Soyons résolument pacifiques, mais, en même temps, soyons clairvoyants et vigilants — plus clairvoyants et plus vigilants que nous l'avons été naguère. C'est le mot d'ordre que nous dictent impérieusement les événements, lointains ou récents, qui ont fait l'objet de cette étude. » C. Pf.

— A. Vierendeel. *Esquisse d'une histoire de la technique* (Bruxelles-Paris, Van Oest, 1921, in-16, 390 p. en 2 vol.). — A part un chapitre d'introduction proprement historique, qui nous retrace l'histoire de la technique depuis les temps préhistoriques jusqu'à la fin du moyen âge, il n'est question dans cet ouvrage que des applications de la science moderne à l'industrie, et les retours vers le passé n'ont pour objet que d'indiquer sommairement les étapes par lesquelles sont passés les principaux instruments dont se servent nos ingénieurs : moteurs électriques, à vapeur, turbines, aérostats, constructions métalliques, etc. L'auteur s'est en réalité proposé de nous montrer les résultats actuellement acquis dans les industries, dont le développement semble devoir être particulièrement important pour la vie matérielle des générations à venir. Cet exposé, fait par un technicien fort au courant des dernières découvertes et complété par les statistiques les plus récentes, offre un intérêt évident pour tous ceux qui se préoccupent des questions économiques et de l'outillage du monde moderne. R. Doucet.

— *Comité français catholique pour la célébration du sixième centenaire de la mort de Dante Alighieri, 1321-1921* (Paris, « A l'art catholique », place Saint-Sulpice, 1921-1922, in-4°, 608 p.; prix : 30 fr.). — L'ouvrage a paru en cinq livraisons dans le « Bulletin du jubilé ». En voici une analyse très sommaire : Henry Cochin. La gloire de

Digitized by Google

Dante (commentaire d'un passage de l'*Enfer*, IV, 93 : « Ils me rendent honneur, ils font bien »). — H. Fr. DELABORDE. Le silence de Dante sur saint Louis (ce silence ne s'explique que si l'on admet que Dante ne vint pas en France, n'a jamais séjourné à Paris). — Paul MONCEAUX. Un guide des âmes dans l'autre monde. Légende de saint Jérôme (Dante peut avoir puisé l'idée d'un guide, Virgile par exemple, dans les récits miraculeux où l'on voit saint Jérôme jouant le rôle d'un intermédiaire entre le monde des vivants et celui des morts). — E. BABELON. Faux monnayeurs (commente un passage du *Paradis*, XIX, 140-141, qui ne peut s'appliquer qu'à Ouroch II Miloutine, roi de Rascie ou de Serbie, 1281-1321 ; ayant besoin d'argent pour payer ses troupes, ce prince fit frapper des gros de Rascie sur le modèle contrefait des matapans vénitiens). — Alexandre MASSERON. La date du voyage d'outre-tombe (c'est le vendredi saint de l'an 1300 que Dante a choisi pour commencer son voyage d'outre-tombe). — Mlle LAMY. Un traducteur de Dante, Armand de Montor, 1772-1849. — André PÉRATÉ. La fosse ou « bolge » des serpents. Fragment d'une traduction nouvelle de la Divine Comédie. — Paul FOURNIER. La « Monarchia » de Dante et l'opinion française (montre comment la nation française et son roi Philippe le Bel ont accueilli les projets de monarchie universelle dont le grand poète attendait le salut du monde chrétien). — Alexandre MASSERON. Dante est-il allé à Paris? (« Que Dante soit allé à Paris, cela n'est point prouvé avec certitude; mais il est encore moins démontré que Boccace et Villani ne méritent de notre part aucune créance »). — Camille BELLAIGUE. Dante et Boito (« personne, aussi bien que Boito, poète et musicien, n'a montré dans l'œuvre de Dante l'étroite liaison de la musique et de la poésie »). — Comtesse Horace DE CHOISEUL. L'âme noble à travers les quatre âges de la vie, d'après le « Convivio » de Dante. — Pierre BATIFFOL. Le catholicisme de Dante. — Comte Paul DURRIEU. Dante et l'art français du XVe siècle. — E. JORDAN. Dante et saint Bernard (en quoi ils diffèrent et en quoi ils sont d'accord sur ce que les théologiens ont appelé le pouvoir direct du spirituel sur le temporel). — Alexandre MASSERON. Les « sources musulmanes » de la Divine Comédie (la solution à laquelle s'est arrêté le savant abbé Asín Palacios paraît invraisemblable ; mais il a posé un problème tout nouveau qu'il faudra reprendre à fond). — Léon PRIEUR. Le droit public dans la Divine Comédie. — P. MANDONNET, O. P. « Theologus Dantes » (Dante a passé par la cléricature; il fut clerc tonsuré et minoré, puis il a renoncé à sa vocation et ne s'en est jamais consolé. « Dans sa Divine Comédie, il enseigne; il veut donner à ses disciples les doctrines théologiques et philosophiques de la meilleure qualité. Rien n'est plus rigoureux que son orthodoxie; rien n'est plus autorisé que sa philosophie qu'il puise aux deux grandes sources d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin »). — Pierre DE NOLHAC. Un traducteur de Dante au temps de la Pléiade : Guy Le Fèvre de La Boderie. — J. FESTUGÈRES. Dante et Marsile Ficin. — P. MANDONNET, O. P. Dante et le voyage de Mahomet au

Digitized by Google

Paradis (Dante a connu la légende de ce voyage, non par les intermédiaires proposés par l'abbé Asín Palacios, mais par Ricoldo de Monte-Croce; le chapitre de Ricoldo est reproduit à la fin de l'article). — Henry COCHIN. Les énigmes de la Divine Comédie.

Par la variété et l'originalité des articles dont il se compose, ce beau volume, illustré avec une sobriété toute scientifique, prendra une place des plus honorables parmi les publications qu'a suscitées le sixième centenaire de la mort du grand poète chrétien qui parcourut les cercles de l'Enfer sous la conduite du prince des poètes latins.

Antiquité. — C. LAGIER. *A travers la Haute-Égypte* (Bruxelles-Paris, Van Oest, 1921, in-8°, 260 p., 60 gravures et une carte hors texte). — Ce récit de voyage nous conduit d'Abydos à Thèbes et jusqu'à Philae. Le paysage et les monuments sont agréablement décrits par un observateur sensible au pittoresque et bien informé des questions d'archéologie égyptienne. On appréciera en particulier les chapitres consacrés au Fayoum et à la vallée des Rois, qui présentent les découvertes récentes faites dans les tombeaux de cette région. L'illustration abondante et soignée s'ajoute d'ailleurs au commentaire pour nous donner une impression plus vivante de la civilisation de l'Égypte pharaonique. Si les spécialistes ne peuvent trouver dans ce livre un instrument de travail, le public éclairé pourra s'en servir comme d'un guide toujours sûr pour s'initier à l'étude des monuments égyptiens. R. D.

Histoire de la guerre. — HANSI et E. TONNELAT. *A travers les lignes ennemies. Trois années d'offensive contre le moral allemand* (Paris, Payot et Cie, 1922, in-8°, 191 p. et 48 gravures; prix : 7 fr. 50). — En novembre 1915, Hansi, le spirituel caricaturiste que tout le monde en France connaît, fut appelé au ministère de la Guerre pour organiser avec M. Tonnelat, officier interprète de complément, aujourd'hui professeur à l'Université de Strasbourg, le « service de la propagande aérienne ». Un troisième officier, M. Raymond Schuhl, deux secrétaires et quelques hommes de service leur furent adjoints dans la suite. Ce livre nous fait connaître ce qu'accomplit cette équipe pendant les trois années que la guerre devait encore durer : soi-disant journaux allemands lancés dans les tranchées ennemies (*Die Feldpost*, *Kriegsblätter für das deutsche Volk*, *Das freie deutsche Wort*), numéros truqués de la *Strasburger Post*, de la *Gazette des Ardennes* ou de la *Frankfurter Zeitung*, éditions minuscules des volumes *J'accuse* ou *Das Verbrechen*, dont l'auteur, Richard Grelling, ne sera connu que plus tard, ou encore des ouvrages de Fernau, du prince Lichnowsky, du docteur Muelhon, etc., brochures d'un prisonnier de guerre allemand, Siegfried Balder, et dont l'une faillit tromper la *Revue historique*, discours tenu par le président Wilson au congrès de Washington le 2 août 1917 et reproduisant en caractères rouges les passages supprimés par les jour-

Digitized by Google

naux allemands, etc. Le nombre des imprimés expédiés au front arriva, en septembre 1918, à dépasser quatorze millions d'exemplaires. Les Allemands se plaignirent vivement de cette guerre de papiers (*Papierkrieg*), comme aussi de celle qu'avaient menée les Anglais et qui nous a été révélée dans le livre de Sir Campbell Stuart sur les « Secrets de la Maison Crewe » (cf. *Rev. histor.*, t. CXXXIX p. 270); Hindenburg attribue à cette propagande une part dans la désorganisation de l'Allemagne en octobre et novembre 1918. C'est l'histoire de cette propagande française qui est exposée dans ce volume où l'on trouvera, à côté de la photographie de certains de ces documents, de spirituelles caricatures de Hansi. Que ces feuilles volantes et ces volumes aient agi sur le moral du soldat allemand, cela n'est pas douteux; mais quand les Allemands attribuent leur débâcle à cette propagande, vraiment ils exagèrent. Les deux auteurs de ce livre le proclament bien haut : « Tous les plaidoyers », disent-ils, « par lesquels l'Allemagne s'efforce de nier sa défaite militaire ont quelque chose de puéril. Les troupes de Ludendorff se sont écroulées sous les coups des armées alliées; la révolution allemande est née de la défaite militaire et les véritables parrains de cette révolution s'appellent Foch et Pétain. » C. Pf.

Allemagne. — M. Tcherkinsky. *Les « Landschaften » et leurs opérations de crédit hypothécaire en Allemagne, 1770-1920* (Institut international d'agriculture. Rome, impr. de la Chambre des députés, 1922, in-8°, 94 p.). — Ce mémoire, édité à part par le Bureau des institutions économiques et sociales, constitue une contribution à l'histoire du droit hypothécaire : les groupements de propriétaires constitués en Prusse sous Frédéric le Grand sous le nom de « Landschaften » ont eu, en effet, spécialement pour objet d'organiser le crédit foncier, si nécessaire à leurs entreprises, après les ruines accumulées par la guerre de Sept ans. Il est curieux de noter que c'est à un commerçant berlinois, Bühring, que revient l'initiative de cette institution, qui devait être surtout utile à la classe nobiliaire. Le premier institut de crédit hypothécaire, formé en vertu de l'ordonnance du 29 août 1769, a été créé en 1770; à partir de ce moment, il y eut sur tout le sol prussien et allemand des créations analogues qui différèrent des premières en ce sens qu'elles cherchèrent à instituer le crédit foncier pour les paysans et petits propriétaires agricoles. Il existe actuellement en Allemagne vingt-un instituts du type de « Landschaften »; M. Tcherkinsky, dans la seconde partie de son mémoire, en a étudié avec diligence l'organisation et le fonctionnement. — G. Bn.

— Charles Andler. *La décomposition politique du socialisme allemand, 1914-1919* (Paris, Bossard, 1919, 1 vol. in-8°, 281 p.; collection de l'*Action nationale*). — Dans l'histoire de l'Allemagne contemporaine, plus particulièrement dans celle de ses idées politiques et sociales, plus précisément encore dans celle de la déformation et de la

Digitized by Google

déviation progressives du marxisme, M. Ch. Andler est le maître. On se souvient sûrement de sa polémique fameuse avec Jaurès sur le socialisme impérialiste d'outre-Rhin, en 1912-1913. Ce livre y fait suite. Publié, dans la revue *l'Action nationale*, en articles ici très utilement réunis, documenté aux Affaires étrangères, à la Chambre de commerce, à la Guerre et à la section allemande du Musée de la guerre, magnifiquement pensé et écrit, il se présente courageusement comme un « livre de guerre », où l'auteur ne prétend pas à la sérénité parfaite d'une œuvre historique de science pure, parce qu'il était et combattait « dans la mêlée ». Il y atteint cependant, et démontre avec éclat que le parti socialiste allemand est militariste, qu'il a abandonné l'idée républicaine et qu'il a aidé à maintenir le Reich.

Toutefois, si le peuple allemand est politiquement inculte, il reste « cultivable ». Les révolutions de 1848 et de 1918 ont été « de courtes flammes ». Il se peut que l'avenir réserve à l'Allemagne la liberté et, par elle, la paix à l'Europe. Roger LÉVY-GUENOT.

— Charles SCHMIDT. *Les plans secrets de la politique allemande en Alsace-Lorraine*. Préface de M. Émile BOURGEOIS (Paris, Payot, 1922, in-8°, XXVIII-261 p.; prix : 12 fr.). — Pendant toute la durée de la guerre mondiale, la question d'Alsace-Lorraine a préoccupé les Allemands. Dès le mois d'août 1914, Guillaume II, constatant la fidélité gardée par la population à la France, songeait à effacer le pays de la carte des États, à donner la Lorraine à la Prusse, la Basse-Alsace à la Bavière, la Haute-Alsace au duché de Bade. Comme on redoutait l'opposition des autres États de l'Empire, aucune suite ne fut donnée au projet. Au cours de la guerre, la presse chauvine revint à la charge et demanda des mesures de rigueur contre l'Alsace-Lorraine; il fallait y briser tout esprit d'opposition, rejeter hors d'Alsace tous les éléments français, y faire venir de bons Prussiens. Les militaires qui étaient les maîtres appuyèrent et le grand quartier, d'accord avec le chancelier et le statthalter von Dallwitz, provoqua en juin 1917 la réunion à Bingen d'une conférence où devait être discuté le nouveau statut du Reichsland. Le G. Q. G. y fut représenté par le général Huhndorff, le statthalter par le secrétaire d'État d'Alsace von Tschammer, les divers ministères allemands et les différents groupes d'armées par des commissaires. On discuta deux jours, le 15 et le 16. Le procès-verbal officiel de cette conférence avec toutes sortes d'annexes a été retrouvé à Strasbourg par les Français après l'armistice. M. Schmidt publie ces documents en une excellente traduction française. A la suite de cette réunion furent prises d'importantes résolutions; c'est alors que fut créée la société de colonisation, la Westmark, qui devait livrer aux Prussiens le sol de la Lorraine. Mais tout ne fut pas réglé. Le 1er août 1917, le gouvernement bavarois, dans un long rapport envoyé à la chancellerie, se prononça pour la réunion de l'Alsace-Lorraine à la Bavière. Le 12 décembre, le chancelier demanda à divers personnages des mémoires complémentaires sur le futur

Digitized by Google

statut du Reichsland; il reçut des réponses du statthalter (19 décembre), de Hindenburg (27 décembre), du secrétaire d'État de l'intérieur Wallraf (29 décembre), du maire de Strasbourg Schwander (non daté), du vice-chancelier de l'Empire von Payer (21 février 1918), puis des observations complémentaires du statthalter (28 février). Toutes ces pièces — en copies dactylographiées — étaient à côté du procès-verbal de Bingen et ont été traduites dans ce volume. Nous voyons par elles comment les Allemands, en cas de victoire, auraient traité l'Alsace-Lorraine[1] : c'eût été la germanisation immédiate, complète, du pays, la sujétion économique et politique à l'Allemagne. Par la victoire des Alliés, ce sort a été épargné à l'Alsace et à la Lorraine, puis aux beaux jours de novembre 1918 elles se sont jetées dans les bras de la France et ont retrouvé la liberté. Il faut savoir gré à M. Schmidt de nous avoir révélé ces documents; c'est un plaidoyer fait par les Allemands eux-mêmes pour la cause française en Alsace.

C. Pf.

Belgique. — Léon Van der Essen. *Une institution d'enseignement supérieur sous l'ancien régime. L'Université de Louvain, 1435-1797* (Bruxelles-Paris, Van Oest, in-12, 1921, 156 p.; prix : 5 fr.). — Les nombreux documents et les travaux de détail déjà publiés sur l'Université de Louvain auraient permis de donner plus d'ampleur à cette monographie et de satisfaire notre curiosité, qui est seulement éveillée à la lecture de cet ouvrage. Trois siècles d'histoire sont résumés en 50 pages : la vie d'une université pendant les années si troublées du grand schisme, la Renaissance, la Réforme et l'insurrection des Provinces-Unies, l'œuvre de Joseph II, tout cela nous est présenté dans un résumé clair et exact, mais que nous désirerions plus nourri. La seconde partie, consacrée à l'organisation de l'Université, nous fait connaître avec quelque précision les chefs et les groupements qui constituent le corps universitaire. Là, nous pénétrons plus intimement dans la vie de l'institution, mais l'auteur, toujours soucieux de brièveté, procède par tableaux d'ensemble, en indiquant seulement quelques-unes des modifications survenues au cours des siècles, et nous nous demandons si les mêmes observations faites pour l'Université du XVe siècle sont encore valables pour celle du XVIIIe. A chaque instant, nous aurions le désir de voir la description plus minutieuse et, par suite, plus vivante. Nous n'aurions d'ailleurs qu'à louer l'auteur de son exacte documentation et de l'intérêt toujours soutenu que présente ce petit livre. Une bibliographie sommaire permettra de combler les lacunes qui subsistent dans l'ouvrage.

R. Doucet.

1. Déjà, en 1920, M. Schmidt avait résumé ces documents dans une série d'articles du *Temps*, qui ont été réunis ensuite en brochure sous ce titre : *Ce qu'ils auraient fait de l'Alsace-Lorraine*. La brochure a été traduite en allemand.

Digitized by Google

France. — Il convient d'annoncer, sans plus de retard, l'important ouvrage d'Auguste LONGNON : *La formation de l'unité française* (Paris, Aug. Picard, 1922, in-8°, XIII-460 p.; prix : 20 fr.). — Ce sont les vingt-deux leçons qu'il a professées au Collège de France en 1888-1889; elles n'avaient jamais été publiées, mais le manuscrit en a été retrouvé dans ses papiers. Confiées à M. Fr. Delaborde qui avait, de son côté, conservé les notes prises par lui au cours de l'éminent professeur, elles ont, en outre, profité des nombreux entretiens qu'ont eus à ce sujet les deux amis, collègues aux Archives nationales. M. Delaborde, enfin, a pris la peine, dont tous les chercheurs lui sauront gré, de rédiger une table analytique des matières qui contribue singulièrement à mettre le texte en valeur. Une courte préface de M. Camille JULLIAN fait ressortir l'importance capitale de l'œuvre de Longnon pour la géographie historique de la France. Ch. B.

— Dans la série *A companion to French studies* (voy. *Rev. histor.*, t. CXL, p. 156) paraîtra en septembre, à la Cambridge University Press et sous la direction de M. TILLEY, le volume *Modern France*. L'histoire proprement dite y sera traitée par MM. H. Hauser, É. Bourgeois, A. Aulard, G. Weill. MM. P. Caron et de La Roncière parleront de l'histoire militaire et maritime, M. P. Sagnac de la vie économique et sociale, M. G.-B. Perrett de l'histoire financière et M. de Lapradelle de l'histoire du droit. L'histoire littéraire et celle de l'éducation seront partagées entre MM. Tilley, J. W. Adamson, H. F. Stewart, Gonzague Truc; l'histoire de l'art entre MM. W. H. Ward, L. Hourticq, E. J. Dent, A. Séché. MM. A. Robinson, F. G. Carey, E. Rabaud, A. Job et H. Cotton écriront l'histoire de la philosophie et des sciences. H. HR.

— PAUL-LOUIS. *Histoire du parti socialiste en France, 1871-1914* (Paris, librairie de l'*Humanité*, 1922, in-16, 71 p.; prix : 2 fr.). — Ce petit volume est le premier d'une série consacrée à l'« Histoire des doctrines socialistes (les Idées et les Faits) », qui a pour but de vulgariser les notions fondamentales du socialisme français. M. Paul-Louis était bien qualifié pour écrire ce résumé; tout révolutionnaire qu'il est, il voit très bien ce qu'il y a de traditionalisme dans l'élaboration et la diffusion d'une doctrine, dans la formation d'un parti. Ce livre est trop mince pour que l'auteur ait toujours pu justifier ses affirmations et indiquer les nuances. Du moins, il donne l'essentiel des faits depuis l'échec de la Commune et, plus exactement, depuis le Congrès de Marseille, de 1879, jusqu'à la formation du « parti unifié », et il suit l'existence de celui-ci jusqu'à la guerre de 1914. Il est regrettable que M. Paul-Louis n'ait pas eu assez de place pour exposer ce qu'il en est advenu depuis lors; il l'a dit sans doute ailleurs (*la Crise du socialisme mondial*), mais le présent volume y eût gagné en valeur démonstrative et éducative, surtout si l'auteur eût raconté les scissions et les transformations de l'ancien parti dans

Digitized by Google

l'esprit qui anime l'opuscule tout entier; cet esprit, c'est celui d'un communiste soucieux de rattacher l'action de son nouveau parti à à celle de l'ancien : y est-il arrivé? C'est ce que, pour notre part, nous ne croyons pas. G. Bn.

— Jean Maxe. *Les cahiers de l'Anti-France. Le Bolchevisme littéraire* (Paris, éd. Bossard, 1922, in-32, 92 p.; prix : 2 fr. 50). — Ce pamphlet porte un autre titre sur la couverture : *l'Idole. L'« Européen » Romain Rolland.* C'est, en effet, un violent réquisitoire contre tout ce qui, dans l'œuvre de R. Rolland, tend à détruire l'idée de patrie. Rolland, le « bon Européen », est l' « idole » de tous ceux qui, pendant la guerre, professaient des opinions défaitistes et qui, dans la Révolution russe, voient l'aurore d'une ère nouvelle pour l'humanité enfin régénérée. Cette brochure est le n° 1 d'une série de dix « cahiers » rédigés par M. Jean Maxe et qui ont pour effet d'ameuter l'opinion publique contre l'antipatriotisme dans toutes ses formes. M. Maxe est, nous annonce-t-on, « une personnalité universitaire dont il ne nous appartient pas de révéler le nom bien français ». — Ch. B.

— Ministère des Affaires étrangères. *Documents diplomatiques. Les affaires balkaniques, 1912-1913.* Tome II (Paris, Impr. nationale, 1922, in-fol., xxx-305 p.). — Dans ce tome II, les matières se répartissent en deux chapitres : 1° de l'armistice de Tchataldja (3 décembre 1912) aux préliminaires de Londres (30 mai 1913); 2° jusqu'au traité de Bucarest (10 août). — Le ministère a mis de plus en distribution un autre Livre jaune relatif à la *Conférence économique internationale de Gênes* (9 avril-19 mai 1922).

Grande-Bretagne. — William Richard Le Fanu. *Queen Anne's Bounty* (Londres, Macmillan, 1921, in-8°, 96 p.). — Il s'agit d'un établissement d'utilité publique créé en 1704 par un acte de munificence de la reine Anne afin de venir en aide aux membres les plus pauvres du clergé anglican; dans cette intention, elle renonça aux revenus que, depuis le règne de Henri VIII, rapportaient à la Couronne les premiers fruits ou annates des bénéfices ecclésiastiques et le dixième annuel prélevé sur ces mêmes bénéfices, le tout montant à environ 15,000 livres par an. Ces revenus constituèrent un fonds administré par une « Corporation » de « Governors of the bounty of queen Anne for the augmentation of the maintenance of the poor clergy ». Nul n'était mieux qualifié pour nous renseigner sur l'origine, l'exacte valeur, la répartition des sommes mises ainsi à leur disposition par la « bonté » de la reine et de celles que le Parlement vota par la suite, que M. Le Fanu, actuellement secrétaire et trésorier de la fondation; il l'a fait avec la sobriété et la précision d'un parfait comptable. Il a en même temps écrit l'histoire de cette institution qui fonctionne encore aujourd'hui, bien que son rôle ait été amoindri quand le Parlement créa l' « Ecclesiastical Commission » (1837), plus richement dotée et soumise à un contrôle plus rigoureux. Après quelques frottements,

Digitized by Google

les deux administrations finirent par combiner leurs efforts pour assurer aux plus humbles desservants un revenu d'au moins 200 livres par an, minimum qui n'a pas encore été atteint partout. Il existe toujours de très pauvres desservants dans le bas clergé anglican.

Ch. B.

— Le Rév. A. H. JOHNSON n'a pas consacré moins de cinq volumes à l'Histoire de la Compagnie des drapiers de Londres (*History of the worshipful Company of the drapers of London*); dans l'introduction, il parle longuement de Londres et de ses guildes jusqu'à la fin du XV^e^ siècle (Londres, Clarendon Press; prix des 5 vol. : 105 sh.).

— Samuel GARDNER. *A guide to english gothic architecture, illustrated by numerous drawings and photographs* (Cambridge, at the University Press, 1922, in-4°, XII-228 p.; prix : 16 sh.). — Ce guide comprend une Introduction où sont caractérisées les principales époques de l'architecture, surtout religieuse, de l'Angleterre jusqu'à la fin de la période dite gothique, puis un glossaire des termes techniques employés dans la description des monuments (p. 9-34); ce glossaire est suivi d'appendices sur les voûtes, les meneaux, le plan d'une église gothique, les évêques, architectes et maçons qui ordonnèrent d'édifier les églises et qui furent chargés de l'exécution. Vient enfin une suite de 180 planches reproduisant l'aspect extérieur des monuments, les tours, les intérieurs, les porches et portails, les fenêtres, les colonnes et les chapiteaux, la sculpture monumentale. Très beau recueil, qui rappelle celui de Brutails : *Comment connaître les monuments de France*, avec moins de texte et des illustrations d'un plus grand format.

Ch. B.

Grèce. — Michel LHÉRITIER. *La Grèce* (Paris, Rieder, in-8°, 128 p., 1921; prix : 5 fr.; « Collection des États contemporains »). — L'auteur de cette monographie, qui s'est documenté sur place en s'entourant des collaborateurs les plus qualifiés, se propose de nous présenter un tableau complet et détaillé de l'activité du peuple grec. Il la considère dans toutes ses parties : après avoir rappelé les origines du royaume, décrit le pays et ses caractères géographiques, il nous montre le fonctionnement de ses institutions, insiste sur l'activité économique des habitants, sur le développement intellectuel et artistique et même sur les avantages du pays au point de vue du tourisme. Chacune des parties de ce vaste programme est réalisée avec un souci du détail et de la documentation précise qui satisferait les plus exigeants; nous y trouvons énumérées toutes les routes, toutes les lignes de chemins de fer avec les distances kilométriques, des statistiques détaillées sur le mouvement des ports et sur l'activité commerciale; nous y trouvons tout, même la liste des principaux médecins avec l'indication de leurs spécialités, même l'adresse de l'agence de tourisme qui nous montrera les curiosités du pays. L'auteur a réussi à combiner dans ces 125 pages une statistique générale,

Digitized by Google

un guide et une encyclopédie de la Grèce contemporaine. Il ne l'a pas fait sans certains sacrifices que nous regrettons; plusieurs parties, qui nécessiteraient d'importants développements, se réduisent à des notations insignifiantes : en quelques lignes, l'auteur décrit la végétation, les cérémonies religieuses; en moins d'une page, le « genre de vie », rubrique qui correspond à la langue, au calendrier, aux mesures, à la religion, aux sports, aux habitudes de vie et de travail du peuple grec. Cette sécheresse est tout à fait déplorable lorsqu'il s'agit de choses essentielles comme de la question ethnique, qui est traitée en moins de deux pages. Nous désirerions que des questions aussi importantes fussent exposées avec plus d'ampleur. Nous exprimerons plus d'une fois ce regret, notamment en lisant à la page 110 des considérations trop brèves sur l'architecture antique, qui « convient parfaitement à la Grèce, à cause du vide de l'atmosphère privé d'humidité, à cause de l'intercalation nécessaire de l'ombre dans la lumière, à cause des belles vues de lointains à encadrer entre les colonnes; mais cette architecture, qui est celle du bois plutôt que celle de la pierre ou des armatures métalliques, semble assez pauvre d'inspiration; son temps est passé et le temps même de son imitation ». Peut-être, moins concise, la pensée de l'auteur nous serait-elle plus accessible et y pourrions-nous entrevoir des idées intéressantes sur l'art grec et ses adaptations modernes. R. D.

— E. Bouchié de Belle. *La Macédoine et les Macédoniens*. Préface de Jacques Bainville (Paris, A. Colin, 1922, in-12, iv-303 p.). — Conseiller référendaire à la Cour des comptes, attaché en 1916 au quartier général de l'armée d'Orient, M. Bouchié de Belle est mort pour la France, à la veille de la victoire, le 23 octobre 1918. Il avait pu du moins, à l'aide d'observations pénétrantes recueillies sur place, rédiger sur le problème macédonien une étude que sa famille a eu l'excellente pensée de publier : au milieu des innombrables ouvrages consacrés à la Macédoine, ce petit livre se distingue par la richesse de sa documentation et par la franchise et l'impartialité de ses jugements. Si ses conclusions ont été en partie démenties par des événements que l'auteur ne pouvait prévoir, il n'en a pas moins indiqué avec une véritable lucidité les solutions possibles du problème macédonien; mais l'effondrement subit des empires centraux et la constitution d'un grand État yougoslave avec des débouchés sur l'Adriatique ont fait prévaloir celle des solutions indiquées que l'on n'eût osé espérer au moment où ce livre fut écrit. Il est du moins une partie de ce travail qui ne vieillira pas et qui a la valeur d'un document de premier ordre : c'est le tableau des populations macédoniennes et la description de la vie menée par ces paysans, restés à l'âge patriarcal et sans conscience d'appartenir à une nationalité quelconque et qui répondent invariablement à ceux qui les pressent de déclarer à quelle race ils appartiennent : « Makeden. » Il en est de même des renseignements donnés sur les autres races et leurs moyens de pro-

Digitized by Google

pagande. L'idée dominante, et qui paraît sage, c'est qu'il est impossible d'appliquer à la Macédoine actuelle le principe wilsonien de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce que demandent les Macédoniens, c'est, sous quelque domination que ce soit, la paix, la sécurité, la liberté de vivre, de parler et de prier à leur guise. C'est seulement quand ce régime prévaudra que les richesses naturelles de la Macédoine pourront être exploitées et qu'elle pourra bénéficier de l'importance des routes internationales qui la traversent. Par le témoignage vécu que M. Bouchié de Belle apporte, son livre sera extrêmement utile à tous ceux qui voudront désormais étudier la question de Macédoine. L. B.

Islam. — [Martin] HARTMANN. *Zur Geschichte des Islam in China* (Leipzig, W. Heims, 1921, 1 vol. in-8°, XXIV-152 p.; prix : 100 m.; Quellen und Forschungen zur Erd- und Kulturkunde, t. VIII). — Martin Hartmann, qui fut professeur au séminaire des langues orientales rattaché à l'Université de Berlin, est mort il y a environ deux ans. C'est donc une œuvre posthume qui voit maintenant le jour. La préface a été écrite en juin 1914; les opinions qui y sont exprimées ne correspondent plus à l'état actuel des choses; elles ne sont plus *up to date;* ainsi ce que l'auteur dit des Japonais, travaillant à détruire la Chine, n'est plus vrai aujourd'hui après le traité qui a réglé la situation respective des États baignés par l'océan Pacifique. Il paraît aussi que l'on trouve difficilement en Allemagne la *Revue du monde musulman*, car c'est la raison que donne M. Hartmann pour justifier la traduction de deux articles qui ont paru dans ce recueil. En réalité, le travail qui nous est soumis se compose de la traduction des *Recherches sur les musulmans chinois* de M. d'Ollone (*Revue du monde musulman*, t. IX, p. 521 et suiv.), qui s'étend de la page 1 à la page 48, et de l'étude de M. Bonin intitulée : *les Mahométans du Kansou et leur dernière révolte* (*Ibid.*, t. X, p. 210 et suiv.), de la page 49 à la page 72, plus la réimpression de l'article *Chine* de l'Encyclopédie de l'Islam (p. 73 à 108), qui a été rédigé par M. Hartmann lui-même. Il y a joint d'abondantes notes, rejetées à la fin de l'ouvrage et relatives à l'identification des noms propres; ceux-ci, donnés en transcription dans les notes, sont reproduits en caractères chinois dans une table à laquelle renvoient des numéros d'ordre; cette partie du travail est la seule originale. Comme le fait remarquer l'auteur, il y a eu en Chine, entre les années 1850 et 1877, quatre grands soulèvements, ceux des T'ai-p'ing, du Yun-nan, du Kansou et du Turkestan; les documents recueillis par MM. d'Ollone et Bonin se rapportent à la révolte de 1895. Ces mouvements n'étaient pas, à proprement parler, des révoltes de musulmans en général contre le gouvernement chinois, mais des soulèvements d'un groupe de mahométans contre le gouvernement et leurs propres coreligionnaires; ces rébellions étaient, en tout cas, très

Digitized by Google

localisées. Une table des noms cités permettra de retrouver aisément ceux qui ont fait l'objet des notes érudites de feu Hartmann.

Cl. HUART.

— GAUDEFROY-DEMOMBYNES. *Les institutions musulmanes* (Paris, Ernest Flammarion, s. d. [1921], 1 vol. in-18, 189 p. [la pagination de la préface y est comprise]). — Dans la *Bibliothèque de culture générale* que publie la librairie Ernest Flammarion, M. Gaudefroy-Demombynes, professeur d'arabe littéral à l'École nationale des langues orientales vivantes, a écrit un petit volume de vulgarisation qui renferme ce que devrait savoir toute personne qui s'occupe des pays musulmans, à quelque titre que ce soit. Le monde de l'islamisme est très vaste et embrasse environ deux cent cinquante millions d'adeptes; mais ceux qui le connaissent sont fort peu nombreux. Tout y paraît étrange, à l'antipode de nos habitudes; on ignore la mentalité de ceux qui professent cette croyance, parce qu'on n'a que de très faibles lumières sur leur histoire, leurs dogmes, leur culte; ceux qui sont en relations avec des mahométans sont exposés à les froisser dans leurs croyances, dans leurs usages, dans leur conscience, simplement par ignorance; et, si l'on désire approfondir ce sujet, on est arrêté par l'obligation d'apprendre des langues très difficiles, dont un alphabet très évolué, devenu une sténographie, ne facilite pas l'étude. Aussi un travail comme celui-ci, où sont résumées les connaissances essentielles à tout étudiant qui se hasarde sur ce terrain semé d'embûches, est-il le bienvenu. Il vient, en effet, à son heure, au moment où des questions politiques ardues se pressent à tous les points de l'horizon oriental, et où les esprits attendent avec anxiété des solutions que la diplomatie sera peut-être impuissante à offrir.

L'auteur détermine tout d'abord l'étendue du domaine de l'Islam, les langues qui s'y parlent, les institutions qui le régissent; puis vient un petit cours d'histoire très succinct sur l'Arabie antéislamique, le rôle du prophète Mohammed, les dynasties des khalifes et l'histoire des sectes religieuses. Viennent ensuite les sources du droit musulman, les dogmes de l'islamisme, en y comprenant les modifications qu'y ont apportées, sans le vouloir, les ordres religieux qui ont popularisé le culte des saints; les règles de la liturgie et les devoirs des musulmans; la société, la famille, l'individu; les gouvernements organisés selon les règles de la loi canonique; la vie économique et juridique; la littérature et les arts. Une conclusion nous donne en quelques pages les idées personnelles à l'auteur sur l'état actuel des régions où domine la religion fondée par le prophète de La Mecque. C'est un fort bon résumé, qui dispensera les profanes de recourir à des ouvrages plus compacts et d'une lecture moins attrayante, comme les *Vorlesungen* de feu Ignace Goldziher, même dans la traduction française de M. Félix Arin.

Cl. H.

— D. G. HOGARTH. *Arabia* (Oxford, at the Clarendon Press,

Digitized by Google

1922, in-12, 139 p.). — Résumé utile et bien présenté de l'histoire de l'Arabie des origines à nos jours. Bien qu'il n'y ait pas la moindre référence bibliographique, on s'aperçoit que les travaux les plus récents ont été utilisés. Après une introduction sur l'extension du terme d'Arabie et sur l'influence permanente des conditions géographiques, l'auteur trace un tableau un peu schématique, mais extrêmement net, de l'histoire ancienne d'Arabie, puis il aborde l'histoire de Mahomet et du califat arabe. Il montre qu'après la mort d'Ali (660), une opposition irréductible a éclaté entre les califes, ommiades, abbassides, fatimites, et le sentiment légitimiste des Arabes. Depuis cette époque, l'Arabie est retournée à l'état d'anarchie dont l'avait tirée le prophète et la plus grande partie de ses tribus est restée indépendante jusqu'à nos jours. La tâche des grandes puissances islamiques a consisté au cours des siècles, non à soumettre les Arabes, ce qui eût été une entreprise chimérique, mais à placer les villes saintes sous leur domination, afin d'assurer aux musulmans la liberté des pèlerinages. Toutes, depuis les Abbassides jusqu'aux Ottomans, ont eu à lutter contre les puissants shérifs de La Mecque. Des chapitres intéressants traitent du mouvement wahabite, qui est comme l'aboutissement de la tradition légitimiste des Arabes, hostiles à l'établissement d'un État régulier, de la restauration turque (1849-1858), des conflits permanents entre les émirs arabes et les gouvernements de Constantinople (régime hamidien ou Jeunes Turcs), enfin de la révolte finale de 1915 qui a favorisé la victoire des Alliés en Orient.

L. BRÉHIER.

— Ignazio GUIDI. *L'Arabie antéislamique*. Quatre conférences données à l'Université égyptienne du Caire en 1909 (Paris, Geuthner, 1921, 1 plaq. in-18, 88 p.). — Malgré son grand âge, l'éminent orientaliste italien M. I. Guidi n'a pas hésité, en 1909, à entreprendre le voyage du Caire pour y donner, à l'Université égyptienne récemment créée sur l'impulsion du prince Fuâd, aujourd'hui roi d'Égypte, une série de quatre conférences, prononcées en langue française et qui viennent d'être publiées à la demande d' « amis bienveillants ». Nous ne saurions trop approuver M. Guidi de n'avoir pas résisté davantage à d'aussi pressantes instances; nous lui devons ainsi une fort jolie plaquette, dont le contenu mérite l'attention de tout historien, car il y résume les derniers progrès de la science en une matière aussi délicate que l'histoire de la péninsule arabique au VI^e^ siècle de notre ère, à la veille du grand bouleversement du monde produit par la prédication de l'islamisme.

L'auteur passe d'abord en revue les royaumes de l'Arabie septentrionale (« méridionale » de la table est un simple *lapsus*) et centrale avant Mahomet, c'est-à-dire les royaumes de Ghassân et de Hira, inféodés, le premier à l'empire byzantin, le second aux Sassanides de Perse, et épousant les querelles de leurs protecteurs. Les progrès intellectuels chez les Arabes nous montrent le christianisme implanté à Hira et chez les Ghassanides, nestorien chez les uns,

Digitized by Google

orthodoxe chez les autres; puis nous voyons se développer cette étonnante floraison de la poésie, précurseur du mouvement d'idées qui eut La Mecque et Médine pour centres; le conférencier ne pouvait donner que des indications générales, car tout n'est pas encore clair à cette période : le rôle du poète Oméyya ben Abi's-Salt, propagateur des légendes juives et chrétiennes, et son influence sur la composition du Coran ne sont peut-être pas appréciés à leur juste valeur; mais il convient d'ajouter qu'en présence d'un public, en grande majorité musulman, le conférencier était tenu à une grande réserve; les adeptes de l'Islam sont fort chatouilleux en ce qui concerne la critique appliquée à leur livre sacré. La partie réservée aux progrès matériels nous renseigne sur l'importation des lampes, du vin, de l'olivier, du levain destiné à la fabrication du pain, tout cela prouvé par le nom araméen de ces objets, qui n'en avaient point auparavant dans la langue arabe. Le chapitre qui concerne les Arabes du Sud et l'Abyssinie est tel qu'on pouvait l'attendre du grand savant qui joint à sa connaissance des autres langues sémitiques celle de l'éthiopien; il est fort instructif. Cl. H.

— Dr Joseph Lippl. *Der Islam nach Entstehung, Entwicklung und Lehre* (Kempten, J. Kösel et Fr. Pustet, s. d. [1922], une plaquette in-18, 99 p.; fait partie de la *Sammlung Kösel*). — C'est au grand public que s'adresse l'opuscule publié par M. J. Lippl, professeur au lycée de Ratisbonne. Il y a réuni les principales données qu'il importe de connaître au sujet de l'islamisme, de sa doctrine, de ses transformations, de son importance au point de vue social, de sa situation actuelle. C'est un bon manuel. L'auteur a dû prendre parti dans des questions historiques controversées, telles que le berceau primitif des peuples sémitiques (il n'est pas de l'opinion qu'on doive le chercher en Arabie) ou le deuxième millénaire avant notre ère attribué aux plus anciens documents épigraphiques. Dans son désir de faire court, il néglige parfois des renseignements essentiels; ainsi, il n'explique pas pourquoi le faux prophète Moséilima est devenu, sous sa plume, Maslama; il eût été utile de le dire au lecteur, pour ne pas le dérouter. Page 67, on sera étonné de trouver l'expression *marabût* qui n'est que la simple transcription du français « marabout »; en arabe, c'est *morâbit*. Page 81, on retrouve encore la mention erronée de la prétendue cession à Sélim Ier, par le khalife abbasside du Caire, de ses droits au khalifat; les historiens orientaux l'ignorent, comme je l'ai montré ailleurs; et, d'ailleurs, ce serait inadmissible en droit musulman. En terminant, M. Lippl reconnaît l'impossibilité de concilier l'Orient et l'Occident; le *touranisme* est naturellement opposé à l'*islamisme*, qui ne connaît pas de nationalités, mais simplement une communauté de croyants. Cl. H.

— E. Fagnan. *Le livre de l'impôt foncier* (*Kitāb alkharādj*) de abou Yousouf ya' qoub, traduit et annoté (tome I de la « Biblio-

Digitized by Google

thèque archéologique et historique », publiée par le haut commissariat de la République française en Syrie. Paris, P. Geuthner, 1921, in-8°; prix : 40 fr.). — Cet ouvrage traite de l'impôt établi par les Arabes au VII^e siècle de notre ère dans les différents pays de conquête, Syrie, Mésopotamie, etc. L'auteur, abou Youssouf ya' qoub al'ansāri, natif d'Alkūfat, dans l'Irāq, vécut au VIII^e siècle, de 113 à 182 de l'hégire = 731-798 de notre ère, et fut qādhi à Bagdad sous les califes Almahdī, Alhādī et Hāroun arrachīd. La traduction (française) est terminée par une table des matières détaillée et par un index qui les présente, ainsi que les noms propres, dans un ordre alphabétique. Le système de transcription suivi par le traducteur pour les noms arabes laisse à désirer dans un ouvrage surtout destiné aux choses d'Orient, mais ce défaut ne saurait diminuer les mérites de l'ouvrage.

A. BARTHÉLEMY.

— Nicolas P. AGHNIDES. *Mohammedan theories of finance with an introduction to mohammedan law and a bibliography* (tome LXX, n° 166, des « Studies in history, economics and public law, edited by the Faculty of political science of Columbia University ». New-York, 1916, 1 vol. in-8°). — La première partie de l'ouvrage est une introduction que justifie la nature même du sujet : la théorie musulmane en matière de finances fait partie intégrante du *figh* ou loi musulmane. Il est donc nécessaire de parler de celle-ci, des écoles où elle est enseignée et de leurs chefs. Les sources du *figh* sont l'alcoran (*alqur'ān*), la tradition du prophète (*assunnat*), l'accord unanime des jurisconsultes (*idjmā'*), enfin l'analogie (*qiyās*). Une bibliographie termine cette première partie. La deuxième traite la question principale. Les revenus sont divisés en deux catégories : ceux de nature religieuse et ceux de nature laïque. Les premiers sont payés par les musulmans : taxes de *zakāt;* les autres par les non-musulmans, les *dhimmi :* la *djizyat*, le *kharādj*, l'impôt du cinquième sur les butins de guerre, sur les mines et sur les trésors trouvés sous terre (*rikāz*). Le monde est divisé en deux : le monde musulman (*dāru l'islām*) et le monde ennemi (*dāru lhharb*); entre les deux se place le monde allié (*dāru l'ahd*). Les sources légales et dialectiques de cette théorie financière de l'État musulman ont eu une répercussion étrange sur les applications; ainsi la « *zakāt* des chameaux », quand elle est payée en nature, frappe les chamelles seulement, parce que dans les sources juridiques c'est le sexe féminin qui est seul mentionné; autre exemple : la taxe de *zakāt* ne peut être « donnée » à un esclave, parce que le mot « donner » employé dans les textes signifie « transférer la propriété d'une chose »; or, l'esclave est légalement inhabile à posséder. Cette même taxe ne peut être payée à moins de trois personnes, parce que le mot employé dans les textes est au *pluriel*, nombre qui, en arabe, s'applique aux personnes ou aux choses de trois à dix. Les chèvres payent la *zakāt* des moutons (*ghanam*), parce que ce mot, dans les *hhadīth* du prophète, se trouve appliqué aux

Digitized by Google

deux espèces; mais les mulets ne sont pas atteints par la taxe, parce qu'ils ne sont mentionnés dans aucun texte. Le budget des dépenses est également étudié par l'auteur : emploi des taxes de *zakāt;* revenus provenant du butin pris sur l'ennemi; mode de répartition; le *fay'*, « ce qui retourne », que l'auteur écrit à tort *fa'y*, et désignant ce que les musulmans ont reçu des infidèles sans combat et sans mouvement de troupes, est employé aux dépenses de toute la communauté. Enfin les archives des villes, les registres publics, le domaine public occupent les deux derniers chapitres. Cet ouvrage sera utile au grand public et surtout aux arabisants. A. B.

Orient chrétien. — Lina ECKENSTEIN. *A History of Sinaï* (Londres, Société d'études chrétiennes, 1921, in-8°, 202 p.). — Mme Lina Eckenstein a participé à l'expédition de Flinders Petrie (1905-1906) et étudié le sanctuaire de Serabit. Dans ce livre, qui rendra de grands services, à cause de l'abondance de sa documentation, elle a tracé un tableau à la fois pittoresque et précis de la géographie de la péninsule et passé en revue son histoire depuis les temps préhistoriques jusqu'au XXe siècle. L'histoire ancienne du Sinaï (étude du curieux sanctuaire de Serabit et de ses cultes lunaires, — des nombreux monuments égyptiens depuis les dynasties thinites jusqu'à la XXe dynastie, qui montrent une exploitation active des mines de cuivre et de turquoises, — conjectures intéressantes sur le passage des Israélites au Sinaï, — description de l'État des Nabathéens et de sa puissance économique qui passe après Trajan à la province romaine d'Arabie) est traitée avec une prédilection et une compétence toutes particulières. Des détails abondants sont donnés aussi sur l'établissement des ermites au Sinaï, sur l'importance de leur rôle dans la vie religieuse des IVe et Ve siècles et sur les fondations de Justinien (551); celui-ci réunit tous les ermites dans le monastère fortifié qui a survécu à toutes les révolutions et conservé jusqu'à nos jours ses admirables mosaïques et son incomparable bibliothèque. L'histoire du Sinaï depuis la conquête arabe est traitée plus sommairement. L'auteur a cependant dépouillé la plupart des nombreux récits de voyageurs et de pèlerins du moyen âge et des temps modernes qui montrent l'importance de la péninsule du Sinaï comme centre de pèlerinage (détails intéressants sur l'origine du culte de sainte Catherine et sa diffusion en Normandie au XIe siècle, puis dans tout l'Occident), comme lieu de passage des routes commerciales (auxquelles les découvertes géographiques du XVe siècle portent un coup mortel, malgré les efforts des sultans d'Égypte et des Vénitiens pour les maintenir), comme territoire d'exploration archéologique et scientifique. On lira avec intérêt l'histoire des rapports des moines du Sinaï avec les papes, avec les tsars moscovites à partir de la fin du XVIe siècle, enfin avec Bonaparte, général en chef de l'armée d'Égypte, et avec Kléber qui les prennent sous leur protection. On regrette que l'importance du Sinaï pendant les croisades n'ait pas été mieux étudiée (Mme Lina Eckenstein paraît igno-

Digitized by Google

rer l'ouvrage de M. Schlumberger sur Renaud de Châtillon). Enfin, çà et là, on relève quelques lapsus fâcheux : p. 97, 138, « the Menology of Basileus » (il s'agit du Ménologe de Basile II); p. 137, « Béthune in Belgium »; p. 148, 149, 152, ce n'est pas en 1211, mais en 1215, qu'Innocent III a tenu au Latran un concile général au sujet de la Terre sainte. En somme, livre utile et qui rend le service d'exposer clairement des questions difficiles et peu connues. L. B.

— George JEFFERY. *A brief description of the Holy Sepulchre Jerusalem* (Cambridge, University Press, 1919, in-8°, XII-233 p.). — Cet ouvrage contient tous les renseignements essentiels qui permettent de reconstituer l'histoire du Saint-Sépulcre et des principales églises de Jérusalem depuis Constantin jusqu'à nos jours. A la partie historique dont toutes les sources ont été analysées succède une description archéologique détaillée. La principale critique que l'on puisse adresser à l'auteur est d'avoir ignoré le monumental ouvrage des Pères Hugue Vincent et Abel (Paris, Gabalda, 1912-1914) qui ont apporté à la question des résultats nouveaux et importants. M. Jeffery (p. 13-14) croit à tort que le Saint-Sépulcre a été détruit totalement en 614 et qu'après la restauration de Modestos la basilique (martyrium) fut réduite à rien. C'est après la destruction de Hakem (1028) que la basilique disparaît presque entièrement. C'est à tort que le calife El Mostansir est présenté comme le restaurateur du Saint-Sépulcre (1046-1048); il a simplement permis la reconstruction exécutée aux frais de l'empereur Constantin Monomaque, dont le nom a été omis. — P. 25. Détails trop vagues sur la fondation du chapitre du Saint-Sépulcre : la réforme de ce chapitre a eu lieu en 1114 et elle est due au patriarche Arnoul. — Dans une dernière partie, M. Jeffery a consacré une étude intéressante à la « Jérusalem » de Bologne, ensemble d'églises et de constructions fondé au IVe siècle par Petronius, évêque de Bologne, détruit au Xe siècle par les Hongrois, restauré sous sa forme actuelle du XIIe au XIVe siècle et qui reproduit les grandes lignes du Saint-Sépulcre constantinien. L. B.

— E. S. BOUCHIER. *A short history of Antioch. 300 B. C.-A. D. 1268* (Oxford, Basile Blackwell, 1921, in-12, X-324 p.). — Ce précis de l'histoire d'Antioche n'apporte rien de bien nouveau, mais a le mérite de condenser sous une forme claire et élégante tout ce que les sources, antiques ou médiévales, nous ont conservé sur une ville dont le rôle historique égale celui d'Alexandrie. Après une introduction sur le site et la topographie d'Antioche, l'auteur passe en revue les principales périodes de son histoire, époque des Séleucides, des Romains, des empereurs byzantins, des califes arabes, des croisés. Plusieurs chapitres, et ce ne sont pas les moins intéressants, présentent des tableaux d'ensemble de la civilisation d'Antioche : Daphné, le temple d'Apollon et les Jeux olympiques. — Le folklore d'Antioche, d'une grande richesse (contes mythologiques, légendes accréditées par des

Digitized by Google

voyageurs, dont plusieurs récits chinois ou arabes, etc...). — Histoire de l'église d'Antioche et de son activité théologique. — La société d'Antioche sous la domination franque. — Les ateliers monétaires d'Antioche. On regrette seulement que certains traits caractéristiques aient été négligés. Comment essayer de définir l'esprit de la population d'Antioche sans mentionner les mimes qui sont une des créatione les plus originales de cette grande cité? (voy. Reichl, *Der Mimus*). Comment surtout tenir si peu de compte des découvertes archéologiques qui jettent une si vive lumière sur la civilisation d'Antioche? (par exemple les trésors d'argenterie qui montrent une industrie d'art très florissante (voy. *Gazette des beaux-arts*, 1920, et *Syria*, 1921). Les bibliographies qui suivent les chapitres sont, en général, bien informées, sauf quelques lacunes dans les chapitres relatifs à l'époque des croisades. L. B.

— A. BERTRAM and H. Ch. LUKE. *Report of the Commission appointed by the Governement of Palestine to inquire into the Affairs of the Orthodox Patriarchate of Jerusalem* (Oxford, University Press, 1921, in-8°, VII-333 p.). — Ce rapport, au sujet du conflit qui avait éclaté entre le patriarche de Jérusalem et son synode, est une véritable histoire, fondée sur la critique impartiale des textes juridiques, du régime de l'autocéphalie des églises orthodoxes et de la constitution du patriarcat de Jérusalem. En réponse à la lettre du synode (27 juillet 1921) qui, après avoir dénoncé les abus du patriarche Damianos, le traduit « devant la justice de toutes les saintes églises grecques orthodoxes », la Commission s'est livrée à une enquête scrupuleuse d'où il résulte qu'il n'existe dans l'Église orthodoxe aucune autorité qualifiée pour déposer un patriarche de Jérusalem. Les droits du patriarche œcuménique de Constantinople, du collège des patriarches d'Orient, du synode sont successivement discutés et appréciés. La conclusion très nette et conforme aux précédents historiques est qu'au point de vue disciplinaire, le seul en cause ici, l'autorité d'un patriarche autocéphale est intangible.

A un point de vue plus actuel, cet intéressant rapport ouvre des aperçus curieux sur les luttes d'influence qui se poursuivent en Palestine. Le clergé paroissial et les fidèles du patriarcat sont en grande majorité de langue arabe, mais le corps dominant est la communauté monastique du Saint-Sépulcre, composée exclusivement de Grecs, dont le patriarche n'est que le supérieur et qui prétend incarner les droits traditionnels de la nation grecque sur les lieux saints. A la suite de la guerre, les revenus du patriarcat, alimentés pour une forte proportion par les pèlerins russes, devinrent insuffisants. Pour combler le déficit, le synode s'adressa au gouvernement grec et un emprunt fut préparé par l'intermédiaire des banques grecques, mais à des conditions qui altéraient gravement la constitution du patriarcat, en renforçant l'influence grecque et en établissant un statut qui aurait fait de l'Église grecque de Jérusalem le bien commun de toutes les églises

Digitized by Google

orthodoxes grecques. (On remarquera l'exclusion des autres églises du monde orthodoxe.) L'opposition du patriarche et d'une partie du synode à ces mesures amena le conflit qui fait l'objet de ce rapport.

L. B.

— Albert GABRIEL. *La cité de Rhodes, MCCCX-MDXXII. Topographie. Architecture militaire* (Paris, E. de Boccard, 1921. Gr. in-4° jésus, XVIII-158 p., 25 planches et 78 gravures dans le texte; prix : 125 fr.). — Au cours de missions successives, de 1911 à 1914, M. Gabriel a étudié méthodiquement la cité des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. A la fois architecte et érudit (l'ouvrage est une thèse de doctorat), il a pu établir lui-même les relevés des divers monuments et aussi consulter les pièces d'archives, étudier les textes relatifs à l'histoire de l'ordre, les récits des pèlerins et des voyageurs, les travaux de ses devanciers. La bibliographie qu'il a dressée (p. XIII-XVIII), les pièces justificatives qu'il a citées (p. 143-149) témoignent assez qu'il n'a rien négligé pour appuyer et commenter ses observations personnelles à l'aide des renseignements puisés à ces diverses sources.

Ce premier volume, après une brève introduction topographique, est consacré à l'architecture militaire. L'auteur nous dit lui-même qu' « à côté de Carcassonne, d'Avignon ou de Nuremberg, Rhodes fait modeste figure »; mais, en lui sachant gré de cette discrétion, on peut affirmer que la description attentive qu'il a faite de cette forteresse était amplement justifiée. Ce n'est pas seulement parce que Rhodes fut un poste d'avant-garde de la chrétienté; mais encore ses remparts ont gardé les traces des tâtonnements qui caractérisent une époque de transition. Depuis 1309, année où les chevaliers se rendirent maîtres du château de Rhodes, jusqu'au siège mémorable de 1522, on n'interrompit guère les travaux destinés à rendre la cité inexpugnable. Au XV^e^ siècle, les progrès de l'artillerie nécessitent des changements profonds, et en 1480 les canons turcs accumulent les ruines. On restaure et on modifie, en utilisant au mieux les travaux antérieurs, car, à défaut de toute autre considération, le voisinage d'un ennemi menaçant interdisait toute transformation radicale. Les courtines sont renforcées, puis remparées; aux tours élancées, détachées des courtines, se substituent les tours trapues reliées à la muraille dans toute leur hauteur; des boulevards sont établis, qui permettent de porter en avant l'artillerie de défense. Ainsi, les remparts actuels, dont les Turcs, après 1522, n'ont guère fait que réparer maladroitement les brèches, sont le résultat de renforcements successifs, à travers lesquels on perçoit encore les dispositions initiales. Par l'examen minutieux de la technique, des matériaux employés et des autres indices, M. Gabriel nous fait pénétrer dans le détail des changements effectués au cours de deux siècles. Cent cinquante écus de grands maîtres répartis sur le circuit des remparts et souvent accompagnés de millésime permettent de dater avec précision la plupart des travaux. Plus de cinquante fois

Digitized by Google

apparaît la croix ancrée de Pierre d'Aubusson, qui a laissé partout les traces de sa vigilante activité (fin du XVe siècle).

Le souci qu'a eu l'auteur de déterminer les influences diverses dans la construction des remparts élargit encore la portée de cette contribution à l'histoire de l'architecture militaire. Il démêle habilement les traditions byzantines, les traditions propres à l'ordre de l'Hôpital, les influences de la Provence et de la Catalogne, plus tard l'introduction des méthodes italiennes, dont on ne peut pourtant établir la prédominance. Pour expliquer les traits essentiels de ce style local, il faut compter aussi avec l'éducation professionnelle, assez médiocre, des ouvriers recrutés sur place et avec les ressources restreintes dont disposaient les chevaliers. En 1465, le duc Philippe de Bourgogne fait don de 10,000 écus d'or pour la construction de la tour Saint-Nicolas; mais de telles munificences sont rares.

L'ouvrage est magnifiquement illustré de photographies excellentes, de relevés, de restaurations et de croquis exécutés avec goût, de vues d'ensemble et d'un vaste plan de la cité de Rhodes au début du XVIe siècle, qui représente un immense labeur. Un second volume, qui paraîtra prochainement, sera consacré à l'architecture civile, en particulier à ces *auberges* parmi lesquelles l'*Auberge de France*, que M. Gabriel connaît bien pour en avoir dirigé la restauration.

P. ROUSSEL.

Pays-Bas. — Un avocat hollandais, Izak PRINS, vient de publier à Amsterdam une brochure sur la faillite de quelques villes de Hollande à la fin du XVe siècle : *Het faillissement der hollandsche Steden, Amsterdam, Dordrecht, Leiden en Haarlem, in het jaar 1494*. C'est une utile et savante contribution à l'histoire financière des villes hollandaises, mais le point de vue juridique l'emporte peut-être sur le point de vue historique.

A. WADDINGTON.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales révolutionnaires.** 1922, mai-juin. — Maurice DOMMANGET. La structure et les méthodes de la conjuration des Égaux (cette conjuration fut la première tentative faite en France pour instaurer le communisme; « source précieuse d'inspiration révolutionnaire »). — Georges MICHON. La justice militaire sous le Directoire; suite et fin. — Albert MATHIEZ. Les intrigues contre Robespierre au printemps de 1794 : Truchon et Roch Marcandier. — ID. Danton et la mort du roi (d'après l'interrogatoire que subit Talon, l'ancien lieutenant criminel au Châtelet, le 5 vendémiaire an XII. Il déclare que, lors de son premier séjour en Angleterre, il vit Pitt et qu'il fut alors question d'une négociation relative au roi prisonnier. « Danton accepte de faire sauver par un décret de déportation la totalité de la famille royale ». Les efforts de Talon auprès du ministre anglais comme aussi du roi de Prusse furent en pure perte; on refusa partout de faire « les sacrifices pécuniaires demandés par Danton »). — G. VAUTHIER. La « translation » des Bourbons à Marseille (publie un rapport des commissaires chargés de conduire à Marseille en 1792 les Bourbons captifs : c'est-à-dire le duc d'Orléans, son fils, le duc de Beaujolais, le prince de Conti et la duchesse de Bourbon, mère du duc d'Enghien).

2. — **Le bibliographe moderne.** T. XX, 1920-1921, juillet-décembre. — Charles BRAIBANT. L'état présent des archives et bibliothèques de la Marine (ce qui a été versé aux Archives nationales; ce qui reste dans l'immeuble de la rue Octave-Gréard, n° 3; les trois bibliothèques de la Marine à Paris; les archives et bibliothèques des ports de Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon). — Paul CASANOVA. Un point de la bibliographie de Jean-Jacques Rousseau (signale deux éditions du dialogue de Jean-Jacques, publiées par Brooke Boothby à Lichfield en 1780 : dans la première édition seule, représentée par un exemplaire de la bibliothèque de la Sorbonne, on trouve l'allusion à la « messe de la pie » à Saint-Eustache). — Jules SOYER. Les actes des souverains antérieurs au XIVe siècle conservés aux archives départementales du Loiret (quatorze documents provenant du fonds du prieuré de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, des rois Robert le Pieux, Louis VI, Louis VII, Philippe-Auguste, des papes Eugène III, Luce III, Urbain III, Innocent III,

Digitized by Google

Grégoire IX, Alexandre IV). — Charles SCHMIDT. Réorganisation des archives d'Alsace et de Lorraine (détails trés intéressants; M. Schmidt insiste sur la nécessité de créer à Strasbourg, à côté des archives départementales, un « fonds régional » pour la période de 1871 à 1918). = Chronique des archives et des bibliothèques. = C.-rendus : *Max Bruchet.* Archives départementales du Nord : répertoire numérique. Série B (guide indispensable pour tout travailleur). — *J. Cuvelier.* Les archives de l'État en Belgique pendant la guerre. 1914-1918 (travaux faits par les archivistes en cet intervalle). — *Pietro Torelli.* L'Archivio Gonzaga di Mantova; t. I (l'introduction fait l'historique du fonds). — *Antonio Ferrão.* Os Arquivos e as Bibliotecas em Portugal (signale les catalogues et les inventaires). — *R. Maunier.* Manuel bibliographique des sciences sociales et économiques (rend service). — *L. Gauchat* et *J. Jeanjaquet.* Bibliographie linguistique de la Suisse romande; t. II (excellent). — *R. Montandon.* Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques; t. II (consacré au nord de la France; l'Alsace n'est représentée que par le territoire de Belfort; il faudra un supplément pour le reste). — Bibliographie lyonnaise : recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de Lyon au XVI^e^ siècle; t. XII (publiée par Julien Baudrier, continuant l'œuvre de son père, le président Baudrier, et mort lui-même en 1915; l'œuvre sera poursuivie par M. Humbert de Terrebasse).

3. — Bulletin de la Société d'histoire moderne. 4^e^ série (nous reprendrons avec cette nouvelle série l'analyse des articles publiés dans ce Bulletin, analyse qui avait été interrompue par la guerre). N° 1, janvier 1921. — Jules ISAAC. Le témoignage du général Lanrezac sur les opérations d'août 1914. = N° 2, février. LÉVY-SCHNEIDER. Champion de Cicé (son rôle dans les négociations pour le Concordat). — A. GIRARD. Une démocratie historique : la Suisse (d'après l'ouvrage de G.-C. Picavet). — Additions et corrections à la liste des ministères français, 1789-1911. = N° 3, mars. C. BRAIBANT. L'état actuel des archives de la Marine. — Jean ALAZARD. Notes bibliographiques sur l'histoire d'Italie depuis 1870 jusqu'à 1914. = N° 4, avril. J. BOURDON. L'évolution politique de la Suisse depuis 1798 (insiste sur « l'abdication du peuple suisse entre les mains d'une oligarchie » pendant la guerre mondiale jusqu'en 1917, puis sur les difficultés nouvelles produites de 1917 à 1919 par la vie chère et les deux révolutions russes). — CHEVALLIER. Un document sur la fortune du haut clergé au XVIII^e^ siècle; suite et fin dans le numéro suivant (il s'agit des états sommaires des bénéfices dressés de 1755 à 1765 par l'Économat général du clergé; examen critique de ces documents et conclusions : avant 1755, 74 °/₀ des évêchés payaient plus du 20^e^ de leurs revenus; 42 °/₀ payaient entre le 20^e^ et le 10^e^; le tiers exactement payait plus que la dime de sa fortune. Les abbayes étaient plus lourdement grevées : le taux normal de l'imposition varie

Digitized by Google

du 6e au quart. Après 1755, la plupart des évêchés paient plus du 20e de leur revenu et les abbayes entre le 6e et le quart. Les chiffres donnés par Taine et par Léouzon le Duc doivent être rectifiés dans de fortes proportions). = N° 5, 1er mai. MURET. L'histoire de la Révolution, 1789-1792, par Ph. Sagnac; fin dans le n° 6 (analyse très favorable). = N° 6, juin. H. SÉE. Les idées politiques du comte de Boulainvilliers. = N° 7, novembre-décembre. P. RAPHAËL. Fortoul, critique littéraire et journaliste républicain. — B. WOODBRIDGE. La France en 1815 vue par des yeux anglais (ces yeux sont ceux de John Scott, de Sir Walter Scott et de Lady Morgan). = N° 8, janvier 1922. G. PAGÈS. Compte-rendu du livre : « Les origines et les responsabilités de la guerre » (livre composé par M. Pagès lui-même et par M. Émile Bourgeois en réponse au Mémoire justificatif présenté par la délégation allemande à la Conférence de la paix; suite au n° 9). = N° 9, février. R. DURAND. Les villes du département du secrétaire d'État de la Maison du roi sous Louis XIV, 1671; contribution à l'étude du régime municipal au XVIIe siècle. = N° 10, mars. L. CAHEN. A propos du livre d'Afanassiev. L'approvisionnement de Paris en grains au début du XVIIIe siècle. = N° 11, avril. ANCEL. Le témoignage du général Sarrail sur l'expédition de Salonique de 1915-1917. = N° 12, mai. CONARD. Les tableaux synoptiques de Guillaume II (tableaux dressés par l'ex-empereur avec une apparente impartialité, mais dans l'intention manifeste de prouver que sa politique a toujours été pacifique : l'Allemagne a été contrainte à la guerre par l'encerclement que l'Angleterre n'a cessé d'ourdir contre elle). — Henri SÉE. Histoire économique et sociale (Bulletin bibliographique et critique).

4. — Bulletin hispanique. 1921, octobre-décembre. — G. CIROT. Fernán González dans la chronique léonaise; suite (renseignements tirés d'anciennes généalogies). — G. ETCHEGOYEN. Le roman de sainte Thérèse (d'après le volume d'Edmond Cazal). — Jean BABELON. A propos de la monnaie de Ségovie (description des machines qui servirent à frapper la monnaie et furent établies à Ségovie sous Philippe II, en 1585). — A. MOREL-FATIO. Catalogue de ses manuscrits (nos 178-203). = C.-rendus : *Fernando de Los Rios Urruti.* Vida e instituciones del pueblo de Andorra (vive critique par J.-A. Brutails). — *Auguste Cour.* Un poète arabe d'Andalousie : Ibn Laïdoûn (fait avec soin; critiques de détail). — *Juan Dominguez Berrueta.* Santa Teresa de Jesús y San Juan de la Cruz (deux conférences faites à l'Université de Salamanque). — Mgr *Demimuid.* Saint Jean de la Croix (« espérons que nous aurons bientôt mieux sur ce mystique »). — *Angel Marvaud.* L'Espagne au XXe siècle (exprime surtout l'opinion des Espagnols sur leur pays). — *P. M. Turull.* La nueva revolución (partisan de l'indépendance de la Catalogne et du fédéralisme ibérique). = 1922, janvier-mars. G. ETCHEGOYEN. La mystique de Raymond Lulle, d'après le livre de « l'Ami et de l'Aimé » (prologue

Digitized by Google

d'une traduction de ce traité du philosophe majorquin, écrit à la fin du XIII^e siècle; elle doit paraître prochainement). — J. BARUZI. Le problème des citations scripturaires en langue latine dans l'œuvre de saint Jean de la Croix (tantôt il joint le texte latin à sa traduction, tantôt il élimine l'une des deux langues; il se sert en général de la Vulgate; mais ses citations sont d'ordinaire la libre expression de sa fantaisie). — J. MATHOREZ. Notes sur la pénétration des Espagnols en France du XII^e au XVI^e siècle (domination aragonaise au nord des Pyrénées au XIII^e siècle; alliance de la France et de la Castille au XIV^e siècle; les Espagnols dans l'armée royale au XV^e siècle, Rodrigue de Villandrando et ses compagnons; étudiants espagnols à l'Université de Paris; les jésuites; Michel Servet). — A. MOREL-FATIO. Catalogue de ses manuscrits (n^os 204 à 228) avec le catalogue des manuscrits de Henri Léonardon, cédés à la bibliothèque de Versailles. = C.-rendus : *D. José A. Sánchez Pérez.* Biografias de matemáticos árabes que florecieron en España (191 notices biographiques). — *Ibn El-Abbar.* Takmilla-t-essila; t. I; publ. par *Alfred Bel* et *Ben Cheneb* (ouvrage commencé en 1233; on publie l'introduction, puis on donne les noms de 652 savants musulmans classés d'après les cinq premières lettres de l'alphabet arabe). — *Louis Brunot.* La mer dans les traditions et les industries indigènes à Rabat et Salé (excellent). — *Jane Dieulafoy.* Isabelle la Grande, reine de Castille, 1451-1504 (en réalité, une histoire générale de l'Espagne sous le règne d'Isabelle). — *P. Pablo Pastells.* El descubrimiento del Estrecho de Magellanes (connaît fort bien les archives des Indes; s'occupe surtout du séjour de Magellan en Espagne). — *Moreira de Sá.* Historia de musica; t. I (des origines au XVI^e siècle; s'adresse aux professionnels). = Avril-juin. Eugenio MELE. Don Luis de Avila, ses commentaires et les Italiens (article en espagnol). — J.-J.-A. BERTRAND. M. Masson (l'article « Espagne » que publia ce Lorrain dans l' « Encyclopédie méthodique » en 1784 déchaîna un orage dans la péninsule). — J. SARRAILH. Don Diego Clemencín (commentateur de dom Quichotte; on publie sur lui des documents empruntés aux archives de la maison d'Osuna). — Max. SORRE. Travaux sur la géographie de la péninsule ibérique (parus entre 1915 et 1919). — A. MOREL-FATIO. Une lettre retrouvée de sainte Thérèse (publiée dans « l'Isographie des hommes célèbres », t. III). = C.-rendus : *D. José Hernández-Pinzón y Ganzinotto.* Vicente Yáñez Pinzón. Sus viajes y descubrimientos (de seconde main). — *Edgar Prestage* et *Pedro de Azevedo.* Correspondancia diplomatica de Francisco de Sousa Coutinho; t. I (ambassadeur du Portugal en Hollande; le premier volume va de 1643 à 1646). — *Carlos Pereyra.* La obra de España en América (montre l'importance de cette œuvre et fait justice de beaucoup de légendes). — *Rafael Gras y de Estera.* La mora en tiempo de la guerra de la Independencia, 1808-1814 (fait d'après les documents). = Juillet-septembre. *G. Cirot.* Fernán González dans la chronique

Digitized by Google

léonaise; fin (les résultats obtenus, après une critique assez sérieuse, restent minces). — E. Allison PEERS. Études sur le romantisme dans les revues de Séville (en anglais). — G. CIROT. Recherches sur les juifs espagnols et portugais à Bordeaux; nouvelle série (les vestiges de l'espagnol et du portugais dans le parler des Juifs bordelais). — M. DE TORO GISBERT. Un trou dans le dictionnaire de l'Académie espagnole (quatre-vingt-six mots pouvant s'intercaler entre *Chumbo* et *Chunga* dans ce dictionnaire). — R. RICARD. Un livre espagnol sur le Portugal (celui de M. de Llanos, *Mirando a Portugal*). — R. LANTIER. Chronique ibéro-romaine (ouvrages parus de 1919 à 1921). — M.-N. SCHWEITZER. Rapport sur un voyage d'études en Andalousie (en 1921). = C.-rendus : Analecta Montserratensia; t. III (trois importantes études). — Visconde de *Santarem*. Estudos de Cartographia antiga; t. I et II (on a reproduit ici une série d'études de l'illustre historien de la géographie). — *M. Gonçalves Cerejeira*. O Renascimento em Portugal : Clenardo (avec une traduction en portugais de ses lettres latines). — *Jerónimo Bécker*. La politica española en les Indias (important). — *Juan Marqués Merchán*. Don Bartolomé José Gallardo; *Marco Méndez Bejarano*. Vida y obras de Don José Mª Blanco y Crespo (ouvrages sur deux personnages représentatifs de la mentalité espagnole à la fin du XVIIIe et début du XIXe siècle).

5. — Nouvelle Revue historique de droit français et étranger. 1921, juillet-décembre. — E. JORDAN. Dante et la théorie romaine de l'Empire (comment s'est formée cette théorie, par opposition aux théories pontificale et germanique; ce premier article conduit de l'an 800 au début du XIIe siècle). — Jean DE LA MONNERAYE. Le régime féodal et les classes rurales dans le Maine au XVIIIe siècle; suite (les droits de mutation; les banalités; les péages; les droits de foire et de marché). — Fabien THIBAULT. Observations sur le titre *de migrantibus* de la loi salique (ce titre aurait pour but d'empêcher de recevoir dans la *villa* un homme affranchi de l'impôt, *susceptus;* les voisins qui par suite verraient leur part d'impôt augmenter ont le droit de demander dans l'année son expulsion; la thèse nous paraît très contestable). — E. MEYNIAL. Études sur l'histoire financière du XVIe siècle; suite (les états de finance; publie un état pour les deux années 1517-1518; un état de 1520 et un état très détaillé de 1522 : ces états semblent avoir entraîné la chute de Semblançay). — E. CHÉNON. Les professeurs de droit français de l'Université de Bourges et les manuscrits de leurs cours (Pierre de la Chapelle, 1681-1700; Gaspard Thaumas de la Thaumassière, 1700-1702; Pierre Jan du Rabot, 1703-1742; François Dumont, 1743-1786; Étienne Sallé de Chou, 1787-1792). — Henri LÉVY-BRUHL. La fonction du très ancien testament romain (il a consisté dans l'institution d'un *suus heres;* plus tard seulement on peut instituer un étranger). — Compte-rendu de la semaine d'histoire du droit normand, tenue à la Faculté de

Digitized by Google

droit de Caen du 20 au 25 juin 1921. = C.-rendus. R. GÉNESTAL. Le *privilegium fori* en France; t. I (du décret de Gratien à 1400; livre qui a des chances d'être définitif). — *H. Sée.* Esquisse d'une histoire du régime agraire en Europe aux XVIII[e] et XIX[e] siècles (bon). — *M. Craddock Bolland.* The year books (importantes conférences faites à l'Université de Londres). — *Giuseppe La Mantia.* Codice diplomatico dei rei aragonesi di Sicilia dalla rivoluzione siciliana del 1285 sino al 1355; t. I, 1282-1290 (très utile). — *J. Neubauer.* Beiträge zur Geschichte des biblisch-talmudischen Eheschliessungsrechts (fournit au droit comparé des conclusions et des indications précieuses).

6. — Polybiblion. 1922, janvier. — Armand PRAVIEL. Romans, contes et nouvelles (60 numéros). — VISENOT. Dernières publications illustrées. — Publications relatives à la guerre européenne; parmi elles : *Palat.* La grande guerre sur le front occidental. T. VI et VII : du 5 septembre au 15 octobre 1914 (remarquable); *R. de Villeneuve-Trans.* A l'ambassade de Washington, octobre 1917-avril 1919 (rempli de faits et d'idées); *Frédéric de Bélinay.* Sur le sentier de la guerre (à lire); *Maurice des Ombiaux.* La politique belge depuis l'armistice (défend M. de Brocqueville contre le parti qui l'a attaqué); *Charles Rivet.* Chez les Slaves libérés. Les Tchéco-Slovaques (très intéressant). — Monuments du procès de canonisation du bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne, 1320-1364 (le procès a été instruit dès 1371; 195 dépositions). — *G. Lacour-Gayet.* Bonaparte membre de l'Institut (excellent). — *Henri d'Alméras.* La vie parisienne sous la république de 1848 (guide bien informé dans la petite histoire de cette année). — *Roger Lambelin.* Le règne d'Israël chez les Anglo-Saxons (signale l'influence des Juifs sur la politique de M. Lloyd George). = Février-mars. G. BERTRAND. Sciences mathématiques et physiques (24 numéros). — Publications relatives à la guerre européenne; parmi elles : *de Mazenod.* Dans les champs de la Meuse (en l'année 1914); *Émile Clermont.* Le passage de l'Aisne (du 13 au 20 septembre 1914, après la victoire de la Marne); *von Kuhl.* Le grand État-major allemand avant et pendant la guerre mondiale (analyse et traduction de l'ouvrage du chef d'État-major de von Kluck et du prince Rupprecht de Bavière); *René Vanlande.* Avec le général Niessel en Prusse et en Lithuanie. La dernière défaite allemande (comment les Allemands ont dû évacuer la Courlande, la Lettonie et la Lithuanie). — *Pierre Batiffol.* Le catholicisme de saint Augustin (part qu'Augustin a eue dans l'élaboration de la doctrine de l'église catholique). — *Jean Variot.* Légendes et traditions orales d'Alsace (charme de ce recueil). — D[r] *F. Roland.* Les cartes anciennes de la Franche-Comté; 2[e] partie : les Cartes du XVII[e] siècle (publication remarquable). — *H. Prentout.* Histoire d'Angleterre (aussi solide qu'alerte). — *Ad. von Bever.* La Normandie vue par les écrivains et les artistes (guide qui aide à comprendre et à goûter le pays). — *Otto*

Digitized by Google

Karmin. Le transfert de Chambéry à Fribourg de l'évêché de Genève, 1815-1819 (en 1801, le diocèse de Genève avait été uni à celui de Chambéry; en 1815, on préféra faire dépendre Genève du diocèse de Lausanne, dont le titulaire résidait à Fribourg; la question traîna à cause de l'opposition du roi de Sardaigne). — Mgr *Baudrillart* et *Léon Lecestre*. Lettres du duc de Bourgogne au roi d'Espagne Philippe V et à la reine; 2 vol. (de 1701 à 1712, d'après les archives de Madrid). — *Édouard Montet*. L'Islam (résumé clair; mais présente surtout un Islam de rêve, et non l'Islam avec son dur fanatisme). = Avril. J. LEPAGE. Ouvrages d'enseignement religieux et de piété (47 numéros). — H. FROIDEVAUX. Géographie-voyages (12 ouvrages, parmi lesquels : *Vivien de Saint-Martin* et *F. Schrader*. Atlas universel de géographie; l'Atlas de géographie historique de la Belgique; Dr *Charles Fiessinger*. Les villes éducatrices; *H. Asselin*. La Hollande dans le monde, etc.). — Comte C. DE BRISSAC. Ouvrages pour la jeunesse. — Publications relatives à la guerre européenne, parmi lesquelles : *M. Paléologue*. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre (de premier ordre); *Raymond Poincaré*. Chroniques de quinzaine. T. III : 15 mars-1er septembre 1921 (toutes les questions discutées avec un patriotisme aussi ferme qu'avisé); *M. Baumont* et *M. Berthelot*. L'Allemagne, lendemains de guerre et de révolution (de très haute valeur). — *H. Girard*. Un bourgeois dilettante à l'époque romantique : Émile Deschamps, 1791-1871. — *Id*. Émile Deschamps dilettante (deux ouvrages tout à fait remarquables). — *Aug. Longnon*. Les noms de lieu en France, leur origine, leur signification, leurs transformations, publié par *Paul Marichal* et *Léon Mirot* (excellent). — *Em. de Martonne*. Les régions géographiques de la France (riche d'enseignements). — Mgr *Touchet*. La sainte de la patrie (excellent ouvrage d'information sur Jeanne d'Arc). — *Ferd. Gaugain*. Histoire de la Révolution dans la Mayenne; 2e partie : la Chouannerie; 2 vol. (œuvre d'un érudit patient et consciencieux). — *Armand Praviel*. L'assassinat de M. Fualdès (« récit historique romancé », a dit Marcel Prévost).

7. — Pro Alesia. Nouvelle série, t. VI, 1920. — Plan général des fouilles de la Société des sciences de Semur à Alesia (1905-1914). — W. DEONNA. Un prétendu vase romain au Musée de Genève et les prototypes de son ornementation. — A. PERRAULT-DABOT. Foyer à incinération de l'époque de la pierre polie au bois de Montpalais à Rully (Saône-et-Loire). — J. TOUTAIN. Les conséquences profondes et les vrais résultats historiques de la prise d'Alesia. — L'archéologie gallo-romaine en 1919. — ID. Notes sur l'Alsace gallo-romaine d'après les dernières découvertes et les plus récents travaux. — L'archéologie gallo-romaine en 1919 (suite et fin).

8. — La Révolution française. 1922, janvier-mars. — A. AULARD. Derniers moments et exécution de Danton (discute sur l'authenticité

Digitized by Google

des mots attribués à Danton au pied et sur l'échafaud : « dans la liste des propos remarquables que des personnages près de mourir sont censés avoir prononcés, ceux qu'on prête à Danton sont peut-être parmi les moins inventés »). — Thèse de M. C. Richard. Le Comité de Salut public et les fabrications de guerre sous la Terreur (exposé fait par le candidat). — C. HUIN. Une école de village à la fin de l'ancien régime : l'école de Bachy, châtellenie de Lille (fondation en 1782 d'une « école de charité »). — Hippolyte BUFFENOIR. Contre Jean-Jacques Rousseau; un nouvel assaut (livré par M. Seillière). — M. FUCHS. Les forces contre-révolutionnaires en 1848 (elles ne furent pas un effet de la réaction qui suivit les journées de Juin ni une réponse aux provocations des « rouges »; à suivre). = C.-rendus : *A. Lacroix.* Deodat Dolomieu, membre de l'Institut; 2 vol. (remarquable). — *G. Guenin* et *J. Nouaillac.* L'histoire d'après les témoignages des contemporains (« belle promesse, réalisation médiocre »). — *Camille Rabaut.* Paul Rabaut (émouvant). — *René de Chauvigny.* La résistance au concordat de 1801 (titre trop général; il ne s'agit que du diocèse d'Orléans). — *Paul Lorquet.* L'art et l'histoire (très abstrait, mais fait penser). — *Von Hase.* La bataille du Jutland vue du « Doerflinger » (émouvant à force de vérité). — *A von Cramen.* Quatre ans au G. Q. G. austro-hongrois pendant la guerre mondiale (l'auteur y représentait le G. Q. A.; peut rendre quelque service aux historiens).

9. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1922, 15 mai. — *Lidzbarski.* Altaramæische Urkunden aus Assur (important. Édouard Naville estime « que l'araméen était une évolution de l'assyrien ou du babylonien, comme le démotique était celle de l'égyptien, et non la langue propre du peuple araméen »). — *L. F. Benedetto.* Le origini di « Salammbô » (l'auteur a recueilli avec soin toutes les sources où Flaubert a puisé; puis il a reconstitué, en historien et en archéologue de profession, la Carthage antique). — *L. Lévy-Schneider.* L'application du Concordat par Mgr Champion de Cicé, 1802-1810 (remarquable). — *G. Gaudy.* L'agonie du Mont-Renaud, mars-avril 1918 (souvenirs très impressionnants). — *D. Mérejkowsky.* Le règne de l'Antéchrist (au pays des bolchevistes). — *B. Lavergne.* Le principe des nationalités et les guerres. Son application au problème colonial (petit livre plein de sagesse). = 1er juin. *B. Latzarus.* Les idées religieuses de Plutarque (bonne thèse). — *A. Andréadès.* La vénalité des offices est-elle d'origine byzantine? (discussion bien conduite, mais la conclusion reste vague). — *Id.* De la population de Constantinople sous les empereurs byzantins (bonne étude démographique). — *J. Ebersolt.* Mission archéologique de Constantinople (cinq articles fort intéressants). — *A. von Kluck.* Der Marsch auf Paris und die Marneschlacht 1914 (important). — *J. Aulneau.* Le Rhin et la France (ouvrage de seconde main, mais d'esprit modéré et impartial). — *Ch. Borgeaud.* La neutralité suisse au

Digitized by Google

centre de la Société des Nations (exposé très instructif de la question). — *De Mazenod.* Dans les champs de la Meuse. Souvenirs d'un commandant de batterie, 1914 (vivant et pittoresque). — *G. Delahache.* Les débuts de l'administration française en Alsace et en Lorraine. = 15 juin. *M. Paléologue.* La Russie des tsars; t. I (« composition littéraire dont la matière première [le Journal] a été ultérieurement modifiée, arrangée, augmentée, précisée et combinée comme une pièce de théâtre. L'historien dédaignera ces pages, quand il voudra faire l'histoire de la Russie en guerre »). — *L. Leclère.* La question d'Occident. Les pays d'entre-deux, de 843 à 1921 : régions rhodaniennes, Alsace et Lorraine, Belgique et Rhénanie (important résumé). — *A. Martineau.* Dupleix et l'Inde française, 1722-1741 (excellent début d'une grande œuvre). — *L. Réau.* Correspondance de Falconet avec Catherine II, 1767-1778 (bon). — *G. Weill.* Histoire de l'enseignement secondaire en France, 1802-1920 (excellent). — *R. Lote.* Les relations franco-allemandes (ouvrage extrêmement riche de matière). = 1er juillet. *Fr. Bulić* et *Abramić.* Bulletin d'archéologie et d'histoire dalmate, 43e année (contient notamment une bonne étude de Mgr Bulič sur Stridon, patrie de saint Jérôme, qui fut détruite par les Goths avant 392, et une autre du Dr. Karaman sur le dégagement du mausolée de Dioclétien à Split ou Spalato). — *A. H. Salonius.* Zur römischen Datierung (consciencieux, sans donner rien de bien nouveau). — *S. P. C. Tromp.* De Romanorum piaculis (bonne thèse). — *J. Mathorez.* Les étrangers en France sous l'ancien régime. II. Les Allemands, les Hollandais, les Scandinaves (remarquable). — Mémoires du cardinal de Richelieu; t. V, 1624-1626. — Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu; t. III, 1 (ce cahier contient deux études : l'une de M. Batiffol, l'autre de M. Delavaud, qui d'ailleurs concluent en sens contraire; ce qu'il faudrait maintenant, c'est une critique du texte lui-même, à l'effet de montrer jusqu'à quel point il fausse la vérité, à force de vouloir glorifier le roi et son tout-puissant ministre). — *Éd. Rott.* Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses. VIII : 1663-1676 (très important). — *F. W. van Wijk.* De republiek en Àmerican, 1776-1782 (très consciencieux; utilise de nombreux documents tirés des archives royales de La Haye). — *Eugène Hubert.* L'édit de Joseph II sur les kermesses, 11 février 1786 (excellent).

10. — Revue des études arméniennes. T. II, fasc. I (1922). — Frédéric MACLER. Notices de manuscrits arméniens ou relatifs aux Arméniens vus dans quelques bibliothèques de la Péninsule ibérique et du sud-est de la France; suite (archives de Marseille; beaucoup de documents surtout du XVIIe siècle, tous en français). — M. S. DAVID-BEG. Le mot « Tervagan » dans les chansons de geste (le mot est certainement arménien. Tervagan est avec Mahum et Apollin une des trois divinités que les chansons de geste attribuent aux « Sarrasins », ce

Digitized by Google

qui prouve l'importance de l'élément arménien dans le Proche-Orient). — J. MATHOREZ. Notules sur quelques Arméniens ayant vécu en France avant 1789 (ajoute plusieurs faits nouveaux à l'article publié par l'auteur dans la *Revue historique*, t. CXXVIII, p. 1-19, article auquel il a oublié de renvoyer). — Georges CUENDET. Notice de deux manuscrits arméniens vus à Genève (un lectionnaire et un rouleau de prières, ce dernier avec un portrait de saint Cyprien).

11. — Revue des études historiques. 1922, avril-juin. — M. FOSSEYEUX. Dante et la médecine de son temps (les connaissances médicales de Dante et à ce propos conditions de la médecine au début du XIV[e] siècle). — Ém. DÉBORDE DE MONTCORIN. Les centenaires de Molière dans l'histoire (celui de sa mort le 17 février 1773; le 17 février 1873, on oublia ce centenaire et on joua à la Comédie-Française *Marion de Lorme*). — G. SERVIÈRES. La suppression de l'église des Saints-Innocents (le 30 décembre 1787, l'église est fermée; les ornements transportés à Saint-Jacques-la-Boucherie). — M. LANGLOIS. Avant le Concordat. Une double mission secrète : Beulé et Astier (montre, en compulsant les diverses sources, que, dès novembre 1800, deux prêtres français, Beulé et Astier, membres de la Société du Cœur de Jésus, ont été envoyés à Rome, sous prétexte de solliciter la reconnaissance par le pape de cette Société, mais en réalité pour entamer des négociations secrètes de rapprochement entre Bonaparte et Pie VI). — Eugène FORGUES. Quelques inédits de Lamennais (lettres de 1825 à 1844). — Pierre RAIN. L'histoire de France au lendemain de la guerre (histoire de la France contemporaine sous la direction de M. Lavisse; histoire de France sous la direction de M. Hanotaux). — A propos de Saint-Aubin (controverse entre MM. Mathiez et Marion). = C.-rendus : D[r] *Cabanès*. L'histoire éclairée par la clinique (curieux). — D[r] *A. Donnadieu*. L'hérédité dans la maison ducale de Lorraine-Vaudémont (abondante iconographie). — *H. Stein*. Charles de France, frère de Louis XI (œuvre magistrale). — *Claude Cochin*. Henry Arnauld, évêque d'Angers (1597-1692, frère du grand Arnauld; intéressant pour l'histoire du jansénisme). — *L. Prunel*. La renaissance catholique en France au XVII[e] siècle (bon). — *Varagnac*. Napoléon et son Conseil d'État (précis et élégant). — *A. Praviel*. L'assassinat de M. Fualdès (grand sens critique). — *F. Mourret*. L'église contemporaine : le pontificat de Léon XIII (clair résumé de l'œuvre de ce pape). — *Jules Humbert*. Histoire de la Colombie et du Vénézuela (utile). — *Jacques Bourcart*. L'Albanie et les Albanais (intéressant). — *E. Driault*. La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à la paix de Sèvres (l'ouvrage le plus clair et le plus documenté sur ce sujet). — *A. Britsch*. Le maréchal Lyautey (brillant).

12. — Le Correspondant. 1922, 25 mai. — B. FAŸ. L'opinion américaine et la France (cette opinion est faite par les journaux et

Digitized by Google

la France n'a pas su manier, dans son intérêt, l'arme du journalisme et de la réclame). — Joseph DE MAISTRE. Pensées inédites (publiées par M. Émile Dermenghem d'après les archives du comte Rodolphe de Maistre, descendant du célèbre publiciste catholique. Ces pensées se rapportent pour la plupart à la religion). — Jacques ZEILLER. Mgr Duchesne. — ***. Le malaise de l'empire britannique. IV. En Palestine (une grande erreur du gouvernement britannique fut la « déclaration Balfour » qui, en reconnaissant officiellement le sionisme, soulevait l'inimitié des Arabes). = 10 juin. Comte Jean DE PANGE. Les libertés rhénanes. — Fernand BENOÎT. M. Thiers à la conquête de Paris. Documents inédits, 1821-1833 (trente-quatre lettres écrites par Thiers, aussitôt après son départ d'Aix, aux amis qu'il y avait laissés; la dernière de ces lettres, du 18 octobre 1833, annonce à son ami Rouchon-Guigues son mariage avec M^lle^ Dosne : « Jeune personne, belle, aimable, élevée pour moi avec des soins infinis... Sa fortune sera très belle un jour, surtout pour moi qui n'ai rien, absolument rien, et qui en suis fier, car j'ai manié des millions »). = 25 juin. AVESNES. Un homme et une œuvre. La retraite de l'amiral Lacaze (sa biographie). — Amédée BRITSCH. Un poète de France et d'Italie : Pierre de Nolhac. — Frank LEVRAY. Ceux d'aujourd'hui et ceux de demain : Georges Goyau. — DE LANZAC DE LABORIE. Les réminiscences du comte Molé. Les relations avec Napoléon et le début de la Restauration (d'après le tome I, qui vient de paraître, d'une biographie du comte Molé par le marquis de Noailles; intéressants extraits sur Napoléon I^er^, Talleyrand, Pasquier, etc.). — Pierre DE LA GORCE. Les souvenirs du comte de Franqueville, 1840-1919. = 10 juillet. Pierre KHORAT. Soldats de couleur (il convient de ne pas les employer en trop grand nombre, ne serait-ce que pour leur épargner le contact avec les Blancs, qui ne peut que fausser leurs idées et peut-être, un jour, les armer contre nous). — Mgr GRENTE. Une mission dans le Levant. Les pays balkaniques; suite et fin (de l'influence française exercée par les établissements congréganistes en Bulgarie, en Roumanie, en Serbie; opposition faite au catholicisme en Yougoslavie. « Il faut, dans les pays balkaniques, plus de consuls français, plus d'établissements, plus de journaux français, plus d'œuvres, plus de bonnes bibliothèques, plus de visites françaises »). — Henri CORDIER. Un siècle d'études asiatiques en France. Le centenaire de la Société asiatique (important répertoire de faits et de noms). — André CŒUROY. Études de musique et de littérature comparée : l'inspiration musicale de Shelley.

13. — La Grande Revue. 1922, mai. — Gustave SIMON. Paul Deschanel (notes et souvenirs d'un camarade de collège qui est resté l'ami du défunt). — PACIFICUS. L'œuvre de la Société des Nations; suite : l'œuvre pacifique.

14. — Mercure de France. 1922, 1^er^ juin. — Henri BACHELIN et

Digitized by Google

René DUMESNIL. Journalistes et journaux au temps de la « Comédie humaine ». = C.-rendu : *A. von Margutti.* Vom alten Kaiser (Albert de Margutti, « feld-marschallieutenant », fut depuis 1900 un serviteur dévoué du vieux François-Joseph, et il en trace un portrait sincère et instructif). = 15 juin. J. BOUCHOT. La Chine souveraine (indiscipline et corruption, deux des vices principaux qui rongent actuellement la Chine). — Georges MONGRÉDIEN. La Maintenon du Grand Dauphin : Mademoiselle Choin (elle était d'une famille noble de la Bresse et s'appelait Marie-Emilie de Choin; son père était gouverneur et grand bailli de Bourg; fille d'honneur de la princesse de Conti, demi-sœur du Grand Dauphin; laide mais spirituelle et fine, elle finit par devenir la maîtresse du fils de Louis XIV; disgraciée un moment en 1694, elle rentra en faveur l'année suivante. On prétend même qu'elle fut épousée clandestinement, mais on ne peut produire à l'appui qu'une lettre non datée où le Dauphin annonce à Mme de Maintenon un vif désir de se remarier. En tout cas, elle fut très en faveur auprès du Dauphin, mais ne joua jamais qu'un rôle politique très effacé. Après la mort du Dauphin, à qui elle survécut jusqu'au 14 avril 1732, elle mena une existence très modeste, « dans de grandes épreuves d'infirmité qu'elle porta avec une grande pitié et une grande patience »). — AURIANT. Essai sur la formation de la nation égyptienne. = C.-rendus : Dr. *A. Donnadieu.* L'hérédité dans la maison ducale de Lorraine-Vaudémont (pénétrante analyse psycho-physiologique). — *François Cornou.* Élie Fréron (étude très fouillée; mais l'auteur n'a pas prouvé que Fréron ait été la victime de Voltaire; Voltaire n'a fait qu'user envers son détracteur du droit de représailles). — La population de l'Italie d'après le recensement de 1921 (cette population a, dans les dernières années, augmenté d'environ 7,50 °/₀; d'autre part, la vie devient de plus en plus chère en Italie; les impôts sont très lourds et, dans certains cas, ils finissent, dit-on, par absorber 82 °/₀ du revenu). — Les publications d'art en Italie. — Ouvrages sur la guerre de 1914-1918 (entre autres : *Von Hausen :* Souvenirs de la campagne de la Marne en 1914, d'où l'auteur sort très maltraité, et *Jules Andrassy :* Diplomatie et guerre mondiale). = 1er juillet. Henry VUIBERT. Le fichier national et le contrôle des tirages par les auteurs (à propos du projet de loi sur le Dépôt légal). — VAN GENNEP. Folklore (signale un certain nombre de livres récents). — Ouvrages sur la guerre de 1914-1918 (*Kronprinz Wilhelm* : Erinnerungen; *C. Binet :* le sac de Montdidier). — G. ALEXINSKY. La justice dans la Russie soviétique. — A. ROGOGINE. Choses vues à Gênes (pendant la Conférence; d'amusants croquis).

15. — La Revue de France. 1922, 1er juin. — Ch.-V. LANGLOIS. La cour de l'hôtel Soubise (expose, d'après des documents inédits, les modifications apportées pendant le XVIIIe siècle à la décoration, à l'aménagement et aux servitudes de ce qui est aujourd'hui la cour d'honneur des Archives nationales). — Louis HAUTECŒUR. L'Ita-

Digitized by Google

lie et la France (origines lointaines de la francophobie en Italie ; suspendue un moment quand l'Italie fut entrée en guerre à nos côtés, l'animosité des Italiens contre nous reprit en 1917 avant Caporetto, se calma en 1918 et reprit avec plus de force que jamais en 1919, quand l'Italie se crut sacrifiée au traité de paix. La presse italienne en vint au point de dénigrer systématiquement tout ce qui est français). — Camille VERGNIOL. Les « Mémoires » de M. de Schœn (défense habile et mesurée de la politique allemande à la veille de la guerre ; mais c'est une manière de fausser l'histoire). — J. KESSEL. Sur quelques lettres de Korolenko (lettres écrites par le grand écrivain russe et qui auraient dû paraître dans la « Pravda », le journal officiel des Bolchevistes ; malgré les promesses qui lui avaient été faites, ces lettres ne parurent pas ; elles ont été éditées dans la « Conscience du peuple russe » ; on en donne ici des extraits fort édifiants sur la Tché-ka, le mensonge du bolchevisme, l'utopie communiste, les résultats et l'avenir du régime). = 15 juin. Georges HUISMAN. Erckmann-Chatrian (publie des documents inédits qui mettent en pleine lumière les rapports qui ont existé entre les deux amis et leur brouille finale). — R. RECOULY. Pour une politique française (on appréciera ici surtout un portrait de Lloyd George). — Pierre WALINE. Vers l'unification et l'expansion économiques de l'Allemagne : houille blanche et voies navigables. — Pierre MORANE. L'Église russe depuis la chute du tsarisme (tentatives faites par le catholicisme et le protestantisme anglo-saxon pour attirer à soi l'Église orthodoxe persécutée par les Bolchevistes). = 1er juillet. Paul MATTER. Les voyages de Cavour à Paris avant 1848 (en 1835, en 1837-1838 où il se fit recevoir au Jockey-Club, en 1840 au moment où la guerre paraissait imminente et où il perd à la Bourse une somme considérable en faisant une opération malencontreuse sur la rente française, en 1842-1843 où il mène une vie réglée de plaisirs intellectuels et mondains). — R. RECOULY. L'Égypte et les intérêts français (montre l'importance et la variété de ces intérêts qu'il importe de défendre avec vigilance, maintenant que l'Égypte a conquis son indépendance et que, pour la première fois depuis les Ptolémées, elle a un roi national). — Alfred DE TARDE. Les grands courants politiques d'aujourd'hui (en France).

16. — La Revue de Paris. 1922, 15 mars. — Paul PAINLEVÉ. La politique de guerre de 1917 (réponse aux critiques du général Mangin ; rétablit la vérité des faits en ce qui concerne la disgrâce du général Mangin et donne les chiffres exacts des pertes subies par l'armée française dans l'offensive d'avril 1917). = 1er avril. ***. L'aspect actuel de la question d'Égypte (expose à la suite de quelles circonstances l'Angleterre, après avoir imposé de force à l'Égypte son protectorat, 18 décembre 1914, résolut de la reconnaître, le 15 mars 1922, comme un État indépendant et souverain). — Leonide ANDREIEFF. La tragédie russe (fragments de journal écrits de Finlande, sur la frontière de Russie ; ils vont du 13 avril au 29 juillet 1922 ; peu de faits

Digitized by Google

précis, mais de nombreuses imprécations lancées contre les bolcheviks et leurs principaux adhérents : Gorki, Chaliapine, etc. « Ils n'ont pas seulement souillé la Révolution, ils ont fait davantage : ils ont tué peut-être pour toujours la religion de la Révolution »). — Général TANANT. Souvenirs d'État-major (pour bien faire comprendre la nécessité et la complexité du service d'État-major, le général raconte plusieurs épisodes de la dernière guerre où il figura en qualité de chef du 3e bureau, État-major du VIe corps : du 5 au 26 août 1914 en Argonne; du 9 au 12 septembre autour de Verdun; en Argonne en juillet 1915. Témoignage très autorisé d'où il résulte qu'à cette époque le service d'État-major était chez nous encore très mal organisé). — J.-Augustin LÉGER. Mahatma Gandhi (formation intellectuelle, caractère et action politique de ce grand agitateur. Après avoir pris en main la cause de ses compatriotes et coreligionnaires qui, dans le Sud-Afrique, étaient opprimés par une législation draconienne, il travailla, dans l'Inde, son pays d'origine, à prêcher, surtout depuis 1919, la résistance passive contre les autorités britanniques, parce que, « si le peuple de l'Inde suit fidèlement ses préceptes de non-coopération, avant six mois le joug étranger sera secoué ». Politique mystique, tout entière tournée contre la civilisation occidentale et qui tend à faire revivre le passé où la civilisation de l'Inde « était sans égale ». Il est désormais le « Mahatma », le grand inspiré qui passe pour posséder des pouvoirs extraordinaires et pour commander aux forces de la nature. Arrêté le 11 mars 1922 sous l'inculpation d'excitations à la sédition, il ne cessa d'exhorter tous ceux qui aiment l'Inde à maintenir une paix parfaite d'un bout du pays à l'autre). — Paul ALFASSA. A propos de l'exposition de « Cent ans de peinture française ». Le cubisme et la tradition). = 15 avril. Lord SYDENHAM. La Grande-Bretagne en péril dans l'Inde. — Antoine DE GRAMONT. Relation de mon voyage en Pologne, publiée par E. DE CLERMONT-TONNERRE (Antoine de Gramont était fils cadet du maréchal de Gramont; en 1663, il accompagna son frère aîné, le comte de Guiche, qui venait de tomber en disgrâce, dans un voyage en Europe centrale, ayant Varsovie et une entreprise militaire pour buts. Il avait alors seulement dix-sept ans. Relation intéressante; mais le récit de la campagne contre les Moscovites, en 1663-1664, est rendu inintelligible par l'absence de toute note sur les noms de lieu). — IGNOTUS. Études et portraits. Le maréchal Franchet d'Espérey. — Félicien CHALLAYE. Angkor et l'exposition de Marseille (très intéressante description des ruines d'Angkor telles qu'elles sont aujourd'hui aménagées, restaurées dans les limites du possible et conservées). — ***. Les Soviets à Gênes. — André CHAUMEIX. Les relations franco-britanniques et la Conférence. = 1er mai. Princesse BIBESCO. Un ami de la France : Jean-N. de Lahovary. Préface aux Souvenirs de mon père (la princesse, fille de J.-N. de Lahovary, raconte quelques épisodes de la vie en France de Lahovary et de ses frères, tous « latins du Quartier latin » à Paris; elle publie quelques notes

Digitized by Google

instructives empruntées à son propre journal sur les journées angoissantes du 25 juillet au 9 août 1914). — A. AULARD. Ma controverse avec le professeur Delbrück (M. de Schœn dit, dans ses Mémoires, que le télégramme reçu par lui de Bethmann-Hollweg mentionnant de multiples violations de frontière par les troupes et les aviateurs français, le 3 août 1914, lui parvint brouillé et en partie indéchiffrable et qu'il s'en plaignit à Viviani au moment où il lui communiquait oralement la déclaration de guerre. M. Viviani, dans une lettre du 2 avril 1922, affirme de la façon la plus catégorique : « M. de Schœn n'a jamais fait allusion à des altérations télégraphiques qui auraient pu restreindre sa communication. Je lui donne sur ce point un démenti formel ». D'ailleurs, rien ne permet de croire à l'existence de ce « brouillement », sur lequel s'appuient le prof. Delbrück et le comte de Montgelas pour nier toute responsabilité de l'Allemagne dans la déclaration de guerre). — Vicomte DE REISET. Herminie (il s'agit de la sœur putative de Paméla, introduite à Bellechasse par la comtesse de Genlis, en 1782. N'était-elle pas, aussi bien que Paméla, fille naturelle de la comtesse et du duc de Chartres? En 1796, la douce et rêveuse Herminie épousa Jacques Collard, ci-devant, paraît-il, comte de Montjouy ou de Montigny-lès-Metz. Quatre enfants naquirent de cette union. La fille aînée, Edmée-Caroline, épousa en 1814 le colonel Antoine-Laurent Capelle; une de leurs filles, Fortunée-Marie, fut plus tard Mme Lafarge, la trop fameuse héroïne d'un procès qui agita si fortement l'opinion publique en 1840, et par contre-coup la famille d'Orléans. Dans deux lettres adressées à son confesseur en 1846 et en 1847, Marie Capelle parle de ses « hontes de famille », de sa « noblesse illégitime ». Jusqu'à preuve du contraire, on peut donc considérer Herminie et Paméla « comme les sœurs du roi Louis-Philippe et les filles naturelles, doublement adultérines, de Mme de Genlis et de Philippe-Égalité »). — Joseph AYNARD. Une âme moderne. Le journal de Barbellion (ce journal, publié en 1919 avec une préface de Wells, fut d'abord considéré comme apocryphe; on sut plus tard que, si Barbellion était un pseudonyme, l'auteur du journal avait bien existé; il vivait encore à l'époque où parut son journal. Analyse de ce « Journal d'un désabusé », un des plus extraordinaires documents humains qui aient paru depuis longtemps). — Victor DU BLED. Le salon de Mme Aubernon, 1878-1890. = 15 mai. Ernest LAVISSE. Raisons de confiance en l'avenir. — Henri DE RÉGNIER. Lettre au président de Brosses (supposée écrite en 1739; est-ce un pastiche?). — Émile ERCKMANN. Souvenirs d'un Alsacien (écrits en 1894 par Erckmann pour son neveu Alfred; ils racontent avec bonhomie et précision la vie littéraire du célèbre romancier). — Général DUVAL. L'organisation militaire et l'expérience de la guerre. — François DE TRESSAN. Les Chinois en Indo-Chine.

17. — Revue des Deux Mondes. 1922, 1er juin. — Maurice PALÉOLOGUE. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre. VIII : la

Digitized by Google

Révolution (10-23 mars 1917; abdication de Nicolas II en faveur de son frère, qui refuse la couronne, à moins qu'elle ne lui soit donnée par une Assemblée constituante. Raconte comment l'empereur fut amené à signer son abdication, qui entraîna la ruine du régime tsariste tout entier). — Maurice LEVAILLANT. Chateaubriand et son ministre des Finances (d'après la correspondance de Chateaubriand avec son agent à Paris, M. Le Moine, de 1815 à 1822; piquant et instructif). — Maurice LEGENDRE. Don Miguel de Unamuno (l'homme; son enseignement à Salamanque; son œuvre littéraire et son active propagande en faveur des idées françaises). = 15 juin. Paul DESCHANEL. La politique extérieure de la France (discours que le défunt président de la République devait lire au Sénat le 31 mars 1922; on en a retrouvé le texte dans ses papiers). — Maurice PALÉOLOGUE. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre. IX : Vers l'anarchie (24 mars-21 avril 1917). — Maurice LEVAILLANT. Chateaubriand et son ministre des Finances; II (ambassadeur à Berlin, puis à Londres, Chateaubriand charge Le Moine de trouver les sommes nécessaires pour payer ses dettes et les mensualités promises à sa femme, qui le menace d'arriver si elle se trouve à court d'argent; or, si Chateaubriand n'avait aucun scrupule de tromper sa femme, il redoutait les éclats de sa jalousie. Le Moine devait donc s'employer de son mieux pour satisfaire Mme la vicomtesse, sans compter les commissions à faire à Mme de Récamier, etc.). — Général FÉRAUD. Notre cavalerie; son évolution et son avenir (du rôle mal connu, mais très honorable, qu'elle a joué dans la dernière guerre). = 1er juillet. Daniel BERTHELOT. La vie d'un savant : Gabriel Lippmann. — R. DE LA SIZERANNE. Les maréchaux à la Légion d'honneur. I : Avant Turenne (leur armement et leur costume, tels que les montre l'exposition qu'on vient de faire des portraits et souvenirs des maréchaux de France). — Vicomte G. D'AVENEL. Une erreur de M. Lloyd George. Petite propriété française et confiscation russe (proteste avec raison contre les paroles du premier ministre anglais disant que « la Révolution française a été accompagnée de la confiscation de toutes les terres »; que la France « a créé un système de petites propriétés pour le paysan sans offrir de compensations », et qu'enfin les communistes russes pouvaient s'autoriser de cet exemple, contraire à la réalité des faits). — André D'ARÇAIS. Avec le maréchal Joffre en Extrême-Orient. III : la Corée et la Chine.

18. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances. 1921, mars-juillet. — OMONT. Un nouvel obituaire de Saint-Paul de Lyon (débuts du XVe siècle; quelques extraits). — Paul COLLINET. La carrière de Léontius, professeur de droit à Beyrouth, préfet du prétoire d'Orient sous Anastase (d'après les deux premières préfaces du Code Justinien, la deuxième préface du Digeste, une scolie des Basiliques et un texte hagiographique syriaque, la vie de Sévère par Zacharie le Scholastique). — Dr CAPITAN. La dernière réfection en dalles de grès de la voie

Digitized by Google

romaine de Lutèce à Genabum dans sa traversée de Paris (au IVe siècle). — Le R. P. DELATTRE. Tombeaux puniques de la colline de Junon à Carthage (trouvés en janvier et février 1921). — Ch. PICARD. Le site « pré-mycénien » de Skoinokhori et sa métropole (au nord-ouest d'Argos). — Jean CAPART. Un mythe égyptien dans le roman de Renart? (rapproche la lutte mythique d'Horus et de Seth, dans le « Livre des morts », du combat d'Isengrin et de Renart »). — F. SARTIAUX. Nouvelles recherches sur le site de Phocée (recherches dans la région antérieurement explorée et recherches sur le promontoire). — Ch. PICARD. Rapport sur les fouilles de la nécropole d'Éléonte (Thrace, août 1920-janvier 1921; 82 tombes explorées). — GRAILLOT. Une stèle funéraire de l'époque gallo-romaine récemment trouvée dans le pays de Comminges (en l'honneur d'un homme appelé Galus et d'une femme d'origine pyrénéenne, appelée Teixsossix). — MONTET. Les fouilles de Byblos (l'ancienne Djebaïl, série de fragments hiéroglyphiques trouvés en 1919). — H. LEMAÎTRE. Reliquaire de la sainte Croix donné par saint Louis au grand couvent des Cordeliers de Paris (se trouve à Saint-Agrève dans l'Ariège). — Cl. HUART. L'expédition des Russes de 943 (contre la ville de Berda'a dans l'Adherbaïdjân, d'après l'historien Ibn-Miskawaïh). — Ch.-V. LANGLOIS. Rapport sur le concours des Antiquités de la France en 1921. — Adrien BLANCHET. Remarques sur le système monétaire de saint Louis (relations entre les pièces d'or et d'argent). ≐ Juillet-octobre. — Rapport du secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le premier semestre de 1921. — Comte DURRIEU. Dante et l'art français du XVe siècle (le même maître français qui a illustré les Heures d'Olivier de Coëtivy a peint, au plus tard en 1465, trois miniatures dans la copie italienne de Dante appartenant à Charles, duc de Berry, frère de Louis XI). — Cl. HUART. Un fait divers de l'an 952 (captivité et délivrance d'el Marzobân, prince de l'Adherbaïdjân). — Alfred MERLIN. Le fortin de Bezereos sur le limes tripolitain (avec trois inscriptions, l'une de 201, les deux autres de la période 209-211). — C. JULLIAN. L'Albis chez Claudien est, non pas l'Elbe, mais l'Alpe de Souabe (dans le *de consulatu Stilichonis*, I, 226-227). — Louis LEGER. Un recueil de bohemica à la bibliothèque de l'Institut (le recueil renferme la grammaire de la langue bohémienne de Paul Dolézal et une traduction en tchèque des distiques moraux de Caton, par Coménius). — Th. HOMOLLE. Pline commenté par Eugène Delacroix (rapproche une page du *Journal* de Delacroix du jugement que Lysippe, au dire de Pline, aurait formulé sur son œuvre et sur celle de ses devanciers). — ID. Note sommaire sur une inscription de Brousse (la ville offre au Macédonien Corrhagos l'éloge et une couronne d'or). — J. PAPADOPOULOS. Le palais de Philopation (à Toptchilar, à dix minutes de la porte d'Andrinople; il servit de résidence à Louis VII en 1147, lors de son séjour à Constantinople). — J. FORMIGÉ. Notes sur des restes romains de

Digitized by Google

cintrages en bois, découverts à Vienne, Isère. — LACAU. Rapport sur les travaux exécutés pendant l'hiver 1920-1921 par le service des antiquités du gouvernement égyptien. = Novembre-décembre. L. POINSSOT. Un domaine impérial voisin de Thibursicu Bure (sans doute une dépendance des grands *saltus* du voisinage). — ID. C. Julius Asper, proconsul d'Afrique (au début du IIIe siècle). — H. ARSANDAUX et P. RIVET. Étude sur l'archéologie mexicaine (les Mexicains connaissaient le bronze avant l'arrivée des Espagnols). — Lieutenant-colonel ALLOTTE DE LA FUŸE. L'alphabet araméen-sogdien.

19. — Académie des sciences morales et politiques. Compte-rendu des séances et travaux. 1921, novembre-décembre. — Arthur CHUQUET. Le théâtre français à Moscou en 1812 (après l'incendie de la ville, la troupe joua comme elle put du 25 septembre au 18 octobre). — G. LACOUR-GAYET. Un héros des guerres napoléoniennes : le prince Joseph Poniatowski, maréchal d'Empire (d'après le livre de Simon Askenazy). — Ernest SEILLIÈRE. La religion de Plutarque (d'après le travail de M. Bernard Latzarus). — A. RAFFALOVICH. Quelques considérations sur l'inflation. — André PAVIE. La participation aux bénéfices. — Émile HORN. Une descendante de Renaud de Châtillon (il s'agit de sa fille Anne qui épousa le duc Béla, devint, en 1173, reine de Hongrie et mourut en 1184, et aussi de sainte Élisabeth de Thuringe, petite-fille de Béla et d'Anne). = 1922, janvier-février. Séance publique solennelle tenue le 17 décembre 1921. Discours de M. IMBART DE LA TOUR, président; LYON-CAEN. Notice sur la vie et les travaux de M. Théodore Roosevelt.

AUTRICHE.

20. — Historische Blätter. 1921, 2 Heft. — Georg VON BELOW. Études sur l'histoire de la science historique en Allemagne; II (influence de la sociologie et du marxisme sur cette science; Böckh, Tröltsch, Sombart, Beloch). — Joseph Karl MAYR. Le testament politique de Charles-Quint (le fonds de ce testament est authentique; il a sans doute été rédigé entre juillet 1552 et juillet 1553; mais l'acte a été ensuite amplifié dans les diverses versions italiennes qui nous l'ont fait connaître). — Eduard VON WERTHEIMER. Détails nouveaux sur la politique orientale du comte Andrassy, 1876-1877 (d'après les documents tirés des archives d'État de Vienne, jadis inaccessibles à l'auteur; à suivre). — Berthold MOLDEN. Le destin des Allemands et la guerre mondiale (discussion sur les responsabilités de la guerre et sur la mobilisation russe). — Heinrich GLÜCK. Arts et artistes dans les cours du XVIe au XVIIIe siècle. Influence des Osmanlis sur l'art européen (les « turqueries », l'art des jardins, bijoux et costumes, etc.). — Viktor BIBL. La question de don Carlos, d'après les récentes recherches (l'auteur avait jadis soutenu que don Carlos était bien sain d'esprit : toujours on a fait passer pour fous les héritiers des trônes

Digitized by Google

suspects aux pères, ainsi le roi-sergent a traité le futur Frédéric II; répond ici aux objections de Félix Rachfahl). = C.-rendus : *Josef Redlich*. Oesterreichische Staats- und Reichsproblem (recherche les causes de la débâcle de l'Autriche). — Publications sur l'histoire de l'art par l'Institut prussien de Rome (on signale particulièrement les volumes d'*Eduard Sthamer*, Die Verwaltung der Kastelle im Königreiche Siziliens unter Friedrich II und Karl von Anjou). — Dr *Alfred Wretschke*. Die Frage der Landstandschaft der Universität Innsbruck (l'Université n'eut ses représentants au landtag du Tyrol qu'en 1861).

BELGIQUE.

21. — Analecta Bollandiana. T. XL, fasc. 1-2 (1922). — H. DELEHAYE. Les martyrs d'Égypte; 1er article (ch. I : les Persécutions et le culte des martyrs en Égypte; ch. II : les Listes des martyrs : 1° le Martyrologe hiéronymien; 2° les Synaxaires grecs; 3° le Synaxaire copte; ch. III : les Passions : 1° Textes grecs et latins; 2° les Passions coptes, « misérable littérature » dont « le caractère artificiel saute immédiatement aux yeux »; elles furent pour la plupart fabriquées à Alexandrie d'après des sources grecques). — Louis VERVAECK. La découverte du tombeau de saint Albert de Louvain (ce tombeau fut mis au jour le 26 septembre 1919 au cours des travaux entrepris dans la cathédrale de Reims; les ossements qu'il contenait furent reconnus pour être ceux de saint Albert, évêque de Louvain, massacré en 1192. Cependant, on avait exhumé de la même cathédrale en 1612 d'autres ossements attribués aussitôt au même personnage; en réalité, ils étaient les restes d'Odalric, 37e archevêque de Reims, mort en 971. Tout contribue à prouver que la trouvaille de 1919 concerne bien saint Albert). — Georges SCHURHAMMER. Les reliques de saint François Xavier et leur histoire (suit la trace des moindres parcelles du corps qui se trouvèrent de bonne heure disséminées dans le monde entier). =Bulletin des publications hagiographiques : *Paul Masson*. Éléments d'une bibliographie française de la Syrie (compilation très utile; mais pourquoi n'y faire figurer que des livres français? Pourquoi, d'autre part, laisser pénétrer des ouvrages qui n'ont de français que le nom sous la rubrique de « travaux d'étrangers publiés chez des éditeurs français ou dans des revues françaises »?). — Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth, t. VII, 1914-1921. — *E. Leigh-Bennet*. Handbook of the early christian fathers (œuvre de vulgarisation scientifique). — *F. Mourret*. Histoire générale de l'Église; nouv. édit., 4 vol. (qui s'arrêtent à la fin du moyen âge; l'ouvrage entier contiendra neuf volumes. Compilation consciencieuse à l'usage d'un public peu difficile en matière d'érudition). — *Id*. Le concile du Vatican d'après des documents inédits (documents fort intéressants tirés en partie du journal de M. Icard, alors directeur du séminaire de Saint-Sulpice, théologien au concile de Mgr Bernadou, archevêque de Sens). — *P. Pourrat*. La spiritualité chrétienne.

Digitized by Google

II : le Moyen âge (bon guide permettant de suivre les grands courants de la vie ascétique et de la spiritualité spéculative). — *Pio Franchi de' Cavalieri.* Note agiografiche; fasc. 6 (important). — *Max, Herzog zu Sachsen.* Das christliche Hellas (leçons professées par le prince de Saxe à l'Université suisse de Fribourg en 1910 et publiées telles quelles, lourdement et sans revision suffisante; mais livre rempli d'utiles renseignements). — *M. Chossat.* La guerre et la paix d'après le droit naturel chrétien (expose les théories de François de Victoria et de Suarès). — *L. Bréhier* et *P. Batiffol.* Les survivances du culte impérial romain, à propos des rites shintoïstes (on montre fort bien que les manifestations du culte impérial à Rome et à Byzance étaient de pure forme et que les soldats chrétiens pouvaient servir dans les armées romaines sans apparence d'apostasie). — *Carl Schmidt* et *Hermann Grapow.* Der Benanbrief; eine moderne Leben-Jesu Fælschung (un certain Ernst Edler von der Planitz a publié en 1910 une lettre écrite par un médecin égyptien, appelé Benan, où il raconte ses souvenirs sur Jésus, qu'il avait vu étant enfant; c'est un faux si grossier qu'il ne valait guère la peine de le réfuter). — Gregorii Nysseni opera. I : Contra Eunomium; edid. *Vernerus Jæger* (bonne édition). — *Herbert T. Weiskotten.* Sancti Augustini vita scripta a Possidio episcopo (insuffisant). — *A. H. Salonius.* Vitæ patrum (étude sur la langue et le vocabulaire de cette compilation; les conjectures de l'auteur sont trop souvent erronées). — *A. K. Porter.* Lombard architecture (cette histoire de l'architecture lombarde sera désormais classique). — *R. A. Stewart Macalister.* The latin and irish lives of Ciaran (excellent). — *Manus O'Donnell.* Betha Colaim Chille (bonne édition d'une vie de saint Columba d'Iona, rédigée au XVI^e siècle par un Irlandais qui était uni par le sang à la famille du saint, et qui a su conserver quelque chose de la simplicité naïve de ses sources). — Dom *Michael Barret.* A calendar of scottish saints; 2^e édit. (utile). — *S. Baring-Gould* et *J. Fisher.* The lives of the British saints; vol. IV (en appendice plusieurs textes inédits, gallois et latins). — *A. G. Little.* A guide to franciscan studies (excellent). — Obras de Santa Teresa de Jesus, édit. par le *P. Silverio de Santa Teresa* (voici enfin une édition fidèle des œuvres de la sainte, d'après les manuscrits originaux). — Mgr *Gauthey.* Vie et œuvres de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque (3^e édit., où est mis à profit tout ce que contiennent les archives du monastère de la Visitation; l'autobiographie de la sainte a été rééditée à part à l'occasion de la canonisation de sainte Marguerite-Marie). — *A. Hamon.* Sainte Marguerite-Marie; sa vie intime (excellent).

DANEMARK.

22. — Aarbœger for nordisk Oldkyndighed. 1918. — C. A. JENSEN. De quelques églises dans l'île de Sélande qui ont des carac-

Digitized by Google

tères de forteresses. — Fr. BECKETT. L'église de Venge en Jutland (bâtie au commencement du XII[e] siècle, elle a subi des influences anglo-saxonnes et anglo-normandes). — Magnus OLSEN. Les noms de lieux norvégiens dans la saga de Gisle Surssœn. — Finnur JONSSON. Le fragment de l'histoire de « Saxo Grammaticus » trouvé à Angers (l'auteur y voit le manuscrit original de Saxo; la grande distance entre les lignes montre que Saxo comptait dicter des corrections et des suppléments; les variantes que l'on y trouve sont écrites de la même main que le texte primitif). — J. W. S. JOHNSSON. Le mal français en Danemark avant 1550 (on trouve la syphilis mentionnée vers 1480-1500; la plus ancienne prescription connue pour son traitement date d'environ 1510). — H. LARSEN. Études sur la distribution de la terre dans les anciens villages de Danemark. — A. HELGESSON. Le tympan de la cathédrale de Slesvig (interprétation, à l'aide de passages de l'Évangile, d'une inscription très discutée). = 1919. Kr. NYROP. L'étymologie du mot français matelot et d'autres termes de marine (matelot, matenot, compagnon de repas, est d'origine néerlandaise). — Sofus LARSEN. Le Danemark et le Portugal au XV[e] siècle (recherches sur une expédition danoise entreprise en 1472 pour découvrir des terres nouvelles; elle a été dirigée par Pining et Pothorst, avec le pilote Scolvus; les Portugais Corte-Real et Homem semblent y avoir pris part; elle a abordé sur les côtes de Terre-Neuve). = 1920. E. RATHSACH. Quelques notes additionnelles d'une main du XIV[e] siècle sur le manuscrit d'Angers de Saxo (leur conformité avec la chronique dite jutlandaise). — Bjœrn OLSEN. La disposition primitive de Landnama. — ID. Landnama et la saga d'Éric le Rouge. — BLINKENBERG. Un anneau à cacheter de la plus ancienne époque mycénienne. = 1921. Finnur JONSSON. La poésie héroïque du « Codex regius ». — A. W. BROEGGER. Le Farmanshaug près de Tunsberg en Norvège (selon le Heimskringla, ce monument majestueux serait le tombeau du roi Bjœrn le Voyageur; en réalité, c'est un cénotaphe érigé, semble-t-il, à la mémoire d'un roi décédé dans un pays lointain). — M. Cl. GERTZ. Les inscriptions sur une tablette de plomb trouvée dans le tombeau du roi Valdemar I[er] (l'inscription de la face date de l'enterrement, mais celle du revers, plus pompeuse, est du XIII[e] siècle; elle a été inspirée par l'histoire de Svend Aagesœn).

23. — Historisk Tidsskrift. 9[e] série, t. I, 1918. — E. ARUP. Rapports du ministre J.-H.-E. Bernstorff et du comte U.-A. Holstein. — Aage FRIIS. Bernstorff et Moltke pendant la crise politique en 1762. — J. STEENSTRUP. Les plus anciennes chansons populaires danoises, origine et débuts (la chanson française accompagnée de danse a donné aux Danois l'idée de cette poésie; les refrains, si caractéristiques pour les chansons danoises, ne se trouvent que très rarement dans les chansons de l'Angleterre et de l'Écosse; dans ces pays les ballades n'ont jamais été accompagnées de danse). — A. OLSEN. Le commerce de bœufs avec les Allemands et les Hollandais en 1637-1650. — J. KNUDSEN. L'influence hollandaise sur certains noms de

Digitized by Google

lieux (tels que Skagerak, Kattegat, etc.). = T. II, 1921. Chr. THORSEN. Godschalk Remlingrode et sa police d'assurance de 1531 (ce marchand de Reval se fait armateur d'un navire de course pour gagner la somme fixée dans sa police que les assureurs de Bruges et d'Anvers refusent de lui payer). — Svend AAKJÆR. Études cadastrales sur le nombre et la condition des paysans en franc-alleu en Jutland à diverses époques. — E. ARUP. Bernstorff et Moltke (réponse à la critique de A. Friis). — A. KOECHER. Le diplôme du roi Canut de 1085 (recherches sur les plus anciennes lettres royales; leur forme, d'abord anglo-saxonne, change bientôt : nous en trouvons qui sont calquées sur un modèle allemand fourni surtout par la chancellerie épiscopale de Cologne). — Hans JENSEN. La circulaire de 1845 qui défend aux paysans de discuter leur condition dans des réunions publiques.

GRANDE-BRETAGNE.

24. — Bulletin of the John Rylands library, Manchester. Vol. VI, n° 3, juillet 1921. — Dante Alighieri. Pour le sixième centenaire de sa mort, 1321-1921 (son importance et son influence s'accrurent de siècle en siècle). — T. F. TOUT. De la place qu'il convient d'accorder dans l'histoire à saint Thomas de Canterbury (pour célébrer le septième centenaire de sa translation, 7 juillet 1220. Son caractère et ses idées; ce qu'il faut entendre par les « libertés de l'Église » pour lesquelles il mourut; influence considérable exercée par son martyre). — C. E. VAUGHAN. Giambattista Vico (apprécié comme le principal promoteur de la philosophie de l'histoire et de la grande révolution littéraire qui, après sa mort, a renouvelé la poésie en Europe). — J. Rendel HARRIS. Marcion et son traité sur les contradictions entre l'Ancien et le Nouveau Testament (cherche à découvrir la véritable pensée de Marcion dans les ouvrages dont il s'est inspiré). — F. M. POWICKE. Ailred de Rievaulx et son biographe Walter Daniel (voir plus haut, p. 70). — D. P. BUCKLE. Les quarante martyrs de Sébaste (récit de ce martyre d'après un manuscrit copte dont on reproduit quatre pages en fac-similé). — France ROSE-TROUP. Le missel de Henri de Chichester (ce manuscrit, qui appartient aujourd'hui à la bibliothèque John Ryland, provient de la cathédrale d'Exeter). — J. Rendel HARRIS. Un manuscrit perdu d'Adam Clarke (retrouvé à Cambridge dans une collection de manuscrits syriaques; ce manuscrit provient des frères de Saint-Thomas et a été composé au XVIII[e] siècle dans l'Inde méridionale). = N° 4, janvier 1922. R. S. CONWAY. La philosophie de Virgile. — E. G. GARDNER. Éléments d'autobiographie dans la Divine Comédie (comme Boèce, Dante a voulu se défendre contre l'infamie perpétuelle de son exil en montrant qu'il était injuste; comme saint Augustin, il a voulu montrer que sa vie pouvait servir d'exemple et d'instruction. Dans l'histoire de sa vie extérieure, son poème est une apologie; dans celle de sa vie intérieure, il est une confession). — T. F. TOUT. L'étude des chroniques du moyen âge (leur caractère,

Digitized by Google

leur importance comme source d'information; nécessité de joindre l'étude minutieuse des chroniques aux documents d'archives. A eux seuls, ces documents ne permettraient pas d'écrire une histoire). — J. Rendel HARRIS. Le stoïcisme dans le prologue de l'évangile de saint Jean. — F. M. POWICKE. Ailred de Rievaulx et son biographe Walter Daniel; suite et fin. — A. MINGANA. Notes brèves sur quelques mss. arabes et persans conservés à la bibliothèque de John Ryland. — La renaissance de la bibliothèque de l'Université de Louvain (récit détaillé des fêtes célébrées le 28 juillet 1921. Sur les ruines calcinées de l'ancienne bibliothèque, on lit l'inscription : « Ici finit la culture allemande »).

25. — The Times. Literary Supplement. 1922, 1er juin. — Colonel *Bauer*. Der grosse Krieg in Feld und Heimat (remarques fort intéressantes sur le haut personnel militaire par un ami intime et constant collaborateur de Ludendorff). — *Ronald Mac Neill*. Ulster's stand for union (histoire de la grande lutte contre le « Home rule » par un homme qui en a suivi de près toutes les phases et qui les raconte avec un remarquable accent de sincérité). — *Surendranath Dasgupta*. A history of indian philosophy; t. I (remarquable). — *George P. Insh*. Scottish colonial schemes, 1620-1686 (en partie nouveau). — *Foster Watson*. Luis Vives, el Grand Valenciano (très bon résumé de la vie de Vives en Angleterre, de 1523 au premier divorce de Henri VIII; bon chapitre de l'histoire de l'éducation). — *F. L. Attenborough*. The laws of the earliest english kings (excellente édition avec un commentaire savant et en partie original). — Sir *Ernest A. W. Budge*. The queen of Sheba and her only son Menyelek (bonne traduction d'une histoire légendaire de l'Abyssinie intitulée : « Kebra Nagast »; la légende ici contient beaucoup d'histoire, puisqu'elle nous fait connaître les prétentions des rois et du clergé éthiopiens). — *Longworth Chambrun*. Giovanni Florio. Un apôtre de la Renaissance en Angleterre à l'époque de Shakespeare (l'auteur s'efforce de montrer l'influence exercée par Florio sur Shakespeare; c'est de lui que Shakespeare apprit l'italien et le français). = 8 juin. *A. W. Ward* et *G. P. Gooch*. The Cambridge history of british foreign policy, I, 1783-1815 (excellent exposé des faits, sans tentative sérieuse pour les faire comprendre). — *Seeley*. The growth of British policy (brillante étude sur les principes qui ont inspiré la diplomatie anglaise jusqu'en 1783). — *S. C. Lomas*. Report on the mss. of the late Allan George Finch, of Burley-on-the-Hill, Rutland. Vol. II (ce tome II contient la correspondance de Sir Heneage Finch, comte de Nottingham, de son fils aîné Daniel, qui lui succéda dans la charge de lord chancelier en 1682, et de Sir John Finch, qui succéda à Lord Winchelsea à l'ambassade de Turquie en 1672). = 15 juin. *Ernst von Wrisberg*. Erinnerungen an die Kriegsjahre im K. Preussischen Kriegsministerium. II : Heer und Heimat (très intéressant; frictions fréquentes entre le ministère et le grand État-major). — *E. J. Rapson*. The Cambridge history of India. I : Ancient India (remarquable mise

Digitized by Google

en œuvre). — *Seaton-Schrœder.* A half-century of naval service (intéressants souvenirs d'un contre-amiral de la marine américaine). — *Henrietta C. Bartlett.* Mr. William Shakespeare. Original and early editions of his quartos and folios, his source books and those containing contemporary notices (admirable bibliographie). — *Arthur J. B. Freer.* The early Franciscans and Jesuits (parallèle entre saint François et saint Ignace et entre l'œuvre accomplie par leurs disciples; l'auteur incline plutôt vers les Franciscains). — *Dorothea Fairbridge.* Historic houses of South Africa (bon). — *Arthur Stapylton Barnes.* Bishop Barlow and anglican orders (de la consécration de l'évêque Barlow on n'a pas de preuve directe, mais les preuves indirectes sont considérables. La consécration eut lieu probablement le 18 ou le 25 juin 1536). = 22 juin. *Hans Delbrück.* Ludendorff's Selbstporträt (d'après le savant professeur de Berlin, Ludendorff s'est peint lui-même dans ses ouvrages sur la guerre, et l'on voit en lui un homme de culture ordinaire, guère plus instruit qu'un cadet médiocre, de volonté vacillante, qui se décide d'après les avis du dernier qui lui parle, un officier à plans grandioses dont il ne sait pas prévoir les répercussions lointaines. D'ailleurs il n'est même pas un vrai Prussien, puisqu'il a une juive parmi ses ancêtres. « Deux grands hommes ont édifié l'empire : Bismarck et Moltke; deux autres l'ont détruit : Tirpitz et Ludendorff »). — *Helen Clergue.* Phases of France : on the eve of the Revolution (recueil de plusieurs études sur la France du XVIII^e^ siècle : l'Entente cordiale au XVIII^e^ siècle, Choiseul, la duchesse du Maine et M^me^ Necker). — *Edw. Porritt.* The fiscal and diplomatic freedom of the British overseas dominions (l'auteur ne s'occupe guère que du Canada, sur lequel il fournit un très grand nombre de renseignements utiles; mais il se fait d'étranges idées sur la politique coloniale de l'Angleterre). — *Preserved Smith.* The age of the Reformation (important répertoire de faits et d'idées). — *R. Fawtier.* Sainte Catherine de Sienne; essai de critique des sources (très intéressant). — Chanoine *H. Hoornaert.* Ce que c'est qu'un béguinage (avec une histoire des béguinages depuis 1244 et de curieux récits sur l'invasion allemande). = 29 juin. Sir *Robert Laird Borden.* Canadian constitutional studies (trois conférences qui disent l'essentiel). — *Lothrop Stoddard.* The revolt against civilization (remarquable étude sur le conflit entre la démocratie et la science; sur la nécessité d'organiser la formation intellectuelle [eugénie] des sociétés). — *Giuseppe Toffanin.* Machiavelli e il « Tacitismo » (très pénétrante étude sur les idées politiques de Machiavel et sur les historiens qui ont subi son influence. Machiavel, qui commenta Tite-Live pour ses *Discorsi*, étudia Tacite avec une évidente prédilection; il peut être considéré comme le promoteur de la philosophie de l'histoire). — *Joice M. Nankiwell* et *Sydney Loch.* Ireland in travail (impressions notées après une enquête prolongée en Irlande vers le milieu de 1920; peu profond, mais instructif). — *R. B. Cunninghame Graham.* The conquest of New Granada; being the life of Gonzalo Jimenez de Quesada (remarquable).

Digitized by Google

— *Lonsdale Ragg.* S[t] Luke (édition, avec un bon commentaire, de l'Évangile selon saint Luc). — *Allan Marquand.* Andrea Della Robbia and his atelier (important). — *Cecil Kerr.* Cecil, marchioness of Lothian; a memoir (charmante biographie d'une grande dame, fille du deuxième comte Talbot, qui se convertit au catholicisme vers le milieu du XIX[e] siècle). — *E. F. Richards.* Mazzini's letters to an english family; t. II et III (très intéressant pour l'histoire des années 1855-1872). = 6 juillet. *Graf von Hertling.* Ein Jahr in der Reichskanzlei (souvenirs du comte de Hertling sur l'année où son père assuma la charge de chancelier de l'empire allemand; un des livres les plus intéressants qui aient paru sur la fin de la guerre). — *Peter Guilday.* The life and times of John Carroll, archbishop of Baltimore, 1735-1815 (J. Carroll, d'abord jésuite, fut, le 6 novembre 1789, élu évêque par son propre clergé; archevêque en 1808 avec quatre suffragants. Il fut le premier évêque catholique aux États-Unis; bonne biographie). — *A. S. Beveridge.* The Babur-nama in English (travail très consciencieux par une dame qui utilise avec une dévotion enthousiaste un manuscrit connu en Angleterre seulement depuis 1915). — Cardinal *Gasquet.* Monastic life in the middle ages (bon recueil d'articles déjà parus dans diverses revues).

GRÈCE.

26. — Neoshellenomnemon (publication de travaux inédits et d'éditions de Spyr. Lambros par K. Dyovouniotis. Athènes, XV, 1, 31 mars 1921). — Kourmoutzios de Constantinople. Précis des anciennes écoles les plus célèbres de l'Orient (édition de ce traité d'après le Cod. Athoüs Panteleïmon, 229. Il est dû au frère d'Antoine de Byzance, professeur à l'école patriarcale de Constantinople, mort en 1715, auteur d'une « Civilité » souvent imprimée et que Krumbacher a attribuée à tort à un écrivain du XI[e] siècle, Antoine Melissa. Ce fut à Padoue, où il se trouvait en 1711, que Kourmoutzios composa ce traité où il fait un tableau, dénué de détails précis et d'une chronologie insuffisante, des quatre grandes écoles de Césarée en Palestine, Alexandrie, Constantinople, Athènes, « τὸ κορυφαῖον πάντων ». C'est un vrai devoir d'écolier assez médiocre et qui n'apprend rien). — L'inscription byzantine de l'église du monastère des Blachernes à Arta (Lambros rectifie la lecture de l'inscription, faite autrefois par le métropolite Séraphin. Elle est en deux colonnes et on doit la lire ligne par ligne, chaque ligne de droite continuant celle de gauche; malheureusement la colonne droite est mutilée et n'offre plus que quelques lettres visibles. On peut voir cependant qu'il s'agit de l'épitaphe des deux princes Jean et Michel, fils de Michel II, despote d'Épire, et de Théodora Ducas, qualifiée ici de « basilissa », mais qui n'y est pas ensevelie, comme l'avait cru Séraphin. Ces deux princes moururent après leur père (1266) et avant leur mère. Michel II, le fondateur de l'église, paraît avoir été enseveli dans un tombeau situé à droite). — Un formulaire médical et magique

Digitized by Google

(bibliothèque de Bologne, 3632, XIVe siècle. Mélange curieux de formules médicales et magiques, abondance de mots étrangers et de signes cryptographiques, chimiques, médicaux, météorologiques, etc... Le texte est orné de nombreuses miniatures, portraits de médecins célèbres, représentations d'animaux, etc. Ce manuscrit offre un grand intérêt paléographique, linguistique et historique). — Une lettre inédite du poète Jean Vilaras datée du 10 mars 1815 (témoignage intéressant sur un essai de réforme de l'orthographe hellénique : orthographe phonétique, suppression de l'accentuation et des diphtongues). — La patrie de Rigas (considérations historiques sur Velestino, l'ancienne ville de Phères. Le nom de Velestino, d'origine slave, se trouve pour la première fois dans la lettre des croisés de 1204 à Innocent III). = Nos 2-3, 30 septembre 1921. Panégyrique de l'empereur germanique Sigismond (édit. d'après le Cod. Vatic. Palatin. gr. 226. Exhortation d'un Grec à la croisade; rappel du souvenir des guerres médiques; écrit après le concile de Constance, 1414-1418, auquel il est fait allusion). — Lettre de Constance le Sinaïte (patriarche de Constantinople, 1830-1834. Détails historiques et archéologiques sur les églises de Mesembria). — Acte synodal de Gabriel, archevêque de Justiniana Prima (Cod. Paris. gr. 3067). — Lettres de Théodore Pediasimos (Vienne, Cod. Philol. 219. Description de l'église de Serrès en Macédoine, XIVe siècle; détails intéressants sur le mobilier et l'ornementation en mosaïques). — Encyclique du patriarche de Constantinople Jérémie (1526 ou 1541. Cod. Oxon. Baroc. 216). — Jean Staurakios. Discours sur les miracles de saint Démétrius (Cod. Athoüs, Esphigmenou 134. L'auteur est contemporain de la prise de Constantinople en 1204. Il était diacre et chartophylax à Thessalonique). — Mémoires et révélations sur un premier ministère, 1916-1921 (récit apologétique du ministère de Lambros). = No 4, 31 décembre 1921. Extraits de Léon Le Diacre en traduction italienne (Cod. Paris. ital. 10495, XVIIe siècle). — Extraits du « Livre de la Chronique » (Cod. Miscell. 120; extraits de « Codinus » avec leçons intéressantes). — Évêques et métropolites (additions à l' « Oriens Christianus » de Lequien). — Cypriaca (lettres et documents divers des archives du royaume de Chypre. Vatic. Palat. 367). — Sur la naissance de l'impie Mahomet (Cod. Britann. Harl. 5624, XVe siècle. La biographie de Mahomet est empruntée à la chronique de Georges Hamartolos. Elle est suivie d'un « serment des musulmans contre les chrétiens »). — L'Achilléide (texte d'après le manuscrit de Naples). — Les tremblements de terre de Messine (discours prononcé en 1908). = XVI, no 1, 31 mars 1922. Lettre de Grégoire Palamas écrite d'Asie pendant sa captivité à son église de Thessalonique (Cod. Athoüs, Panteleimon 215. Il raconte comment le navire sur lequel il se rendait à Constantinople a été pris par des corsaires turcs devant Gallipoli, comment il a été conduit à Lampsaque, puis à Brousse où un officier du « grand émir » l'a pris en amitié, l'a invité à sa table et lui a posé des questions sur la religion chrétienne. Grâce à l'intervention d'un médecin chrétien, le

Digitized by Google

« grand émir » l'a fait transporter à Nicée. Cette lettre curieuse a été écrite vers 1354, et l'année suivante Grégoire revenait à Constantinople). — Poèmes contenus dans le Cod. Vatic. Palat. 367, XIVe siècle (leçons proposées au texte des poèmes de Makarios Kaloritès et de Constantin Anagnostès, édités par Banescu. Publication de cinquante pièces inédites qui se trouvent dans le même manuscrit, énigmes, épitaphes, épigrammes, dont plusieurs doivent être attribuées à Jean le Géomètre, à Christophoros de Mytilène, à Théodore Prodrome. Quelques-unes ont un intérêt historique : épitaphe de l'impératrice Eudokia Makrembolitissa, épigrammes de Jean le Géomètre à un stratège Keroularios, à un chanteur slave; longue pièce de Christophoros de Mytilène au stratège Kekaumenos Katakalon; pièces inspirées de plusieurs tableaux iconographiques). — Poème astrologique publié par Miller sous le nom de Théodore Prodrome (Not. et Ext. des manuscrits, XXIII, p. 1 et suiv.; figure dans le Vind. Phil., CXLIX, comme étant de Constantin Manassès, avec de nombreuses variantes publiées ici). — Table chronologique des rois (manuscrit 447 de Patmos, XVIe siècle. Catalogue des rois de Juda, d'Assyrie, de Macédoine, des empereurs romains, des « empereurs chrétiens »). — La poésie médiévale des Hellènes (conférence de Lambros au Parnasse, étudie successivement la poésie religieuse et la poésie érudite).

ITALIE.

27. — Rendiconti della R. Accademia nazionale dei Lincei. 5e série, t. XXX, fasc. 4-6. Sept. 1921. — Giuseppe BOTTI. La collection Drovetti et les papyrus du musée égyptien à Turin. — G. LUMBROSO. Sur quelques passages de Machiavel (indique certaines sources où a puisé Machiavel). — Antonio TARAMELLI. Proto-Sardes et Étrusques (note des rapports entre les monuments archéologiques de la Sardaigne et les civilisations mycénienne et étrusque). = Fasc. 7-10, février 1922. G. PATRONI. Le règne de Minos (la Crète au temps de Minos ne connaissait qu'un souverain; il n'y avait pas d'ennemis intérieurs et la population était pacifique; les arsenaux et les magasins militaires qu'on y a découverts prouvent seulement que le royaume avait des ennemis extérieurs et qu'il fallait organiser la défense de l'île). — Luigi CANTARELLI. La série des préfets de Constantinople. I : De la mort de Constance II à celle de Valens. — C. CONTI-ROSSINI. Monnaies de l'Arabie méridionale. — G. FURLANI. De quelques passages de la métaphysique d'Aristote chez Jacques d'Édesse. — Michelangelo GUIDI. L'homélie de Théophile d'Alexandrie (traduction du texte syriaque). — Velia DELLA SETA. L'architecture dans le « Phèdre » de Platon. = Fasc. 11-12, mai 1922. B. R. BANINI. De la critique à suivre dans l'étude des indications fournies par le sixième recensement de l'Italie. — L. PERNIER. L'œuvre des missions archéologiques de l'Italie en Orient, 1916-1920 (rapport très succinct).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

France. — M. Paul GIRARD, professeur à l'Université de Paris, membre de l'Institut, est mort subitement le 1er juillet 1922; il était né le 23 mars 1852. Ancien élève de l'École d'Athènes, helléniste distingué, il s'était livré à des recherches approfondies sur la littérature homérique. Son œuvre principale est une étude sur l'*Éducation athénienne au Ve et au IVe siècle*. L'aménité, l'indépendance et la droiture de son caractère lui avaient conquis, sans retour ni détour, la respectueuse déférence de ses élèves, l'affection confiante de ses collègues et de ses confrères.

— Nous avons appris avec regret la mort de M. Adolphe BOSSERT, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, décédé à Paris le 1er juin 1922, dans sa quatre-vingt-dixième année. M. Bossert a écrit de nombreux ouvrages sur les auteurs allemands, et son *Histoire de la littérature allemande*, qui compte beaucoup d'éditions, est devenue classique. On lui doit aussi une bonne biographie de Calvin et de charmants articles sur l'Alsace que nous avons signalés dans cette Revue.

— L'éminent historien Ernest LAVISSE est mort le 18 août 1922 à l'âge de quatre-vingts ans. Nous lui consacrerons une notice nécrologique dans notre prochaine livraison.

— M. Georges GOYAU et M. Pierre DE NOLHAC ont été élus, le 15 juin 1922, membres de l'Académie française.

— Le 131e fascicule de la Bibliothèque des Hautes-Études est consacré au *Cinquantenaire de l'École*. On y trouvera les discours prononcés dans l'après-midi du 1er décembre 1921 et les adresses envoyées de Paris, de la France et de l'étranger, et qui ont été lues au banquet qui a terminé cette émouvante journée. L'éditeur des publications de l'École, M. É. Champion, a tenu à honneur de faire imprimer cette brochure (72 p. in-8°) à ses frais.

— L'Académie des sciences morales et politiques a décerné le prix Préville à M. Georges GIRARD (*Le service militaire en France à la fin du règne de Louis XIV*) et le prix Gabriel-Monod à M. Henri SÉE (*Le régime agraire en France depuis le XVIIIe siècle*). Elle a distribué le prix Drouyn de Lhuys entre MM. Paul OURSEL (*La diplomatie française sous Louis XVI*), le vicomte DE GUICHEN (*La crise de l'Orient de 1839 à 1841 et l'Europe*) et Charles SAMARAN (*Jean de Bilheris-Lagraulas, cardinal de Saint-Denis*).

Digitized by Google

— Une nouvelle revue se publie à Paris (10, rue Scheffer, XVI[e]) depuis mars 1922. C'est *Politica*, dont le directeur est M. Frédéric Ozil et le rédacteur en chef notre collaborateur Raymond Guyot, professeur au lycée Condorcet. Le comité de rédaction comprend en outre MM. Émile Bourgeois, de l'Institut, professeur à la Sorbonne, L. Eisenmann, professeur à la Sorbonne, notre collaborateur Roger Lévy-Guenot, professeur au lycée Charlemagne, Léon Cahen, professeur au lycée Condorcet, P. Caron, archiviste aux Archives nationales, H. Carré, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Poitiers, Ph. Sagnac, professeur à l'Université de Lille, B. Nogaro, professeur à la Faculté de droit de Paris, et F. Maurette.

Le but de cette nouvelle publication est l'initiation à la vie politique. Les jeunes Français n'ont en général reçu à cet égard au lycée aucune éducation ; ils sont, en majorité, réduits à s'instruire par la lecture des journaux, au hasard de l'actualité et des polémiques de parti. *Politica* examine tous les problèmes de la vie nationale à un point de vue scientifique et complètement objectif.

Déjà en ont témoigné des études sur les *Lois Constitutionnelles de 1875* (L. Cahen), l'*Alliance franco-anglaise* (R. Guyot), la *Présidence de la République* (R. Lévy-Guenot), le *Régime des Soviets* (F. Denjean), les *Partis politiques en France* (G. Potut), la *Constitution allemande et le gouvernement du Reich* (P. Benaërts).

— *Société d'histoire du droit.* — Séance du 8 décembre 1921 : M. Lévy-Ullmann rend compte du volume de M. Will. Craddock Bolland sur les *Year Books*. Il donne des détails sur les manuscrits de ces *Year Books*, ainsi que sur les collections imprimées du XVI[e] et du XVII[e] siècle. Il présente à la Société un certain nombre de volumes de l'édition Maynar (1678-1680), gracieusement offerts à la salle de travail de droit comparé de la Faculté de droit de Paris par la bibliothèque de *Middle Temple*.

M. Génestal communique une étude sur la *Livraison du laïque hérétique au bras séculier*. La procédure a pour origine la punition de l'incorrigible par l'autorité séculière. A partir du XII[e] siècle, elle subit l'influence de la procédure de livraison du clerc dégradé pour crime, à laquelle elle emprunte son formulaire. 1° A l'époque franque, contre un laïque coupable d'un fait puni à la fois par la juridiction laïque et par la juridiction ecclésiastique, il y a lieu, en principe, à deux instances parallèles et indépendantes (Regino, *De synodal. causis*, II, 5; Burchard, XI, 57; Kœniger, *Sendgerichte*, p. 117). Cependant, il arrive, soit que le roi prescrive une peine ecclésiastique à ajouter à la séculière (cap. de 745, c. 5; de 857, c. 4; édit de Pitres, c. 9, 13, 20), soit que l'Église prescrive une peine séculière à cumuler avec la peine ecclésiastique (concile de Frioul de 796, c. 11; concile de Mayence de 852, c. 11). Mais dans tous ces cas il n'y a encore ni abandon ni livraison, pour la bonne raison qu'il s'agit de gens et de faits pour lesquels la juridiction laïque est incontestablement compétente et que la peine

Digitized by Google

séculière précède l'ecclésiastique. Dans un cas seulement l'Église agit différemment et demande qu'une peine séculière soit infligée après l'instance et la peine ecclésiastiques, et comme conséquence de celles-ci. C'est le cas d'incorrigibilité. Celui qui méprise les sentences ecclésiastiques et refuse de s'y soumettre doit être non seulement contraint, mais puni par la puissance séculière (cap. Vernense de 755, c. 9; concile de Tours de 813, c. 41; concile de Tribur, c. 2 et 3). Là est, sans doute, le précédent direct du recours au bras séculier contre le laïque hérétique, qui n'est, en effet, frappé par la justice laïque que s'il se montre incorrigible (endurci ou relaps); les premières poursuites contre hérétiques du XI^e^ siècle et du XII^e^ le montrent déjà nettement. 2° Une fois créée, cette procédure subira l'influence de la procédure analogue, depuis longtemps en usage, pour la répression des crimes graves des clercs (dégradation suivie de poursuites séculières). Il était d'autant plus facile de faire le rapprochement que la même notion d'incorrigibilité s'appliquait aux clercs comme aux laïques, et avec les mêmes conséquences.

Séance du 12 janvier 1922 : M. MARION fait une communication sur la coexistence possible, au moins dans le ressort du Parlement de Bordeaux, du paiement du droit de lods et ventes et de la faculté, néanmoins, pour le seigneur, d'exercer, ou plutôt de céder son droit de prélation. Bien que la raison et tous les jurisconsultes proclament que le fait d'avoir reçu les lods et ventes prive du droit de retrait, il est néanmoins certain que des acquéreurs, en Guyenne, après paiement régulier des lods et ventes, ont pu rester pendant trente ans exposés à être dépossédés par le fait de la cession par le seigneur à un tiers de son droit de prélation. Ce fait s'explique par la confusion faite, sous le nom de lods et ventes, de deux éléments distincts : payé avec la remise ordinaire du quart, le droit de lods et ventes laisse subsister pour le seigneur le droit de prélation: payé intégralement, au taux, ordinaire dans la Guyenne, de 8,33 °/₀, il comportait renonciation, par le seigneur, à son droit. C'est ce qu'indique en termes formels un subdélégué de Monflanquin : « Les lods et ventes sont fixés au denier 12, sous la remise ordinaire du quart, quand on ne prend point le droit de prélation; et quand on demande le droit de prélation, celui qui est chargé du recouvrement exige et perçoit les droits de lods et de ventes en entier. » Ordinairement, on ne le prenait point, et lorsque la hausse des denrées agricoles, à la fin de l'ancien régime, eut rendu les terres plus profitables et plus souhaitables, il se produisit des cas de dépossession, qui expliquent les doléances formulées à cet égard dans certains cahiers de 1789 de la région bordelaise.

M. MEYNIAL présente à la Société quelques recherches qu'il a été amené à faire sur les *États généraux de finances*. On désigne sous ce nom des tableaux détaillés qui fixent pour la France entière le total des recettes et des dépenses autorisées par le Roi pour l'année qui va s'ouvrir. Ils correspondent à nos budgets de prévision, et ont été dres-

Digitized by Google

sés, à partir de Sully, avec une assez grande régularité. Ils n'apparaissent pas chez nous avant le XVIe siècle et ils sont, durant ce siècle, très irréguliers. M. Meynial expose pourquoi ils apparaissent si tard chez nous ; quels sont ceux qui nous restent pour le XVIe siècle, et comment se peuvent expliquer les lacunes que l'on constate dans leur suite.

Séance mensuelle du 9 février 1922 : M. Olivier MARTIN fait une communication sur le *Nantissement des rentes et des hypothèques, à Paris, au début du XVe siècle*. Dans le dernier état du droit coutumier, il existe, à Paris, un régime occulte de transmission de la propriété et des droits réels qui s'oppose nettement au régime des coutumes septentrionales de *nantissement*, où la transmission s'accompagne d'une publicité effective. Ces deux régimes ont cependant une origine commune, dans le système de l'investiture seigneuriale obligatoire, qui entraînait par elle-même une certaine publicité.

Mais, tandis que les coutumes du Nord renforçaient cette publicité, dans l'intérêt des tiers, à Paris, dès la fin du XIVe siècle, la pratique tend à se passer de l'investiture seigneuriale, au moins en ce qui concerne les rentes et les hypothèques. De nombreux droits réels, et surtout des rentes, sont ainsi créés et transmis d'une manière purement occulte, en particulier sur les maisons de Paris.

Au début du XVe siècle, les malheurs de la guerre déchaînèrent à Paris une grave crise immobilière. Le roi s'efforça de remédier, par divers expédients, à la situation lamentable des propriétaires. L'ordonnance du 24 mai 1424 chercha à diminuer le poids des rentes qui grevaient les maisons en permettant aux propriétaires, notamment, de les retraire en cas d'aliénation ; et, pour faciliter l'exercice de ce retrait, l'ordonnance imposa les solennités du *nantissement* pour la constitution et la transmission des charges nouvelles, comme pour la validation des anciennes. Ces mesures paraissent avoir été inspirées par des expériences antérieures à Amiens, Béthune et Tournay, où les formalités de l'investiture seigneuriale avaient été maintenues.

L'ordonnance de 1424 annonçait, pour préciser les formes du *nantissement*, une déclaration qui ne fut jamais publiée. La faculté directe de rachat des rentes, prévue dans certains cas déjà en 1424, et étendue dans la suite, fut plus efficace que le retrait ; elle améliora la situation si promptement qu'on ne jugea plus à propos d'imposer le *nantissement* à une pratique hostile. L'expédient, envisagé en 1424, n'eut donc pas d'influence sur l'évolution ultérieure du droit parisien, qui proclama, en 1510, le caractère facultatif de l'investiture seigneuriale. Il mérite cependant d'être signalé parce qu'il permet de mieux nuancer l'histoire du droit coutumier sur un point délicat et d'apercevoir le rôle joué par la question des rentes dans le développement de la technique parisienne relative aux aliénations immobilières.

M. Paul FOURNIER analyse et commente un récit, peu connu, d'un procès soutenu à Rome, en 1143, devant le pape Innocent II, par

Digitized by Google

Hariulphe, abbé de Saint-Pierre d'Oudenbourg, monastère de la Flandre maritime. Ce récit est extrait du *Chronicon majus d'Oudenbourg*, publié par la Société d'émulation de Bruges, et reproduit au tome 174 de la *Patrologie latine*, col. 1544 et suivantes. On y trouve un tableau très vivant du fonctionnement de la justice à la cour pontificale avant l'introduction de la procédure romano-canonique, qui fut la conséquence de la renaissance des études de droit romain.

Séance mensuelle du 9 mars 1922 : M. LEFAS fait une communication sur l'*Origine des juridictions consulaires*. Les documents concernant Marseille, Nice, Montpellier et Perpignan permettent d'affirmer une parenté et même une filiation directe pour Marseille et Montpellier entre les consulats de mer, existant dans ces villes depuis le XV^e^ siècle, et les juridictions consulaires qui y ont été installées aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Ce rapprochement est confirmé par une indication relative à la ville de Bruges, ville où fonctionnait plusieurs consulats à l'usage des diverses « nations » espagnoles. Ces institutions jouaient à la fois le rôle de consulats de mer, celui de nos agences consulaires à l'étranger et celui de nos justices consulaires. On retrouve les caractéristiques de ces dernières dans des actes qui précisent le fonctionnement des consuls des marchands en Espagne. Cette institution pourrait être venue d'Espagne en France. La création de la première juridiction consulaire à Toulouse, en 1549, confirmerait cette hypothèse.

M. ESPINAS, au nom de la Commission des chartes de franchises, donne lecture d'un compte-rendu, très complet et très détaillé, de l'état actuel des travaux entrepris en vue d'établir l'inventaire des chartes de franchises et de communes, inédites ou déjà imprimées, de la France entière. La *Note circulaire*, rédigée par la Commission pour recruter des collaborateurs et organiser cette vaste enquête, a été adressée aux archivistes, érudits, professeurs, bibliothécaires, universités et sociétés savantes, de qui l'on pouvait attendre un concours utile pour opérer ce dépouillement de fonds d'archives et d'imprimés. Ce sont les premiers résultats obtenus que M. Espinas fait connaître à la Société. D'après les renseignements parvenus, ou promis dès à présent, on peut estimer que deux cinquièmes de la France, environ, sont inventoriés. Les régions qui ont le moins répondu à l'appel, notamment celles de l'Ouest, sont du reste, en général, le plus pauvres en documents de ce genre. Il y a néanmoins un effort à faire encore. Il sera fait. Au total, dès maintenant, la Commission a trouvé des collaborateurs dans presque toutes les régions. M. Espinas donne des détails sur les résultats positifs, actuellement obtenus, et qui légitiment l'espoir de mener à bonne fin l'œuvre commencée.

— La *Revue des Questions historiques*, fondée en 1866, reprend, à dater du 1^er^ juillet, sa publication suspendue pendant la guerre;

Digitized by Google

directeurs : MM. Jean GUIRAUD et Roger LAMBELIN. Prix de l'abonnement : 40 fr. pour la France et 45 fr. pour l'étranger.

Allemagne. — Le Dr Michael TANGL, professeur d'histoire médiévale et des sciences auxiliaires à l'Université de Berlin, collaborateur des *Monumenta Germaniae*, est mort le 7 septembre 1921 à l'âge de soixante ans.

Belgique. — Paul ERRERA, décédé brusquement à Bruxelles, le 12 juillet 1922, à l'âge de soixante-deux ans, était une des personnalités les plus en vue du monde universitaire belge. Professeur à l'Université de Bruxelles et membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, c'était avant tout un juriste; son *Traité de droit public belge* fait autorité. Mais Paul Errera, qui avait jadis suivi les cours de Vanderkindere et avait été le collaborateur de Duvivier, s'était également occupé de l'ancien droit belge; il laisse un ouvrage important sur l'histoire de la propriété foncière en Belgique, *les Masuirs*, ainsi qu'une autre contribution moins étendue à l'étude du même problème, *les Wareschaix*. Il portait le plus vif intérêt au V^e^ Congrès international des sciences historiques, qui doit se réunir à Bruxelles en 1923; membre du Comité organisateur, il s'occupait activement de la section d'histoire du droit. F.-L. GANSHOF.

— Le V^e^ Congrès international des sciences historiques se tiendra à Bruxelles en 1923, pendant les vacances de Pâques, du 8 au 15 avril. Le Comité organisateur est fermement convaincu que les Académies, Universités et autres corps savants tiendront à se faire représenter à Bruxelles en 1923. L'appel ne s'adresse d'ailleurs qu'aux pays qui n'ont pas porté les armes contre les Alliés pendant la dernière guerre.

Le bureau est composé comme suit, président : M. H. PIRENNE, professeur à l'Université de Gand; vice-présidents : R. P. DELEHAYE, S. J., président de la Société des Bollandistes, et M. F. CUMONT, professeur honoraire de l'Université de Gand; secrétaire général : M. G. DES MAREZ, professeur à l'Université de Bruxelles et archiviste de la ville; trésorier : M. Ch. TERLINDEN, professeur à l'Université de Louvain; secrétaire : M. François-L. GANSHOF, docteur en philosophie et lettres.

Bulgarie. — Le 14 juillet 1922 a été inauguré à Sofia l'*Institut français*, dont la création et la mise en train sont en grande partie l'œuvre de notre compatriote M. Gaston CAHEN, professeur à l'Université de Sofia, qui a d'ailleurs été secondé à la fois par le concours de nos représentants à Sofia et par la bonne grâce empressée des autorités bulgares. L'Institut occupe le premier étage d'un immeuble qui appartient au Cercle militaire et qui a bien voulu le louer au gouvernement français. La fête de l'inauguration, à laquelle présida le ministre de France, a réuni tout le corps diplomatique, le ministre bulgare de l'Instruction publique et les hauts fonctionnaires du minis-

Digitized by Google

tère, le métropolite de Bulgarie, des représentants civils, militaires et religieux, etc. La musique militaire de l'École de guerre joua la *Marseillaise*, que chanta un artiste russe. Puis, après quelques autres morceaux de musique et de chant, vinrent les discours. Prirent successivement la parole M. Georges Picot, ministre de France, le ministre bulgare de l'Instruction publique et M. Cahen. Le professeur définit l'Institut français une « École française supérieure, sorte de laboratoire scientifique et littéraire ».

L'Institut comprend une salle de conférences avec 200 à 250 places, deux salles de cours pouvant recevoir une cinquantaine d'auditeurs, une ébauche de bibliothèque comprenant déjà un millier de volumes et qu'il importe d'augmenter par un apport de livres français nombreux et bien choisis. Au lendemain de l'inauguration, l'Institut a commencé de fonctionner; il s'est ouvert le 17 juillet pour des cours de vacances aux professeurs bulgares des lycées et collèges. L'annonce de deux heures de cours journaliers (un de pratique, un de théorie) et d'une causerie chaque semaine par des personnes qualifiées a tout de suite amené une centaine d'inscriptions et cinquante présences pour la première série de trois semaines qui s'est terminée le 7 août. Succès fort encourageant, d'abord pour M. Cahen, qui s'est depuis plus d'un an dévoué à cette œuvre, ensuite pour les rapports entre la Bulgarie et la France. Il importe à l'expansion française de voir se développer la connaissance de notre langue, de notre littérature, de notre science, de notre art. L'Institut qui vient de s'ouvrir à Sofia doit devenir le centre de ce rayonnement. Ch. B.

Italie. — Le *Corriere della Sera*, du 16 juin 1922, signale l'inauguration récente, au palais de Venise, à Rome, de l' « Istituto italiano di archeologia e storia dell' arte ». Cet institut, dirigé par M. C. Ricci, occupe les locaux de l'ex-chancellerie austro-hongroise; il y hospitalise environ 80,000 volumes, dus en grande partie à la générosité du prince Patrizio Ruffo di Motta Bagnara et des héritiers de Rocca Pagliara, ainsi qu'une collection de 30,000 volumes concernant l'histoire du théâtre. L'Italie définitivement « rédimée » se devait de posséder une institution de ce type bien à elle, ce qui ne veut pas dire, bien entendu, que les travailleurs qui s'y rattacheront ne devront pas entrer en collaboration active et sympathique avec les savants des autres nations qui ont, à Rome, des écoles et des instituts scientifiques analogues. G. Bn.

— Le pape a reçu du sénateur Beltrami, de la nièce de celui-ci et de MM. Carbonelli, Sereno et Grandi un don de 130 manuscrits arabes, qui lui ont été présentés dans une des salles de la bibliothèque Vaticane par le cardinal Gasquet. Ces manuscrits sont les derniers de la collection Caprotti qui n'eussent pas été incorporés à l'Ambrosienne, en 1909, par Mgr Ratti, actuellement Pie XI. Il s'agit de manuscrits de l'Yémen, donc provenant d'une région qui n'était pas encore repré-

Digitized by Google

sentée à la bibliothèque du Vatican, qui l'est un peu à Berlin et très largement à Milan. Le premier noyau du groupe oriental de la Vaticane remonte à Clément XI, qui l'enrichit, en particulier, du célèbre Pentateuque de Samara et des documents réunis par les Assemani, qui étaient Suisses. Innocent XII y introduisit de nombreux manuscrits en provenance de la Propagande et fit rédiger un catalogue par les Assemani. Benoît XIV l'enrichit de plusieurs ouvrages chinois, et Pie XI lui avait déjà fait don du missel éthiopien reçu par lui du comte Gallarati-Scotti. La section orientale de la Vaticane comprend actuellement environ 1,260 numéros. G. Bn.

— On a souvent cru que l'écriture si curieuse qu'employait Léonard de Vinci (de droite à gauche, les lettres renversées) lui avait servi à rendre la lecture de ses manuscrits difficiles aux non-initiés. D'après une étude publiée dans la *La scena illustrata* et analysée dans le *Corriere della Sera* du 13 juin 1922, il s'agit seulement d'une écriture bien caractéristique de gaucher. G. Bn.

Norvège. — Nous sommes en mesure de donner quelques détails complémentaires sur l'origine et le but de l'association qui s'est réunie à Christiana le 5 janvier 1922 en vue d'étudier la question des responsabilités de la guerre. L'idée vient, paraît-il, d'Américains disposés à lui fournir des fonds considérables; mais c'est en Norvège qu'elle a pris corps sous l'influence de M. Drolsum, conservateur en chef de la bibliothèque universitaire de Christiana, politicien passionné qui, durant toute la guerre, a manifesté très vivement des sentiments germanophiles. L'association compte sur le concours de membres très nombreux, même dans les pays alliés; on a prononcé les noms de l'éminent helléniste anglais, Gilbert Murray, de MM. Romain Rolland et Cachin, etc. MM. Carl-Axel Reuterskiöld, professeur de droit international à l'Université d'Upsal, et Helge Almquist, professeur à l'École supérieure de Göteborg, ont pris la direction de l'affaire; ils déclarent qu'ils la poursuivront d'après les règles les plus strictes de la méthode historique et sans parti pris. Cette déclaration était nécessaire, à cause de commentaires de certains journaux suédois fort animés contre le traité de Versailles, ce qui n'est pas sans jeter quelques doutes sur l'impartialité scientifique des promoteurs de l'entreprise. Nous applaudirons d'ailleurs à toute publication de textes sincères. *Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia*, telle est la devise de la *Revue historique*. Ch. B.

Le gérant : R. Lisbonne.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

PERIODICAL
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES
DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES
MEMBRE DE L'INSTITUT

CHR. PFISTER
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MEMBRE DE L'INSTITUT

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

47e ANNÉE. — TOME CXLI.

II. — Novembre-Décembre 1922.

SOMMAIRE.

	Pages
Pierre Waltz. Les artisans et leur vie en Grèce, des temps homériques à l'époque classique. VIIe et VIe siècles. Les corps de métiers *(1er article)*	161
Paul van Dyke. Deux lettres inédites de Catherine de Médicis (21 octobre, 9 novembre 1561)	194
Pierre Bertrand. Les vrais et les faux Mémoires du cardinal de Richelieu *(suite et fin)*	198
Bulletin historique. Les résultats des études assyriennes, par le Dr G. CONTENAU	228
Comptes-rendus critiques. *(Pour le détail, voir au verso).*	246
Notes bibliographiques	259
Recueils périodiques et sociétés savantes	278
Chronique	307
Index bibliographique	326

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

PARIS, 6e

281

Renouvellement d'abonnement au 1er janvier 1923.

Cette livraison étant la dernière de l'année 1922, nous prions nos abonnés de nous adresser leur renouvellement pour l'année 1923 par l'intermédiaire de leur libraire ou d'un bureau de poste. — Tout abonné qui ne nous aura pas envoyé pour le 25 décembre prochain un avis contraire recevra par l'intermédiaire de la poste une quittance de recouvrement du montant de son abonnement pour 1923.

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS
DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

	Pages
G. M. Gathorne-Hardy. The Norse discoverers of America (**Paul Verrier**).	246
Jane Dieulafoy. Isabelle la Grande, reine de Castille, 1451-1504 (**Alfred Morel-Fatio**)	250
Lilian Winstanley. Hamlet and the Scottish Succession (**Abel Lefranc**) .	252
— Macbeth, King Lear and contemporary history (**Id.**). . .	252
Dr George Samné. La Syrie (**Henri Sée**)	254

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Marc Bloch. Le capitulaire de Villis.
G. Bourgin. Le Comité central de 1871.
Ferdinand Boyer. Lettres inédites de la princesse des Ursins.
Fr. Brœsch. La pétition du 17 juillet 1791.
Gaston Cahen. Les Mongols dans les Balkans.
Paul Cloché. Les dernières années de l'athénien Phocion, 322-318 av. J.-C.
Colonna de Cesari Rocca. Les sources de l'*Histoire de la Corse* de Filippini et de la *Cronica corsesca* de Giovanni Della Grossa.
B. Combes de Patris. Une victime de la diplomatie pontificale au XVIe siècle : Guillaume de Patris, abbé de la Grasse (1535-1580).
L.-A. Constans. La route d'Annibal du Rhône aux Alpes.
Abbé **A. Degert**. Le mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine.
A. Faure. Une expédition française en Gambie au secours des Anglais (1831).
Ch. Filiâtre. Gerberon, bénédictin janséniste du XVIIe siècle.
Émile Gabory. Les patriotes réfugiés de la Vendée.
J.-C. Gerock. Les lignes de Wissembourg sur la Lauter et la frontière septentrionale de l'Alsace.
Léon Homo. Les documents de l'Histoire Auguste et leur valeur historique.
L. Lévy-Schneider. L'autonomie administrative de l'épiscopat français à la fin de l'Ancien régime.
Georges Lizerand. Philippe le Bel et l'Empire au temps de Rodolphe de Habsbourg.
Marcel Marion. Les fugitifs alsaciens sous la Révolution.
Paul Marmottan. La grande-duchesse Élisa et Fouché.
Édouard Maugis. La journée de huit heures et les vignerons de Sens et d'Auxerre devant le Parlement, en 1384-1393.
René Puaux. Boissy d'Anglas. Lettres inédites sur la Révolution française.
A. Rebillon. Les États de Bretagne au XVIIIe siècle; organisation et fonctionnement.
Paul Robiquet. Un sauveur de Louis XVI dans la journée du 20 juin 1792 : le chevalier Jean de Canolle.
Édouard Rott. Le secret de l'Empereur (fin du XVIIe siècle).
Henri Sée. Bossuet et la doctrine de l'autorité souveraine.
Pierre Waltz. Les artisans et leur vie en Grèce, des temps héroïques à l'époque classique. I. Les corps de métiers.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE
BIMESTRIELLE

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :
A partir de 1922, les prix sont ainsi modifiés :
Un an, France et Colonies : 45 fr. — Union postale : 53 fr.
Le numéro : 9 fr.
Les années écoulées se vendent également aux nouveaux prix.

AVIS IMPORTANT.

Les demandes en duplicata de numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans les quinze jours qui suivront la réception du numéro suivant.

Digitized by Google

LES

ARTISANS ET LEUR VIE EN GRÈCE

DES TEMPS HOMÉRIQUES A L'ÉPOQUE CLASSIQUE

VII[e] ET VI[e] SIÈCLES

LES CORPS DE MÉTIERS

J'ai essayé de montrer, dans un précédent article[1], comment, à partir du VIII[e] siècle, la dissolution du régime patriarcal avait commencé à créer en Grèce un lien social d'une nature nouvelle, qui devait permettre à l'institution de l'artisanat de se dégager de l'αὐτάρκεια primitive. L'accroissement des connaissances techniques, une organisation plus précise du travail collectif, enfin le développement de la concurrence professionnelle, tels sont les signes par lesquels se manifesta d'abord cette évolution qui rendit possibles, d'une part, des progrès matériels considérables dans la fabrication des produits; d'autre part, la formation de corps de métiers de plus en plus distincts et la constitution, dans l'État, d'une classe ouvrière. C'est entre l'an 700 environ et les guerres médiques que se place la phase essentielle de cette transformation industrielle et sociale, dont l'un des effets les plus notables fut de faire de la division du travail une règle de plus en plus universelle de la vie économique.

On sait que, dans ce domaine, le VII[e] et le VI[e] siècle ont été pour la Grèce une période d'essor et de progrès rapides. C'est l'époque où le mouvement d'expansion colonisatrice s'accentue, où les ports de l'Ionie, de l'Eubée, de l'isthme de Corinthe, essai-

1. Voir *Revue historique*, t. CXVII (1914), fasc. 3, p. 5-41. Les lecteurs voudront bien excuser, sans que j'aie besoin de le justifier plus longuement, l'intervalle anormal qui sépare la publication des deux parties de cette étude.

Digitized by Google

mant dans toutes les mers connues, répandent aux extrémités de la terre la civilisation grecque et ses créations. Un système régulier d'importations et d'exportations s'établit de cité à cité ou de pays à pays : Milet envoie jusqu'en Italie ses meubles de prix et ses étoffes précieuses, Corinthe et Athènes vendent au loin leurs poteries, Chalcis ses métaux. L'existence de nouveaux débouchés rend nécessairement la production plus intense, et du développement du commerce résulte naturellement celui de l'industrie[1].

Ces émigrations, ces échanges, ces fondations de comptoirs et de routes commerciales ne peuvent se produire en effet sans que se multiplient les produits des arts mécaniques, non seulement parce que leur écoulement à l'étranger fait qu'il s'en fabrique un nombre beaucoup plus considérable, mais parce que l'extension des relations internationales développe la civilisation, et avec elle le goût du bien-être, du luxe même; or ce goût favorise nécessairement la spécialisation des travailleurs manuels, condition absolue de tout perfectionnement industriel. On pouvait en conclure à coup sûr que le rôle économique et social des artisans allait en s'accroissant dans le monde grec et que leur intervention y devenait de plus en plus nécessaire, de plus en plus constante. Mais, quelle que soit la certitude de cette induction, elle n'est fondée que sur des arguments étrangers à la vie et au mode de travail des ouvriers professionnels : constater les progrès matériels accomplis par l'industrie et la diffusion de ses produits divers, cela ne nous fait nullement connaître les conditions dans lesquelles ces produits ont été élaborés, ce qu'étaient les gens qui les fabriquaient, la place qu'ils occupaient dans la société contemporaine. Après avoir reconnu l'existence et le *processus* d'une *évolution de l'industrie en Grèce*[2], il reste à l'examiner d'un point de vue intrinsèque, à

1. Il est en effet à remarquer qu'en Grèce le développement de l'industrie a suivi celui du commerce. Ce fait, déjà noté par Guiraud, a été fortement mis en lumière par M. G. Glotz dans sa récente étude sur le *Travail dans la Grèce ancienne* (Paris, Félix Alcan, 1920). Le présent article était presque terminé quand j'ai eu connaissance du livre de M. Glotz; je n'ai donc rien cru devoir changer aux passages où je m'étais fatalement rencontré avec lui; j'ai seulement signalé en note les emprunts positifs que je lui faisais.

2. C'est le titre d'un chapitre (le III[e]) du livre de Guiraud bien des fois cité au cours du premier article, *la Main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce* : l'auteur établit par des documents précis le développement du commerce et de la production industrielle, mais ne les examine nullement dans leurs rapports avec la division du travail. De même, M. Glotz (*Travail...*,

Digitized by Google

se demander notamment quels rapports peuvent être établis entre ce mouvement et la division du travail, s'il a eu pour cause ou pour effet l'augmentation tant du nombre des métiers que des représentants de chaque profession; il reste à montrer jusqu'à quel point les artisans étaient devenus indispensables tant aux particuliers qu'à l'État, et pour cela quelles étaient les besognes qui leur étaient confiées, dans quelle proportion la concurrence des particuliers se maintenait ou reculait devant l'emploi de la main-d'œuvre professionnelle; il reste à rechercher, ne fût-ce que pour déterminer l'importance numérique de ce rouage social dans la cité, quel était le degré de division intérieure atteint par chaque ordre d'industrie, c'est-à-dire à voir jusqu'où s'étendait la spécialisation de chaque ouvrier et, par suite, l'obligation de faire appel à un personnel plus ou moins considérable. Pour résoudre cette série de problèmes assez complexes, il y a lieu d'étudier successivement le domaine où s'exerçait l'activité des artisans et leurs conditions d'existence : énumération et délimitation des corps de métiers, organisation et situation de la classe ouvrière, tel sera donc l'objet des deux chapitres dans lesquels se subdivise naturellement l'histoire de l'artisanat pendant les deux siècles qui précédèrent les guerres médiques.

I.

Énumération et classement des métiers.

Quand on aborde cette étude analytique des métiers en Grèce, la première question qui se pose est de savoir si les Grecs eux-mêmes se sont préoccupés d'en faire le dénombrement et quelle est la valeur de leurs statistiques. Nous avons vu que, pour l'époque précédente, les énumérations d'Homère et d'Hésiode étaient fort incomplètes. On peut en dire autant de la fameuse élégie εἰς ἑαυτόν, où Solon montre les hommes marchant à la conquête de la fortune : l'un la demande au trafic maritime, un second au labourage ou à la culture des arbres, un troisième aux « travaux d'Athéna ou de l'industrieux Héphaistos », d'autres enfin à la poésie, à la divination, à la médecine[1]. Si le

p. 154-173) étudie plutôt la nature des produits de l'industrie que les conditions de leur fabrication.

1. Solon, fr. 12 Hiller-Crusius, v. 43-62.

Digitized by Google

poète paraît — ce qui constitue une sérieuse innovation[1] — mettre sur le même pied les trois branches essentielles de l'activité humaine, agriculture, industrie et commerce, il ne précise pas davantage; tout au plus distingue-t-il des autres « démiurges » les représentants de ce que nous appellerions les professions libérales[2]. Remarquons, d'ailleurs, que ce bref énoncé des principaux moyens de gagner sa vie n'est pas l'objet essentiel de l'élégie, où le poète cherche surtout à montrer la nécessité de nous conformer, dans toutes nos entreprises, aux lois et à la volonté des dieux[3]; ce serait donc forcer le sens et la portée de ce document que de lui demander la solution explicite d'un problème d'économie politique.

Pour des raisons de même ordre, il ne convient pas non plus d'attacher une trop grande valeur historique à certains textes plus récents, où les principaux métiers manuels font l'objet d'énumérations plus détaillées. Quand il arrive à Platon, pour démontrer les avantages de la division du travail et de la spécialisation, de citer les professions indispensables à toute société organisée, il disserte ou construit plutôt qu'il ne décrit, et il serait hasardeux de chercher dans ses spéculations sociologiques une peinture exacte du milieu où il vivait[4]. Quand Pollux, dans son *Onomasticon*, dresse une liste complète de toutes les variétés d'artisans et de marchands, le titre même de son ouvrage indique dans quel esprit est fait ce recensement : c'est un travail philologique, où il s'agit moins de distinguer entre elles les diverses professions que de rechercher tous les termes qui peuvent servir à les nommer; l'érudit tient surtout à

1. Cf. Glotz, *Travail...*, p. 157.

2. Je ne crois pas qu'il ait l'intention d'établir une distinction bien nette entre les travaux d'Athéna et ceux d'Héphaistos : le même artisan est souvent considéré à la fois comme le « serviteur » de ces deux divinités; cf. 1er article, p. 30, n. 3.

3. Sur l'idée qui a présidé à la composition de cette pièce, cf., notamment, K. Reinhardt, *Solons Elegie* εἰς ἑαυτόν (*Rhein. Mus.*, vol. LXXI, 1916, p. 128-135).

4. Parmi ces métiers de première nécessité, Platon cite en premier lieu ceux des tisserands, des laboureurs, des cordonniers, des maçons, puis des forgerons et des charpentiers (*Rep.*, II, p. 369-370; — cf. *Lois*, VIII, p. 816-817, — *Polit.*, p. 288 et suiv., — *Sophiste*, p. 219 et suiv., — *Gorgias*, p. 448 *e*, etc.). — Ce classement a, d'ailleurs, été vivement critiqué par Aristote (*Polit.*, IV, 3, 12), non seulement comme très incomplet, mais comme fondé sur un principe erroné, la satisfaction des besoins individuels considérée comme la fin essentielle de la société.

Digitized by Google

rassembler une riche collection de mots rares, à les grouper par familles ou à établir entre des synonymes de subtiles distinctions. Il en résulte que le même ouvrier est souvent désigné de plusieurs noms différents, dont la plupart sont des vocables peu usités, et d'autre part que les métiers sont énumérés sans aucune espèce de classement rationnel. La seule indication utile que nous fournisse ce fatras, c'est la provenance des termes cités; car on peut parfois juger de l'ancienneté d'une profession d'après l'âge des écrivains qui y ont fait allusion[1].

Des inductions beaucoup plus certaines peuvent être tirées de quelques passages où les auteurs, sans avoir l'intention de dresser un catalogue méthodique des professions manuelles, citent au cours d'une discussion ou d'une démonstration, à titre d'exemples, les premiers noms qui leur viennent à l'esprit; ce sont à coup sûr ceux des métiers les plus répandus, car les ouvriers auxquels ils pensent le plus naturellement sont ceux auxquels ils ont le plus souvent affaire. C'est ainsi que nous avons vu Hésiode, pour donner un exemple de concurrence professionnelle, nommer en premier lieu le potier, dont l'industrie était, à son époque et dans son milieu, de beaucoup la plus développée[2]. De même, lorsque Xénophon veut désigner les gens qui doivent leur subsistance au travail de leurs mains, il cite tout d'abord le cordonnier, le charpentier, le forgeron[3], auxquels, dans une énumération plus étendue des occupations lucratives, il ajoutera le foulon, puis le laboureur, le négociant et, en général, tous les petits marchands ou revendeurs[4]. Chez Platon également, au cours d'une conversation plus familière ou d'un développement moins spéculatif que ceux où il expose ses théories politiques ou sociales, Socrate fait volon-

1. Cf. Pollux, *Onom.*, I, 50; II, 148, et surtout VII, 1-33. Il suffit de lire n'importe laquelle de ces listes de mots pour voir que le but de l'auteur est plutôt de grouper ensemble les composés de χείρ ou les mots terminés en -πώλης que de faire un classement systématique des métiers. Quel ordre a présidé, par exemple, à la célèbre énumération du livre VII (ch. III-XXXIII) : brocanteurs, fariniers, boulangers, bouchers, marchands de poisson, de salaisons, de vêtements, cordonniers, forgerons, orfèvres, bûcherons et charbonniers, charpentiers, peintres, journaliers, oiseleurs, pêcheurs, laboureurs, etc.?

2. *Tr.*, v. 25; cf. 1er article, p. 18.

3. *Mémor.*, I, 2, 37 : « Σκυτῆς, τέκτονες, χαλκῆς. » Cf. IV, 4, 5.

4. *Mémor.*, III, 7, 6 : « Τοὺς γναφεῖς ἢ τοὺς σκυτεῖς ἢ τοὺς τέκτονας ἢ τοὺς χαλκεῖς ἢ τοὺς γεωργοὺς ἢ τοὺς ἐμπόρους ἢ τοὺς ἐν ἀγορᾷ μεταβαλλομένους ἢ φροντίζοντας ὅ τι ἐλάττονος πριάμενοι πλείονος ἀποδῶνται... »

Digitized by Google

tiers des allusions analogues : remarque-t-il, par exemple, qu'à Athènes n'importe qui peut prendre la parole dans une assemblée du peuple, sa pensée revêt aussitôt une forme concrète : « Oui, le premier venu, qu'il soit charpentier, forgeron, ou bourrelier, ou négociant, ou armateur...[1] »; ce sont toujours les mêmes noms qui reviennent : le cordonnier, l'ouvrier en bois ou en fer, le tisserand[2], auxquels s'ajoutent parfois le foulon, le potier, ou encore le boulanger, le cuisinier et le médecin[3].

Dans le dialogue comique, enfin, un Aristophane remplace volontiers la sécheresse d'une désignation collective par un défilé pittoresque de travailleurs en action : « C'est pour toi », dit Chrémylos à Ploutos, « que l'un, toujours accroupi, exerce son métier de cordonnier, qu'un autre forge ou menuise, que l'un fond de l'or..., qu'un tel foule la laine ou la teint, tanne les peaux ou vend des oignons[4]. » — « Si Ploutos recouvre la vue », dit la Pauvreté dans la même pièce, « qui voudra forger, construire des navires, coudre, fabriquer des roues, faire des souliers, façonner des briques, blanchir le linge, tanner le cuir ou fendre le sol avec la charrue pour moissonner les présents de Dêmêter...[5]? » Ce sont toujours les mêmes professions qui sont placées au premier plan, comme dans l'énumération bien connue des gens qui se lèvent avec l'aurore : « Forgerons, potiers, tanneurs, cordonniers, baigneurs, marchands de farine, armuriers[6]. »

Inutile de multiplier ces citations. Ces quelques passages ne montrent pas seulement quelle large place l'artisan tenait dans la cité, aux Ve et IVe siècles, à côté de l'agriculteur et du négociant[7]; ils offrent surtout pour nous cet intérêt de présenter la

1. *Protag.*, p. 319 *d* : « Συμβουλεύει ... ὁμοίως μὲν τέκτων, ὁμοίως δὲ χαλκεύς, σκυτοτόμος, ἔμπορος, ναύκληρος κτλ. »

2. Σκυτεύς : *Gorgias*, p. 491 *a*, — *Banquet*, p. 221 *e*. — Σκυτοτόμος : *Protag.*, p. 319 *d*, — *Gorgias*, p. 517 *e*, — *Théét.*, p. 146 *f*. — Τέκτων : *Cratyle*, p. 388 *d*, — *Théét.*, *loc. cit.*, etc. — Χαλκεύς : *Banquet*, *loc. cit.*, — *Cratyle*, *loc. cit.*, etc. — Ὑφάντης : *Gorgias*, p. 517 *e*, — *Cratyle*, *loc. cit.*

3. *Gorgias*, p. 491 *a*, — *Théét.*, p. 147 *a*.

4. *Ploutos*, v. 162-164 et 166-167.

5. *Ibid.*, v. 510 et 513-515.

6. *Ois.*, v. 490 et suiv. :

> ... χαλκῆς, κεραμῆς, σκυλοδέψαι,
> σκυτῆς, βαλανῆς, ἀλφιταμοιβοί, τορνευτολυρασπιδοπηγοί.

(Sur ce dernier terme, cf. *infra*, p. 171.)

7. La distinction entre ces trois ordres de travailleurs est courante chez les

Digitized by Google

distinction entre les principales branches de l'industrie nationale comme un ordre de choses déjà traditionnel et par conséquent établi depuis longtemps. L'opposition du τέκτων et du χαλκεύς, de l'ouvrier en bois et de celui qui travaille les métaux, était déjà classique au VIII^e^ siècle; les exemples que nous y voyons le plus fréquemment ajoutés sont tirés d'un nouvel ordre d'industrie, celle du cuir, à laquelle on peut joindre celle de toutes les matières textiles, de la laine en particulier. Plus rarement apparaissent des allusions aux industries de la pierre ou de la terre. En revanche, nous trouvons souvent à côté des noms des artisans proprement dits ceux des détaillants, surtout des marchands de denrées alimentaires; ces petits boutiquiers ne vivaient pas, à strictement parler, du travail de leurs mains, mais leur condition sociale était, à bien des points de vue, assimilable à celle des véritables « démiurges ».

C'est, en somme, par les matières premières qu'elles emploient que les diverses branches de l'industrie se distinguent les unes des autres; et c'est en les classant suivant ce principe qu'il convient de les examiner successivement, pour établir jusqu'à quel point, avant le V^e^ siècle, chacune d'entre elles était libérée de la concurrence des particuliers et quel degré de division intérieure elle avait pu atteindre. Nous essaierons ainsi de délimiter, d'une part, le champ où s'exerçait l'activité des artisans en général et, d'autre part, le domaine particulier de chaque corps de métier.

II.

Industrie du métal.

De même qu'à l'époque primitive, le terme générique de χαλκεύς est appliqué à n'importe quel ouvrier en métaux[1]. La traduction courante de ce mot par *forgeron* est très exacte à ce point de vue, car elle ne préjuge en rien de l'objet de son acti-

mêmes auteurs, particulièrement chez Aristophane. Cf. *Paix*, v. 296 et suiv. : « Ὦ γεωργοὶ κἄμποροι καὶ τέκτονες καὶ δημιουργοί (= et autres artisans) »; — *Ploutos*, v. 903 et suiv. : « Γεωργὸς εἶ; ... Ἀλλ' ἔμπορος; ... Τέχνην τιν' ἔμαθες. »

1. Le terme de σιδηρεύς ne se rencontre pas avant le IV^e^ siècle; c'est Xénophon (*Rev.*, IV, 6, — *Agés.*, I, 26) qui, le premier, a nettement distingué cet ouvrier du χαλκοτύπος. Au contraire, χρυσοχόος appartient déjà à la langue homérique.

Digitized by Google

vité; quand Anacréon nous représente un armurier frappant une hache et la trempant dans l'eau vive, c'est ainsi qu'il le qualifie[1]. L'atelier où il travaille n'est pas sensiblement différent du χαλκεῖον hésiodique : dans la description de la forge où le Lacédémonien Lichas aurait trouvé les ossements d'Oreste (aux environs de l'an 600?), il n'est pas question d'autre matériel que de deux soufflets, d'un marteau et d'une enclume servant à battre le fer; encore ce modeste appareil suffit-il à provoquer la vive admiration du Spartiate; ce qui tendrait à prouver que les établissements de ce genre étaient encore relativement rares[2]. En tout cas, l'installation d'une forge ne comportait jamais un développement considérable; quand un χαλκεύς s'était assez enrichi pour étendre son industrie, il aimait mieux ouvrir un second atelier que d'agrandir le premier[3].

Quant aux produits qui sortent des χαλκεῖα, ils sont nécessairement très variés, non seulement parce que tout homme qui « bat le fer » est par là même un χαλκεύς, mais parce que rien n'indique que les fabricants de trépieds, de marmites et de chaudrons, d'aiguières, de couteaux, de broches ou d'autres σκεύη se soient spécialisés dans un seul de ces articles. Tous les témoignages qui nous font connaître des spécialisations de ce genre sont sensiblement postérieurs. Remarquons cependant que, dès le VI^e^ siècle[4], certains produits sont présentés comme des spécialités locales. Rien ne prouve, sans doute, que les chaudronniers d'Argos ou de Sicile et les serruriers de Sparte[5] se soient bornés à fabriquer les objets qui faisaient leur renom; mais plus un article acquiert de célébrité, plus il est demandé; c'est alors

1. Anacréon, fr. 48. — C'est aussi par un χαλκεύς que le fils de Pittacos fut tué, à Cymé, d'un coup de hache (Diog. Laert., I, 4, 76). — Cf. le titre d'une fable ésopique d'époque incertaine : χαλκεὺς καὶ κυνάριον (f. 413 Halm).

2. Hérodote, I, 68. Cf. Diodore, IX, fr. 34, — Pausanias, III, 3, 6. Les tenailles et le levier étaient aussi en usage dès une époque assez reculée; Pline (VII, 57, 4) en attribue l'invention, de même que celle du marteau et de l'enclume, à Cinyras, fils d'Agriopas de Chypre. L'indication géographique que contient cette tradition est seule à retenir.

3. Tel était le cas, d'après l'anonyme *Vie de Sophocle*, pour le père du poète, Sophillos, qui possédait en ville deux ateliers.

4. Notamment dans les allusions des lyriques (Alcée, fr. 10, 56, 65, — Anacréon, fr. 54, etc.); cf. *infra*.

5. Dont la principale spécialité était celle des clefs laconiennes à trois crans (Aristophane, *Thesm.*, v. 423, et *scol.*); sur le parti qu'ils tiraient des mines de fer, abondantes dans leur pays, cf. Glotz, *Travail...*, p. 116.

Digitized by Google

une nécessité matérielle que de se confiner dans cette besogne particulière; et la spécialisation est la conséquence inévitable de la supériorité ou de la mode qui l'a mis en vogue. Ce phénomène se manifeste surtout dans quelques branches de l'industrie métallurgique, qui exigent un travail plus soigné que la confection des ustensiles de ménage; n'importe quel « bronzier » sera capable d'arrondir la panse d'une marmite ou d'affûter un couteau de cuisine; mais pour tremper une arme de bonne qualité, ciseler une coupe précieuse ou donner la résonnance voulue à un instrument de musique, il faudra une compétence qu'un forgeron quelconque n'a pas toujours. Du jour où l'usage de l'un ou l'autre de ces objets sera suffisamment répandu, le métier d'armurier, d'orfèvre ou de luthier se dégagera de la « chalkeutique » générale. Or, en dehors même des témoignages matériels que nous fournit l'archéologie, la fréquence des allusions aux produits de ces divers arts chez les auteurs du VI^e^ siècle suffirait à démontrer l'importance qu'ils prenaient alors.

En ce qui regarde les fabricants d'instruments de musique, nous sommes néanmoins réduits à des conjectures, d'autant que les documents qui les concernent directement, nombreux à une époque plus récente[1], ne se rencontrent guère avant Aristophane[2]. Mais le développement de cette spécialité était, d'une part, le résultat nécessaire de l'importance toujours croissante de la musique dans la vie sociale et religieuse des Grecs; pour ne pas reprendre une question déjà si souvent traitée, rappelons seulement que, dans les réunions publiques ou privées, les exécutants n'étaient plus des amateurs, mais des professionnels. Sans doute, tous les poètes lyriques étaient capables de s'accompagner eux-mêmes lorsqu'ils chantaient leurs vers[3]; mais les allusions aux musiciens de métier — aux joueurs de

1. Platon, *Euthyd.*, p. 289 *bc*, — *Cratyle*, p. 390 *b*, etc., — Xénophon, *Econ.*, I, 10 et suiv., etc.

2. Le σαλπιγγοποιός est un personnage de la *Paix* (v. 1240 et suiv.); sur les τορνευτολυρα σπιδοπηγοί des *Oiseaux* (v. 491), cf. *infra*. — Une allusion personnelle à un fabricant de flûtes, l'Athénien Opis, se rencontre chez Simonide (fr. 147 Crusius = *Anth. Pal.*, XIII, 20); mais l'authenticité de cette épigramme n'est pas certaine.

3. Théognis, v. 534, 941 et suiv., 1055 et suiv. Cf. Plutarque, *Inst. Lac.*, 17 (Terpandre joueur de cithare), — Strabon, XIV, 2, 28 (Mimnerme joueur de flûte), etc.

Digitized by Google

flûte notamment — abondent chez les élégiaques, les lyriques, les logographes, les premiers comiques[1]. D'autre part, l'époque des origines du lyrisme est aussi celle de l'invention ou du perfectionnement de la plupart des instruments : le barbitos de Terpandre et sa lyre à sept cordes, la savante magadis d'Anacréon ou même les trompettes guerrières, devenues d'usage courant, étaient des objets délicats à construire; et la flûte de bronze ne pouvait, comme la syrinx primitive, être faite par le premier venu. La fabrication de ces instruments par des spécialistes n'est donc qu'une hypothèse, mais une hypothèse plus que vraisemblable.

L'armurerie avait pris, bien avant l'époque que nous étudions, un développement considérable. Elle continua, néanmoins, à perfectionner la qualité de ses produits, progrès dont la principale condition fut la localisation de cette industrie. Certaines régions, comme Lemnos et Argos, étaient renommées pour leurs armes, en général; mais le plus souvent c'était dans une seule pièce de l'armement qu'excellait une ville ou un pays : tels furent les épées de Chalcis[2], les casques et les boucliers de Carie[3]. Plus tard, cette spécialisation deviendra la règle, et des expressions comme « cuirasse d'Attique, bouclier d'Argolide, casque de Béotie, poignard de Laconie », seront presque proverbiales[4]. Faut-il en conclure que certains ouvriers au moins se confinaient dans la fabrication d'un seul article? La supposition n'est pas dénuée de vraisemblance, mais elle est malaisée à confirmer. On pourrait être tenté d'invoquer à l'appui les dénominations particulières dont les écrivains se servent fréquemment à partir du v^e^ siècle; mais rien ne prouve que le μαχαιροποιός[5] n'ait pas en même temps forgé des boucliers, ni qu'au même artisan ne puissent s'appliquer, suivant les circonstances, différentes désignations. Il faut se garder de forcer le sens et la portée des textes; il est évident que les personnages

1. Théognis, v. 533, 941, 943, — Alcman, fr. 67, 100, etc., — Charon de Lampsaque, fr. 9 Müller (= Athénée, XII, p. 520 *e*), — Épicharme, fr. 171 K. (= Diog. Laert., III, 14), etc.

2. Cf. Alcée, fr. 56, etc.

3. D'après Hérodote (I, 171), c'étaient les Cariens qui avaient imaginé de mettre des aigrettes aux casques, de graver des figures sur les boucliers et d'y adapter une anse. Sur les aigrettes de Carie, cf. également Alcée, fr. 10, etc.

4. Cf. Pollux, I, 149, — Élien, III, 24.

5. Cf. Aristophane, *Ois.*, v. 441, etc.

Digitized by Google

mis en scène par la *Paix*, fabricants de lances, d'épées, d'aigrettes, de cuirasses, de casques, ne représentent pas autant de types sociaux distincts[1], et que le métier de « tourneur de lyres et de boucliers[2] » n'est qu'une invention comique d'Aristophane. Mais s'il nous reste des doutes sur l'état de division intérieure de l'armurerie, nous pouvons du moins affirmer qu'elle tendait de plus en plus à former une profession indépendante. Les immenses progrès techniques réalisés par cet art en sont encore une preuve : n'importe quel ouvrier en fer n'eût pas été capable, comme l'ἀνὴρ χαλκεύς que cite Hérodote, de reconnaître, au son rendu par un bouclier posé à terre, l'emplacement de galeries souterraines[3].

L'orfèvrerie n'était pas non plus une invention nouvelle. Athénée a beau prétendre que l'or et l'argent étaient rares en Grèce « aux temps primitifs[4] », il suffit d'avoir vu la salle mycénienne du musée d'Athènes pour trouver son affirmation au moins hasardée. En ce qui concerne le VII^e^ et le VI^e^ siècle, les trouvailles des archéologues d'une part, les descriptions des lyriques de l'autre[5], prouvent que les progrès de cette industrie ne s'étaient pas ralentis. Ce développement est surtout attesté par les perfectionnements que les orfèvres ne cessaient d'introduire dans la technique de leur profession : c'est l'art de fondre ou de couler les métaux[6], qui remplace — notamment dans la statuaire — l'antique procédé qui consistait à ajuster ensemble

1. *Paix*, v. 417, 544 et suiv., et surtout 1209 et suiv. : le λοφοποιός, le θωρακοπώλης, le κρανοποιός, le δορυξός et autres ὅπλων κάπηλοι sont distingués les uns des autres pour prolonger le défilé burlesque des « profiteurs de guerre ».

2. Τορνευτολυρασπιδοπηγοί (*Ois.*, v. 491).

3. Hérodote, IV, 200, 3; le siège de Barcé par les Perses, auquel se réfère cet incident, eut lieu vers l'an 510.

4. « Τὸ πάλαιον » (l. VI, p. 231 *b*).

5. Cf. Alcman, fr. 4, v. 2, — fr. 15, — fr. 18, v. 3; — Sappho, fr. 5 et 30; — Anacréon, fr. 19, v. 2 et 10, etc.

6. La fonte du bronze passait pour une invention de Rhœcos et de Théodore de Samos (cf. Pausanias, IX, 41, 1; — X, 38, 5; — VIII, 14, 8); mais nous possédons des statuettes coulées en bronze qui datent du VII^e^ siècle (cf. Perrot, t. VIII, p. 168 et suiv.); l'originalité des deux artistes samiens doit donc se borner à avoir mis en vogue la *fonte creuse*, qu'ils avaient importée d'Égypte, mais non inventée. — L'art de fondre le cuivre était attribué par la tradition à Scythès de Lydie (Pline, VII, 57, 6, — citant Aristote). — Théognis (v. 449 et suiv.) fait allusion à la fonte de l'or dans un creuset; et c'est par ce procédé que Périandre avait fait faire une statue avec les bijoux des Corinthiennes (Diog. Laert., I, 7, 96).

Digitized by Google

les diverses parties, façonnées séparément, d'un même ouvrage[1]; c'est le damasquinage, dont l'invention est à peu près contemporaine de la précédente[2]; c'est l'épreuve des métaux par la pierre de touche, qui devient d'un emploi courant à mesure que se répand l'usage de la monnaie[3].

Mais le fait capital, au point de vue qui nous intéresse, c'est l'extraordinaire développement que prenaient alors, dans la vie civile et religieuse, l'orfèvrerie et la toreutique purement industrielles. A Olympie, « des fondeurs forains... venaient travailler pendant les fêtes à la porte des temples[4] »; Samos se faisait une spécialité de petits bronzes servant d'ex-voto ou d'amulettes[5]; tous les pays doriens usaient comme motifs décoratifs d'appliques en métal, d'abord extrêmement primitives, puis de plus en plus artistiques[6]. Or la vogue de ces articles avait comme conséquence nécessaire à la fois l'augmentation du nombre des ouvriers qui les fabriquaient et leur spécialisation.

De division intérieure, il n'est pas question ici. Théodore, Rhœcos, sont à la fois des fondeurs de statues et des ciseleurs de bijoux, et c'était encore Théodore qui avait gravé le cachet d'émeraude du fameux anneau de Polycrate[7]. Toutefois, en ce qui concerne ces cachets en pierres fines[8], leur usage se répan-

1. C'est ainsi que procédait, par exemple, Cléarchos de Rhégion, quand il fit la statue de Zeus Hypatos à Sparte (Pausanias, III, 17, 6); Diodore (I, 98, 5 et suiv.), citant l'exemple d'une statue d'Apollon faite ainsi par Théodore et Téléclès, fils de Rhœcos, dit que le procédé était d'origine égyptienne.

2. Σιδήρου κόλλησις. Cette invention était attribuée à Glaucos de Chios, auteur du cratère ciselé qu'Alyatte envoya à Delphes (cf. Hérodote, I, 25, — Hésychios, *s. v.* Γλαύκου τέχνη, etc.); cet artiste vivait donc au début du VI^e^ siècle, et non vers 690, comme le veut Eusébios. On a cru longtemps que l'invention dont il s'agit était celle de la soudure du fer; mais cette interprétation est aujourd'hui abandonnée. Cf. Pauly-Wissowa, s. v. *Glaucos*, 37.

3. Allusions fréquentes chez Théognis (v. 119, 417, 449-452, 499 et suiv.), etc. Les détails de l'opération ont été décrits par Pline (XXXIII, 19 et 43); le frottement de la pierre du Tmolos permettait même de déterminer les proportions d'un alliage.

4. Glotz, *Travail...*, p. 158. L'auteur voit une preuve de ce fait dans la présence, parmi les statuettes de bronze trouvées à l'Altis d'Olympie, de pièces manquées et inachevées.

5. Perrot, t. VIII, p. 89 et suiv. — Un grand nombre d'ex-voto en bronze, remontant au VI^e^ siècle, proviennent des fouilles de Dodone.

6. Perrot, p. 420 et suiv. — Nous ne savons de quand date la vogue des candélabres tyrrhéniens, dont parlait déjà Phérécrate (Athénée, XV, p. 700 *e*).

7. Hérodote, III, 41, — Pausanias, VIII, 14, 8. — Cf. Glotz, *Travail...*, p. 157.

8. Certaines pierres opaques et tendres, plus faciles à travailler, mais moins

Digitized by Google

dit tellement à partir du VII[e] siècle[1] qu'il donna naissance à un métier indépendant, celui de « graveur de bagues », δακτυλιογλύφος; telle était, par exemple, la profession de Mnésarchos, le père de Pythagore, aristocrate ruiné, qui ne dédaigna pas ce moyen de refaire sa fortune[2]. La δακτυλιογλυφία prit même, dans certaines cités, assez d'importance pour que les obligations professionnelles en fussent définies par les lois[3]. La vogue des cachets remettait en honneur un bijou cher à la civilisation mycénienne que ne connaissait plus Homère[4]. Mais ce n'était pas sur la bague elle-même que s'exerçait l'art du ciseleur : nous n'en possédons pas un spécimen où le cachet soit gravé dans le métal même du chaton[5]. Il semble donc qu'un anneau comme celui de Polycrate ait dû être l'œuvre de deux auteurs différents et même de deux industries nettement distinctes, celle de l'orfèvre et celle du graveur; or nous avons vu[6] que la fréquence de cette collaboration dans la fabrication d'un seul objet est un des indices les plus caractéristiques du degré atteint, à un moment déterminé, par la division du travail.

Nous ne pouvons clore cette revue rapide des diverses

résistantes, étaient aussi employées pour les articles courants (Perrot, t. IX, p. 21).

1. On connait le précepte de Pythagore (Porphyre, *Vit. Pythag.*, 42) : « Θεῶν εἰκόνας ἐν δακτυλίοις μὴ φορεῖν », et la loi de Solon (Diog. Laert., I, 2, 57) : « Δακτυλιογλύφῳ μὴ ἐξεῖναι σφραγῖδα φυλάττειν τοῦ πραθέντος δακτυλίου. » Dans les deux cas, il ne peut être question que d'abus courants à réprimer.

2. D'après Pausanias (II, 13, 2), Mnésarchos était fils d'Euphron, fils d'Hippasos, qui s'était exilé de Phlionte à Samos avec ses partisans, pour ne pas subir le joug des Héraclides; suivant d'autres, ce Mnésarchos ou Marmacos était fils d'Hippasos. Sur son état de δακτυλιογλύφος, cf. Diog. Laert, VIII, 1, 1, — Apulée, *Florida*, II, 15, 3, — Jamblique, *Vit. Pythag.*, II, 5, — Porphyre, *Vit. Pythag.*, I.

3. Cf. Solon, cité par Diog. Laert., I, 2, 57. — A Phocée également, cette branche de l'orfèvrerie était particulièrement florissante (cf. Pauly-Wissowa, *s. v. Ringe*, t. I A[1], p. 813).

4. La remarque est de Pline l'Ancien (XXXIII, 4, 5-6), qui note qu'au contraire Homère connait les agrafes, les boucles d'oreilles et divers ornements d'or pour les cheveux. Il est certain que les âges homérique et hésiodique ont constitué à cet égard une période de décadence, d'où l'art de la δακτυλιογλυφία, très florissant à l'époque mycénienne, avait presque disparu; tandis que le VII[e] et le VI[e] siècle sont caractérisés par une renaissance de la glyptique et de la toreutique (voir les textes et documents cités par Pauly-Wissowa, *s. v. Ringe*, §§ I-III). Ajoutons que le mot δακτύλιος, étranger à la langue homérique, est couramment employé au VI[e] siècle (cf. Sappho, fr. 30, — Solon, *loc. cit.*, etc.).

5. Perrot, t. IX, p. 37.

6. 1[er] article, p. 21, 25, 40.

Digitized by Google

branches de l'industrie du métal sans dire un mot des ouvriers qui extrayaient le minerai de la terre. A l'époque homérique, c'étaient des navigateurs étrangers qui importaient en Grèce des lingots de tous les métaux : cuivre, étain, plomb, fer, argent et or. Mais, vers le VII^e^ siècle, la Grèce commence à exploiter régulièrement ses propres mines[1] : l'Eubée produit le cuivre qui fera la fortune de Chalcis, la « ville du bronze » ; le fer se trouve en abondance en Laconie, en Béotie, dans plusieurs îles de la mer Égée. Dès l'époque de Polycrate, les mines de Siphnos étaient en plein rendement[2] ; quant à celles du Laurion, dont le principal filon ne fut découvert qu'en 483, elles étaient en activité bien auparavant, et Pisistrate avait fortement contribué à leur développement[3].

Les ouvriers qui travaillaient à l'extraction étaient évidemment spécialisés dans cette tâche. Sans doute, les Grecs confondaient sous le nom de μεταλλῆς tous ceux qui contribuaient à la préparation de la matière que devait travailler le χαλκεύς et « qui sont à l'orfèvre ce que le bûcheron est au charpentier[4] » ; ce terme désignait donc aussi bien les fondeurs que les mineurs ; mais il serait risqué d'en conclure que c'étaient les mêmes hommes qui fouillaient le sol et traitaient le minerai. Le travail des mines est une besogne non seulement très absorbante, mais qui exige un entraînement tout particulier ; et il y avait un intérêt trop manifeste à ce qu'un manœuvre qui y avait acquis quelque expérience s'y consacrât tout entier. Néanmoins, les mineurs n'ont jamais été des « démiurges ». Le propriétaire d'une petite concession travaillait parfois de ses mains à l'exploitation ; mais, quand il avait besoin d'auxiliaires, il achetait ou louait des esclaves ; jamais il n'avait recours aux services d'un homme libre salarié[5]. Même en Attique, où la vie dans les mines était beaucoup moins pénible qu'en Égypte, en Espagne ou en Sicile, c'était uniquement à la main-d'œuvre servile qu'était assignée l'extraction du minerai[6].

1. L'extraction du minerai avait sans doute été pratiquée, dans la Grèce propre comme en Asie Mineure, dès une époque bien plus reculée ; mais cette industrie n'atteignit son plein développement qu'avec la création et la diffusion de la monnaie. Cf. Ardaillon, *les Mines du Laurion dans l'antiquité*, p. 126 et suiv. (citant, notamment, Xénophon, *Rev.*, IV, 2 et suiv.).
2. Cf. Hérodote, III, 57.
3. Ardaillon, *loc. cit.*, — Glotz, p. 155 et 183.
4. Platon, *Polit.*, p. 288 *de*.
5. Ardaillon, p. 90 et suiv.
6. Diodore, III, 11-12, et V, 28. — Cf. Ardaillon, p. 95, — Glotz, p. 335.

Digitized by Google

III.

Industrie du bois.

Si l'industrie du métal avait été de bonne heure l'apanage exclusif des gens de métier, c'est qu'ici la matière première était à la fois difficile à se procurer et malaisée à manipuler. A ce double point de vue, les conditions étaient, pour l'industrie du bois, diamétralement opposées. Aussi, à l'époque précédente, avons-nous vu dans ce domaine la concurrence du travail familial rester particulièrement tenace; sauf pour la construction des vaisseaux, Hésiode enseignait précisément aux paysans à se passer du τέκτων, et l'on peut dire qu'au VIII^e^ siècle on n'avait qu'exceptionnellement recours à un professionnel pour les besognes courantes de menuiserie. Cet état de choses — dont la société moderne offrirait encore de fréquents exemples — ne pouvait se modifier brusquement. Néanmoins, à mesure que la civilisation progressait, que le goût du confort et du luxe se développait, que les autres métiers perfectionnaient leurs procédés, une évolution parallèle ne pouvait manquer de se produire dans la τεκτονική. Ses progrès ne tenaient pas seulement à la plus grande habileté manuelle des ouvriers, mais à l'emploi d'instruments de précision, qui permettaient, par l'exactitude des mesures, d'obtenir des formes plus harmonieuses et des proportions plus justes; c'est même en raison de cette exactitude que Platon n'hésitait pas à qualifier de « science » (ἐπιστήμη) une industrie qui faisait usage de la règle, du tour, du compas, du cordeau et du niveau[1]. Or, à une exception près[2], tous ces outils existaient antérieurement au VII^e^ siècle[3]; au VI^e^, la règle, le tour, l'équerre même étaient employés assez couramment pour fournir aux poètes une foule de métaphores

1. *Phileb.*, p. 56 *b* : « Τεκτονικὴν δέ γε οἶμαι, πλείστοις μέτροις τε καὶ ὀργάνοις χρωμένην, τὰ πολλὴν ἀκρίβειαν αὐτῇ πορίζοντα τεχνικωτέραν τῶν πολλῶν ἐπιστημῶν παρέχεται ... κανόνι ... καὶ τόρνῳ χρῆται καὶ διαβήτῃ καὶ στάθμῃ καί τινι προσαγωγίῳ κεκομψευμένῳ. »

2. Celle du compas (διαβήτης), de l'existence duquel nous n'avons pas de témoignages antérieurs au V^e^ siècle. J'ai eu l'occasion de montrer (*Rev. Ét. Anc.*, t. XIV [1912], p. 232 et suiv. et 238) par quels procédés empiriques Hésiode suppléait à l'absence de cet instrument de précision.

3. Cf. 1^er^ article, p. 31. C'était encore à Théodore de Samos que la tradition attribuait l'invention de tous ces instruments : son nom symbolisait, en quelque sorte, les progrès réalisés par tous les arts utiles.

Digitized by Google

et de comparaisons[1]. Leur maniement permettait à des ouvriers exercés d'obtenir ces produits particulièrement achevés qui faisaient la gloire d'un pays, comme les sièges de Thessalie ou les lits de Milet et de Chios[2]; ce dernier article surtout prenait une importance croissante par son usage de plus en plus répandu dans les repas[3].

Mais ce n'était déjà plus le monopole des gens riches que de posséder des meubles fabriqués par des professionnels. Plutarque nous apprend que, de très bonne heure, la fabrication des lits, des sièges et des tables était une spécialité des « démiurges » lacédémoniens[4]; or, à l'en croire, la prospérité de cette industrie de première nécessité tenait à ce qu'à Sparte diverses considérations, tant économiques que morales, s'opposaient au développement des arts de luxe. Quelles que soient les réserves qui s'imposent sur ce dernier point[5], c'était bien en tout cas « pour le peuple » que travaillaient les menuisiers de Laconie.

Qu'il s'agisse d'ameublement ou de charpente[6], l'ouvrier en bois voit donc continuellement s'élargir le champ où s'exerce son activité. Une division intérieure devait fatalement s'ensuivre, et l'on peut affirmer — ne fût-ce que par les exemples que nous venons de citer — que l'état de σκευοποιός commençait à se dégager des autres branches de la τεκτονική[7]. En outre, les conditions de la vie sociale, en se modifiant, donnaient à certaines besognes particulières une importance plus considérable. En ce qui con-

1. Théognis, v. 543 (juger avec la règle et l'équerre), 805 et suiv. (jugement plus droit qu'avec le tour, la règle et l'équerre); cf. v. 945 (marcher au cordeau), etc.

2. Critias, fr. 1, v. 4-6, etc.

3. Sur l'origine et le développement de cet usage, cf. P. Girard, art. *lectus*, κλίνη, dans le *Dictionnaire* de Daremberg et Saglio. En ce qui concerne l'époque qui nous occupe, diverses allusions y sont faites par Xénophane (fr. 9, v. 2), Anacréon (fr. 18), Hérodote (IX, 82, 1-2), etc.

4. Plutarque, *Lyc.*, IX, 6 et suiv. : « Κλιντῆρες καὶ δίφροι καὶ τράπεζαι... βέλτιστα παρ' αὐτοῖς ἐδημιουργεῖτο κτλ. »

5. Cf. Glotz, p. 115-116.

6. L'οἰκοδομία est une partie importante de la τεκτονική (Platon, *Phileb.*, *loc. cit.*). Cf. Sappho, fr. 89 : « (Μέλαθρον...) ἀέρρετε, τέκτονες ἄνδρες. » Cf. *infra*.

7. Nous ne savons pas au juste *jusqu'où s'étendait* cette division. Le terme de σκευοποιός se rencontre chez Aristophane (*Cav.*, v. 232); ceux de κλινοποιός et de θρονοποιός ne sont connus que par des témoignages plus récents. Chez les artisans de Sparte, dont parle Plutarque, rien ne fait supposer que chaque article ait fait l'objet d'une spécialité.

Digitized by Google

cerne la production même de la matière première, nous avons vu le métier de bûcheron se former à l'époque hésiodique[1]; dans les siècles qui suivirent, il prit une extension de plus en plus grande à mesure qu'en défrichant on déboisait certaines régions et que, par suite, le commerce d'exportation des bois devenait plus actif[2]. En même temps, l'accroissement des agglomérations urbaines posait, pour la première fois en Grèce, le problème du ravitaillement : c'est du VII[e] siècle que date la prospérité de Milet, de Chalcis, de Corinthe, bientôt suivies par Athènes; dès que la population y fut trop dense pour pouvoir se nourrir sur le sol même de la cité, il devint urgent d'organiser et d'intensifier les transports par terre comme par eau; ce fut cette nécessité qui eut pour conséquence le développement et le perfectionnement de deux industries caractérisées à la fois par la structure compliquée de leurs produits et par leur usage courant, la charronnerie et la construction des navires.

L'art de construire des véhicules de toute sorte avait de bonne heure exigé une compétence particulière, tant pour la difficulté d'agencer ensemble des pièces aussi nombreuses que pour ce qu'il pouvait y avoir de délicat à façonner quelques-unes d'entre elles. Hésiode, tout en recommandant de fabriquer soi-même ses chariots, ne craignait pas de mettre en relief tout ce qu'il y avait d'ardu dans ce travail[3]. Aussi, dès que les Grecs voulurent avoir à leur disposition des instruments plus perfectionnés que le tombereau du paysan béotien, durent-ils renoncer à les fabriquer de leurs propres mains. Certaines villes, Thèbes en premier lieu, furent renommées pour leur charronnerie[4]; peut-être trouvait-on

1. Cf. 1[er] article, p. 25. Le δρυοτόμος est un personnage qui paraît fréquemment dans les fables ésopiques (cf. f. 35, 114, 123 Halm). C'est également dans un de ces apologues (f. 59 H.) que nous trouvons la première mention faite du charbonnier, ἀνθρακεύς; mais ces documents n'ont aucune valeur chronologique.

2. Guiraud, p. 26, — Francotte, t. I, p. 72, — Glotz, p. 154. C'était surtout d'Ionie et des îles de l'Égée ou de l'Adriatique qu'on faisait venir le bois nécessaire à la fabrication des meubles et à la construction des bateaux. Cf. le passage où Pindare (*Pyth.*, IV, v. 267-269) fait allusion au « chêne, façonné en colonnes droites, soutenant le toit d'un maître *étranger, loin du sol qui l'a vu naître* ».

3. « Ἕκατον δέ τε δούρατ' ἀμάξης » (*Tr.*, v. 456). Sur la construction des roues et le soin qu'il convenait d'apporter dans les mesures à prendre, cf. v. 426 et mon article sur *Hésiode charron et géomètre* (*Rev. Ét. Anc.*, 1912, *loc. cit.*).

2. Critias (fr. 1, v. 10) va jusqu'à lui en attribuer l'*invention* : « Θήβη δ'ἁρματόεντα δίφρον συνεπήξατο πρώτη. »

Digitized by Google

déjà dans les ateliers des ouvriers qui, contrairement à l'usage homérique et hésiodique[1], se consacraient exclusivement à la construction des roues; mais ce n'est là qu'une hypothèse[2], et à coup sûr ce n'était pas la règle générale. Des données assez précises nous sont fournies à ce sujet par l'anecdote relative à Ardys, roi de Lydie[3]. Évincé du trône par une conspiration, ce prince aurait exercé à Cymé le métier de charron, soit pour son compte[4], soit au service d'un patron[5]. Rappelé à Sardes par une nouvelle révolution, il n'aurait pu quitter Cymé, parce qu'un client, « qui lui avait commandé une voiture, ne voulait pas le laisser partir avant que le travail fût fini » et « tenait absolument à avoir une voiture faite par le roi de Lydie ». Quoi qu'il faille penser de cette histoire, elle est du moins fondée sur certaines données dont il est permis d'admettre l'exactitude : c'est d'abord que, dès le VIII[e] siècle[6], il existait, au moins en Ionie, des ateliers de carrosserie où le patron avait sous ses ordres un certain nombre d'ouvriers, mais que la spécialisation ne s'étendait pas plus loin et que la division du travail restait des plus rudimentaires, puisqu'on voit un de ces ouvriers se charger seul et à forfait de la fabrication complète d'une voiture[7].

Il en allait tout autrement pour les constructions navales. Dès longtemps, il existait en Grèce des chantiers maritimes organisés, tels que ceux que l'*Odyssée* plaçait déjà près de l'agora des

1. *Iliade*, IV, v. 485-486 :

(ἀΐγειρος),
τὴν μέν θ' ἁρματοπηγὸς ἀνὴρ αἴθωνι σιδήρῳ
ἐξέταμ', ὄφρα ἴτυν κάμψῃ περικάλλεϊ δίφρῳ.

Pour Hésiode, cf. ci-dessus.

2. « Τροχοποιεῖν » est cité par Aristophane (*Plout.*, v. 513) comme une profession normale; mais ce texte est trop récent pour que nous puissions en faire état ici.

3. Racontée par Nicolaos de Damas (fr. 49 Müller, 6-10), d'après Xanthos le Lydien (écrivain du V[e] siècle), et avec plus de détails, mais peut-être moins de vraisemblance, par Héraclide du Pont (Περὶ Πολιτ., XI, 1-2).

4. Nicolaos, *loc. cit.* : « Ἐν Κύμῃ ἁμαξοπηγῶν διέζη, ὕστερον δὲ πανδοκεύων. »

5. Héraclide (auquel sont également empruntés les détails qui suivent), *loc. cit.* : « Οὗτος δὲ ἐτύγχανεν ἐν ἁμαξοπηγοῦ δουλεύων. » Peut-être faut-il entendre qu'il s'était loué comme *thète* à un charron.

6. Suivant les indications chronologiques rapportées par M. Radet (*la Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, p. 79), Ardys aurait régné de 766 à 730.

7. M. Glotz (p. 105, note) tire de ce récit des conclusions assez différentes, que je compte examiner et discuter dans l'article suivant, à propos des contrats de travail.

Digitized by Google

Phéaciens[1], et une ville importante, celle de Naupacte, en avait sans doute tiré son nom. A mesure que les flottes s'accroissaient et que l'on avait besoin de bâtiments plus grands, il était nécessaire que ces chantiers fussent plus nombreux, plus considérables et eussent un personnel plus expérimenté. Or on connaît les progrès particulièrement rapides que fit la marine grecque à partir de l'an 700[2]. Non seulement la navigation devient plus intense, mais son champ d'action s'étend de plus en plus; des voyages au long cours sont entrepris soit par les marins ioniens, les Phocéens notamment[3], soit par ceux de Mégare[4]. Des perfectionnements techniques, comme l'invention de l'ancre, rendent moins périlleux ces trajets lointains. La colonisation, commencée au VIII^e^ siècle, ne cesse de se développer : une trentaine de comptoirs s'établissent au VII^e^ siècle, à ne compter que ceux dont la date de fondation est exactement connue. Les échanges commerciaux par importation et exportation deviennent de plus en plus nombreux et réguliers : Milet vend son vin, son huile, ses tapis, ses meubles, et achète toute espèce de matières premières; Corinthe troque contre des métaux bruts ses poteries et ses tissus[5]. Outre les flottes de commerce, des escadres de guerre se constituent : celles de Corinthe[6] et de Samos[7] en premier lieu. Or ces destinations différentes exigent des qualités et des formes diverses : le vaisseau long, de course, de guerre ou de luxe, ne se laisse pas confondre avec le bateau rond, de charge ou de transport. Chaque chantier a bientôt sa spécialité : si

1. *Odyssée*, VI, v. 267 et suiv., etc.

2. Sur cette évolution bien souvent étudiée, et que je ne puis songer à retracer ici en détail, je citerai en particulier : Guiraud, *la Main-d'œuvre...*, ch. III, — Francotte, *op. cit.*, t. I, p. 30-37, — von Müller et Bauer, *Die Griechischen Privat- und Kriegsaltertümer*, p. 257 et suiv., — G. Glotz, *Études sociales et juridiques sur l'antiquité grecque*, ch. V, — *Travail...*, p. 61 et suiv., et 139 et suiv.

3. Hérodote, I, 163 (et en général 163-170). Cf. IV, 152; VI, 17, etc.

4. Cauer, *Parteien und Politiker in Megara und Athen*, p. 21 et suiv., voit dans le commerce par mer la principale source de la prospérité de Mégare et dans la concurrence de Milet la raison de sa décadence. Ses conclusions, approuvées par la plupart des critiques, sont contestées par Francotte (p. 251 et suiv.).

5. Cf. Guiraud, p. 25-28, — Glotz, p. 136 et suiv.

6. Cf. Thucydide, I, 13.

7. Cf. Hérodote, III, 39 et 122, 3, — Strabon, XIV, 1, 16 : Polycrate aurait été « le premier après Minos » qui eût songé à établir son empire sur toutes les mers. Crésus avait déjà formé un projet analogue (Hérodote, I, 27).

Digitized by Google

Corinthe est renommée pour ses trières rapides[1] et Phocée pour ses bâtiments de haute mer à cinquante rameurs[2], c'est de Carie que proviennent les meilleurs *cargos*[3]. Les navires ne sont donc plus seulement les instruments nécessaires du grand commerce, ils deviennent eux-mêmes un article commercial[4].

Enfin, une fois le navire construit, c'est encore à des gens de métier qu'on s'adresse pour le manœuvrer : n'importe qui peut s'improviser cocher, mais n'est pas marinier qui veut. S'il s'agit d'une petite embarcation, un « passeur » suffit à la conduire; mais la κωπηλασία est déjà une profession assez lucrative pour nourrir son homme[5] et assez répandue pour que le nom de certaines villes y fasse allusion[6]. Quand on a besoin d'un bâtiment plus considérable, c'est à des *thètes* — c'est-à-dire à des ouvriers salariés — que l'on s'adresse[7]; souvent on embauche l'équipage en même temps qu'on loue le bateau[8]. Y était-il attaché en permanence? La chose est douteuse; mais, à coup sûr, il était composé de professionnels : le temps n'est plus où les rames étaient tenues par des archers, comme sur la galère de Philoctète[9].

Le travail des mariniers n'a, sans doute, qu'un rapport loin-

1. Thucydide, *loc. cit.*

2. Hérodote, I, 163, 1-2. C'est dans un vaisseau de ce modèle qu'Hipparque aurait envoyé chercher Anacréon à Samos (Platon, *Hipparque*, p. 228 *c*). Cf. Hérodote, I, 24, 1, etc.

3. « Φορτηγοὺς ἀκάτους » (Critias, fr. 1, v. 11).

4. Samos et Corinthe en sont les deux principaux marchés (cf. Guiraud, p. 27 et 31).

5. D'après Aristote (*Météor.*, II, 3, 3), c'est à un passeur trop exigeant qu'Ésope aurait conté l'anecdote de Scylla faisant baisser par ses bâillements le niveau de la mer. Dans la fable 19 (Αἴσωπος ἐν ναυπηγίῳ), c'est aux ouvriers d'un chantier naval qu'il aurait fait ce récit.

6. D'après Strabon (IX, 2, 17), c'était le cas de Platées (cf. πλάτη = plat de la rame), primitivement située au bord d'un lac, et dont les habitants vivaient surtout du salaire qu'ils gagnaient comme passeurs.

7. Thucydide, VI, 43 : « Θῆτες ἐπιβάται τῶν νεῶν. » Cf. Glotz, p. 66 : « Le type du marin sera longtemps le paysan que sa terre ne nourrit pas et qui va quérir au loin un supplément de ressources. »

8. C'est le cas du navire corinthien que loue Arion pour traverser la mer Ionienne (Hérodote, I, 24, 1).

7. La remarque est de Thucydide (I, 10, 4). Chez le même auteur (VI, 91, 4), quand Alcibiade engage les Lacédémoniens à envoyer en Sicile une flotte dont les rameurs puissent devenir des soldats en débarquant, c'est à titre de mesure exceptionnelle qu'il recommande cet expédient, pour avoir une armée aussi nombreuse que possible. M. Glotz note (p. 73) que dès la fin de la période homérique le propriétaire du bateau ne le commande plus en personne et a un capitaine à son service.

Digitized by Google

tain avec l'industrie du bois, même avec la construction des vaisseaux; mais il y a là deux organismes qui ne peuvent se développer qu'en fonction l'un de l'autre, ou plutôt dont chacun est la condition même de l'existence de l'autre. C'est un des exemples les plus frappants de cette collaboration des métiers, qui n'est possible qu'au sein d'une société déjà constituée, mais sans laquelle, inversement, il ne saurait y avoir de progrès économique ou social[1].

IV.

Industries textile et du cuir.

La fabrication et le travail des étoffes n'étaient jamais, jusqu'alors, confiés à des « démiurges »; même les Cariennes, les Lydiennes et les Sidoniennes, dont les poèmes homériques vantaient l'habileté, étaient des esclaves appartenant à des particuliers; c'était à la maison qu'elles filaient, tissaient ou cousaient des vêtements pour leurs maîtres. Hésiode, de son côté, donnait des conseils minutieux que chacun pût mettre en pratique pour faire lui-même ses habits, ses chapeaux ou ses chaussures. C'était pour cela qu'il recommandait particulièrement l'usage des vêtements de peau, dont la prèparation était infiniment plus simple que celle des étoffes et surtout exigeait moins de main-d'œuvre. Aussi l'usage en a-t-il persisté longtemps chez les gens du peuple. Les « mauvais », flétris par Théognis, ces hommes qui, « *vêtus de peaux de chèvres*, pâturaient hors des murs sans lois ni justice », ce « vaurien » d'Artémon, raillé par Anacréon parce qu'il n'avait à se mettre autour du corps qu'une méchante peau de bœuf empruntée à quelque vieux bouclier hors de service[2], étaient encore habillés comme Laerte, lorsque Ulysse feignait de le prendre pour un domestique[3]; et c'était un costume analogue que les Spartiates obligeaient les Hilotes à porter[4]. Les

1. Ajoutons qu'en dehors des τέκτονες, la ναυπηγία exige encore l'intervention d'une foule d'artisans des plus divers : métallurgistes, cordiers, peintres, etc. Cf. Pollux, I, 84 : « Οἱ δὲ ταῦτα (= πορεῖα) ἐργαζόμενοι ναυπηγοὶ καὶ τέκτονες... ζωγράφοι, στυππειοπῶλαι, χαλκεῖς, σιδηρεῖς, σχοινοσυμβολεῖς καὶ τὰ ὁμοῖα. » Il s'agit bien ici d'une division du travail et non, comme dans d'autres passages (I, 95-96, etc.), d'une énumération de noms différents désignant la même catégorie d'individus.

2. Théognis, v. 53-60, — Anacréon, fr. 19, v. 1-5.

3. *Odyssée*, XXIV, v. 227-231, 250.

4. Athénée, XIV, p. 657 *d* (citant Myron de Priène).

Digitized by Google

comiques même bien plus récents mettent souvent en scène des campagnards vêtus de leurs « diphthères[1] » ; c'était, paraît-il, une convention du genre que de les présenter ainsi affublés[2]. Dans plus d'une cité, une classe de la société ou la population d'un canton rural était désignée par un sobriquet qui rappelait ce trait de mœurs[3].

Mais si c'était un signe soit de barbarie, soit d'extrême simplicité, que d'être vêtu de peaux de bêtes[4], cela tient précisément à ce que, du moins chez les gens les plus aisés, le besoin ou le désir d'un certain luxe commençait à se manifester. Dans la Grèce d'Asie, principalement, les étoffes teintes, brochées ou finement tissées sont l'objet d'une industrie de plus en plus florissante[5]. Si le manteau de Syloson étonnait encore Darius comme une chose rare et précieuse[6], Xénophane critique déjà ses nombreux concitoyens qui, suivant un usage importé de Lydie, se rendaient à l'agora en robes de pourpre[7]. La contagion gagne tous les milieux : un Hipponax, qui n'avait rien d'un dandy, exige au moins pour se vêtir une tunique, un bon manteau et des chaussons fourrés dans ses sandales[8]. L'usage de costumes à plusieurs pièces — chiton, chitoniscos, himation, épiblêma, paryphê — que l'on ajuste avec soin au lieu de les draper autour du corps, devient de plus en plus courant. L'Ionie donne l'exemple, et de Milet, d'Éphèse, de Samos, de Colophon[9], la mode ainsi lancée se répand dans toute la Grèce.

1. Aristophane, *Nuées*, v. 72 et suiv., — *Guêpes*, v. 1138, — Ménandre, *Arbitrage*, v. 12-13 Körte, etc. Sophron (fr. 38) faisait déjà allusion à ces vêtements, qu'il appelait βαίτας (cf. Pollux, X, 175).

2. Cf. Pollux, IV, 119.

3. Par exemple les κατωναχοφόροι de Sicyone (Athénée, VI, p. 271 *d*), les σακκοφόροι de Sparte (Plutarque, *Inst. Lac.*, 37 = *Mor.*, p. 239 *c*), sans doute aussi les κυνοσουρεῖς de Mégare (Plutarque, *Quest. gr.*, 17 = *Mor.*, p. 295 *b*) et les κυνοῦροι d'Argolide (Pausanias, III, 2, 2).

4. Rappelons encore les paroles du Lydien Sandanis à Crésus, qui allait se battre contre les Perses (Hérodote, I, 71, 3) : « Tu vas faire la guerre à des peuples qui ne sont vêtus que de peaux de bêtes..., etc. »

5. Aussi les lyriques y font-ils continuellement allusion. Cf. Sappho, fr. 66 et 71, — Ibycos, fr. 8 *c*, — Anacréon, fr. 71, etc.

6. Hérodote, III, 139, 3 et suiv. Citons également le fameux manteau du Sybarite Alcisthénès, que Denys vendit 120 talents à des Carthaginois (Athénée, XII, p. 541 *b*, — d'après Aristote).

7. Xénophane, fr. 3.

8. Hipponax, fr. 22-24.

9. Athénée, XII, p. 523 *e*-526 *b*, invoquant les témoignages de Démocrite, Callinos, Archiloque, Asios, Xénophane, etc.

Digitized by Google

En Attique, ce fut surtout dans la seconde moitié du VI^e^ siècle que son influence se fit sentir[1]. Les statues de l'Acropole, contemporaines des Pisistratides, offrent de nombreux spécimens de ces beaux costumes ioniens, en fine toile de lin, composés de longues robes à manches cousues et de châles, aux plis savamment arrangés, qui avaient détrôné l'ancien habillement dorien, lourd et simple, consistant essentiellement dans une pièce de laine unie qu'on agrafait sur l'épaule et qu'on retenait à la taille avec une ceinture[2]. Hérodote donne de ce changement une explication plus que fantaisiste, quand il présente cette substitution comme une punition infligée aux femmes athéniennes, coupables d'avoir tué en le perçant avec leurs broches l'unique survivant d'une bataille malheureuse livrée aux Éginètes[3]. Mais cette légende même met bien en relief le trait essentiel de la nouvelle mode : la robe ionienne est cousue au lieu d'être agrafée[4]. Or, des costumes aussi somptueux comportent nécessairement l'intervention d'ouvriers professionnels ; ce n'est pas dans le premier gynécée venu qu'on saura tisser une étoffe aussi fine, la teindre des plus riches couleurs, l'orner de broderies artistiques et combiner les diverses parties de l'habillement en un ensemble harmonieux[5].

Il va sans dire que les travaux de couture et de broderie n'ont jamais cessé pour cela d'être en honneur chez les particuliers ; les dames de la meilleure société mettaient souvent leur amour-propre à confectionner elles-mêmes les vêtements familiaux[6] ; c'est une besogne que toute maîtresse de maison devait être

1. Probablement par suite des relations des Pisistratides avec Chios et avec la cour de Polycrate.

2. Cf. Lechat, *la Sculpture attique avant Phidias*, p. 193 et suiv., 218-227, 241-243.

3. Hérodote, V, 87, 4 et suiv. Cf. Douris de Samos, fr. 50 Müller (= *Scol. Eur.*, *Héc.*, v. 915).

4. Selon Épicharme (fr. 7), ce qui caractérise le costume des esclaves, c'est qu'il n'est pas cousu, mais simplement boutonné.

5. Le manteau dorien resta néanmoins le costume national des Grecs : Eschyle (*Perses*, v. 181 et suiv.) l'oppose au costume persique des Asiatiques. La mode subit, en outre, par la suite de nombreuses fluctuations ; mais la vogue des robes ioniennes ne disparut jamais complètement. Cf. K. F. Hermann, *Griech. Antiq.*[3], IV, 186, — Helbig, *Hom. Epos*, p. 162 et suiv.

6. Strabon (VIII, 6, 20) rapporte les paroles d'une matrone corinthienne, qui reproche à une courtisane « ὅτι οὐ φιλεργὸς εἴη οὐδ' ἐρίων ἅπτοιτο ». Hérodote (IX, 109, 1) cite le manteau que la femme de Darius, Amestris, avait tissé elle-même à son mari ; ce thème est un lieu commun traité par un grand nombre d'écrivains.

Digitized by Google

capable de faire ou de diriger, et les femmes mises en scène par tous les comiques ou mimographes en parlent comme de leur occupation la plus ordinaire[1]. Mais la persistance de ces mœurs n'empêchait pas l'existence de couturiers ni surtout de couturières professionnelles. Nous ne savons si tel était le cas des *Ravaudeuses* mises en scène par Sophron[2]; mais ce n'est pas impossible, puisqu'un personnage de Xénophon emprunte à ce métier une comparaison restée célèbre[3] et qu'Aristophane cite la couture comme un des moyens de gagner sa vie en travaillant[4]. C'est ainsi qu'à Patras les femmes, deux fois plus nombreuses que les hommes, demandaient leur subsistance à l'art de tisser le lin d'Élide[5]. Plus tard, les ateliers deviendront plus nombreux et plus considérables; chaque tailleur se spécialisera dans la fabrication d'un vêtement déterminé[6] et divisera le travail entre ses divers ouvriers[7]. Telle n'est pas encore la loi au VI^e^ siècle; mais un pas décisif, préparant un avenir prochain, a été fait dans cette voie[8].

Il était naturel qu'à côté de la confection proprement dite la préparation de l'étoffe donnât naissance à des métiers spéciaux, qui acquéraient une importance croissante à mesure que le public exigeait des produits plus abondants et surtout plus achevés. Malheureusement, ce n'est que par des allusions extrêmement vagues et généralement récentes que nous sommes renseignés à leur sujet. Les tondeurs de bestiaux — pour reprendre les choses

1. Allusions nombreuses chez Aristophane au filage (*Ois.*, v. 831, — *Lysistr.*, v. 729 et suiv., — *Ass. fem.*, v. 556) et au tissage (*Lysistr.*, v. 519, — *Thesmoph.*, v. 821 et suiv., — *Ass. fem.*, v. 654). Cf. Théocrite, XV, v. 19 et suiv. et 37, — Xénophon, *Écon.*, VII, 41; IX, 7 et 9; X, 10, etc., etc. — Au VI^e^ chapitre de l'*Anthologie*, il est fréquemment question de vêtements consacrés par les femmes qui les ont faits (p. ex. : VI, 136, attribué à Anacréon).

2. Ἀκεστρίαι : c'était le titre d'un mime de Sophron (fr. 1-2 K.).

3. *Cyrop.*, I, 6, 16 : Cambyse compare les médecins à des *raccommodeurs d'habits déchirés*, ὥσπερ ἱματίων ῥαγέντων εἰσί τινες ἠπῆται.

4. *Plout.*, v. 513.

5. Pausanias, VII, 21, 14.

6. Xénophon, *Mémor.*, II, 7, 6 : Déméas fait des chlamydes, Ménon des chlanides, beaucoup de Mégariens des exomides.

7. *Id.*, *Cyrop.*, VIII, 2, 5 : dans un même atelier, l'un taille les tuniques, l'autre les assemble.

8. Il arrivait souvent que dans un gynécée la maîtresse de maison, avec ses filles et ses servantes, confectionnât plus de vêtements qu'il n'était nécessaire pour la consommation familiale. Le surplus pouvait alors être vendu, sans que le travail eût été fait, à proprement parler, par des « démiurges ». Tel est le cas chez Aristarchos (Xénophon, *Mémor*, *loc. cit.*). Cf. Glotz, *Travail...*, p. 270.

Digitized by Google

ab origine — ne nous sont guère connus que par le témoignage de Pollux[1]. Nous avons vu que d'assez bonne heure il exista des tisserands; mais nous ignorons jusqu'à quel point ils se spécialisaient dans cette besogne. L'art de teindre les étoffes était pratiqué depuis longtemps; on ne peut préciser l'époque où il tomba dans le domaine des « démiurges » ; mais ce fut sans doute d'assez bonne heure, puisque Hérodote cite un teinturier crétois, Corobios, qui aurait vécu au VII^e^ siècle[2]. Les foulons seuls nous sont un peu mieux connus : leur outillage assez encombrant les obligeait, comme les forgerons, à posséder un atelier; un fragment d'Archiloque y fait allusion[3] et c'est dans un établissement de ce genre que, suivant la tradition, Aristée de Proconnèse aurait trouvé la mort[4].

En ce qui concerne, enfin, la confection des chaussures, des questions d'ordre analogue peuvent se poser : était-ce une besogne réservée à des gens de métier? Distinguait-on l'artisan qui préparait le cuir de celui qui le taillait et le cousait, le tanneur du cordonnier? Il y avait, à coup sûr, des cordonniers au VI^e^ siècle : une raillerie de Sappho y fait une allusion directe[5]; et l'on ne s'expliquerait pas, autrement, le développement que prirent alors quelques spécialités locales : brodequins de Lydie, sandales tyrrhéniennes de couleur, etc.[6]. Les hommes portent des souliers laconiens, les femmes des chaussures persiques[7], et

1. Qui admet (VII, 28) que le nom de νακοτίλτης était ἐν χρήσει παλαιότερον, et qui cite des exemples empruntés à Philémon, Cratinos, Archippos.

2. Hérodote, IV, 151-153. Ce personnage, à moitié légendaire, est mêlé à l'histoire de la fondation de Cyrène, que Strabon et Eusébios plaçaient en 633-632 (Ol. XXXVII, 1). — On sait qu'à Sybaris les teinturiers en pourpre (τοὺς... πορφύραν... βάπτοντας) étaient exemptés d'impôts. Cf. Athénée, XII, p. 522 *d*.

3. « Κέαται δ' ἐν ἴπῳ » (fr. 159 Bergk; cf. Pollux, VII, 41, et X, 35, qui définit l'ἶπος· τὸ πιέζον τὰς ἐσθῆτας ἐν τῷ γναφείῳ).

4. Cf. Hérodote, IV, 14. Ce personnage a vécu sans doute au VI^e^ siècle; c'est à tort qu'Hérodote le fait remonter à une époque très antérieure (puisqu'il cite des faits arrivés à Métaponte *340 ans après la mort d'Aristée*).

5. Fr. 95 : « Θυρώρῳ πόδας ἑπτόργυιοι,
τὰ δὲ σάμβαλα πεντεβόηα,
πίσυγγοι δὲ δέκα ἐξεπόνασαν. »

6. Cf. Sappho, fr. 17 (Πόδας δὲ ποίκιλος μάσλης ἐκάλυπτε, Λύδιον καλὸν ἔργον); — Anacréon, fr. 9, v. 3 (ποικιλοσάμβαλος, cité par Pollux, VII, 93, avec d'autres textes plus récents relatifs aux sandales tyrrhéniennes).

7. Aristophane, *Guêpes*, v. 1158, — *Ass. fem.*, v. 74, 269, etc. Il est bien entendu que ces noms ont fini par caractériser la forme d'un produit plutôt que sa provenance; mais ils tirent certainement leur origine de spécialités régionales.

Digitized by Google

bientôt on verra des fabricants se borner à confectionner l'un ou l'autre des deux articles[1].

Dans un milieu où la division du travail est tant soit peu avancée, il est évident que les métiers de corroyeur (βυρσοδέψης, σκυτοδέψης) et de cordonnier (σκυτεύς, σκυτοτόμος) sont absolument distincts. Aristophane ne les confond déjà plus[2]; et Platon déclare que le premier est au second ce que le bûcheron est au charpentier ou le mineur à l'orfèvre[3]. Mais pour l'époque précédente nous ne possédons aucun témoignage décisif : la question reste obscure, et le mieux est de reconnaître franchement notre impuissance à la résoudre[4].

V.

Industrie de la pierre.

Dans toute société tant soit peu civilisée, le principal travail dont la pierre fournisse les matériaux est la construction des édifices, en particulier des habitations. Mais le nombre des tailleurs de pierre ne s'accroît sensiblement et ils n'arrivent à former un corps de métier régulier que lorsque l'usage des demeures en pierre se répand parmi les gens de toute condition. Or, en Grèce, non seulement à l'origine presque toute la population vivait dans des maisons de bois; mais l'οἰκοδόμος a toujours été classé parmi les ouvriers en bois, les τέκτονες[5]; dans les centres les moins avancés, il cumulait même sa profession avec celles de menuisier et de charpentier[6]. Sans doute, même de nos jours, la

1. Xénophon, *Cyrop.*, VIII, 2, 5. Le même passage fait allusion à une division du travail dans l'atelier : l'un taille le cuir, l'autre le coud.

2. Dans les *Oiseaux* (v. 490-491), le σκυλοδέψης et le σκυτεύς sont présentés comme deux termes distincts d'une énumération. Quand Aristophane traite le tanneur Cléon de *ressemeleur* (*Chev.*, v. 315 : σύ γ' οἶσθα κάττυμα), il n'y a là qu'une plaisanterie et peut-être un simple jeu de mots.

3. *Sophiste*, p. 288 *de*. Cf. *Banquet*, p. 221 *e*, et *Gorgias*, p. 517 *a* : les deux métiers sont nettement distingués l'un de l'autre.

4. Un argument semble pouvoir être invoqué en faveur de l'absence de division : c'est que, même à une époque plus récente, le même homme exerçait souvent les deux métiers. Tel était, par exemple, le cas d'Anytos. Mais Guiraud (p. 60) fait justement observer qu'il pouvait fort bien posséder deux ateliers distincts, dans chacun desquels auraient travaillé des ouvriers spécialisés.

5. Cf. *supra*.

6. Cf. Xénophon, *Cyrop.*, *loc. cit.* : « Ἐν ... ταῖς μικραῖς πόλεσιν, οἱ αὐτοὶ ποιοῦσι κλίνην, θύραν, ἄροτρον, τράπεζαν, πολλάκις δ' ὁ αὐτὸς οὗτος καὶ οἰκοδομεῖ. »

Digitized by Google

collaboration du charpentier est nécessaire dans la construction d'une maison; mais son rôle reste secondaire, tandis que chez les Grecs de toutes les époques la proportion était inverse : c'étaient le λιθοκόπος et le λιθοδόμος qui étaient les auxiliaires du τέκτων[1].

Les tailleurs de pierre n'en étaient pas moins des spécialistes : le travail d'une matière peu malléable exige de très bonne heure un outillage compliqué et une habileté manuelle que l'expérience seule peut donner[2]. Ils se distinguaient nettement, en cela, des manœuvres, auxquels on confiait les besognes inférieures : c'étaient bien des ouvriers salariés[3], mais bons à tout faire et considérés comme des subalternes[4]. Parfois, pour les tâches les moins délicates, on avait recours aux premiers venus; on se contentait alors de donner à ces novices des chefs d'équipe compétents[5].

Cette sorte de hiérarchie est nécessaire, dès qu'un certain nombre de travailleurs sont attelés à la même œuvre et que l'ouvrage doit être rationnellement réparti entre eux. Quand, au VII^e^ siècle et surtout au VI^e^, les tyrans de Mégare, d'Athènes, de Samos entreprirent les immenses travaux dont des fouilles récentes ont exhumé les vestiges[6], force leur fut de se résigner à employer toute la main-d'œuvre disponible, quelle que fût sa qualité; mais encore fallait-il que l'emploi d'éléments aussi inégaux fût judicieusement réglé et qu'ils fussent habilement guidés. C'était le rôle de l'ἀρχιτέκτων.

Ce terme a d'abord désigné, en effet, une sorte de contremaître, qui présidait et veillait à l'exécution de la besogne : Héro-

1. Pollux (VII, 118-119) range les λιθοκόποι et les λιθοδόμοι au nombre des τέκτονες.

2. Aussi le λιθουργός et le τέκτων sont-ils souvent distingués l'un de l'autre, du moins dans les textes du V^e^ siècle : Aristophane, *Ois.*, v. 1134, — Thucydide, V, 82, 6. Cf. Plutarque (*Per.*, XII, 4), faisant allusion à l'époque de Périclès.

3. Μισθωτούς : *Ois.*, v. 1152.

4. Cf. *Ass. fem.*, v. 309 et suiv. : « ... τριώβολον ζητοῦσι λαβεῖν ... ὥσπερ πηλοφοροῦντες. »

5. Tel fut le cas, par exemple, pour les travaux qu'on fit effectuer en Sicile par tous les Carthaginois faits prisonniers à Himère, en particulier pour la construction des égouts et des piscines d'Agrigente (Diodore, XI, 25, 2-3); c'était d'ailleurs un usage général.

6. Sur le détail de ces travaux et des recherches qui les ont mis au jour, cf. Perrot, t. VIII, p. 23-55 et 548 et suiv.

Digitized by Google

dote nomme ainsi tantôt le chef d'une équipe chargée de transporter des blocs de pierre pour l'érection d'un monument, tantôt le directeur de travaux de terrassement destinés à l'établissement d'un aqueduc souterrain[1]. Le mot tendait déjà à prendre le sens moderne d'architecte, qu'il eut exclusivement un peu plus tard[2]; mais, en ce cas, est-ce bien d'un « démiurge » qu'il s'agit? Xénophon dit, sans doute, que « celui qui connaît l'architecture peut travailler aussi bien pour autrui que pour lui-même » et que c'est chose normale que de se faire bâtir une maison moyennant salaire[3]; mais les architectes étaient néanmoins assez rares, même au IV^e^ siècle[4]. Ceux que nous connaissons nommément, à l'époque des tyrans, étaient plutôt des fonctionnaires chargés de la direction des travaux publics : c'est Eupalinos de Mégare, qui construit à Samos un aqueduc sur l'ordre de Polycrate[5]; c'est Phaiax qui, un peu plus tard, conduit une entreprise analogue à Agrigente[6]; c'est le Samien Mandroclès, qui jette pour Darius un pont sur le Bosphore[7]; c'est Rhœcos, qui passait pour avoir bâti le plus grand temple de Samos[8]; ce sont les auteurs inconnus des importants travaux de canalisation que firent exécuter Pisistrate à Athènes et Théagène à Mégare[9]. Mais, dès cette époque, on les voit aussi travailler pour les simples citoyens : Byzès, le fameux architecte de Naxos qui avait imaginé de « débiter en tuiles le marbre à gros grains de son pays[10] », n'était que le patron d'un grand atelier de taillerie et non un sculpteur, comme on l'a cru longtemps sur la foi de sa renommée : c'était moins un artiste qu'un industriel[11].

1. II, 175, 6; III, 60, 6.

2. Hérodote l'emploie déjà dans ce sens (III, 60, 4) en parlant d'Eupalinos. Un dialogue pseudo-platonicien (*Am.*, p. 135 *b*) oppose nettement le τέκτων, qui coûterait cinq ou six mines, à l'ἀρχιτέκτων, « qu'on ne pourrait acheter, fût-ce au prix de dix mille drachmes ». Xénophon (*Mémor.*, IV, 2, 10) qualifie l'ἀρχιτέκτων de γνωμονικὸν ἄνδρα, expression qui n'eût pas convenu à un simple contremaître.

3. *Écon.*, I, 3-4.

4. Pseudo-Platon, *loc. cit.*

5. Hérodote, III, 60, 4, — Aristote, *Pol.*, V, 11, etc.

6. Diodore, XI, 25. Cf. *supra.*

7. Hérodote, IV, 87-88.

8. Hérodote, III, 60, 6. Nous avons vu que Rhœcos était surtout un bronzier, ce qui rend assez douteuse la tradition rapportée ici par Hérodote.

9. Pausanias, I, 40, 1. Cf. Perrot, *loc. cit.*, en particulier p. 29-37.

10. Perrot, t. VII, p. 534. Ce procédé était également en usage à Athènes avant les guerres médiques.

11. Cf. Pausanias, V, 10, 3, etc. Il aurait vécu dans la première moitié du

Digitized by Google

Une catégorie particulière de tailleurs de pierre mérite une mention spéciale : ce sont les éleveurs de tombeaux. Les archéologues ont montré comment, après l'époque héroïque, l'architecture funéraire subit une décadence et comment cet art finit par se réduire à une pure et simple entreprise commerciale[1]. Le fait a son importance dans l'histoire de l'artisanat; car il nous fait prendre sur le vif la formation d'un métier nouveau. Le nom même de certains entrepreneurs nous est connu par des inscriptions, dont quelques-unes remontent au VI^e^ siècle[2]. Se sont-ils confinés dans cette unique tâche? Rien n'autorise à l'affirmer. Mais, de toute façon, il y a là une preuve que le domaine de la λιθουργικὴ industrielle s'étendait de plus en plus.

En même temps se créait et se développait, par une évolution parallèle, une autre branche de l'industrie de la pierre, celle de la statuaire. Elle a commencé à exister quand le tuf, puis le marbre furent couramment employés par les sculpteurs; elle a constitué un métier, au sens propre du mot, quand ses produits ont pu, grâce à des conditions de fabrication plus rapides et plus économiques, faire l'objet d'un négoce quotidien.

Nous savons qu'à l'origine ceux qui voulaient consacrer une statue la taillaient eux-mêmes grossièrement dans une pièce de bois; cet usage devait être assez répandu, à en juger par l'influence persistante qu'exercèrent sur l'art grec ces ξόανα primitifs. Plutarque, qui en citait divers spécimens dans ses Δαίδαλα[3], alléguait, pour en expliquer la vogue, que le bois était plus facile à travailler que le marbre, les métaux précieux ou l'ivoire; et Pausanias, qui avait examiné quelques-unes de ces œuvres primitives, énumérait les essences que, pour cette raison, on employait de préférence[4].

VI^e^ siècle. Voir, dans Pauly-Wissowa, *s. v. Byzes*, un résumé des discussions auxquelles ont donné lieu la chronologie et l'histoire de sa vie.

1. Cf. Perrot, t. VIII, p. 68 et suiv., 72 et suiv., etc.

2. *I. G. A.*, n^os^ 362 (d'Égine : Διότιμός με ἐπέθηκε), 449 (de Théra : Θαρρύμαχος ἐποίει), — *C. I. A.*, t. I, n^o^ 466 ('Αριστίων μ' ἐπόησεν, *boustrophédon*). Cf. d'autres inscriptions plus récentes : n^os^ 464 (ἔργον 'Αριστοκλέους), 471 ('Επιστήμων τόδ' ἐποίει... σῆμα), 268 à 270 (d'Euphron), 477 *p* (de Phaidimos), etc.

3. Cf. Eusèbios, *Prép. Év.*, III, 1, p. 83, et 8, p. 99. Plutarque mentionnait, entre autres, une statue d'Héra, à Tirynthe, en poirier sauvage, et un ξόανον de Platée, en chêne; ce dernier est également connu de Pausanias (IX, 3, 1-6). Il n'y a pas lieu de s'arrêter à l'attribution que Plutarque fait de ces ouvrages à tel ou tel héros légendaire; elle montre néanmoins qu'on les considérait comme l'œuvre d'amateurs et non de professionnels.

4. L'ébène, le cyprès, le cèdre, le chêne, l'if, le lotus (VIII, 17, 2, — à propos d'un ξόανον d'Hermès conservé au mont Cyllène).

Digitized by Google

Les plus anciens spécialistes, auxquels sont dus les premiers perfectionnements de la sculpture, ne nous sont pas connus : ce sont ces primitifs anonymes que les Grecs symbolisaient sous le nom de Dédale[1]. Même au VII^e siècle, le sculpteur n'était encore « qu'un obscur ouvrier, qui ne signait pas son œuvre[2] ». Un peu plus tard, l'habitude se créa, lorsque l'on consacrait un sanctuaire, de commander la statue du dieu à un ἴδρις ἀνήρ; les fils de Rhœcos, Théodore et Téléclès, avaient fait à eux deux, pour les Samiens, une statue d'Apollon[3]; Théoclès de Sparte sculptait, vers 560, les statues du temple d'Héra à Olympie[4].

Il y a encore loin de ce travail sur commande à la mise en vente d'objets préparés à l'avance, à cet effet, dans un atelier d'artisan. Néanmoins, nous avons quelques raisons de supposer que, dès le VI^e siècle, la statue tendait à devenir un article commercial. Platon, qui fait allusion à ce négoce, florissant de son temps[5], qualifie expressément de « démiurges » les fabricants de statues[6]; or le terme dont il les désigne, ἀνδριαντοποιοί, est déjà employé par Pindare[7]. Ailleurs, un sculpteur est appelé λιθουργός, terme qui désigne ordinairement un tailleur de pierre, un ouvrier[8].

Des indices plus certains encore sont fournis par les découvertes archéologiques. A Paros, à Naxos, au Pentélique, on a trouvé, dans les carrières, des statues ébauchées ou inachevées[9]; or il est évident que l'imagier qui travaillait sur les lieux mêmes où l'on extrayait le marbre[10], qui peut-être avait en

1. On lui attribuait notamment l'idée d'avoir écarté les jambes des statues (Diodore, IV, 76), par réaction contre la stylisation excessive des ξόανα.

2. Perrot, t. VIII, p. 117 (à propos des premières statues en tuf).

3. Diodore, I, 98, 5 et suiv.

4. Pausanias, VI, 19, 8; V, 17, 2. Remarquons qu'il s'agit encore de statues de cèdre. — A la même époque florissait à Chios une célèbre école de sculpture; les plus brillants représentants en étaient Boupalos et Athénis, fils d'Archermos, dont l'influence fut sensible sur la sculpture attique primitive.

5. *Banquet*, p. 215 *ab* : allusion aux statues (Silènes, etc.) exposées en vente dans les ἑρμογλύφεια.

6. *Banquet, loc. cit.* Cf. pseudo-Platon, *Alc. II*, p. 140 *c*.

7. *Ném.*, V, v. 1 et suiv. : « Οὐκ ἀνδριαντοποιός εἰμ', ὥστ' ... ἐργάζεσθαι ἀγάλματ(α)... »

8. C'est ainsi que Diogène Laerce (II, 5, 18) qualifie Sophroniscos, le père de Socrate.

9. Cf. Glotz, *Travail...*, p. 157.

10. C'est à partir du VI^e siècle que les carrières du Pentélique furent exploitées pour les besoins de la sculpture; auparavant, le marbre des îles était déjà

Digitized by Google

personne manié le pic pour se procurer les matériaux dont il avait besoin, rappelait fort peu, par ses conditions d'existence, ce que nous entendons aujourd'hui par un « artiste ». Comme les bronziers ses confrères qui travaillaient à la porte des temples, il n'avait pas d'atelier établi; ou, s'il en possédait un, il en usait surtout pour y mettre en vente des produits que leurs dimensions restreintes, ainsi que leur prix modique, nous présentent bien comme l'article courant tenu par un petit marchand[1].

C'était surtout d'ex-voto que servaient ces statuettes. La mode de la statue funéraire, dressée sur le tombeau du mort, paraît sans doute dater du VI^e^ siècle; mais c'était là un luxe rare, encore réservé aux grands personnages[2]. En revanche, c'est à la même époque que se répandit, dans toutes les classes de la société, la coutume de consacrer dans les temples des images votives. Nous en connaissons de nombreux exemples, soit par les plus anciennes inscriptions, où le nom du sculpteur figure souvent, seul ou à côté de celui du donateur[3], soit par les épigrammes dédicatoires de l'*Anthologie*, où sont décrites la plupart du temps les offrandes modestes de gens d'humble condition; or cinq de ces petites pièces paraissent être d'Anacréon, ce qui montrerait bien l'ancienneté de cet usage[4].

C'est la nécessité de faire de ces statuettes votives un objet

d'un emploi courant, mais celui du Pentélique ne servait encore qu'à des usages très particuliers (plaques pour graver les inscriptions, etc.). Cf. Perrot, t. VIII, p. 165.

1. Dans une fable ésopique (f. 137 : Ἑρμῆς καὶ Ἀγαλματοποιός), on voit Hermès entrer dans un ἐργαστήριον et y acheter une statue de Zeus *pour une drachme*. Une autre fable (f. 2 : Ἀγαλματοπώλης) nous présente également un *fabricant* de statuettes qui *met en vente* ses produits. Mais, si ces traits de mœurs sont intéressants à noter, ces documents n'ont guère de valeur historique.

2. Cf. Perrot, *op. cit.*, p. 128.

3. Ce dernier cas est le plus rare. Cf., par exemple, *C. I. A.*, t. I, n° 344 : [ὁ δεῖνα] ἀνέθηκεν· Ἀριστοκλῆς ἐπόησεν. Les *I. G. A.* contiennent un très grand nombre de ces dédicaces; parmi celles où le statuaire est nommé, citons les n^os^ 390 (d'Amorgos : Ἔρασίς μ' ἐποίει), 402 (de Paros : Ἄρτεμι, σοὶ τόδ(ε) ἄγαλμα... Τοῦ Παρίου ποίημα Κ..ίδεω...), 436 (de Théra : Ἐπάγατος ἐποίει). Dans les inscriptions attiques (*C. I. A.*, t. I, n^os^ 373-377), il arrive qu'on trouve le nom du même marbrier répété plusieurs fois (Critios, Euphron, etc.), ce qui prouve qu'on a affaire à de véritables spécialistes; mais ces exemples sont du V^e^ siècle.

4. *Anth. Pal.*, VI, 137-139 et 144-145. Cf. Simonide, fr. 131, 135, 136, 138, etc.

Digitized by Google

de fabrication facile et à la portée de toutes les bourses qui explique la diffusion des figurines d'argile, puis des plaques de terre cuite destinées à orner une muraille; ces dernières, faites à l'aide de moules en creux, pouvaient aisément se reproduire à un grand nombre d'exemplaires : c'est l'article industriel « en série », qui compense par la modicité de son prix de revient son infériorité artistique sur le travail fait à la main[1]. Nous possédons d'abondants spécimens de ces petits ouvrages, datant du VI[e] siècle[2]. Une tradition assez fantaisiste en attribuait l'invention au portraitiste Boutadès de Sicyone[3]; il est certain que les terres cuites existaient bien longtemps avant lui[4]; mais, quoi qu'il faille penser de l'authenticité de l'anecdote, elle offre cet intérêt qu'elle montre un élément profane s'ajoutant dès cette époque à l'inspiration cultuelle; nouvel indice du développement de cette forme populaire de la statuaire[5]. Bientôt, les fabriques célèbres d'Athènes, de Chypre, de Tanagra achèveront d'en faire une des branches les plus actives de l'industrie grecque.

Nous avons eu l'occasion de noter qu'un grand nombre d'ex-voto portaient une inscription dédicatoire. Le sculpteur faisait-il appel à un spécialiste pour en graver les lettres? C'est fort peu vraisemblable, car des documents précis témoignent du contraire[6]. Quelquefois même, l'inscription semble avoir été faite par le propriétaire de l'objet consacré, qui jugeait inutile d'avoir recours à un homme de l'art pour un travail aussi simple[7].

1. C'était une adaptation du procédé mis en vogue par Rhœcos pour le coulage de bronze; il était d'usage courant à Samos (Perrot, *op. cit.*, p. 293 et suiv.).

2. Cf. O. Rayet et M. Collignon, *Histoire de la céramique grecque*, p. 143-144, — M. Collignon, *Statues funéraires dans l'art grec*, p. 17, 19-21, 82-84, etc., — *Archéologie grecque*, l. IV (*les Figurines de terre cuite*), II, 1° (*Style primitif et archaïque*), — Perrot, t. VIII, p. 191 et suiv.; IX, p. 236 et suiv.

3. Cf. Pline, *H. N.*, XXXV, 43, 1-2; ce Sicyonien établi à Corinthe aurait vécu au VII[e] siècle.

4. Cf. Perrot, t. VIII, p. 138, etc.

5. Perrot (p. 192) remarque que pas une de ces figurines n'est signée et y voit la preuve que les *coroplathes* étaient tous des gens d'humble condition.

6. Cf. *I. G. A.*, n° 412 (de Milo) :

« Παῖ Διὸς, Ἐκφάντῳ δέξαι τόδ' ἀμενφὲς ἄγαλμα ·
σοὶ γὰρ ἐπευχόμενος τοῦτ' ἐτέλεσσε γρόφων. »

C'est l'auteur qui a lui-même signé son œuvre. Ailleurs (n° 12 : Γρόφων ἐποίει Μάλιος Καδ..., etc.), la chose n'est pas aussi certaine.

7. *I. G. A.*, n° 210 (inscription incisée dans un vase de Thisbé). Cf. n°[s] 219, 307, etc.

Digitized by Google

Cependant, il n'était pas à la portée du premier venu d'inciser dans la pierre une inscription tant soit peu longue, surtout s'il s'agissait d'un texte important, qui devait être très lisible et d'une correction parfaite. Déjà, les auteurs de l'inscription d'Abou-Simbel ont tenu à nous transmettre leurs noms[1]; il est peu probable que ce fût leur métier de graver des caractères; mais il semble bien qu'on se soit adressé à eux en raison de leur compétence particulière. En ce qui concerne l'époque classique, M. S. Reinach est arrivé à cette conclusion que l'ouvrier lapicide — dont le nom technique ne nous est même pas connu[2] — n'était qu'un des plus modestes employés de l'entrepreneur de gravure, généralement assez maladroit, presque toujours très ignorant; l'État seul pouvait avoir à son service des ouvriers assez cultivés et assez habiles pour être capables d'exécuter les chefs-d'œuvre épigraphiques que nous a laissés le v^e^ siècle[3]. Or, dès le vi^e^, l'usage était établi de graver sur le marbre le texte des traités[4]. Sans preuve directe de l'existence de lapicides professionnels à cette époque, nous y voyons du moins se réaliser les conditions sociales qui les rendaient nécessaires.

Pierre WALTZ.

(Sera continué.)

1. *I. G. A.*, n° 482 *a*, l. 5 : « Ἔγραψε δ' ἁμὲ Ἄρχων Ἀμοιβίχου καὶ Πέλεϝος Οὐδάμου. » Cf. n^os^ 482 *c* (Τήλεφός μ' ἔγραψε κτλ.) et 482 *h* (Κρίθις ἔγρα..ν).

2. Γλυφεύς, d'après Egger.

3. S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 305-324.

4. Les plus connus de ceux qui nous sont parvenus sont ceux qui font l'objet des célèbres inscriptions d'Olympie, *I. G. A.*, n^os^ 110 à 113. D'autres inscriptions de cet ordre, contenues dans le même recueil (n^os^ 381, 395, etc.), sont du v^e^ siècle.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

DEUX LETTRES INÉDITES DE CATHERINE DE MÉDICIS

(21 OCTOBRE, 9 NOVEMBRE 1561).

M. Paul Van Dyke, qui a sous presse en ce moment une biographie de Catherine de Médicis en trois volumes, a eu la bonne fortune de découvrir dans diverses archives de France, de Suisse, d'Italie, d'Angleterre, près de cinq cents lettres inédites de la reine mère. Il veut bien nous permettre d'en publier deux trouvées par lui dans les belles collections de M. Pierpont Morgan. Nous l'en remercions.

Nous avons prié notre collaborateur et ami M. Lucien Romier de nous fournir les renseignements nécessaires pour dater ces deux lettres et les annoter. Nous lui laissons la parole.

[NOTE DE LA RÉDACTION.]

Les deux lettres inédites de Catherine de Médicis qui sont publiées ci-dessous, d'après les originaux découverts par M. Paul Van Dyke dans la collection Morgan, peuvent être datées sans peine et avec précision. Toutes deux furent expédiées de Saint-Germain, la première le 21 octobre, la deuxième le 9 novembre 1561.

En effet, à chacune de ces deux dates, le secrétaire d'État Claude de Laubespine, confident de Catherine, écrivant à son frère Sébastien, ambassadeur de Charles IX en Espagne, lui expose presque mot pour mot les mêmes incidents et lui annonce l'envoi par le même courrier d'une lettre de la reine mère à sa fille, Élisabeth de Valois, épouse de Philippe II. La lettre de Claude de Laubespine du 21 octobre est conservée à la bibliothèque de Rouen, ms. 3224, n° 10; celle du 9 novembre, à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 6618, fol. 18.

Les lettres découvertes par M. Van Dyke concernent deux ordres de faits, les uns relatifs directement à la tentative d'enlèvement du

Digitized by Google

duc d'Orléans, troisième fils de Catherine, par le duc de Nemours; les autres à la position générale du gouvernement royal vis-à-vis de l'Espagne après que le colloque de Poissy eut amené les seigneurs catholiques français à se séparer de la reine mère.

Les premiers faits ont été l'objet d'une étude extrêmement minutieuse de M. Noël Valois, parue dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXV, p. 1-48, sous le titre *Projet d'enlèvement d'un enfant de France en 1561*. Les nouvelles lettres de Catherine confirment l'exposé de M. Valois et y ajoutent simplement une preuve de plus.

Quant à la politique du gouvernement royal vis-à-vis de l'Espagne, ces lettres attestent un parti pris de la reine mère de dissimuler ses véritables sentiments à la cour de Castille, comme le prouvent les explications qu'à la même date et « par ordre » Claude de Laubespine envoyait confidentiellement à son frère, ambassadeur en Espagne.

I.

A la reine d'Espagne.

[1561, 21 octobre, Saint-Germain.]

Madame ma fille. J'é reseu vos letres et antendeu par le sieur d'Osanse[1] tous set que le Roy v[ostr]e mari et vous lui aves donné cherge de me dire, et le remersie bien fort de la bonne volanté qu'il luy plest me porter, vous aseurant y n'aufre rien au Roy son frere[2] et a moy que, se l'avest a fayre, nous ne luy randision le semblable et davantage de tout n[ost]re pouvoyr, m'aseurent, quelque chause qu'il m'aye mendée et fayst dire par son ambassadeur, que, en lyeu de asister et ayder a nos seujés[3], que leur voldret plutost courir seu, se l'an requerions, si sele n'est pour quelque preteste qu'il é voleu set fayre, car il nous ayme trop et ayst trop sage prinse pour fayre aultrement, et say bien que nous ne vouldrions poynt asister au sien, quelque requeste que nous an seuse fayre, mès au contrère quant avons seu que li an avest[4]

1. Jacques de Montberon, sieur d'Auzances, arrivé à Saint-Germain-en-Laye le 14 octobre, venant d'Espagne.

2. Charles IX, beau-frère de Philippe II.

3. Ce passage fait allusion aux déclarations faites à Saint-Germain par l'ambassadeur de Philippe II en France, Chantonay, suivant lesquelles les seigneurs catholiques pouvaient compter sur l'appui armé de son maître. L' « assurance » qu'affiche Catherine est d'autant plus piquante que d'Auzances, venant d'Espagne, avait entièrement confirmé les dires de Chantonay et que la reine mère en était affolée.

4. *Ms.* que li annavest.

Digitized by Google

qui avest envoyé de fayre le feu, nous l'an avons[1] averti, comme il set peut souvenir, l'annaye pasaye[2], de set que nous dist Masere[3]. Pour se, Madame ma fille, je vous prie de ma part le prier que, si set que il y an aye[4] en set Royaume qui, seubs coleur de religion et de son zelle, vollet aystre si fou de se aylever, que me monstre par efayst la bonne volanté qu'il dyst me porter et a mes enfans, et il nous donnerè aucasion de augmenter la n[ost]re, sy aylle[5] se peult augmenter en son endroyt, an nous de devent le[s] signeurs et autres qui aient sete volanté. Car vous ne vous devés aytonner set[6] je me trove en grant pouyne, voyent le tour que Monsieur de Nemours[7] m'a voleu fayre heuyt jours avent partir, qu'il a dist a v[ost]re frere le duc d'Orléens pour ayseier[8] de l'ammener se lui ...[9] dist en Savoy ou en Lorayne; et pour se que vous avés asés de jeugement pour considérer que set a dire d'enmener mon fils san mon seu, et set[10] qu'il avest merité que je luy fise. Je ne vous en diré davantage, se non que je an escris[11] au Roy v[ost]re mari, afin que me consellé[s] coment je me douis governer en sesi, comme a selluy que je m'aseure tant de son amitié, que me en mandere[s] set que ly sambleré que je doive fayre pour la seureté et conservation de mes enfans et de la mechanseté que l'on m'a voleu fayre de me suborner mon fils pour après le metre contre son frere. Vous voyés, ma mye, coment je me trove, et set[12] j'é aucasion d'estre en poyne. Je ne ly an é voleu[13] fayre semblent, encore que v[ost]re frere me l'ayt dist yncontynent, pour premierement en avoyr[14] le consel du Roy v[ost]re mari, come de seluy que je m'aseure tent de l'amityé qu'il me porte que me fauldré recommander come yl an fayroit luy mesme, si parelle chause luy avenet. Et fault que je vous die que en tout set trouble ysi, le plulx grand réconfort que je aye, set[15] de voyr le Roy de Navarre[16] tent a ma devotyon et amytyé que je m'an puis aseurer

1. *Ms.* l'annavons.
2. C'est-à-dire l'année passée.
3. Il s'agit du capitaine Mazères, mis à mort après la conjuration d'Amboise, en mars 1560. Pour tenter de sauver sa vie, il avait fait de prétendues révélations sur un complot tramé contre Philippe II.
4. *Ms.* que il y annaye.
5. C'est-à-dire si elle.
6. C'est-à-dire si.
7. Jacques de Savoie, duc de Nemours, ami intime des Guises. Voy. l'art. cité de Noël Valois.
8. *Ms.* ayserer.
9. Un mot illisible.
10. C'est-à-dire c'est.
11. *Ms.* que je annescrips.
12. C'est-à-dire si.
13. *Ms.* Je ne ly anne voleu.
14. *Ms.* ennavoyr.
15. C'est-à-dire c'est.
16. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, premier prince du sang et lieutenant

Digitized by Google

come se m'etoyt propre frere. Pour se, ma fille ma mie, je vous prie ne falle en tout set que pouvés a fayre pour luy, et nous aublygerés a vous aymer de plulx en plulx.

Vostre bonne mere,
CATERINE.

II.

A la reine d'Espagne.

[1561, 9 novembre, Saint-Germain.]

Madame ma fille, afin que ne soié en poine de tent de novelles que l'on vous mende d'isi, je vous ay bien voleu envoyer set pourteur pour vous dire coment, depuis la derniere depeche par laquele je vous mandés le bon tours que m'avest voleu fayre le duc de Nemours, que rien [n'est] seurveneu de nouveaulx, sinon que je avès envoyé heun jeantilhomme ver le dist duc de Nemours pour lui dire de part de Roy mon fils qu'il eut a venir le trover pour randre conte de l'aucasion qui l'avest meu a dire a v[ost]re frere le propos qui luy a tyns pour l'ammener, ynsin que plulx au long vous entendrés de l'ambassadeur, et le dist jeantilhomme ne l'a jeamès seu trover d'aultant que l'avet sui et serché partout ou yl pase qui est byen sine[1] qu'i[l] sant en luy la faulte qu'il a fayste et qu'i[l] n'a guiere bonne volanté en n[ost]re endroyt. Vous savés s'il a eue[2] aucasion et coment je luy toutjour favorise et ayme come s'il eut ayté heun de mes enfans[3]. Vela, ma fille ma mie, coment je ne suis persecoutée que de seus pour qui j'é le plus fayst, mes je loue Dyeu de quoy peu a peu je comense a decouvrir tout, et ayent bien entendeu le fayst et le fon de sete malheureuse entreprinse, je ne fayl[i]ré vous en avertir et le Roy v[ost]re mari[4], et que je veos que entendiés toutjour tout le bien ou le mal que plest m'anvoyer, pour seur touttes chauses avoyr v[ost]re conselle, come de seus que je m'aseure tent de l'amitié que me portés, manderés toudeus et me conseillerés selon la fiance que je an é[5] et l'amour que vous porte.

V[ost]re bonne mere,
CATERINE.

général du royaume, fort suspect à Philippe II et pour ses inclinations protestantes et parce qu'il convoitait la Navarre espagnole.

1. C'est-à-dire signe.

2. *Ms.* si laueue.

3. Nemours, en effet, avait été, sous Henri II, un allié de Catherine pour lutter contre l'influence de Diane de Poitiers.

4. H. de La Ferrière a publié une lettre de Charles IX et une lettre de Catherine, datées du 10 novembre, sur le même sujet, à Sébastien de Laubespine, ambassadeur en Espagne (*Lettres de Catherine de Médicis*, t. I, p. 250).

5. *Ms.* la fiance que jeanne.

Digitized by Google

LES VRAIS ET LES FAUX MÉMOIRES
DU CARDINAL DE RICHELIEU

(Suite et fin[1].)

V.

On a vu que les manuscrits des Bouthillier de Chavigny étaient indépendants de ceux de Richelieu. Après la mort de ce dernier, ils ne furent donc pas transportés à Rueil ou au Petit-Luxembourg, chez la duchesse d'Aiguillon. De sorte que, si Sancy a fait son travail après la mort du Cardinal, comme le dit M. Batiffol, et comme cela semble probable, il n'a pu joindre au texte aucune pièce du cabinet des Bouthillier, tandis que s'il a travaillé sous la direction de Richelieu, comme l'affirme M. Lavollée, il a certainement reçu communication des papiers des deux secrétaires d'État.

Le cabinet des Bouthillier est entré aux Affaires étrangères en 1732, et les pièces en sont réparties maintenant dans les divers fonds. Mais le classement en avait été fait chez le fils de Léon Bouthillier, qui fut évêque de Troyes, et les traces de ce classement se retrouvent sur les documents, ainsi qu'après diverses recherches j'ai pu le découvrir. Voici comment j'y suis parvenu. Le P. Le Long a détaillé l'inventaire des papiers des Bouthillier en donnant, pour chaque personne, les dates extrêmes de la collection de ses lettres[2]. J'avais remarqué en tête d'un très grand nombre de pièces des notes de classement, d'une très ferme écriture, comportant toujours le nom de l'auteur et la date de la pièce, suivis d'un numéro d'ordre. J'eus l'idée de comparer ces indications avec celles que fournissait le P. Le Long et je constatai, pour plusieurs personnes, qu'elles concordaient; sans aucun doute, le classement des papiers des Bouthillier était retrouvé, de sorte que l'origine des pièces portant les traces de ce classement était déterminée par cela même.

1. Voir plus haut, p. 40-65.

2. La *Bibliothèque historique* du P. Lelong, de l'édition Fontette, donne le détail des papiers des Bouthillier, et, après chaque article relatif aux lettres d'un personnage déterminé, une note ajoutée porte cette mention : « Ce recueil était dans la bibliothèque de M. Bouthillier, ancien évêque de Troyes. » Comme tous ces documents sont aux Affaires étrangères maintenant, on les y

Digitized by Google

L'évêque de Saint-Malo ne s'est jamais gêné, pour son travail de composition, d'annoter les pièces originales les plus précieuses, d'en barrer des passages, d'en changer la personne des verbes. Si donc les traces de ce travail ne se trouvent sur aucune pièce ayant fait partie du cabinet des Bouthillier, la question sera résolue en faveur de la thèse de M. Batiffol. Si, au contraire, les traces de ce travail y sont constatées, on pourrait admettre, provisoirement, que Sancy a travaillé du vivant de Richelieu. On voit, par cet exemple, combien il est utile de connaître l'histoire des papiers que l'on étudie. Il semble que l'on ait pensé que tous les papiers qui sont aux Affaires étrangères venaient du cabinet de Richelieu. Il n'en est rien. Si M. Lavollée ainsi que M. Batiffol avaient connu ce que je viens d'exposer, ou si, le connaissant, ils en avaient tenu compte, ils auraient fait la recherche que j'indique, puis l'un ou l'autre aurait tiré du résultat obtenu un argument écrasant, parce qu'il dériverait d'un fait démonstratif. Il n'est pas trop tard pour que l'un ou l'autre fasse cet examen et aboutisse à une conclusion nette.

Maintenant, venons-en au manuscrit A, dont l'examen nous permettra peut-être d'approcher de la vérité en ce qui concerne cette question si obscure des *Mémoires de Richelieu*.

L'aspect du manuscrit A n'est pas encourageant. Ce ne sont que surcharges, corrections, renvois, suppressions, analyses. Sancy en a bouleversé le texte, maculé les pages, de sorte que, souvent, il est difficile de retrouver le fil du discours sous cet amas de scories. La difficulté est augmentée encore par une foule d'annotations qui sont d'autres mains que celles de Sancy, et pour lesquelles il est difficile de distinguer si elles sont antérieures ou postérieures à son intervention. Aussi, je conçois très bien qu'Avenel et ses successeurs n'aient fait que comparer le manuscrit A au manuscrit B, dont il leur paraissait être, pour une partie, une sorte de brouillon. Avenel dit formellement : « Le manuscrit A porte tous les caractères d'un premier brouillon. » C'était l'étude du manuscrit B qui leur importait. N'est-ce pas lui qu'avait vu Foncemagne et dont les premiers éditeurs avaient reproduit le texte? N'était-il pas plus étendu? Le manuscrit B était évidemment l'original des *Mémoires de Richelieu*. L'autre n'était qu'un recueil négligeable de pièces originales copiées entièrement et juxtaposées, comme l'a bien vu Avenel, mais arrangées sans art.

M. Lavollée ayant démontré que l'évêque de Saint-Malo est le

retrouvera classés à leur date, dans les fonds géographiques, selon le pays auquel chacun d'eux se rapporte. On peut aussi consulter Baschet, *Histoire du dépôt des archives des Affaires étrangères*, p. 237.

Digitized by Google

véritable préparateur du manuscrit B, tout est changé, et le manuscrit A reprend de l'importance. Puisque le Cardinal semble avoir été complètement étranger à la composition du manuscrit B, l'attribution de celui-ci devient fautive, parce que, d'une part, la rédaction des *Mémoires* n'est pas l'œuvre de celui à qui on les attribue, et que, d'autre part, leur composition ne répond ni à ce que Richelieu avait l'habitude de faire, ni à ce qu'il voulait faire.

L'*Histoire*, que projetait d'écrire le Cardinal, ce devait être de la politique en tableaux reproduisant et justifiant la politique en action qui avait été la sienne. Il voulait y montrer le travail de chaque jour, le but, les difficultés rencontrées et vaincues, et tout cela clairement, fortement. Hélas! que les *Mémoires* composés par Sancy sont loin de réaliser ce projet! On a protesté contre l'expression de faux mémoires, parce qu'elle est nouvelle et qu'elle choque une habitude d'esprit. Il faudra s'y résigner, parce qu'elle n'est que trop justifiée, malheureusement. M. Lavollée le sent bien, et c'est pourquoi il s'efforce, en réunissant une poussière de rapprochements, dont l'ensemble ne vaut pas un fait matériel, de prouver, sans y parvenir toutefois, que Sancy a fait son travail du vivant et sous la direction du Cardinal. Il lui reste à examiner les papiers du cabinet des Bouthillier. Qu'il fasse donc cet examen, nous verrons ce qui en résultera.

C'est dans le manuscrit A qu'il faut peut-être chercher les vrais *Mémoires de Richelieu*, non des mémoire écrits de sa main, bien que le manuscrit A reproduise plus d'une pièce dont l'original fut rédigé ou dicté par lui, mais des mémoires conçus selon sa méthode et son projet. Avenel, et M. Lavollée après lui, ont supposé que ce manuscrit n'était pas complet, que le début et la fin en étaient perdus, ce qui est peu vraisemblable. Le manuscrit A, s'appliquant à six années, forme neuf volumes; à ce compte, les deux parties perdues représenteraient plus de cinquante volumes. C'est beaucoup; ce bloc énorme n'aurait pas disparu entièrement sans laisser d'épaves, et on n'en connaît pas. D'autre part, les premières pages du manuscrit A sont roussies, comme il arrive à des papiers exposés pendant longtemps à l'air et au soleil; c'est la marque qu'elles étaient placées au-dessus de la masse du manuscrit sur la table des copistes ou ailleurs; et elles sont les seules dans ce cas. Il n'en serait pas de même, évidemment, si leur place avait été au milieu d'un tout dont la tête manque. Du reste, le récit lui-même indique l'autonomie du manuscrit, puisqu'il ne commence pas au début de l'année 1624, mais au moment où Richelieu devint ministre; ce qui répond tex-

Digitized by Google

tuellement aux termes de la lettre où le Cardinal expose à Louis XIII le plan de l'*Histoire* qu'il avait projeté d'écrire.

Mais, alors, que sont donc les neuf volumes du manuscrit A? Relisons la lettre à Louis XIII : « J'en réduisis une partie en ordre, dit le Cardinal, et mis le cours de quelques années... » Avenel a supposé que ces « quelques années » désignaient le récit placé en tête du manuscrit B reproduisant l'*Histoire de la Mère et du Fils* et se rapportant aux années 1610-1619. C'était négliger le début de la lettre au roi : « Aussitôt qu'il a plu à V. M. de me donner part au maniement de ses affaires, je me proposai de n'oublier aucune chose... Dieu ayant béni mes intentions..., j'estimai que les glorieux succès qui lui sont arrivés m'obligeaient à lui faire son histoire... » C'est clair, l'*Histoire* que Richelieu avait projeté d'écrire devait commencer en 1624, au moment où le Cardinal prit « part au maniement des affaires ». Le début de la *Succincte narration* des grandes actions du roi, mise en tête du *Testament politique*, ne s'embarrasse pas d'autre chose : « Lorsque V. M. se résolut à me donner en même temps l'entrée de ses conseils et grande part en sa confiance pour la direction des affaires, je puis dire avec vérité... », et le récit continue.

Pour Richelieu, tout ce qui avait précédé son arrivée au pouvoir était de l'histoire dont il n'avait pas à s'occuper, sauf pour son agrément. L'*Histoire*, qui devait justifier ses actes en en présentant la succession, ne commencerait donc qu'en 1624. Et c'est précisément à ce moment que débute le manuscrit A. La pensée du Cardinal s'affirme déjà par ce premier fait. Quant au récit relatif à la période de 1610 à 1624, qu'il soit l'œuvre de Richelieu ou d'un autre, cela n'a pas d'importance, puisque le Cardinal lui-même ne l'a pas compris dans ce qu'il appelait l'*Histoire*. Tout ce qui est antérieur à 1624, étant en dehors du projet de Richelieu, n'aurait jamais dû faire partie de *Mémoires* qui lui sont attribués, et cela d'autant plus que l'origine de ce récit est inconnue et que rien n'autorise, jusqu'ici, à penser, sans concevoir aucun doute, qu'il en est l'auteur ou l'inspirateur, puisque, à cet égard, on ne possède pas le moindre renseignement. Il en est autrement à partir de 1624. Les « quelques années » dont parle la lettre au roi sont peut-être les six années du manuscrit A. Maintenant, que Charpentier, qui fut l'ouvrier de ce manuscrit, l'ait fait copier du vivant du Cardinal ou après sa mort, cela est secondaire.

En serviteur fidèle qui ne veut pas en remontrer à son maître, ayant recueilli l'expression de la pensée de celui-ci, il s'est efforcé d'exécuter son projet selon le plan qu'il connaissait pour l'avoir vu

Digitized by Google

mettre en pratique maintes fois pour les publications faites au *Mercure français* et à la *Gazette de France*, ainsi que pour les livrets et pamphlets de circonstance. Il l'a fait plus ou moins habilement, sans doute, selon son génie, qui était simple, mais en respectant « la suite des choses », telle que les dossiers établis sur les indications du Cardinal la lui fournissaient. Le manuscrit A n'est, en effet, que la copie intégrale des pièces contenues aux « journaux » de Richelieu. Charpentier, secrétaire dévoué, mais esprit médiocre, pouvait-il faire mieux, et son œuvre n'est-elle pas préférable à l'œuvre prétentieuse, ridicule et fausse de Sancy? Au moins, lui, Charpentier, ne s'en est pas fait accroire, il s'est contenté de rester un secrétaire fidèle, simple et véridique. Comme c'est ainsi que tous les documents nous le font connaître, il semble que c'est à son œuvre qu'il faut revenir, que c'est elle qu'il faut étudier.

Revenons donc au manuscrit A. C'est, a-t-on dit, un travail informe ; débarrassé des corrections de Sancy, ce ne serait encore que la réunion de pièces copiées intégralement, selon un plan visible, il est vrai, il n'y a pas là de récit. C'est que l'on juge du fait d'après nos idées actuelles; mais Charpentier a travaillé selon les idées de Richelieu qui en avait d'autres que nous. Il avait celles de son temps, et il était du temps d'Henri IV, il était un homme d'avant Bossuet, d'avant l'*Histoire universelle*, qui est la mère des histoires écrites depuis avec un plan général. La vieille chronique du moyen âge était encore le modèle que l'on suivait; de Thou, Bernard et Scipion Dupleix, qui étaient de ce temps-là, n'ont pas écrit autrement. Tout en restant lui-même, Richelieu pouvait, d'ailleurs, prendre modèle sur un ministre habile, qui avait gouverné sous cinq rois, qui avait pu s'accorder successivement avec Catherine de Médicis et avec Henri IV, qu'il avait connu, dont il avait estimé les services et le caractère, sur Villeroy, auquel, peut-être, il emprunta ses idées sur la tolérance religieuse. Il avait vu Villeroy en appeler sans cesse à l'opinion publique, s'appuyer sur elle, publier, pour l'éclairer, des mémoires justificatifs, des lettres ouvertes adressées aux grands personnages au sujet des affaires les plus importantes. A son exemple, Richelieu n'avait jamais cessé de s'adresser à l'opinion publique pour l'instruire et obtenir son concours. C'est à elle encore qu'il avait compté s'adresser dans l'*Histoire*, pardessus la tête du roi; c'est auprès d'elle qu'il s'était toujours efforcé, qu'il voulait s'efforcer encore de justifier sa politique, et, pour cela, il n'imaginait pas de meilleur moyen que de publier intégralement les documents qui en formaient la trame, en les expliquant le cas échéant.

Digitized by Google

Le manuscrit A n'a pas été composé par Charpentier sur un autre plan : c'est une chronique. Personne ne connaissait mieux ce plan que Charpentier, il en avait l'habitude, et c'est pourquoi le manuscrit A se rapproche autant de la pensée du Cardinal. Que celui-ci l'ait publié, ou tout au moins conservé, tel qu'il est, c'est peu probable; il l'aurait mis mieux en état de paraître, il l'aurait sans doute débarrassé de mille détails inutiles accumulés par Charpentier, ce dernier suivant trop servilement la chronologie des « journaux », il lui aurait donné, en l'allégeant, la forme et la vie, mais il ne l'aurait ni rejeté ni accepté totalement. Si, en faisant reproduire les textes, il les avait corrigés lui-même, il n'y aurait pas à s'en étonner; mais qu'un autre l'ait fait à sa place, c'est au moins de l'outrecuidance, ce qui ne saurait surprendre de la part d'un déséquilibré comme était Sancy. Ce qui est fâcheux, c'est que l'édition publiée par la Société de l'Histoire de France ait inséré dans le texte qu'elle publie les corrections de Sancy et même des phrases entières de lui, au lieu, ce qui était légitime, de les rejeter en notes, de sorte que le Cardinal devient responsable de l'œuvre de Sancy, ce qui est injuste. Il est vrai que les éditions précédentes avaient suivi la leçon du manuscrit B, qui englobe toutes les corrections de Sancy; mais la nouvelle édition avait précisément pour objet de ne pas admettre des passages parasites à côté de ceux que Richelieu pouvait avoir connus et que, seul, il devait modifier. Ici, M. Lavollée est le prisonnier de sa conception qui admet comme certaine la direction du travail de Sancy par le Cardinal. Comme il n'a pas été démontré jusqu'ici que cette conception représente la vérité, on peut dire que le texte publié, pour la période que comporte le manuscrit A, est un texte falsifié, et c'est très regrettable.

Pour comprendre la composition du manuscrit A, il ne faut pas oublier, en outre de l'imitation naturelle des chroniques, que Richelieu se piquait d'être un écrivain et qu'il l'était en effet, qu'il protégeait les écrivains de son temps et fonda l'Académie française. Et cette préoccupation de son esprit n'aurait pas influé sur la conception qu'il avait de l'*Histoire*? Comment peut-on le croire? Mais, naturellement, il en concevait la composition selon le goût littéraire de son époque, et c'était l'époque du grand succès de l'*Astrée*, que tous ses contemporains lisaient. Les mêmes n'allaient-ils pas faire un succès continu à M^lle^ de Scudéry et à ses romans? Corneille était critiqué par beaucoup de personnes et par Richelieu tout le premier, et nul n'avait encore le moindre soupçon du goût littéraire qui allait se développer sous Louis XIV. On en était encore aux romans de chevalerie et à leurs succédanés. Or, qu'y voit-on? A côté des

Digitized by Google

grands coups d'épée, des enchantements et des désenchantements, on y trouve des histoires d'amour exposées dans des discours interminables. C'était le goût du temps. Dès lors, Richelieu devait trouver tout naturel de faire réunir à la queue leu leu des documents très longs, accompagnés et suivis de discours qui n'en finissent pas. Ici, il n'y a pas à dire que Charpentier est responsable du fait, bien qu'il dût sacrifier plus docilement encore au goût du temps, car nous voyons Richelieu, dans des dictées faites par lui, raconter les événements avec sa vigueur naturelle, en mêlant au récit les discours des uns et des autres dans toute leur longueur, et, quand il s'en trouve un qu'il a déjà dicté, faisant écrire par Charpentier cette note : « A placer ici le discours adressé par moi au roi », ou à n'importe qui.

C'est selon cette méthode de Richelieu, où la politique et la littérature prenaient leur part, que Charpentier avait établi le manuscrit A. Là-dessus, Sancy est venu, et il a coupé à tort et à travers, laissant les longueurs qui étaient à son goût de prédicateur et de fils de parlementaire, mais modifiant les phrases, en ajoutant de nouvelles et même des paragraphes entiers, rognant sans règle, supprimant ce que le Cardinal aurait conservé, ce à quoi même il devait tenir le plus, composant, en résumé, une œuvre sans aucune forme littéraire. Si Richelieu avait revu le travail de Charpentier, il lui aurait donné une autre allure, malgré les défauts de la composition, et les *Mémoires* seraient bien différents de ce qu'ils sont.

M. Lavollée voudrait encore nous faire admettre que tout cela a été fait sur les indications, sous la direction de Richelieu. Il y a, au contraire, dans l'étrange travail de Sancy, une preuve morale des plus fortes que le Cardinal y fut entièrement étranger. Car, enfin, s'il avait réellement dirigé une telle besogne il n'avait pas besoin d'en charger Sancy, qui n'était ni de sa maison, ni de ses amis, tandis que, au contraire, Charpentier, le confident de ses pensées, son porte-plume journalier; Charpentier, qui ne le quitta jamais de 1609 à 1642; Charpentier, qui connaissait tous ses secrets et qui lui était dévoué, était bien mieux désigné pour l'accomplir. Déjà, il est permis de croire que, même si Richelieu n'a jamais lu le manuscrit A, comme l'a dit Avenel, Charpentier n'a pas dû en entreprendre et en faire faire la copie sans qu'il le sût. Non, le Cardinal ne se serait pas confié à Sancy pour un intérêt aussi grave. S'il ne l'employa jamais dans aucune affaire importante, c'est qu'il connaissait son esprit décousu, et s'il ne l'écartait pas absolument et le supportait de loin, comme cela ressort bien clairement de la correspondance de chacun d'eux, c'est probablement par égard pour la recommandation de sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, qu'il aimait tendrement, et qui, ainsi

Digitized by Google

qu'on le verra plus loin, avait des raisons particulières de protéger l'évêque de Saint-Malo.

Mais la preuve morale qui résulte du travail même de Sancy sur le manuscrit A n'est pas un fait démonstratif auquel on puisse attacher une importance décisive, et ce sont les faits démonstratifs que nous recherchons. Je pense que nous allons en rencontrer qui ont quelque valeur.

VI.

Si l'on compare le manuscrit A et le manuscrit B, on trouve entre eux certaines différences. Il n'est pas question ici du texte ni de critique historique s'appliquant aux phrases et aux mots, mais de différences matérielles établissant la valeur respective des deux documents et indiquant la date relative de leur composition.

J'ai constaté qu'à l'époque de Louis XIII, où la vie sociale comportait encore tant de particularisme, chacun faisait fabriquer dans sa maison, selon une formule particulière, l'encre dont il se servait, de sorte que, la composition en étant différente, les formules étant multiples et le temps ayant agi, la couleur de l'encre des papiers provenant d'un même personnage est toujours la même et qu'elle diffère des autres. Il y a là à faire une comparaison minutieuse, délicate, mais qui peut être plus utile, plus certaine, en tout cas, que la comparaison des écritures, un peu trop sujette à caution.

D'autre part, chacun se servait toujours de papiers de même fabrication et, dans les cas douteux, le filigrane peut servir à déterminer l'origine d'une pièce, sans pourtant que l'on puisse y trouver autre chose qu'une indication précieuse, mais qui ne saurait servir de preuve, étant prise isolément. Ces détails matériels, encre et papier, différant dans des documents venus de Richelieu, de Bouthillier, du P. Joseph, qui, pourtant, vivaient dans une sorte d'intimité, à plus forte raison diffèrent-ils lorsqu'il s'agit d'autres personnes. Par exemple, le filigrane des papiers d'Avaux, qu'il écrive à Venise, en Danemark ou en France, est aux besans, celui de Richelieu pour les pièces importantes à la grappe de raisin en losange surmontée d'une fleur de lis, celui des petites lettres ou des feuilles de classement à la grappe en losange sans fleur de lis, au vase pansu à pied, etc. Telle encre est pâle, telle autre noire, une troisième couleur de rouille, il en est qui ont brûlé le papier, d'autres paraissent à peine.

L'examen matériel des dossiers eux-mêmes peut fournir des indications intéressantes. Par exemple, Richelieu, ayant l'habitude d'emporter une partie de ses papiers dans ses pérégrinations sem-

Digitized by Google

piternelles, ceux qui ont voyagé dans des coffres pendant longtemps sont jaunis, froissés, maculés, tandis que les papiers plus récents, qui n'ont pas subi de déplacements, sont blancs et intacts. C'est la différence que l'on remarque dans le manuscrit A entre les feuilles de copie du texte qui sont immaculées et les feuilles de sommaires qui ne sont autres que les chemises des anciennes liasses de documents qui formaient la « suite des choses ». Elles ont été transportées là comme sommaires des récits résultant de la copie des pièces qu'elles contenaient précédemment. Elles étaient doubles, mais il ne reste que très peu des doubles feuilles, la plupart ne sont plus représentées que par leur talon. Ces sommaires n'ont dû être placés là qu'après la mort de Richelieu, lorsque les documents qu'elles enveloppaient ne servirent plus au travail politique de chaque jour. Un fait matériel permet de le supposer. Tandis qu'on n'y trouve nulle part de marque faite par l'encre non séchée encore des copies qu'elles contiennent, on y voit très souvent la reproduction atténuée des barres, des accolades, même des annotations faites à l'encre noire que nous allons voir ayant été à l'usage de Sancy, ou plutôt ayant été employée dans la maison où il travailla, ce qui, chronologiquement, fait placer les sommaires où ils sont après la mort du Cardinal. D'autre part, un détail de rédaction permet de dater les sommaires qui sont de la main de Charpentier du temps du ministère de Richelieu. Charpentier y écrit toujours le nom de Mazarin tout court, ce qu'il ne fait que pour les étrangers, tandis qu'il y donne toujours leur titre aux Français en les nommant et que, pour les moins importants, il n'omet jamais de les désigner en écrivant : « le sieur de... » En tout cas, si ces sommaires avaient été écrits après la mort de Richelieu, au temps de la toute-puissance de Mazarin, il est probable que Charpentier eût écrit « Mgr le cardinal Mazarin ». Pour en revenir aux chemises elles-mêmes, on peut encore constater que les deux feuilles antérieure et postérieure sont salies, jaunies, grises sur leurs faces extérieures, très blanches sur leurs faces intérieures. C'est qu'elles ont voyagé du temps qu'elles enveloppaient les documents et qu'elles n'étaient pas restées inertes dans le manuscrit A depuis sa composition.

Maintenant que nous sommes armés, examinons les manuscrits A et B. Le papier du manuscrit A, de grand format, est au filigrane que nous avons vu être en usage dans le cabinet de Richelieu, raisin en losange surmonté d'une fleur de lis. Le papier du manuscrit B, de plus petit format, est au filigrane au vase pansu à pied, également en usage dans le cabinet du Cardinal. Si l'on s'en tient à cela, on peut en inférer qu'ils ont la même origine. Il est

Digitized by Google

naturel que Charpentier, chargé des achats de papier, ait continué, après la mort de son maître, à se procurer les mêmes marques qu'auparavant. Le choix du papier ne saurait donc nous apprendre isolément qu'une chose, c'est que Charpentier a dirigé la copie des deux manuscrits.

L'encre employée pour le manuscrit A est relativement peu noire, ou plutôt elle est grise d'une manière générale ; celle qui a servi aux copistes du manuscrit B est franchement noire. C'est elle qui a servi à Sancy pour les corrections qu'il a faites sur le manuscrit A et sur les documents originaux, où la différence de ton frappe les yeux d'une manière indéniable. Les sommaires que renferme le manuscrit A étant de la main de Charpentier, laquelle se retrouve souvent dans le manuscrit, en notes, corrections, ou même parties de la copie, et l'encre des sommaires étant la même que celle de la copie, l'origine de chacun des manuscrits paraît indiquée. Le manuscrit A a été rédigé et copié sous la direction de Charpentier, peut-être du vivant de Richelieu, puisque l'encre est la même que celle dont on se servait dans le cabinet du Cardinal ; le manuscrit B, dont la composition a été préparée par Sancy, a été copié à une autre époque et, probablement, dans un autre lieu.

Avenel a constaté que le manuscrit A a été écrit par trois copistes[1]. Je pense que l'on peut y distinguer l'écriture de cinq ou six copistes dont, en effet, trois en ont écrit la plus grande partie. Avenel assure ne connaître l'écriture que d'un seul de ces copistes. Je pense, au contraire, que l'on pourrait retrouver toutes ces écritures dans les copies faisant partie des papiers du Cardinal. En tout cas, il est un copiste qui tient très souvent la plume au cours des premiers volumes du manuscrit A et qui a écrit seul les trois derniers. C'est celui qui a copié la presque totalité du manuscrit B ; une partie du premier volume est de la main d'un copiste qui, selon M. Lavollée[2], serait Isaac Cherré, frère de Pierre Cherré, le second secrétaire intime de Richelieu, lequel a aussi copié une partie du manuscrit A.

On le voit, il y a eu unité de direction dans la copie des deux manuscrits, mais la composition de chacun d'eux a été bien différente. Le manuscrit A a été préparé lentement, copié en plusieurs fois, ce qui se distingue non seulement aux changements de copistes, mais aux blancs laissés à tout instant ; c'est bien un brouillon, comme l'a qualifié Avenel. La main de Charpentier s'y rencontre

1. *Journal des savants*, août 1858, p. 497.

2. Voir son article dans le *Correspondant* du 25 juillet 1921 et son mémoire sur l'*Authenticité*, etc., dans *Rapports et notices*, t. III, p. 276 et suiv.

Digitized by Google

partout. On voit que c'est lui qui faisait exécuter les copies par ses scribes habituels et qui les corrigeait ensuite, qui même, parfois, copiait une page. A quelle époque a-t-il accompli ce travail? Si l'on tient compte que le papier et l'encre de la copie sont ceux qui étaient employés dans le cabinet de Richelieu, que, d'autre part, le manuscrit A était déjà copié lorsque Sancy est intervenu pour le reviser, qu'enfin entre la mort du Cardinal et celle de l'évêque de Saint-Malo il n'y a que trois ans et demi, période trop courte pour avoir permis de composer successivement les deux manuscrits, on est conduit à conclure que le manuscrit A a été copié lentement, par à-coups, avant la mort de Richelieu. Celui-ci l'a-t-il connu? Rien ne permet d'exprimer sur ce point une opinion formelle.

La copie du manuscrit B est continue, sans blancs, sans interruption d'aucune sorte. L'encre y est noire et constamment du même ton, tandis que dans le manuscrit A le ton de l'encre n'a pas toujours la même énergie. Cela tient peut-être à ce que cette encre, en restant dans l'encrier, perdait de sa force. En effet, on remarque des changements brusques. Par exemple, un paragraphe où l'encre paraît de plus en plus pâle, jusqu'à un mot où elle redevient subitement noire, sans doute parce qu'à ce moment on a renouvelé l'encre de l'encrier, peut-être aussi parce que la copie avait subi une longue interruption. Ces légères différences permettent de supposer que les encres des deux manuscrits n'étaient pas de même composition, qu'il y a eu un intervalle assez long entre les deux copies et qu'elles ont été faites dans deux maisons distinctes. En fait, l'encre du manuscrit B est noire avec tendance à la rousseur et elle traverse le papier en transparence, celle du manuscrit A est nettement grise.

De cet ensemble d'observations matérielles il résulte ceci : l'origine des papiers des deux manuscrits étant la même et les mêmes copistes ayant copié dans les deux cas, il paraît évident que le travail a été fait sous la même direction. Mais, Sancy n'ayant eu aucune part dans la rédaction et dans la copie du manuscrit A, faites antérieurement à son intervention, il faut en conclure que ce n'est pas lui qui a fait faire la copie du manuscrit B. Il en a préparé la composition et c'est tout, un autre a veillé à la mise au point.

On vient de voir que l'encre qui a servi à écrire le manuscrit A n'est pas la même que celle qui a servi à copier le manuscrit B, ce qui permet de supposer que cette dernière copie a été faite dans un autre temps que la première. Pour éclairer ce point, un témoin contemporain s'est rencontré. Tallemant des Réaux, qui écrivait sous la régence d'Anne d'Autriche, s'exprime ainsi : « Le Cardinal

Digitized by Google

aurait laissé des mémoires pour écrire l'histoire de son temps », ce qui dit clairement que cette histoire n'avait pas été écrite du vivant de Richelieu, le mot mémoires étant mis ici, comme on le faisait en ce temps-là, pour documents. Plus loin, Tallemant ajoute : « On a dit que l'évêque de Saint-Malo, Sancy, travaillait à l'histoire sur les mémoires du Cardinal, mais cela n'a pas paru. » Ainsi, selon Tallemant, c'est sous la régence que Sancy travaillait à l'*Histoire*[1].

Nous allons peut-être en trouver la preuve dans un document que M. Lavollée a connu, puisqu'il le publie intégralement[2], mais qu'il n'a pas cru devoir étudier et comparer, ce qui est regrettable, on va voir pourquoi. Dans le tome 2 du fonds de *Saxe*, aux Archives des Affaires étrangères, on trouve, au folio 2, une pièce dont le titre, écrit de la main de Sancy, est celui-ci : « Commencement de l'année 1638 et toute la suite. » Le volume étant d'ancienne reliure, le document a dû être placé là par l'abbé Le Grand, après 1710. Au-dessous du titre se trouve une rédaction dictée évidemment par Sancy, puisqu'elle est revue et corrigée par lui. Or, cette rédaction est passée, modifiée, dans le manuscrit B et, par suite, dans les *Mémoires* imprimés. Voici les deux textes mis en regard l'un de de l'autre. On va voir s'il est possible d'admettre que Richelieu ait été consulté pour de pareilles niaiseries; je montrerai ensuite comment s'est faite la mutation du premier texte au second et j'en rapprocherai un passage d'une lettre inédite du Cardinal sur un sujet qui offre de l'analogie avec celui que Sancy a traité, on y verra ce qui distingue le lion du chacal.

Texte dicté et corrigé par Sancy.	*Texte du manuscrit B et des Mémoires imprimés.*
Si les Roys quand ils commandent donnaient à ceux à qui ils commandent la capacité et la force d'exécuter leur commandement, Ils seraient beaucoup mieux servis qu'ils ne sont, mais cela n'appartient pas à une puissance dépendante et créée. Il n'y a que Dieu seul qui enjoignant une chose à une créature la rende par son commandement capable d'exécuter ce qu'il ordonne et	Si les rois pouvaient donner à ceux à qui ils commandent toute la capacité qu'il faut pour exécuter leurs commandements, il est certain que leurs projets seraient toujours heureux, puisqu'ils seraient toujours suivis de l'évènement qu'ils s'en promettraient; mais comme il n'appartient qu'à Dieu seul de commander et en même temps de rendre capables de lui obéir les créatures dont il

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. Monmerqué et Paulin Paris, t. II, p. 50, 51.

2. *Rapports et notices*, t. III, p. 365.

Digitized by Google

quelque disproportionnée qu'elle y fust auparavant la rende par son choix seul capable de parvenir à ce qui luy est ordonné.

C'est pourquoy il fault que les Roys, quand ils donnent charge à leurs serviteurs de faire quelque chose, choisissent ceux qui sont les plus capables de ce faire, puisqu'ils ne les peuvent pas rendre tels en leur commandant.

Et encore n'est-ce pas assez de choisir ceux qui sont les plus capables. Il fault encore qu'ils considèrent l'affection et la volonté qu'ils y ont, et à tout cela qu'ils adjoutent à ceux à qui ils commandent les moyens d'exécuter ce dont ils les enchargent; et encore ils ne sont pas bien certains d'estre obéys pour ce que ces moyens ne sont pas nécessaires, mais faultifs et n'ont rien d'assuré que leur incertitude.

veut se servir, aussi les rois ne doivent-ils pas s'étonner si leurs plus sages conseils ne produisent pas toujours les effets qu'ils en pouvaient, ce semble, avec raison espérer. C'est assez, et pour leur satisfaction particulière, et pour celle du public, que ne pouvant pas, comme Dieu, rendre leurs sujets capables d'exécuter leurs entreprises ils aient choisi ceux qu'ils ont reconnu l'être davantage[1].

Le second texte se trouve au folio 3 du volume de *Saxe*. Cette pièce est d'une main qui ressemble à celle de Cherré et Charpentier en a corrigé un mot en interligne. Elle est, ainsi que celle qui a été dictée par Sancy, écrite d'une encre rousse, tandis que la correction faite par Charpentier est faite avec l'encre noire ordinairement employée par Sancy.

Voilà donc ce que M. Lavollée nous donne comme l'œuvre de Richelieu. Car, enfin, il n'est pas possible de dire que le document qui vient d'être reproduit est emprunté à une pièce originale ayant une provenance « étrangère ». Si Sancy a travaillé sous la direction de Richelieu, c'est l'œuvre de celui-ci. Tout de même, je n'imagine pas le Cardinal prenant la peine de corriger la rédaction de Sancy pour aboutir à celle de Cherré. Je me permettrai de citer ici un passage d'une lettre inédite de Richelieu à Bérulle, et on reconnaîtra facilement qu'elle est d'un autre style que ce qu'on vient de lire. Voici ce passage : « ... Je n'ai jamais connu que le roi fût mal content de vous, mais bien qu'il n'avoit pas envie d'effectuer en tous sujets tous les conseils que vous lui pouvez donner. Je tombe tous les jours en pareil inconvénient et m'estime heureux quand de

1. *Mémoires*, éd. Michaud et Poujoulat, 1638, p. 234.

Digitized by Google

quatre propositions deux sont agréables... Mon bien ne consiste point au mal d'autrui, j'ai quelque chose de plus solide, beaucoup de gens en sont témoins... Je ne fais rien, grâces à Dieu, pour être bien dans l'esprit des grands que ce que j'estime me devoir bien mettre avec celui qui en est le maître[1]... », c'est-à-dire Dieu. S'il y a de l'ironie dans cette lettre, il s'y trouve aussi, il faut en convenir, quelque fierté légitime.

Mais laissons la question du style et examinons les documents contenus dans le volume du fonds de *Saxe*. Au folio 7 commence un récit de l'action de l'armée de Bernard de Saxe-Weimar, qui est de la main de Charpentier et à l'encre noire de Sancy. On s'aperçoit tout de suite que cela ne saurait être une dictée de Richelieu. C'est donc un travail personnel de Charpentier ou une dictée de Sancy; mais, dans ce cas, l'encre l'indique, il a été composé postérieurement à la mort de Richelieu. Au folio 22, on trouve un *Mémoire de M. le duc de Weimar du 4 janvier 1638*, selon le titre mis en tête par le classificateur des papiers de Chavigny. Ce mémoire, qui est un original signé de Bernard de Saxe-Weimar, n'a pas été utilisé pour les *Mémoires*. Il en est de même d'un assez grand nombre de lettres originales de Bernard adressées à Richelieu et qui proviennent de son cabinet. Si Richelieu avait eu une part à la préparation de l'histoire de 1638, il y eût fait entrer tous ces documents, selon sa méthode; mais Sancy en avait une autre et je demande si, dans tout ce que je viens d'exposer, ne se trouve pas plus d'un fait démontrant que Sancy n'a pas travaillé sous la direction de Richelieu. Dès lors, s'il en est ainsi, que devient la thèse de M. Lavollée, que deviennent les *Mémoires* eux-mêmes? Ici se pose la question de savoir si M. Lavollée ne préférera pas la vérité historique à l'erreur dans laquelle l'ignorance de M. Lair a jeté la Société de l'histoire de France.

Ce qui est en cause, en effet, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, c'est le caractère même de l'édition des *Mémoires* entreprise par la Société de l'histoire de France. Ceux qui ont travaillé à cette édition pouvaient en faire une œuvre excellente et définitive s'ils avaient suivi les conseils que M. Hanotaux donnait, dès 1878, dans la *Revue historique*, en vue précisément de l'étude du texte des *Mémoires*, mais ils les ont négligés. Le résultat est lamentable.

Rien n'est plus étonnant, plus étrange, dit M. Hanotaux[2], que le

1. Aff. étr., France 248, fol. 212, minute de Charpentier.

2. Gabriel Hanotaux, *Sur la prétendue découverte d'un supplément aux Mémoires de Richelieu*, dans la *Revue historique*, t. VII, 1878, p. 419.

Digitized by Google

sans-gêne avec lequel les *Mémoires de Richelieu* ont pillé les récits faits de mains étrangères... On a copié mot pour mot des passages considérables, quelquefois tout l'exposé d'une affaire, des portraits, des jugements... on a quelquefois fait dire au Cardinal tout le contraire de sa véritable pensée; d'une page à l'autre, des jugements pour et contre se produisent sur une même affaire, sur un même personnage... C'est qu'on a donné la pensée de Tillières, d'Effiat, ou de tout autre, au lieu de suivre celle du cardinal de Richelieu... On rencontre ces procédés de rédaction dès les premières pages des *Mémoires*. On peut les suivre pendant tout le cours de leur développement.

Or, relever avec soin toutes les traces de ces emprunts faits à d'autres récits, établir pièces en main la part réelle du Cardinal dans la composition de l'œuvre, séparer le vrai d'avec le faux, trier les erreurs, dire « ceci est de Richelieu, cela n'est pas de lui », c'est là encore un travail dont personne ne niera l'utilité... Ce travail, nous le savons, doit être long et pénible...

Ce travail « long et pénible », M. Hanotaux voulait l'entreprendre. « Décidé à suivre nous-même », écrit-il, « cette voie lente et pénible... » La vie en a disposé autrement. De plus jeunes ont repris le flambeau, mais ils ont négligé les conseils qui avaient été donnés. Pourtant, ces conseils étaient la sagesse même. M. Lair ne peut pas les avoir ignorés, il a donc refusé délibérément d'en tenir compte. Après lui, M. Lavollée accepta comme certain que celui qu'Avenel avait désigné sous le nom de « secrétaire des *Mémoires* », et qui est Sancy, avait travaillé dans le cabinet de Richelieu, sous sa direction, ce que rien ne prouvait incontestablement et ce dont les faits démonstratifs réunis ci-dessus permettent de douter. Aussi n'a-t-il jamais cherché à faire le départ de ce qui, dans les *Mémoires*, « est de Richelieu » de ce qui « n'est pas de lui ». Étant donnée sa conception, c'était en effet inutile, et M. G. Fagniez a excellemment résumé l'opinion de M. Lavollée lorsqu'il a écrit à propos des *Mémoires :* « Il n'y a pas dans cet ouvrage, entre Richelieu et nous, de personne interposée, tout est de lui parce qu'il a tout approuvé, tout fait sien[1]. »

Ce serait très bien, si l'opinion de M. Lavollée s'imposait sans contestation possible. Mais comme, au contraire, il semble très probable que Sancy a travaillé après la mort du Cardinal, tout s'écroule et le devoir des éditeurs redevient ce que M. Hanotaux avait indiqué, en 1878, qu'il devait être. Or, jusqu'ici, ceux qui ont collaboré à l'édition de la Société de l'histoire de France n'ont jamais dit : « Ceci est de Richelieu, cela n'est pas de lui; » ils ont comparé le manuscrit B au manuscrit A, cité quelques documents originaux et

1. Dans la *Revue de l'Église de France*, juin 1920, t. VI, n° 31, p. 188.

Digitized by Google

s'en sont tenus là. Hantés par la conception admise par M. Lavollée, ils n'ont jamais dégagé l'œuvre personnelle de Richelieu, ce qui, cependant, bien que très difficile, était possible. C'est cela que j'ai appelé, en commençant, avoir travaillé en porte à faux. Tout leur travail est donc à reprendre à ce point de vue, bien qu'ils y aient apporté une bonne volonté incontestable. Si on ne le reprend pas, l'édition des *Mémoires* faite pour la Société de l'histoire de France n'aura pas beaucoup plus de valeur que celle de Petitot, que celle de Michaud et Poujoulat; elle laissera dans les esprits, comme les précédentes, un doute au détriment de Richelieu dont il aurait fallu le dégager. On m'a dit qu'enlever à Richelieu la paternité des *Mémoires* c'était diminuer le patrimoine littéraire de la France. Il n'est nullement question d'enlever à Richelieu ce qui est bien à lui, et ce qui est bien spécialement à Sancy n'ajoute rien au patrimoine littéraire du pays, on en conviendra. Au contraire, écarter tout ce qui est de Sancy, pour mettre en lumière ce qui est de Richelieu, serait une œuvre utile, nécessaire. La Société de l'histoire de France veut-elle l'accomplir?

Je n'ai jamais douté, pour ma part, que ce n'ait été, dès le premier jour, la volonté de cette grande et glorieuse Société. Ce qui a été différé par suite de l'erreur commise au début n'est pas perdu pour cela. Il est encore temps de chercher à dégager l'œuvre de Richelieu de celle de Charpentier et de Sancy, et c'est pourquoi je n'ai pas hésité à traiter cette question si obscure avec une entière sincérité. Mais, pour arriver à la vérité, il ne faut pas dire, comme le fit M. Lair, *veni, vidi, vici;* il faut rechercher patiemment les documents, les étudier dans leur ensemble, en posséder la vue totale et pouvoir, à propos du moindre détail, d'un mot, d'un texte, faire comme le général qui, connaissant toutes ses ressources en hommes et en matériel, les emploie utilement, et prendre le secours nécessaire là où il se trouve. L'annotation explicative, excellente pour d'autres textes, est insuffisante pour celui des *Mémoires*, parce qu'elle ne saurait dégager ni remplacer la réponse à la question redoutable formulée par M. Hanotaux : « Ceci est-il de Richelieu, ceci n'est-il pas de lui? » Il y faut plus que de l'intelligence et du travail, il y faut une connaissance préalable, complète, des documents originaux, et, dans l'espèce, ce n'est pas peu de chose. On ne saurait acquérir cette connaissance au pied levé, comme se l'était imaginé M. Lair. Mais M. Lavollée la possède incontestablement et, s'il se dégage un peu plus d'une opinion à laquelle il a peut-être beaucoup trop sacrifié, il est en mesure, j'en ai la certitude, de remplir utilement le programme de M. Hanotaux.

S'il le fait, s'il renonce à des discussions byzantines qui ne peuvent

Digitized by Google

rien changer à l'opinion admise dès maintenant, il en sera loué et remercié par nous tous, il fera de l'édition de la Société de l'histoire de France une œuvre excellente, utile à l'histoire, il dégagera les écrits de Richelieu de la gangue dont les ont enveloppés Charpentier et Sancy, ce qui leur rendra tout leur éclat, car ils n'ont rien à craindre du clair soleil. S'il le fait, nous ne l'en aimerons que mieux encore, parce qu'un brouillard ne nous enveloppera plus, lui et nous.

Pour s'y décider, il lui suffira de faire le pèlerinage que j'ai accompli. Moi aussi j'ai cru à la réalité de ce que nous avait enseigné Avenel, moi aussi j'ai cru aux *Mémoires de Richelieu*. Et c'est pourquoi j'ai tout d'abord protesté lorsque M. Batiffol a découvert la légende créée inconsciemment par Foncemagne, accréditée par la réserve excessive et l'opinion des anciens archivistes des Affaires étrangères, admise enfin, sans vérification, par Avenel. Puis, comme j'ai l'habitude de vérifier la réalité de ce qui m'est affirmé, j'ai lu les *Mémoires* que, jusque-là, je n'avais fait que consulter, parce que j'avais la foi, et chacun sait que lire et consulter n'ont aucun rapport. J'ai été bien surpris, je ne retrouvais Richelieu dans les *Mémoires* qu'à des endroits très éloignés l'un de l'autre. Alors j'ai voulu remonter aux sources, j'ai examiné le manuscrit A, non en le parcourant, mais en le lisant. Ma surprise s'est accrue, et j'ai compris dès ce moment combien Avenel avait eu raison d'affirmer que Richelieu n'avait jamais vu les deux manuscrits des *Mémoires* dont la paternité lui est attribuée.

S'il les avait connus, il n'y a pas de doute qu'il n'ait traité Charpentier, Cherré et Sancy avec cette ironie terrible qui lui était propre et dont toute violence dans les mots était exclue. Enfin, j'ai voulu revoir sur les documents originaux le travail préparatoire, mais ma conviction était formée, il n'y avait plus de doute pour moi : Richelieu n'avait nullement dirigé la composition de ce qu'on appelle ses *Mémoires*. En cours de route, j'avais constaté des faits matériels qui confirmaient mon opinion, et la pauvreté des arguments apportés par M. Lavollée pour la combattre me peinait profondément.

Que M. Lavollée fasse à son tour ce que j'ai fait, qu'il lise, qu'il examine, qu'il compare, non plus avec un parti pris toujours fâcheux, mais avec les yeux d'un critique qui ne croit à rien à l'avance et cherche seulement la vérité d'un cœur simple, et il aboutira au même résultat que moi, à savoir que Charpentier et Cherré ont travaillé seuls, par zèle, par dévouement, à réunir et à expliquer les documents formant les « Journaux » du cabinet de leur maître, en utilisant parfois, à leur manière, ses confidences, ses idées, ses procédés de travail. De là est né le manuscrit A, qui est selon leur

Digitized by Google

génie, et sur lequel Sancy est venu travailler plus tard, en revoyant aussi les documents eux-mêmes. Ensuite, Sancy a préparé le travail pour la période de 1630 à 1638, dont les secrétaires, surtout Charpentier, ont assuré la copie. Mais, de tout cela, Richelieu n'a probablement rien su, et surtout n'a rien dirigé.

Les preuves en sont trop formelles. Si le Cardinal avait employé Sancy, il en serait resté un témoignage quelconque, et M. Lavollée, qui a cherché vainement ce témoignage, en est réduit à supposer que le travail s'accomplissait dans le plus grand mystère, en cachette. Lorsque Sancy maculait les documents originaux de ses corrections et de ses suppressions, il faisait cela en cachette! Et nul ne s'étonnait de le voir constamment avec Charpentier et Cherré; personne n'en parlait; les amis les plus intimes l'ignoraient, les solliciteurs ne venaient pas le flatter! Et ce travail mystérieux auquel il se livrait c'était la préparation des *Mémoires!* Pourquoi ce mystère, puisque Richelieu disait publiquement qu'il avait projeté d'écrire l'*Histoire* et qu'il demandait des documents, des récits à tous ceux qui étaient employés aux affaires publiques? Après avoir fait préparer mystérieusement ce gros travail des *Mémoires*, il aurait été écrire au roi, en 1641, qu'il avait renoncé à rédiger son *Histoire!* En outre, il n'aurait peut-être jamais vu le produit de ce travail mystérieux que, dit-on, il avait dirigé! Mais ne voit-on pas combien tout cela s'enchaîne peu et est peu vraisemblable, combien tout est contradictoire, combien toutes ces hypothèses sont peu solides? Et puis, enfin, où est la preuve matérielle, si faible soit-elle? Il n'en a pas été fourni[1].

M. Lavollée est allé compulser les archives d'Ille-et-Vilaine. Cela lui a permis de constater que l'évêque de Saint-Malo résidait peu

1. Les raisonnements de M. Lavollée relatifs aux « Journaux » de 1632 et de 1635 n'ont aucune valeur. M. Lavollée s'en rendra compte lui-même, en se reportant aux documents, s'il remarque que ceux-ci sont écrits à l'encre grise du cabinet et les annotations marginales à l'encre noire employée plus tard par Sancy. M. Lavollée cite aussi une note marginale où Cherré consigne que le document indiqué est « entre les mains de Monseigneur ». Or, Cherré, domestique, ne se serait pas permis d'écrire « Monseigneur » tout court; il eût écrit « Monseigneur le Cardinal », comme tout le monde le faisait du vivant de Richelieu. Le Monseigneur dont il est question, c'est probablement Sancy, d'autant plus qu'il s'agit du procès-verbal de l'assemblée du clergé sur le mariage de Gaston, qui devait intéresser particulièrement l'évêque de Saint-Malo, puisqu'il avait fait partie de cette assemblée. La note a été écrite plus tard. Au surplus, au journal de 1632 (Aff. étr., France 252, fol. 232), dans une note marginale, Cherré a écrit : « La copie dudit traité et la lettre que Monsieur écrivit à Monseigneur le Cardinal..., etc. » Cet exemple suffit (*Rapports et notices*, t. III, p. 279-280).

Digitized by Google

dans son diocèse. Il était de ces prélats assez nombreux, mais beaucoup moins, cependant, que les mesures motivées par leur conduite pourraient le faire supposer, que Louis XIII et Richelieu pourchassaient afin de leur imposer la résidence et qui saisissaient tous les prétextes pour échapper à cette obligation. Ils étaient la honte du clergé d'alors. Sancy, qui était du nombre, se faisait déléguer à la cour, aussi souvent que possible, par les États de Bretagne; il y venait à cause du procès qu'il soutenait contre son chapitre, il y venait pour solliciter, il y venait avec ou sans prétexte. Excédé, Richelieu lui fait enfin promettre de résider au moins deux ans de suite à Saint-Malo. Il quitte Paris. Six semaines après, il y était revenu. M. Lavollée fait le compte de ces absences de Sancy. D'abord, en une seule fois, deux ans entiers, puis une autre année, puis dix-huit mois, encore un an, enfin quatre mois. Et, ici, éclate l'extraordinaire raisonnement de M. Lavollée, établi sur une équivoque. Selon lui, Sancy, étant à la cour, « put travailler à l'*Histoire* ». Dès que l'affirmation est introduite de cette façon, elle se précise et prend corps. Pendant une première période de trois ans, « il termina la rédaction du manuscrit A (années 1624-1630) et celle du manuscrit B (années 1610 à 1625) ». Pendant une seconde période, il « rédigea les années 1626 à 1638 du manuscrit B[1] ».

On attend que M. Lavollée apporte triomphalement une preuve à l'appui de ses dires. Il s'en garde bien et oublie d'allumer sa lanterne. Il oublie que la présence à Paris de Sancy n'est pas le fait principal, mais qu'il faudrait établir d'une façon évidente, indiscutable, le fait de sa présence dans le cabinet de Richelieu Ce n'est pas aux archives d'Ille-et-Vilaine qu'il pouvait en trouver le témoignage indispensable, mais dans les papiers du Cardinal. Il l'y a cherché, j'en suis bien certain, avec une passion minutieuse, mais il n'a trouvé aucune note, aucune lettre, rien qui montre clair comme le jour la réalité de la collaboration de Richelieu et de Sancy. « C'est bien troublant », a-t-il avoué[2]. Et il continue tout de même à battre les buissons, mais sans succès, le gibier lui échappe.

Cherchant un autre terrain de discussion, il énumère avec soin tous les fragments dictés ou préparés par le Cardinal pour l'*Histoire*. Pense-t-il donc les avoir découverts? On les connaissait depuis soixante ans, depuis Avenel, et ces fragments n'ont rien de commun avec la question en cause. Tandis que pour Charpentier, Cherré, même Bouthillier[3], nous avons mille faits, mille preuves irrécu-

1. *Rapports et notices*, t. III, p. 313.
2. *Ibid.*, t. II, p. 341.
3. *Ibid.*, t. III, p. 320.

Digitized by Google

sables qu'ils ont travaillé *devant* Richelieu, *avec lui*, à ces fragments d'histoire, M. Lavollée n'a trouvé ni un fait, ni un papier quelconque qui démontre nettement que Sancy a travaillé *devant* le Cardinal, *avec lui* ou *par son ordre*, même *de son vivant*. Et, ce qui est fâcheux, nous avons des preuves matérielles, écrites en noir sur toutes les feuilles du mauuscrit A par l'évêque de Saint-Malo lui-même, ainsi qu'on l'a vu plus haut, qu'il n'a travaillé sur ce manuscrit que beaucoup plus tard, et dans un autre lieu que le cabinet de Richelieu. Comme celui-ci ne se séparait jamais de ses papiers, il faut bien admettre que ces papiers n'ont été livrés à Sancy qu'après la mort du Cardinal.

Du reste, le personnage principal, dans cette affaire, ce n'est pas Sancy, dont M. Lavollée nous parle trop, mais bien Richelieu, qu'il étudie beaucoup moins. Il examine les papiers et n'interroge pas les hommes. Cependant, le caractère de ceux-ci et leurs sentiments inspirent leurs actes. Voyons donc un peu quelle fut la conduite constante du Cardinal. Sa vie tout entière nous le montre profondément attaché à ses amis, qu'il n'abandonne jamais. Nous trouvons également qu'il reste toujours fidèle au souvenir des services qui lui avaient été rendus. Voilà les deux traits principaux qui le caractérisent au point de vue moral. Le voit-on tenir compte des bizarreries du P. Joseph, dont il souriait cependant? Nullement, il le garde toujours auprès de lui, l'initie, sans titre, aux plus grandes affaires, en fait son confident, presque son égal[1]. C'est qu'il n'oubliait pas que le P. Joseph l'avait pris par la main à l'origine de sa vie politique et que, comme il le lui écrivit un jour, « il avait été le principal agent dont Dieu s'était servi pour le conduire dans les honneurs[2] », ce qui ne l'empêchait pas de l'appeler dans l'intimité *Tenebroso-Cavernoso*. Voit-on Richelieu abandonner les Bouthillier, hommes médiocres cependant? C'est qu'il s'était lié avec cette famille dès la jeunesse, surtout avec Sébastien, dont il eût fait un grand personnage si la mort n'était intervenue[3]. Et ses secrétaires, les écarte-t-il?

1. Gustave Fagniez, *le Père Joseph et Richelieu*, Paris, 1894, 2 vol. in-8°.

2. Avenel, *Correspondance de Richelieu*, t. II, p. 3.

3. Sébastien Bouthillier, évêque d'Aire, mourut en 1625. Je ne puis résister à citer le passage écrit par Richelieu à propos de cette mort, car cela rappelle ce que dit Montaigne de son ami La Boétie : « Jamais je ne receu une plus grande affliction que par la perte de ce personnage. Ma propre perte ne m'eust pas causé plus de déplaisir. Et, en effet, bien que la séparation du corps et de l'esprit ne se puisse faire sans un grand effort de la nature, le lien d'une ancienne habitude estant égal à celui de la nature, je ne pense pas que l'effort qui se fait en la séparation d'intimes et fidèles amis soit moindre » (G. Hanotaux, *Maximes et fragments politiques du cardinal de Richelieu*, article XCI).

Digitized by Google

Non, il fait leur fortune. Il s'entoure de ses amis et en fait son cortège habituel.

Dans ce cortège que tout le monde connait, voit-on Sancy? Non. Le Cardinal donne-t-il publiquement à l'évêque de Saint-Malo les témoignages de confiance et d'affection qu'il prodiguait constamment au vu et au su de la cour et de la ville à ses amis? Nullement. Ils avaient été condisciples, dit M. Lavollée. Condisciples, oui, mais pas amis, et il en fournit la preuve lui-même en citant une lettre à Puysieux, de 1617, « où Sancy se recommande de ses relations de classe avec l'évêque de Luçon[1] ». Les amis de Richelieu n'avaient pas besoin de se recommander de la sorte, puisque personne n'ignorait qu'ils étaient ses amis, et la lettre de Sancy indique, au contraire, des relations bien relâchées. Vraisemblablement, les deux hommes ne s'étaient pas rapprochés depuis la jeunesse. Ainsi, pas d'amitié entre eux, voilà un fait qui est démontré par M. Lavollée, et cela est grave. Poursuivons. Quel service a donc rendu Sancy à Richelieu pour pouvoir compter sur sa reconnaissance? Mais aucun; car, s'il en était autrement, M. Lavollée nous l'aurait fait connaitre, c'est bien certain.

Est-ce la conduite folle de Sancy à Constantinople comme ambassadeur, ses maladresses à Londres comme confesseur de la reine Henriette-Marie, ses violences à Saint-Malo comme évêque et sa non-résidence, son opposition brutale, lors de l'assemblée du clergé de 1635, aux demandes d'argent de Louis XIII, qui devaient lui assurer la confiance du Cardinal. Celui-ci n'aimait pas les inhabiles, il n'aimait pas les sots, il n'aimait pas ceux qui commettaient des fautes de conduite, et Sancy n'a jamais manqué à rien de tout cela. Il y a leur correspondance. Les lettres de l'évêque sont platement obséquieuses et ne ressemblent en rien à celles d'un ami. Qu'on les compare à celles de Bouthillier, respectueuses cependant, et on verra ce qui les distingue les unes des autres. Les lettres de Richelieu à Sancy n'ont que la politesse maniérée de l'époque et, chez le Cardinal, quand il n'y avait que cela, c'était un signe d'indifférence. On n'y trouve ni un mot affectueux, ni une raillerie, et ses lettres à ses amis contenaient toujours quelque trait de raillerie affectueuse.

Il aimait que chacun restât à sa place et fît ce qu'il avait à faire. Sancy, qui n'était qu'un brouillon, faisait tout le contraire et se mêlait sans cesse de ce qui ne le regardait pas. Non, il ne pouvait y

Montaigne avait été plus concis en disant : « Parce que c'était lui, parce que c'était moi. » Mais ce fragment gardé en portefeuille montre ce qu'était Richelieu comme ami.

1. *Rapports et notices*, t. III, p. 290.

Digitized by Google

avoir aucune confiance, aucune amitié, par conséquent aucune collaboration entre cet impulsif, violent et désordonné, et l'homme pratique, ferme et précis qu'était le ministre de Louis XIII. Des relations de politesse et de politique, oui, mais pas autre chose; c'est la conclusion qui résulte de l'étude du caractère des deux hommes. La vie l'emporte sur les pataquès des documents.

De tout cela, M. Lavollée ne tient aucun compte. Son érudition s'exerce sur les documents qui ne sont que l'expression inerte des choses, et elle néglige l'étude des sentiments humains. De sorte que, égaré par des apparences, il perd le sens des réalités vivantes. Il méconnaît profondément Richelieu et lui prête des mobiles qui ne pouvaient inspirer sa conduite. Ainsi, pour démontrer que le Cardinal avait confiance en Sancy, il nous parle des missions dont il le chargea. Il en compte jusqu'à une, mais c'est une mission de prêtre à prêtre, non une mission politique[1]. Cela n'a aucune importance d'ailleurs. Des missions, Richelieu en confiait à des gens de toute origine, de toute condition, même à ses ennemis, le cas échéant, M. Lavollée ne l'ignore pas; mais il oublie que c'était là et que c'est encore de la politique courante, car rien ne change à cet égard. Richelieu recommandait Sancy, il lui donnait une abbaye, dit M. Lavollée. C'est que l'influence de M^me^ d'Aiguillon, protectrice de Sancy, s'exerçait parfois, voilà tout. Cela pèse peu et rentre dans les banalités de chaque jour. Que M. Lavollée interroge M. Delavaud, qui dirigea un cabinet de ministre, et celui-ci lui dira que les recommandations et le don des prébendes sont le pain quotidien des ministres et qu'ils en donnent également aux amis, aux indifférents et aux ennemis. Ce qui manque absolument de la part de Richelieu, c'est un trait de faveur éclatante comme il en prodiguait à ceux qu'il aimait réellement. S'il y en avait eu un au bénéfice de Sancy, M. Lavollée nous l'aurait dit, car il connaît tout ce qui existe.

L'erreur fondamentale dans laquelle il est tombé au début lui impose ses erreurs de détail. Je vais en apporter un nouvel exemple. Il a trouvé dans la correspondance de Grotius avec Oxenstiern, publiée de 1889 à 1891, un passage d'une lettre du 12 octobre 1641, qui a retenu son attention : « Le cardinal de Richelieu », dit Grotius, « a écrit lui-même une histoire de son temps jusqu'en 1639. » — « La précision et l'exactitude des détails nous sont garantes », ajoute M. Lavollée, « de l'exactitude de l'information[2]. » Et, naturellement, comme il a pour habitude de rapporter aux *Mémoires* tout ce qu'il

1. *Rapports et notices*, t. III, p. 299.
2. *Mémoires et notices*, t. III, p. 283 et 314.

Digitized by Google

trouve, n'importe où, selon lui Grotius a voulu parler de l'*Histoire*. Or, comment Grotius en aurait-il eu connaissance si les *Mémoires* ont été préparés en cachette, dans le profond mystère qu'invoque M. Lavollée pour tout expliquer? La confiance de Richelieu a donc été trahie? Pas le moins du monde, car Grotius a parlé non des *Mémoires* qui n'existaient encore, tout permet de le supposer, que sous la forme du manuscrit A, qui se rapporte aux années 1624-1630, mais bien de la *Succincte narration*, qui s'arrête précisément en 1639 et qui fut présentée au roi par Richelieu, en même temps que le *Testament politique*, à une époque que nous ne connaissons pas, mais qui ne peut être antérieure à 1641. Le fait étant connu à la cour, Grotius l'a appris et il a annoncé la nouvelle à Oxenstiern en lui écrivant. C'est très simple et peu compliqué, seulement il fallait y penser, ce que M. Lavollée pouvait faire tout comme je l'ai fait. Car, enfin, ou les *Mémoires* se préparaient « dans le plus grand mystère » et, dans ce cas, Grotius ne pouvait en connaître l'existence, ou il n'y avait pas de mystère. Mais de cela M. Lavollée n'a pas trouvé la moindre trace, à plus forte raison la moindre preuve. Ce qui est certain, d'ailleurs, et d'une manière générale, c'est que tous les faits qu'il signale comme favorables à sa théorie de la collaboration de Sancy et de Richelieu peuvent être expliqués autrement qu'il ne le fait, tout comme le témoignage de Grotius. Je ne m'y suis pas attaché cette fois et je me suis contenté de relever quelques exemples seulement pour l'édification de M. Lavollée plutôt que pour justifier mon opinion, qui a d'autres bases et d'autres origines, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

VII.

Lorsque Richelieu devint le principal ministre, en 1624, il s'aperçut rapidement des inconvénients de sa grandeur. Son élévation même l'avait réduit à l'isolement. Entouré d'ennemis ouverts ou cachés, se voyant menacé de toute part et pourtant soucieux de poursuivre l'œuvre de restauration dont il se sentait capable et qu'il avait promis au roi de mener à bien, il comprit combien une affection domestique sincère lui était nécessaire. Il crut qu'il trouverait ce réconfort auprès de sa nièce, M^me^ de Combalet, qu'il avait toujours aimée particulièrement; mais celle-ci, depuis la mort de son mari, en 1622, s'était réfugiée au Carmel de la rue Saint-Jacques, où, sous l'habit de novice, elle se trouvait heureuse. C'est là que Richelieu vint la prier d'habiter auprès de lui. Elle refusa. Il revint, peignit sa misère, dit les tristesses de sa vie et il réussit à la convaincre. Ce ne fut pourtant pas sans regrets qu'elle abandonna la rue Saint-

Digitized by Google

Jacques et sa piété sincère l'y ramena souvent. Maintes fois elle quittait la cour pour venir faire une retraite aux Carmélites et prier avec ses anciennes compagnes. Elle y retrouvait la bonne prieure du temps de son noviciat, la Mère Marie de Jésus, qui l'avait bien traitée. Une communauté de douleur unissait, d'ailleurs, ces deux femmes. La Mère Marie de Jésus, comme Mme de Combalet, était entrée au Carmel lorsqu'elle avait perdu son mari, après dix-huit mois de mariage. Or, l'ancienne prieure, née Charlotte de Harlay, était la sœur de Sancy, qu'elle recommanda naturellement à la nièce de Richelieu, dès que celle-ci fut auprès de son oncle. Et voilà comment ce fut Sancy que l'on choisit pour être, en 1625, le confesseur de la reine d'Angleterre, Henriette-Marie, fille de Marie de Médicis; pourquoi il fut pourvu, en 1631, de l'évêché de Saint-Malo; pourquoi Richelieu fut indulgent à ses fautes, notamment en 1635; pourquoi, plus tard, Mme de Combalet, devenue duchesse d'Aiguillon, l'autorisa à préparer les éléments de l'histoire de l'administration de son oncle.

La duchesse avait reçu de Richelieu, à son lit de mort, « l'exprès commandement » de faire exécuter ce travail, ce qui témoigne, il me semble, que cette histoire n'avait pas été préparée par le Cardinal, ni par son ordre, de son vivant. C'est même là une preuve morale d'une valeur telle qu'elle suffira pour convaincre tout homme non prévenu. Venant de Richelieu lui-même, elle s'ajoute, en la complétant, à celle qui résulte de sa lettre à Louis XIII, et le Cardinal, dans l'espèce, est un témoin qu'il est difficile de récuser. La duchesse parlait sans cesse de cet ordre de son oncle, et elle devait savoir à quoi s'en tenir sur son objet; c'était, pour elle, une préoccupation constante. Mais à qui pouvait-elle s'adresser pour cette mission de confiance? Sans doute il y avait Charpentier, le plus ancien et le plus dévoué des secrétaires du Cardinal; mais Charpentier n'était qu'un domestique, il fallait, pour le diriger, trouver un personnage ayant plus d'autorité. La duchesse songea-t-elle d'elle-même à Sancy, sa piété pouvait l'y porter, ou Sancy fut-il encore une fois recommandé par la Mère Marie de Jésus? Peu importe. La direction du travail lui fut confiée. Travailla-t-il toujours à Rueil, ou bien emporta-t-il des manuscrits chez lui pour les employer? Ceci est le plus vraisemblable, puisque M. Lavollée a relevé dans le « Journal » de 1637 cette note marginale de Cherré, le second secrétaire de Richelieu : « M. de Saint-Malo a la relation de ce voyage[1]. » En outre, M. Lavollée publie une lettre de La Meilleraye, gouverneur de Bretagne, datée du 24 mars 1644, dans

1. Aff. étr., France 256, fol. 131 v°, et *Rapports et notices*, t. II, p. 337.

Digitized by Google

laquelle il est question de papiers prêtés par la duchesse d'Aiguillon, et que l'évêque de Saint-Malo ne se presse pas de lui renvoyer[1].

C'est là du roman, dira-t-on. C'est possible. Mais le roman n'est pas étranger à l'histoire, puisque celle-ci résulte de la combinaison des intérêts, des opinions et des sentiments humains. Et puis, nous ne savons rien des causes qui ont conduit Sancy dans le cabinet de Richelieu, et il est évident, cependant, que les relations de société, de famille et de sacristie, surtout celles-ci, durent y être pour beaucoup. Quoi qu'il en soit, Sancy prit la direction du travail de préparation des *Mémoires*, il mit son esprit à la place de celui de Richelieu, il coupa, il rogna à plaisir dans le manuscrit A, du consentement de la duchesse, ou sans la consulter, annota, macula de ses renvois et de ses accolades les documents les plus précieux du cabinet du Cardinal, remuant et brouillant tout, finalement il fit copier le résultat de ce travail sous la direction de Charpentier et de son neveu Cherré. Cette copie forme notre manuscrit B, donc le texte des *Mémoires* imprimés.

Mais pourquoi cette copie est-elle arrêtée à 1638, alors que l'on trouve les traces du travail préparatoire sur les documents de 1639, 1640 et même 1641? C'est que Charpentier ne faisait probablement copier que lorsque Sancy lui fournissait le texte complètement préparé. Or, pour les années postérieures à 1638, il semble que le travail de liaison n'ait été que commencé. Il est donc vraisemblable que lorsque Sancy mourut, en 1646, il n'avait achevé ce travail, nous savons comment, hélas! que jusqu'à 1638, et que Charpentier, ne voulant pas faire lui-même les liaisons nécessaires pour les années postérieures, attendit que la duchesse donnât un successeur à l'évêque de Saint-Malo.

Qu'advint-il après? Il advint que la duchesse d'Aiguillon finit, après vingt ans de recherches, en 1667, par charger le P. Le Moine, jésuite, réputé comme écrivain, de reprendre le travail interrompu et d'écrire l'histoire projetée par Richelieu. Mais le P. Le Moine ne voulut ni continuer le travail de Sancy, ni reprendre en sous-œuvre ce qui était fait, il préféra l'utiliser pour une rédaction nouvelle et il écrivit une *Histoire de Louis XIII* qui s'arrêtait à 1638, comme le manuscrit B, qui semble avoir été la seule source du P. Le Moine. Cette *Histoire*, en trois volumes, était restée manuscrite. On la suit jusqu'en 1765; depuis, sa trace est perdue. Le P. Le Moine, ne paraissant pas avoir utilisé les documents du cabinet de Richelieu, ne devait apporter rien de nouveau, et il n'y a pas lieu de regretter la perte de son travail.

On vient de faire le tour de la question des *Mémoires de Riche-*

1. *Rapports et notices*, t. III, p. 249 et 358.

Digitized by Google

lieu et on peut constater que rien ne se dégage nettement de la discussion, sauf deux faits : le premier, c'est qu'étant reconnu par tous que les *Mémoires* publiés ne sont pas, dans leur ensemble, l'œuvre du Cardinal, ils ne sauraient lui être attribués plus longtemps; le second, c'est qu'un manuscrit négligé jusqu'ici, composé par son secrétaire intime et répondant à ses habitudes d'esprit, représente mieux la pensée qui était la sienne et pourrait reproduire aussi le fragment d'histoire dont il a parlé dans sa lettre au roi. Dans ces conditions, est-il excessif de conclure que les *Mémoires* publiés sont de faux *Mémoires* et que l'on possède quelque chose qui s'approche beaucoup plus de ce que Richelieu voulait faire, dans un document non revu, inachevé, informe, que le Cardinal n'a probablement pas connu, ainsi qu'Avenel l'a pensé, mais qui, composé par le seul homme qui posséda toute sa confiance, présente le plan qu'il avait conçu pour l'ouvrage que « les maladies et le faix des affaires le contraignirent d'abandonner, pour être de trop longue haleine »?

Il est certain que le manuscrit A contient la copie de morceaux dont Richelieu est l'auteur, et que c'est là, plus qu'ailleurs, qu'on pourrait faire le départ « de ce qui est de lui » et de ce « qui n'est pas de lui ». En dehors de nombreux discours, mémoires, récits, j'y signalerai un travail singulier par son sujet, sa composition et divers détails qui mériterait de faire l'objet d'une étude spéciale, car il semble que Richelieu, dans la *Succincte narration*, l'ait formellement indiqué comme étant son œuvre, alors que l'examen de la pièce originale permet d'en douter. C'est un mémoire sur l'alliance avec les Hollandais, qui n'avait pas été imprimé dans les premières éditions des *Mémoires* et que l'édition de la Société de l'histoire de France a rejeté en appendice de son cinquième volume, je ne sais pourquoi, alors qu'il aurait dû faire corps avec le texte, à plus juste titre que les adjonctions de Sancy. J'y ai relevé, en effet, un passage qui contient une théorie d'homme d'État et qui est certainement de Richelieu. Parlant de la liberté reconquise par les Hollandais des Provinces-Unies, le mémoire, afin de justifier leur indépendance qui s'opposait aux prétentions des Espagnols, leurs anciens souverains, ajoute : « Il y a cinquante ans qu'ils sont en la possession où ils sont et, en matière d'États, il arrive d'ordinaire que l'acquisition en est injuste et la possession équitable. On les prend contre raison, mais on les retient avec droit, le temps ou l'affection des peuples rendant volontaire l'obéissance à laquelle, au commencement, ils étaient contraints[1]. » Ce n'est pas là du Richelieu bien vif, mais il

1. Voir Aff. étr., Hollande 9, fol. 407-415; c'est le document original dont le

Digitized by Google

est difficile de ne pas croire que ce passage est de lui, car ces idées sont les siennes, bien que, sous cette forme, je n'aie retrouvé ce passage ni dans le *Testament politique*, ni dans la *Succincte narration*, ni dans le *Catholique d'État*, ni dans les *Maximes d'État*, publiées par M. Hanotaux, sauf erreur de ma part.

Le système que je viens d'exposer est peut-être tout à fait inexact et rien n'en démontre complètement la valeur, mais, puisque ceux qui avaient été acceptés jusqu'ici paraissent écartés, on peut le regarder comme vraisemblable et l'admettre provisoirement, d'autant plus qu'avec les papiers de Richelieu, mis en désordre par Sancy et par les excellents classificateurs de nos archives, on ne sait jamais absolument à quoi s'en tenir, rien au monde n'étant plus décevant. Ce système est-il l'expression de la vérité, s'en approche-t-il, est-il faux? Il est difficile de répondre à ces questions pour le moment, et il est certain que l'on peut établir plusieurs autres systèmes qui seraient également vraisemblables; par exemple, M. Batiffol a supposé que les « quelques années » désigneraient les morceaux divers qui ont été écrits ou dictés par Richelieu, qui sont son œuvre incontestablement, que l'on rencontre dans les archives et qui ont été utilisés en partie pour les *Mémoires*. Je n'y contredis pas absolument. Néanmoins, on peut dire contre ce système que les années ne se suivraient pas et que le Cardinal, dans sa lettre au roi, semble bien désigner un seul document relatif à plusieurs années. Nous ne paraissons donc pas être encore arrivés à la vérité; mais cette vérité nous la cherchons tous de bonne foi, cherchons-la encore, et nous la trouverons, selon la promesse qui en a été faite. Cherchons...

On peut se demander comment une discussion aussi confuse a pu naître au sujet d'un fait secondaire, à propos duquel les difficultés se renouvellent et se multiplient au fur et à mesure qu'on l'étudie davantage. Cette question nous conduit à une autre question bien plus grave et bien plus générale, celle de la précarité des efforts humains, qui s'est dressée dans tous les temps devant les plus humbles des hommes aussi bien que devant les fondateurs d'empires. De même que Moïse, conduit sur le mont Nebo, put contempler la Terre-Promise, dont il était condamné à ne pas fouler le sol, de même Richelieu put abattre la puissance de la noblesse, réduire les protestants au rôle de sujets du roi sans privilèges particuliers, voir les armées françaises entrer dans Arras et dans Perpignan, occuper la Lorraine, parcourir la Franche-Comté, conquérir l'Alsace; mal-

titre est : « Scavoir s'il est licite de secourir les Hollandois. » Le mot licite n'est pas habituel à Richelieu. Voir aussi France 57, fol. 141, et *Mémoires*, édit. S. H. F., t. V, p. 303.

Digitized by Google

gré ses efforts pour aboutir à la Paix générale, il ne vit pas cette paix, qui devait consolider tout ce que son travail avait acquis à la France, et qui ne fut conclue que six ans après sa mort avec l'Allemagne, que dix-huit ans après la même date funèbre avec l'Espagne. Le rêve politique qu'il avait fait, à la réalisation duquel il consacra sa vie, ne devint jamais une réalité pour lui. Il est inutile de trouver à cela un caractère dramatique, c'est ce qui arrive à la plupart des hommes; Richelieu n'ignorait pas le *Sic vos non vobis*, mais, malgré la passion qui animait son corps débile, chrétien, il y était résigné.

Il en fut de son projet d'écrire l'*Histoire* du roi comme il en fut de ses projets politiques. Mais, ici, l'objet était plus immédiat, plus personnel, il pouvait mieux l'embrasser, et il se rendit compte qu'il devait y renoncer. Ce sacrifice lui permit de poursuivre plus âprement son œuvre politique. Le résultat fut qu'il demeura, devant la postérité, livré sans défense à ses ennemis de tout genre, et ce sont eux qui, n'ayant pas à compter avec la contre-partie qu'aurait été l'*Histoire*, ont jeté sur son nom la défaveur imméritée qu'il subit encore. Ce partisan de la tolérance religieuse souleva contre lui la haine des faux dévots, des cagots, comme il disait lui-même; ce royaliste provoqua les rancunes de la noblesse; ce soldat en robe rouge se heurta au dédain des soldats porte-épée; le politique rencontra l'opposition des magistrats; les catholiques, encore imbus de l'esprit de la Ligue, le détestèrent comme antiespagnol; le peuple écrasé d'impôts se souleva dans maint endroit; il ne fut compris que d'une partie de la bourgeoisie, pour laquelle il fut réellement le Grand Cardinal; mais les écrivains vivaient alors aux crochets des grands seigneurs, et toutes ces haines et ces bassesses s'unirent pour l'accuser de tous les crimes, de toutes les vilenies, dans des écrits qui, répandus par les ennemis extérieurs, préparerent l'opinion de l'âge suivant et s'imposèrent jusqu'à nos jours à beaucoup d'esprits superficiels.

C'est pourquoi ce grand homme qui ramena au foyer national des provinces égarées chez l'étranger, qui, en combattant les forces oppressives de l'intérieur, prépara la centralisation du pouvoir et la prospérité, le rayonnement moderne de la France, par là nos libertés, n'a même pas une statue dans Paris. Qu'importe! Il servit bien son pays et il sut qu'il avait bien servi : « Je n'ai jamais eu d'autres ennemis que ceux de l'État », dit-il peu d'instants avant de mourir; et nous, qui sommes en possession de toutes les pièces de son procès, nous sommes obligés de convenir qu'il a dit vrai. Cela peut suffire à la gloire d'un homme, les statues sont inutiles.

Digitized by Google

La justice que Richelieu mérite lui sera pourtant pleinement rendue. Pour le moment, la question si controversée des *Mémoires* qui lui sont attribués est posée devant nous et elle appelle une solution qui soit selon la nature des choses et qui se rapproche de la réalité, en écartant d'une manière définitive tout ce qui est imaginaire. Si les diverses circonstances relatives à cette question ont été clairement exposées ci-dessus, on se rend compte que le dilemme suivant la résume maintenant : ou bien le *Testament politique*, la *Succincte narration* et la lettre au roi qui les précède sont authentiquement l'œuvre de Richelieu, et, dans ce cas, le Cardinal disant au roi dans sa lettre qu'il a renoncé à écrire son *Histoire* et n'en a mis au point que quelques années, il est évident que les *Mémoires* lui sont étrangers pour leur plus grande partie; ou bien les *Mémoires* sont entièrement l'œuvre de Richelieu et, dans ce cas, le *Testament politique* lui est faussement attribué; car il est impossible que les deux ouvrages soient également et entièrement de lui. Or, pour le *Testament politique*, la preuve que Richelieu en est l'auteur a été faite à l'aide de faits irréfutables par M. Hanotaux, dans les *Maximes et fragments politiques du cardinal de Richelieu*, tout le monde le sait. Pour les *Mémoires*, au contraire, M. Lavollée, ne pouvant apporter la moindre preuve à l'appui de sa thèse, en est réduit à déclarer qu'ils ont été préparés dans le plus profond mystère. Comme il ne peut invoquer aucun témoignage pour démontrer la réalité de ce mystère, il en résulte que, pour établir un fait douteux, il ne produit qu'une supposition. Il se rend compte lui-même, d'ailleurs, que la critique historique ne saurait admettre un tel argument ni se contenter d'aussi peu.

Le témoignage déposé par Richelieu lui-même dans sa lettre au roi reste donc entier. Il a d'autant plus de valeur que des faits matériels, difficiles à contester, et des preuves morales, que l'on ne peut rejeter, le corroborent d'une façon éclatante, ainsi qu'on a pu le constater au cours de la présente étude.

De tout cela il résulte cette conclusion : Richelieu a mis au point le récit relatif à quelques années, ce qui veut dire quatre ou six ans au plus, car il n'eût pas employé un terme aussi restrictif s'il avait voulu parler d'une période plus étendue, alors que son administration n'a duré que dix-huit ans. Or, le manuscrit A, dans sa forme primitive, s'applique à six années, c'est donc probablement dans les éléments qui ont constitué ce récit qu'il faut chercher l'œuvre particulière du Cardinal. Le reste est, pour tout ce qui demeure exact et simple, le travail de Charpentier; pour tout ce qui frise l'ignorance et la sottise, le fait de Harlay de Sancy, évêque de Saint-Malo, que

Digitized by Google

son propre neveu ne désignait jamais qu'en disant : « Mon oncle le fou », ce qui explique bien des choses[1].

Des études nouvelles, poursuivies sans parti pris, aboutiront à vérifier l'exactitude de ces conclusions. Je souhaite que M. Lavollée les entreprenne. Au début, il a été séduit, entraîné par les chants sirénéens de M. Lair, et sa bonne foi l'a maintenu dans la voie où il est encore. Mieux éclairé maintenant, il peut très honorablement se dégager de l'emprise qu'il a subie, et cela avec grand profit pour lui-même, pour l'histoire et pour la gloire de Richelieu.

Je terminerai en conseillant aux lecteurs qui voudraient connaître de vrais *Mémoires de Richelieu* de lire ceux qui ont été publiés au XVII^e^, au XVIII^e^ et au XIX^e^ siècle et qui avaient été dictés, revus et corrigés par lui. Car il existe un récit qui est dans ce cas, c'est la *Succincte narration des grandes actions du roi*, mise en tête du *Testament politique*. Ce récit n'a que cent pages ; écrit avant 1641, il présente en un rapide tableau le résumé de l'œuvre politique de Richelieu dans un style qui n'a rien de commun avec celui de l'évêque de Saint-Malo. Pour le moment, les vrais *Mémoires* les voilà. Nous pouvons les relire, en attendant que les « quelques années » se retrouvent ou ne se retrouvent pas dans le manuscrit A. Personne n'y perdra son temps : ces cent pages abondent en remarques du plus haut intérêt. On y trouve même des traits inattendus sous la plume de Richelieu, tel que celui-ci : « Le prince Thomas reçut votre argent et n'exécuta le traité qu'il avait fait en aucun point qu'en cet article. » On voit que l'on peut lire la *Succincte narration* sans ennui, et nul ne la lira sans profit. On pourrait même la réimprimer pour l'agrément et l'instruction du public. Celui-ci lui donnerait très vite le pas sur l'œuvre de Sancy, dont Richelieu a été rendu responsable, bien injustement.

Pierre BERTRAND.

1. Le propos du neveu de Sancy sur son oncle a été recueilli par l'abbé de Longuerue (voir *Longueruana*, p. 65).

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

LES RÉSULTATS DES ÉTUDES ASSYRIENNES[1].

Quatre-vingts ans à peine se sont écoulés depuis que les antiquités assyriennes recueillies par Botta à Khorsabad entraient au Louvre. C'était la première fois qu'un musée exposait une collection de monuments provenant d'Assyrie, et c'est vraiment de cette époque que date l'assyriologie; jusque-là, ni le nom ni la chose n'existaient.

Comme ces monuments avaient été découverts en Assyrie, qu'ils étaient de l'époque du grand empire assyrien dont l'histoire avait gardé le souvenir, il parut naturel de désigner la nouvelle science sous le nom d'assyriologie; peu à peu, lorsque les explorations agrandirent le champ de nos connaissances, on put se rendre compte que la période restituée par les premières fouilles ne correspondait qu'à une époque, et presque la plus récente, des civilisations que l'on voyait revivre. La coutume a cependant prévalu de continuer à employer le terme d'assyriologie.

Les renseignements que nous fournissaient les Anciens et la Bible sur l'histoire d'Assur et de Babylone étaient relativement peu de chose : c'est seulement l'étude des documents de première main, textes et monuments figurés, qui a permis de conduire notre connaissance de la civilisation mésopotamienne au point où elle en est

1. Les études assyriennes disposent d'un certain nombre de périodiques qui leur sont spécialement consacrés ou leur font une large place. Ce sont, en France, la *Revue d'assyriologie*, *Babyloniaca*, et parfois la *Revue biblique*, ainsi que le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*. En Angleterre, les *Proceedings of the Society of Biblical archaeology*, dont la publication a cessé depuis 1918, et le *Journal of the Royal Asiatic Society*. En Amérique, le *Journal of the American Oriental Society*, l'*American Journal of Semitic Languages and Literatures* et le *Journal of the Society of Oriental researches* font une part très importante à l'assyriologie. En Allemagne, la *Zeitschrift für Assyriologie*, où les études sémitiques générales tiennent maintenant une place considérable, et l'*Orientalistische Literaturzeitung*, qui publie surtout maintenant des comptes-rendus de travaux. La *Revue archéologique* et l'*American Journal of Archaeology* donnent d'utiles informations sur les fouilles et dernières découvertes en Orient.

Digitized by Google

aujourd'hui; c'est aux fouilles qui se sont succédé presque sans interruption depuis le milieu du XIX^e^ siècle que nous devons de connaître ces nouvelles sources.

C'est tout d'abord Botta, consul de France à Mossoul (puis V. Place), qui découvre, en 1842, à dix-huit kilomètres au nord-est de Mossoul, à Khorsabad, le palais et la ville de plaisance construits par le roi Sargon II d'Assyrie (722-705), le destructeur de Samarie. Cette connaissance de la période assyrienne est complétée par les fouilles anglaises entreprises presque aussitôt après celles de Botta, à Mossoul; elles marquent le site de l'ancienne Ninive, détruite en 607 av. J.-C. par les Babyloniens et les Mèdes. Ces deux explorations nous restituent l'Assyrie des Sargonides, à la période où l'empire était à l'apogée de sa puissance; les ornements décoratifs et les bas-reliefs sont semés à profusion dans ces palais, ils constituent le noyau des collections assyriennes des musées français et anglais : au Louvre, ce sont les monuments de Sargon; au British Museum, ceux de Sennachérib (705-682) et d'Assurbanipal (681-669). A une époque plus ancienne, la capitale du royaume d'Assyrie avait été la ville de Kalah, plus anciennement encore celle d'Assur. Kalah, aujourd'hui Nimrud, sur le Tigre, au confluent du Zab A'la, fut exploré par l'Angleterre (Layard et Rassam, de 1845 à 1851) et fit revivre l'époque qui précéda celle des Sargonides (884-727)[1].

Assur, aujourd'hui Kalàt Shergat, plus au sud sur le Tigre, à mi-chemin du Zab A'la et du Zab Asfal, objet des recherches superficielles des Anglais Layard en 1850, et Rassam (1875), a été méthodiquement exploré par l'Allemagne jusqu'à ces dernières années; les fouilles ont débuté en 1904[2].

Les fouilles exécutées en Babylonie comprennent celles du P. Scheil à Sippar[3], aujourd'hui Abou-Habba, au nord de Babylone; des Américains à Niffer, l'antique Nippur, au sud-est de Babylone (1889-1898). Les fouilles de Babylone même, amorcées en 1851 par la France (Fresnel et Oppert[4]), ont été reprises en 1898

1. Les résultats des fouilles ont été publiés par Botta, Place, Layard au milieu du siècle dernier: leurs ouvrages, aujourd'hui très rares, peuvent être remplacés par Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, Paris, t. II, 1884 (déjà un peu vieilli). De bons recueils de monuments d'époque assyrienne sont : W. Budge, *Assyrian sculptures in the British Museum*, Londres, 1914, et L. W. King, *Bronze reliefs from the Gates of Shalmaneser*, Londres, 1915.

2. Monuments dans W. Andrae, *Deutsche Orient-Gesellschaft. Wissenschaftliche Veröffentlichungen*, Heft 10, 23, 24; les textes dans la même collection (huit fascicules, 1911-1920).

3. *Une saison de fouilles à Sippar*, Le Caire, 1902.

4. *Expédition scientifique en Mésopotamie*, Paris, 1856-1859, 2 vol.

Digitized by Google

par l'Allemagne sous la direction de M. Koldewey[1]. Le fait capital de ces explorations est d'avoir fait découvrir ce qu'on nomme des bibliothèques, collections de milliers de tablettes sur lesquelles les souverains avaient fait recopier tout ce qui avait trait à la science de leur temps. La plus importante, celle qui fut trouvée par les Anglais dans le palais d'Assurbanipal, est au British Museum; celle que découvrirent les Allemands à Assur est au musée de Berlin; les Américains ont également exhumé à Niffer un quantité considérable de tablettes qui sont conservées à Philadelphie. La France, au cours de ses explorations, a recueilli de nombreux et importants documents cunéiformes, mais n'a jamais eu la chance de rencontrer des collections aussi importantes que celle de Ninive ou celle d'Assur[2].

Il est, nous le verrons, une période plus ancienne en Mésopotamie, celle qu'on nomme sumérienne, où les villes du Sud jouaient un rôle prépondérant. De même que la France a été la première à entreprendre des fouilles sur une ruine assyrienne, elle a été la première à explorer un site sumérien : à Tello, sur le Shat-el-Hay, avec de Sarzec, vice-consul de France à Bassorah (1877-1902)[3]. Cette période sumérienne est caractérisée par une lutte incessante entre les Sumériens et les Sémites et par la rivalité des Sumériens entre eux. Parmi les sites classés comme ancien habitat des Sémites est la ville de Kish, aujourd'hui El-Oheimir, à l'est de Babylone, où un Français, M. de Genouillac, entreprit des fouilles avant la guerre; parmi ceux qui furent alternativement sous la domination sumérienne et sémitique se range Bismya, l'ancienne Adab, au sud-est de Nippur, explorée par l'Américain M. Banks en 1904[4].

La résurrection de ces diverses époques est admirablement complétée par notre grande fouille de Suse, au sud-ouest de la Perse, ville capitale de l'ancien Elam. C'est à Suse que la mission Dieula-

1. *Das wieder erstehende Babylon*, Leipzig, 1913.

2. Tous ces textes sont l'objet de publications de la part des musées qui les conservent; pour le Louvre, cinq volumes ont déjà paru, mais la publication n'a été entreprise qu'en 1910, alors que de nombreux textes avaient été édités dans des ouvrages séparés; l'Angleterre a les *Cuneiform Texts* du British Museum, le musée de Philadelphie la série des *Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*, l'Allemagne les *Vorderasiatische Schriftdenkmäler*.

3. Les résultats en sont donnés dans L. Heuzey et F. Thureau-Dangin, *Découvertes en Chaldée*, Paris, 1884-1912; les fouilles furent continuées pendant de nombreuses années par le commandant Cros, mort au front; L. Heuzey et F. Thureau-Dangin, *Nouvelles fouilles de Tello*, Paris, 1910-1914.

4. E. J. Banks, *Bismya or the lost city of Adab*, New-York, 1912.

Digitized by Google

foy dégagea les monuments de l'époque perse, succédant à l'empire néo-babylonien, et dont les constructeurs sont célèbres par leur rôle dans les guerres contre la Grèce[1]. L'exploration complète et méthodique des ruines de Suse, commencée sous la direction de M. de Morgan en 1900, se poursuit encore aujourd'hui. La mission française a eu la bonne fortune d'y découvrir, outre des documents qui éclairent le lointain passé de l'Elam, des monuments mésopotamiens d'importance capitale, transportés à Suse comme trophées de guerre par les Elamites vainqueurs, par exemple la stèle de Naram-Sin et le Code d'Hammourabi[2].

Cette fouille de Suse est, en somme, d'un type un peu particulier; elle démontre le rayonnement de la culture mésopotamienne en dehors des royaumes d'Assur et de Babylone. Cette influence s'est révélée en d'autres points limitrophes de l'ancienne Assyrie; tout d'abord sur les bords du lac de Van, où, dès 1828, Schulz releva de nombreuses inscriptions[3], et surtout en Asie Mineure, où des fouilles, principalement clandestines, dans la région de Kaisarieh, mettaient au jour de nombreuses tablettes cunéiformes en langue sémitique[4]. Cette extension de la civilisation mésopotamienne s'est aussi manifestée à Boghaz-Keui, dans la boucle de l'Halys, où les recherches allemandes de 1906 et des années suivantes ont fait découvrir des milliers de tablettes écrites en cunéiformes, les unes en langue sémitique, les autres dans la langue des Hittites, peuple qui occupa l'Asie Mineure et la Haute-Syrie depuis le XV^e^ siècle au moins jusqu'au VIII^e^ siècle avant notre ère et dont la puissance fut assez redoutable pour prétendre à l'hégémonie en Asie antérieure[5].

1. Dieulafoy, *l'Art antique de la Perse*, Paris, 1884.

2. *Mémoires de la Délégation française en Perse*, Paris, 1900 et suiv., 16 vol. parus. La partie épigraphique, qui comprend la moitié de la collection, est due au P. Scheil.

3. *Journal asiatique*, 1840.

4. G. Contenau, *Trente tablettes cappadociennes*, Paris, 1910, où se trouve la bibliographie de la question.

5. L'art hittite a été étudié par Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. IV, Paris, 1887. Les dernières découvertes se trouvent dans J. Garstang, *The Land of the Hittites*, Londres, 1910, et *Carchemish*, Londres, t. I par D. G. Hogarth, 1914; t. II par L. Woolley, 1921. Les inscriptions en hiéroglyphes hittites sont données dans Messerschmidt, *Corpus inscriptionum hettiticarum*, Berlin, 1900-1906. Le déchiffrement des hiéroglyphes a été tenté par P. Jensen, *Hittiter und Armenier*, Strasbourg, 1898, et surtout par A. H. Sayce, *Proceedings of the Society of Biblical archaeology*, 1907. La langue hittite a été étudiée par F. Hrozny, *Die Sprache der Hethiter*, Leipzig, 1917; E. Weidner, *Studien zur Hethitischen Sprachwissenschaft*, Leipzig, 1917; A. H. Sayce, *The Hittite language of Boghaz-keui*, dans *Journal of the Royal Asiatic Society*,

Digitized by Google

Cette liste qui, sans être complète, n'omet cependant rien d'essentiel, appelle une première conclusion; c'est que, malgré de si importants efforts, bien peu a été accompli auprès de ce qui reste à faire en matière d'exploration. Les villes principales ont été l'objet de recherches, mais des centres importants tels que Warka, l'ancienne Erech, ont été explorés superficiellement (l'Anglais Loftus y travailla en 1854), et pourtant les fouilles clandestines qui ont été pratiquées sur ce point ont produit des documents épigraphiques en abondance. Parmi les villes de second ordre, combien n'ont jamais encore attiré l'attention ou restent même sans identification! Bien plus, la carte archéologique, la mise sur fiches des sites à interroger reste à établir et c'est seulement maintenant que les Turcs n'occupent plus la région qu'on peut espérer voir réaliser pareil travail. La conséquence de ces faits, c'est qu'il existe dans nos connaissances des lacunes considérables. Pour des périodes entières, nous manquons de documents, et il est possible que nous soupçonnions seulement l'existence de cités dont les fouilles futures révéleront l'influence et le rôle prépondérants.

Des monuments et surtout des documents écrits retrouvés par les fouilles, nous déduisons l'existence en Mésopotamie antique de deux races différentes. Est-ce à dire que l'usage de tel ou tel langage dans une population caractérise leur race? Certes non; à notre époque, il est des Sémites, par exemple, qui, selon le lieu de leur résidence depuis plusieurs générations, parlent les uns le français, d'autres l'anglais ou l'allemand et ignorent toute langue sémitique. Mais plus nous remontons dans le passé, plus nous avons chance, par définition, de trouver les langues sémitiques parlées par des Sémites; même en admettant que, dès le début de l'époque historique, le mélange ait déjà été effectué entre les races, ce qui paraît certain, la présence de différentes langues nous indique avec assez de certitude les parties composantes du mélange. C'est ainsi que nous trouvons, à côté d'une langue sémitique, l'accadien dont l'assyrien et le babylonien font partie, une langue non sémitique, le sumérien, du type dit agglutinant, sans flexions internes, qui sont remplacées par des suffixes et des affixes. La connaissance du moyen d'expression de ces langues, l'écriture, a été une grosse difficulté pour les premiers déchiffreurs. Lorsqu'on se trouve en présence d'un texte d'écriture inconnue, plusieurs cas peuvent se présenter : ou bien on possède la même inscription transcrite en une ou plusieurs langues connues, c'est le cas de la pierre de Rosette qui ser-

1920. Cf. A. E. Cowley, *The Hittites*, Londres, 1920, et G. Contenau, *les Hittites* (*Mercure de France*, 1er mars 1922).

Digitized by Google

vit au déchiffrement de l'égyptien, ou bien l'on soupçonne la langue que cache cette nouvelle écriture; dans les deux alternatives, on part d'une base certaine pour les essais qui suivront.

Le déchiffrement des cunéiformes a été un composé des deux méthodes : on connaissait déjà depuis longtemps une variété d'écriture composée de traits en forme de petits clous dont de multiples échantillons avaient été découverts en Perse depuis le début du XIX^e^ siècle; en partant du principe que cette écriture devait représenter une langue du type de celle qu'on parle aujoud'hui dans la région et en cherchant à deviner les noms des anciens rois de Perse dont l'histoire avait gardé le souvenir, on était arrivé à fixer la valeur des principaux signes de cet alphabet, car il s'agissait dans l'écriture perse d'une série limitée de signes cunéiformes, représentant chacun une simple lettre. On put alors tenter de lire une autre variété de signes cunéiformes plus compliquée, du type de ceux que l'on rencontrait en Mésopotamie et dont l'Anglais Rawlinson avait relevé en 1844 une inscription, accompagnée d'écriture perse, sur les rochers de Bisoutoun, au nord-ouest de l'Elvend, dans le massif du Zagros. Grâce au secours apporté par l'inscription perse qui donnait la prononciation de certains noms propres, on arriva à leur lecture en babylonien et, par suite, à la connaissance des signes qui les composaient. Par eux, on put établir de proche en proche la valeur de nouveaux signes[1].

Nous savons aujourd'hui que l'écriture cunéiforme dérive d'hiéroglyphes analogues à ceux de l'écriture égyptienne; mais, tandis que les Égyptiens écrivaient communément sur papyrus, les Mésopotamiens écrivaient sur de petits pains d'argile fraîche, qu'ils faisaient ensuite cuire au four; pour tracer ces caractères d'écriture, ils se servaient d'un stylet; or, l'expérience a démontré que la gravure à main courante de figures quelconques sur argile fraîche, ne donne de bons résultats que s'il n'y a pas de courbes dans le signe, autrement il se produit des bavures. Fatalement, le scribe fut amené à transformer les cercles en polygones et les courbes en lignes brisées. Lorsque, avec le temps, le signe fut suffisamment déformé pour que le scribe ne comprît plus quel hiéroglyphe lui avait donné naissance, la transformation fit un pas de plus, surtout dans le sens de la simplification, et le signe originel devint méconnaissable. Nous n'avons pas de tablettes provenant de l'époque où l'écriture était entièrement hiéroglyphique, mais nous en possédons de très anciennes, où la transformation de l'hiéroglyphe n'est pas

1. Les travaux qui ont conduit à ces résultats ont été analysés et résumés par Ch. Fossey dans son *Manuel d'assyriologie*, Paris, t. I, 1904.

Digitized by Google

assez complète pour que nous ne puissions saisir le signe primitif. Toutes ces simplifications étant fonction du temps et de l'espace, on conçoit qu'il y ait des différences très sensibles entre des écritures d'époques diverses, par exemple entre un texte de 2500 et un autre de 1500 av. J.-C., de même qu'il y en a entre l'écriture de la Babylonie et celle de l'Assyrie pour la même époque. Ce développement des signes cunéiformes comprend à peu près cinq étapes, pour chacune desquelles les signes offrent des différences bien tranchées : 1° période archaïque, des origines à 2000 environ; 2° première dynastie babylonienne, aux environs de 2000; 3° période kassite, vers le milieu du deuxième millénaire; 4° période assyrienne et 5° néo-babylonienne, ces deux dernières existant côte à côte pendant la première moitié du premier millénaire avant notre ère[1].

Puisque ces signes étaient l'image de l'objet qu'ils voulaient signifier, chaque signe représentait un nom de chose concrète ou un nom d'action : c'est la valeur idéographique des signes. Par la suite, on attribua à ces signes des valeurs syllabiques empruntées à la consonance de l'idéogramme. La pluralité des valeurs idéographiques pour un même signe, la fusion de plusieurs idéogrammes de formes assez voisines en un seul au moment des transformations successives, finirent par donner à un seul signe cunéiforme plusieurs valeurs idéographiques et plusieurs valeurs syllabiques, d'où la complication de l'écriture cunéiforme. Les Assyro-Babyloniens comprirent donc assez tôt la possibilité de décomposer un mot en syllabes, mais, sauf pour les voyelles, ils ne surent jamais aller à la décomposition des syllabes en sons simples, c'est-à-dire à la constitution d'un alphabet.

Alors que le déchiffrement s'accomplissait, on se trouva en présence de difficultés dues à la nature même de la langue dont on ignorait le vocabulaire; mais l'accadien, dont les représentants sont l'assyrien et le babylonien, étant une langue sémitique, on y retrouva les principes phonétiques et grammaticaux de langue sémitique : la racine trilittère, les nombreuses formes verbales, etc. Le vocabulaire, au début, se fixa surtout par la comparaison avec les autres langues sémitiques. Aujourd'hui que nous possédons une très riche littérature assyro-babylonienne, la valeur des termes nouveaux pour nous,

1. L'histoire de la transformation des signes a été tentée en dernier par G. A. Barton, *The origin and development of Babylonian writing*, 2 parties, Leipzig, 1913. A citer, pour la période précédente, Amiand et Méchineau, *Tableau comparé des écritures babylonienne et assyrienne*, Paris, 1887, et Thureau-Dangin, *Recherches sur l'origine de l'écriture cunéiforme*, Paris, 1898.

Digitized by Google

dont l'apparition est très fréquente, peut se fixer le plus souvent par l'examen des contextes, sans qu'il faille avoir perpétuellement recours aux divers lexiques sémitiques; leur usage réserve d'ailleurs des mécomptes, une même racine donnant souvent, selon les idiomes, des mots de sens différents. La syntaxe de l'accadien n'offre pas la souplesse de celle de nos langues occidentales, mais son vocabulaire est extrêmement riche et nous sommes loin d'en avoir épuisé les ressources.

Le sumérien, qui est la langue des habitants non sémites de la Mésopotamie, est rendu par la même écriture. Pour le comprendre, il était nécessaire d'avoir des inscriptions bilingues, puisqu'on ignorait à quelle famille linguistique il appartenait; mais ces bilingues abondaient. En effet, en raison du caractère agglutinant de la langue, le sumérien fut appelé de bonne heure à disparaître devant la concurrence de l'assyro-babylonien, langage d'une évolution plus parfaite et, par cela même, bien meilleur comme moyen d'expression. Le sumérien subsista comme langue savante et les Sémites, jusqu'à la fin des royaumes d'Assur et de Babylone, continuèrent à s'en servir comme d'une langue sacrée et, par suite, ils ne cessèrent pas de l'apprendre. Nous possédons une infinité de dictionnaires sumérien-accadiens qui nous fournissent la valeur sémitique de ces termes sumériens. Mais, comme la langue sumérienne se servait, nous venons de le dire, de signes qui avaient chacun plusieurs valeurs, les scribes ont rédigé des syllabaires où, étant donné un nom sumérien, on indique à côté la lecture qu'il faut choisir pour les éléments dont il se compose. C'est ainsi qu'à mesure de la découverte de nouveaux syllabaires, nous sommes amenés à modifier certaines lectures, ce qui semble toujours impressionner fâcheusement à l'égard de cette discipline ceux qui ne sont pas familiers avec l'assyriologie[1].

Au début des découvertes, le sémitisme de l'accadien, qui nous paraît si évident aujourd'hui, fut méconnu par certains parmi les plus perspicaces, notamment par E. Renan. Cela tient à ce que l'assyro-babylonien, qui nous est connu pendant près de trois millénaires, était sans doute déjà une très vieille langue au début de l'histoire : ces trois mille ans en ont altéré quelque peu les caractères; la cohabitation des Sémites avec les Sumériens a fait le reste : le vocabulaire, la grammaire des Sumériens ont retenti sur la langue sémitique des Mésopotamiens. Enfin, les Sémites ont emprunté aux

1. Des listes de ces signes avec leurs valeurs multiples ont été établies par R. Brunnow, *A classified list of... ideographs*, Leyde, 1889, et B. Meissner, *Seltene assyrische Ideogramme*, Leipzig, 1910.

Digitized by Google

Sumériens leur écriture déjà évoluée. Or, les Sumériens n'avaient pas dans leur langue ces aspirées si variées qui sont le propre des langues sémitiques, d'où la nécessité de se contenter d'un système qui n'est pas fait pour rendre une langue sémitique et en trahit les intentions. Cela, d'ailleurs, prouve bien que cette écriture fut adoptée à une haute époque, alors que la civilisation s'élaborait, autrement elle aurait été l'objet des modifications nécessaires.

A maintes reprises s'est posée la question de l'antériorité d'habitat de ces deux peuples en Mésopotamie et de leur origine plus lointaine; aucune réponse certaine ne peut être donnée quant à présent; les uns admettent l'antériorité des Sumériens en Mésopotamie, d'autres estiment qu'ils y rencontrèrent les Sémites comme premiers occupants. Il semble admissible que la civilisation sémitique a fait de grands emprunts à celle de Sumer, en plus de l'écriture dont nous venons de parler.

Sur l'origine lointaine de ces races, nous ne sommes pas mieux renseignés. On a avancé que les Sémites, ayant eu leur habitat primitif dans la péninsule arabique, en auraient émigré à une époque antérieure à l'histoire, exemple entre plusieurs de la périodicité des invasions arabes dues au surcroît de population. Cette vue que rien ne justifie a été contestée, notamment par M. Clay de Philadelphie qui réclame la Haute-Syrie pour berceau de la race sémitique[1]. Pour les Sumériens, la question est encore plus embarrassante : leur nature même nous échappe en partie. On a voulu voir en eux des Touraniens, quoique rien ne permette absolument de rattacher leur langue à un groupe bien délimité. Les fouilles de l'Américain Pumpelly dans le Turkestan russe ont eu pour résultat de lui faire proposer cette région comme habitat primitif de la race à laquelle nous devons la civilisation dite sumérienne; c'est une hypothèse séduisante, mais que les découvertes ultérieures devront corroborer[2]. D'autres ont été plus loin et avec J. Halévy, le promoteur de cette théorie, ont prétendu que les Sumériens n'existaient pas, que tout dans la civilisation mésopotamienne était sémitique et que la langue de Sumer, seul témoignage certain que nous ayons des Sumériens, n'était qu'un langage factice, une invention de la caste sacerdotale sémitique qui voulait ainsi disposer d'un langage sacré. Cette théorie, qui fit assez de bruit à son époque pour qu'il puisse encore en subsister les échos, n'est plus acceptée par personne

1. *Amurru, the Home of the Northern Semites*, Philadelphie, 1909.

2. R. Pumpelly, *Explorations in Turkestan, Prehistoric civilizations of Anau*, Washington, 1905.

Digitized by Google

aujourd'hui [1]. Le Sumérien a bien une existence réelle, mais la nécessité de le plier au cours des siècles à exprimer des idées nouvelles que son vocabulaire primitif ne comportait pas a pu, entre autres causes, contribuer à le défigurer quelque peu par la suite.

La grammaire accadienne et la grammaire sumérienne ont été l'objet de reconstitutions, mais, tandis que pour la langue sémitique il ne subsiste qu'en nombre relativement restreint d'irrégularités dont le mécanisme nous échappe, la proportion de faits dont nous ne pouvons nous rendre compte est beaucoup plus considérable dans le sumérien; d'ailleurs, la lexicographie de cette langue s'accroît à mesure que l'on déchiffre de nouveaux textes [2].

Les résultats de l'assyriologie dans le domaine de l'histoire ne sont pas moins importants. Il a tout d'abord fallu fixer la chronologie des hautes époques : au début, on prit comme point de départ un événement connu, et les listes royales qui portent le plus souvent le nombre des années des règnes donnèrent par addition une chronologie. Celle d'Assur et de Babylone semblait bien établie, du fait qu'un scribe du temps de Nabonide (VI[e] siècle av. J.-C.) rappelait qu'il y avait tant d'années entre son époque et celle d'un roi antérieur. Or, quelque surprise que nous devions éprouver de trouver en faute des documents officiels, le scribe de Nabonide avait vieilli de mille ans l'événement en question; depuis, les listes royales se sont multipliées; on a remarqué que les chiffres des années du règne n'étaient pas toujours concordants et l'on a reconnu que certaines dynasties étaient en tout ou en partie synchroniques et non successives. Le même travail se faisait pour l'Égypte et aujourd'hui la chronologie dite courte, qui fixe le début de la période historique entre 3000 et 3500 pour les deux pays, a été adoptée de préférence à l'ancienne chronologie dite chronologie longue, qui situait les événements anciens près de 2 000 ans plus haut. Les découvertes archéologiques faites dans le monde égéen confirment cette manière de voir, car, entre les couches de décombres non remaniées où l'on a trouvé des objets provenant d'Égypte ou de Mésopotamie, il y a trop peu d'espace pour qu'on puisse les croire accumulées dans le laps de temps considérable qui correspondrait à l'ancienne chronologie.

1. On la trouvera exposée tout au long dans la *Revue sémitique* que dirigeait Halévy et qui a paru jusqu'à sa mort (1917); elle est résumée dans son *Précis d'allographie assyro-babylonienne*, Paris, 1912.

2. V. Scheil et C. Fossey, *Grammaire assyrienne*, Paris, 1901; B. Meissner, *Kurzgefasste Assyrische Grammatik*, Leipzig, 1907; S. Langdon, *A Sumerian Grammar and Chrestomathy*, Paris, 1911; P. Delitzsch, *Grundzüge der Sumerischen Grammatik*, Leipzig, 1914.

Digitized by Google

La chronologie propre de l'histoire assyro-babylonienne nous est facilitée, ai-je dit, par des documents fixant le nombre d'années écoulées entre certains événements et dont plusieurs sources nous donnent même version; à partir des Sargonides (VIII^e^ au VII^e^ siècle av. J.-C.), la façon même dont les Assyriens désignaient les années nous est d'un grand secours. A tour de rôle, l'année était celle du roi, du grand vizir, de tel grand personnage, et cela dans un ordre fixe. La série reprenait dans le même ordre, quand elle était terminée. Un léger flottement peut s'établir quelquefois pour une année ou deux; en général, notre certitude est assez grande, d'autant que les astronomes ont contrôlé la justesse de ces dates en reprenant les observations sidérales des Assyro-Babyloniens, dont quelques-unes étaient assez précises pour affronter la rigueur des calculs modernes.

C'est ainsi que tout le troisième millénaire nous paraît occupé par la lutte des Sémites et des Sumériens, désireux de s'assurer la suprématie en Mésopotamie, ce qui n'exclut pas les luttes intestines de cité à cité sumérienne. Pour la période précédant le troisième millénaire, seules les listes royales l'ont préservée de l'oubli; elles nous confirment, ce que nous savions par les autres inscriptions, que le mélange entre Sémites et Sumériens était déjà effectué et que les deux races étaient établies dans le pays dès cette époque. A la fin du troisième millénaire, la première dynastie babylonienne avec Hammourabi détruit définitivement la puissance sumérienne.

Le second millénaire est un nouvel acte du duel entre les Sémites et les non-Sémites; mais aux Sumériens se sont substitués les Hittites et surtout les Kassites, venus des monts Zagros, qui tiendront le pays sous leur domination pendant des siècles. Le premier millénaire voit la suprématie de l'Assyrie qui, depuis mille ans, se constituait malgré tous les obstacles; cette suprématie passe pour peu de temps à Babylone (fin du VII^e^ siècle), et au dernier tiers du VI^e^ siècle l'invasion perse déplace, jusqu'à l'époque d'Alexandre, le centre politique de la Mésopotamie vers l'est : à Suse, Pasargade, Persépolis[1].

Si nous considérons ces événements, si nous consultons les documents privés qui nous montrent les échanges commerciaux incessants entre les différentes parties du monde très ancien, nous recon-

1. *L'Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* de G. Maspero (Paris, 1895) a forcément un peu vieilli; on consultera de préférence E. Meyer, *Geschichte des Altertums* (2^e^ éd., 1909), ou mieux encore L. W. King, *A History of Babylonia and Assyria* (2 vol., Londres, 1915), interrompue par la mort de l'auteur; et H. R. Hall, *The ancient History of the near East* (Londres, 3^e^ éd., 1916).

Digitized by Google

naisons dans toutes ces populations de l'Asie antérieure la combinaison d'éléments divers. Certaines périodes de suprématie d'une race ne doivent être que la consécration de la prépondérance de cet élément racial en ce moment donné; certaines autres sont sans doute explicables par l'arrivée d'une aristocratie conquérante qui fournit la dynastie. Sans doute, tous ces changements ne se sont pas faits sans troubles : les chroniques nous rappellent de quelles effroyables dévastations ils étaient accompagnés; néanmoins, le fonds mélangé de la population resta toujours assez identique à lui-même pour que la civilisation de l'Asie antérieure, tout en accusant des vicissitudes formidables, ait pu évoluer avec une certaine unité; du moins nous apparaît-elle ainsi avec le recul du temps.

La réalisation de ce mélange ethnique, dès l'aurore de la civilisation, pèse de tout son poids sur le développement de la civilisation mésopotamienne. On a, peut-être un peu arbitrairement, voulu faire deux parts dans la religion assyro-babylonienne de ce qui revient aux Sémites et aux Sumériens. La difficulté de cette répartition provient de ce que nous ne pouvons invoquer pour nos comparaisons que des religions sémitiques moins anciennes et dans lesquelles l'influence assyro-babylonienne a pu vraisemblablement se faire sentir. Les dieux des cités sumériennes, car à l'origine chaque cité avait son dieu, furent amalgamés par la caste sacerdotale aux périodes où un empire maintenait ces villes sous une domination commune. On eut ainsi un panthéon compliqué où, par définition, puisqu'il s'agissait de dieux d'origines différentes, certaines divinités avaient des caractères communs. On y remarque cependant une série de dieux élémentaires et sidéraux, parmi lesquels se détache une déesse représentant le principe féminin de la fertilité et de la reproduction. Mais dans la plus vieille civilisation sumérienne, celle des proto-Élamites (découverte au niveau le plus bas du Tell de Suse et qui date de plus de 3000 avant notre ère), on relève la trace d'un culte rendu aux animaux, aux forces naturelles et aux astres. De même chez les Hittites, qui n'étaient point à coup sûr des Sémites, nous voyons dominer le principe mâle et le principe femelle de fécondité. Cette coexistence des deux races depuis les temps les plus reculés a les mêmes résultats en religion que pour l'élaboration du langage; les influences s'échangent et la désintégration des éléments composants devient difficile.

Pour les lieux du culte, même complexité; il y a entre les hauts lieux cananéens et le temple sémitique certaines ressemblances : importance de l'enceinte sacrée, présence du bétyle, pierre considérée comme la demeure du dieu et dont la ziggurat, la fameuse tour

Digitized by Google

à étages des Babyloniens, est considérée comme un équivalent. Cette position élevée des sanctuaires, impossible à réaliser dans les plaines mésopotamiennes où la ziggurat y supplée, se retrouve en pays hittite où fréquemment les sommets des montagnes portent des représentations qui indiquent qu'ils furent objets de vénération.

Il n'est pas jusqu'au système de divination et de magie, retrouvé chez les autres peuples sémitiques, qui ne puisse réclamer son origine d'une époque suméro-sémitique extrêmement ancienne[1].

Notre connaissance de l'art mésopotamien devient plus complète chaque jour. Les premières découvertes, celles de Khorsabad, comprenant uniquement des monuments assyriens du VIII^e^ siècle, on eut d'emblée la révélation d'un art « assyrien », auquel on put rattacher celui des Perses, mais on en ignorait les débuts, et encore aujourd'hui nous ne traçons pas plus une ligne continue de monuments figurés depuis la plus haute antiquité jusqu'à la chute d'Assur et de Babylone, que nous ne possédons une suite complète des événements historiques pour les mêmes périodes. Les fouilles de Tello et de Suse ont fait connaître le vieil art des Sumériens; c'est du moins à eux qu'il est logique de l'attribuer *grosso modo*, puisque nous le voyons apparaître à l'époque où les Sumériens ont l'hégémonie; néanmoins, nous ne savons dans quelle mesure les Sémites ont participé à l'élaboration de cet art, car, au moins pendant le troisième millénaire, que les dynastes soient Sémites ou Sumériens, l'art évolue avec régularité et unité véritable. Sans doute constate-t-on une supériorité artistique évidente dans de grands monuments comme la stèle de Naram-Sin du musée du Louvre, ou le cylindre-cachet de Shar-kali-sharri, qui appartiennent à l'époque de la dynastie sémitique d'Agadè (XXVII^e^ siècle); mais cette supériorité, par rapport aux œuvres antérieures, n'est pas générale. Un fragment de stèle de Victoire qui est conservé au musée du Louvre, salle Morgan, et qui appartient à la même dynastie d'Agadè s'apparente tout à fait avec les œuvres sumériennes qui l'ont précédé. Cette supériorité tient donc à celle d'un artiste, aux ressources qu'offre en ce moment la capitale, qui est celle d'un empire puissant; elle ne traduit pas un changement de formule ou de style.

D'ailleurs, cette inégalité dans les œuvres d'art se remarque encore à l'époque de la première dynastie babylonienne, où les représentations du monarque sont plus élégantes et moins archaïques

1. Sur la religion babylonienne, nous avons de P. Dhorme : *la Religion assyro-babylonienne*, Paris, 1910, et de M. Jastrow : *Die Religion Babyloniens und Assyriens*, 3 vol., Giessen, 1905-1912; ce dernier ouvrage contient un tableau très détaillé du panthéon, du culte et des méthodes divinatoires.

Digitized by Google

lorsqu'elles proviennent de Babylone que lorsqu'elles viennent d'une ville provinciale.

Où l'évolution s'affirme et accuse une influence étrangère, c'est lorsque la sculpture assyrienne nous apparaît toute constituée au début du premier millénaire. Nous avons de l'époque précédente, celle des Kassites, qui occupent la Babylonie pendant une partie du second millénaire alors que l'Assyrie se constitue en grand État, un certain nombre de monuments qui nous expliquent comment, du naturalisme primitif sumérien, a pu sortir l'art majestueux, mais conventionnel, des Assyriens[1]. Néanmoins, c'est plutôt en dehors des frontières d'Assur et de Babylone qu'on en trouvera l'explication.

En effet, c'est une des fortunes de l'assyriologie d'avoir vu étendre son domaine par des découvertes successives; tout d'abord, ce fut l'Elam, dont j'ai parlé plus haut; puis, à la fin du dernier siècle, on recueillit en Égypte, à Tell El Amarna, la correspondance diplomatique reçue par les Pharaons Aménophis III et IV de leurs alliés ou vassaux d'Asie antérieure. Tous les peuples de ce pays y étaient représentés et l'on a eu la surprise de constater que cette correspondance n'était pas écrite en égyptien, mais en sémitique et en caractères cunéiformes. Il faut donc admettre que ce système d'écriture, qui nous paraît si compliqué, fut jugé à l'époque plus clair que la langue égyptienne, pour que le babylonien ait pu devenir une langue diplomatique au cours du second millénaire[2]. Parmi les peuples qui participent à la culture mésopotamienne, il en est un, celui des Hittites, dont l'action doit être perpétuellement recherchée lorsqu'il s'agit de l'histoire de la civilisation mésopotamienne. Ces Hittites, confédération de peuples en majorité non sémites, admettent certainement à côté d'éléments dits asianiques, c'est-à-dire autochtones d'Asie Mineure, et d'éléments caucasiques, des éléments indo-européens. Ils nous sont mieux connus depuis les fouilles allemandes exécutées à partir de 1906 à Boghaz Keui, leur ancienne capitale, située dans la boucle de l'Halys, et à Zendjirli, en Haute-Syrie, tandis que les Anglais exploraient Karkemish sur l'Euphrate. Si les Hittites, dont le centre politique était au second millénaire à Boghaz Keui et pendant le premier millénaire jusqu'au VII^e siècle à Karkemish, ont eu leur écriture propre, qui est hiéroglyphique et dont le déchiffrement se poursuit encore, ils ont également pour leurs

1. Les monuments d'Assyrie et de Babylonie se trouvent reproduits dans les ouvrages que je signalais à propos des fouilles, puis dans Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, Paris, t. II, 1884, dans les catalogues des musées et dans P. Handcock, *Mesopotamian archaeology*, Londres, 1912.

2. J. A. Knudtzon, *Die El-Amarna Tafeln*, 2 vol., Leipzig, 1915.

Digitized by Google

archives adopté la langue et l'écriture babyloniennes; ils ont même transcrit des documents de leur propre langue en caractères cunéiformes. Cette découverte, qui prouve l'extension considérable de la civilisation d'Assur et de Babylone, nous renseigne sur l'art assyrien. Dans les monuments hittites qui datent de la fin du deuxième millénaire, nous trouvons le trait d'union entre l'art assyrien des Sargonides et le vieil art sumérien[1]; nous comprenons ainsi que toute cette civilisation de l'Asie antérieure fait partie d'une même civilisation mésopotamienne qui a évolué un peu différemment selon les régions, mais dont les caractéristiques restent essentielles. C'est une preuve de plus de la prudence qu'il nous faut avoir lorsque nous voulons faire la part qui revient aux Sumériens et celle qui appartient aux Sémites, puisqu'en religion ou en art nous remarquons des traits assez comparables, aussi bien dans les régions qui ont été l'habitat préféré des Sémites que dans les pays où leur part d'influence a été moindre. C'est bien à une époque antéhistorique nous échappant encore qu'il faut admettre que cette élaboration se soit constituée.

L'habitude qu'avaient les Assyro-Babyloniens d'écrire principalement sur des pains d'argile fraîche qu'ils faisaient cuire ensuite a eu pour effet de nous conserver par milliers des documents écrits. Ils sont la meilleure source qui nous permette de pénétrer leur pensée et le mécanisme de leur vie de chaque jour.

Nous pouvons juger de l'activité intellectuelle des Assyro-Babyloniens par la composition des « bibliothèques » qu'ils nous ont transmises. Jusqu'ici, la littérature d'imagination, le roman, le conte n'y sont pas représentés, mais, autrement, quelle variété! Parmi les documents qui sont parvenus jusqu'à nous, il nous faut distinguer, en plus des inscriptions officielles, les tablettes qui constituaient des dépôts, des bibliothèques, qui étaient de véritables livres, et celles qui sont simplement des documents privés. Ces deux sortes d'écrits se complètent bien souvent et s'éclairent mutuellement. Presque la moitié des tablettes-livres qui nous ont été conservées ont trait à la science babylonienne. Cette science, dont le développement est logique, mais se meut souvent dans un plan qui n'est pas le nôtre, comprend, outre l'astronomie, les mathématiques et les sciences naturelles, les sciences d'investigation, c'est-à-dire les sciences divinatoires et leur corollaire pratique, la magie et la médecine; celle-ci procède en grande partie des unes et de l'autre[2].

1. Cette place des Hittites dans l'histoire de l'art est mise en lumière dans une étude de M. E. Pottier en cours de publication : *l'Art hittite;* voir *Syria*, 1920 et 1921.

2. Sur la littérature en général, consulter : O. Weber, *Die Literatur der*

Digitized by Google

Une partie importante de la littérature est consacrée aux textes religieux : hymnes, prières, rituels de sacrifices, et par là se confond dans certains cas avec les textes précédents, les incantations et purifications faisant tout naturellement partie des pratiques religieuses. Quelques livres didactiques, malheureusement trop peu nombreux, nous ont fait connaître les doctrines cosmogoniques. Certains d'entre eux, qui rappellent les hauts faits de divinités ou de héros divinisés, nous font toucher à l'épopée[1].

Une autre partie de la littérature a trait à l'histoire; les inscriptions nous ont conservé les faits marquants des règnes, les campagnes victorieuses, car les autres sont régulièrement passées sous silence, et les constructions d'édifices. Il y a donc là une source d'information de tout premier ordre, en tenant compte du fait qu'il faut contrôler la véracité de ces documents par ceux qui émanent d'une source opposée. Le droit est représenté par les codes; de tels écrits sont d'extrême importance, un recueil de lois étant le reflet de la valeur morale du peuple qui l'a rédigé et de l'état de la civilisation qu'il a su atteindre. A cet égard, le hasard nous a favorisés : à un code de lois très anciennes du pays de Sumer, où la rédaction des articles laisse beaucoup de place à l'interprétation, a succédé, vers l'an 2000, le célèbre code promulgué par Hammourabi et traduit par le P. Scheil; le législateur s'est plu à introduire plus de précision dans l'énoncé des articles; en même temps, l'inexorabilité du châtiment est devenue plus impérative. Le code des lois assyriennes, dont j'ai analysé ici même[2] la traduction qu'en a donnée le P. Scheil, est de plusieurs siècles moins ancien que celui d'Hammourabi. Les délits à réprimer font l'objet d'une énumération plus complète; la matière à répression est envisagée sous plus d'aspects; elle est plus étendue. Aucun progrès dans la mansuétude; bien au contraire, puisque les châtiments barbares, tels que les mutilations, tiennent maintenant une place prépondérante. Signalons enfin la traduction toute récente d'un code hittite par M. Zimmern. En le comparant aux codes précités, on se rendra exactement compte de la civilisation en Asie occidentale et de son évolution.

L'intérêt des documents privés ne le cède pas à celui des documents d'intérêt public; ce sont d'abord les contrats de toutes époques qui nous montrent l'application pratique des articles de lois de ces codes, la façon dont on les interprétait et comment on suppléait à

Babylonier und Assyrer, Leipzig, 1907, et B. Teloni, *Letteratura assira*, Milan, 1903.

1. P. Dhorme, *Choix de textes religieux assyro-babyloniens*, Paris, 1907.

2. *Recueil de lois assyriennes*, Paris, 1921; cf. *Rev. histor.*, t. CXXXVIII, p. 242.

Digitized by Google

leur silence en certains cas. Ensuite, ce sont des lettres; celles-ci ne connaissent pas, ou du moins bien peu, le bavardage affectueux et un peu inutile de la plupart de nos correspondances; ce sont des billets précis qui mettent le destinataire au courant des événements, promettent, demandent, ordonnent ou menacent, selon le cas. Par ces documents, nous touchons du doigt la vie extrêmement active de ces anciens empires, nous voyons le commerce parcourir les chemins du désert sous forme de caravanes, ou les barques sillonner les canaux qui reliaient d'un réseau continu les diverses cités de l'empire. Nous nous rendons compte de la distribution des richesses, de la répartition de la terre qui appartient à certaines grandes familles, au roi et souvent aux temples. Il se crée là d'immenses biens de mainmorte percevant des redevances, constituant des réserves, véritables trésors religieux qu'augmentera le roi à la suite d'expéditions heureuses, mais qui aideront aussi le monarque dans les mauvais jours. Par cette alliance du dieu et du roi qui en est le représentant, on voit se constituer de véritables trésors d'État qui assimilent un peu, par certains côtés, les temples à des institutions bancaires. A côté de cela, l'existence de grands feudataires pourvus de fiefs n'est pas sans analogie avec le système féodal.

Malgré les lacunes de nos connaissances, nous arrivons à nous représenter l'évolution de cette Asie antérieure, non plus comme une simple succession de noms propres de dynastes ou de batailles sans liens, mais nous pouvons, d'ensemble, reconstituer la politique générale de certains empires, leurs efforts pour procéder à leur unification et pour réaliser leur expansion. La conquête apparaît alors comme une nécessité; elle a pour but de créer des marches de protection autour du royaume et quelquefois des débouchés commerciaux. Puis l'expédition militaire, en dehors de toute politique nationale, est considérée en Assyrie comme une opération lucrative qui procure, bon an mal an, les ressources dont on a besoin. A mesure que les faits nous sont mieux connus, nous voyons se dessiner d'une façon plus nette certains grands mouvements de peuples qui sont en relation avec les nécessités économiques du moment. La possession de la côte syrienne a paru de tous temps indispensable aux riverains du Tigre et de l'Euphrate, et pour ses richesses naturelles, dont les bois du Liban étaient la plus convoitée, et pour les débouchés qu'on obtenait ainsi sur la mer. Les Égyptiens l'avaient bien compris, qui, eux aussi, pendant plusieurs siècles, se lancèrent sur les traces des Hyksos qu'ils avaient chassés, prétendant tenir la Syrie, clef de l'Égypte, et se préserver des tentatives de pénétration économique des Mésopotamiens, ou tout au moins les réglementer. Mais, à côté

Digitized by Google

des routes de la mer, il était des voies plus indiquées pour les peuples terriens d'Assur et de Babylone : la route qui traversait l'Asie Mineure. Or, c'est ce qui fit la force des Hittites, de commander le grand chemin des caravanes qui passait au nord du désert d'Anatolie, la fameuse route royale décrite par Hérodote[1].

Les recherches de l'assyriologie ne se bornent donc plus à restituer aussi complètement que possible la civilisation d'Assur et de Babylone; son champ d'action dépasse les frontières de ces royaumes. Si le mandat de la France en Syrie ne met pas sous son contrôle la région des grandes capitales, il permettra du moins à son activité de s'exercer dans la partie nord de l'ancienne Assyrie, l'habitat pendant de longs siècles des Hittites et d'un peuple d'importance historique considérable qui semble leur avoir été apparenté : les Mitanniens.

En même temps que l'assyriologie continuera de combler les lacunes de nos connaissances dans la civilisation mésopotamienne, il lui appartiendra d'éclairer les très anciens rapports qui existaient dès l'origine de l'histoire entre les habitants d'Assur et de Babylone et les populations qui recouvraient alors d'une part le haut bassin du Tigre et de l'Euphrate et de l'autre l'Anatolie.

G. CONTENAU.

1. En dehors des sources mêmes, c'est-à-dire des textes qui permettent une étude approfondie de la civilisation assyro-babylonienne, il existe certains manuels qui donnent un aperçu de l'état actuel de ces études ; parmi ceux qui sont très détaillés : M. Jastrow, *Civilization of Babylonia and Assyria*, Philadelphie, 1915; B. Meissner, *Babylonien und Assyrien*, t. I, Heidelberg, 1920; plus élémentaire : G. Contenau, *la Civilisation assyro-babylonienne*, Paris, 1922.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

The Norse discoverers of America, the Wineland Sagas translated and discussed by G. M. GATHORNE-HARDY, F. R. G. S. Londres, Oxford Clarendon Press, 1921. In-8°, 304 pages.

Que faut-il penser de la découverte de l'Amérique, du Vinland, par les Scandinaves de l'Ouest?

Elle est mentionnée pour la première fois, vers 1070, par le chanoine Adam de Brême (l. IV, c. 38). Il avait rapporté le renseignement du Danemark : « certa comperimus relatione Danorum ». Il le devait surtout, vraisemblablement, au roi Sven Estridsen (1047-1076), sa principale autorité en matière d'histoire et de géographie norroises. Il y avait souvent des Islandais à la cour de Danemark : vers 1050, par exemple, le scalde Thorleikr le Beau. Ce poète était probablement originaire de la région du Breidifjördr. Non loin de là se trouvait Stadr-du-Reynisnes, patrimoine de Thorfinnr Karlsefni, qui s'y était retiré avec sa femme Gudrīdr, vers 1007 (ou 1025?), après leur expédition au Vinland. Les Danois, d'ailleurs, n'auraient-ils pas aussi tenu leur information de Gudrīdr elle-même? Après la mort de son mari Karlsefni, si nous en croyons nos sources, elle serait allée en pèlerinage à Rome. Est-ce exact? Pourquoi non? La mémoire d'un tel événement ne pouvait laisser de se perpétuer dans la famille, qui a en partie continué d'habiter Stadr jusqu'en 1258 ou 1259, et qui y est revenue pour un temps, en 1299, lorsque Hallbera, descendante de Karlsefni, a été nommée abbesse du couvent fondé peu auparavant en cet endroit. Or, pour se rendre à Rome, Gudrīdr a dû passer, comme d'ordinaire, par le Danemark. Peut-être par l'Angleterre, dira-t-on. Soit! Mais ce pays était alors occupé et gouverné par les Danois (1013-1042). Quoi qu'il en soit de Thorleikr et de Gudrīdr, les nouvelles de quelque importance se répandaient rapidement à travers l'Islande, grâce en particulier aux réunions de l'Althingi, et elles ne tardaient pas à être colportées en Norvège et en Danemark par les scaldes, les commerçants, les guerriers et autres voyageurs.

Karlsefni et Gudrīdr comptent dans leur postérité des personnages marquants : leurs arrière-petits-fils Thorlākr (1085-1133) et Björn († 1162) furent évêques, ainsi que leur arrière-arrière-petit-fils Brandr († 1201).

Le premier historien islandais, Ari le Savant (1067-1148), appartenait à la même famille : son grand-père paternel (1017-1073), qui

Digitized by Google

l'éleva jusqu'à l'âge de six ans, était cousin issu de germain de Karlsefni. Son second père adoptif, Hallr Thōrarinsson (995-1089), qui le garda chez lui de sa septième à sa vingt et unième année, était contemporain du même Karlsefni, dont il a presque certainement, à l'occasion d'un mariage, rencontré le fils aîné, Snorri, né, dit-on, au Vīnland. Son oncle Thorkell, enfin, avait été au Groenland; il s'y était entretenu avec l'un, au moins, des compagnons d'Éric le Rouge, découvreur (982) et premier colon (986) de cette terre lointaine, sans doute aussi avec des compagnons de Leifr le Fortuné, fils d'Éric le Rouge et découvreur du Vīnland (1002), peut-être avec Leifr lui-même. Or, Ari le Savant parle du Vīnland dans son *Livre des Islandais* (VI, 3), ouvrage où il fait preuve de sens critique, où il invoque le témoignage de Thorkell aussi bien que de Hallr, et dont il avait soumis une première rédaction à l'évêque Thorlākr, arrière-petit-fils de Karlsefni. En l'an 1121, c'est-à-dire vers la même époque, les *Annales islandaises* notent que l'évêque du Groenland, Éric, est parti pour le Vīnland.

De ces faits et de quelques autres, il est permis de tirer deux conclusions : Leifr et Karlsefni ont bien été au Vīnland, en Amérique. Dans cette Islande où l'on conservait avec tant de scrupuleuse fidélité le souvenir du passé, la relation de leur voyage a pu se transmettre oralement, avec une assez grande exactitude, jusqu'au moment où on l'a couchée par écrit, probablement entre 1200 et 1225, soit dans une seule saga (« histoire »), dont nous aurions alors deux versions différentes, soit plutôt dans deux sagas distinctes et déjà assez divergentes, qu'on appelle *Saga d'Éric le Rouge* ou (plus justement) *de Thorfinnr Karlsefni* et *Saga des Groenlandais*. De la première, nous possédons deux copies à peu près concordantes, l'une dans la *Hauksbōk* (environ 1320), l'autre dans le *codex Arnamagnaeanus* 557 (environ 1420); de la seconde, une seule copie, dans l'abondante mais assez gauche compilation dénommée *Flateyjarbōk* (fin du XIV^e^ siècle).

Les détails qu'on trouve dans ces deux sagas sont si précis, si nets, si caractéristiques, si vivants et si parfaitement admissibles, à part trois ou quatre épisodes négligeables, qu'il est impossible d'y voir avec M. Fridtjof Nansen un simple écho des contes gréco-romains ou irlandais sur les « Iles fortunées » ou sur les voyages fantastiques de saint Brandan et de Maelduin. Pour la même raison, on ne saurait guère les attribuer à la fantaisie d'un auteur, les regarder comme une œuvre de pure imagination. Les Islandais du XIII^e^ siècle, si soucieux de vérité historique, les auraient sans contredit réfutés, surtout les descendants de Karlsefni, s'ils les avaient considérés comme des fables, des fictions. Ces récits reposent donc sur un fond de réalité.

Mais ils ont passé de bouche en bouche pendant deux siècles, sinon plus longtemps encore, avant d'être fixés par l'écriture. Si le bon

Digitized by Google

sens et la véracité des narrateurs islandais leur interdisaient de les dénaturer grossièrement, ils n'en ont pas moins dû se modifier peu à peu. La meilleure preuve, c'est que nos textes se contredisent ou tout au moins diffèrent assez souvent. Il y a, cependant, concordance dans les noms et les descriptions des pays découverts. Est-il, par suite, possible d'identifier le Helluland, le Markland, les Furdustrandir, le Vīnland? On l'a essayé à mainte reprise, surtout dans les dernières années. La tentative la plus récente est celle de M. Gathorne-Hardy.

Après une introduction et deux tables, M. Gathorne-Hardy donne une traduction des deux sagas, mais en les fondant ensemble dans une sorte de remaniement : il prend dans l'une ou dans l'autre les versions qui lui semblent mériter le plus de créance, et il les dispose dans l'ordre qui lui paraît le plus logique. Ensuite, sous forme d'appendice, viennent les « alternative versions », ainsi que des « supplementary passages » tirés des mêmes histoires ou d'autres écrits islandais. De cette manière, la conception que se fait M. Gathorne-Hardy de la découverte du Vīnland ressort immédiatement avec beaucoup de clarté et de vraisemblance. Mais le lecteur a, en revanche, la plus grande peine à se rendre compte par lui-même de la composition et de la valeur relative des deux sagas. A ce point de vue, qui importe essentiellement pour la discussion, il aurait mieux valu les présenter chacune à part.

Quant à la traduction, M. Gathorne-Hardy s'y sert avec raison, non d'une langue artificielle, calquée en termes archaïques sur le vieux norrois — comme l'a fait William Morris pour tant d'autres sagas — mais de l'anglais moderne sous sa forme usuelle, courante : le style de l'original est, en effet, très naturel, très simple. Mais si l'on est quelque peu agacé, voire dérouté, chez William Morris et ses imitateurs, par un excès de « quaintness », on regrette de trouver chez M. Gathorne-Hardy une certaine négligence au point de vue du sens et de la forme. Dans les *Origines Islandicæ*, où figurent en partie nos deux sagas, Vigfūsson et York Powell se sont montrés, malgré un brin d'affectation, plus soigneux et plus clairs.

M. Gathorne-Hardy serre le texte d'assez près, parfois même de trop près. Çà et là, pourtant, il rend l'islandais, non par son équivalent anglais, mais par une expression plus précise, par une explication. Il eût été plus correct de rester littéral et d'ajouter en note un éclaircissement. C'est là, d'ailleurs, quelque chose d'insignifiant, d'autant que le lecteur est prévenu par une remarque de l'introduction. Mais il y a quelques inexactitudes, voire quelques erreurs, heureusement assez rares. Pourquoi traduire *öndugis sūlur*, c'est-à-dire, comme s'exprime Vigfūsson, « high-seat posts », par « the pillars of his holy place » (p. 24)? P. 23, nous avons un véritable contresens : « Bishop Frederic and Thorvald Kodranson came out (to Iceland) the same summer. » Le sens de *fōr utan* est « went away

Digitized by Google

(from Iceland, to Norway) » ; le fait lui-même est confirmé par la *Kristnisaga* (IV, 8). Ce sont là des fautes isolées, qui ne nuisent aucunement à l'intelligence du contexte. Il en est autrement des suivantes. P. 50 : « She was very energetic, and as strong as a man ». Il faut lire : « She was exceedingly big, and as strong as a man », ce qui aide à comprendre pourquoi, lorsqu'elle retombe morte sur le lit, « tous les ais de la chambre en craquent », pourquoi également son mari, qui « était grand et vigoureux, eut besoin de toutes ses forces pour la transporter (dans sa bière) hors de l'habitation[1] ». Thorsteinn, fils d'Éric le Rouge, étant venu à trépasser, nous apprenons — pour mettre la chose en anglais — que « Gudrīdr his wife could hardly bear it ». D'après M. Gathorne-Hardy : « Gudrīdr his wife hardly realized it » (p. 51). On ne voit plus bien pourquoi son hôte s'emploie si tendrement à la consoler, ni pourquoi son mari juge à propos de ressusciter un instant « to tell Gudrīdr her fortune, so that she can better bear my death » (*ibid.*). Mais, répétons-le, ces légers contresens sont assez rares, et ils n'ont pas la moindre importance au seul point de vue qui nous intéresse, au point de vue de la découverte de l'Amérique et de la situation des pays explorés ou entrevus.

La discussion occupe la plus grande partie du livre (p. 88-297). M. Gathorne-Hardy cherche d'abord à prouver la valeur de nos sources, et il produit en général de bons arguments. Remarquons, en passant, qu'il se trompe quand il trouve « the inconvenient runic alphabet suited only to short inscriptions » (p. 88) : il nous reste des inscriptions runiques d'une longueur respectable; en outre, on s'est servi des runes pour écrire des lettres, des poèmes et même un code (la *Loi de Scanie*). Mais « this is neither here nor there ».

M. Gathorne-Hardy s'efforce ensuite de démontrer, par l'examen critique du récit lui-même, que la saga des Groenlandais, c'est-à-dire la version de la *Flateyjarbōk*, représente la forme la plus ancienne et la plus authentique de la tradition. C'était jadis l'opinion régnante. Depuis les travaux du Norvégien G. Storm (*Studier over Vinlandsreiserne*, Copenhague, 1887), philologues, historiens et géographes pensent presque tous le contraire : ils préfèrent la saga d'Éric le Rouge (ou de Karlsefni). Les raisonnements de M. Gathorne-Hardy ne sont pas convaincants. Il n'a pas réussi à réfuter l'argumentation du savant islandais Finnur Jónsson, qui défend la thèse opposée (*Erik den Rödes Saga og Vinland*, Kristiania, 1911, et *Opdagelsen af og Rejserne til Vinland*, Copenhague, 1915). La question, avouons-le, est assez difficile à résoudre.

C'est plutôt avec succès, au contraire, que M. Gathorne-Hardy essaye d'établir l'authenticité et l'exactitude des descriptions que donnent nos sagas des nouveaux pays et de leurs habitants (p. 147-

1. M. Gathorne-Hardy : « He was a big man and strong, but he needed all this before he got her out of the house » (p. 51). Ce mot à mot est-il bien clair?

Digitized by Google

195). Ce que valent, d'autre part, ses considérations sur la vitesse des navires norrains et sur la division astronomique du temps en Islande (p. 196-220), nous ne saurions en juger.

Il aborde, enfin (p. 221), la détermination géographique, l'identification des contrées découvertes en Amérique par les Groenlandais et les Islandais. Pour lui, le Helluland, « pays des roches (plates) », c'est Terre-Neuve et le Labrador; le Markland, « pays des forêts », c'est la Nouvelle-Écosse, l'Acadie de nos pères; le Vînland, « pays du vin », c'est la côte des États-Unis, aux abords de New-York, où s'allongent « des plages sans fin », les Furdustrandir des sagas. Sa démonstration semble plausible. Mais tout aussi plausible, à peu près, semble celle du regretté H. P. Steensby, qui place le Helluland dans l'est du Labrador, le Markland dans le sud de cette presqu'île et le Vînland sur la rive méridionale du Saint-Laurent, au sud-est de Québec (*The Norsemen's Route from Greenland to Wineland*, Copenhague, 1917 et 1918). A côté de ces hypothèses, on pourrait en citer d'autres. Remarquons, cependant, que tout le monde s'en tient aux mêmes parages : est du Canada, nord-est des États-Unis. C'est de ce côté, sans aucun doute, qu'ont dû aborder Leifr le Fortuné et Thorfinnr Karlsefni. Peut-on en dire davantage? « The geographical details », reconnaît M. Gathorne-Hardy lui-même, « can probably never be settled with absolute finality » (p. 221).

Son livre, en tout cas, est d'une lecture intéressante et suggestive. Il fait bonne figure auprès des études qu'il énumère dans sa bibliographie (p. 298-299). Si dans cette liste manque le dernier article de M. W. A. Babcock (*Recent History and Present Status of the Wineland Problem*, dans *Geographical Review*, April 1921), on ne saurait en être surpris : il a paru à peu près en même temps. Mais pourquoi y avoir omis le travail de M. Andrew Fossum, qui en tient, lui aussi, pour l'autorité de la *Flateyjarbōk* (*The Norse Discovery of America*, Minneapolis, 1918)? Enfin, puisque un roman y a trouvé place — *Gudrid the Fair*, de M. M. Hewlett (Londres, 1917) — pourquoi ne pas y avoir admis *The Finest story in the world*, de Kipling? « The finest story in the world », le titre n'est-il pas à lui seul une excellente réclame pour les sources où a puisé l'illustre écrivain, pour nos deux antiques sagas? Si le souvenir de cette charmante nouvelle induit tels ou tels à lire la traduction de M. Gathorne-Hardy, ils ne regretteront certainement pas d'avoir cédé à la tentation.

Paul VERRIER.

Jane DIEULAFOY. **Isabelle la Grande, reine de Castille, 1451-1504**. Paris, Hachette, s. d. [1921]. In-8°, IX-486 pages. Ouvrage illustré de 38 planches hors texte. Prix : 30 fr.

Mme Jane Dieulafoy, morte après la guerre, avait voué une admiration extraordinaire à la reine Isabelle de Castille, et elle a, jusqu'à son dernier jour, travaillé avec le plus grand zèle au livre que nous annon-

Digitized by Google

çons : des erreurs, sans grande importance, doivent être mises sur le fait qu'elle n'a pas corrigé les dernières épreuves de son ouvrage. Nous avons annoncé (*Revue historique*, t. CXXXIII, p. 146) un livre sur le même sujet de M. Ierne L. Plumket, paru en 1919, muni de quarante-cinq illustrations, et nous avions dit que l'on s'étonnait que l'auteur n'eût pas connu le *Cancionero* de Pedro Marcuello, qui se trouve à Chantilly, et où cet artiste a donné un portrait de la reine Isabelle, reproduit par M. Delisle (*le Cabinet des livres de Chantilly. Manuscrits*, t. II. Paris, 1900). Il est surprenant que Mme Dieulafoy, dont le mari était membre de l'Académie des inscriptions, n'ait pas eu connaissance de ce recueil : les trois portraits de la reine Isabelle la Grande qu'on trouve dans son volume ne sont pas d'une ressemblance fidèle, sauf peut-être la statue placée dans la chapelle funéraire de Grenade. M. Plumket a donné un portrait de Henri IV de Castille, qui manque chez Mme Dieulafoy. J'avais eu par M. Jules Gauthier, archiviste du Doubs puis de la Côte-d'Or, mort à Dijon le 16 octobre 1905, la photographie prise à Stuttgart, dans le manuscrit Hist. num. 141 (Voyage en Espagne de Jorge de Ehingen, 1457), d'un dessin qui représente Henri IV, étonnamment ressemblant. Sachant que D. Antonio Paz y Mélia préparait une étude sur Alonso de Palencia, je lui communiquai la photographie, qu'il a mise dans le livre intitulé *El cronista Alonso de Palencia* (Madrid, 1914). C'est cette même photographie, reproduite par M. Plumket, qui avait été autrefois publiée, en lithographie, par A. Vallet de Viriville, dans son article : *Notice d'un ms. souabe de la Bibliothèque de Stuttgart* (*Annales archéologiques*, t. XV, 1855). En général, l'illustration de l'ouvrage anglais l'emporte sur l'ouvrage français : ainsi les monnaies des rois catholiques (Plumket 402, 404, 406 et 408) nous offrent les hiéroglyphes, dus à Antonio de Nebrija, du joug et du faisceau de flèches, avec l'explication ingénieuse de : *Tanto monta*. Mme Dieulafoy traduit : « Aussi haut Ferdinand, aussi haut Isabelle »; mais cet emblème, qui a intrigué les savants, s'applique au nœud gordien : « Tanto monta cortar, como desatar », ou « Tanto monta perder, como mal ganar el haber », ou, encore, » Tanto monta dominar á los enemigos é imponerles el yugo sujetandose ellos mismos de grado, que sujetarlos por las fuerzas de las armas ». Par contre, l'ouvrage français offre, dans ses planches XIV et XVI, des costumes « du temps d'Isabelle la Catholique », pris au Cabinet dès Estampes de la Bibliothèque nationale et qui proviennent de Gaignières : je ne suis pas sûr que ces costumes remontent si haut, mais en tout cas il fallait les reproduire.

A la page 77, Mme Dieulafoy dit : « A en croire Mariana, écho d'un auteur satirique plus ancien, les Castillans du XVe siècle enviaient la justice dont jouissaient les Mores de Grenade. » C'est la même chose que disait Cervantes, dans son *Don Quichotte* et dans son *Amante liberal*, et déjà les poètes castillans du XVe siècle l'avaient noté, comme on peut le voir dans un « Dezir que fué fecho sobre la justiçia é pleytos é de la gran vanidad d'este mundo », qui est précisé-

Digitized by Google

ment l' « auteur satirique plus ancien », cité par Mme Dieulafoy : « En tierra de Moros un solo allcalde... » (*Cancionero de Baena*, p. 393).

Ailleurs elle dit : « Seul, peut-être, un *converso* de Cordoue, Anton de *Montazo* ». Il faut lire : « Anton de *Montoro* » (p. 109).

De la page 327 à la page 330, Mme Dieulafoy parle des merveilles de l'*Anglais* Bergenroth, qui a retrouvé les clés de l'écriture chiffrée dans la correspondance entre les rois catholiques et les ambassadeurs de Castille, au moment du mariage de Catherine avec Henri VIII, en 1487. D'abord, Bergenroth n'était pas anglais, mais allemand. Il mourut, à Madrid, le 13 février 1870, de fièvres prises à Simancas. Il avait été chargé, par les Anglais, pour le Record Office, de rédiger le *Calendar of State Papers* des documents conservés en Espagne, et s'occupa surtout de la reine Jeanne, épouse de Philippe d'Autriche, celle qu'on appelle Jeanne la Folle. Suivant lui, la reine n'était pas folle, mais hérétique. Tous les historiens, à commencer par Gachard, ont rejeté cette version. Je ne sais pas ce qu'il y a de vrai dans les essais de cryptographie de Bergenroth, dont Mme Dieulafoy fait un éloge enthousiaste, mais la cryptographie a occupé une quantité de savants : Friedmann, dans ses études sur les chiffres vénitiens, notre regretté H. Léonardon, dans sa thèse sur Catherine de Médicis et les affaires de Portugal, et tant d'autres.

M. Edmond Pottier a écrit une biographie de Mme Dieulafoy et il ravive l'admiration pour cette femme si patriote et d'un incontestable mérite, qui laissera de si bons souvenirs à tous ceux qui l'ont connue.

Alfred MOREL-FATIO.

Lilian WINSTANLEY. **Hamlet and the Scottish Succession**, being an examination of the relations of the play of *Hamlet* to the Scottish Succession and the Essex Conspiracy. Cambridge, at the University Press, 1921. In-8°, 188 pages. Prix : 10 sh.

— **Macbeth, King Lear and contemporary history**, being a study of the relations of the play of *Macbeth* to the personal history of James I, the Darnley murder and the St Bartholomew massacre, and also of *King Lear* as symbolic mythology. Ibid., 1922. In-8°, 228 pages. Prix : 15 sh.

Dans le premier de ces volumes, l'auteur s'est proposé d'étudier *Hamlet* à un point de vue assez nouveau, en essayant de montrer les rapports de cette pièce — ou tout au moins ses rapports possibles — avec l'histoire de l'époque élisabéthaine. Il y a, à notre avis, un certain nombre d'idées justes et de remarques intéressantes dans cet exposé. La thèse qui lui sert de fondement est suggestive au premier chef. Reconnaissons, en outre, qu'elle est présentée et soutenue d'une manière ingénieuse. Nul doute qu'il n'en sorte des résultats vraiment

Digitized by Google

utiles pour la compréhension du chef-d'œuvre. D'après Miss Winstanley, l'auteur d'*Hamlet* aurait évoqué dans son drame le meurtre d'Henri Stuart, Lord Darnley, époux de Marie Stuart et père du roi Jacques VI d'Écosse, qui devint, à la mort d'Élisabeth, Jacques Ier d'Angleterre. Darnley aurait été tout d'abord l'objet d'une tentative d'empoisonnement, avant de trouver la mort dans une explosion criminelle qui fit sauter la maison où il se trouvait. Néanmoins, un certain mystère plana toujours sur les véritables causes de sa fin, puisque son corps fut retrouvé, avec celui de son domestique, dans un jardin, à cent pas de la maison détruite. Or, les deux cadavres ne portaient aucune trace de brûlure ni de contusion quelconque. Celui de Darnley était, toutefois, couvert de pustules. Selon notre auteur, le poète dramatique aurait eu en vue non seulement ce meurtre, mais aussi celui de François II, roi de France, premier époux de Marie Stuart, qui mourut d'un abcès dans l'oreille, mais dont la mort fut alors attribuée par la rumeur publique à l'injection d'un poison dans le même organe. Ces quatre circonstances : le poison, le rôle de l'oreille, le cadavre découvert dans un jardin, l'éruption, se rencontrent, on le sait, dans le meurtre du père d'Hamlet. Coïncidence curieuse, elles se trouvent associées également à un des faits les plus importants de la vie de Marie Stuart. Dans ces conditions, Hamlet pourrait être identifié, à quelques égards, avec le fils et successeur de la reine d'Écosse, le roi Jacques. C'est ce qu'expose avec une grande conviction Miss Winstanley, dans le chapitre III de son ouvrage. Elle découvre pareillement diverses analogies, non moins inattendues, entre la pièce shakespearienne et certains faits caractéristiques qui suivirent l'assassinat de Darnley, comme aussi avec divers autres qui sont relatifs au mariage du roi Jacques VI. Ses explications de la « pièce dans la pièce » d'*Hamlet* et du voyage du prince danois en Angleterre sont plus aventureuses. La physionomie, quelque peu composite de ce dernier, serait complétée, d'autre part, par certains traits empruntés aux caractères de Southampton et d'Essex ou aux événements de leur carrière. Claudius représenterait, dans une certaine mesure, les deux Bothwell ; Polonius, Rizzio et Burleigh ; Ophélie, Élisabeth Vernon (?), et ainsi de suite. La démonstration est conduite, je le répète, avec quelque habileté. Tout n'y est pas, certes, d'égale valeur ni d'égale vraisemblance ; certains rapprochements sont par trop subtils, mais on doit reconnaître que l'ensemble offre un aspect assez piquant. *Hamlet* dériverait, en somme, de deux sources fort différentes : la *saga* d'*Amleth* et l'histoire contemporaine, c'est-à-dire celle du temps d'Élisabeth d'Angleterre et de Marie Stuart. Ainsi, Miss Winstanley explique le chef-d'œuvre shakespearien par la réalité ambiante. Elle voit dans la pièce des allusions continues et des dessous multiples relatifs à la politique d'alors. A ses yeux, le théâtre élisabéthain et spécialement le théâtre de l'auteur d'*Hamlet* touchent de bien plus près à la vie politique qu'on ne l'a supposé. J'adhère entièrement, pour ma part, à cette intéressante opinion, et j'espère lui apporter prochai-

Digitized by Google

nement des confirmations utiles. Faut-il ajouter, à ce propos, que la théorie dont nous avons présenté la substance dans *Sous le masque de William Shakespeare : William Stanley, VI^e comte de Derby*, paraît s'accommoder, mieux que toute autre, de cette orientation nouvelle, pleine de promesses, de l'exégèse shakespearienne[1] ?

Dans le second des ouvrages mentionnés plus haut, la part faite à l'imagination nous paraît vraiment excessive. Qu'il n'y ait pas à retenir certaines suggestions à travers ce nouveau livre, je n'oserais, certes, l'affirmer, mais les hypothèses vont si loin, elles sont si abondantes, si audacieuses, qu'on se sent pris d'un véritable vertige. Pour donner une idée de cette méthode plutôt périlleuse, voici une traduction de la dernière page du volume qui commente un texte de Pierre Matthieu (Appendix B. Ariel) : « ... Je me propose de traiter cette matière plus tard. Présentement, il est seulement nécessaire d'indiquer qu'Ariel semble personnifier les qualités essentielles du génie du roi de France Henri IV, telles que Pierre Matthieu les décrivit : la légèreté aérienne, le vol à travers l'espace (comme Pégase), les apparitions inattendues (comme un aigle), la vigilance qui observe tout (aux yeux d'Argus), la prévoyance et l'art de prévenir les choses, la force entraînante, l'éclat semblable à celui du météore, la soudaineté et la rapidité qui sont si saisissantes qu'elles apparaissent comme un enchantement. Il y a sans doute plus que tout cela dans Ariel, mais je suis convaincue que c'est une des significations de ce personnage. » Après cela, il n'y a plus, comme on dit, qu'à tirer l'échelle : c'est ce que nous faisons, avec le regret de constater qu'un effort bien commencé ait ensuite dévié d'une manière si fâcheuse.

Abel LEFRANC.

D^r George SAMNÉ. **La Syrie**. Préface de Chekri GANEM. Paris, Bossard, 1921. 1 vol. in-8°, XX-733 pages, avec 30 photographies et 6 cartes hors texte. Prix : 48 fr.

Ce n'est pas une œuvre purement scientifique, car l'auteur, patriote syrien, secrétaire général du Comité central syrien, soutient une thèse politique, mais il a voulu l'édifier sur des données historiques et économiques vraiment précises ; il s'est livré à de patientes recherches, il a lu à peu près tout ce qui a paru sur son pays et il nous apporte beaucoup de documents précieux. Nulle part on ne trouvera réunis autant de renseignements sur la Syrie moderne et contemporaine.

L'ouvrage débute par une esquisse géographique qui met en relief

1. Il est peut-être fâcheux que Miss Winstanley n'ait pas connu notre ouvrage et qu'elle ait ignoré les rapprochements certains que nous avons établis entre l'histoire d'Ophélie et celle de M^lle Hélène de Tournon. Les relations du VI^e comte de Derby avec les troupes de théâtre de son temps, sur lesquelles j'ai acquis de nouvelles données, expliquent de la manière la plus naturelle l'épisode des comédiens dans *Hamlet*.

Digitized by Google

l'importance de la Syrie au point de vue politique et économique. Il montre que c'est un pays fertile, surtout dans la dépression du Val-Syrien, d'une grande variété de productions, grâce aux différences d'altitude, et qu'il forme un lien naturel entre l'Orient asiatique et l'Occident européen, à condition qu'on y rattache Alexandrette et Mossoul. Si un dixième seulement du territoire arable est cultivé, c'est l'histoire même de la Syrie qui peut en indiquer les causes.

M. Samné montre que la Syrie a été un pays très prospère depuis la plus haute antiquité, qu'elle l'est restée sous la domination arabe et qu'elle n'a commencé à s'appauvrir qu'à la fin du XIe siècle, par l'effet de la conquête seldjoukide. La conquête ottomane a été un événement plus néfaste encore, bien que les effets en aient été un peu atténués par l'influence que, depuis les Croisades, la France avait conservée dans le Levant, et qui s'est maintenue grâce aux capitulations renouvelées nombre de fois depuis 1535 et confirmées encore par le traité de 1802 entre Bonaparte et la Porte. L'auteur insiste aussi sur l'expédition française de 1860, qui a eu pour conséquence l'établissement de l'autonomie du Liban.

Sur l'histoire tout à fait contemporaine, comme il est naturel, l'exposé de M. Samné est beaucoup plus instructif pour nous. Il montre les déceptions qui ont suivi la révolution de 1908 : les violences des Jeunes-Turcs, leurs tendances centralisatrices ont excité en Syrie un grand mécontentement, qui ne fit que s'accroître pendant la crise balkanique de 1912-1913. En janvier 1913, le gouvernement prononça la dissolution de la Grande Assemblée syrienne, de quatre-vingt-dix membres, et du Comité, de vingt-cinq membres, que le grand vizir lui-même avait invité les Syriens à instituer. De nouveaux impôts accablants, des mesures contre la presse, des vexations de toutes sortes font faire à l'idée séparatiste les plus grands progrès, comme le montre le congrès arabe-syrien tenu à Paris en juin 1913.

Suit une longue description, très complète et très intéressante, de l'administration turque, et particulièrement des pratiques déplorables de la justice et des finances. C'est purement et simplement une exploitation, qui ne tient aucun compte des intérêts des populations. Ainsi s'explique la décadence de l'agriculture et de l'industrie syriennes, que M. Samné décrit de façon très précise; des réformes détermineraient un progrès immense en un pays que l'insuffisance des instruments agricoles et de l'irrigation, la destruction des forêts et un désastreux régime fiscal ont ruiné. Seule, l'industrie textile (surtout de la soie) a conservé quelque prospérité. Par sa situation géographique, la Syrie devrait être assurée d'un commerce très important. Mais il faudrait améliorer les voies de communication et notamment les routes, que l'administration turque avait totalement négligées. Il est vrai que, depuis trente ans, des lignes de chemins de fer assez nombreuses ont été établies (on en donne le détail), mais sans plan d'ensemble. Les ports, pour la plupart, sont tout à fait insuffisants et dépourvus de tout outillage moderne. En ces conditions, il est encore étonnant que

Digitized by Google

le commerce extérieur ait atteint le chiffre de cinq cents millions de francs.

Ce sont presque uniquement des étrangers, les Français surtout, qui se sont préoccupés du développement intellectuel de la Syrie. M. Samné décrit, dans le détail, l'œuvre accomplie par diverses congrégations françaises, par l'Alliance israélite universelle, par la mission laïque, qui, les unes et les autres, ont tant contribué à répandre dans le pays la civilisation occidentale et la culture française. Resterait à unifier tous ces efforts et à mettre fin aux rivalités confessionnelles. On lira aussi avec intérêt le chapitre consacré au Liban autonome, qui est la région la plus prospère de toute la Syrie, grâce précisément à la demi-liberté dont il a joui.

De nos jours, comme dans l'antiquité, la religion joue un rôle prédominant en Syrie; on compte actuellement vingt-neuf sectes différentes entre lesquelles se répartissent les musulmans, les chrétiens (catholiques et non catholiques), les Juifs, les doctrines post-islamiques. Si les musulmans comptent deux millions et demi de fidèles, les chrétiens sont au nombre d'un million et demi et constituent par conséquent une partie importante de la population. Sur toutes ces religions et ces sectes on trouvera dans l'ouvrage de M. Samné les renseignements les plus complets. L'auteur nous fait bien comprendre aussi la question du chérifat de La Mecque. Les chérifes de La Mecque se sont révoltés contre la domination religieuse des Turcs et ont été naturellement amenés à vouloir secouer aussi leur joug politique; ainsi s'explique le secours militaire donné par le Hedjaz aux Alliés en 1916. En 1908, Hussein avait pris le titre d'*émir de La Mecque*, et il prétendait reconstituer un empire arabe, qui s'étendrait sur la Syrie, la Palestine, la Mésopotamie. M. Samné s'élève vivement contre cette prétention : comment des Bédouins nomades et barbares pourraient-ils imposer leur domination à des Syriens civilisés? Ce sont des musulmans fanatiques; la Syrie, où doivent vivre en paix les religions les plus diverses, ne peut faire partie de l'empire théocratique que serait le royaume arabe du Hedjaz. C'est au nom du même principe de paix religieuse que l'auteur s'élève contre l'idée de l'État juif que les sionistes voudraient créer en Palestine; ce serait provoquer de terribles luttes religieuses en un pays où les Juifs indigènes ne comptent que 120,000 personnes. Qu'on développe les établissements juifs, qu'on fasse appel à de nouveaux immigrants, qu'on garantisse l'autonomie juive, mais que ce soit dans le cadre de la confédération syrienne.

Une dernière partie du livre est consacrée aux événements dont la Syrie a été le théâtre pendant la guerre mondiale. Cette guerre a permis aux Jeunes-Turcs d'accentuer leurs persécutions. M. Samné décrit dans le détail toutes les souffrances dont la Syrie a été victime. Ce furent la famine et le typhus, qui dépeuplèrent le pays. Ce furent aussi les violences exercées par les Turcs, les déportations en masse, les exécutions de notables. Les musulmans furent atteints comme les chrétiens et les Juifs; par le terrorisme, Djemal voulait se débarrasser

Digitized by Google

des séparatistes et anéantir une population qui s'efforçait de secouer le joug ottoman. Aussi les Syriens accueillirent-ils avec enthousiasme les Alliés, qui, en septembre 1918, chassèrent définitivement de Syrie les troupes turques. M. Samné insiste sur le rôle glorieux du contingent français, sur les secours médicaux organisés par la France et sur le service de ravitaillement dont elle se chargea. Pendant la guerre, l'effort syrien a été considérable. M. Samné décrit l'action du Comité central syrien, créé à Paris en juin 1917, de la Ligue américaine pour la libération de la Syrie, des comités brésiliens et argentins; ils organisèrent la Légion syrienne, qui fit bonne figure pendant la guerre, et multiplièrent leurs démarches auprès des gouvernements alliés, afin de faire reconnaître par les puissances l'indépendance de leur patrie.

Enfin, on étudie la « question Fayçal ». M. Samné croit pouvoir démontrer que le fils de l'émir Hussein a fait le jeu des ambitions anglaises; en tout cas, il s'est efforcé d'éliminer la France de la Syrie et d'établir la domination du Hedjaz sur toute la Syrie; le gouvernement français commit la faute de le reconnaître comme gérant provisoire de la Syrie, au printemps de 1919, au moment même où était envoyée dans le pays une commission d'enquête américaine. Malgré la pression exercée par les émissaires de Fayçal, l'immense majorité des notables syriens se prononça pour l'unité de la Syrie et pour le mandat français. Les Anglais évacuèrent bientôt la Syrie et le général Gouraud fut nommé haut commissaire.

L'auteur montre encore comment l'action traditionnelle de la France a été entravée par les différents accords que conclurent les gouvernements alliés. L'accord de 1916 divisait la Syrie en trois zones : la zone d'influence française (zone bleue), la zone d'influence anglaise (rouge) et la zone d'influence arabe. De cette dernière, devaient dépendre Damas et Alep; à l'Angleterre, étaient attribués les ports de Caïfa et d'Acre. En 1919, l'accord de M. Clemenceau avec l'Angleterre était encore plus désavantageux pour la France, puisqu'il internationalisait la Palestine, soumettait l'est de la Syrie à l'empire arabe et donnait Mossoul à l'Angleterre, moyennant la concession de 25 °/₀ du pétrole à la France. Le résultat de cette politique, ce fut l'équipée de Fayçal, qui a obligé la France à entreprendre une nouvelle campagne; Fayçal a dû disparaître, lorsque les Français eurent occupé Damas.

La conclusion de tout l'ouvrage, c'est que la Syrie doit former une nation unique et indépendante, dont l'existence sera déterminée par une constitution dont M. Samné donne l'esquisse. La France aura mandat d'assurer cette indépendance de la Syrie et son mandat n'aura « qu'un caractère temporaire ». Ce projet paraît bien répondre aux vœux des patriotes syriens, comme aux véritables intérêts de la France. Il semble qu'on ait commencé à le réaliser : l'indépendance pleine et entière du Liban a été confirmée et l'on a pris des mesures pour agrandir son territoire et pour améliorer le statut de 1860.

Henri SÉE.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale. — Alexandre MASSERON. *Les énigmes de la « Divine Comédie »* (Paris, librairie de l'Art catholique [1922], in-8°, 293 p.; prix : 12 fr.). — M. Masseron est un nouveau venu parmi les « cultori di Dante ». Tandis qu'il se faisait connaître par une collaboration des plus actives et des plus appréciées au *Bulletin du Jubilé* dirigé par M. Henri Cochin, il achevait l'impression de ces *Énigmes de la « Divine Comédie »*, où il abordait l'œuvre de Dante par ses côtés les plus ardus.

Dans cette herméneutique dantesque, dont M. Masseron nous présente un tableau fort bien agencé, il importe de faire certaines distinctions. Il y a les énigmes purement verbales, comme le *Pape Satan* ou le *Rafel mai amech;* il y a les nombreux « loci desperati », passages ou expressions, le trop célèbre *piè fermo*, par exemple, qui ont résisté jusqu'à présent, et résisteront sans doute longtemps encore, à toute explication satisfaisante; le lecteur de la *Divine Comédie* est averti qu'il peut passer outre sans dommage. Il y a enfin, et surtout, les grands problèmes dont l'étude est indispensable à l'intelligence du poème et qui ne saurait être éludée : celui, entre autres, de la signification symbolique du premier chant de l'*Enfer*, « terre sacrée de l'allégorie », ou celui de l'ordonnance morale des trois royaumes, de l'*Enfer* surtout et du *Paradis*.

Dans l'examen de ces questions, parfois irritantes, souvent passionnantes, M. Masseron apporte une remarquable clarté d'esprit et un ferme bon sens; il y apporte aussi ce que l'on a pu appeler « sa manière », qui, faite de vivacité, d'esprit et d'humour, ne doit pas cependant nous tromper sur la valeur et la solidité du fond.

Très au courant « de l'immense, de la décourageante littérature dantesque », l'auteur a su faire le départ des études sérieuses et des fantaisies puériles et oiseuses. S'il ne laisse échapper aucune occasion de décocher un trait malicieux aux commentateurs trop subtils et trop ingénieux, à qui ne suffisent pas les énigmes livrées par Dante aux méditations de la postérité et qui en ont ajouté bon nombre de leur cru, il discute, et avec quelle verve! ce qui lui paraît la peine d'être discuté. Il n'a garde de méconnaître que plusieurs découvertes non négligeables « sont venues récompenser la patience infatigable des dantophiles », celles, par exemple, qui justifient Dante, si l'on peut dire, d'avoir damné Guido da Montefeltro et sauvé, au scandale de quelques-uns, l'excommunié Manfred.

Digitized by Google

Dans le détail de l'ouvrage, je trouverais bien peu à reprendre. Tout au plus releverai-je cette assertion, à mon sens discutable, que la thèse d'après laquelle Dante, à partir du chant VIII de l'*Enfer*, a remanié le plan primitif de son œuvre, « n'est plus très en faveur » (p. 207); au contraire, les lumineux articles de M. Hauvette signalés plus loin ont conquis de nouveaux partisans à cette thèse, qui résout plus d'une difficulté sans en soulever de nouvelles, et à laquelle l'auteur des *Énigmes* lui-même ne semble pas éloigné de se rallier. « Livre d'une singulière richesse, écrit de belle humeur et la plume en bataille, toujours instructif, amusant très souvent » : ce jugement de M. Masseron sur un récent ouvrage de M. Giovanni Livi s'applique à merveille au sien, qui sera remarqué et mérite de l'être. — L. AUVRAY.

— Henri HAUVETTE. *Études sur la « Divine Comédie ». La composition du poème et son rayonnement* (Paris, Champion, 1922; « Bibliothèque littéraire de la Renaissance », t. XII, petit in-8° carré, 238 p.; prix : 10 fr.). — Ces études portent sur les points suivants : 1° notes sur la composition des sept premiers chants de l'*Enfer;* l'auteur expose les arguments multiples sur lesquels se fonde sa conviction que ces chants ont été écrits dès 1300-1301 sur un plan beaucoup plus modeste que tout le reste; « cinq ou six ans plus tard seulement », le génie de Dante exilé « conçut dans sa plénitude la vision totale de la damnation, de la purification et de la béatitude », qui font l'objet même des trois parties de la *Divine Comédie*. 2° A travers le *Purgatoire* et le *Paradis;* pourquoi, puisque Dante a ouvert le Paradis à quelques païens (Caton, Trajan), en a-t-il exclu Virgile? C'est que, dans son plan primitif, Dante, rigoureusement fidèle à la doctrine des théologiens, plaçait le poète latin dans le Limbe et sans espoir de salut. Dans son œuvre définitive, il n'hésita pas à se contredire en faisant dans le Paradis une place à deux hommes qui, aux yeux de Dante, représentaient le plus beau type de la vertu humaine avant le Christ. 3° Réalisme et fantasmagorie dans la vision de Dante. 4° Dante et la pensée moderne; Dante promoteur de l'unité italienne, bien que cette conception fût en contradiction absolue avec ses idées sur les rapports entre la Papauté et l'Empire. 5° Dante dans la poésie française de la Renaissance; influence qu'il exerça sur Marguerite de Navarre. 6° Dante et la France; ce qu'il doit à la poésie française, au roman de *Lancelot*, au *Roman de la Rose;* M. Hauvette n'hésite pas à attribuer à Dante les sonnets connus sous le titre de *Il fiore* et qui sont un résumé de l'œuvre de Jean de Meun. Dante est-il venu à Paris? Non sans doute, pense M. Hauvette; Dante n'a connu la France que de loin et à travers les rancunes qu'un Florentin pouvait ressentir contre l'intervention française en Italie au temps de Charles de Valois et de l'attentat d'Anagni. Ainsi s'explique sa haine contre la France. Dans un appendice, M. Hauvette conteste en partie les conclusions présentées par Don Miguel Asín Palacios dans son important ouvrage sur les sources arabes de la *Divine Comédie*. — Toutes ces disserta-

Digitized by Google

tions sont exposées avec science et talent; la lecture en est aussi agréable qu'instructive. Ch. B.

— F. BALDENSPERGER, J. BARDOUX, G. BLONDEL, J. DE PANGE et R. PINON. *La Rhénanie*. Préface de M. Paul TIRARD (Paris, Félix Alcan [1922], in-16, XVII-174 p.; prix : 6 fr.). — La Société des anciens élèves et élèves de l'École libre des sciences politiques avait organisé, d'avril à juin 1921, une série de cinq conférences sur la question de la Rhénanie, que l'on trouve réunies dans ce volume. Les cinq conférenciers ne se sont pas entendus : aussi n'est-il pas étonnant qu'on trouve dans le volume d'inévitables répétitions et aussi parfois quelques légères contradictions. M. le comte Jean DE PANGE a dû allonger son texte, puisque sa leçon occupe soixante-deux pages, plus du tiers du tome. Il a montré le *Rôle historique de la France dans le pays de la Moselle et du Rhin* depuis les invasions des barbares jusqu'au moment où, en 1815, la Prusse s'implante dans ces régions; c'est un résumé exact, bien conduit, avec quelques développements puisés directement aux archives du ministère des Affaires étrangères (Correspondance, Trèves) sur l'élection à l'électorat, en 1768, du prince Clément Wenzel de Saxe, frère de la dauphine, sur la politique toute française de ce prélat, qui défend les principes du gallicanisme et remplace à son Université les Jésuites par des Bénédictins. M. René PINON, dans sa conférence, *la France et la Belgique sur le Rhin*, reste davantage dans les généralités. Il montre que la France et la Belgique doivent avoir une politique rhénane, à laquelle il convie aussi l'Angleterre : « Si l'Angleterre ne vient pas à nous, nous agirons sans elle », et il indique ce que doit être cette politique, politique de défense militaire, politique morale (il faut arracher ces populations à l'emprise prussienne) et politique économique. Sur cette dernière insiste surtout M. Georges BLONDEL, *l'Importance économique et financière de la question du Rhin*. Il décrit le prodigieux développement économique de la Rhénanie depuis 1871 et exhorte les populations de cette région, dans l'intérêt même de leur industrie et de leur commerce, à se rapprocher de nous. M. F. BALDENSPERGER étudie les *Tendances littéraires de la Rhénanie;* il fait la statistique des littérateurs allemands nés sur la rive gauche du fleuve, signale les affinités entre eux et certains écrivains français originaires de la grande Lotharingie de jadis, les influences que les deux littératures française et allemande ont eues l'une sur l'autre; puis il indique comment, à partir de 1815, l'esprit rhénan s'écarte de plus en plus de la mentalité occidentale; il exprime, en terminant, le vœu qu'en une collection soient groupés, outre des livres français émanés du « Génie du Rhin », des traductions d'ouvrages allemands appartenant à cette région soit par l'auteur soit par le sujet. Enfin, M. Jacques BARDOUX, *Politique allemande et politique rhénane*, développe ces deux axiomes : pas de paix durable sans une politique allemande, pas de politique allemande sans une politique rhénane, et il esquisse, en termes un peu grandiloquents, ce

Digitized by Google

que doit être cette politique : « Le Traité, par ses clauses rhénanes, ouvre dans la forêt germanique une clairière. Il faut que les habitants de la forêt y voient briller — avec l'épée des légions gauloises — la lumière du génie latin. Une épée droite, loyale et humaine; une lumière nette, pénétrante et ordonnée. » C'est ce que dit, en d'autres termes, M. TIRARD dans la belle préface mise en tête du volume : « La France veut non point d'annexion, mais la sûreté militaire et politique de ses frontières. Nous souhaitons du fond du cœur que, si un jour les menées de réaction venaient à ramener l'esprit de guerre et tentaient de rejeter les hommes dans les horreurs du passé, les populations rhénanes, conscientes des intentions et des buts de la France, joignent leurs voix aux nôtres pour le maintien de la paix du monde. La France n'agit point masquée. Elle est trop belle. » C. PF.

— Comte RENAUD DE BRIEY. *Le Rhin et le problème d'Occident* (Bruxelles, Albert Dewit, et Paris, Plon-Nourrit [1922], in-8°, 225 p.; prix : 7 fr. 25). — Henri Heine a écrit : « Les Rhénans ne sont ni des Allemands ni des Français, ce sont des Belges. » C'est l'avis de M. Renaud de Briey, qui soutient, dans ce volume imprimé avec un certain luxe, la thèse suivante : la Belgique, à la suite de la guerre dont elle a été le premier holocauste, n'a obtenu que 65,000 habitants et quelques arpents de terre. Il faut lui accorder en outre la Rhénanie du Nord, bornée au sud par la Moselle, région nettement délimitée de trois millions d'habitants correspondant à la Basse-Lorraine, qui lui avait été jadis unie et que des affinités artistiques et littéraires, la communauté de religion et des intérêts économiques rapprochent d'elle. Bien plus, il serait souhaitable qu'un jour un lien fédératif unît à la Belgique et à la Rhénanie du Nord le grand-duché du Luxembourg et la Hollande; l'auteur n'explique pas ce que deviendrait, dans sa pensée, le Palatinat. Si un tel système devenait une réalité, toutes les difficultés actuelles disparaîtraient. La garde sur le Rhin que souhaite la France serait montée par une nation amie dont la présence n'y porterait ombrage à personne; et l'équilibre politique en Europe — cette fameuse *balance of powers* que souhaite la Grande-Bretagne — serait assuré. Que si d'ailleurs un nouveau conflit devait se produire, l'arbitre qui « règne sur la colline du Vatican » saurait l'apaiser. La sentence rendue par le pape serait universellement acceptée, « parce qu'à l'encontre de tous les souverains temporels ses intérêts sont d'un autre ordre que ceux des puissances en litige ». C. PF.

— Dans la revue technologique *The Engineer*, 28 juillet et 4, 11 et 18 août 1922, M. A. W. JOHNS étudie les procédés au moyen desquels les constructeurs français, anglais et italiens ont, à partir du XIVe siècle, assuré « la stabilité des navires de guerre »; en ce qui touche l'Angleterre, la perte de Calais marque une date essentielle, car, jusque-là, les navires anglais ont été employés surtout à des besognes de transport et de ravitaillement, et après ils auront des missions militaires

Digitized by Google

plus vastes, impliquant des modifications considérables dans leur construction. — Le même auteur étudie dans une revue analogue, *Engineering*, 4, 11, 18 et 25 août, le rôle du roi Henri VIII en ce qui touche la défense nationale et montre les efforts de ce roi pour créer une forte marine de guerre. G. Bn.

— Ministère des Affaires étrangères. *Documents diplomatiques. Les affaires balkaniques, 1912-1914*, t. III (Paris, Impr. nationale, in-fol., 148 p.; collection des « Livres jaunes »). — Ce tome III et dernier contient 253 actes qui vont du traité de Bucarest (10 août 1913) au 1er octobre 1914. Les cinquante derniers touchent aux origines de la Grande Guerre, en montrant les efforts tentés par l'Autriche, la Bulgarie et la Turquie d'un côté, la Serbie et surtout la Grèce d'autre part, pour faire reviser le traité de Bucarest et recommencer au besoin les hostilités. Cette série commence par une note très brève de M. Bompard, qui envoie à M. Viviani, de Thérapia, le 31 juillet 1914, les renseignements télégraphiés à la Porte par les ambassadeurs de Turquie auprès des grandes puissances et qui représentent la paix de l'Europe comme très compromise.

— J. Romieu. *Livre noir et livre jaune* (Paris, Alfred Costes, 1922, in-12, 80 p.). — Dans quel esprit fut conduite notre diplomatie au cours de la crise balkanique de 1912? Est-il vrai qu'alors le Président de la République ait favorisé les menées occultes d'Isvolsky, l'ambassadeur de Russie à Paris, et par là préparé sciemment la guerre de 1914? C'est ce que les bolchevistes, en publiant le tome I de leur *Livre noir*, ont prétendu démontrer à l'aide des archives russes où ils règnent en maîtres. Mais nous pouvons leur opposer les documents publiés dans le *Livre jaune* français et ceux qui figurent parmi les *Diplomatische Aktenstücke* publiés en 1920 par B. von Siebert, ancien secrétaire de l'ambassade de Russie à Londres. C'est à cette confrontation que s'est livré M. Romieu, dans l'espoir que la vérité, défigurée par les journaux communistes de Paris, réussira tout de même à pénétrer dans les milieux ouvriers et à éclairer leurs jugements. Ch. B.

— *British and foreign state papers 1919* (vol. CXII, compiled and edited by Edward Parkes, with the assistance of John W. Field and R. C. Thomson. Londres, H. M's Stationary Office, 1922, in-8°, xlj-1282 p.; prix : 1 l. 10 sh.). — Ce volume comprend le texte anglais de tous les traités et conventions passés dans le courant de l'année 1919 avec et par les États suivants : Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, Équateur, Finlande, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Grèce, Guatemala, Haïti, Hedjaz, Hongrie, Italie, Japon, Société des Nations (on donne ici le statut de la Société), Liberia, Mexique, Moscate, Pays-Bas, Nicaragua, Norvège, Panama, Perse, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Salvador, Royaume des

Digitized by Google

Serbes, Croates et Slovènes, Siam, Espagne, Suède, Suisse, États-Unis d'Amérique, Uruguay et Vénézuela. Autrement dit, c'est le résulat des décisions prises par les Alliés pour refaire la carte politique de l'Europe et du monde après l'effondrement militaire des empires centraux. Que reste-t-il aujourd'hui de ce grand effort? Dans quelle mesure a-t-on réussi à organiser la paix dans notre univers?

Histoire de la guerre. — Georges HUISMAN. *Les cahiers de la victoire. Dans les coulisses de l'aviation, 1914-1918. Pourquoi n'avons-nous pas toujours gardé la maîtrise des airs?* (Paris, la Renaissance du livre [1921], in-8°, 341 p.; prix : 7 fr. 50). — La question posée dans le sous-titre de cet ouvrage en indique exactement le caractère et la portée : l'auteur, professeur agrégé de l'Université et employé pendant la guerre au service de l'aviation, a voulu montrer pourquoi la cinquième arme, à peine existante en août 1914, peu à peu organisée au point de dominer nettement l'adversaire en 1916, n'a point donné, l'année suivante, les résultats qu'on était en droit d'attendre d'elle; pourquoi, même en 1918, elle n'avait pas encore reçu l'unité de direction nécessaire au formidable effort qu'elle avait à produire. Elle a toujours souffert, dit-il, de la dualité du commandement, du conflit permanent entre l'avant et l'arrière, de l'anarchie administrative qui paralysait les meilleures volontés. M. Huisman conclut néanmoins par ces paroles, qui ne laissent pas d'adoucir la note si pessimiste du livre : « Ces réserves faites, le 11 novembre 1918, notre aviation au front était en bonne posture, grâce à la valeur peu commune de notre personnel naviguant et à la *remarquable organisation* [c'est moi qui souligne] de l'armée de l'air réalisée par la zone de l'avant. » Ch. B.

— JEAN-BERNARD. *Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914*. Fasc. 47-49 (Paris, Berger-Levrault; prix : 1 fr. le fasc.). — Le plus important morceau du récit est la bataille de Verdun en 1917, qui occupe un fascicule et demi. L'anecdote y touche parfois au sublime. Ch. B.

— M.-C. MANFRONI, professeur à l'Université de Padoue, a fait dans la *Rivista marittima*, juin 1922, p. 793-799, une critique virulente du livre du lieutenant de vaisseau Rivoyre sur l'*Histoire de la guerre navale, 1914-1918*, à laquelle il reproche des contre-vérités touchant le rôle de la marine italienne pendant la Grande Guerre. — G. BN.

Allemagne. — Maurice BAUMONT et Marcel BERTHELOT. *L'Allemagne. Lendemains de guerre et de révolution* (Paris, Armand Colin, 1922, in-16, II-292 p., avec une préface par M. Ernest LAVISSE). — MM. Baumont et Berthelot sont deux anciens élèves de l'École normale, agrégés de l'Université, qui, après la guerre, ont été attachés à l'une des commissions françaises qui se trouvent à Berlin; et ce fut pour eux un excellent poste d'observation et d'études. Nous ne pensons pas qu'il ait paru sur l'état de l'Allemagne au lendemain de l'armistice,

Digitized by Google

et sur les diverses transformations qui s'y sont accomplies de novembre 1918 à novembre 1921, en l'espace de trois années, de livre mieux renseigné, plus complet en sa brièveté, plus clair et plus suggestif. Nous ne saurions assez en recommander la lecture. Les auteurs nous donnent d'abord un historique rapide des principaux faits qui ont marqué cette période et une analyse de la constitution votée par l'assemblée de Weimar et promulguée le 14 août 1919; puis, successivement, en autant de chapitres, ils exposent la situation des partis politiques, les conditions nouvelles faites aux divers États qui composent le Reich, les formations militaires, la situation financière, l'organisation économique, le problème social, la vie religieuse, le mouvement intellectuel (enseignement, littérature et arts), et ils donnent une bibliographie sommaire des ouvrages essentiels sur ces divers sujets. MM. Baumont et Berthelot croient que l'Allemagne de 1922 ne ressemble plus à celle de 1914 : un esprit nouveau y est né et s'y développe, avec lenteur il est vrai. « Depuis que la révolution a éclaté, des réformes ont été réalisées, des lois votées, sans qu'on s'aperçût assez souvent à l'étranger de ces modifications progressives, plus importantes, mais moins bruyantes, qu'une harangue de Ludendorff ou de ses admirateurs. Le retentissement des manifestations et des provocations réactionnaires ne doit point faire négliger cette évolution patiente et difficile. Sans préjuger de son avenir, il est nécessaire de la connaître et d'en tenir compte, ne serait-ce que pour respecter la vérité historique. » — C. Pf.

— André Fribourg. *Les semeurs de haine : leur œuvre en Allemagne avant et depuis la guerre* (Paris, Berger-Levrault, 1922, in-16, 468 p.; prix : 9 fr. 75). — Quelque temps avant le mois d'août 1914, M. André Fribourg avait terminé un volume où il racontait la campagne menée par les Allemands contre notre légion étrangère. L'ouvrage ne put paraître. M. Fribourg partit pour la guerre où il fut grièvement blessé, écrivit ce livre si émouvant : *Croire*, que nous avons jadis signalé (*Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 140), fut élu le 16 novembre 1919 député de l'Ain. Il suivit alors de près la nouvelle campagne de diffamation que les Allemands conduisent contre la France. Depuis 1914, les procédés se sont perfectionnés. En Allemagne, des associations de tous genres, militaires, politiques, féminines, les journaux, les revues, les livres, les théâtres, les cinémas, les cabarets littéraires, les écoles, les Universités; hors d'Allemagne, d'autres associations, associations coloniales, de protection du germanisme à l'étranger, de commerçants, d'industriels allemands établis sur tous les points du globe, particulièrement dans les deux Amériques, montent à l'attaque et soulèvent la haine contre la France. L'offensive n'est plus dirigée seulement contre la légion étrangère, mais contre le traité de Versailles; la culpabilité allemande que les signataires allemands du traité ont reconnue n'est qu'une « légende »; en réalité, la France a voulu la guerre. Les troupes alliées ont commis les crimes dont ils accusent le Reich; à la liste des coupables fournie au tribunal de

Digitized by Google

Leipzig, on répond par des contre-listes. Et de quels horribles méfaits se souillent les troupes noires en Rhénanie! *Die schwarze Schmach* est une expression qui revient sans cesse en cette abominable propagande. Puis la France ne refuse-t-elle pas toute liberté à l'Alsace-Lorraine, cette terre allemande? « Ce qui était allemand doit redevenir allemand. Sache-le bien, ô jeunesse allemande », écrit Hindenburg. La France impérialiste ne cherche-t-elle pas à dominer le monde? Dans le présent volume, M. Fribourg, intervertissant l'ordre chronologique, raconte dans les 251 premières pages les efforts tentés actuellement par l'Allemagne pour se disculper et rendre la France odieuse; son analyse des écrits allemands et son exposé des faits sont tout à fait saisissants. Il a eu sous les yeux cette « littérature » allemande de haines et, en qualité de membre du Parlement, il a pu jeter parfois les yeux sur la correspondance de nos ministres ou de nos consuls. Dans la seconde partie, il reproduit purement et simplement, sans correction, le livre achevé en 1914[1]. Les polémiques d'avant-guerre ont été l'une des causes de cette guerre; il ne faut pas que les « semeurs de haine » déchaînent sur le monde une nouvelle catastrophe. — C. Pf.

— M. J. W. Headlam-Morley, dans quatre importants articles du *Times* (25, 27, 28 juillet, 4 août 1922), intitulés *German history revealed*, examine les documents récemment publiés en Allemagne sur les directives diplomatiques suivies par Bismarck de 1870 à 1890. Il y insiste naturellement sur les relations de l'Allemagne et de l'Angleterre à partir du Congrès de Berlin et analyse en quelques traits la la situation européenne d'où devait sortir l'alliance franco-russe.

G. Bn.

Belgique. — Charles Pergameni. *L'esprit public bruxellois au début du régime français* (Bruxelles, Lamertin, 1914, in-8°, xiii-269 p.). — M. Pergameni s'est efforcé d'étudier dans ce volume l'action exercée sur l'esprit public bruxellois par l'administration de la République française entre 1794 et 1804. Son livre s'appuie sur une documentation abondante, recueillie pour la majeure partie aux Archives générales du royaume et aux archives de la ville de Bruxelles. L'auteur a mené son enquête avec la plus scrupuleuse impartialité et nous croyons ses conclusions définitives.

Le gouvernement révolutionnaire n'est pas parvenu à se concilier les sympathies de la population de Bruxelles. M. Pergameni nous paraît avoir établi que la cause de cet insuccès doit être cherchée dans la politique antireligieuse et antitraditionaliste suivie dans les provinces belges. Les habitants, très attachés à leur religion et à d'anciennes libertés, se trouvaient constamment froissés par la violence faite à leurs croyances et à leurs traditions et inquiétés par la délation érigée en système. Le zèle intempestif et l'intolérance dont firent

1. P. 390, la date du 15 septembre 1914 (n° de la *Kölnische Zeitung*) doit être sans doute corrigée en 15 septembre 1913.

Digitized by Google

preuve les agents recrutés sur place par les autorités supérieures parmi les éléments les moins recommandables contribuèrent également dans une large mesure à l'impopularité du régime. Il fallut la politique nouvelle du Consulat, il fallut surtout le Concordat pour ramener les esprits à de meilleures dispositions.

Le volume de M. Pergameni est rempli de faits. Citons notamment tout ce qui concerne l'attitude du clergé à l'égard des déclarations et des serments; l'auteur y fournit des précisions toutes nouvelles sur le nombre et le nom des prêtres assermentés. Rappelons aussi les pages pittoresques consacrées aux fêtes révolutionnaires que l'esprit frondeur des Bruxellois se refusait à prendre au sérieux. Le livre entier, d'ailleurs, est à lire; ajoutons qu'il est fort bien illustré, à l'aide de reproductions de documents contemporains. Il devra être consulté avec soin par tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'époque révolutionnaire en Belgique; il rendra également des services à ceux qui essaient d'étudier la Révolution française dans toute l'ampleur de son développement. — François-L. Ganshof.

Danemark. — *Bernstorffske Papirer*, udvalgte Breve og Optegnelser vedrœrende familien Bernstorff i tiden fra 1732 til 1835 [Choix de lettres et notes concernant la famille Bernstorff de 1732 à 1835], publiés par Aage Friis, t. III (Copenhague, Gyldendal, 1913, in-8°, xii-727-124 p.). — Nous recevons, bien des années après sa publication, l'un des volumes dans lesquels M. Aage Friis a recueilli les papiers des Bernstorff. Les deux correspondances — écrites en français — qu'il contient sont d'un intérêt inégal. La première consiste en 150 lettres environ échangées, essentiellement de 1768 à 1772, entre J.-H.-E. Bernstorff et Ditlev Reventlou, qui fut gouverneur de Christian VII. Elles n'ajoutent rien de bien neuf à ce que nous savions sur le temps de Struensée. Au contraire, les 650 lettres adressées par A.-P. Bernstorff à Ditlev Reventlou (presque toutes les réponses ont été malheureusement perdues), de 1772 à 1783, constituent, à coup sûr, un document des plus importants pour l'histoire de ces années. De 1773 à 1780, A.-P. Bernstorff, ministre des Affaires étrangères, épanche son cœur en cette correspondance; il expose ses vues, demande conseil à son ami. Rien de plus remarquable que les jugements étonnamment justes qu'il porte sur ses contemporains danois ou étrangers. En 1774, il rencontre Vergennes qui, de Stockholm, gagne Versailles, et voici ce qu'il écrit (p. 306) : « Je ne lui crois pas un génie supérieur, mais il est sage, équitable et beaucoup moins réservé que je n'ai cru devoir le supposer... Son système paraît d'ailleurs très pacifique, et il parle de la puissance de son maître avec une modestie et une sagesse singulières. » Il faudrait citer aussi le portrait moins bienveillant, mais si curieux, qu'il trace de Gustave III. Naturellement A.-P. Bernstorff se peint aussi lui-même au cours de ces pages familières, et il nous apparaît comme un autre Vergennes, sans génie supérieur, lui non plus, mais si clairvoyant et honnête. Éditées avec un soin minu-

Digitized by Google

tieux par M. Aage Friis, qui a multiplié les notes, dressé plusieurs tableaux généalogiques et un index détaillé, ces lettres grandissent l'image que nous nous faisions du plus célèbre des hommes d'État danois du XVIIIe siècle. A. G.

— Andreas-Frederik KRIEGER. *Dagbœger, 1848-1880*, publiés par Elise KOPPEL, Aage FRIIS, P. MUNCH, t. I : 1er janvier 1848-31 décembre 1858, III : 3 décembre 1863-31 juillet 1866, IV : 1er août 1866-12 juillet 1870 (Copenhague, Gyldendal, 1920 et 1921, in-8°, XIV-355 p., 387 p., 387 p.). — Nous avons déjà signalé (*Rev. histor.*, t. CXL, p. 281) la deuxième série des *Journaux* de A.-F. Krieger et dit son importance pour l'histoire du Danemark. Les autres volumes parus n'offrent pas moins d'intérêt et ils ont été présentés avec autant de soin et d'élégance matérielle. Il ne reste qu'à attendre patiemment l'achèvement de la publication, puisque les éditeurs promettent, en effet, de placer en leur dernier volume une série de notes et tableaux qui, sans parler des divers index, seront pour l'utilisation de ce recueil d'un grand secours. A. G.

— Harald WESTERGAARD. *Economic development in Denmark before and during the world war* (Oxford, Clarendon Press, 1922, in-8°, XII-106 p.). — Publié sous les auspices de la *Fondation Carnegie*, ce petit livre nous expose surtout le développement de la législation sociale et celui du mouvement coopératif en Danemark, principalement depuis 1849. Les différents chapitres forment des mises au point forcément très sommaires, mais précises et commodes.

États-Unis. — Le contre-amiral en retraite Ch. O'NEIL a publié dans *United States naval Institute Proceedings*, juin 1922, une intéressante étude sur l'un des plus importants épisodes navals de la guerre de Sécession, le combat qui eut lieu le 8 mars 1862 entre le *Cumberland* et le *Merrimack*, le premier appartenant à la flotte fédérale, le deuxième à la flotte confédérée. — La livraison d'août contient un article du capitaine de frégate F. GREEN sur « le contre-amiral Peary, savant et explorateur du pôle nord ». — Enfin le capitaine d'infanterie SCAMMELL, assistant technique au Collège de guerre navale, présente quelques vues méthodologiques sur l'histoire navale (*A program for naval history*); on y trouvera des indications sommaires sur ce qui a été réalisé, à cet égard, dans les différents pays, et particulièrement aux États-Unis, principalement en ce qui touche la guerre mondiale; l'auteur, après M. Leland, y établit l'importance technique d'un service d'archives bien organisé au moyen des équations : « Pas d'archivistes, pas de documents — pas de documents, pas d'histoire — pas d'histoire, pas de science militaire », et la nécessité d'une collaboration entre les historiens civils et les techniciens militaires : ce sont là des vérités que, de ce côté-ci de l'Atlantique, on ne devrait pas non plus dédaigner. G. BN.

Digitized by Google

France. — A. LESMARIES. *Dunkerque et la plaine maritime aux temps anciens.* Introduction... avec lettre-préface de Camille JULLIAN (Dunkerque, impr. du « Nord maritime », 1922, in-8°, 132 p.; extrait du « Bulletin de l'Union Faulconnier »). — Ce premier fascicule est consacré à la géologie et à la critique des théories ethnographiques, plus ou moins saugrenues, qui se sont trouvées en présence sur le sol de la Flandre française, surtout depuis la Renaissance. La disposition des renvois est très incommode. H. HAUSER.

— Edmond HARAUCOURT. *L'histoire de France expliquée au musée de Cluny;* guide annoté par salles et par séries (Paris, Larousse, in-8°, 196 p.; prix : 7 fr.). — S'il est vrai que la vie d'un peuple se manifeste et se perpétue dans ses monuments, même ruinés, dans ses habitations et leur ameublement, dans son costume, dans son art domestique ou officiel, un musée bien ordonné en doit conserver la fidèle image. C'est le cas pour celui de Cluny. Le directeur de ce musée, qui a la sensibilité à la fois d'un artiste et d'un littérateur, s'est proposé de guider les visiteurs des collections dont il a la garde en replaçant chaque série d'objets exposés dans son milieu historique, tout en leur fournissant les indications techniques nécessaires pour les intéresser aux objets eux-mêmes. La visite terminée, plus d'un lui saura gré d'avoir appris tant de choses avec tant de plaisir. Si les érudits lui cherchent chicane (et les historiens auraient plus d'une critique à faire), il leur rappellera que son livre est simplement un essai de vulgarisation à l'adresse du grand public. Ch. B.

— Pierre COSTE. *La vraie date de la naissance de saint Vincent de Paul* (Dax, impr. Labèque, in-8°, 1922, 23 p.). — La tradition fixe universellement cette naissance au 24 avril 1576; mais le témoignage même du saint prouve qu'il naquit cinq ans plus tard, en 1581. Le P. Coste, des Lazaristes, le diligent éditeur de la correspondance du saint, établit cette conclusion par une discussion serrée de tous les documents connus. Ch. B.

— Le tome XXXI des *Mémoires de Saint-Simon* (Paris, Hachette, *les Grands Écrivains*, 1920, in-8°, 547 p.; prix : 30 fr.) va du début de 1717 à la fin de juin de la même année. Il y est surtout question de la Triple-Alliance, d'Alberoni, de l'affaire des ducs, de la banque Law, enfin du voyage du « czar ». Comme toujours, les consciencieux éditeurs donnent de précieux appendices (outre les additions au *Journal* de Dangeau) : des extraits des procès-verbaux du Conseil de régence sur la politique étrangère, un fragment inédit de Saint-Simon sur le chancelier Voysin, la vente des meubles de Marly en 1716, les requêtes et protestations des pairs et de la noblesse en 1717, le début du mémoire de Noailles sur les finances. Un index. H. HR.

— *Œuvres de Turgot et documents le concernant, avec biographie et notes,* par Gustave SCHELLE, t. IV (Paris, Félix Alcan, 1922, in-8°, 723 p., 1 fig.; prix : 40 fr.). — Ce nouveau tome va de juillet 1774,

Digitized by Google

arrivée de Turgot à la Marine, à l'automne de 1775. Il couvre donc la plus grande partie du ministère de Turgot. Le tome V, qui sera le dernier, donnera la fin du ministère et les dernières années. Nous redirons que, grâce à l'abondance des documents déjà connus ou inédits, à ses recherches dans les Archives nationales, dans les archives du quai d'Orsay et surtout dans celles du château de Lantheuil, M. Schelle a fait de cette édition une véritable « Somme turgotine ». Le contrôleur général y apparaît non plus comme un théoricien, un économiste de cabinet, un fanatique d'orthodoxie, mais comme un homme d'action, un très grand administrateur. A Paris comme à Limoges, il ne craint pas de faire fléchir les principes. Grâce à lui, « le Roi se fait messager et se charge de voiturer ». C'est tout juste si Turgot ne devient pas marchand de morue cuite. Il ne craint pas d'instituer des primes à l'importation des blés! Grâce à ses textes, où les ébauches voisinent avec les rédactions définitives, grâce aux éclaircissements qu'il emprunte aux contemporains (une citation un peu inattendue de Michelet apparaît, p. 223, au milieu de ces sources), M. Schelle dresse en pied un nouveau Turgot, le Turgot des historiens. — Peut-être un peu trop d'abondance dans la reproduction des édits et des ordonnances, parfois d'intérêt secondaire. Moins de nouveauté que dans les volumes antérieurs, parce que la période est plus connue. H. Hr.

— Henri-Robert. *Les grands procès de l'histoire*. Préface de M. Louis Barthou (Paris, Payot, 1922, in-8°, 302 p., 60 fig.; prix : 7 fr. 50). — « Je n'ai pas la prétention de faire de l'histoire », dit le grand avocat dans la première de ces conférences mondaines où il passe en revue cinq des « grands procès de l'histoire[1] ». Nous aurions donc mauvaise grâce à lui chercher chicane. S'il s'agissait d'un historien, on serait tenté de lui reprocher son indulgence pour Marie Stuart et le peu d'efforts qu'il fait pour comprendre la situation tragique et grandiose d'Élisabeth. De même, il est étrange, en nous apitoyant sur les malheurs de Louis XVI et de Marie-Antoinette, d'oublier que tous deux s'étaient rendus coupables, envers la nation française, du même crime que Me Henri-Robert trouve, avec raison, impardonnable chez Cinq-Mars. Mais ce sont des plaidoyers et non des études historiques. Parmi ces plaidoyers, il y a au moins un réquisitoire. Ramassant toutes les obscurités de l'affaire Calas, Me Henri-Robert s'emploie à défendre l'arrêt du Parlement de Toulouse et à ruiner l'entreprise de Voltaire. Cette conférence n'aurait-elle été conçue que pour y insérer une phrase sur une autre affaire, plus voisine de nous[2]? Le volume se termine par un élégant recueil de sou-

1. Un astérisque sur la couverture semble indiquer que nous n'avons ici qu'une première série.

2. P. 201 : « N'avons-nous pas vu de la sorte, plus d'un siècle plus tard, un écrivain notoire, dans une affaire qui passionnait aussi l'opinion, en partie pour les mêmes raisons d'ordre confessionnel, de clan et de mystère, s'attaquer, avec

Digitized by Google

venirs sur le barreau de Paris, intitulé *les Cloches du Palais*. Quant à l'illustration, on y voit fâcheusement voisiner les documents contemporains des événements et les compositions romantiques, souvent de style « gothique Louis-Philippe[1] ». H. Hr.

— Paul Raphaël. *La troisième République, du seize mai au seize novembre* (Paris, 1921, in-8°, 64 p.; extrait de *Mon professeur*, encyclopédie autodidactique). — Très intéressant résumé de quarante-deux ans d'histoire française. La politique intérieure est retracée avec une particulière fidélité. Les pages relatives à l'après-guerre se ressentent de la date à laquelle elles ont été écrites : que d'événements, en deux ans, pour décevoir les plus justes prévisions et les revendications les plus légitimes! Un mot sur le titre : il peut avoir été tentant d'opposer (ou de comparer) seize mai et seize novembre; mais, s'il est bien établi que le 16 mai 1877 fut une tentative contre les libertés républicaines, il demeure très incertain que les élections législatives du 16 novembre 1919 aient dans notre histoire parlementaire l'importance que leur assigne M. Raphaël. Il est, d'autre part, excessif de qualifier le « Bloc national » de « coalition dirigée soi-disant contre le bolchevisme, en réalité contre les principes républicains ». Plus juste est l'affirmation que conservateurs forcenés et bolcheviks poursuivent en réalité un but commun et que la France a intérêt au renforcement du parti moyen, qu'il se nomme ou non radical. Les pages relatives à la politique religieuse appelleraient aussi quelques objections qui n'enlèveraient rien au mérite de cette utile et vivante condensation. Roger Lévy-Guénot.

— Capitaine Caussin. *Vers Taza. Souvenirs de deux ans de campagne au Maroc*, avec une lettre-préface du maréchal Lyautey (Paris, L. Fournier, 1922, 1 vol. in-8° carré, IX-287 p., 41 photographies et 21 cartes; prix : 10 fr.). — Simples notes personnelles, prises au hasard des bivouacs, sous la tente de marche, destinées seulement à des intimes, et plus tard publiées, sur les instances de chefs qui les avaient aimées, comme un hommage à l'armée d'Afrique, et plus spécialement à une arme modeste, assurément moins pourvue d'historiographes et de panégyristes que l'aviation : le train des équipages militaires. L'intérêt en est de retracer avec précision et avec entrain la période qui, selon le maréchal Lyautey, est capitale dans l'histoire de la pacification du Maroc, celle qui aboutit à la jonction de Fez avec Taza et ouvrit de

une véhémence éloquente, à la juridiction des Conseils de guerre et entraîner à sa suite une foule d'honnêtes gens que cet appel public à leur conscience avait fait sortir de leur réserve coutumière? » M. Barthou, qui écrit : « Calas innocent », qui félicite Me Henri-Robert de l'avoir, seul de tous ces héros, ceint de « la double auréole » de l'innocence et du malheur, n'aurait-il pas lu tout le volume dont il a écrit la préface?

1. De là des rencontres amusantes. La figure de la page 21 est en contradiction complète avec le récit de la page 20, qu'elle est censée illustrer.

Digitized by Google

nouveau à la civilisation, en mai 1914, vingt siècles après les légions romaines de Scipion l'Africain, l'antique voie de pénétration de Carthage à la Mauritanie. Puis combien de ces vaillants « Africains », au cours de la « grande guerre », ont magnifiquement révélé ce qu'ils devaient à la « petite guerre » du Maroc dans la préparation à l'effort et au sacrifice! On lira avec intérêt la description d'Oudjda (p. 2 à 6), avec son vieux quartier indigène, ses quartiers neufs à l'européenne, son mellah, ses jardins et aussi ses « beuglants »; la mise en route des convois vers les profondeurs mystérieuses de l'Atlas (p. 12 et suiv.); la psychologie des convoyeurs (p. 78 et suiv.); les efforts des colonnes Gouraud et Baumgarten (p. 159 et suiv.); enfin l'annonce de la guerre avec l'Allemagne et, après de poignants adieux, le départ vers la Champagne envahie (p. 275 et suiv.). Des pages pleines de mouvement et de vie, d'excellentes photographies, quelques croquis d'opérations recommandent nettement cette contribution à l'histoire de l'installation de la France dans le nord de l'Afrique. R. L.-G.

— Jean MAXE. *Les cahiers de l'Anti-France.* N° 2 : *l'Alliance du défaitisme et du Bolchevisme en Suisse, 1914-1919* (Paris, Bossard, 157 p.). — N° 3 : *l' « Abbaye » et le Bolchevisme cultural* (238 p.). L' « Abbaye » est une sorte de phalanstère fondé en 1908 par des jeunes gens disciples de R. Rolland et ennemis de la guerre. — N° 4 : *« Clarté »; ses initiateurs : Raymond Lefebvre, Vaillant-Couturier, Barbusse.* « Clarté » est le titre d'un roman de Henri Barbusse, manifeste révolutionnaire, qui a aussi donné son nom à un groupement de Français bolchevisants. Les initiateurs de ce parti sont Raymond Lefebvre, mort en septembre 1920 au retour de Moscou, et Paul Vaillant-Couturier, député. M. Barbusse a donné à leurs idées un retentissement considérable jusque dans les pays de langue anglo-saxonne. Tous trois ont travaillé par leur propagande écrite et orale à la destruction violente du capitalisme et à l'établissement de l'égalité universelle. C'est l'analyse de ces idées de rénovation sociale qui fait l'objet des présentes brochures, écrites par un fougueux adversaire dans un esprit d'ardente protestation. Ch. B.

Grande-Bretagne. — *Close rolls of the reign of Henry III, 1247-1251* (Londres, H. M. Stationary Office, 732 p.; prix : 1 l. 11 sh.). — Ce nouveau volume nous donne le texte même des lettres closes du roi Henri III. Je note au hasard une lettre du roi ordonnant au maître des Templiers en Angleterre de mettre à la disposition de la reine « quendam librum magnum... gallico ydiomate scriptum, in quo continentur gesta Antiochie et regum etc. aliorum. » Ch. B.

— Dom Reginald BIRON et Jean BARENNES. *Un prince anglais, cardinal-légat au XVI^e siècle : Réginald Pole* (Paris, Arthur Savaète [1922], in-8°, XVI-322 p.; portrait). — Cette nouvelle biographie du cousin de Henri VIII et de Marie Tudor ne se lit ni sans agrément ni sans profit. Sans doute, elle n'apprend rien de nouveau; sans

Digitized by Google

doute aussi, le ton général est celui d'une apologie un peu trop uniforme; mais au moins les faits sont-ils présentés en bon ordre et appuyés d'ordinaire sur une solide documentation. Parfois le parti pris des auteurs se manifeste avec quelque naïveté, quand, par exemple, ils n'hésitent pas à déclarer que, si Pole avait été élu pape en 1550, « il aurait résolu sans retard les difficultés et opéré les réformes nécessaires » dans l'Église (p. 220). Ailleurs, ils répètent la ridicule fable que Cranmer, le futur archevêque de Cantorbéry, après avoir épousé en Allemagne la nièce d'Osiander, expédia « la jeune femme en Angleterre dans une caisse, comme un vulgaire colis » (p. 72); mais ces naïvetés sont rares et ne jettent que des ombres légères sur l'honnêteté foncière du récit. Le portrait de Pole n'est qu'esquissé; on trouve çà et là des traits qu'on eût aimé voir accusés davantage; en réalité, Pole, homme d'étude avant tout, eut « le dégoût de la vie active » (p. 244); ami de Sadolet, de Bembo, de Contarini, il était plus humaniste que théologien; il savait parler avec une certaine éloquence où dominait la rhétorique; quand il fallait écrire, ses lettres prenaient aisément l'ampleur de gros livres, rédigés parfois d'un « style un peu candide » (p. 240). Il eut plus de vertus que de capacités, et d'ailleurs les circonstances l'empêchèrent de donner toute sa mesure. C'est ce qu'il eût fallu mieux mettre en lumière. Pour que ce livre estimable fût excellent, il ne lui a peut-être manqué que d'être rédigé par une main plus vigoureuse. Ch. B.

— Hilary JENKINSON. *Elizabethan handwritings. A preliminary sketch* (Londres, Oxford University Press, 1922, in-8°, 34 p. et 12 planches; extrait des « Transactions » de la « Bibliographical Society »). — Étude sur les écritures employées soit par les différentes administrations, soit par des particuliers (autographes) au temps d'Élisabeth. Le plus grand nombre des types usités par des fonctionnaires ne sont que le développement des formes anciennes qui ont traversé le moyen âge en se transformant peu à peu. M. Jenkinson en distingue six ou même sept espèces différentes. L'époque d'Élisabeth vit en outre l'introduction du romain et de l'italique. Chacun de ces types est analysé avec une grande précision. M. Jenkinson, paléographe et archiviste distingué, s'intéresse avant tout à l'œuvre des scribes qui ont depuis des siècles travaillé pour le P. Record Office. — Ch. B.

— *Historical manuscripts Commission. Report on the Palk manuscripts in the possession of Mrs. Bannatyne of Halidon, Devon* (Londres, H. M's Stationary Office, 1922, in-8°, LXXVII-477 p.; prix : 12 sh. 6 d.). — Robert Palk appartenait à une famille de petite noblesse au comté de Devon. Né en décembre 1717, il entra dans les ordres et fut nommé aumônier (chapelain) naval; c'est à ce titre qu'il accompagna Boscawen dans son expédition aux Indes en 1747; puis il entra au service de la Compagnie des Indes en 1749, d'abord comme chapelain, ensuite et en outre comme trésorier-payeur général de l'armée, enfin comme gouverneur de Madras jusqu'en 1767, année où

Digitized by Google

il rentra en Angleterre. Fort riche et considéré, il devint membre du Parlement, fut créé baronet (1782) et vécut soit dans ses terres à Halidon, soit à Londres, estimé et souvent consulté pour la profonde connaissance qu'il avait acquise des choses indiennes. C'est après son retour en Angleterre que commence sa correspondance. Il reçut, en effet, de nombreuses lettres écrites par toute sorte de personnes : gouverneurs, conseillers, princes indigènes, officiers, fonctionnaires, etc. Ces correspondants s'expriment librement et fournissent, sur la vie sociale en Inde, des renseignements qui n'auraient pu trouver place dans les correspondances officielles; de là leur intérêt particulier. Les lettres publiées dans le présent volume sont au nombre de 470; elles ont été éditées et sobrement annotées par le colonel en retraite H. D. LOVE, à qui l'on doit ici le copieux index qui le termine. — Ch. B.

— Hubert H. HENDERSON. *The Cotton control Board* (Oxford, Clarendon Press, publications du Carnegie Endowment : *Economic and social history of the world war*, 1922, in-8°, x-76 p.). — L'auteur, qui a été secrétaire du Board, montre comment, au printemps de 1917, devant la raréfaction des arrivages en coton, la Grande-Bretagne dut créer un organisme spécial. Il analyse les mesures prises pour régler la consommation, répartir équitablement les profits et les pertes entre les usines, fixer les salaires et secours de chômage. La situation fut tragique au printemps de 1918, lorsqu'il fallut suspendre l'arrivée du coton américain pour deux mois, sans savoir quand elle reprendrait, les stocks ne suffisant plus que pour onze semaines! Il était facile, au nom des principes, de mener une campagne contre le Board. La grève éclata à la fin de 1918. Mais, dans l'ensemble, le Board a sauvé l'industrie du Lancashire et l'opération s'est close en 1920 avec un bénéfice d'un million et demi sterling. Cette somme fut employée à des fins sociales et scientifiques en relation avec l'industrie cotonnière. H. HR.

— John Hungerford POLLEN, S. J. *Sources for the history of roman Catholics in England, Ireland and Scotland* (Londres, Soc. for promoting christian knowledge, 1921; « Helps for students of history », n° 39; prix : 1 sh. 3 d.). — Excellente bibliographie qui couvre la période de 1533, où fut opérée la rupture de l'Église d'Angleterre avec Rome, jusqu'en 1795, où furent abrogées les lois qui frappaient les catholiques d'incapacité civile.

Grèce. — M. D. VOLONAKIS. *The island of Roses and her eleven sisters*, avec préface de J. L. MYRES (Londres, Macmillan, 1922, in-8°, XXV-438 p.). — Représentant de ses compatriotes à la Conférence de la Paix, M. Volonakis a consacré à la Dodécanèse une monographie de lecture attrayante, pleine de renseignements puisés à des sources sûres, admirablement illustrée de vues et de cartes anciennes. C'est seulement en 1908, au moment de la lutte des îles pour la conservation de leurs privilèges, qu'apparaît, appliqué à Rhodes et aux

Digitized by Google

Sporades, ce terme de Dodécanèse, qui désigna au moyen âge le thème byzantin des Cyclades : ainsi que l'a montré l'auteur, c'est encore dans ce sens que l'emploie au XIII[e] siècle la *Chronique de Morée*. La première partie du livre est une enquête géographique avec des détails sur la nature du sol, le climat, les productions, et une description particulière de chacune des douze îles. Puis l'auteur suit leur histoire depuis la civilisation égéenne d'Ialysos jusqu'à l'époque actuelle. Il va sans dire que dans cette étude historique il est surtout question de Rhodes, dont le rôle important aux différents âges est bien mis en lumière : république maritime dont la puissance fait songer à celle de Venise, pivot de la politique romaine en Orient, puis chef-lieu d'un thème byzantin, base de la croisade et forteresse de la chrétienté latine du XIV[e] au XVI[e] siècle sous les chevaliers de Saint-Jean, jusqu'au siège mémorable de 1522. Sous la domination turque, Rhodes et les Sporades jouissent d'un statut autonome qui leur a été octroyé par Soliman. Leur histoire dans les temps modernes n'est qu'une longue lutte pour la conservation de ces privilèges, encore intacts en 1908, lorsque le gouvernement jeune-turc voulut les supprimer. Un chapitre fait le récit de l'occupation italienne qui se prolonge depuis 1912 et des rapports d'abord très cordiaux, puis de plus en plus hostiles, entre le gouvernement italien et les populations qui demandent leur rattachement à la Grèce.

Dans une troisième partie, M. Volonakis étudie la civilisation de la Dodécanèse à travers les âges (religion païenne et chrétienne, monastère de Patmos, développement littéraire et artistique, commerce, monnaies, usages). Il y a quelque confusion dans ce plan et l'on eût préféré voir l'auteur rattacher à chacune des périodes de l'histoire de la Dodécanèse tous ces renseignements qui offrent sans doute beaucoup d'intérêt, mais qui ont le tort d'être détachés de leur cadre.

Signalons quelques inadvertances ou lacunes qu'il eût été facile d'éviter. P. 218. C'est à tort que l'origine des thèmes est placée sous Justinien. — P. 229. La dignité de César reconnue par Jean Vatatzès à Léon Gabalas, seigneur de Rhodes, en 1224, n'est nullement une innovation, mais apparaît comme une pratique courante à Byzance. — P. 239. La date de 1309 (au lieu de 1310) pour la prise de Rhodes par les chevaliers ne me paraît pas suffisamment justifiée. — P. 245. Ce n'est pas à Rome, où il n'a jamais résidé, mais à Avignon, que Jean XXII a cité le grand maître Maurice de Pagnac (voy. les détails de cette affaire dans Mollat, *les Papes d'Avignon*, p. 54-55). — M. Volonakis donne des renseignements abondants, mais sans parvenir à en donner l'explication, sur la légende du fameux dragon dont Dieudonné de Gozon aurait délivré Rhodes en 1342. En revanche, il ne dit rien de la prise de Smyrne par les chevaliers (1344).

Malgré ces imperfections, le livre de M. Volonakis offre le grand intérêt de nous donner sur la Dodécanèse une monographie qu'il est le premier à avoir écrite et qui rendra des services aux historiens.

Louis BRÉHIER.

Digitized by Google

Italie. — Alberto CHIAPPELLI. *Storia e costumanze delle antiche feste patronali di S. Jacopo in Pistoia* (Pistoia, Pacinotti e C., 1920, in-8°, 142 p.; prix : 5 l.). — Le travail de M. Chiappelli, établi sur une documentation sérieuse, est une importante étude sur les traditions populaires et la vie urbaine en Italie, en même temps qu'un chapitre intéressant de l'hagiographie de l'apôtre saint Jacques. Le culte de saint Jacques à Pistoia est très ancien, mais c'est au XIII^e^ siècle qu'il s'assit définitivement, avec la formation d'une institution pieuse, l'*Œuvre de saint Jacques*, qui fonctionna jusqu'en 1777. A cette date, le gouvernement lorrain incorpora le patrimoine de l'*Œuvre* dans le budget communal. Quant aux fêtes elles-mêmes, la première mention en remonte à l'année 1213. M. Chiappelli en donne une description circonstanciée; mais il eût dû rechercher si les actes essentiels (procession, oblations, repas d'honneur, course de chevaux, foire de Saint-Jacques) de ces réjouissances ne se retrouvaient pas dans d'autres villes italiennes où le culte de saint Jacques était également en honneur; son petit livre est trop exclusivement limité à Pistoia. Néanmoins, les historiens du folklore y puiseront des indications précises et nombreuses. G. BN.

— M. Pietro SILVA a consacré, dans le *Corriere della sera* du 4 août 1922, un article remarquable à l'*Epistolario muratoriano*, qui, commencé il y a une vingtaine d'années, est maintenant achevé et groupe environ 7,000 lettres du plus grand intérêt pour l'histoire de la vie du grand érudit italien et des milieux savants du XVIII^e^ siècle. G. BN.

— Pietro VERRUA. *Orazio Nelson nel pensiero e nell' arti del Foscolo e del Canova* (Padova, Prem. Soc. coop. tipografica, 1919, in-8°, 48 p.; prix : 3 l. 50). — La psychologie pour ainsi dire romanesque de Nelson, son désir d'être enseveli dans la terre anglaise, exprimé à plusieurs reprises et au moment de mourir même (*Don't threw me overboard!*), devaient toucher Foscolo, et il n'est pas étonnant que quelques vers du grand poète italien, dans les *Sepolcri*, fassent allusion au vœu funèbre du vainqueur de Trafalgar. M. Verrua a étudié avec finesse la genèse des vers foscoliens, ainsi que le projet de tombeau dessiné par Canova pour le « héros » britannique, dont il associait, dans sa conception artistique, la mémoire à celle de l'amiral vénitien Zeno du XIV^e^ siècle. Le travail de M. Verrua, qui contient un certain nombre d'hypothèses intéressantes — quelques-unes un peu aventureuses — repose sur une documentation remarquablement abondante. G. BN.

— Raffaele GURRIERI. *La medicina legale nell' Università di Bologna dalla istituzione della cattedra ad oggi, 1800-1821* (Imola, Stab. tipografico Imolese, 1921, in-8°, 247 p.). — La médecine légale date en Italie du XVI^e^ siècle; ce n'est cependant qu'en 1800, dans l'Université réorganisée de Bologne, que le professeur Uttini fut

Digitized by Google

chargé de l'enseigner. Il est intéressant de noter que cette initiative se rattache à l'administration française; du moins, le gouvernement pontifical, rétabli en 1815, respecta la création de 1800, et M. Gurrieri retrace rapidement la carrière de divers professeurs qui ont occupé la chaire de médecine légale bolonaise depuis cette époque jusqu'à la mort du professeur Pellacani, en 1920. Autour de cette chaire, toute une floraison d'enseignements et d'institutions, toute une production scientifique a pu se développer, et M. Gurrieri fournit, en appendice de son opuscule, la bibliographie des œuvres du professeur Pellacani.

G. Bn.

Pays-Bas. — *Tijdschrift voor geschiedenis* (1922). — Les deux premières livraisons de la revue contiennent quelques articles importants. A signaler surtout deux articles du Dr Roos sur Apollonius, commissaire du roi d'Égypte dans le district Heptakomia, d'après sa correspondance récemment retrouvée, et qui permet d'éclairer l'histoire politique et sociale de l'Égypte au temps de Trajan. Dans la seconde livraison, le Dr Kuiper a étudié d'une manière intéressante Érasme en tant que propagandiste politique, d'après les *Adages* et l'*Institutio principis christiani;* peut-être aurait-il pu faire ressortir la prudence égoïste du grand humaniste, qui resta toujours « homo pro se », suivant le mot d'un contemporain. Le Dr De Boer donne, dans le même numéro, un important travail sur Albert Ballin, d'après l'ouvrage d'Huldermann : la brillante carrière du brasseur d'affaires est bien caractérisée et sa correspondance prouve que le directeur de la *Hamburg-Amerika* avait judicieusement apprécié la politique de la guerre sous-marine à outrance durant la Grande Guerre; Guillaume II, aveuglé jusqu'au bout par son entourage, ne voulut pas écouter Ballin. Les bulletins bibliographiques, toujours considérables, font une part plus équitable aux ouvrages français. A. W.

Serbie. — Gabriel Millet, directeur de l'École des hautes études. *L'ancien art serbe; les églises*, ouvrage publié avec le concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Paris, de Boccard, gr. in-8°, 208 p.). — La plus grande partie de ce livre est consacrée à la description des formes et des procédés de l'architecture religieuse de la Serbie du moyen âge; il faudrait un spécialiste pour l'apprécier. Mais l'historien y notera que ces formes et ces procédés s'étant largement modifiés au cours des siècles, M. G. Millet a eu l'occasion de constater de curieux rapports entre l'art serbe et celui non seulement des pays voisins, mais encore de la Grande Russie, de la Géorgie, de l'Arménie. Ces indications, rapprochées de celles que donne M. Louis Réau dans son livre récent sur l'*Ancien art russe*, ouvriront de nouvelles voies à l'histoire des civilisations orientales. Depuis la publication du livre de M. Millet, celui de Josef Strzygocki (*Ursprung der christlichen Kirchenkunst*, Leipzig, 1920), a fourni beaucoup de renseignements sur ce sujet.

Digitized by Google

Dans l'art serbe lui-même, les historiens s'intéresseront à la preuve qu'il apporte de la civilisation déjà avancée des Slaves balkaniques, en un temps où nous sommes enclins à ne voir chez eux que confusion et barbarie, et aussi au lien étroit que M. G. Millet a soigneusement marqué entre son développement et celui de l'État, chaque progrès de celui-ci étant consacré par des fondations de monastères et des constructions d'églises. La constatation de ce fait est précieuse pour l'intelligence non seulement du passé serbe, mais encore de la résurrection et des progrès de l'État serbe. C'est l'Église de Saint-Sava qui a conservé le peuple serbe lors de la domination des Turcs, et c'est elle encore qui lui a donné la vigueur nationale contre laquelle s'est brisée l'Autriche.

Ce livre extrêmement intéressant est accompagné de nombreuses cartes, de dessins de Mme Millet et de photographies prises, pour la plupart, par M. Millet. Par ces splendides illustrations comme par son texte, il détruira beaucoup des préjugés qui ont cours chez nous sur le *balkanisme*.

E. HAUMANT.

Suède. — Nils HERLITZ. *Studier över Carl XII : s Politik, 1703-1704* (Stockholm, Norstedt, 1916, in-8°, xxv-338 p.). — M. Nils Herlitz appartient à cette école d'historiens suédois qui, à la suite de Harald Hjärne, ont entrepris d'écrire à nouveau l'histoire de Charles XII (cf. *Rev. histor.*, t. CXXXIII, p. 72 et suiv.). Dans ce volume, il part de la prise de Thorn, en octobre 1703, pour nous raconter les événements de l'année 1704, c'est-à-dire en particulier la déposition d'Auguste II de Pologne et l'élection de Stanislas. M. Herlitz, qui a travaillé non seulement aux archives de Stockholm, mais à celles de Berlin et de Dresde, a tout particulièrement insisté sur la liaison de la guerre du Nord avec celle de la Succession d'Espagne. Il a bien montré comment, ayant hérité de son père son antipathie pour Louis XIV, Charles XII n'en favorisait pas moins indirectement les desseins de la France par sa politique, qui trouvait d'ailleurs en Pologne et bientôt en Turquie l'appui du parti français. Il a exposé avec des détails neufs (notamment un traité secret conclu par l'Angleterre avec la Prusse) les embarras et les ambitions de Frédéric Ier de Hohenzollern, engagé dans la guerre d'Occident et obligé de se préoccuper des affaires de Pologne. On peut ne pas approuver tous les jugements portés par M. Herlitz, mais il faut louer la précision sobre et ferme de son récit.

A. GANEM.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales révolutionnaires.** 1922, juillet-août. — Henri LION. Essai sur les œuvres politiques et morales du baron d'Holbach; suite : le « Système de la nature ». — Maurice DOMMANGET. La structure et les méthodes de la conjuration des Égaux; suite et fin (« il y a un parallélisme étroit, une parenté indéniable, entre la structure et les méthodes des Égaux et du parti communiste ». Les Égaux ou Babouvistes sont à l'origine même du mouvement prolétarien moderne). — Albert MATHIEZ. La Révolution et les subsistances. Les greniers d'abondance et la réquisition générale, août et septembre 1793. — Léon DUBREUIL. La palinodie de Marmontel (élu député aux Anciens en germinal an V, Marmontel prit l'engagement de contribuer « à la restauration de la morale publique et de la religion, qui en est inséparable »; cette élection, d'ailleurs, fut cassée après le 18 fructidor. La note qui le concerne dans le *Moniteur* est ainsi conçue : « Marmontel, complice d'émigré, appelé le cher Marmontel. » Il mourut oublié le 31 décembre 1799). — Paul BONDOIS. Le théâtre Montansier et le 18 brumaire (le directeur du théâtre reçut du général en chef l'ordre de « ne point donner relâche » ce jour-là, sous peine d'amende). = C.-rendus : *René de Chauvigny.* La résistance au Concordat de 1801 (dans le Blésois, où l'évêque, M. de Thémines, fut parmi les prélats irréductibles). — *Pierre Bliard.* Le Père Loriquet; la légende et l'histoire (intéressant). — *Sylvain Maréchal.* Apologues, réédités par *M. Dommanget* (l'intérêt de ces petites pièces est surtout d'avoir pour auteur le rédacteur, jadis célèbre, du *Manifeste des Égaux*). — *Georges Hardy.* Les éléments de l'histoire coloniale (bon). — *Émile Lesueur.* Les Anglais en Perse (en 1919; raconte comment les Persans, pour échapper au vasselage dont les menaçait l'Angleterre, appelèrent les Soviets qui chassèrent les Anglais en 1921).

2. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** 1922, livr. 1-3, janvier-juin. — Henri OMONT. Manuscrit illustré des fables d'Avianus; notice du ms. lat. n. a. 1132, du x^e^ siècle, récemment entré à la Bibliothèque nationale. — H. MORANVILLÉ. Origines de la maison de Roucy (biographie d'un chef normand, Ragenold, qui paraît pour la première fois en 923; il prit le titre de comte vers 944-947 et possédait un château fort à Roucy en 948; constant adversaire de Hugues le Grand, il mourut après lui, un 10 mai, peut-être en 967. Sa descendance jusque

Digitized by Google

vers le milieu du IXe siècle). — Max PRINET. Le langage héraldique dans le « Tournoiement Antéchrist » (épopée allégorique composée par Huon de Méry peu après 1234). — J.-A. BRUTAILS. Geoffroi du Louroux, archevêque de Bordeaux de 1136 à 1158, et ses constructions (à Fontaine-le-Comte, commune du canton de Poitiers, Sablonceaux au diocèse de Saintes, Pleineselve et l'Isle au diocèse de Bordeaux. Publie deux chartes relatives à cette dernière construction, dont la croisée d'ogive est la plus ancienne de la Gironde. G. du Louroux était en commerce d'amitié avec Suger, ce qui explique peut-être l'introduction de la croisée d'ogive dans le pays bordelais). — Édouard DECQ. L'administration des eaux et forêts dans le domaine royal en France aux XIVe et XVe siècles (extraits de la thèse soutenue par l'auteur à l'École des chartes en janvier 1911. Decq a été tué à l'offensive de Champagne en septembre 1915). — Paul-M. BONDOIS. L'affaire du Val-de-Grâce, août 1637. Les documents de la cassette de Richelieu (inventaire détaillé des papiers conservés autrefois dans la cassette du ministre et dont le P. Griffet et Victor Cousin n'avaient connu qu'une partie. « La lecture des quelques lettres de la reine saisies au Val-de-Grâce prouve la culpabilité d'Anne d'Autriche et la réalité des relations qu'elle entretenait avec les représentants des gouvernements espagnol et anglais ». Le récit qui est donné dans les Mémoires de Richelieu est, quoique succinct, précis et véritable). = C.-rendus : *L. Halphen.* Études critiques sur l'histoire de Charlemagne (excellent effort de discussion et de critique raisonnée, principalement dans la partie relative à l'histoire économique). — *J. Soyer.* Le temple du dieu gaulois Rudiobus à Cassiciate (« Cassiciate », nom gravé sur la statue du dieu, doit être identifié avec Chassis, lieu-dit de la commune de Neuvy-en-Sullias, Loiret. C'est dans cette région que se trouvait le « locus consecratus » dont parle J. César). — *Frédéric* et *Pierre Lesueur.* Le château de Blois, notice historique et archéologique (remarquable). — *Élisa Maillard.* Les sculptures de la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers (important). — *Charles Porée.* Histoire des rues et des maisons de Sens (bon). — *G. Mollat.* La collation des bénéfices ecclésiastiques sous les papes d'Avignon, 1305-1378 (excellent). — *Joseph Fournier.* La Chambre de commerce de Marseille et ses représentants permanents à Paris, 1599-1875 (beaucoup d'utiles notions, mais d'un intérêt trop local et individuel). — *Pietro Torelli.* Le carte degli archivi Reggiani fino al 1050 (textes publiés avec un soin scrupuleux ; mais pas d'identification de noms de lieux ni de personnes). — *S. Muller* et *A. C. Bouman.* Oorkondenboek von het sticht Utrecht tot 1301, 1re partie, livr. 1-2, 695-1130 (ce cartulaire doit aller jusqu'à l'année 1528). — Comte *Paul Durrieu.* La miniature flamande au temps de la cour de Bourgogne, 1415-1430 (remarquable). — *Robert Fawtier.* Handlist of additions to the collection of latin mss. in the John Rylands library, 1908-1920 (très bon inventaire sommaire). — *Hervé du Halgouët.* Contribution à l'étude du

Digitized by Google

régime seigneurial dans l'ancienne France. I : la Vicomté de Rohan et ses seigneurs (bon).

3. — Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. 1922, avril-juin. — John VIÉNOT. Franck Puaux (article nécrologique). — Alfred GALLAND. Les pasteurs du Désert en Basse-Normandie de 1743 à 1781 (d'après des documents nouveaux : fragments d'un registre du consistoire de Condé-sur-Noireau, les papiers Paul Rabaut et Court de Gébelin, les lettres d'Antoine Court). — Testament d'Élisabeth d'Hauteville, veuve du cardinal de Chatillon (13 janvier-6 juillet 1615). — Baronne DE CHARNISAY. Études sur les fugitifs du Languedoc; suite (de Galafrès à Gide). = C.-rendus : Mme *Maria Windstosser*. Étude sur la « théologie germanique » (ouvrage que Luther édita en 1516, puis en 1518, et qui eut une profonde influence sur lui). — *H. Strohl*. L'évolution religieuse de Luther jusqu'en 1515 (remarquable). — *Gaston Tournier*. Histoire de l'Église réformée de Mazamet (bon). — *C. de Witt*. Au service de la cause (raconte l'expédition de Louis XIII contre Montauban et le village de Monheurt, en Lot-et-Garonne).

4. — Bulletin d'histoire économique de la Révolution, publié par la Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution. Années 1914-1916. Ce gros volume de 479 pages est occupé tout entier par des études du regretté A. TUETEY et par des documents réunis par lui. Ils portent sur les hôpitaux et sur des œuvres de bienfaisance de la Révolution. Le travail très curieux sur « l'œuvre du Département des hôpitaux de la municipalité parisienne en 1790 » est suivi de la publication des procès-verbaux du Comité des hôpitaux, 15 août-3 octobre 1791. Des hôpitaux dépendaient des ateliers de filature et, après la suppression du Département des hôpitaux, leur service et les ateliers de filature furent rattachés au Département des établissements publics qui conserva ces attributions pendant toute la Convention. M. Tuetey publie les procès-verbaux de ce Département pendant l'an II. Après l'évacuation de la Belgique à la suite de la défection de Dumouriez, de nombreux Belges et Liégeois se réfugièrent en France et sollicitèrent des secours, 1793-an II. M. Tuetey a eu la patience de relever le nom de ces Belges et de publier toute une série de pièces qui les concernent. Cette étude est accompagnée d'une table alphabétique faite avec la plus grande minutie. = Années 1917-1919, 510 pages. Trois grandes études : P. CARON. Une enquête sur l'état des routes, rivières et canaux au début de l'an II (aux questions posées par le ministre de l'Intérieur trente départements ont répondu ou du moins on a conservé les réponses de trente départements : Aisne, Cantal, Corrèze, Côte-d'Or, Dordogne, Doubs, Eure, Finistère, Gard, Garonne (Haute-), Ille-et-Vilaine, Isère, Jura, Loire (Haute-), Loire-Inférieure, Loiret, Lot-et-Garonne, Lozère, Marne, Meuse, Nord, Orne, Puy-de-Dôme,

Digitized by Google

Saône (Haute-), Saône-et-Loire, Sarthe, Somme, Vendée, Vienne (Haute-), Yonne. Ces réponses sont publiées). — M. MARION. Les salaires agricoles et la moisson de l'an II (réquisitions des ouvriers agricoles pour faire la moisson; le conseil général de la commune doit fixer le prix au taux de 1790, augmenté de moitié; correspondance à ce sujet des administrateurs de certains districts avec la commission d'agriculture et d'art). — G. BOURGIN. Statistiques révolutionnaires (documents fournis en 1792 par le département de l'Ille-et-Vilaine). — Suivent trois courtes séries de documents : G. BOURGIN. Deux documents sur Indret (entre autres une notice historique sur cet établissement de 1777 à 1808; très important pour l'histoire de l'industrie sidérurgique). H. SÉE. Documents sur le mouvement agraire en Franche-Comté à la fin de l'année 1789. L. SCHWAB. La perception de la dîme ecclésiastique sous la Révolution dans le district de Remiremont.

5. — Journal des savants. 1922, mai-juin. — Camille JULLIAN. Arles grecque et romaine (d'après le livre de L.-A. Constans. « Le rôle qu'Arles joua dans l'antiquité, la manière large dont M. Constans reconstitue son histoire font du présent volume un trésor d'enseignements sur les destinées générales de notre pays »). — A. DIÈS. Une nouvelle édition de Platon. Les premiers dialogues; II. — H. CORDIER. Le vieux Paris : Charonne (d'après la monographie de Lucien Lambeau). = C.-rendus : *Léon Rey.* Les premiers habitats de la Macédoine (inventaire descriptif des stations primitives reconnues de 1916 à 1919 par le service archéologique de l'armée d'Orient). — *E. de Ruggiero.* La patria nel diritto pubblico romano (abstrait et formaliste). — *L. Poinssot.* Les fouilles de Dougga en 1919 et le quartier du forum (montre le caractère des villes berbères sous le régime romain). — *Arthur Stein.* Römische Reichsbeamte der Provinz Thracia (en réalité une histoire de cette province). — *J. Vendryès.* Le langage. Introduction linguistique à l'histoire (plein de faits et d'idées). — *J. Anglade.* Histoire sommaire de la littérature méridionale au moyen âge (rendra service, mais pas assez net). — *Raoul Montandon.* Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques (très important).

6. — Polybiblion. 1922, mai-juin. — Louis MAISONNEUVE. Philosophie (analyse de vingt ouvrages). — Antoine DE TARLÉ. Économie politique et sociale (quinze ouvrages, parmi lesquels *Henri Sée.* Esquisse d'une histoire du régime agraire en Europe aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles; *René Worms.* La sociologie, sa nature, son contenu, ses attaches; *Charles Cestre.* Production industrielle et justice sociale en Amérique). — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : *Lee Meriwether.* Journal, 1916-1918 (œuvre d'un attaché spécial de l'ambassade américaine à Paris, qui visita les camps de concentration et de prisonniers; vivant et sincère); *Nicolas Karabtschevsky.*

Digitized by Google

La Révolution en Russie (œuvre du bâtonnier de l'ordre des avocats de Pétrograd; émouvant); général *Maitrôt*. La prochaine guerre, son caractère scientifique. Pages d'histoire (à méditer). — *Georges Rocal*. Les vieilles coutumes dévotieuses et magiques du Périgord (curieux). — *Édouard Chavannes*. Contes et légendes du bouddhisme chinois; *Id*. Fables chinoises du IIIe au VIIIe siècle de notre ère (vingt-cinq contes, dix-huit fables traduits du chinois; les fables ont été versifiées par Mme Éd. Chavannes). — *Gabriel Faure*. Heures d'Italie; *Id*. Pèlerinages d'Italie. Au pays de saint François d'Assise et de sainte Catherine de Sienne (tout à fait charmants). — *Th. Mainage*. Les religions de la préhistoire; l'âge paléolithique (de tout premier ordre). — *Eug. Cavaignac*. Histoire de l'antiquité. Index général (achève de donner à l'ouvrage toute son utilité). — Le P. *Thaddée Ferré*. Histoire de l'ordre de saint François (a pris pour base l'œuvre du P. Héribert Holzapfel). — *Henry Vignaud*. Le vrai Christophe Colomb et la légende; *Id*. Comment l'Amérique fut en réalité découverte en 1492 (Colomb ne cherchait pas à aller en Asie par la voie de l'ouest, mais à trouver une île Antilla, indiquée sur des cartes de l'Atlantique). — *J. Coroënne*. Montesquiou d'Artagnan, vainqueur de Denain (confus). — *Henri Robert*. Les grands procès de l'histoire (Marie Stuart, Cinq-Mars, Foucquet, Camille Desmoulins; vulgarisation agréable). — *Georges Goyau*. La pensée religieuse de Joseph de Maistre (présente de son héros un portrait presque plus grand que nature). — *Lefebvre de Béhaine*. Le comte d'Artois sur la route de Paris, 1814 (l'auteur n'a pas compris que la Restauration a été un gouvernement légitime, réparateur de deux invasions). — *Gaston Bouniols*. Thiers au pouvoir, 1871-1873. Texte de ses lettres (intéressant). — *René Bazin*. Charles de Foucauld, explorateur du Maroc, ermite du Sahara (œuvre hors de pair). — L'Académie royale de Belgique depuis sa fondation, 1772-1922 (série de notices, sciences mathématiques, naturelles, historiques, etc., confiées à des spécialistes et qui composent une histoire générale de l'esprit en Belgique). = Juillet. Armand PRAVIEL. Poésie, théâtre. — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : baron *de Schoen*. Mémoires (ne peut que plaider des circonstances atténuantes); Mémoires du kronprinz (très sévères pour Guillaume II); *Bassères*. Le service de santé de la IIIe armée pendant la bataille de France (écrit l'histoire administrative de ce service); *Ambroise Got*. La Terreur en Bavière au lendemain de l'armistice (remarquable). — Histoire de la nation française. T. VI : *Georges Goyau*. Histoire religieuse (monument élevé à la gloire de la France et du catholicisme). — *Kent Roberts Greenfield*. Sumptuary law in Nürnberg (bon). — *René Guérin*. La bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon et religieuse clarisse, 1463-1521 (bonne hagiographie). — *G. Hanotaux* et *G. Vicaire*. La jeunesse de Balzac. Balzac et Mme de Berny; 2e édition (quelques lettres nouvelles). — *F. Duine*. Lamennais (essaie trop de le défendre;

Digitized by Google

souvent blessant pour les croyants). — *René Vallery-Radot.* Le duc d'Aumale (vivant). — *Otto von Bismarck.* Souvenir et pensée (le dernier volume des Mémoires du chancelier; peu amène pour Guillaume II). — *F. Mourret.* Les directions politiques, intellectuelles et sociales de Léon XIII (bon résumé). — *Éd. Driault.* Les leçons de l'histoire (invite à la réflexion).

7. — La Révolution de 1848. 1922, mai-juin. — Th. MORÈRE. Les rapports de Pilhes avec Morère (de 1847 à la mort de Prudhon, 19 janvier 1865). — G. BOUSSINESQ. Reims à la fin de la monarchie de Juillet et pendant la période révolutionnaire; suite (la crise économique de 1847; la situation politique au sortir de la crise). — Capitaine BREILLOUT. La Révolution de 1848 en Corrèze (le coup d'État de 1851; nomination du baron Michel comme préfet). = C.-rendus : *Émile Ollivier.* Lettres de l'exil, 1870-1874 (font connaître le caractère de l'auteur et renseignent sur quelques personnages qu'il approcha). — *Félix Duquesnel.* Souvenirs littéraires (anecdotes intéressantes).

8. — La Révolution française. 1922, avril-juin. — Assemblée générale annuelle de la Société de l'histoire de la Révolution française (26 mars 1922). — Thèse de M. Marcel Rouff. Les mines de charbon en France au XVIII[e] siècle, 1744-1791 (exposé fait par le candidat). — André GAIN. L'école centrale de la Meurthe à Nancy (1796-1804; les professeurs; les élèves; l'enseignement). — M. FUCHS. Les farces contre-révolutionnaires en 1848; suite et à suivre (les vaudevilles hostiles au gouvernement; le *Club champenois* de Labiche et Lefranc). — Congrès des Sociétés savantes à Marseille; procès-verbaux des séances de la section d'histoire moderne et contemporaine. = C.-rendus : *Rod. Reuss.* Histoire de Strasbourg (remarquable). — *M. Marion.* Histoire financière de la France depuis 1715. T. III : 1792-1797 (Pierre Caron fait de fortes réserves sur la doctrine de l'auteur). — *J. Jaurès.* Histoire socialiste de la Révolution française; t. I, réédité par *A. Mathiez.* — *A. Waddington.* Histoire de Prusse. T. II : Les deux premiers rois, 1688-1740 (œuvre claire et solide). — *Jean Dubois* et *Charles Appuhn.* Catalogue méthodique du fonds allemand de la bibliothèque et du musée de la Guerre; t. I (12,000 ouvrages et 15,000 articles de revues).

9. — Revue archéologique. 1922, janvier-avril. — E. PASSEMARD. La caverne d'Isturitz (les diverses couches de terrain qui forment une suite du moustérien jusqu'à la fin des temps paléolithiques; objets découverts dans chaque couche; la faune aux divers âges). — G. SEURE. Archéologie thrace. Deuxième série; suite (vases; bronzes; liste générale des statuettes de bronze de provenance thrace étudiées et reproduites antérieurement à la présente publication). — P. SAINTYVES. Le tour et la ceinture de l'église (rites de circumambulation autour du temple : signes de prise de possession, de respect

Digitized by Google

et de dévotion, de recours ou de mise sous l'influence sacrée, de ligature ou d'éloignement). — Dr L. CARTON. Sur quelques noms topographiques de l'antique Carthage (noms empruntés aux langues antiques et persistant dans la langue arabe). = Nouvelles archéologiques (article nécrologique sur Cartailhac). = C.-rendus : *Albert Carnoy*. Les Indo-Européens (œuvre d'un savant bien informé qui a pris la peine d'être simple et clair). — Cinquantenaire de l'École des Hautes-Études. Mélanges (« un de ces volumes coûteux, malfaisants, absurdes où se coudoient des mémoires de tous genres »). — Sir *Arthur Evans*. The palace of Minos (tout à fait remarquable). — *C. Lagier*. A travers la Haute-Égypte (intéressant). — *P. Cruveilhier*. Les principaux résultats des nouvelles fouilles de Suse (l'auteur est un *cicerone* bien averti et qui écrit bien). — *H. Lechat*. La sculpture grecque (précieux petit livre). — *Walter Woodburn Hyde*. Olympic victor monuments and Greek athletic art (savante et lisible monographie). — *Raffaello Petazzoni*. La Religione nella Grecia antica fino ad Alessandro (s'inspire des recherches les plus récentes). — *G.-I. Zolôtas*. Histoire de Chios; I (en grec; publiée par la fille de l'auteur). — *H. Pernot*. D'Homère à nos jours (livre plein de savoir; mais qu'on ne l'introduise pas dans nos lycées!). — *G. Colomb*. L'énigme d'Alesia (thèse fausse). — *A. Laumonier*. Catalogue des terres cuites du musée archéologique de Madrid (bon). — *F. Oswald* et *T. Davies Pryce*. An introduction to the study of terra sigillata (remarquable). — *P. Paris*. Promenades archéologiques en Espagne (charmant). — *L.-A. Constans*. Arles antique (ouvrage d'une grande valeur historique et archéologique). — *J. Poux*. La cité de Carcassonne. Des origines jusqu'en 1067 (excellent). — *G.-B.-M. Flamand*. Les pierres écrites. Gravures et inscriptions rupestres du Nord-Africain (véritable *corpus* de la glyptique rupestre dans le Nord-Africain). — *Aug. Rodin*. Les cathédrales gothiques (des pensées géniales et des erreurs que le grand nom de l'auteur risque de rendre populaires). — Sir *Martin Conway*. The Van Eycks and their followers (l'auteur, en instruisant ses lecteurs, les fait réfléchir). — *J.-J. Marquet de Vasselot*. Les émaux limousins de la fin du XVe siècle et de la première partie du XVIe, étude sur Nardon Pénicaud et ses contemporains (remarquable). — *J. Vendryès*. Le langage (guide obligé de tous ceux qui aborderont ce sujet). — *Th. Mainage*. Les religions de la préhistoire. L'âge paléolithique (bon, avec des idées préconçues). — *René Dussaud*. Les origines cananéennes du sacrifice israélite (thèse juste, fondée sur les analogies entre les tarifs sacrificiels carthaginois et le Lévitique). — *M. Goguel*. Le livre des Actes (fait souvent la critique de Loisy et s'attaque même à sa thèse générale). — *S. Czarnowski*. Le culte des héros et les conditions sociales. Saint Patrick, héros national de l'Irlande (très grand intérêt). — Dr *Ludovico Hernandez*. Le procès inquisitorial de Gilles de Rais (publie une traduction française du *Procès canonique* et le texte du *Procès civil*). —

Digitized by Google

E. Fagnan. Le livre de l'impôt foncier. Traduit du *Kitâb el Kharâdz* d'Abou Yousef Yaᶜkoub (l'auteur était un kadi de Bagdad du VIIIᵉ siècle; l'ouvrage roule sur des sujets d'ordre politique et littéraire; il a été publié par les soins du haut commissariat de la République française en Syrie et au Liban).

10. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1922, 15 juillet. — *Goguel.* Le livre des Actes (à lire, à propos de ce livre, les réflexions d'A. Loisy sur la méthode qu'il faut suivre pour étudier les textes du Nouveau Testament). — *H. Bremond.* Histoire littéraire du sentiment religieux en France. La conquête mystique. T. III : l'École française (œuvre magistrale). — *L.-A. Constans.* Un correspondant de Cicéron : Ap. Claudius Pulcher (analyse critique très fouillée des treize lettres de Cicéron à ce correspondant). — *F. L. Taylor.* The art of war in Italy, 1494-1529 (c'est en Italie que nous assistons à la transformation de l'art de la guerre; mais c'est l'Espagne qui se montre en tête du progrès; aussi le nom de Gonzalve de Cordoue revient-il souvent dans ce livre). — Abbé *Joseph Dedieu.* Le rôle politique des protestants français, 1685-1715 (utilise beaucoup de documents anglais sur la politique poursuivie par les protestants du Refuge contre Louis XIV, surtout sur leurs menées occultes en Hollande et en Angleterre pour servir la cause protestante pendant la guerre). — *B. Bareilles.* Un Turc à Paris, 1806-1811; relation de voyage et de mission de Mouhib Effendi, ambassadeur extraordinaire du sultan Sélim III (intéressant). — *G. Nicola.* Il canzoniere della Rivoluzione francese (assez médiocre étude sur Béranger, qui d'ailleurs n'a pas chansonné la Révolution française). = 1ᵉʳ août. *H. Frederick Lutz.* Selected sumerian and babylonian texts. — *L.-A. Constans.* Arles antique (remarquable). — *Fréd. Lachèvre.* Les œuvres de Jean Dehénault (c'était un « libertin » qui fut en poésie le maître de Mᵐᵉ Des Houlières). — *G. Dartigue.* Le traité des études de l'abbé Claude Fleury, 1686 (bon travail critique, important pour l'histoire de l'enseignement secondaire). — *Élizabeth-A. Foster.* Le dernier séjour de J.-J. Rousseau à Paris, 1770-1778 (bon). — *Max Cornicelius.* Heinrich's von Treitschke Briefe. T. III : 1866-1896 (très intéressant). — *Jean-Marie Carré.* Gœthe en Angleterre et Bibliographie de Gœthe en Angleterre (deux études fort estimables). — *A. von Cramon.* Unter œsterreichisch-ungarische Bundesgenossen im Weltkrieg (remarquable. L'auteur, chef d'état-major du 8ᵉ corps dans la IVᵉ armée, fut agent de liaison entre les deux grands quartiers généraux d'Allemagne et d'Autriche, donc en situation de connaître exactement la situation militaire en Autriche-Hongrie. Bon portrait de l'empereur Charles, dont l'avènement fut, après la Marne, l'événement capital qui décida pour les puissances centrales la perte de la guerre). = 15 août. *G. Contenau.* La civilisation assyro-babylonienne (excellent résumé). — *Katsuro Hara.* An introduction to the history of Japan (« cette histoire du Japon écrite par un Japonais a droit à la

Digitized by Google

plus grande attention »). — *E. Bosshardt.* Essai sur l'originalité et la probité de Tertullien dans son traité contre Marcion (bonne thèse de doctorat ; l'auteur défend habilement la cause de Tertullien contre les admirateurs de Marcion). — *André Liautey.* La hausse des prix et la lutte contre la cherté en France au XVI^e^ siècle (médiocre). — *Jules Humbert.* Histoire de la Colombie et du Venezuela, des origines jusqu'à nos jours (remarquable).

11. — Revue de l'histoire des colonies françaises. 1922, 1^er^ trimestre. — Paul MARTY. Tentatives commerciales anglaises à Portendick et en Mauritanie, 1800-1826 (le traité de Versailles du 3 septembre 1783 cédait à la France la souveraineté exclusive de la côte Atlantique du cap Blanc à l'embouchure du Saloum, mais reconnaissait aux Anglais le droit de commercer de l'embouchure de la rivière Saint-Jean à la baie de Portendick ; tentatives faites par les Anglais de 1800 à 1821 ; à suivre). — F.-P. RENAUT. Études sur le pacte de famille et la politique coloniale française, 1760-1792 (le bilan apparent et réel de la guerre de Sept ans ; l'exécution du traité de Paris et les incidents des bois de Campêche ; la politique de revanche et la collaboration franco-espagnole jusqu'en 1765 ; à suivre). = C.-rendu : *Camille de Rochemonteix.* Le Liban et l'expédition française en Syrie, 1860-1861 (apporte toute une série de documents inédits ; remarquable). = 2^e^ trimestre. Émile LAUVRIÈRE. Études sur l'histoire du peuple acadien : Poutrincourt, 1603-1618, Latour et Alexander, 1618-1632 (les premiers établissements européens — français ou anglais — en ce pays. Extrait d'une étude en deux volumes, « la Tragédie d'un peuple », qui doit paraître prochainement). — F.-P. RENAUT. Étude sur le pacte de famille et la politique coloniale française, 1760-1792 ; suite (de la paix de Paris à la cession de la Louisiane à l'Espagne, 1764-1769). — Paul MARTY. Tentatives commerciales anglaises à Portendick et en Mauritanie ; fin (de 1820 au traité du 25 mars 1829, marquant la suppression de l'escale de Portendick et la fin de la traite anglaise). = C.-rendu : *Charles de Lannoy* et *Herman Vander Linden.* Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens : Suède (la compagnie suédoise de Guinée, 1649-1660 ; la factorerie de Porto-Novo sur la côte de Coromandel, l'île de Saint-Barthélemy, 1785-1877). = Notes bibliographiques.

12. — Revue de l'histoire des religions. 1922, janvier-avril. — C. PIEPENBRING. Influences mythologiques sur l'Apocalypse de Jean (suit l'Apocalypse chapitre par chapitre et montre les influences babyloniennes et égyptiennes qu'on y constate). — Th. REINACH. De quelques articles du « Gnomon de l'Idiologue » relatifs au culte égyptien (constate un certain nombre d'analogies entre le culte égyptien et le culte chrétien). — Fr. BERGE. Les Bohémiens-Caraques et leur terre sainte de Camargue. Le pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer (le 24 mai, les Caraques se rendent en pèlerinage aux Saintes-

Digitized by Google

Maries; avant la guerre, il en venait environ 1,200; ce jour était pour les chrétiens la fête de Marie Jacobé, pour les Caraques celle de Sara; très curieux détails sur ces Bohémiens). — Philippe-J. BALDENSPERGER. Folklore palestinien (traits recueillis entre 1869 et 1892 dans la vallée du Jourdain et les régions de Jérusalem et Bethléem; adapté de l'anglais des manuscrits de l'auteur par D. Saurat). = C.-rendus : *F. Thureau-Dangin.* Rituels accadiens (importante collection de textes religieux babyloniens). — *Raffaello Petazoni.* La religione di Zarathustra nella storia religiosa dell' Iran (remarquable). — *Otto Kern.* Orpheus (résumé des opinions de l'auteur sur ce poète mythique). — *Vittorio Macchioro.* Zagreus, studi sull' orfismo (essaie d'expliquer les fresques découvertes en 1909 dans la villa Item à Pompeï; il y reconnaît les scènes successives d'une initiation aux mystères orphico-bachiques). — *Domenico Comparetti.* Le nozze di Bacco ed Arianna (les mêmes fresques représentent, d'après cet auteur, les noces de Bacchus et d'Ariane). — *Carcopino.* Virgile et les origines d'Ostie (jugement de F. Cumont : « M. Carcopino a dépensé des trésors d'érudition et d'ingéniosité à démontrer ce qui était, j'en ai peur, indémontrable et, malgré le talent qu'il emploie, il ne réussit pas à faire vivre les fantômes divins qu'il évoque dans l'ombre grise de la préhistoire »). — *J. Toutain.* Les cultes païens dans l'Empire romain. Les provinces latines. T. III : les Cultes nationaux et locaux (montre la persistance des cultes indigènes et locaux dans l'Afrique du Nord, l'Espagne et la Gaule). — *J. F. Scheltema.* The Lebanon in turmoil. Syria and the Powers in 1860 (traduction en anglais du manuscrit d'Iskender ben Yaqoûb Abkâriyoûs sur l'histoire des troubles de Syrie). — *V. Minorsky.* Note sur la secte des Ahlé Haqq (secte alide du Kurdistân et de l'Azerbaïdjân; bien documenté). — *A. J. Wensinck.* Tree and birds as cosmological symbols in Western Asia (d'après l'épopée de Gilgamech, la Genèse et d'autres documents). = Société Ernest Renan. Communication de M. *Maurice Goguel.* L'état actuel du problème du quatrième Évangile (théories de Wellhausen, Schwartz, Soltau et celles de Loisy dans la seconde édition de son ouvrage).

13. — Revue des études anciennes. 1922, juillet-septembre. — P. ROUSSEL. Un geste de pudeur (explication d'un passage des Nuées d'Aristophane). — R. DEMANGEL. A propos de la déesse montant en char du musée de l'Acropole (faisait sans doute partie d'un cortège d'Artémis). — W. DÉONNA. Thurinus, surnom de l'empereur Auguste (la statuette que Suétone a prise pour une représentation d'Auguste était sans doute un Mercure étrusque, appelé Turmus). — J. CARCOPINO. Le Gnomon de l'Idiologue et son importance historique; II (en quoi cette découverte modifie nos idées sur les institutions romaines). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. XCV. Remarques critiques sur les sources de la vie de saint Martin (Prosper d'Aquitaine, Idace, Paulin de Nole; le témoignage de Grégoire de Tours). — P. COUR-

Digitized by Google

TEAULT. Un autel votif à la Tutelle découvert à Bordeaux (en août 1921). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *F. Poulsen.* Etruscan tomb paintings : their subjects and signification, traduit du danois en anglais par *Ingeborg Andersen* (remarquable). — *Antonio Minto.* Marsiliana d'Albegna : la scoperte archeologiche del principe Don Tommaso Corsini (109 sépultures antiques trouvées dans le domaine de Marsiliana appartenant au prince Corsini et publiées par A. Minto, du musée de Florence ; très belle publication). — *A. Gabriel.* La cité de Rhodes (architecture militaire, civile et religieuse). — M^lle^ *Augusta Hure.* Le Sénonais préhistorique (bon). — *E.-C. Florance.* L'archéologie préhistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher (excellent comme plan et méthode).

14. — Revue des questions historiques. N° 1, 1^er^ juillet 1922 (la *Revue des Questions historiques* avait cessé de paraître en juin 1915 ; elle renaît sous la direction de MM. Jean Guiraud et Roger Lambelin ; la *Revue historique*, qui a duré pendant toute la guerre, lui souhaite la bienvenue). — Marc DE GERMINY. Les brigandages maritimes de l'Angleterre durant les premières années de la Révolution (de 1792 à 1796 ; fait suite aux précédents articles sur les règnes de Louis XV et Louis XVI). — Am. MOULLÉ. Les corporations drapières de la Flandre au moyen âge (suite à un article antérieur ; depuis la victoire de Courtrai jusqu'à la défaite de Roosebeke, 1302-1382). — G. GAUTHEROT. Bourmont à Waterloo (en quittant, le 15 juin, l'armée impériale, il voulait non point passer à l'ennemi, mais rallier à Gand l'étendard qui lui paraissait seul abriter la fortune de la France). = Mélanges. Jean GUIRAUD. Mgr Duchesne ; I (sa formation scientifique). — Marius SEPET. Bonaparte et Pie VI. — Comtesse H. DE REINACH-FOUSSEMAGNE. Les ancêtres d'Alfred de Mézières : le marquis de Vassé (1706-1741). = C.-rendus : *Frantz Funck-Brentano.* Le moyen âge (bien conçu, lumineusement écrit, sûrement documenté). — Comte *de Damas.* Mémoires ; t. I (de sa naissance en 1785 à 1822 ; pas de révélation sensationnelle). — *Pierre Bliard.* Le P. Loriquet, la légende et l'histoire (la calomnie a attaché à son nom une légende grotesque). — *Guy de Montjou.* Impressions d'Allemagne (en 1921 ; critique de la politique française vis-à-vis de ce pays). — E.-G. LEDOS. Chronique générale (Académies, Congrès des sociétés savantes à Marseille, centenaire de l'École des chartes, nécrologie). — Albert ISNARD. Revue des périodiques français. — Bulletin bibliographique.

15. — Revue d'histoire de l'Église de France. 1922, avril-juin. — Pierre BATIFFOL. Les églises gallo-romaines et le siège apostolique (la thèse de Babut sur le concile de Turin est insoutenable. Il reste vrai que l'évêque d'Arles, Patrocle, a voulu se faire investir par le pape Zozime d'une sorte de vicariat tendant à transformer Arles en métropole ecclésiastique et l'évêque en exarque de toutes les pro-

Digitized by Google

vinces de Gaule. L'action du pape échoua et les églises gallo-romaines conservèrent leur autonomie, tout en considérant Rome comme un « centre de sollicitude et d'autorité »). — L. LÉVY-SCHNEIDER. Un prélat très représentatif du haut clergé de l'ancien régime : le cardinal de Boisgelin, 1732-1804 (à propos de l'excellent livre de l'abbé Lavaquery). — Pierre DE VAISSIÈRE. Curés de campagne de l'ancienne France. Les curés bénéficiaires et la gestion de leurs bénéfices; II (expose comment ces curés pouvaient donner à bail, affermer leurs bénéfices à un de leurs paroissiens et indique les modes divers d'exploitation par ces fermiers). = C.-rendus : *P. Pourrat.* La spiritualité chrétienne (remarquable). — *G. Dupont-Ferrier.* Du collège de Clermont au lycée Louis-le-Grand. I : 1563-1799 (l'enseignement donné par les Jésuites au collège de Clermont fait le plus grand honneur à leurs méthodes). — *L. Prunel.* La Renaissance catholique en France au XVII^e siècle (bon ouvrage de vulgarisation). — *Fr. Lachèvre.* Le libertinage au XVII^e siècle (contient beaucoup de renseignements inédits). — *Gabriel Le Bras.* L'immunité réelle; étude sur la formation de la théorie canonique de la participation de l'Église aux charges de l'État et sur son application dans la monarchie française au XIII^e siècle (thèse fort bien conduite dans un sens très objectif). — Le P. *Barnabé Meistermann.* Gethsémani; notices historiques et descriptives (fait avec beaucoup de soin; mais est-il actuellement possible de déterminer avec certitude le lieu de l'Agonie et ne faut-il pas réprouver l'idée d'ériger sur un emplacement problématique une église moderne?).

16. — Le Correspondant. 1922, 25 juillet. — Jean MAXE. La mainmise bolchevique sur les syndicats français (histoire du syndicat international depuis 1920; le « front prolétarien unique » organisé par les bolcheviks). — Henri FROIDEVAUX. L'exposition coloniale de Marseille (elle montre ce que nous sommes capables de faire comme colonisation). — Pierre-A. MUENIER. Une injustice dans l'histoire littéraire : le cas d'Émile Montégut (d'après sa biographie par A. Laborde Milaâ). — Guy DE VALOUS. Le sort des minorités en Tchécoslovaquie (les Tchèques, après avoir pris la succession de l'Autriche, qu'ils ont contribué à désagréger, « accumulent contre eux les haines des populations qu'ils oppriment »). — Henri CORDIER. A propos d'Aïda, opéra égyptien (le scénario de l'opéra fut composé en août 1870 par Mariette lui-même. Le livret est l'œuvre de Verdi; les costumes et le décor ont été exécutés sous la direction de G. Maspero). — Pierre JOUVENET. Au Palais. Ce que racontent quelques pierres. Notes et souvenirs historiques (instructif; nombreux détails sur les divers tribunaux qu'abrita l'actuel Palais de Justice depuis le temps de saint Louis). — A. BRITSCH. Un fidèle portrait du Maroc (annonce très élogieuse du « Maroc » par Augustin Bernard; 6^e édit., entièrement refondue et mise à jour). = 10 août. Charles GÉNIAUX. La Tunisie d'aujourd'hui et de demain (explique les raisons pour lesquelles certains Tunisiens

Digitized by Google

réclament aujourd'hui leur indépendance. Les musulmans s'occuperaient moins de politique si leur relèvement économique était poursuivi avec persévérance). — André THÉRIVE. Le cinquantenaire d'un grand bourgeois : Ximénès Doudan. — A. BROS. Préhistoire, ethnologie et religions primitives (à propos de la troisième session de la « Semaine d'ethnologie religieuse » qui doit avoir lieu du 14 au 16 septembre à Tilbury, Hollande). — Capitaine Georges ADRIEN-BERTRAND. Souvenirs d'Antioche (histoire de la ville). — Comte DE LUPPÉ. Victor Hugo et le général de Ségur (publie quelques lettres échangées de 1837 à 1841; elles montrent en particulier que le général mit en œuvre toute son influence pour faire élire V. Hugo à l'Académie française). — ***. La Conférence de La Haye (juin-juillet 1922; notes prises au jour le jour; pour la France, « elle peut être considérée comme un indéniable succès »). = 25 août. Pierre MORANE. Une conférence internationale il y a cent ans. Le congrès de Vérone, d'après la correspondance inédite de La Ferronays. — Alfred POIZAT. Une histoire littéraire de la France (c'est le tome XII de l'Histoire de la nation française de M. Hanotaux; l'auteur refait le plan de ce qu'aurait dû être ce volume). — L. DE LANZAC DE LABORIE. 1848-1914. Soixante-six ans d'histoire contemporaine (apprécie les tomes VI-VIII de l'Histoire de France contemporaine de Lavisse; critique serrée de l'œuvre de M. Seignobos : « Dépourvu d'attrait littéraire, politiquement et philosophiquement tendancieux, son récit ne nous apporte pas moins une nomenclature des faits historiques écoulés depuis le milieu du XIXe siècle »). — Max TURMANN. Les idées et les faits sociaux (trois disciples de Le Play : Louis Rivière, P. Hubert-Valleroux et Auguste Souchon; les communistes français; la semaine sociale de Strasbourg).

17. — Mercure de France. 1922, 15 juillet. — A. GOROVZEV. Les raisons de la stabilité du pouvoir des Soviets (le plus puissant appui du régime bolcheviste, c'est la famine. Depuis qu'il a « nationalisé » tous les moyens d'existence, c'est de lui seul que le peuple attend ce dont il a besoin pour ne pas mourir de faim. En outre, la question des dettes, qui indigne le peuple contre les « capitalistes », fait justement le jeu des bolchevistes). = 1er août. Roger CHAUVIRÉ. L'Irlande devant le traité de Londres; essai de psychologie politique. = 15 août. Ambroise GOT. L'assimilation des étrangers (par la France pendant les dernières années). = C.-rendus : *J. Lucas-Dubreton*. L'Espagne au XVe siècle. Le roi sauvage (c'est du roi de Castille Henri IV qu'il s'agit; l'auteur en a fait un portrait fort intéressant). — Ouvrages sur la guerre de 1914, parmi eux : général *Legrand-Girarde*. Les opérations du 21e corps d'armée; *Hugo Kerchnawe*. Der Zusammenbruch der œsterr.-hungar. Wehrmacht im Herbst 1918 (montre le rôle capital joué par la mutinerie des troupes appartenant à des nationalités ennemies les unes des autres); *Max Dauville*. La boue des Flandres (mais, à vrai dire, en arrière-

Digitized by Google

ligne). = 1er septembre. Général CARTIER. Le mystère Bacon-Shakespeare. Un document nouveau (ce document nouveau est l'histoire de Bacon par lui-même au moyen de fragments trouvés dans ses ouvrages et déchiffrés d'après le « système bilitère »). — AURIANT. La politique orientale de l'Angleterre (surtout depuis 1815). — Paul ARBELLET. Comment Stendhal publia son Histoire de la peinture en Italie (minutieuse histoire de ce livre, depuis le moment où l'on commença de l'imprimer en 1816, et de la réclame que l'auteur ne cessa de lui faire. Malgré tout, l'ouvrage n'eut qu'un médiocre succès). = C.-rendus : *Élie Faure*. Napoléon (son caractère, son génie, son esprit international). — *Canudo*. L'âme dantesque (étudie surtout le « poète philosophe »). — Les éditions de la Société Guillaume Budé.

18. — La Revue de France. 1922, 15 juillet. — Ralph Barton PERRY. Ce qu'est un collège américain (parle surtout de l'Université et des collèges de Harvard). — Pierre LASSERRE. Hellénisme et christianisme. — J. KESSEL. La situation européenne : le procès des socialistes révolutionnaires russes. = 1er août. André CHEVRILLON. L'humanité de Molière. — R. RECOULY. Les heures tragiques d'avant-guerre. IX : A Rome (origines lointaines de la neutralité italienne, déjà en germe quand la Triple-Alliance fut renouvelée en 1902. L'article 7 accordait à l'Italie des compensations au cas où l'Autriche voudrait s'agrandir dans la région balkanique; mais en juillet 1914, quand l'Autriche, appuyée par l'Allemagne, se proposait de châtier la Serbie, elle refusa toute idée de compensation en faveur de son alliée, sauf en Albanie, qui ne lui appartenait pas. Aussi le ministère italien se déclara-t-il nettement neutre dès le début. A noter les dépêches de l'ambassadeur d'Allemagne, Flotow, et les annotations insultantes ou inintelligentes du Kaiser. Le 4 août, l'attitude de l'Italie est fixée : elle restera neutre, soucieuse surtout de connaître le parti que va prendre l'Angleterre). — Paul DOTTIN. L'Angleterre inconnue ou Yahooland (mauvais titre, puisqu'il s'agit uniquement des quartiers du West End de Londres, où végète, dans les « slums » ou taudis, la plus misérable population. En outre, on n'ignorait pas la hideuse misère qui, là, déshonore la grande ville; mais la description qu'on nous en donne n'en est pas moins terrifiante. La situation pourrait même devenir dangereuse si les « Yahoo » finissaient par céder aux excitations des agitateurs révolutionnaires). — Émile MÂLE. Comment la France a bâti ses cathédrales (à propos d'un livre récent par Miss Élisabeth B. O'Reilly, « un des plus précieux témoignages d'amitié que l'Amérique ait donnés à la France »). — Léo-Abel GABORIAUD. Projet d'un « Corpus » des peintures murales du moyen âge français. = 15 août. Camille BOUGLÉ. Comment naît un dogme : la doctrine saint-simonienne. — André GAULY. Où va l'Allemagne? (il y a bien deux Allemagnes; mais, au point de vue de la politique extérieure, il n'y en a qu'une; « nous avons devant nous non plus un pays de passions antagonistes, mais un bloc compact de mauvaises volontés homogènes. » L'Al-

Digitized by Google

lemagne nous doit des réparations; mais il faudrait intéresser à cette question vitale « les moins déshonnêtes des producteurs qui, de leur côté, influenceront la presse »; il faudrait pouvoir « franchement, impérieusement, parler aux hommes d'affaires un langage d'affaires »). — A. ALBERT-PETIT. Les vieilles provinces de France : le Languedoc. — Henri BORNECQUE. L'association Guillaume Budé (pour l'édition des textes grecs et latins à l'effet de remplacer, si possible, la collection Teubner. Les éditions déjà parues présentent ce double intérêt, non seulement de donner un bon texte, mais d'y joindre une traduction; moyen de contrôle excellent pour tout éditeur de texte. Parmi les historiens, nous avons déjà le tome I de Tacite par Gœlzer). = 1er septembre. R. RECOULY. Les heures tragiques d'avant-guerre. X : A Rome. II (expose, en partie à l'aide des archives du quai d'Orsay, comment l'Italie en est arrivée, après des négociations vaines avec l'Autriche-Hongrie, à se rapprocher des Alliés et à déclarer la guerre à la monarchie dualiste). — J.-Augustin LÉGER. Figures d'outre-Manche. M. Winston Churchill. — Pierre DU COLOMBIER. Comment on devenait soldat du roi (d'après la thèse de F. Girard : Racolage et milice à la fin du règne de Louis XIV).

19. — La Revue de Paris. 1922, 15 juillet. — ***. Autour d'un mariage royal; simples notes d'un témoin (il s'agit du mariage du roi Alexandre de Serbie avec la princesse Marie de Roumanie). — Gustave SIMON. Victor Hugo et les critiques (publie un assez grand nombre de lettres inédites qui touchent beaucoup à la littérature et un peu à la politique). — G. LACOUR-GAYET. Les origines de l'expédition d'Égypte. — Alfred GUIGNARD. La paix française au Soudan (telle que la décrivait Paul Adam dans « la Ville inconnue » et dans « Notre Carthage »). = 1er août. Ernest RENAN. De l'imitation de la Bible dans « Athalie ». — Comte PRIMOLI. La princesse Mathilde et le duc d'Aumale (détails intéressants sur les rapports de la princesse avec la famille d'Orléans au temps du roi Louis-Philippe et après la Révolution de 1848; sur les visites que le duc d'Aumale et l'ex-impératrice Eugénie échangèrent longtemps après 1870; enfin sur les cordiales entrevues que le duc d'Aumale eut vers la fin de sa vie avec la princesse Mathilde, qu'il avait connue jeune, admirée et quelque peu courtisée). — Albert TOUCHARD. Portraits d'outre-Rhin (de la diversité des faits observés ressort une conclusion unique : la haine des Allemands contre la France; fin le 15 août). — Albert FLAMENT. Tableaux de Paris. = 15 août. Princesse PALEY. Mes souvenirs de Russie, 1916-1919; IV (assassinat du fils de la princesse, à Ekaterinbourg, juin 1918). — André MICHEL. Antoine Coysevox (sa vie et son œuvre). — Roger LABONNE. Les pays turcs et la politique orientale des Soviets (les Turcs ont été partout, jusqu'en 1922, les agents zélés des bolchevistes, leurs collaborateurs précieux dans la lutte contre le tsarisme. Enver et Kémal en sont l'âme). — Paul GAULOT. Souvenirs d'un dilettante (Yvonnet Mainnemare, qui, vivant à Paris et fort ami du

Digitized by Google

théâtre, entretint avec des amis résidant à Toulouse une correspondance assez intéressante de 1834 à 1841; il y est question surtout du Théâtre français et de Rachel). — Marc BLOCH. Une nouvelle histoire universelle : H. G. Wells historien (esquisse par un visionnaire de grand talent qui imagine l'histoire sans rien savoir de la méthode historique, qui juge et condamne sans essayer de comprendre. Son ignorance des choses de la France est invraisemblable). = 1er septembre. Princesse PALEY. Mes souvenirs de Russie, 1916-1919; V (arrestation du mari de la princesse, le grand-duc Paul; assassinat de son fils, le poète Wladimir, qu'admirait Maxime Gorki, admiration d'ailleurs parfaitement stérile, car Gorki ne fit pas une démarche en sa faveur). — Jacques BOULENGER. Les « enfances » de Lancelot (adaptation d'une des parties de Lancelot du Lac). — Charles VELLAY. Une page d'histoire grecque. La chute de M. Vénizélos et la restauration constantinienne (expose l'œuvre réformatrice poursuivie par Vénizélos de 1912 à 1919 : réforme agraire, réorganisation des chemins de fer et des ports, de l'enseignement et des grands établissements scientifiques, etc. Ces réformes mêmes contribuèrent à miner la popularité dont pendant un temps a joui le grand ministre; il succomba sous les coups d'une coalition dont il n'avait pas su mesurer la puissance). — Commandant WEIL. Au lendemain de l'évasion de Ham (après que le prince Louis-Napoléon eut réussi à s'échapper de prison, le gouvernement français craignit qu'il n'allât retrouver son père à Florence et le gouvernement grand-ducal redouta qu'il ne vînt en Italie pour se mettre à la tête des révolutionnaires, comme en 1831; aussi des deux côtés prit-on des précautions pour empêcher le prince de débarquer à Livourne. L'auteur publie d'intéressants fragments des correspondances diplomatiques échangées à cette occasion de 1845 à 1847). — ***. La fin d'une légende. Étude sur la « conduite de la guerre » en France et en Allemagne pendant la campagne de 1914-1918 (en Allemagne, les grands chefs militaires sont indépendants du pouvoir civil qu'ils ignorent, puis qu'ils dominent; ce dualisme anarchique affaiblit l'action commune et prépare la catastrophe finale. En France, au contraire, la « conduite de la guerre » a été infiniment mieux comprise et organisée).

20. — Revue des Deux Mondes. 1922, 15 juillet. — Maurice DONNAY. Dix-sept jours en Amérique. II : De Philadelphie à Boston (« Je ne sais pas un mot d'anglais », répète maintes fois M. Donnay. Alors pourquoi l'a-t-on chargé de mission en pays de langue anglaise?). — J. SARRAUTE. La présidence de la République. — Maurice PALÉOLOGUE. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre. X : La mission de M. Albert Thomas (22 avril-17 mai 1917, jour où l'ex-ambassadeur, revenant en France, franchit la frontière suédoise). — R. DE LA SIZERANNE. Les maréchaux à la Légion d'honneur. II : Depuis Turenne. — Maurice LEVAILLANT. Chateaubriand et son ministre des Finances; III (Chateaubriand au Congrès de Vérone, puis ministre des

Digitized by Google

Affaires étrangères, puis rendu à la vie privée par le ministre Villèle; en 1826, il s'occupe de publier ses œuvres complètes, mais la santé de sa femme l'appelle en Suisse. La vicomtesse souffre de ses nerfs, ébranlés par les infidélités de son mari qui, de son côté, aspire au repos loin d'elle). — Louis DE LAUNAY. Après le partage. La Silésie minière et industrielle (instructif. Ici comme ailleurs, l'Angleterre est intervenue en faveur de l'Allemagne). — Edmond PILON. La mort de Shelley, 8 juillet 1822. = 1er août. Denys COCHIN. Lettres de jeunesse, 1870-1874 (lettres bien jeunes en effet et d'un faible intérêt pour l'histoire générale). — Paul BERRET. Victor Hugo spirite. — Marie-Louise PAILLERON. François Buloz et ses amis. V : les Littérateurs de l'Empire (Paul de Molènes, Émile Montégut, qui succéda à Sainte-Beuve en 1849 et qui fit connaître Carlyle aux Français). — Général HIRSCHAUER. Les mines de la Sarre sous l'administration française. — Maurice LEVAILLANT. Chateaubriand et son ministre des Finances; IV (l'ambassade de Rome en 1828-1829 et l'élection d'un nouveau pape, qui sera Grégoire XVI : « Je viens de remporter l'éclatante victoire que vous connaissez déjà : j'ai fait nommer un pape tout à moi, tout français... » Mais voici que son « ministre des Finances », M. Le Moine, meurt; avec lui se termine cette correspondance si savoureuse et si instructive). — Émilie VERNEAUX. L'école sous le régime bolcheviste. — Louis GILLET. Sainte-Croix d'Orléans. Le gothique des classiques (à propos de l'ouvrage publié par l'abbé Chenesseau sur cette cathédrale qui fut construite de 1599 à 1829 en un pur style gothique). — André BEAUNIER. L'Influence allemande en France (d'après l'ouvrage de M. L. Reynaud). = 15 août. Général HUMBERT. Lettres d'un chef à ses fils. I : Août 1914-avril 1915. — Paul HAZARD. Notes sur l'Italie nouvelle. I : Impressions de Toscane. — Augustin SICARD. Un drame de conscience sous la Révolution (celui qui se livra dans l'âme des prêtres sommés de prêter le serment à la constitution civile). — Marie-Louise PAILLERON. François Buloz et ses amis. VI : les Littérateurs de l'Empire; suite (Victor Cherbuliez, qui collabora aussi sous le pseudonyme de Valbert; les attaques de Louis Veuillot contre la *Revue* à partir de 1857; Victor Cherbuliez et la Prusse de 1869). — C.-M. SAVARIT. Le réveil des académies de province. — Louis GILLET. Les mémoires de la comtesse de Tolstoï (jette quelque lumière sur les rapports de Tolstoï et sur sa femme, ainsi que sur la fin tragique du grand apôtre romancier). = 1er septembre. Gabriel HANOTAUX. Le souvenir d'Albert Sorel (idées de Sorel sur la politique extérieure, surtout depuis la Révolution française). — Noëlle ROGER. Sur les chemins de l'Albanie; I (le souvenir de Scanderbeg « plane sur toute l'Albanie »). — Général HUMBERT. Lettres d'un chef à ses fils. II : Du 20 août 1915 au 22 octobre 1919 (ce 22 octobre est le jour où le général fut installé dans le palais des gouverneurs de Strasbourg : « J'occupe le bureau du général Ducrot, encore orné du portrait en pied de Napoléon III, grande toile de Win-

Digitized by Google

terhalter ». — Victor GIRAUD. Points obscurs de la vie de La Mennais (d'après l'ouvrage de l'abbé Duine; il est difficile de préciser le moment où La Mennais se détacha des croyances de sa jeunesse; il semble qu'il y ait eu chez lui un mélange assez singulier d'idées et de velléités contradictoires). — M. LEWANDOWSKI. Comment l'Allemagne a su se faire payer. Lille et les contributions de guerre (de 1914 à 1918; « l'exemple de Lille montre, d'une façon saisissante, les armes forgées par l'Allemagne pour tirer des milliards d'une région dévastée ». « Et nunc erudimini! »).

21. — L'Anjou historique. 1922, juin. — Mémoires d'une nonagénaire : Mme de Cambourg, 1763-1855 (tire de ses souvenirs inédits, écrits en 1854, ce qui concerne la période révolutionnaire). — Le clergé du Plessis-Grammoire pendant la Révolution (biographie des curés et vicaires). — Un commissaire du Comité de Salut public en Maine-et-Loire (il s'agit du terroriste Mogue, octobre-novembre 1793). — Situation politique et religieuse du district de Saint-Florent-le-Viel, 1795 (d'après un rapport des administrateurs). — Une lettre de Bourmont (1796, au directeur Laréveillère-Lépeaux; demande à rentrer de Suisse en France). — L'Empereur à Angers (12 août 1808; récit de son entrevue avec l'évêque). — La naissance du prince impérial et les Angevins (1856; fêtes célébrées à cette occasion, d'après le journal de Maine-et-Loire). — Les fouilles du champ des Martyrs, près d'Angers (1867). — Mgr Freppel à l'École normale d'Angers (discours qu'il y prononça le 22 juin 1871). — Le président de la République à Saumur (6 juin 1895).

22. — Annales de Bretagne. T. XXXV, n° 2 (1922). — R. FAWTIER. Saint Samson, abbé de Dol (répond aux objections qui ont été faites par MM. F. Duine et J. Loth à sa théorie sur la date de la vie de saint Samson, exposée par lui en 1912, et maintient sa thèse : « La vie de saint Samson a été écrite à la fin du VIIIe siècle et plus probablement au début du IXe par un auteur qui ne savait rien de son héros, sauf qu'il venait du pays de Galles et qu'il avait fondé Dol et Pental »). M. F. DUINE, qui ne signe pas, répond par « quelques objections à une réponse », et il intitule sa réponse : « S. Samson, évêque de Dol », maintenant au saint ce titre que M. Fawtier lui dénie. — H. SÉE. L'industrie et le commerce de la Bretagne dans la première moitié du XVIIIe siècle, d'après le mémoire de l'intendant Des Gallois de la Tour (analyse du mémoire : l'industrie par subdélégation; à suivre). — R. MUSSET. A propos des grands ports de commerce bretons, d'après une collection récente (la collection publiée sous la direction de A. Dupouy). — J. LE ROUX. Historia Peredur vab Evrawk (publie le texte original de ce poème gallois, d'après le livre blanc de Rhydderch, le traduit en breton et donne en regard la traduction française de M. Loth; la traduction sera continuée dans les fascicules suivants). — Ch. CHASSÉ. Un vocabulaire franco-breton au XVIIIe siècle (dans

Digitized by Google

un guide du voyageur, paru en 1672). — Georges COLLAS. Dix ans au château de Combourg, 1786-1796; fin (les inventaires publiés en appendice confirment l'exactitude matérielle des *Mémoires d'Outre-Tombe*). = C.-rendus : *Em. de Martonne.* Les régions géographiques de la France. — *F. Bourdais* et *R. Durand.* L'industrie et le commerce de la toile en Bretagne au XVIIIe siècle (riche de faits). — *Jean Choleau.* L'expansion bretonne au XXe siècle (en Bretagne même, en France et à l'étranger). — *Hervé Pommeret.* L'esprit public dans le département des Côtes-du-Nord pendant la Révolution, 1789-1799 (très objectif et moderé). — *E. Lavaquery.* Le cardinal de Boisgelin (il appartenait à une famille bretonne). — *L. Lévy-Schneider.* Mgr Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles (il était né à Rennes). — *Marc Bloch.* Rois et serfs (remarquable). — *Jacques Flach.* Les origines de l'ancienne France; t. IV (la question est de savoir si le duc de Bretagne était vassal de la France au Xe et au XIe siècle; M. Flach répond non; mais la thèse est contestable). = Chronique d'histoire, de géographie et de littérature de la Bretagne.

23. — Annales du Midi. 1921, juillet-octobre. — E. MARTIN-CHABOT. Échos judiciaires des Jeux floraux de l'an 1474 (les poésies composées par Jean Catel et auxquelles fut décernée en 1474 l'églantine d'argent contenaient des lamentations sur la misère causée par la famine et les impôts excessifs; elles furent dénoncées au roi comme constituant un crime de lèse-majesté. De là, incarcération de Jean Catel et de deux de ses compagnons, jugement devant le parlement de Toulouse, etc. Les pièces transcrites sur les registres de ce parlement nous renseignent à la fois sur l'affaire et sur les concours poétiques qui avaient lieu, même en dehors des Jeux floraux). — J. CALMETTE. Notes de paléographie hispanique (sur les travaux de MM. Burnam et Clark, etc.). — Ch. BÉMONT. De quelques ouvrages anglais relatifs à la Gascogne (ceux de Baldwin, de Davies, de Tout et de Frank Sargeant). — Dr. J. BERGOUNIOUX. Edmond Mérille à Cahors (publie un arrêt royal rendu le 4 janvier 1604 à la plainte des consuls de Cahors sur la nomination d'un professeur à l'Université de la ville; le candidat était un jeune Champenois, Edme ou Edmond Mérille, « homme incongneu, soy disant docteur ès lois ». Après avoir, pendant plusieurs années, exercé les fonctions de « recteur » à cette Université, Mérille la quitta en 1612 pour celle de Bourges). = C.-rendus : *R. Poupardin.* Recueil des actes des rois de Provence, 855-928. — *L. Lévy-Schneider.* Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles, 1802-1810 (ouvrage d'une grande portée). = Chronique de la Corse. Louis VILLAT (parle de l'organisation du travail scientifique dans cette île, du régionalisme, des études corses hors de Corse. N'aurait-il pas fallu mentionner les travaux de M. Colonna de Cesare Rocca?).

24. — Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-

Digitized by Google

lettres de Dijon. 1922. Mars. — Abbé M. CHAUME. Le sentiment national bourguignon, de Gondebaud à Charles le Téméraire; suite en avril (avec des cartes du royaume de Burgondie aux temps mérovingiens; du royaume de Boson, de la Bourgogne en 922, et une série de notes additionnelles sur les patrices burgondes, sur les origines bourguignonnes d'Ogier le Danois, sur les origines du comte de Bourgogne, Otte-Guillaume). = Mai. Général R. DUPLESSIS. Combat de Châteauneuf (3 décembre 1870, d'après la comparaison des sources françaises et allemandes). = Juillet-août. H. DROUOT. Flavigny contre Dijon (1589). — ID. Observations sur les mémoires de Guillaume de Saulx-Tavannes.

25. — Mémoires de l'Académie de Vaucluse. 1921, 3e et 4e trimestres. — J. GIRARD. Avignon au temps des papes (importante étude de 146 pages : étendue de la ville en 1309; agrandissements; transformations; aspect des rues et des places; les ports; les marchés; le mouvement de la rue). — H. CHOBANT. Une levée de troupes en Avignon et dans le Comtat pour le service du pape (en 1708, au moment où Clément XI songeait à s'opposer à l'Empereur). = Bibliographie vauclusienne, années 1913-1920 (nos 3106-3692).

26. — Revue de Gascogne. T. XV, 1920, mai-juin. — P. TALLEZ. Une société populaire en Bas-Armagnac pendant la Révolution (celle d'Estang, dans le canton de Cazaubon, Gers). — A. CLERGEAC. L'administration du cardinal de Polignac; suite; fin en novembre-décembre (dans l'archevêché d'Auch, 1726-1741). — J. DUFOUR. La vie rurale en Gascogne au XVIIIe siècle; fin. = C.-rendus : *J. Contrasty*. Histoire de Sainte-Foy de Peyrolières; *Id.* Le cartulaire de Sainte-Foy de Peyrolières (deux bons ouvrages). = Juillet-août. P. ROGÉ. Relations de feudataires à suzerain dans la Gascogne anglaise (d'après les *Recognitiones feodorum in Aquitania*, publiés par M. Bémont). — A. DEGERT. Les assemblées provinciales du clergé gascon; suite en 1921 (de 1656 à 1765; travail important qui sera sans doute tiré à part). — ID. A propos de la canonisation de saint Bertrand de Comminges (la date est entre 1219 et 1309). — A. LAFFONT. Les rentes et revenus de l'abbaye de Lézat au XVIIIe siècle (13,326 livres en espèces, plus des rentes en nature). = Septembre-octobre. A. DEGERT. Les grands archevêques d'Auch; études biographiques et critiques. Guillaume d'Andozille de Montaut (cet archevêque occupa son siège de 1122 à 1178; c'est en vain qu'on a voulu faire de lui deux personnages distincts : Guillaume de Montaut et Guillaume d'Andozille); fin en mars-avril 1921. — P. COSTE. Les derniers jours de saint Vincent de Paul, d'après un document inédit. — V. FOIX. Lettres inédites du P. Cloche au P. Lequien (publie cinq lettres de 1716-1718 à l'auteur de l'*Oriens christianus*). = Novembre-décembre. U. BERGERON. Une fondation religieuse due aux comtes d'Armagnac (analyse une charte du comte Charles d'Armagnac, donnée à Auvillars le 19 mai 1481; elle concerne la fondation d'une

Digitized by Google

chaire pour l'enseignement de la théologie à Auch). — A. LAFFONT. Contribution à l'histoire économique en Gascogne (analyse des comptes de métairies au XVIII[e] siècle). — ID. Notes sur le clergé du diocèse de Lombez pendant la Révolution. = C.-rendu : *C. Daugé*. Le mariage et la famille en Gascogne d'après les proverbes et les chansons (amusant). = 1921, janvier-février. J. DUFFOUR. L'expérience du maximum en Gascogne (elle fut désastreuse); fin au n° suivant. — U. BERGEROU. Cinq lettres oubliées du cardinal d'Armagnac (du comtat d'Avignon, 1580). = Mars-avril. L. MÉDAN. La gravure aux cerfs de Lortet; fin au n° suivant (cherche à expliquer le sens de cette gravure, de l'époque magdalénienne; loin de n'être qu'un assemblage singulier de beaux détails bien vus et bien rendus, c'est un fragment de tableau représentant trois cerfs au galop qui franchissent une rivière poissonneuse et navigable). = C.-rendu : *J.-M. Bénac*. Les saints du calendrier diocésain d'Auch (les érudits n'auront pas à tenir compte de cet ouvrage). = Juillet-octobre. J. DUFFOUR. La question du pain au XVIII[e] siècle. — P. TALLEZ. Le duc de Bordeaux et le conseil municipal d'Auch en 1820 et 1821 (fêtes célébrées à cette occasion). — J. LESTRADE. Sur la vraie date du pillage de Lamatan par les huguenots (1589, non 1569). — L. MÉDAN. Prêtres séculiers, religieux et religieuses de Gimont pendant la Révolution.

ALLEMAGNE.

27. — Historische Zeitschrift. (Nous avons donné (dans *Rev. histor.*, t. CXXIX, p. 398, l'analyse de cette revue allemande jusqu'au 2[e] semestre du tome CXVIII; nous reprenons la suite de nos analyses, en ne signalant pour les tomes CXVIII à CXXV que les articles de fond, sans entrer dans le détail de la bibliographie.) — T. CXVIII, année 1917, 2[e] semestre. Alfred VON MARTIN. Les tendances de Voltaire dans ses écrits historiques (ses contradictions; il veut unir la « dignité de la couronne » et la « liberté naturelle de la nation »; il repousse l'aristocratie de naissance, mais réclame la supériorité pour les intellectuels). — Fr. MEINECKE. Les anciens partis allemands (au XIX[e] siècle, avant la fondation de l'Empire; examen des théories d'Erich Brandenburg). — Paul HERRE. La Roumanie et la Triple-Alliance (il y eut un accord formel en 1883; en déclarant la guerre à l'Allemagne, le 28 août 1916, la Roumanie commit une félonie). — A. HOFMEISTER. L'assemblée annuelle des anciens Saxons à Macklo (se fondant sur une ancienne *Vita Lebuini*, signalée en 1912 par Moltzer, admet l'existence de ces assemblées). — K.-A. VON MÜLLER. Problèmes de l'histoire contemporaine de Bavière, 1799-1871 (comment la Bavière entra dans l'unité allemande). — R. STERNFELD. Lettre de Bismarck à Edwin von Manteuffel, 9 juin 1866 (après que ce général eut passé en Holstein). — G.-B. VOLZ. La crise de la jeunesse de Frédéric le Grand (dans l'automne de 1734, après la grave maladie de son père). — R. WENTZCKE.

Digitized by Google

La question de l'unité de la Thuringe pendant la révolution allemande de 1848 (pourquoi toutes les tentatives d'unité ont échoué). — L. RIESS. Abeken et la dépêche d'Ems (le rôle que prête R. Fester à Abeken ne répond pas du tout à la réalité). — Otto HINTZE. Gustav von Schmoller, † 27 juin 1917. Article nécrologique. = T. CXIX, 1918 (un seul volume; nous n'avons eu sous les yeux que les fascicules 1 et 2). Max DVORÁK. Idéalisme et naturalisme dans la sculpture et peinture gothiques (comment on passa de l'un à l'autre). — Erich BRANDENBURG. Les anciens partis allemands (réplique à l'article de Fr. Meinecke). — Albert FREITAG. Le développement et la crise de Martin Luther (jusqu'à son entrée au cloître en 1505, d'après les lettres de Luther récemment découvertes par O. Scheel et H. Degering). — K. STÄHLIN. Examen de l'ouvrage d'*Otto Hœtzsch*. Russland. Eine Einführung auf Grund seiner Geschichte vom Japanischen bis zum Weltkrieg (défend cet ouvrage, qui remonte aux origines de la Russie, contre les critiques de Haller). = T. CXX, 1919, 1er semestre. Fritz KERN. Droit et constitution au moyen âge (il ne s'agit point des doctrines exprimées par des écrivains de cette période, mais des idées, exprimées ou non, conscientes ou inconscientes, sur lesquelles reposait l'édifice médiéval). — Carl BRINKMANN. L'origine de l'ouvrage de Sturdza, « État actuel de l'Allemagne » (paru en 1818, au moment du Congrès d'Aix-la-Chapelle; important pour l'histoire de l'Allemagne et de la Russie). — Eugen TAÜBLER. Droit public romain et histoire de la constitution romaine (le droit public est un système; il trouve son unité dans des idées et des catégories; le développement de la constitution est de l'histoire; son unité réside dans l'existence et la vie de l'État). — Manfred STIMMING. L'empereur Frédéric II et l'opposition des princes allemands (important pour la politique de l'Empereur en Allemagne). — Werner WEISBACH. Renaissance est une conception de style (des divers sens où le mot a été employé; le mot doit s'appliquer surtout à une forme de l'art, qui a apparu à des périodes diverses dans les États européens). — Ernst TRÖLTSCH. L'idée d'une dialectique historique : le marxisme (différences entre Marx et Hegel; les historiens des idées économiques, Plenge, Tönnies, Bücher, Sombart, Max Weber). — E.-W. MAYER. Le testament politique de Charles-Quint de 1555 (c'est un faux fabriqué en Italie). = T. CXXI, 1919, 2e semestre. Fr. MEINECKE. Les idées de Luther sur la communauté chrétienne et l'état chrétien. — Moritz RITTER. L'Allemagne et les origines de la guerre mondiale (attribue à la France et à l'Angleterre des visées impérialistes au moment où l'Allemagne déclara la guerre à la France; suppose gratuitement que l'acte du 5 septembre 1914, par lequel les puissances de l'Entente s'engageaient à ne conclure aucune paix séparée, était accompagné d'articles secrets). — Fritz VIGENER. Les lettres romaines de Kurt von Schlözer (Schlözer fut secrétaire de la légation prussienne à Rome de 1864 à 1869). — Paul JOACHIMSEN. Le développement de l'humanisme italien (parle surtout du rôle

Digitized by Google

de Coluccio Salutati et de ses disciples). — Edmund-E. STENGEL. Lettres de jeunesse de Georg Waitz (de l'année 1837). — Carl NEUMANN. Jakob Burckhardt orateur. — Baron VON EGLOFFSTEIN. Documents sur la réunion des princes, Dresde, 1812 (lettres et notes en français du duc Charles-Auguste). — W. PLATZHOFF. Louis XIV, l'Empire et la crise européenne de 1683 (discute la question des visées de Louis XIV sur l'Empire). — Gustav MAYER. Les jeunes hégéliens et l'État prussien (idées et rôle de cette école en l'année 1840). — J. ZIEKURSCH. Les souvenirs de guerre de Ludendorff. = T. CXXII, 1920, 1er semestre. Fritz FRIEDRICH. Les diverses périodes dans l'histoire contemporaine des idées et leurs rapports avec la situation actuelle (distingue trois périodes, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, qu'il s'efforce de caractériser). — Willy ANDREAS. Marwitz et la Prusse de Frédéric le Grand (ce qu'il pensait de cette Prusse, d'après les papiers publiés par Meusel). — Karl SCHAMBACH. Le procès de l'archevêque Conrad de Salzbourg (1164-1165; il fut mis au ban de l'Empire par Barberousse). — Karl WENCK. Acta Aragonensia (sur le second volume publié par *H. Finke*). — Wilhelm BAUER. Étude sur les mots caractéristiques d'une période (comme Renaissance, *Aufklärung*, romantique, opinion publique, etc.). — Adolf REIN. Les recherches historiques sur l'origine de la constitution des États-Unis (Bancroft, Curtis, J.-Q. Adams, Foster, Béard, etc.). — Paul KALKOFF. Les relations d'Érasme et de Hutten avec Luther. — G.-C. VOLTZ. Le plan de Frédéric le Grand de détacher la Prusse de l'Allemagne (après entente avec le Hanovre, pendant la guerre de Sept ans). — Ernst TRÖLTSCH. L'idée du développement historique dans la philosophie moderne; suite au t. CXXIV et au t. CXXV (Lotze, v. Hartmann, Eucken, Nietzsche, Dilthey; l'école de Marbourg, l'école du sud-ouest de l'Allemagne, Simmel; l'école phénoménologique de Husserl, Scheler, Croce, Bergson). — Ernst BAASCH. Les tentatives de créer l'unité économique de l'Allemagne : les villes hanséatiques et Frédéric List jusqu'en 1821. — H. KRABBO. Critique des souvenirs de guerre de Ludendorff (signale une série de confusions de Ludendorff dans le récit des événements militaires de la fin de 1917). = T. CXXIII, 1920, 2e semestre. Mathias GELZER. Les origines de la noblesse romaine (d'après l'ouvrage de Fr. Münzer, *Römische Adelsparteien und Adelsfamilien*). — Fr. MEINECKE. La doctrine de l'intérêt des États dans la France de Richelieu (s'appuie sur un écrit anonyme paru en 1624, « Discours des Princes et Estats de la Chrestienté plus considérables à la France », et sur le traité du duc Henri de Rohan, publié en 1638, « De l'Interest des Princes et Estats de la Chrestienté »). — Carl NEUMANN. L'histoire de l'art allemand de Dehio. — Felix RACHFAHL. Max Lenz et la science historique allemande (lors de son soixante-dixième anniversaire, Lenz a réuni un second volume de « Kleine historische Schriften », comprenant des études allant de l'époque de Luther à celle de Bismarck). — Karl BRANDI. Droit héré-

Digitized by Google

ditaire et droit d'élection (surtout au moyen âge; discours inaugural d'un recteur qui ne semble pas satisfait que la souveraineté populaire ait été reconnue par l'Allemagne). — Hermann ONCKEN. Friedrich Engels et les débuts du communisme allemand. — Hans ROTHFELS. La crise Bismarck en 1890 (d'après les notes de von Boetticher et von Rottenburg, publiées par von Eppstein). — Carl SCHMITT-DOROTIĆ. La théorie du pouvoir et le romantisme (en 1796, parut à Constance la théorie du pouvoir de M. de Bonald et une réaction s'éleva contre les idées révolutionnaires; le romantisme, de son côté, est une réaction contre le rationalisme de Kant; conséquences de ce double mouvement). — Fritz VIGENER. Ketteler avant l'année 1848 (d'après ses lettres et les volumes de Pfülf). = T. CXXIV, 1921, 1er semestre. Wilhelm ERBEN. Considérations sur les guerres des Suisses en Italie (d'après le livre de E. Gagliardi). — Fritz HARTUNG. Charles-Auguste de Weimar prince territorial. — Siegfried KÖHLER. Notes marginales à une histoire du fonctionnarisme dans la Prusse moderne (à propos du livre de R. Lüdicke, *Die preussischen Kultusminister und ihre Beamten, 1817-1917*). — Justus HASHAGEN. La vie intellectuelle rhénane à la fin du moyen âge (influences étrangères; les principautés ecclésiastiques; les ordres religieux et les universités; la sorcellerie; la culture laïque). — Paul LENEL. Notes sur la biographie du conseiller d'État prussien von Rhediger (au début du XIXe siècle; l'auteur a été tué pendant la guerre). — Friedrich SCHNEIDER. Récents ouvrages sur Dante. — Karl WENCK. La curie romaine d'après la description d'un chanoine de Wurzbourg (maître Henri de Wurzbourg a écrit en 1263-1264 un poème de plus de mille vers : « De statu curiae Romanae », édité en 1557 par Matthias Flacius Illyricus, en 1685 par Mabillon, en 1912 par Grauert). — Friedrich LENZ. Karl Marx (d'après l'ouvrage de Robert Wilbrandt). — J. SWETZE. Documents sur l'origine de l'*Historische Zeitschrift* (lettres de Sybel de 1857-1858). = T. CXXV, 1921, 2e semestre. Ludwig VON SYBEL. L'art chrétien primitif; son évolution (des catacombes à l'église Sainte-Sophie de Justinien). — Paul WENTZCKE. Trois histoires d'Alsace-Lorraine (R. Wackernagel, M. Spahn, K. Stählin). — Aage FRIIS. L'abolition de l'article V de la paix de Prague (d'après les nouveaux documents trouvés dans les archives autrichiennes; il est prouvé maintenant qu'il n'y a aucun rapport entre l'abolition de cet article, décidée dès avril 1878, et le mariage entre Ernest-Auguste de Cumberland et la princesse Thyra, décidé seulement dans l'été de 1878). — Walter LENEL. Remarques sur l'histoire de Venise (à propos du t. II de Heinrich Kretschmayr, *Geschichte von Venedig*). — Rudolf HERZOG. Nicias et Xénophon de Cos (Nicias, philologue, tyran de Cos, mort vers l'année 30 av. J.-C.; Xénophon, médecin de l'empereur Claude, né vers l'an 10 av. J.-C., mort dans son île au temps de Néron). — Fr. MEINECKE. Trois générations d'historiens politiques de l'Allemagne (Friedrich-Theodor Vischer, 1807-1887, Gustav Schmoller, 1838-1917, et Max

Digitized by Google

Weber, 1864-1920). — Paul RICHTER. Extraits des procès-verbaux de la chambre impériale de l'assesseur Matheus Neser, 1534-1544. — Paul HAAKE. Projet de conquête de la Silésie formé par le grand électeur (date sans doute de la fin de l'année 1668). = T. CXXVI, 1922, 1er fascicule. R. REITZENSTEIN. Réflexions sur le développement de la croyance en un Dieu Sauveur (origines iraniennes de cette croyance, ainsi que de l'idée de l'Anti-Messie; reprend et développe les théories déjà exposées dans son livre sur « le Mystère du salut iranien »; réfute les objections d'Ed. Meyer). — Paul RABBOW. Contribution à l'histoire du sens critique (recherches sur la critique textuelle au IXe siècle). — Karl STÄHLIN. Contribution à l'histoire contemporaine de l'Alsace-Lorraine (prend parti contre le livre de Paul Wentzcke : *Der deutschen Einheit Schicksalsland. Elssas-Lothringen und das Reich im 19. und 20. Jahrhundert;* celui-ci regrette que l'Alsace-Lorraine n'ait pas été plus complètement incorporée à l'Empire et déplore les décisions du Congrès de Vienne qui détacha définitivement de l'Allemagne la Suisse et les Pays-Bas; la « passion annexioniste » de Wentzcke prouve que « malheureusement il n'a su et ne saura jamais retirer aucun enseignement de l'histoire de notre effondrement »; Stählin publie en appendice quelques fragments de pièces relatives aux discussions sur le statut de l'Alsace-Lorraine en 1871). = C.-rendus : *Fritz Friedrich.* Stoffe und Probleme des Geschichtsunterrichts, 2e éd. (sensé et intelligent). — *Johannes Hönig.* Ferdinand Gregorovius der Geschichtsschreiber der Stadt Rom (intéressant). — *Eugen Täubler.* Die Vorgeschichte des 2 punischen Krieges (intéressant, souvent contestable). — *Charles Homer Haskins.* The Norman in European History (remarquable). — *Erich Caspar.* Das Register Gregors VII (Epistolae selectae in usum scholarum ex Monumentis Germaniae). — *Konrad Burdach.* Reformation, Renaissance, Humanismus; *le même*, Deutsche Renaissance, 2e éd. (remarquable). — *Paul Hohenemser.* Der Frankfurter Verfassungsstreit 1705-1732 und die kaiserlichen Kommissionen (important). — *Paula Geist-Lányi.* Der Nationalitätenproblem auf dem Reichstag zu Kremsier 1848-1849 (vivant, mais un peu superficiel). — *Richard Augst.* Bismarcks Stellung zum parlamentarischen Wahlrecht (utile). — *Hermann Oncken.* Lassalle. Eine politische Biographie, 3e éd. — *Albert von Hofmann.* Das deutsche Land und die deutsche Geschichte (extrêmement suggestif; l'ouvrage embrasse l'Alsace et une partie de la Prusse, mais laisse de côté l'Autriche et la Lorraine, même de langue allemande). — *M.-J. Neudegger.* Geschichte des geheimen Rats und Ministeriums in Bayern vom Mittelalter bis zur neueren Zeit. — *Hektor Ammann.* Freiburg und Bern und die Genfer Messen (instructif). — Bulletin historique relatif aux Pays-Bas (1913-1919), par H. BRUGMANS. — *Marc Bloch.* Rois et serfs (quelques réserves, notamment sur le chapitre I; dans l'ensemble, excellente contribution à l'histoire des classes serviles). = Chronique et courtes notices.

Digitized by Google

BELGIQUE.

28. — Revue d'histoire ecclésiastique. 1922, avril-juillet. — L. VANDER ESSEN. Alfred Cauchie, 1860-1922; l'initiateur, le savant, l'homme (article biographique et bibliographique très soigné, par un ancien élève et un collaborateur du regretté érudit). — A. PELZER. Les cinquante et un articles de Guillaume Occam censurés en Avignon en 1326 (publie, avec un abondant commentaire, le rapport présenté au pape Jean XXII par six maîtres en théologie chargés d'examiner les écrits d'Occam et de signaler les opinions erronées ou hérétiques qui s'y pourraient trouver. Ce rapport, copié par Richard de Londres en 1333, se trouve dans un ms. du Vatican : lat. 3075). — J. DE GHELLINCK, S. J. Un évêque bibliophile au XIVe siècle : Richard Aungerville de Bury (étude sur l'homme et son principal ouvrage, le *Philobiblon*, 1345. C'est un chapitre très nourri et instructif sur l'histoire de la littérature et des bibliothèques médiévales). = C.-rendus : *M.-J. Lagrange*. Évangile selon saint Luc (beaucoup de science et de pénétration; ouvrage particulièrement riche au point de vue philologique et littéraire). — *R. S. John Parry*. The pastoral epistles (plaidoyer remarquable et convaincant en faveur de leur authenticité; les épîtres pastorales sont bien de saint Paul). — *O. Bardenhewer*. Geschichte der altkirchlichen Literatur (mouvement de science où la foi la plus pure n'entrave aucunement la liberté d'esprit). — *H. Delehaye*. Les passions des martyrs et les genres littéraires (étude approfondie et originale sur les passions historiques, les panégyriques et les passions épiques). — *A. Bernareggi*. Metodi e sistemi delle antiche collezioni e del nuovo codice di diritto canonico (utile compilation). — *G. Neyron*. Le gouvernement de l'Église (bon). — *W. R. Inge*. The philosophy of Plotinus (suite de conférences fort intéressantes, mais d'un mysticisme qui n'est pas sans danger). — *P. Monceaux*. Saint Cyprien, 210-258 (vie de saint qui édifie par la vérité). — *G. Bardy*. Saint Athanase, 296-373 (résumé écrit avec talent). — *A. Feder*. S. Hilarii Pictaviensis opera; 4e partie (excellente édition). — *A. P. Vaccari*. S. Girolamo (recueil de sept articles traitant autant de points particuliers de la vie de saint Jérôme). — *Ch. Boyer*. L'idée de vérité dans la philosophie de saint Augustin (clair et précis). — *U. Berlière*. L'ordre monastique des origines au XIIe siècle (2e éd.; œuvre de vulgarisation très documentée). — *H. Lietzmann*. Das sacramentarium Gregorianum nach dem Aachener Urexemplar (l'auteur s'est efforcé de reconstituer le sacramentaire du pape Grégoire le Grand, ou du moins de l'exemplaire envoyé par le pape Hadrien à Charlemagne vers 790, manuscrit perdu, mais dont il existe des copies assez postérieures et de médiocre valeur). — *V. Fachinetti*. San Francesco d'Assisi nella storia, nella leggenda, nell' arte (excellent; « la splendide édition du texte et la richesse des illustrations en font

Digitized by Google

une œuvre d'art digne de saint François »). — *A. Schippers.* Die Stifterdenkmæler der Abteikirche Maria-Laach im XIII Jahrh. (intéressant pour l'histoire artistique de l'abbaye de Maria-Laach et du pays rhénan). — *P.-G. Lœhr.* Beitræge zur Geschichte des Kœlner Dominikanerklosters im Mittelalter (bon exposé d'après des sources malheureusement très pauvres). — *M. Bierbaum.* Bettelorden und Weltgeistlichkeit an der Universitæt Paris, 1255-1272 (publie plusieurs textes inédits). — *K. Michel.* Das Opus tripartitum des Humbertus de Romanis (bonne étude sur un mémoire demandé par Grégoire X à Humbert de Romans, ancien maître général des Frères Prêcheurs, sur les secours à la Terre Sainte, l'union des Églises grecque et latine, la réforme de cette dernière). — *M. Grabmann.* Die echten Schriften des heil. Thomas von Aquin (critique les résultats exposés par le P. Mandonnet sur les écrits authentiques de saint Thomas d'Aquin ; prétend qu'il faut tenir pour authentiques douze des opuscules contestés ; le P. Mandonnet maintient qu'ils sont apocryphes). — *R. Morçay.* Saint Antonin, fondateur du couvent de Saint-Maur, archevêque de Florence, 1389-1459 (bon). — *H. Schauerte.* Die Busslehre des Joannes Eck (bonne étude sur l'activité de Jean Eck comme apologiste et polémiste, comme défenseur du sacrement de pénitence contre les attaques de Luther). — *P. Paschini.* Un amico del cardinale Polo-Aloise Priuli (monographie agréable et distinguée). — *J. H. Lamoth.* History of the archidiocese of Cincinnati, 1821-1921 (remarquable). = Bibliographie de la Revue d'histoire ecclésiastique, avril-juillet 1922 (p. 89-224).

DANEMARK.

29. — Videnskabernes Selskabs historisk-filologiske Meddelelser. T. II, livr. 4, 1918-19. — Poul TUXEN. L'idée de l'âme dans le Rigveda (les hymnes ne connaissent pas une psyché séparable du corps ; l'individu subsiste après la mort ; c'est pourquoi l'idée d'une transmigration des âmes est inconnue dans le Rigveda). = Livr. 5. Chr. BLINKENBERG. La porte d'entrée dans l'Hadès (dans les peintures grecques, elle se présente souvent comme la bouche supérieure des pithos, de ces gros vases de ménage, dans lesquels les morts ont été enterrés à diverses époques). = Livr. 7. Arthur CHRISTENSEN. Le forgeron Kavah et l'ancienne bannière de la Perse. = T. III, livr. 3, 1920. A. B. DRACHMANN. Sagonte et l'Èbre dans les négociations de Rome et de Carthage en 220-218 (la tradition historique a exagéré le caractère de la mission confiée aux ambassadeurs romains qui ne comportait pas un ultimatum ; la question de Sagonte était pour eux moins importante que le traité conclu avec Hasdrubal ; ce traité avait établi l'Èbre comme frontière, et les Carthaginois en différaient la ratification). = T. IV, livr. 1, 1921. Frederik POULSEN. Mélanges iconographiques (études sur une série de bustes et de statues qui paraissent donner le portrait de

Digitized by Google

personnages connus). = Livr. 2. Ingeborg HAMMER-JENSEN. La plus ancienne alchimie (études sur ses origines, que l'on a voulu, par une erreur grossière, trouver en Égypte; cette science date des cercles judéo-chrétiens des gnostiques du IIe ou du IIIe siècle de notre ère; les écrits qui s'y rapportent sont allégoriques et aussi chimiques; Zosime, vers l'an 500, est le premier auteur que nous connaissions de nom, et chez lui l'alchimie est une religion d'extase et d'ascétisme; à l'époque des Arabes on commence de nouveau l'expérimentation). = Livr. 7. Martin NILSSON. Les origines de la déesse Athéna (une déesse de palais ou domestique, honorée en Crète pendant l'époque minoenne, a été transplantée à Mycène et à Athènes avec ses attributs : le serpent protecteur et le palladium).

GRANDE-BRETAGNE.

30. — The english historical Review. 1922, juillet. — Miss Hélène M. CHEW. L'écuage sous Édouard Ier (sous ce prince, les vassaux directs de la couronne s'acquittaient de leurs obligations militaires soit en fournissant le nombre d'hommes d'armes dû par leur fief, « servitium debitum », soit en payant une contribution pécuniaire dite « scutagium ». Comme le service devenait toujours plus onéreux et que l'écuage rapportait moins à l'Échiquier, le roi essaya de remplacer cette contribution par une taxe générale ou « finis », payée par tous les arrière-vassaux, sans tenir compte du « service », du « fine » fourni par leurs seigneurs. Ceux-ci firent à ce système une violente opposition qui se termina seulement quand la couronne eut renoncé à l'écuage). — A. F. POLLARD. Conseil, Chambre étoilée et Conseil privé sous les Tudors. I : le Conseil (son organisation et sa compétence; son action parallèle à celle du Parlement). — C. L. KINGSFORD. Les forts des Highlands et l'insurrection jacobite de 1745 (raconte la belle conduite des garnisons anglaises dans les forts George, Auguste et William, qui avaient été construits pour assurer la pacification de l'Écosse septentrionale. Publie le journal de siège du fort William). — George UNWIN. La transition au régime manufacturier; II (pendant les vingt dernières années du XVIIIe siècle). — Ch. H. HASKINS. Les « Libri Haroldi regis » (ces livres, qu'Adélard de Bath cite comme une des sources où il a puisé pour son traité sur les oiseaux, ont peut-être appartenu au fils de Godwin, Harold, connu pour sa passion pour les faucons). — C. W. PREVITÉ-ORTON. Les « Annales Radingenses posteriores », 1135-1264 (publie le texte de ces très brèves annales). — G. H. FOWLER. Fragment d'un rôle de plaidoiries devant la cour du roi, 1195 (texte d'après une copie prise par Sir Simonds d'Ewes quand le rôle était encore complet; ce fragment comble une lacune dans un des volumes de la « Selden Society », t. XIV, p. 119-156). — Miss Joan WAKE. De l'expression « communitas ville » (publie deux documents concernant l'exploitation de communaux dans

Digitized by Google

une œuvre d'art digne de saint François »). — *A. Schippe* terdenkmæler der Abteikirche Maria-Laach im XIII Jahrh pour l'histoire artistique de l'abbaye de Maria-Laach et du — *P.-G. Lœhr.* Beitræge zur Geschichte des Kœlner klosters im Mittelalter (bon exposé d'après des source ment très pauvres). — *M. Bierbaum.* Bettelorden u keit an der Universitæt Paris, 1255-1272 (publie inédits). — *K. Michel.* Das Opus tripartitum Romanis (bonne étude sur un mémoire demand Humbert de Romans, ancien maître général d sur les secours à la Terre Sainte, l'union des É la réforme de cette dernière). — *M. Grabman* des heil. Thomas von Aquin (critique les P. Mandonnet sur les écrits authentiques de s tend qu'il faut tenir pour authentiques douze P. Mandonnet maintient qu'ils sont apocr Antonin, fondateur du couvent de Sain rence, 1389-1459 (bon). — *H. Schauert* Eck (bonne étude sur l'activité de Jean miste, comme défenseur du sacrement de Luther). — *P. Paschini.* Un Priuli (monographie agréable et di tory of the archidiocese of Cinci Bibliographie de la Revue d'hist (p. 89-224).

29. — Videnskabernes lelser. T. II, livr. 4, 1918-19 veda (les hymnes ne conr l'individu subsiste après gration des âmes est in KENBERG. La porte d' elle se présente sou ces gros vases de r diverses époques). et l'ancienne bar MANN. Sagonte en 220-218 (la confiée aux tum; la qu traité con frontière livr. 1, une sé

Digitized by Google

...e singulière fortune que la
...s parents si on avait pu leur
... où il vint au monde, le 13 sep-
...mille de condition très modeste,
...t les tâcherons qui peuplaient le
... Personne ne s'y serait étonné qu'il
... car la prêtrise était, pour ces pauvres
...able et accessible, qu'un hasard favorable
...n de leurs fils; mais qu'il dût, au plein de
...mbre des savants officiels, acquérir, par le
...ne réputation brillante dans le monde entier et
... incrédules, et, en revanche, inquiéter, troubler
...ence même et par son exemple, se faire détester,
pays, par les plus respectables personnes et par ses
...acerdoce, comme un fauteur de scandale; être accusé
l'égard de saints vénérés et de traditions vénérables,
... certainement, personne n'aurait voulu croire.

aspect et l'extérieur de sa personne, Mgr Duchesne était
homme de son pays : petit, mais robuste et sain, le teint
...arce que la mer n'avait pas eu le temps de le hâler, l'œil vif et
...gard direct, le sourire facilement ironique et narquois, mais, en
...rectif, un air de grande bonté répandu sur tout le visage, un air
...e parfaite santé morale. On a parlé de sa méchanceté et on a eu tort;
l'esprit seul était parfois méchant chez lui et toujours à bon escient;
jamais son cœur. Il ressemblait foncièrement aux pêcheurs que l'on
rencontre sur la cale de Saint-Père ou dans la rue d'Aleth, et dont
l'un me disait naguère fièrement qu'il était allé à l'école avec lui. La
nature s'était seulement montrée plus libérale pour lui que pour eux.
Il y avait pourtant beaucoup de chances pour que son milieu natal,
s'il l'avait gardé, le conformât à ses habitudes et à ses goûts, pour
qu'il fît de lui un homme de mer; mais il ne le garda pas. Le père
mourut prématurément et la mère se transporta à Saint-Brieuc, où
elle trouvait des moyens d'existence plus faciles. L'histoire du petit
Louis Duchesne fut alors celle des enfants dont l'intelligence précoce
attire l'attention et fixe les espérances d'un prêtre : il entra au sémi-
naire et devint prêtre à son tour : il fut ordonné en 1867. Son destin
semblait fixé : il s'était distingué tout au long de ses études par des
dons naturels évidents; son évêque les avait remarqués et il l'avait

Digitized by Google

le comté de Northampton au XIVe siècle; les habitants agissent en tant que « communitas » dans leur intérêt commun). — M. R. JAMES. Douze histoires de revenants au moyen âge (par un moine de l'abbaye de Byland). — Paul VAN DYKE. La mission du cardinal Pole en vue de faire exécuter la bulle de déposition contre Henri VIII (le texte des instructions données au cardinal corrige certaines affirmations de Pole dans son *Apologia*). = C.-rendus : Texte und Forschungen zur englischen Kulturgeschichte (volume de mélanges offert au professeur Félix Liebermann par plusieurs de ses collègues allemands). — *C. W. Foster.* Final concords of the county of Lincoln; II (textes admirablement édités et commentés). — *I. H. Jeayes.* Court rolls of the borough of Colchester. I : 1310-1352 (important pour l'histoire municipale). — *Axel Linvald.* Struensee og den danske Centraladministration i det 18 aarhundrede (remarquable; mais c'est aller trop loin que d'admirer en Struensee le réformateur de l'administration royale). — *H. Cordier.* Histoire générale de la Chine (œuvre considérable où l'auteur a condensé tous les textes de l'histoire de Chine, anciens et modernes. Si le tome I est « pénible à lire », le tome IV et dernier, relatif à la période 1821-1921, qui est la plus intéressante pour la plupart des Européens, se parcourt avec plaisir et profit). — *S. Krishnaswami Aiyangar.* South India and her Muhammadan invaders (important chapitre de l'histoire de l'Inde au moyen âge). — *William Irvine.* The later Mughals (histoire de l'empire mongol de la mort d'Aurengzeb, en 1707, jusqu'à l'année 1738. Publiée d'abord par fragments dans diverses revues de l'Inde, elle vient de paraître pour la première fois en volume). — Sir *George F. Warner* et *Jul. P. Gilson.* British Museum. Catalogue of western mss. in the Old royal and King's collections (très bel ouvrage, à tous égards). — *Eug. Tæubler.* Untersuchungen zur Geschichte des Decemvirats und der Zwölftafeln (beaucoup de sage circonspection et de saine critique). — *J. M. Toll.* Englands Beziehungen zu den Niederlanden bis 1154 (bon).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

France. — Mgr DUCHESNE. — C'est une singulière fortune que la sienne et, sans doute, aurait-on surpris ses parents si on avait pu leur dévoiler l'avenir de leur enfant, le jour où il vint au monde, le 13 septembre 1843. Il naissait dans une famille de condition très modeste, parmi les marins, les pêcheurs et les tâcherons qui peuplaient le rocher de la Cité, à Saint-Servan. Personne ne s'y serait étonné qu'il dût un jour devenir « recteur », car la prêtrise était, pour ces pauvres gens, la carrière noble, enviable et accessible, qu'un hasard favorable pouvait toujours ouvrir à un de leurs fils; mais qu'il dût, au plein de son âge, compter au nombre des savants officiels, acquérir, par le moyen de ses livres, une réputation brillante dans le monde entier et la considération des incrédules, et, en revanche, inquiéter, troubler l'Église par sa science même et par son exemple, se faire détester, dans son propre pays, par les plus respectables personnes et par ses frères dans le sacerdoce, comme un fauteur de scandale; être accusé d'irrespect à l'égard de saints vénérés et de traditions vénérables, voilà ce que, certainement, personne n'aurait voulu croire.

Par son aspect et l'extérieur de sa personne, Mgr Duchesne était bien un homme de son pays : petit, mais robuste et sain, le teint clair, parce que la mer n'avait pas eu le temps de le hâler, l'œil vif et le regard direct, le sourire facilement ironique et narquois, mais, en correctif, un air de grande bonté répandu sur tout le visage, un air de parfaite santé morale. On a parlé de sa méchanceté et on a eu tort; l'esprit seul était parfois méchant chez lui et toujours à bon escient; jamais son cœur. Il ressemblait foncièrement aux pêcheurs que l'on rencontre sur la cale de Saint-Père ou dans la rue d'Aleth, et dont l'un me disait naguère fièrement qu'il était allé à l'école avec lui. La nature s'était seulement montrée plus libérale pour lui que pour eux. Il y avait pourtant beaucoup de chances pour que son milieu natal, s'il l'avait gardé, le conformât à ses habitudes et à ses goûts, pour qu'il fît de lui un homme de mer; mais il ne le garda pas. Le père mourut prématurément et la mère se transporta à Saint-Brieuc, où elle trouvait des moyens d'existence plus faciles. L'histoire du petit Louis Duchesne fut alors celle des enfants dont l'intelligence précoce attire l'attention et fixe les espérances d'un prêtre : il entra au séminaire et devint prêtre à son tour : il fut ordonné en 1867. Son destin semblait fixé : il s'était distingué tout au long de ses études par des dons naturels évidents; son évêque les avait remarqués et il l'avait

Digitized by Google

destiné à l'enseignement. Il l'y fit débuter au lendemain même de l'ordination. Mais il se trouva que cet évêque, solide gallican et, d'ailleurs, homme de sens et de jugement, souhaitait que les professeurs de son séminaire fussent instruits; il résolut donc de faire de l'abbé Duchesne un bon théologien et il l'envoya passer deux ans à Rome au séminaire français de la Via Santa Chiara.

Rien encore n'annonçait en lui la prédominance de l'esprit critique. Ce n'était qu'un petit clerc breton, éveillé, actif et délibérément ultramontain. Durant le Concile, il fit campagne pour l'infaillibilité! Rentré dans son diocèse, il prit la tête d'un mouvement clérical qui aboutit à la rédaction d'une adresse au pape; Mgr David n'en fut pas du tout content. Aussi l'excellent prélat se trouva-t-il fortifié dans ses intentions de parfaire les études de son brillant abbé par l'envie de se débarrasser d'une activité qu'il jugeait un peu indiscrète et importune; il le laissa donc volontiers partir pour Paris, où, en ce temps-là, l'École des Carmes, de la rue de Vaugirard, avait organisé une préparation de la licence ès lettres. Cette décision marque vraiment le *turning point* de la carrière de Mgr Duchesne. La période purement cléricale de sa vie se trouvait close et, désormais, il ne se rattachera plus à Saint-Brieuc que par un souvenir de gratitude de sa part et, de celle de son évêque, par le titre de chanoine honoraire qu'il reçut plus tard de lui.

L'abbé Duchesne ne pouvait pas s'attarder aux impressions, aux idées, voire aux convictions du temps de sa jeunesse; il ne lui manquait, pour les modifier, que de recevoir quelque clarté du dehors. Il tenait de la nature un esprit à la fois trop solide, trop fin et trop souple, un jugement trop ferme et trop droit pour ne pas reconnaître et saisir la vérité objective dès qu'il la rencontrerait, et même pour ne pas s'attacher obstinément à la rechercher dès qu'il soupçonnerait qu'elle n'est pas où il avait cru la voir. Toutefois, il apportait à Paris deux acquisitions durables et dont l'importance s'affirmera d'un bout à l'autre de sa vie. D'abord, il avait au cœur et il y a gardé l'amour et, si je puis ainsi dire, le sens de sa Bretagne, une merveilleuse facilité à se remettre en sympathie avec les émotions de ceux parmi lesquels il était né, le désir vivace de ne pas perdre son contact avec eux. Il allait passer tous les ans ses vacances dans sa maisonnette de Saint-Servan; il aimait qu'on lui vantât la beauté du paysage — d'ailleurs admirable — qui se déployait sous ses fenêtres; il se plaisait à se sentir respecté, admiré et aimé par tous ses humbles voisins et il ne manquait pas une occasion de se solidariser avec eux dans leurs sentiments fondamentaux et leurs passions essentielles. C'était chez lui une coquetterie, qu'il ne fallait naturellement prendre que *cum grano salis*. La profondeur de son attachement n'en était pas moins sincère et il a voulu que son corps reposât, loin des honneurs officiels, dans le romantique et touchant cimetière du Rosais, qui domine la Rance, à l'ombre de chênes magnifiques.

Digitized by Google

En second lieu, il conservait, et il n'a jamais aliéné tout à fait, un fonds de sensibilité bretonne aux émotions cultuelles, un sens pratique très clair de la valeur vivante de la religion et ses vacances réparaient chaque année, dans le milieu où les assises de sa conscience s'étaient fondées, les dommages que trop de critique et de clairvoyance avaient pu leur causer durant les dix autres mois. S'il n'a pas suivi jusqu'au bout le chemin où d'aucuns ont pu croire souvent qu'il s'était engagé et qui l'aurait conduit hors de la foi et hors de l'Église, c'est à Saint-Servan que, sans doute, il l'a dû. Il l'a dit[1]; je pense qu'il l'a cru et qu'il ne s'est pas entièrement trompé. Un Breton qui ne se dépayse pas tout à fait garde toujours une âme bretonne.

Les ambitions intellectuelles de l'École des Carmes n'étaient pas très élevées et le jeune abbé, dont la curiosité dépassait déjà le programme de la licence, s'en fut fréquenter la Sorbonne et surtout l'École des Hautes-Études; il y reçut la révélation de la science. Son vrai maître fut Tournier, par qui le respect et le sens du texte pénétrèrent en lui; Tournier, qui fit de lui à la fois un bon helléniste et un érudit. Quand il eut conquis son diplôme de licencié, le 27 juillet 1872[2], ce fut encore Tournier qui lui fit confier sa première mission scientifique. C'était tout justement le temps où, sous la direction d'Albert Dumont, s'organisait l'École de Rome (décret du 26 novembre 1874) : Duchesne était en Italie, Müntz aussi; on leur offrit d'y rester comme pensionnaires de la fondation nouvelle et ils acceptèrent.

Il est probable que les amis romains du petit clerc briochin de Mgr David eurent du mal à le reconnaître dans le jeune homme qui leur revenait. La science l'avait pris; les méthodes critiques l'avaient transformé et il voyait toutes choses d'un autre œil que naguère. Rome, ce n'était plus pour lui, essentiellement, la tête vivante de l'Église, le cadre prédestiné du pontificalisme, la gardienne et la nourrice de toute bonne doctrine; c'était la grande révélatrice du monde antique, qui, dans ses bibliothèques, ses musées et son sol, gardait les plus précieux témoignages de la vie chrétienne du passé. Il connut familièrement de Rossi et ce fut son second grand maître. Il est, du reste, remarquable qu'il ne versa point dans l'archéologie proprement dite; ce fut aux documents écrits, aux manuscrits de la Vaticane bien plus qu'aux monuments figurés et aux marbres des catacombes ou du Latran qu'il appliqua son attention pénétrante, et l'archéologie ne fut jamais pour lui qu'une science auxiliaire. Deux missions fructueuses, l'une au mont Athos, à Salonique et à Patmos en 1874, l'autre en Asie Mineure en 1876, complétèrent heureusement ses connaissances techniques et sa compétence.

1. Lettre à Von Hügel publiée dans le supplément littéraire du *Times* du 25 mai 1922.

2. J'ai retrouvé à la Faculté des lettres le procès-verbal de cette session de licence; l'abbé Duchesne fut reçu le troisième, après Lallont et Bompard et juste avant Riemann.

Digitized by Google

Dès qu'il revint à Paris, il soutint ses thèses de doctorat (10 mars 1877[1]). Sa seconde éducation était terminée. Il ne dépendait que de lui d'entrer dans l'Université, car, dès 1875, Albert Dumont avait obtenu pour lui du ministre la promesse d'une chaire dans une faculté; mais il désirait faire carrière dans l'Église et, très honorablement, il se faisait scrupule de paraître abandonner ceux qui l'avaient élevé et nourri dans sa prime jeunesse. C'est pourquoi il accepta d'aller enseigner l'archéologie chrétienne et l'histoire ancienne du christianisme à l'École supérieure de théologie de Paris, qui allait devenir l'Institut catholique.

De cette résolution, dont ceux qui en profitèrent ne lui surent pas gré longtemps, devaient sortir pour lui bien des tracas et de gros ennuis. Il y avait d'ailleurs quelque imprudence à la prendre, car, s'il était bien résolu à ne point transiger avec sa conscience scientifique, comment pouvait-il espérer qu'un clergé dont les lumières historiques étaient encore Freppel, ou même Darras, allait accepter l'introduction, dans l'enseignement officiel d'un établissement scolaire ecclésiastique, des méthodes et de l'esprit de la science désintéressée? Peut-être comptait-il sur l'adhésion de ses élèves, mais que valait l'enthousiasme et la complicité de quelques jeunes gens contre la volonté bien arrêtée d'autorités inébranlables? Déjà le même Freppel et le même Darras avaient dénoncé à Rome les audaces critiques de l'*Étude sur le « Liber Pontificalis »*, sans pouvoir, d'ailleurs, obtenir plus que quelques observations à l'auteur en vue d'une seconde édition. Le directeur du séminaire de Saint-Sulpice et les évêques protecteurs de l'Institut catholique ne tardèrent guère à s'inquiéter de l'enseignement donné par le nouveau professeur. Ce qu'on lui reprochait? Tout simplement de garder l'esprit et le ton d'un historien au lieu de prendre celui d'un apologiste, de chercher l'intérêt de la vérité historique et la satisfaction de l'érudition et non pas l'édification de ses élèves, de préférer les textes sûrs aux traditions incertaines. D'année en année, le mécontentement grandit, les protestations se multiplièrent, on réclama des sanctions, si bien que l'abbé Duchesne jugea prudent, d'abord de ne pas laisser imprimer ses leçons sur les *Origines chrétiennes*[2], ensuite d'abandonner les premiers siècles, décidément trop dangereux, pour se consacrer à l'étude du haut moyen âge. Par malheur, sur ce terrain nouveau, il rencontrait, à côté de questions liturgiques de tout repos, une série de problèmes d'hagiographie très redoutables, en ce qu'ils le conduisaient à examiner la valeur de traditions auxquelles mainte Église s'attachait; par exemple,

1. Les sujets de ses thèses étaient les suivants : *De Macario Magnete et scriptis ejus* et *Étude sur le « Liber Pontificalis »*. Il obtint l'*unanimité* des suffrages du jury, distinction moins commune en ce temps-là que ne l'est aujourd'hui la mention *très honorable*.

2. Il les laissa circuler en cahiers lithographiés.

Digitized by Google

de celles qui avaient trait à la prétendue apostolicité des sièges d'Arles, de Toulouse, de Périgueux, de Limoges, etc. Il ne fit donc que changer d'adversaires; leur nombre ne diminue pas, au contraire. On l'avait accusé de ne pas servir l'Église; on lui reprocha de chercher à diminuer l'éclat de son passé. Le jour où l'on voudra se rendre compte de ce que l'aveuglement de l'ignorance et de la passion peut faire contre la recherche désintéressée d'un érudit, on n'aura qu'à parcourir les libelles que les *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* ont inspirés à des prêtres convaincus. Ce n'était que le couronnement, sinon encore l'achèvement, d'une œuvre de diffamation sincère commencée depuis longtemps.

Dès 1885, Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, qui professait la plus haute estime pour son professeur, ne voyait plus d'autre moyen de lui épargner l'affront public d'une condamnation ecclésiastique que de le mettre en congé, sous prétexte de lui permettre d'achever ses travaux en chantier. L'expérience avait été décisive : un savant comme lui ne pouvait pas enseigner dans l'Église. Sa vraie place était à l'École des Hautes-Études, qui l'avait formé. Il y entra en 1887. Malheureusement rien, en ce temps-là, ne poussait les étudiants qu'un intérêt confessionnel ne dominait pas à s'intéresser aux études chrétiennes; ils n'y venaient jamais que par hasard. J'en parle en connaissance de cause, car j'arrivais moi-même à la Faculté en 1887 et, quand j'eus résolu de m'appliquer à l'étude de l'antiquité chrétienne, personne ne m'avertit qu'un maître de premier ordre était là tout près, à ma disposition, qui m'aurait épargné bien des tâtonnements et des efforts inutiles. L'abbé Duchesne n'attira donc pas beaucoup d'auditeurs, et il se trouva bientôt réduit à donner son enseignement chez lui, le dimanche matin. Sa nomination à la direction de l'École de Rome, en 1895, interrompit une expérience qui aurait peut-être réussi avec éclat dix ou quinze ans plus tard.

A part sa grande *Histoire ancienne de l'Église*, qui, à partir de 1906, devait ranimer les polémiques et multiplier les injures contre son auteur, pour, finalement, lui valoir une mise à l'index en janvier 1912; à part son livre sur les *Autonomies ecclésiastiques. Églises séparées* (1896), et son étude sur les *Premiers temps de l'État pontifical* (1898), ses œuvres capitales avaient pourtant vu le jour dans cette période agitée qui précède son retour à Rome en qualité de haut fonctionnaire de l'État : *le « Liber Pontificalis », texte, traduction et commentaire* (1884), son chef-d'œuvre; *les Origines du culte chrétien* (1889), le livre qui a fait le plus pour sa renommée, et le premier volume des *Fastes épiscopaux* (1894). La direction de l'École de Rome l'assurait contre les entreprises des méchants; il l'a gardée jusqu'à sa mort. Il aimait la Ville, sinon tous ses « milieux »; on l'y aimait aussi et il se trouvait bien parmi des jeunes gens qu'il savait conseiller sans les importuner. Tous, quels que fussent leur origine, leur croyance et leurs goûts, ont trouvé près de lui la même

Digitized by Google

bienveillance et la même bonté affable; je n'ai jamais entendu de note discordante dans les jugements de ses anciens élèves sur lui.

Entre temps, de notables honneurs lui étaient venus; non pas sans doute tout à fait ceux qu'il avait espérés quand il avait préféré l'Église à l'Université, mais d'autres, auxquels il ne fut pas insensible : l'Académie des inscriptions lui ouvrit ses portes en 1888 et l'Académie française en 1911; cependant que les autorités ecclésiastiques, qui n'hésitaient pas, à l'occasion, à tirer parti de sa renommée, encore qu'elle les servît, au fond, bien mal, lui dispensaient quelques modestes distinctions : il fut chanoine honoraire de Paris en 1895, protonotaire apostolique et Monseigneur en 1900, consulteur de la congrégation des Indulgences et des Reliques en 1901. Plusieurs fois, le bruit courut qu'il allait être cardinal et il paraît que Léon XIII n'aurait pas répugné à récompenser jusque-là un prêtre de science si unanimement reconnue. Le pape n'osa passer outre aux oppositions que son dessein rencontra — s'il le forma vraiment — dans son entourage et même plus loin dans l'Église. L'espoir du chapeau s'envola avec le dernier souffle du vieux pontife. Je crois que Mgr Duchesne en garda du regret.

A vrai dire, il ne s'était pas montré bon politique. Non seulement il n'avait pas voulu — et c'est à son honneur de savant — plier sa critique aux intentions de l'apologétique, mais encore il n'avait pas su tenir en bride un esprit endiablé. On lui a prêté beaucoup de mots et il en reniait quelques-uns; il en restait assez pour lui faire d'implacables ennemis. Il en a acquis de très redoutables au temps de Pie X, au cœur même du Vatican, pour n'avoir pas retenu plusieurs de ces traits barbelés qu'il décochait comme personne. De ce point de vue, c'était une sorte d'enfant terrible, et il l'est resté jusqu'au bout. Je ne serais pas surpris que la cause de la plupart des désagréments qu'il a connus depuis 1895 aient trouvé là leur point de départ. En réalité, ses ennemis n'ont jamais rien pu dire contre ses mœurs et pas grand'chose contre sa doctrine. Ils pouvaient lui adresser des reproches négatifs : l'accuser de manquer de zèle pour l'Église, de ne pas présenter les choses toujours à son avantage, de ne pas l'aider de son érudition, de préférer la réputation d'érudit impeccable à celle d'apologiste édifiant; ils avaient raison. Ils pouvaient le soupçonner d'hérésie, d'incrédulité, d'agnosticisme, voire de scepticisme; jamais ils n'ont pu le convaincre d'incorrection doctrinale ou de manquement à son devoir sacerdotal. Pendant dix ans, de 1885 à 1895, il est certain que bon nombre de prêtres, en ouvrant chaque matin leur journal, espéraient y lire l'annonce de son « apostasie ». Il n'a jamais eu l'intention d'apostasier. On s'est demandé souvent, hors de l'Église, pourquoi il y demeurait. C'est son secret; mais mon impression est qu'on l'a très gratuitement accusé de ne croire à rien et de dissimuler. J'accorderais seulement qu'il a montré une réserve et une prudence surprenantes pour un laïque qui n'a rien à ménager, mais beau-

Digitized by Google

coup moins rares qu'on ne l'imagine chez les clercs instruits qui veulent rester d'Église et croient avoir pour cela de bonnes raisons. Les philosophes du dehors en jugent à l'ordinaire trop lourdement et sans les nuances qu'il faut. Sceptique, il l'était, et très profondément, dans le domaine intellectuel; il commençait par se méfier et par douter; il n'acceptait d'authentiquer un fait qu'à bon escient et il excellait à se réserver. Autrement dit, il possédait un esprit critique lucide et ferme. Cet esprit était également libre, tout à fait libre, c'est certain, au regard des questions qu'il abordait. Mais il n'abordait pas toutes les questions; il avait, par exemple, bâti un mur autour de la vie de Jésus et de l'établissement de l'Église, et il ne souffrait pas qu'on en approchât. Qu'avait-il, au juste, mis à l'abri derrière? Je ne le sais pas, naturellement, car il ne me l'a pas dit, et ceux qui croient le savoir ne peuvent guère produire leurs preuves. Ce n'était sûrement pas des représentations théologiques, dont il ne prenait aucun souci; ce n'était pas davantage de grandes spéculations philosophiques, dont il n'avait pas non plus le goût; c'était probablement quelques émotions anciennes, quelques principes religieux que l'expérience d'une longue vie de travail et de réflexion lui avait révélés féconds et solides, et qui lui laissaient la possibilité de se croire sincèrement chrétien[1]. Il l'était à sa manière, qui n'était sans doute pas celle d'un cuistre de séminaire, ni d'une vieille dévote, mais qui était excellente pour lui. Il se sentait réellement membre de l'Église catholique, qu'il aimait sans s'aveugler sur elle, mais qu'il aimait assez pour tenir à elle de toute son âme de Breton, au risque de ne pas être d'accord avec lui-même « sur tous les points », comme il l'écrivait à von Hügel un jour, c'est-à-dire au risque de laisser son sentiment contredire sa connaissance.

Il a rendu à la science des services de premier ordre. D'abord, il a porté la lumière sur toutes les questions qu'il a traitées et toutes celles qu'il a traitées sont capitales. Partout, il a travaillé de première main, sur les sources directement; on pourrait même croire qu'il mettait une espèce de coquetterie à ignorer ses devanciers et à ne point s'encombrer des opinions d'autrui; il ne faut jamais compter sur lui pour se mettre au fait de la bibliographie du sujet qu'il aborde. Il n'aimait pas les apparences du pédantisme, mais je conviens qu'en l'espèce il a exagéré. Je sais bien; on lui a reproché, et pas seulement parmi les théologiens[2], de voir clair et juste plus que profond; on n'a sans doute pas toujours eu tort et le défaut est sen-

1. Il est à noter qu'il n'a pas été *moderniste*, encore qu'il ait beaucoup contribué à créer l'état d'esprit moderniste, et qu'il a très justement vu en quoi le mouvement que combattait Pie X était foncièrement anticatholique. Cf. une lettre publiée par Von Hügel dans le supplément littéraire du *Times*, 25 mai 1922.

2. On lira avec intérêt, de ce point de vue, un article du P. Lebreton dans les *Études* du 25 mai 1922 et un autre du P. d'Alès dans les mêmes *Études*, t. CXXVI, p. 175 et suiv.

Digitized by Google

sible dans l'*Histoire ancienne*, où le manque de vues d'ensemble et d'idées générales est parfois très choquant; mais ce n'est pas du tout par impuissance, c'est de propos délibéré que l'historien s'est astreint à ne point s'écarter de la stricte exposition des faits. Il n'est pas besoin de chercher longtemps pour apercevoir ses raisons et son excuse. Ailleurs, dans les obscurs problèmes qu'il a discutés et résolus, la netteté et la sûreté du coup d'œil, la fermeté du bon sens étaient seules nécessaires, et nul ne les lui conteste. En second lieu, il a fait encore plus pour la science que d'écrire de bons livres; il s'est appliqué à enseigner aux hommes d'Église à reconnaître les mauvais. Son *Bulletin critique* (1880) n'eut malheureusement qu'une existence éphémère; il dura pourtant assez longtemps pour donner à ses lecteurs le régal et l'instruction de quelques exécutions vraiment pédagogiques. Enfin, il a obligé les clercs, qui ne savaient plus travailler, à regarder faire l'un d'entre eux, qui avait appris; il leur a donné l'orgueil profitable d'avoir produit un savant, un savant qui voulait rester et est resté l'un d'entre eux, et qui les amenait à admirer la science en admirant sa science. Son exemple a été fécond, puisqu'il a trouvé quelques imitateurs sérieux. Je ne veux pas dire seulement que Duchesne a formé Loisy, ce qui vaudrait déjà, certes, un remerciement; j'entends qu'il a donné à un certain nombre de clercs de France le goût et le sens des recherches d'histoire et qu'il y a, dans ce progrès, un des grands espoirs de l'avenir de communion dans la science que les chercheurs désintéressés se plaisent à escompter. Un abbé Darras serait encore possible et il a laissé — hélas! — une postérité qui ne se prive pas d'écrire; mais que l'histoire qu'il représente soit aujourd'hui appréciée à sa juste valeur par les prêtres instruits et que ceux qui ne le sont pas aient à choisir entre elle et l'autre, c'est là un fait qui, j'en suis assuré, portera d'importantes conséquences. Mgr Duchesne restera honoré comme l'homme courageux qui aura lutté de son effort pour faire accepter dans l'Église cette vérité qu'un raisonnement de théologien ou une suggestion de foi ne sauraient, dans le domaine de l'histoire, prévaloir contre un fait bien établi.

Ch. GUIGNEBERT.

— Nous avons appris avec un grand retard la mort de notre collaborateur M. Paul GAFFAREL, né à Moulins le 2 octobre 1843, mort à Marseille le 27 décembre 1920, à la suite d'un pénible accident. Il enseigna longtemps dans divers lycées, puis fut professeur successivement à la Faculté des lettres de Dijon et à celle d'Aix, où il prit sa retraite en 1913. Il a écrit de très nombreux ouvrages, notamment sur l'histoire coloniale. Pendant son séjour à Marseille, il s'occupa aussi de l'histoire de Provence et nos lecteurs ont encore sans doute présents à la mémoire les articles qu'il nous donna en 1916 sur la *Terreur blanche à Marseille dans les derniers mois de 1815* (1916, t. II) et sur *Marseille et les Philhellènes de 1821 à 1822* (1918, t. III).

Digitized by Google

— Paul GUILHIERMOZ est mort à Paris, le 16 juin dernier, après une maladie qui le tenait depuis longtemps éloigné de ses confrères et de ses amis.

C'est vers la Bourse et la finance, et non pas vers l'École des chartes et l'érudition, que ce Parisien se fût dirigé s'il avait suivi la carrière paternelle. Mais comme il eut la bonne fortune de trouver dans sa famille un homme, alors célèbre, Paul Lacroix, le fameux bibliophile Jacob, on peut croire qu'il dut à cet exemple et à cette influence sa précoce orientation. Il n'avait pas encore atteint sa dix-huitième année lorsque, en novembre 1877, il entra à l'École des chartes ; il en sortit en 1882, avec une thèse sur les *Actes de notaires à Marseille, à la fin du XIV^e^ et au commencement du XV^e^ siècle*, composée presque uniquement d'après les registres de la collection Mortreuil (nouv. acq. lat. 1304-1358 et 1372-1373), dont la Bibliothèque nationale venait de faire l'acquisition. Guilhiermoz n'a pas publié les résultats de son travail, qui fut très remarqué, sans doute parce qu'il n'a pu les vérifier et les compléter, comme il l'aurait voulu, par d'autres dépouillements dans les archives du midi de la France. Ce premier succès le spécialisa dans les recherches qui ont occupé presque toute sa vie. Ses principaux travaux, en effet, sont relatifs à des problèmes d'institutions ou de droit. C'est, dès 1883, un mémoire sur le *Droit de renonciation de la femme noble lors de la dissolution de la communauté dans l'ancienne coutume de Paris;* ce sont, ensuite, des articles sur *Saint Louis, les gages de bataille et la procédure civile* (1887), *la Noblesse maternelle de Champagne* (1889), *la Persistance du caractère oral dans la procédure civile française* (1889), *les Poids et mesures au moyen âge* (1906, 1913 et 1919), etc., et surtout ses deux grands ouvrages sur les *Enquêtes et procès* (1892) et sur l'*Origine de la noblesse en France au moyen âge* (1902), qui lui valurent l'un la première médaille au concours des Antiquités de la France et l'autre le premier prix Gobert à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Ces travaux témoignent d'une pleine connaissance des sujets traités et d'une grande sagacité dans l'interprétation des textes. Ils sont, en outre, écrits dans une langue élégante et sobre et portent bien la trace de cette distinction, pleine de dignité, qui était la marque du caractère et de l'esprit de leur auteur. C. COUDERC.

— M. Ernest LAVISSE n'est plus. La nouvelle de sa mort, survenue le 17 août dernier, a causé la plus vive émotion et on put mesurer par elle la grande place — maintenant vide — qu'il tenait dans le pays. Il a été un professeur admirable, l'un des promoteurs des réformes qui ont renouvelé chez nous l'enseignement; il doit être rangé parmi nos grands historiens; il a servi la France avec passion par sa parole, ses écrits, ses actes.

A l'École normale, où il entra dans la promotion de 1862, il eut comme condisciple, dans la section d'histoire, Gabriel Monod, le fon-

Digitized by Google

dateur de cette *Revue*, auquel il garda une étroite amitié. Il enseigna au lycée de Nancy, fut bientôt attaché au cabinet de Victor Duruy, puis nommé professeur au lycée Henri IV. De 1876 à 1880, il fut maître de conférences à l'École normale; de 1880 à 1904, professeur à la Sorbonne, d'abord d'histoire du moyen âge dans la chaire où il suppléait Fustel de Coulanges, peu après d'histoire moderne; de 1904 à 1918, directeur de l'École normale. De grands honneurs lui ont été décernés; il devint membre de l'Académie française, directeur de la *Revue de Paris*, grand-croix de la Légion d'honneur, membre du Conseil de l'ordre, etc.; mais il demeura fidèle, jusqu'au moment de sa retraite, à l'enseignement et à la jeunesse.

Il s'est intéressé aux élèves de nos écoles primaires. Il a écrit pour eux une petite *Histoire de France* et des *Récits historiques* où il a su se mettre à leur portée et qui ont rendu son nom populaire jusque dans les hameaux les plus reculés. Il aimait à présider chaque année la distribution des prix des écoles de son village natal, le Nouvion-en-Thiérache, et il trouvait les paroles qui allaient au cœur des enfants. Il a réclamé et obtenu pour les élèves des lycées une discipline moins revêche, des exercices physiques à côté des classes ou des études. Enfin, à côté d'hommes comme Albert Dumont et Louis Liard, il a été l'un des auteurs de la grande réforme de l'enseignement supérieur. Il l'a réclamée, il en a montré la nécessité dans ses volumes : *Questions d'enseignement national* (1885), *Études et étudiants* (1889). La loi du 10 juillet 1896, qui a remplacé les Facultés d'autrefois sans lien les unes avec les autres par les Universités, est due pour une grande part à ses efforts, à son apostolat. Il en est résulté un véritable renouveau de notre vie scolaire. Les Facultés des lettres eurent de vrais étudiants au-devant de la chaire des maîtres, et quel incomparable maître fut M. Lavisse! A la Sorbonne, les plus grands amphithéâtres étaient trop petits pour le public qui se pressait à ses cours; mais son influence s'exerçait surtout dans les conférences réservées à ses « chers historiens. » Il leur apprenait le travail scientifique. Combien, sous sa direction, ont été ébauchés de livres qui font honneur à la science française! Une bibliographie des thèses qui lui sont dédiées montrerait son influence. Pour les diverses générations de jeunes gens qui se sont succédé à l'École normale ou à la Sorbonne — les plus anciens sont aujourd'hui des vieillards — M. Lavisse a été un guide, un directeur au sens le plus élevé du mot, un directeur laïque des consciences.

M. Lavisse a beaucoup écrit. Ses premiers travaux d'histoire ont été consacrés à l'Allemagne et particulièrement à la Prusse. Après la guerre de 1870-1871, il a voulu bien connaître cette Prusse qui nous avait vaincus : il y fit de nombreux séjours, écrivit ses impressions de voyage dans des articles de la *Revue des Deux Mondes* qui sont devenus des volumes : *Essais sur l'Allemagne impériale*, 1888; *Trois Empereurs d'Allemagne*, 1889; dans ce dernier ouvrage, il trace un vigoureux portrait de Guillaume Ier et de Frédéric III qui venaient

Digitized by Google

d'entrer dans le passé, mais se laissa tromper par les fanfaronnades de Guillaume II ; il le reconnaîtra plus tard. Mais c'est à l'histoire lointaine de la Prusse qu'il s'était attaché d'abord. Il avait montré dans ses deux thèses soutenues en 1875 la double origine de la monarchie prussienne : d'une part, le Brandebourg conquis et façonné par les princes de la dynastie ascanienne (1134-1323) ; d'autre part, le duché de Prusse situé dans les brumes du côté de l'Est, hors de l'Allemagne, et dont Hermann de Salza s'empara au XIIIe siècle après l'avoir dévasté. Il reprit ces premiers essais dans ses *Études sur l'histoire de Prusse* (1879), poussa plus avant dans la suite des temps, présenta au lecteur, avec un relief étonnant, les fondateurs : le grand électeur Frédéric-Guillaume, le premier roi de Prusse Frédéric Ier, et traça une première esquisse du roi-sergent et de Frédéric II. Nous retrouvons ces deux derniers dans les volumes : *la Jeunesse du grand Frédéric* (1891), *le grand Frédéric avant l'avènement* (1893), où M. Lavisse accumule les anecdotes avec une ironie amusée, mais où il nous fait réfléchir aux destinées singulières de cette Prusse qui finira par imposer à l'Allemagne sentimentale sa domination, ses fonctionnaires et son militarisme.

De l'histoire médiévale de l'Allemagne, il en était arrivé à l'histoire de ce pays dans les temps modernes. Il en alla de même de ses travaux sur l'histoire de France. Il nous a donné jadis dans la *Revue historique* une *Étude sur le pouvoir royal au temps de Charles V* (t. XXVI, p. 233) et l'on trouvera dans la collection de la *Revue bleue* un article qui fut sa leçon d'ouverture à un cours sur les institutions de Charles VII. Une fois qu'il fut nommé à la Sorbonne professeur d'histoire moderne, il concentra ses recherches sur cette période ; mais, pour avoir manié les documents de notre lointaine histoire, il fut plus apte à diriger l'une des deux grandes entreprises à laquelle son nom est attaché.

Nous parlerons brièvement de ces deux entreprises. Dans l'*Histoire générale de l'Europe depuis le Ve siècle jusqu'à nos jours*, qu'on appelle dans le langage courant le Rambaud-Lavisse, bien qu'en réalité Rambaud seul doive en avoir l'honneur ou la responsabilité, M. Lavisse a écrit lui-même un intéressant chapitre sur les origines du pouvoir pontifical et de plus il a mis à la disposition de M. André Berthelot les notes des cours qu'il avait jadis professés à l'École normale. Quant à l'*Histoire de France* qui est aujourd'hui terminée, nous lui consacrerons prochainement un article spécial. Dans cette œuvre, même pour les volumes qu'il n'a pas signés, la part de M. Lavisse est considérable ; il a revisé avec un soin scrupuleux la tâche de chaque collaborateur ; il a veillé aux justes proportions de chaque période et à l'unité de l'ensemble ; il a animé le travail d'un même esprit et comme d'un même souffle ; puis il a écrit l'histoire de presque tout le règne de Louis XIV ; comme le lui dit M. Liard le jour où nous avons célébré le jubilé du maître, il a *gravé* le portrait du Roi-Soleil dans la pleine maturité de son talent.

Digitized by Google

L'amour de la patrie, la foi en ses destinées, a été la source de l'énergie que M. Lavisse a dépensée à diriger cette grande entreprise. Il avait vu la guerre de 1870-1871; il avait monté la garde au rempart de Paris; il avait assisté à la défaite; mais il ne désespéra pas. Il resta en contact avec l'Alsace; en 1911, à l'appel du docteur Bucher, il vint faire devant les étudiants alsaciens à Strasbourg une conférence privée et il nous dit, à son retour, la grande émotion qu'il avait éprouvée. « Jamais », a-t-il pu écrire, « la flèche de Strasbourg ne s'effaça de mon horizon. » Et voici que la déclaration brutale de guerre, faite par l'Allemagne, posa à nouveau devant le monde la question d'Alsace-Lorraine. Pendant les quatre ans que les hostilités ont duré, M. Lavisse est resté à un poste de combat. Il a multiplié ses lettres au *Temps*, au *Bulletin aux armées*, ses articles dans la *Revue de Paris;* il a exposé, dans une série de tracts, la question d'Alsace-Lorraine; il a fait passer son âme dans l'âme des combattants et de la nation. Pourtant il fut durement frappé : son frère, le général Lavisse, était mort des suites d'une maladie contractée dans les tranchées; sa maison du Nouvion, dont il a parlé avec tant d'amour dans ses *Souvenirs*, avait été incendiée par les Allemands; il dut quitter en avril 1918 son appartement de la rue de Médicis, où il habitait depuis 1868, et qui se trouvait dans la ligne de tir du gros canon allemand. Il continua toutefois de présider avec sa haute autorité le Comité d'études où étaient étudiés les problèmes que devait résoudre le congrès de la paix. L'armistice, puis la paix furent signés; mais, par suite de l'effort soutenu et aussi du grand âge, M. Lavisse était atteint dans sa santé. Il quitta la direction de l'École normale, revint dans la rue de Médicis, passa encore deux étés dans les ombrages de Chantilly, mais tout long voyage lui était interdit; il ne put revoir l'Alsace délivrée et nous avons vivement déploré son absence lors de l'inauguration de l'Université de Strasbourg. Il continuait pourtant de travailler; il lisait avec le plus grand soin les volumes de l'*Histoire de France contemporaine* et il écrivit la conclusion générale de l'œuvre, où il crie sa confiance dans l'avenir de la France et de la démocratie. Ce fut comme son testament moral et sur la tombe de ce grand Français, au cimetière de Nouvion-en-Thiérache, le mardi 22 août 1922, une fanfare fit retentir, suivant son expresse volonté, les accents de la *Marseillaise*.

Chr. PFISTER.

— M. Henry VIGNAUD est mort à Bagneux, le 19 septembre 1922, à l'âge de quatre-vingt-douze ans; il était né à la Nouvelle-Orléans, le 27 novembre 1830, d'une famille d'origine française. Il épousa lui-même une Française et vécut très longtemps en France, où il avait fini par se fixer définitivement; mais il était citoyen américain. Journaliste, il entra dans le service diplomatique et fut pendant vingt-sept années premier secrétaire de la légation américaine à Paris (1882-1909). De bonne heure, les problèmes que soulève la découverte de l'Amérique attirèrent son attention passionnée et il leur consacra des

Digitized by Google

ouvrages remplis de faits nouveaux et de considérations originales qui suscitèrent d'ailleurs de vives controverses : *Toscanelli et Christophe Colomb* (1902) ; *Études critiques sur la vie de Colomb* (1905) ; *Histoire critique de la grande entreprise de 1492* (2 vol., 1911), suivie, la même année, de dissertations sur *Américic Vespuce* et sur les *Expéditions des Scandinaves en Amérique* (1911), etc. Il était président de la Société des Américanistes et correspondant de l'Institut de France. Ch. B.

— A M. Georges SOREL, mort récemment, on doit plusieurs ouvrages importants sur l'histoire des idées sociales et du socialisme. Ils sont écrits dans un esprit très avancé, même révolutionnaire, mais par un homme de bonne foi, par un penseur indépendant, instruit et réfléchi : *Réflexions sur la violence* (5e édition, 1922, avec plaidoyer pour Lénine) ; *les Illusions du progrès* (3e édition, 1921) ; *Matériaux d'une théorie du prolétariat* (2e édition, 1921, suivie d'exégèses proudhonniennes) ; *Introduction à l'économie moderne* (2e édition, 1922) ; *De l'utilité du pragmatisme* (1921) ; *la Décomposition du marxisme* (dont une 3e édition est sous presse) ; *la Révolution dreyfusienne* (2e édition, 1911).

— Un Congrès des bibliothécaires et des bibliophiles se tiendra à Paris au printemps de l'année 1923 ; il s'occupera de toutes les questions de coopération scientifique qui peuvent être discutées entre les nations. Le bureau du Comité d'organisation comprend comme président M. Henry Martin, président de l'Association des bibliothécaires français, comme vice-présidents le comte Alexandre de Laborde, président de la Société des bibliophiles français, et M. C. Couderc, président de la Société de l'École des chartes. La cotisation, fixée à 25 francs par an, doit être envoyée à M. l'abbé Marcel Langlois, trésorier du Congrès (150, boulevard Montparnasse, Paris, XIVe). Toute la correspondance relative au Congrès doit être adressée au secrétariat général, siégeant au Collège de France.

— La Société des sciences, lettres, arts et d'études régionales de Bayonne a décidé, dans sa séance du 3 avril 1922, d'accepter le mandat qui lui était offert par la ville et de créer un Musée basque. D'accord avec la ville, elle définit ainsi le but qu'elle se propose : « Donner, à tout instant, une image aussi exacte et aussi complète que possible du pays basque, de Bayonne et de ses environs dans le passé et dans le présent. »

On peut participer à la création du Musée : 1° par des dons en argent ou en nature ; 2° par des prêts d'objets et de collections, en vue d'expositions temporaires ; 3° par une collaboration active aux travaux du Comité.

Les dons d'une valeur de 1,000 francs et au-dessus confèrent le titre de bienfaiteur du Musée, ceux de 500 à 1,000 francs le titre de fondateur, ceux de 100 à 500 francs le titre de souscripteur. Les donateurs

Digitized by Google

sont inscrits, par ordre chronologique, dans un Livre d'or. Le premier des noms qui figureront sur ce Livre d'or (à la date du 25 mai 1922) est celui de la ville de Laventie (Pas-de-Calais), ancienne capitale du pays de Lalloeu; ravagée par la guerre et adoptée par Bayonne et Biarritz, elle a tenu, malgré sa misère, à participer à la fondation du Musée basque, en témoignage de son amitié, de sa gratitude et des liens étroits qui, dans la solidarité nationale, unissent entre eux tous les pays de France.

Toutes les communications relatives au Musée basque doivent être adressées à M. l'Administrateur du Musée basque à Bayonne.

— Le 20 août 1922 a été inauguré, dans une maison du « mas » Soubeyran, sur les premières pentes des Basses-Cévennes, entre Anduze et Saint-Jean-du-Gard, le « Musée du Désert ». C'est dans cette maison qu'est né Laporte, dit Roland, l'un des chefs camisards, et MM. Frank Puaux et Edmond Hugues ont pu y réunir un grand nombre de livres, affiches, complaintes, armes et meubles qui rappellent les persécutions subies par les protestants méridionaux depuis la révocation de l'Édit de Nantes jusqu'à la publication de l'Édit de tolérance. G. Bn.

— *Société d'histoire du droit.* — Séance du 6 avril 1922 : M. Lévy-Bruhl donne lecture d'une communication sur les *Témoins dans la loi salique*. L'examen des textes conduit à cette conclusion qu'aucun d'eux ne se rapporte sûrement au témoignage judiciaire, ni ceux qui parlent expressément de *testis* ou de *testimonium*, ni ceux qui feraient allusion au témoignage par des formules du type « si ei fuerit adprobatum » ou « si adprobare non potuit », ou enfin « si certe probata non fuit ». Il en résulte que la loi salique n'a, pas plus que les autres lois barbares, connu la preuve testimoniale.

Séance du 11 mai 1922 : M. de Visscher donne lecture d'une communication sur le « *Fur manifestus* » *dans la loi des Douze-Tables et dans la législation prétorienne.*

M. Glotz appelle l'attention des juristes et des historiens sur le *Gnomon* de l'idiologue, ce code fiscal de l'Égypte romaine qui a été récemment découvert, et dont M. Théodore Reinach a publié une excellente édition, avec une traduction généralement irréprochable et un précieux commentaire. Ce document fournit dès à présent une masse de renseignements et se prête à toutes sortes de recherches nouvelles. M. Glotz se borne à parler des classes ethniques et des dispositions destinées à les maintenir.

Séance du 8 juin 1922 : M. Jordan, professeur à la Faculté des lettres de Paris, fait une communication relative à une sentence rendue par Pascal II, le 16 octobre 1113, qui tranche, en le racontant tout au long, un procès pendant entre l'archevêque de Bénévent et l'évêque de Troja. Elle a été publiée par Kehr, *Papsturkunden in Benevent und der Capitanata*, dans les *Nachrichten von der*

Digitized by Google

königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, 1898, p. 66. L'objet du procès — la possession de la paroisse de Biccaro — est en soi insignifiant; mais le récit détaillé qui en est fait, outre qu'il apporte quelques rectifications à l'itinéraire de Pascal II ou à la liste des évêques de Troja, nous fait connaître la procédure en droit canonique au temps où elle était encore primitive, à peine organisée, nullement formaliste, patriarcale, presque entièrement orale. Ce procès est encore intéressant par le rôle dévolu aux cardinaux. Il se déroule précisément à l'époque où le Sacré-Collège est en train de se constituer peu à peu et de devenir le tribunal du pape; on le voit, dans notre document, s'acheminer vers ce rôle.

M. CHAMPEAUX expose le résultat de ses recherches sur les *Parentèles en Bourgogne* et sur le système des coutumes *de tronc commun*. La question qui se pose est celle de savoir si la coutume de tronc commun est un adoucissement de la coutume souchère conçue à la manière parisienne, comme on l'a cru jusqu'ici, ou si, au contraire, ce n'est pas la coutume souchère qui est un élargissement, une déformation de la coutume de tronc commun. Ce dernier point de vue, qui est celui de M. Champeaux, modifierait profondément les explications actuellement données sur les successions coutumières.

— Nous avons annoncé précédemment les *Classiques de l'histoire de France au moyen âge*, qui doivent paraître à la librairie Champion sous la direction de notre collaborateur M. Louis Halphen; les premiers volumes contiendront : *la Vie de Charlemagne*, par Éginhard (texte et traduction par M. Louis Halphen); *Nithard, Histoire des fils de Louis le Pieux*, avec le texte des *Serments de Strasbourg*, par M. Ph. Lauer; *les Lettres de Loup de Ferrières*, par M. L. Levillain; *Histoire anonyme de la première croisade*, par M. Louis Bréhier; *la Chanson de la Croisade des Albigeois*, par M. E. Martin-Chabot; *Poésies historiques des troubadours*, par M. A. Jeanroy, avec la collaboration de M. F. Benoit; *Joinville, Vie de saint Louis*, par MM. Mario Roques et Louis Halphen; *le Dossier de l'affaire des Templiers*, par M. Lizerand; *Commynes, Mémoires*, par M. J. Calmette; *Chastellain, Chronique*, par M. H. Stein. — Les souscripteurs à la collection bénéficieront d'une réduction de 20 °/₀.

Allemagne. — On annonce la mort de MM. Michael TANGL, professeur d'histoire médiévale et des sciences auxiliaires de l'histoire à l'Université de Berlin, collaborateur des *Monumenta Germaniæ historica* (7 septembre 1921); — Georg HÜFFER, ancien professeur d'histoire à l'Université de Breslau, le premier directeur du *Historisches Jahrbuch* (4 mars 1922); — O. HIRSCHFELD, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Berlin (premiers jours d'avril), à l'âge de soixante-dix-neuf ans; — H. DIELS, professeur de philologie classique à la même Université (5 juin), à l'âge de soixante-treize ans; —

Digitized by Google

R. EBERSTADT, professeur honoraire d'histoire économique à la même Université (premiers jours de juin), à l'âge de soixante-six ans; — P. BAILLEU, ancien directeur des archives de l'État prussien (fin juin), à l'âge de soixante-neuf ans.

Belgique. — On annonce l'apparition imminente des premiers volumes d'un *Spicilegium sacrum Lovaniense*, entreprise collective de l'Université catholique et des collèges théologiques de la Compagnie de Jésus et des Dominicains de Louvain; cette collection comprendra des études et des documents pour servir à l'histoire des doctrines chrétiennes depuis la fin de l'âge apostolique jusqu'à la clôture du concile de Trente.

— Le Bulletin de la Société pour le progrès des études philologiques et historiques s'est transformé en *Revue belge de philologie et d'histoire*, revue trimestrielle qui paraît depuis le 1er janvier 1920.

Cuba. — L'Académie de l'histoire de Cuba, dont le siège est à La Havane, publie depuis 1919 une revue intitulée : *Anales de la Academia de la historia*. Le directeur est M. Domingo FIGAROLA-CANEDA. Dans ces *Anales*, l'Académie fait paraître, outre les procès-verbaux de ses séances, des documents et travaux relatifs à l'histoire de l'île. Les trois premières livraisons contiennent une notice nécrologique sur le Dr. Ramón Meza y Suárez Inclán par M. Evelio Rodríguez LENDIÁN, professeur d'histoire à l'Université de La Havane; la correspondance (Centón epistolar) de Domingo del Monte, 1823-1845, avec une préface et des notes par M. FIGAROLA-CANEDA; une étude sur Manuel de Quesada y Loynaz, qui intéresse la guerre de l'Indépendance, par M. Carlos Manuel DE CÉSPEDES Y QUESADA; la bibliographie d'Enrique Piñeyro, littérateur, qui mourut à Paris en 1911. Par suite de circonstances imprévues, la 3e livraison (janvier-juin 1920) n'a paru qu'en 1922.

Grande-Bretagne. — Sir Julian Stafford CORBETT, directeur de la Section historique du Comité de défense impériale, est mort le 21 septembre 1922. Né le 12 novembre 1854, il fit ses études à Trinity College, Cambridge. Il entra d'abord au barreau et, après avoir cherché sa voie dans les lettres et le journalisme, il se consacra, depuis 1889, à l'histoire navale. Professeur au « Naval war College » (1903), il est l'auteur de nombreux ouvrages : *Drake* (1890), simple esquisse qu'il développa ensuite en un livre très détaillé : *Drake and the Tudor navy* (1898); *The successors of Drake, 1596-1603* (1906); *England in the Mediterranean, 1603-1713* (1904); *England in the seven years war* (1908); *The campaign of Trafalgar* (1910). Pour la « Navy Records Society », il édita d'importants documents relatifs à la marine pendant la guerre contre l'Espagne de 1585 à 1587 (1898); *Fighting instructions, 1530-1816* (1905); *Signals and instructions, 1778-1794* (1908); la correspondance de George, 2e comte Spencer,

Digitized by Google

1794-1801 (2 vol., 1913-1914). Ces ouvrages attirèrent sur lui l'attention de l'amirauté britannique. Aussi fut-il chargé par elle de préparer l'Histoire officielle de la Grande Guerre au point de vue naval; les volumes actuellement parus conduisent les événements jusqu'à la formation du ministère de coalition Lloyd George. Les matériaux accumulés par le probe historien qu'était Sir Julian ne seront pas perdus; il faut souhaiter que son œuvre soit continuée dans le même esprit et avec la même méthode. G. Bn.

— Sir John Edwin, Sandys est mort le 6 juillet 1922 dans sa soixante-dix-neuvième année. On lui doit de nombreuses éditions de classiques latins, une *Introduction to latin epigraphy* (1919) et surtout une *History of classical scholarship* (3 vol., 1903-1908), qui fait autorité.

— Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de Sir George W. Prothero (10 juillet); il était né le 14 octobre 1848. Élève de King's College, Cambridge, il enseigna l'histoire d'abord à son ancien collège, puis à l'Université d'Édimbourg (1894-1899). Il quitta alors l'enseignement pour prendre la direction de la *Quarterly Review*. Il avait jusque-là peu publié : une bonne biographie de Simon de Montfort (1877), un choix de documents sur les règnes d'Élisabeth et de Jacques Ier, suite aux *Select Chasters* de Stubbs (*Select statutes and other constitutional documents illustrative of the reigns of Elizabeth and James I*, 1894; 3e édit., 1906), avec une préface remarquable montrant comme il savait dégager des conclusions générales des faits particuliers, des articles dans l'*Encyclopædia Britannica* et dans le *Dictionary of national biography*. A Londres, il déploya une grande activité intellectuelle. Outre le travail de sa Revue, il fut un des trois érudits chargés de diriger la *Cambridge modern history;* quand on décida de continuer la bibliographie de Charles Gross, il consentit à se charger du XVIe siècle et commença des dépouillements qu'il alla poursuivre jusque dans les archives et bibliothèques de la Russie; il dirigea la série des Histoires des divers États européens publiée par la Cambridge University press. Aussi le voit-on membre, vice-président et président de la R. Historical Society, à laquelle il a légué sa bibliothèque et une partie de sa fortune immobilière, membre (fellow) de la British Academy, membre de la Commission d'enquête sur la discipline ecclésiastique, etc. Pendant la guerre, il fut mis à la tête de la Section d'histoire instituée au Foreign Office à l'effet de préparer le travail des négociateurs au futur traité de paix; les documents réunis par ses soins et ceux de ses collaborateurs ont formé la substance des *Peace handbooks* (25 volumes), qui contiennent tant d'informations utiles sur l'histoire, la géographie, l'état économique, social, religieux des États en guerre, c'est-à-dire à peu près de tous les États du monde (moins les États-Unis qui ont entrepris de leur côté une œuvre parallèle). Ce constant labeur épuisa lentement une santé qui ne fut

Digitized by Google

jamais très robuste, et il s'est éteint assez brusquement. C'était un homme modeste et accueillant, ami chaud et dévoué sous des apparences un peu froides, d'une courtoisie parfaite et d'une grande élévation de sentiment. Ch. B.

— M. W. M. LINDSAY, professeur à l'Université de Saint-André (Écosse), commence la publication d'une *Palæographia latina*, journal périodique où pourront être insérés des articles en français, en italien et en allemand, tout comme en anglais. Le premier fascicule contient un article de M. Lindsay lui-même sur la minuscule latine jusqu'au milieu du IX^e^ siècle et un autre de feu P. Liebart sur quelques anciennes écritures provenant du « Scriptorium » de Corbie. Ce périodique paraîtra chez H. Milford.

— L'École des études slaves fondée à l'Université de Londres commence la publication d'un périodique : *The Slavonic Review*, consacré à l'étude de l'histoire, des institutions, de la littérature et des arts slaves. Il est dirigé par MM. Bernard PARES, R. W. SETON-WATSON et Harold WILLIAMS. Le premier numéro a paru en juin 1922.

— Le British Museum a pu récemment acquérir, grâce à un don des « Trustees » de la fondation Carnegie, un appareil photographique permettant d'obtenir des fac-similés de manuscrits à bien meilleur marché que jusqu'à présent. Pour tout renseignement utile, il suffira de s'adresser au directeur du musée.

— Une Société s'est formée en 1921 sous la présidence de Lord Dillon pour l'étude de l'histoire militaire. Elle publie un bulletin (*Journal of the Society of army historical research*), dont quatre livraisons ont déjà paru.

— Le *Times* des 27 et 28 septembre 1922 a publié des renseignements circonstanciés sur la campagne archéologique de la « British School of archæology » en Palestine et du « Department of Antiquities ».

— La Société des antiquaires de Londres a entamé au mois de septembre 1922 des fouilles à Richborough, qui a été, à l'époque romaine, une station militaire de grande importance et le port principal de passage pour la Gaule. Ces fouilles dureront vraisemblablement cinq années.

— L'*Encyclopædia britannica* va s'enrichir de trois nouveaux volumes exclusivement consacrés aux événements des années 1911-1921.

Italie. — Sous la direction de M. G. CORSO paraît à Vérone, via Croce Verde, depuis janvier 1922, un périodique mensuel consacré à l'archéologie, l'*Antiquarium, bolletino dell' antiquario*. 15 l. 10 l'abonnement.

— M. R. ALMAGIA passe en revue dans l'*Italia che scrive* (août

Digitized by Google

1922) les principales publications qui ont paru à l'occasion du VII[e] centenaire de l'Université de Padoue.

Russie. — Le *Journal des Débats* des 4 et 5 octobre 1922 a publié de longs extraits des *Archives rouges*, recueil de documents diplomatiques tout récemment publiés par le gouvernement soviétique et qui fournissent des renseignements de premier ordre sur les origines de la Grande Guerre.

— Le correspondant berlinois du *Times* a publié dans ce journal (2, 3 et 4 août 1922) des extraits de la publication faite par les monarchistes russes des lettres écrites par la tsarine à Nicolas II d'avril 1914 à janvier 1916. Ces lettres ont été trouvées à Ekaterinbourg, après le massacre de la famille impériale; elles sont écrites en anglais — langue dans laquelle conversaient les monarques — et, très spontanées, très familières, elles fournissent sur la psychologie du tsar et de sa femme, sur leur entourage, sur Raspoutine en particulier, sur les événements russes et européens des renseignements de premier ordre. A l'examen de ces lettres, qui forment la matière d'un volume auquel s'en ajoutera un second, le *Times* joint celui d'un journal tenu par la tsarine pendant les six semaines où la famille impériale fut emprisonnée à Ekaterinbourg et qui sera publié par la maison d'édition de la *Vossische Zeitung*. G. Bn.

— On a découvert dans les papiers de la princesse Yourievsky, épouse morganatique du tsar Alexandre II, un journal intéressant pour l'histoire du règne de celui-ci. Ce journal sera édité en quatre langues par le secrétaire de la princesse, M. Markoff.

Suisse. — L'auteur si distingué de l'*Histoire littéraire de la Suisse française*, M. Philippe Godet, est mort à Neuchâtel, le 27 septembre 1922, à l'âge de soixante-douze ans.

Tchéco-Slovaquie. — Le gouvernement tchéco-slovaque a réuni les éléments d'un *Livre blanc* intitulé : « Documents diplomatiques concernant les tentatives de restauration des Habsbourg sur le trône de Hongrie, d'août 1919 à novembre 1921. » G. Bn.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Baldensperger (*F.*), *Bardoux* (*J.*), *Blondel* (*G.*), *Pange* (*J. de*) et *Pinon* (*R.*). La Rhénanie, 260.

Bardoux (*J.*). Voir *Baldensperger* (*F.*).

Bauer (*Wilhelm*). Einführung in das Studium der Geschichte, 101.

Blondel (*G.*). Voir *Baldensperger* (*F.*).

Brunhes (*Jean*) et *Vallaux* (*Camille*). La géographie de l'histoire, 99.

Comité français catholique pour la célébration du sixième centenaire de la mort de Dante Alighieri. Bulletin du Jubilé, 106.

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, fasc. 49-50, 105.

Hauvette (*Henri*). Études sur la « Divine Comédie », 259.

Henri-Robert. Les grands procès de l'histoire, 269.

Leclère (*L.*). La question d'Occident. Le pays d'entre-deux, de 843 à 1921, 105.

Leicht (*P. S.*). Un principio politico medievale, 71.

Masseron (*Alexandre*). Les énigmes de la « Divine Comédie », 258.

Pange (*Jean de*). Voir *Baldensperger* (*F.*).

Parkes (*Edward*). British and foreign state papers, 1919, 262.

Pinon (*R.*). Voir *Baldensperger* (*F.*).

Renaud de Briey (comte). Le Rhin et le problème d'Occident, 261.

Romieu (*J.*). Livre noir et livre jaune, 262.

Vallaux (*Camille*). Voir *Brunhes* (*Jean*).

Vierendeel (*A.*). Esquisse d'une histoire de la technique, 106.

HISTOIRE DE LA GUERRE.

Hansi et *Tonnelat* (*E.*). A travers les lignes ennemies. Trois années d'offensive contre le moral allemand, 108.

Huisman (*Georges*). Dans les coulisses de l'aviation, 1914-1918, 263.

Jean-Bernard. Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914, fasc. 47-49, 263.

Reinach (*Joseph*). Les commentaires de Polybe, 97.

Scammell (capitaine). A program for naval history, 267.

Tonnelat (*E.*). Voir *Hansi*.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

Amiand et *Méchineau*. Tableau comparé des écritures babylonienne et assyrienne, 234.

Banks (*E. J.*). Bismya, or the lost city of Adab, 230.

Barton (*G. A.*). The origin and development of Babylonian writing, 234.

Brunnow (*R.*). A classified list of ideographs, 235.

Budge (*W.*). Assyrian sculptures in the British Museum, 229.

Chipiez. Voir *Perrot* (*George*).

Clay (*Albert T.*). Amurru, the home of the Northern Semites, 236.

Contenau (*G.*). La civilisation assyro-babylonienne, 245.

— Les Hittites, 232.

— Trente tablettes cappadociennes, 231.

Cowley (*A. E.*). The Hittites, 232.

Delitzsch (*P.*). Grundzüge der Sumerischen Grammatik, 237.

Deutsche Orient-Gesellschaft. Wissenschaftliche Veröffentlichungen, 229.

Dhorme (*P.*). Choix de textes religieux assyro-babyloniens, 243.

— La religion assyro-babylonienne, 240.

Dieulafoy (*Marcel A.*). L'art antique de la Perse, 231.

Fossey (*Charles*). Manuel d'assyriologie, 233.

— Voir *Scheil* (le P. *V.*).

Garstang (*J.*). The land of the Hittites, 231.

Halévy (*Joseph*). Précis d'allographie assyro-babylonienne, 237.

Hall (*H. R.*). The ancient history of the Near-East, 238.

Handcock (*P.*). Mesopotamian archæology, 241.

Heuzey (*L.*) et *Thureau-Dangin* (*F.*). Découvertes en Chaldée, 230.

— Nouvelles fouilles de Tello, 230.

Hogarth (*D. G.*) et *Wolley* (*L.*). Carchemish, 231.

Digitized by Google

Hrozny (*F.*). Die Sprache der Hethiter, 231.
Jastrow. Civilization of Babylonia and Assyria, 245.
— Die Religion Babyloniens und Assyriens, 240.
Jensen (*P.*). Hittites und Armenier, 231.
King (*L. W.*). A history of Babylonia and Assyria, 238.
— Bronze reliefs from the gates of Shalmaneser, 229.
Knudtzon (*J. A.*). Die El-Amarna Tafeln, 241.
Koldewey. Das wieder entstehende Babylon, 230.
Lagier (*C.*). A travers la Haute-Égypte, 108.
Langdon (*S.*). A Sumerian grammar and chrestomathy, 237.
Maspero (*G.*). Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique, 238.
Méchineau. Voir *Amiand*.
Meissner (*B.*). Babylonien und Assyrien, 245.
— Kurzgefasste assyrische Grammatik, 237.
— Seltene assyrische Ideogramme, 235.
Mémoires de la délégation française en Perse, 231.
Messerschmidt. Corpus inscriptionum hettiticarum, 231.
Meyer (*Ed.*). Geschichte des Altertums, 238.
Oppert (*Jules*). Expédition scientifique en Mésopotamie, 229.
Perrot (*Georges*) et *Chipiez*. Histoire de l'art dans l'antiquité, 229.
Pottier (*E.*). L'art hittite, 242.
Pumpelly (*R.*). Explorations in Turkestan. Prehistoric civilizations of Anan, 236.
Reinach (*Théodore*). Un code fiscal de l'Égypte romaine : le gnomon de l'idiologue, 89.
Sayce (*A H.*). The hittite language of Boghaz-keui, 231.
Scheil (le Père *V.*). Recueil de lois assyriennes, 243.
— Une saison de fouilles à Sippar, 229.
— et *Fossey* (*Ch.*). Grammaire assyrienne, 237.
Teloni (*B.*). Letteratura assira, 243.
Thureau-Dangin (*L.*). Recherches sur l'origine de l'écriture cunéiforme, 234.
— Voir *Heuzey* (*L.*).
Weber (*O.*). Die Literatur der Babylonier und Assyrer, 243.
Weidner (*E.*). Studien zur hethitischen Sprachwissenschaft, 231.
Woolley (*L.*). Voir *Hogarth* (*D. G.*).

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Andler (*Charles*). La décomposition politique du socialisme allemand, 1914-1919, 109.
Baumont (*Maurice*) et *Berthelot* (*Marcel*). L'Allemagne. Lendemains de guerre et de révolution, 263.
Berthelot (*Marcel*). Voir *Baumont* (*Maurice*).
Fribourg (*André*). Les semeurs de haine; leur œuvre en Allemagne avant et depuis la guerre, 264.
Headlam-Morley (*J. W.*). German history revealed, 264.
Schmidt (*Charles*). Les plans secrets de la politique allemande en Alsace-Lorraine, 110.
Stengel (*Edmund*). Nova Alemanniae, 91.
Tcherkinsky. Les « Landschaften » et leurs opérations de crédit hypothécaire en Allemagne, 1770-1920, 109.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

Pergameni (*Charles*). L'esprit public bruxellois au début du régime français, 265.
Van der Essen (*Léon*). Une institution d'enseignement supérieur sous l'ancien régime. L'Université de Louvain, 1435-1797, 111.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Dieulafoy (*Jane*). Isabelle la Grande, reine de Castille, 1451-1504, 250.

HISTOIRE DE FRANCE.

Cartellieri (*Alexander*). Philipp II August, König von Frankreich. T. IV, 1199-1206, 71.
Caussin (capitaine). Vers Taza; souvenirs de deux ans de campagne au Maroc, 270.
Coste (*Pierre*). La vraie date de la naissance de saint Vincent de Paul, 268.
Haraucourt (*Edmond*). L'histoire de France expliquée au musée de Cluny, 268.
Lesmaries (*A.*). Dunkerque et la plaine maritime aux temps anciens, 268.
Longnon (*Auguste*). La formation de l'unité française, 112.
Maxe (*Jean*). Les cahiers de l'Anti-France, 113, 271.
Paul-Louis. Histoire du parti socialiste en France, 1871-1914, 112.
Raphaël (*Paul*). La troisième Répu-

Digitized by Google

blique, du seize mai au seize novembre, 270.
Rott (*Édouard*). Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, 94.
Saint-Simon. Mémoires, t. XXXI, 268.
Schelle (*G.*). Voir *Turgot*.
Tilley. A companion to french studies. Vol. II : Modern France, 112.
Turgot. Œuvres et documents le concernant, publ. par *G. Schelle*, 268.

HISTOIRE DE GRÈCE.

Lhéritier (*Michel*). La Grèce, 114.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Adams (*George Burton*). Constitutional history of England, 76.
Barennes (*Jean*). Voir *Biron* (*Reginald*).
Bayley (*Harold*). Archaïc England, 66.
Biron (dom *Reginald*) et *Barennes* (*Jean*). Un prince anglais, cardinal-légat au XVI^e siècle : Réginald Pole, 271.
Bonnegent (abbé *C.*). La théorie de la certitude dans Newman, 83.
Braithwaite (*William C.*). The second period of Quakerism, 82.
Bremond (*Henry*). Newman; essai de biographie psychologique, 83.
Brown (*G. Baldwin*). The arts in early England, t. V, 68.
Chadwick (Miss *D.*). Social life in the days of Piers Plowman, 71.
Chamberlin (*Frederick*). The private character of Queen Elizabeth, 73.
Chambers (*R. W.*). Beowulf; an introduction to the study of the poem, 67.
Christie (*Mabel E.*). Henry VI, 72.
Clark (*Ruth*). Antony Hamilton, author of the Memoirs of the count Grammont, 75.
Close rolls of the reign of Henry III, 1247-1251, 271.
Coulton (*G. G.*). Medieval studies, n° 15. More roman catholic history, 81.
Delattre (*Floris*). La pensée de J. H. Newman; extraits les plus caractéristiques de son œuvre, 83.
Dietz (*Frederick C.*). English government finance, 1485-1558, 78.
Einstein (*Lewis*). Tudor ideals, 72.
Flynn (*John Stephen*). The influence of Puritanism on the political and religious thought of the English, 82.
Gardner (*Samuel*). A guide to english gothic architecture, 114.
Henderson (*Hubert H.*). The cotton control board, 273.
Henson (*Herbert Hensley*). Anglicanism, 86.
Historical manuscripts Commission. Report on the Palk manuscripts in the possession of Mrs. Bannatyne of Halidon, Devon, 272.
Jenkinson (*Hilary*). Elizabethan handwritings, 272.
Johnson (*A. H.*). History of the worshipful company of the Drapers of London, 114.
Keith (*Arthur Berriedale*). War government of british dominions, 81.
Lambeth reunion, 1920, 86.
Le Fanu (*William Richard*). Queen Anne's Bounty, 113.
Leslie (*Shane*). Henry Edward Manning, 84.
Morris (*Homer Lawrence*). Parliamentary franchise reform in England, 1885-1918, 78.
Mumby (*Frank Arthur*). The fall of Mary Stuart; a narrative in contemporary letters, 74.
Newman. Correspondence of J. H. Newman with John Keble and others, 1839-1845, 83.
Packard (*Sydney Raymond*). King John and the Norman church, 71.
Park (*Joseph H.*). The english reform bill of 1867, 78.
Pollard (*A. F.*). The evolution of Parliament, 76.
Pollen (*John H.*). Sources for the history of roman Catholics in England, Ireland and Scotland, 273.
Powicke (*F. N.*). Ailred of Rievaulx and his biographer Walter Daniel, 70.
Reid (*R. R.*). The king's council in the North, 79.
Robinson (*J. Armitage*). Somerset historical essays, 69.
Stopes (*Charlotte Carmichael*). The life of Henry, third earl of Southampton, Shakespeare's patron, 74.
Strachey (*Lytton*). Cardinal Manning, 84.
Ward (*Wilfrid*). Last lectures, 1914, 1915, 83.
Williamson (*James A.*). A short history of British expansion, 80.
Wilson (*Violet A.*). Queen Elizabeth's maids of honor and ladies in the privy Chamber, 74.
Winstanley (*Lilian*). Hamlet and the scottish succession, 252.
— Macbeth, King Lear and Contemporary history, 252.
Wittke (*Carl*). The history of english parliamentary privilege, 78.

HISTOIRE D'ISLAM.

Abou Yousouf Ya'Qoub. Voir *Fagnan* (*E.*).
Aghnides (*Nicolas P.*). Mohammedan theories of finance, 120.

Digitized by Google

Fagnan (*E.*). Le livre de l'impôt foncier d'*Abou Yousouf Ya'Qoub*, 119.
Gaudefroy-Demombynes. Les institutions musulmanes, 117.
Guidi (*Ignazio*). L'Arabie antéislamique, 118.
Hartmann (*Martin*). Zur Geschichte des Islam in China, 116.
Hogarth (*D. G.*). Arabia, 117.
Lippl (*Joseph*). Der Islam nach Entstehung, Entwicklung und Lehre, 119.

HISTOIRE D'ITALIE.

Chiappelli (*Alberto*). Storia e costumanze delle antiche feste patronali di s. Jacopo in Pistoia, 275.
Gurrieri (*Raffaele*). La medicina legale nell' Università di Bologna, 1800-1821, 275.
Verrua (*Pietro*). Orazio Nelson nel pensiero e nell' arti del Foscolo e del Canova, 275.

HISTOIRE DE L'ORIENT CHRÉTIEN.

Bertram (*A.*) et *Luke* (*H. Ch.*). Report of the Commission appointed to inquire into the affairs of the Orthodox patriarchate of Jerusalem, 123.
Bouchier (*E. S*). A short history of Antioch, 300 B. C. to A. D. 1268, 122.
Eckenstein (*Lina*). A history of Sinaï, 121.
Gabriel (*Albert*). La cité de Rhodes, 1310-1322. Topographie, 124.
Guignebert (*Charles*). La vie cachée de Jésus, 87.
Jeffery (*George*). A brief description of the Holy Sepulchre Jerusalem, 122.
Luke (*H. Ch.*). Voir *Bertram* (*A.*).
Samné (Dr. *George*). La Syrie, 254.
Volonakis (*D.*). The island of Roses and her eleven sisters, 273.

HISTOIRE DES PAYS BALKANIQUES.

Bouchié de Belle (*E.*). La Macédoine et les Macédoniens, 114.
Millet (*Gabriel*). L'ancien art serbe; les églises, 276.
Ministère des Affaires étrangères. Documents diplomatiques. Les affaires balkaniques, 1912-1914, 113, 262.

HISTOIRE DES PAYS-BAS.

Prins (*Izak*). Het faillissement der hollandsche steden Amsterdam, Dordrecht, Leiden en Haarlem 1494, 125.
Tijdschrift voor geschiedenis, 276.

HISTOIRE DES PAYS SCANDINAVES.

Friis (*Aage*). Bernstorffske papirer, 266.
Gathorne-Hardy (*G. M.*). The Norse discovers of America, 246.
Herlitz (*Nils*). Studier over Carl XII's politik, 1703-1704, 277.
Howorth (Sir *Henry*). Harald Fairhair and his ancestors, 69.
Koppel (*Élise*). Voir *Krieger* (*Andreas-Frederik*).
Krieger (*Andreas-Frederik*). Dagbœger, 1848-1880, publ. par *Elise Koppel*, 267.
Westergaard (*Harald*). Economic development in Denmark before and during the world war, 267.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

LUBIMENKO (Inna). Les marchands anglais en Russie au XVII^e siècle 1

WALTZ (Pierre). Les artisans et leur vie en Grèce. VII^e et VI^e siècles. Les corps de métiers (*1^er article*) . . 161

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

BERTRAND (Pierre). Les vrais et les faux Mémoires du cardinal de Richelieu 40, 198

VAN DYKE (Paul). Deux lettres inédites de Catherine de Médicis, 21 octobre, 9 novembre 1561 194

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire de Grande-Bretagne, par Ch. BÉMONT (*suite et fin*). 66

Les résultats des études assyriennes, par le D^r G. CONTENAU 228

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

BAUER (Wilhelm). Einführung in das Studium der Geschichte (**L. Halphen**) 101

BRUNHES (Jean) et VALLAUX (Camille). La géographie de l'histoire (**H. Hauser**) 99

DIEULAFOY (Jane). Isabelle la Grande, reine de Castille, 1451-1504 (**Alf. Morel-Fatio**) 250

GATHORNE-HARDY (G. M). The Norse discoverers of America (**Paul Verrier**) 246

GUIGNEBERT (Charles). La vie cachée de Jésus (**P. Alfaric**). 87

REINACH (Joseph). Les commentaires de Polybe (**L. Eisenmann**) 97

REINACH (Théodore). Un code fiscal de l'Égypte romaine : le gnomon de l'idiologue (**P. Jouguet**) 89

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1922.]

Digitized by Google

Pages

ROTT (Édouard). Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses. T. VII, 1663-1676 (**H. Hauser**). 94
SAMNÉ (Dr George). La Syrie (**Henri Sée**) 254
STENGEL (Edmund). Nova Alemanniæ (**G. Lizerand**) . . 91
WINSTANLEY (Lilian). Hamlet and the scottish succession (**Abel Lefranc**) 252
— Macbeth, King Lear and contemporary history (**Id.**). . 252

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Allemagne (p. 109, 263), Belgique (p. 111, 265), Danemark (p. 266), États-Unis (p. 267), France (p. 112, 268), Grande-Bretagne (p. 113, 271), Grèce (p. 114, 273), Islam (p. 116), Italie (p. 275), Orient chrétien (p. 121), Pays-Bas (p. 125, 276), Serbie (p. 276), Suède (p. 277), Histoire de l'Antiquité (p. 108), Histoire générale (p. 105, 258), Histoire de la guerre (p. 108, 263).

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

Allemagne. Historische Zeitschrift (p. 298).

Autriche. Historische Blætter (p. 143).

Belgique. Analecta Bollandiana (p. 144); Revue d'histoire ecclésiastique (p. 303).

Danemark. Aarbœger for nordisk oldkyndighed (p. 145); Historisk Tidsskrift (p. 146); Videnskabernes selskabs historisk-filologiske Meddelelser (p. 304).

France. Académie des inscriptions et belles-lettres (p. 141); Académie des sciences morales et politiques (p. 143); l'Anjou historique (p. 295); Annales de Bretagne (p. 295); Annales du Midi (p. 296), Annales révolutionnaires (p. 126, 278); le Bibliographe moderne (p. 126); Bibliothèque de l'École des chartes (p. 278); Bulletin de la Société d'histoire moderne (p. 127); Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français (p. 280); Bulletin d'histoire économique de la Révolution française (p. 280); Bulletin hispanique (p. 128); le Correspondant (p. 135, 289); la Grande Revue (p. 136); Journal des savants (p. 281); Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon (p. 296); Mémoires de l'Académie de Vaucluse (p. 297); Mercure de France (p. 136, 290); Nouvelle Revue historique de droit français et étranger (p. 130); Poly-

Digitized by Google

biblion (p. 131, 281); Pro Alesia (p. 132); la Révolution de 1848 (p. 283); la Révolution française (p. 132, 283); Revue archéologique (p. 283); Revue critique d'histoire et de littérature (p. 133, 285); la Revue de France (p. 137, 291); Revue de Gascogne (p. 297); Revue de l'histoire des colonies françaises (p. 286); Revue de l'histoire des religions (p. 287); Revue de Paris (p. 138, 292); Revue des Deux Mondes (p. 140, 293); Revue des études anciennes (p. 287); Revue des études arméniennes (p. 134); Revue des études historiques (p. 135); Revue des questions historiques (p. 288); Revue d'histoire de l'Église de France (p. 288); Revue historique des colonies françaises (p. 287).

Grande-Bretagne. Bulletin of the John Rylands library, Manchester (p. 147); The english historical Review (p. 305); The Times, literary supplement (p. 148).

Grèce. Neoshellenomnemon (p. 150).

Italie. Rendiconti della r. Accademia dei Lincei (p. 152).

CHRONIQUE : Allemagne (p. 158, 321), Belgique (p. 158, 322), Bulgarie (p. 158), Cuba (p. 322), France (p. 153, 307), Grande-Bretagne (p. 322), Italie (p. 159, 324), Norvège (p. 160), Russie (p. 324), Suisse (p. 325), Tchéco-Slovaquie (p. 325).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 326

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google